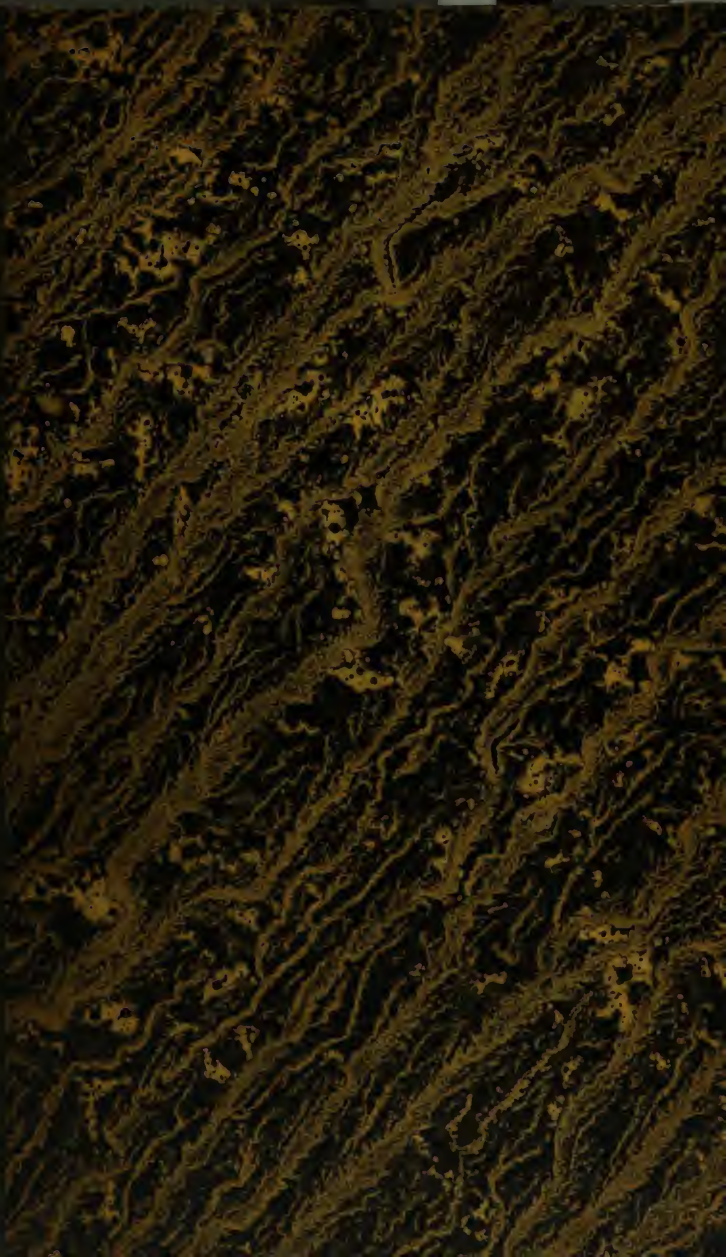

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
900

H.N. 1083

H N 1083

Digitized by Google

LES

ANIMAUX DOMESTIQUES.

BRUXELLES, IMPRIMERIE DE MELINE, CANS ET Cᵉ.

LES

ANIMAUX DOMESTIQUES

CONSIDÉRÉS

SOUS LE RAPPORT DE LEUR CONSERVATION, DE LEUR AMÉLIORATION
ET DE LA GUÉRISON DE LEURS MALADIES,

OU

GUIDE

THÉORIQUE ET PRATIQUE

du Propriétaire, du Fermier, du Cultivateur, de l'Éleveur,
de l'Engraisseur, du Chasseur, etc.

PAR

MAX. DESAIVE, DE LIÉGE,

DOCTEUR EN MÉDECINE, EX-DIRECTEUR-PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE
VÉTÉRINAIRE DE LIÉGE.

A LIÉGE.
CHEZ L'AUTEUR, RUE DU POT D'OR, 693.

1842

B G

Digitized by Google

TABLE.

	Pages.
Introduction	VII à XV
Définition des animaux domestiques	1
Classifications zoologiques. — Espèces. — Variétés. — Genres. — Catégories	2 à 7
Race chevaline	8 à 361
Législation	362 à 406
Race bovine	407 à 503
Engraissement	504 à 560
Race ovine	561 à 624
Race caprine	625 à 632
Race porcine	633 à 652
Histoire de la chasse	653 à 663
Délits de chasse et de ports d'armes	664 à 671
Race canine	672 à 703
Chat. — Chatte	704 à 707
Lapin	708 à 713
Oiseaux de basse-cour. — Coqs, poules, poussins, poulets, chapons, poulardes	714 à 721
Pintade. — Dindon, dinde, dindonneau, paon, paonne, paonneau, canard, cane, caneton, jars, oie, oison, cygne	722 à 735
Services, produits, nourriture, engraissement, incubation artificielle	735 à 740
Pigeon	741 à 743
Volières	744 à 750
Abeilles	751 à 761
Vers à soie	762 à 768
Étangs, viviers, réservoirs d'eau salée	769 à 771
Délits de pêche	772 à 773
Plantes indigènes vénéneuses pour les animaux	774
Insectes nuisibles aux animaux	775
Épizootie. — Pneumonie	776 à 782

INTRODUCTION.

L'agriculture est le premier des arts; sans agriculture point de société possible, à moins de condamner les hommes à l'existence incomplète de ces tribus nomades n'ayant que des tentes pour abri, et réduites à vivre de la chair de leurs troupeaux, ou du produit de leur chasse et de leur pêche.

On peut mesurer le degré de civilisation auquel un peuple est parvenu, d'après la prospérité de son agriculture; c'est un thermomètre infaillible. Aussi les sociétés qui n'ont pas approfondi leurs racines dans le sol, qui ont dédaigné de manier la bêche et le hoyau du laboureur, ont pu devoir au commerce maritime un éclat passager, comme Carthage, par exemple; mais elles n'ont rien fondé pour l'avenir; et dès le commencement de la lutte engagée entre les Romains et cette république de marchands, il était facile de prévoir de quel côté se rangerait la victoire.

C'est que l'agriculture identifie l'homme au sol qui le nourrit; pour le laboureur, la patrie n'est pas un vain mot, une abstraction; elle devient une réalité; il mourra avec joie en la défendant; car il combat pour ses foyers,

pour le tombeau de ses pères, pour le berceau de ses jeunes enfants. Des mœurs plus pures, une constitution plus robuste, les travaux qui l'enveloppent de toutes parts, l'éloignent de ces plaisirs factices ou frivoles, presque toujours dangereux, que les villes vendent à leurs habitants au prix de la paix du cœur, de la santé du corps.

L'homme des champs est plus rapproché de Dieu. Les merveilles de la nature, le retour mesuré des saisons, les bienfaits d'une terre infatigable, les touchantes cérémonies de la religion qui, par la prière, détourne les fléaux et appelle la fécondité, tout se réunit pour faire de la campagne un sanctuaire immense où le travail dispose à la foi, à la vertu, au patriotisme.

Malgré les voiles de l'idolâtrie qui les enveloppaient, tous les peuples antiques prétendaient tenir de révélations surnaturelles les procédés qui forcent la terre à répondre aux vœux du laboureur. Les Égyptiens attribuaient à Osiris l'invention de l'agriculture; les Grecs en faisaient honneur à Cérès et à Triptolème; les habitants du Latium, à Saturne et à Janus.

Les tribus d'Israël offraient au Dieu vivant les prémices des moissons et les fruits de la terre; et dans la nouvelle loi, la protection constante de l'Éternel plane sur tous les travaux de la campagne. Ainsi, religion, morale, bien-être, prospérité, tout contribue à faire de l'agriculture la sécurité du présent, l'espoir de l'avenir.

Là se trouvent en effet, pour les nations et pour les familles, les meilleures garanties d'ordre, de bonheur, de repos et de durée. Le commerce et l'industrie ne peuvent

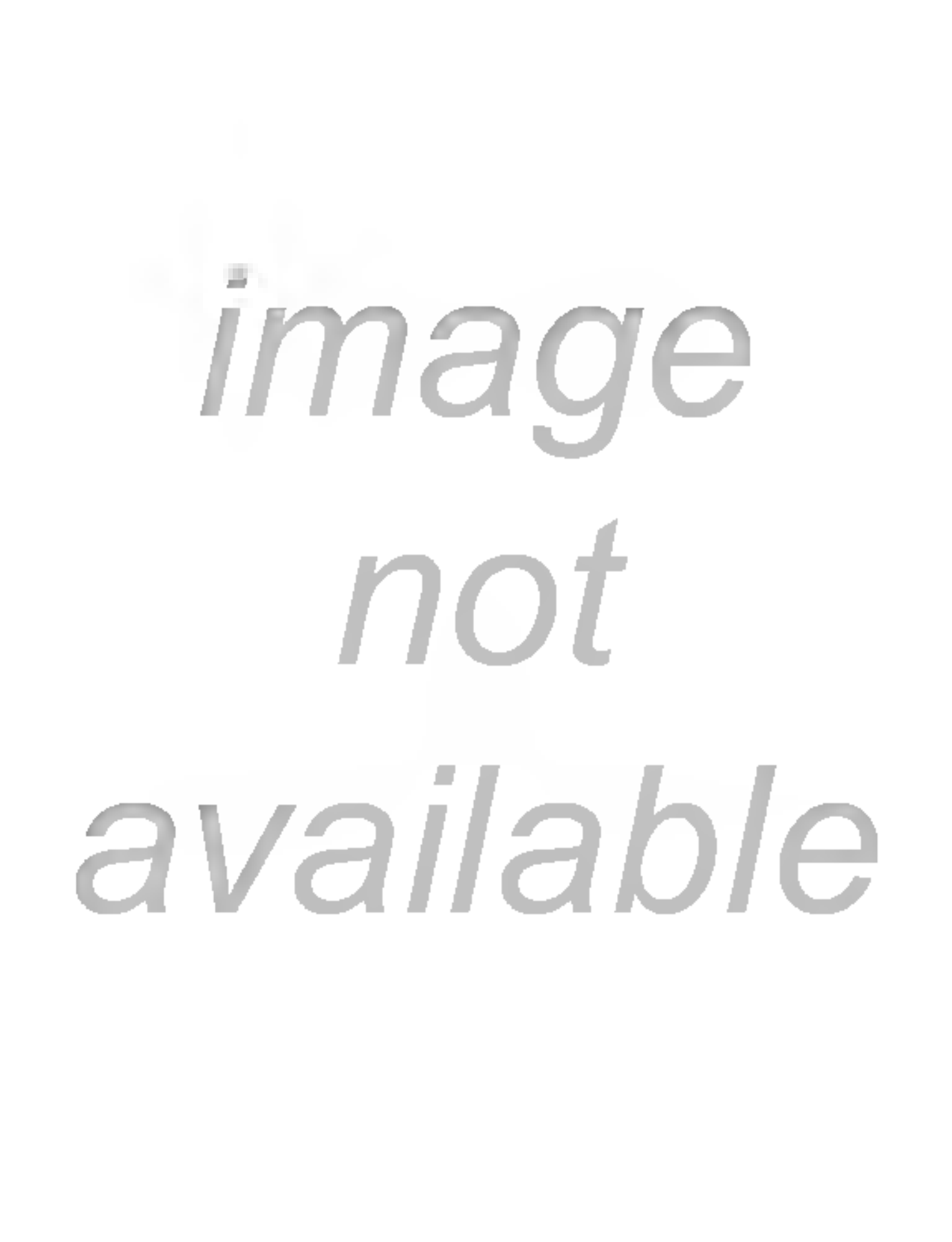
image
not
available

plaines, montagnes, vallons, tout a été conquis à la culture; un royaume entier est devenu une vaste ferme expérimentale qui n'a eu pour limites que les vagues de l'Océan. Alors, l'Angleterre a pu devenir manufacturière et commerciale, alors son pavillon a flotté sur toutes les mers, et ses produits ont inondé tous les marchés du globe.

C'est la voie dans laquelle il faut entrer avec courage, avec persévérance pour atteindre au même but, pour obtenir le même triomphe : triomphe qui ne coûte à l'humanité pas une seule larme, pas une goutte de sang. Voilà ce qui m'a inspiré la première idée du *Livre des Campagnes sur les animaux domestiques*, livre où je m'occupe spécialement des besoins, des intérêts, des ressources de la Belgique, mais dont les principes trouveront à s'appliquer chez tous les peuples civilisés, dans tous les climats; car la vérité est une; et j'ai toujours basé mon travail sur l'observation des faits, sur l'autorité de l'expérience, sur les découvertes et les conquêtes des savants.

Il y a donc une connexion intime entre les destinées de l'agriculture et l'amélioration des animaux domestiques, connexion qui conduit naturellement à considérer la médecine vétérinaire comme la garantie de la richesse de nos campagnes.

En effet, tout animal malade devient à charge à son propriétaire qui, par la mort de cet animal, éprouve une perte réelle. Si de ces maladies et de ces morts isolées, on passe à l'examen des épizooties qui moissonnent le bétail d'une province, quelquefois d'un royaume, on

est frappé de l'importance de la mission de conservation, de salut qu'exerce la médecine vétérinaire, de cette science qui s'honore d'avoir eu pour fondateur l'illustre Aristote, de cette sœur cadette de la médecine humaine, laquelle peut aujourd'hui rendre à l'art vétérinaire les services qu'elle en a reçus dans le temps où les vivisections constituaient le cercle des études anatomiques d'Hippocrate et de ses élèves.

Aux yeux de l'observateur éclairé, agriculture, animaux domestiques, médecine vétérinaire, forment un triangle équilatéral qu'il faut étudier sous toutes ses faces sous peine de détruire l'édifice de la civilisation, de reculer vers la barbarie.

Cette pensée complexe et unique m'a constamment préoccupé dans la rédaction du livre, en tête duquel j'attache ces pages en forme d'introduction, heureux si je puis propager quelques vérités utiles, réformer des préjugés, détruire des erreurs, et contribuer ainsi au bien-être des habitants de nos campagnes.

Ce bien-être, âge d'or des sociétés civilisées, dépend des efforts de tous et de chacun; mais quelle que soit l'importance du résultat, il est difficile que des millions de propriétaires et de cultivateurs, disséminés sur la surface du pays, s'entendent sans une haute impulsion donnée par le gouvernement.

Au gouvernement appartiennent une initiative et une direction qui seules peuvent faire converger vers le même but des efforts isolés aujourd'hui, et qu'il faut réunir en faisceau dans l'intérêt de notre patrie. Le gouvernement ne possède-t-il pas tous les moyens d'action : la repré-

sentation nationale, les divers départements ministériels, le budget, les administrations provinciale et communale, la presse, la poste, les chemins de fer, les canaux, l'enseignement, les sociétés savantes, les académies, les universités?

N'a-t-il pas sous la main les commissions d'agriculture, instituées dans chaque province, avec un de leurs membres préposé aux destinées de chaque district agricole, de sorte qu'aucun renseignement ne lui manque sur les besoins, les ressources et les vœux des différentes localités?

Enfin, ce qui existe à Tervueren pour le haras de l'État, ce que l'on a commencé pour l'espèce bovine en achetant quelques taureaux à l'étranger, peut fort bien s'étendre à tous les animaux domestiques.

Le dernier tableau officiel du haras de l'État porte le nombre des étalons qui s'y trouvent à soixante et quatorze, dont soixante-trois nés dans la Grande-Bretagne, six dans le Mecklembourg, un en Normandie, quatre en Belgique. Le prix d'achat de ces soixante et quatorze étalons s'est élevé à environ cinq cent mille francs. Avec la même somme appliquée chaque année à l'amélioration des autres animaux domestiques, on arriverait bientôt à décupler la richesse de nos campagnes. Le Trésor trouverait largement l'indemnité de cette allocation de fonds consacrée à l'agriculture; toutes les branches des revenus publics s'en ressentiraient; une existence nouvelle circulerait dans les veines du corps social.

Certes, ce chiffre n'a rien d'exagéré, quand on pense qu'il est formulé au nom de plus des trois quarts de la

population belge ; car deux mille cinq cent dix-sept communes rurales présentent un effectif de 3,125,556 âmes ; et la population entière du royaume est de 4,028,677 âmes.

D'ailleurs, les soixante-six villes qui existent en Belgique, et qui ont 903,121 habitants, en profiteraient de suite sous le rapport de leur consommation, de leur commerce, de leur industrie. La prospérité des campagnes réagirait forcément sur les cités; ne pas comprendre cette solidarité, c'est méconnaitre le mécanisme social : aujourd'hui surtout, que les grands principes de l'économie politique ont prouvé que le bonheur a sa contagion, encore plus que l'infortune.

Avec cette somme annuelle de cinq cent mille francs, employée à l'introduction de reproducteurs choisis parmi les plus belles variétés des races étrangères, et appropriés à nos diverses localités, on pourrait fonder dans chaque province une colonie mère, à laquelle serait attachée une ferme expérimentale dans le genre des beaux établissements de Mœgelin, en Prusse, de Grignon et de Roville en France.

Des jeunes gens appartenant à des familles honnêtes, et offrant eux-mêmes des garanties par la précocité de leur intelligence, par leur amour de l'étude, par des examens victorieusement soutenus, seraient placés aux frais de l'État dans ces colonies et fermes expérimentales. Ils y étudieraient l'agriculture, non pas en théorie, mais sur le sol, dans l'étable, dans la bergerie, dans l'écurie. L'enseignement religieux dirigerait et éclairerait l'enseignement secondaire, ainsi que les applications pratiques.

On ne chercherait pas à en faire des savants; mais on exigerait d'eux la connaissance raisonnée de la langue française, de manière qu'ils pussent rédiger un rapport, un mémoire, traiter une question avec clarté, précision, netteté. Un peu de dessin linéaire et des notions en mathématiques rectifieraient à la fois leur jugement, leur œil et leur main. Ils devraient étudier les sciences physiques et chimiques sans lesquelles il n'est pas possible de procéder avec intelligence dans la culture de la terre et dans l'éducation des animaux domestiques.

Au sortir de ces fermes expérimentales, ces jeunes gens pourraient entrer à l'école vétérinaire de Bruxelles (1). Cette innovation est d'autant plus importante que, dans la situation actuelle, il y a des inquiétudes à concevoir sur l'avenir des jeunes médecins vétérinaires qui sortent de l'école de Bruxelles; et je ne parle que de ceux qui en sortent avec éclat, qui ont parfaitement profité des leçons de leurs maîtres.

En effet, l'école de Bruxelles compte plus de cent élèves; année commune, elle délivre cinquante diplômes;

(1) La première école vétérinaire fut fondée en France, à Lyon, en 1761; la seconde à Alfort, près de Paris. Ces institutions furent imitées à l'étranger. Il y a aujourd'hui des écoles vétérinaires à Berlin, Mayence, Londres, Vienne, Prague, Madrid, Copenhague, Dresde, Bamberg, Marbourg, Munich, Leipzig, Hanovre, Fribourg, Naples, Parme, Padoue, Turin, etc. La Belgique, à l'imitation de tous les États civilisés, a senti la nécessité de régulariser l'enseignement de la médecine vétérinaire, et de détruire ainsi l'empirisme si funeste aux habitants des campagnes. Quelques hommes de mérite, animés du désir d'être utiles, fondèrent en 1832, à Bruxelles, une école vétérinaire, depuis adoptée par l'État.

tandis que les trois écoles vétérinaires de France n'en délivrent que cent vingt, pour une population de trente-trois millions d'habitants. Je le demande, où est la proportion? Que deviendront, au bout de quelques années, tous ces jeunes médecins vétérinaires qui rencontreront sur les divers points du territoire des confrères déjà établis, investis de la confiance publique? La production ne dépasse-t-elle pas les besoins?

A l'aide des fermes expérimentales, dont j'ai parlé, plus d'encombrement; la carrière s'élargit sans mesure; vous ne faites pas seulement des médecins vétérinaires, vous créez une armée pacifique d'agronomes, dont les connaissances théoriques et pratiques changeront bientôt la face du pays, et porteront dans toutes nos localités les procédés de la science. Alors la Belgique n'aura plus rien à envier à la Grande-Bretagne; et les progrès indéfinis de son agriculture s'appuieront sur la propagation et l'amélioration des animaux domestiques, première base de la prospérité de l'agriculture.

Ce n'est ni un rêve, ni une utopie, il suffit de vouloir pour le réaliser; et je m'estimerai heureux d'y avoir contribué dans mon humble sphère, par la publication d'un livre que j'offre à mon pays comme un tribut de dévouement, aux habitants des campagnes comme un moyen de décupler leurs richesses.

LES ANIMAUX

DOMESTIQUES

CONSIDÉRÉS

SOUS LE RAPPORT DE LEUR CONSERVATION, DE LEUR AMÉLIORATION ET DE LA GUÉRISON DE LEURS MALADIES,

OU

GUIDE

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DU PROPRIÉTAIRE, DU FERMIER, DU CULTIVATEUR, DE L'ÉLEVEUR, DE L'ENGRAISSEUR, DU CHASSEUR, DE L'OFFICIER DE CAVALERIE, ETC., ETC.

Les animaux domestiques sont ceux que l'homme a domptés, qu'il fait vivre avec lui pour l'aider dans ses travaux, dans ses besoins, dans ses plaisirs, pour en tirer de la nourriture, des vêtements, des engrais, et auxquels il demande des services de tous les instants ainsi que des produits réguliers.

Avant d'aborder l'histoire spéciale de chaque animal domestique, il importe d'abord de définir la Classe à laquelle il appartient, de caractériser les Espèces, les Races, les Variétés, le Genre, et d'établir enfin les Catégories consacrées dans l'exploitation agricole.

Ces notions préliminaires m'épargneront beaucoup de répétitions oiseuses, en même temps elles ont l'avantage de fixer nettement mon sujet sous le rapport des généralités scientifiques.

CLASSES ZOOLOGIQUES.

Mammifères. — Première classe zoologique, l'homme en fait partie. Les mammifères sont *Vivipares*, c'est-à-dire qu'ils donnent le jour à des petits vivants qu'ils nourrissent à l'aide de mamelles. Ils ont le sang rouge et chaud; un cœur à deux ventricules; des poumons; un cerveau volumineux à corps calleux: cinq sens complets; un diaphragme musculaire entre la poitrine et la cavité abdominale, et sept vertèbres cervicales. (L'aï seul a neuf vertèbres).	Pachydermes, Solipèdes.	La race chevaline.
	Ruminants.	Race bovine. Race ovine. — caprine.
	Pachydermes à pieds fourchus.	Race porcine.
	Carnassiers domestiques.	Le chien. Le chat.
	Rongeurs.	Le lapin.
Oiseaux. *Ovipares.* — Ils pondent des œufs qui ont une coquille calcaire; ni lait ni mamelles; des poumons; point de diaphragme; cœur et sang comme chez les mammifères. Point de dents apparentes aux machoires appelées bec; des ailes, des plumes; un sternum en bateau, complétant l'appareil pour le vol; pour estomac un gésier; l'oreille sans pavillon; ces animaux dorment debout.	Gallinacés.	Poule. Dindon. Pintade. Pigeon. Paon.
	Passereaux.	Oiseaux de volière, serins, chardonnerets, linottes, rossignols, fauvettes.
	Palmipèdes.	Canard. Oie. Cygne.

Poissons. *Ovipares.* — Œufs sans coquille ni enveloppe albumineuse; fécondés sans accouplement; cœur imparfait; sang froid et rouge. Point de membres véritables, mais des nageoires toutes verticales en tiennent lieu. Corps nu ou écailleux. Le squelette va en décroissant de composition et de solidité au point d'être presque nul et réduit, dans les dernières espèces de la classe, à une colonne vertébrale cartilagineuse (1).	Etangs et viviers.	Carpes. — Brochets. — Tanches. — Perches. — Anguilles.
	Réservoirs d'eau vive.	Truites.
	Réservoirs d'eau salée.	Turbots.

(1) C'est afin de ne négliger aucune branche de produits que je me suis occupé des étangs, des viviers, des réservoirs d'eau vive et d'eau salée, des volières, des vers à soie, des vers à farine. Que mes compatriotes trouvent dans ce livre le moyen d'ajouter à leurs revenus quelques centaines de francs par an, j'aurai atteint mon but.

Je m'adresse, en effet, à toutes les localités différentes dont se compose notre beau pays; il importe que les intérêts de chacune d'elles se trouvent au moins indiqués dans un ouvrage destiné à devenir une véritable encyclopédie rurale. D'ailleurs, il n'est pas inutile de faire remarquer, même aux petits cultivateurs, que la variété et le nombre des branches d'exploitation sont pour eux la ressource la plus sûre contre les accidents et les fléaux qui peuvent atteindre telle ou telle partie de leur revenu. Plus l'échelle sera étendue, mieux ils se trouveront garantis contre des chances de ruine.

Mollusques. — Point de squelette; les muscles attachés à une peau molle, tantôt nue, tantôt recouverte d'une coquille de forme diverse. Chez ces animaux confusion du système nerveux dans les autres parties; aucun organe n'est protégé par une boîte osseuse; leur système nerveux se compose de plusieurs ganglions, petits cerveaux mis en rapport par des filets sensitifs. Les mollusques, dont les organes nutritifs et générateurs sont très-compliqués, selon les ordres auxquels ils appartiennent, paraissent ne posséder que deux sens : le tact et le goût; quelques-uns y joignent la vue. Ils respirent par des branchies. On compte quelquefois chez eux jusqu'à trois cœurs.	Réservoirs d'eau salée.	Huîtres. Moules.
Crustacés. — Cœur formé d'un ventricule charnu; sang blanc circulant; respiration par des branchies; antennes, ordinairement au nombre de quatre; plusieurs machoires ou mandibules transverses. Sexes séparés, ils sont ovipares.	Réservoirs d'eau salée et d'eau douce.	Crabes. Ecrevisses.

INSECTES. — Respiration par des trachées ; au lieu de sang un fluide lymphatique ; cœur nul. Division du corps en trois parties importantes : la tête qui supporte les antennes et des yeux à facettes ; le thorax où s'articulent six pattes, et les ailes au nombre de quatre ou de deux ; enfin l'abdomen contenant les principaux viscères. Séparation des sexes, mâle et femelle, accouplement qui produit des œufs. Étranges métamorphoses subies par les petits. Les insectes n'engendrent qu'une fois.

Abeille.

Ver à soie.

Ver à farine.

ESPÈCES.

On désigne sous le nom D'ESPÈCES les familles d'individus qui descendent les uns des autres par un mode direct et constant de génération, et qui se ressemblent entre eux beaucoup plus qu'ils ne ressemblent à d'autres. Les espèces sont durables ; ainsi, dans l'antiquité, les caractères zoologiques du cheval, du bœuf, étaient tels que nous les observons aujourd'hui.

RACES.

Cette dénomination embrasse l'ensemble d'individus dont la conformation et la manière d'être particulière établit une démarcation plus ou moins tranchée, entre eux et l'espèce de laquelle ils descendent. Les *races* sont des modifications ou des changements survenus dans

une *espèce* par l'effet de causes diverses, telles que l'influence de la nourriture, du sol, du climat, de la domesticité, de l'accouplement. Ces modifications obtenues dans les *espèces* et formant des *races*, se transmettent par voie de génération. Mais au fond les *races* sont peu durables; on ne les perpétue qu'à force de soins; elles tendent toujours à s'altérer, et ne subsistent que sous l'empire des causes qui les ont produites.

VARIÉTÉS.

Ce sont les particularités qui distinguent un ou plusieurs individus de la généralité de leur *espèce*. Dès qu'une *variété* se fixe dans une suite de générations, elle constitue une *race* nouvelle. Ainsi, les cornes sont un attribut distinctif de *l'espèce* bovine, et pourtant on est parvenu à obtenir en Écosse une *race* de bœufs sans cornes. Des différences purement individuelles ne constituent des *variétés* qu'autant qu'elles sont très-sensibles, très-apparentes, et qu'elles présentent d'ailleurs un intérêt réel; si les plus petites particularités suffisaient à créer des *variétés*, ces dernières égaleraient le nombre des individus; en effet, dans une *espèce* et même dans une *race;* il est rare de trouver deux individus d'une ressemblance parfaite.

GENRES.

Les naturalistes en groupant les *espèces* d'après un ou plusieurs caractères qui leur sont communs, en ont formé des *genres*. C'est ainsi qu'ils ont réuni le cheval et l'âne, le bœuf et le buffle, le chien et le loup, et qu'ils

Digitized by Google

ont dit : l'âne appartient au *genre* cheval ; le buffle, au *genre* bœuf; le loup, au *genre* chien.

Les *espèces* d'un même *genre* peuvent s'accoupler; mais presque toujours les produits qui en résultent sont inféconds, on les appelle animaux *hybrides* (1). Les produits de l'alliance entre deux *races* sont appelés *Métis*, ils se propagent facilement.

(1) Voir à l'article mulet, jumart, etc.

CATÉGORIES.

1° Bêtes de travail ou de trait, destinées aux travaux agricoles, à traîner les charriots, à porter, etc. : le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, le taureau et la vache.

2° Bêtes de rente ou de produit. Tels sont les animaux compris dans la première catégorie, qui, indépendamment des travaux qu'ils exécutent, sont tous susceptibles de donner des produits et des rentes. Il faut y joindre les moutons, le cochon, la chèvre, le lapin; les oiseaux de basse-cour, gallinacés et palmipèdes, poule, coq, poulet, dindon, dinde, canard, oie, cygne; les oiseaux de colombier, les pigeons; les oiseaux de volière; les poissons d'étangs, de viviers, de réservoirs d'eau vive et d'eau salée; les abeilles, les vers à soie, les vers à farine.

3° Bêtes de services : — Le chien et le chat qui se bornent à rendre des services. Pourtant le chien de chasse est une source de revenus pour celui qui l'élève et en fait un commerce, comme pour celui qui l'emploie.

RACE CHEVALINE.

CHEVAL. — ÉTALON. — JUMENT. — POULAIN.

HISTOIRE DU CHEVAL.

Le cheval (*equus caballus*) classe des *mammifères*, ordre des *pachydermes* (1) constitue à lui seul la famille des *solipèdes* (2); il est *monogastrique*, c'est-à-dire qu'il n'a qu'un estomac, et *herbivore*, ce qui contribue à la douceur de son caractère, à ses instincts sociaux.

Un double berceau, l'Asie et l'Afrique, semble à la fois le réclamer; là, les plus anciennes traditions nous le montrent contemporain de l'homme, dont les soins l'introduisirent plus tard en Europe. Quant à l'Amérique, elle ne le connut qu'avec un étonnement mêlé d'épouvante lorsque, à la suite des caravelles de Christophe Colomb, arrivèrent Fernand Cortès et François Pizarre avec cette petite troupe de cavaliers qui les seconda si puissamment dans la conquête du Mexique, du Pérou, du Chili.

L'histoire du cheval peut se diviser en deux sections bien distinctes; la première embrasse les destinées de cet animal en état de nature; la seconde section le considère en état de domesticité, dans ses rapports avec l'homme. Ici, le cheval rentre dans les annales des différents peuples sauvages ou civilisés qui l'ont utilisé pour leurs besoins domestiques, pour la chasse, pour la

(1) Pachydermes à cuir épais, des deux mots grecs : παχυς épais, δερμα cuir, peau.

(2) Solipèdes qui n'a qu'une corne au pied, des mots latins : *Solus pes.*

guerre, pour leurs travaux agricoles, pour leurs intérêts de commerce, d'industrie, pour leurs voyages et pour leurs plaisirs.

Le cheval en état de nature.

En état de nature, les chevaux vivaient et vivent encore sur plusieurs points du globe en bandes composées de plusieurs milliers d'individus.

Ces bandes errent en colonne compacte, dont la marche est *éclairée* par une espèce d'avant-garde qui *reconnaît* le danger, et accourt en *informer* le corps d'armée. La tribu nomade vient-elle à rencontrer des chevaux domestiques avec selle, mors, bride, c'est-à-dire avec la livrée de servitude imposée par l'homme, le cheval de la nature ne distingue plus son frère, il en a peur. Mais si les chevaux domestiques paissent dans les steppes de la Tartarie, ou dans les pampas de l'Amérique méridionale, dégagés de tout l'attirail qui atteste la domination d'un maître, alors les chevaux sauvages s'approchent, bondissent, jouent autour d'eux, et par leurs hennissements les engagent à ressaisir leur liberté; ils semblent leur dire : Venez au désert.

La bande obéit à un chef qui est toujours un cheval remarquable par la triple réunion de la force, du courage, de la beauté. Il marche environné d'un véritable sérail, se réservant pour ses plaisirs toutes les cavales, et ne permettant pas à un autre de les saillir.

Ce cheval-roi est jaloux en amour. Malheur à ses rivaux! Contre eux il engage de terribles combats que les cavales regardent d'un œil presque indifférent, quoiqu'elles en soient le prix; combats où la victoire se déclare d'abord pour le chef qui a l'avantage de l'expé-

rience. Cependant les années, en affaiblissant sa vigueur, augmentent celle de ses jeunes rivaux sous les coups desquels il finit par succomber. Quelquefois on lui fait grace de la vie; mais il perd son pouvoir, son sérail, tout ce qui constituait ses attributs souverains; monarque dépossédé, il va cacher sa déchéance dans les rangs de la bande; son heureux vainqueur lui succède, et commande à son tour.

Survient-il un ennemi? Des animaux carnassiers attaquent-ils la tribu nomade?

Soudain les chevaux se forment en cercle, plaçant leur tête au centre, et repoussant l'agression par des ruades.

L'ordre de bataille change dès que le cercle est forcé et que les adversaires y pénètrent; alors les têtes se dessinent à la circonférence, et les ruades continuent à l'intérieur.

La passion de l'amour peut seule exciter des combats entre les chevaux qui ne sont pas portés comme les animaux carnassiers à se disputer des lambeaux de chair, et dont les besoins sont très-faciles à satisfaire. — Que leur faut-il? — Un peu d'herbe, la mousse qui tapisse le tronc des arbres, l'écorce de ces mêmes arbres, ou de jeunes rameaux d'arbustes. Ils supportent la privation de nourriture avec beaucoup de résignation; mais il n'en est pas de même de la soif.

On voit souvent des bandes de chevaux qui errent à travers d'arides solitudes, saisies tout-à-coup d'une sorte de démence provoquée par le manque absolu d'eau. La contagion les frappe et se communique avec la rapidité de l'étincelle électrique; tous en sont atteints. Plus d'éclaireurs; plus de précautions; nulle discipline; le

chef a perdu son autorité. Chaque cheval galope au hasard, entraîné par sa furie. Si, à l'horizon se dessine un filet d'argent, indiquant un fleuve, toute la bande se précipite vers ces ondes qui bientôt rouleront dans leur cours de nombreuses victimes, noyées par l'impétuosité de leur élan. Mystérieux décret de la Providence de Dieu qui amène le retour de semblables accidents, sans doute afin de mettre des bornes à l'excès d'une production que rien n'entrave!

Ce cheval sauvage des steppes, appelé *Tarpan* dans la langue tartare, a une portée de vue extraordinaire, une finesse d'ouïe et d'odorat non moins remarquable; mais avec sa petite taille, sa grosse tête oreillarde au chanfrein droit, avec les longs poils qui lui garnissent le pourtour de la bouche et des naseaux, avec sa robe ordinairement *isabelle* ou *gris* de *souris*, parfois *blanche*, il est loin d'égaler le cheval domestique sous le rapport de la pureté, de l'élégance des formes, de la vigueur et de la vitesse, de la variété de robes, enfin de la longévité, toutes choses qui constituent autant de conquêtes obtenues par l'homme.

Un éloquent écrivain, Buffon, a méconnu ces différences, si profondément tranchées. A l'entendre, le cheval sauvage l'emporte en beauté, en force, en grace, en vitesse. — « Voyez, dit Buffon, ces chevaux qui se »sont multipliés dans les contrées de l'Amérique espa»gnole, et qui vivent en chevaux libres. »

Le terme de comparaison n'est pas heureusement choisi. Les chevaux des pampas sont aussi dégénérés des magnifiques coursiers barbes, andaloux, arabes, amenés dans ces contrées par Cortès et Pizarre, ils en sont aussi dégénérés que les *Gaouchos* qui leur jettent le

lasso (1) sont éloignés du degré de civilisation et de prospérité dont jouissaient leurs ancêtres dans ces admirables établissements du Paraguay, fondés par les Jésuites sous le nom de *Rédemptions*, et qui réalisaient la république chrétienne. L'esprit philosophique du dix-huitième siècle a traversé les mers pour aller frapper cette société-modèle; les hommes sont retournés à la Barbarie; les animaux à la Nature; les uns et les autres sont aujourd'hui sur la même ligne.

Le cheval des pampas, malgré la noblesse de sa récente origine, avec sa robe *baie-chatain*, ne vaut guère mieux que le *Tarpan* du cosaque; on retrouve chez lui le sang Arabe au degré d'altération qu'offre le cheval à demi sauvage de la *Camargue* (2).

Le cheval en état de domesticité.

Il est difficile de préciser le jour où l'homme dompta le cheval pour le soumettre à ses caprices, pour en faire son compagnon de chasse et de guerre, pour le rendre l'auxiliaire de ses travaux; à dater de ce jour, l'éduca-

(1) Le *lasso* est une longue courroie de cuir que le Gaoucho fixe par une extrémité à la selle de son cheval, et qui, de l'autre côté, est terminée par un nœud coulant; il lance ce nœud autour du cou d'un cheval sauvage qui a été enfermé dans un *coral*, enclos circulaire; au moyen d'une autre corde on renverse le cheval, on lui met dans la bouche une courroie en guise de bride, on le selle, et un Gaoucho armé de longs éperons le monte; après une vaine résistance l'animal obéit, galope pendant plusieurs heures, et son cavalier ne le ramène qu'épuisé de fatigue mais parfaitement dompté, au *coral* d'où il ne cherche plus à sortir.

(2) Voyez plus loin les différentes races de chevaux avec leur histoire et leur description spéciales.

tion perfectionna constamment les instincts et les formes de la race chevaline.

Le Scythe et l'Arabe en Asie, le Numide en Afrique, tels furent les premiers écuyers, ceux qui, avant des peuples beaucoup plus civilisés, eurent l'idée toute simple, toute naturelle d'enfourcher le cheval. Ils le montèrent d'abord à poil, en le gouvernant avec un mors en bois, puis ils jetèrent sur son dos une couverture de laine.

Il paraît que les nations les plus florissantes de l'antiquité n'eurent pas, comme les Scythes, les Arabes et les Numides, la pensée d'enfourcher le cheval. Cependant, cet animal était très-répandu en Ethiopie, en Egypte, en Grèce, en Phénicie; mais les vieux monuments de l'architecture nous montrent dans leurs bas-reliefs des chars de guerre attelés de deux chevaux.

Ces chars, de forme basse, et extrêmement légers, étaient armés de faulx, dont les lames, disposées horizontalement de chaque côté de l'essieu, faisaient leur moisson sanglante à travers les rangs pressés des troupes ennemies. Deux hommes montaient ordinairement sur ces chars, l'un pour combattre de loin avec le javelot, de près avec la lance et l'épée; l'autre pour diriger les coursiers à l'aide d'un cavesson.

La Bible et les historiens les plus anciens s'accordent tous à signaler cette manière de combattre comme antérieure à la cavalerie proprement dite; pourtant nous trouvons chez les Grecs la fable des *Centaures*, monstres moitié homme, moitié cheval, que l'ignorance populaire considéra d'abord comme un seul être. Sans doute, les Scythes y avaient donné lieu en ravageant à cheval les frontières de la Thrace d'où la renommée porta dans toute la Grèce le bruit de l'apparition des *Centaures*.

On comprend que l'emploi des chars de guerre entraîna nécessairement l'usage des charriots appliqués aux voyages, au transport des récoltes, des marchandises exploitées par le commerce, des produits de l'industrie, des bagages d'une armée, en un mot à tous les genres de services auxquels pouvait se prêter le système des roues et des essieux.

Eh bien! par une anomalie assez difficile à expliquer, les mêmes peuples qui avaient des charriots de transport et des chars de guerre, n'attelaient pas le cheval à la charrue; ils se servaient exclusivement du bœuf adoré en Egypte, sous le nom d'Apis, par la reconnaissance du laboureur, et que les poésies d'Hésiode nous représentent comme l'espoir de la moisson, comme le compagnon et l'auxiliaire de l'homme des champs.

Toutefois le cheval grandit en importance avec les progrès de la civilisation, et surtout avec les services que cet animal rendait à la guerre. L'usage des chars continua, mais peu à peu la tactique changea, et on finit par leur préférer la cavalerie (1).

Les Perses avaient donné l'exemple, les Grecs le suivirent à leur tour. Mais chez les Grecs, le cheval vainqueur dans les jeux olympiques fut l'objet des hymnes de Pindare; ce cheval était toujours attelé à un char.

Ce qui contribuait à maintenir l'usage des chars, à les faire préférer à l'exercice de l'équitation, c'était le manque de selle et d'étriers qui, à ce qu'il paraît, furent ignorés des Grecs et des Romains ainsi que de tous les

(1) Voyez plus loin à l'article du *cheval destiné à la cavalerie* un tableau historique des différents corps de cavalerie dans l'antiquité, au moyen-âge, dans les temps modernes et de nos jours, chez les principaux peuples civilisés.

peuples appartenant à la haute antiquité. Il en résultait de graves inconvénients pour les cavaliers auxquels les jambes pendantes causaient assez généralement des hernies.

Les Barbares du nord connurent les premiers l'emploi de la selle et de l'étrier ; ils le révélèrent à l'empire romain qui succombait sous son propre poids, qui, selon la parole de la Bible, allait être partagé en lambeaux par les quatre vents du ciel. Ces Barbares, il est vrai, passaient leur existence entière à cheval. Tels parurent les sept cent mille Huns qui s'élançaient sur les pas d'Attila, du *fléau de Dieu.*

La vieille fable du Centaure semblait se renouveler ; l'homme était collé au cheval ; il dormait en selle; il y mangeait; il y passait littéralement ses jours et ses nuits. Le lambeau de viande qu'il déchirait pour sa nourriture, il le faisait mortifier un instant entre les flancs de son cheval et le cuir de sa selle.

Puis une révolution complète s'opéra dans les mœurs des peuples à la suite de l'invasion des Barbares. Les antiques chaussées tyriennes, les voies romaines disparurent faute d'entretien ; l'usage des chars devint de jour en jour plus difficile. On s'accoutuma à ne plus aller qu'à cheval. Les dimensions des ponts construits au moyen-âge, et les rues qui datent de la même époque en font foi. Un char ne pouvait y passer. La noblesse surtout fit du cheval son attribut distinctif. Sous ce rapport, on n'a pas assez apprécié les services rendus par les mœurs féodales à l'amélioration de la race chevaline. Les croisades, en précipitant l'Europe sur l'Asie, en mettant chaque jour les guerriers chrétiens aux prises avec les Arabes, les Maures, les Turcomans, les Sarra-

sins, les Kurdes, peuples qui combattaient presque tous à cheval, les croisades enrichirent l'Europe des races les plus belles, les plus estimées.

La *Chevalerie*, cette institution généreuse, cette famille héroïque dans la grande famille aristocratique, devint un perpétuel hommage rendu au bel animal dont le nom servit à caractériser les hommes d'élite qui chaussaient l'éperon doré. Et quand la chevalerie tomba devant l'invention de la poudre de mine, un nouveau système de guerre et l'invasion toujours croissante des besoins du luxe multiplièrent à l'infini l'usage du cheval, dont l'amélioration est devenue de nos jours, dans ses nombreuses applications, l'objet de la constante sollicitude des gouvernements (1).

CARACTÈRES ZOOLOGIQUES DU CHEVAL.

1° Pieds terminés par un seul doigt (monodactyle), et un seul ongle (solipède), qui constitue le *sabot*, espèce de boîte cornée, de forme semi-circulaire.

2° Trois sortes de dents : douze *incisives*, quatre *canines*, appelées communément *crochets*, vingt-quatre *molaires* ou *machelières*.

Les femelles ont rarement des *crochets*.

3° Espace libre, nommé *barres*, entre les dents *molaires* et les *crochets*, ou les *incisives* quand il n'y a pas de *crochets ;* le mors repose sur les barres.

4° Les dents *molaires* sont carrées, elles présentent des sillons sur leur face et des croissants sur leur couronne.

(1) Voyez l'article Haras chez les principales nations anciennes et modernes.

5° Deux mamelles inguinales (aux aines), chez les femelles.

6° Estomac unique, peu volumineux, et conformé de manière à rendre le vomissement très-difficile, sinon impossible; intestins larges, le cœcum est particulièrement d'un grand diamètre.

7° Queue recouverte de longs crins, de l'origine à la pointe.

SENS. — VOIX. — MODE DE GÉNÉRATION. — MŒURS A L'ÉTAT DE NATURE.

Le cheval est merveilleusement partagé sous le rapport des sens. Sa vue porte fort loin dans la direction horizontale, et ses yeux sont placés de telle sorte qu'il aperçoit les objets même en pâturant ; sans être un animal nocturne, il y voit bien mieux que l'homme pendant l'obscurité, et le guide en évitant les dangers avec un instinct presque infaillible. La longueur et la mobilité de ses oreilles (*conques auriculaires*) contribuent à l'extrême finesse de son ouie. Ses fosses nasales sont larges, elles admettent les molécules odorantes de manière à distinguer à une très-grande distance la présence de la jument ou l'existence d'une source d'eau. Cette délicatesse d'odorat entraîne quelque susceptibilité pour les exhalaisons fétides. Ainsi le cheval redoute les émanations que dégage même le cadavre de l'homme.

Le cheval l'emporte sur les autres animaux herbivores par la répugnance que lui inspire toute nourriture avariée et d'un goût étrange. Ses lèvres sont douées d'un tact exquis, elles lui servent à ramasser et à apprécier les aliments. Des muscles sous-cutanés donnent à son cuir une mobilité très-grande, et la faculté de

chasser les insectes qui l'incommodent, au moyen d'une espèce de frémissement volontaire.

Ses hennissements, toujours en harmonie avec ses sensations, ses désirs, ses passions, offrent cinq caractères d'expression nettement tranchés.

1° Dans la joie, il hennit sur un ton de plus en plus aigu ; en même temps il bondit, il rue, mais d'une manière inoffensive.

2° L'amour sexuel, l'affection à son maître, il les exprime par des accents prolongés et dont la gravité va en augmentant.

3° Pour la colère, un hennissement bref, strident, entrecoupé, accompagné de ruades; il cherche alors à frapper avec les pieds de devant, et même à mordre.

4° La peur se trahit par des sons rauques et graves qui viennent des naseaux, aussi brefs que les accents de la colère.

5° Dans la douleur, ses gémissements ressemblent à une toux étouffée en rapport avec les mouvements de la respiration.

La voix du mâle a beaucoup plus de sonorité que celle de la femelle. Il est à remarquer que les hennissements arrachés par la joie et le désir caractérisent les races les plus nobles. Le cheval châtré se rapproche à cet égard de la femelle ; il hennit rarement, et sa voix manque de force et d'étendue (1).

Je ne fais pas un cours d'anatomie, et je renvoie les hommes spéciaux aux ouvrages qui s'occupent de cette importante branche de l'art. Pourtant, je dois donner

(1) Voyez pour les Allures la conformation extérieure du cheval, ses qualités, ses défauts, etc.

ici quelques explications sur les organes et sur les moyens par lesquels a lieu la reproduction ; au fait, l'acte régénérateur en lui même a besoin, chez les animaux domestiques, de la direction éclairée de la science. Toutefois j'aborderai ce sujet avec une gravité mêlée de réserve qui m'aidera à épurer une question délicate, question qui mérite d'être considérée comme une des plus hautes manifestations de la puissance divine, laquelle a enveloppé le mystère de la génération de voiles que la main de la science ne doit écarter qu'avec précaution.

L'importante fonction de la reproduction de l'espèce est confiée chez le cheval et la jument à des organes distincts, dont le concours est nécessaire à la naissance du nouvel individu, appelé *poulain*. L'un de ces appareils d'organes est chargé de la *production;* l'autre, de la *fécondation* du germe. Le premier, appareil femelle, se compose de la *vulve*, du *vagin*, de *l'utérus*, des *trompes*, des *ovaires*, des *mamelles;* le second, appareil mâle, comprend les *testicules*, le *pénis*, et les *vésicules séminales*.

A l'instant du rapprochement des deux sexes, l'orgasme vénérien chez la jument précède et favorise l'action du fluide vivifiant de l'étalon; ce fluide pénètre jusqu'à l'*ovaire*, et féconde le germe qui prend alors le nom d'*ovule*, lequel se détache pour se diriger par la *trompe* vers l'*utérus;* là, se fixant à l'un des points de la surface interne de cet organe protecteur, il y contracte des adhérences vasculaires pour se nourrir ; ainsi commence la vie fœtale du poulain.

Le poulain-fœtus se développe au sein d'une membrane sphéroïdale, dont les dimensions s'accroissent avec lui; il grandit dans une masse liquide qui l'enve-

loppe, le protège et facilite ses mouvements; il y complète son organisation, et après une période qui varie, quelquefois 287 jours, plus souvent 330 (c'est-à-dire onze mois avec quelques jours en sus), enfin dans des cas bien rares au bout de 419 jours, l'organe dépositaire se contracte, et rejette le poulain avec effort et douleur hors du sein maternel.

Alors commence la vie réelle du poulain; pubère à un an, cheval à l'époque où sa dentition est complète, il prolonge sa carrière jusqu'à vingt-cinq, trente années et même au-delà (1).

Tous ces derniers détails s'appliquent au cheval en état de domesticité.

Le cheval de la nature qui erre dans les déserts a une puberté plus tardive, quoiqu'il vive moins longtemps; d'ailleurs le roi de la bande l'empêche d'approcher des cavales; jalousie essentiellement tutélaire et qui émane des décrets conservateurs de Dieu : car elle s'oppose à la dégénérescence de l'espèce, en ne permettant pas à un cheval trop jeune de se reproduire dans une progéniture chétive et misérable. Ces instincts primitifs sont si fortement gravés chez le cheval, que lorsque des chevaux domestiques, abandonnant leurs maîtres, s'associent aux destinées d'une bande errante, ils en devinent et en adoptent de suite les mœurs, on dirait qu'ils agissent par souvenir; et c'est là ce qui rend le cheval de guerre si docile à l'existence commune de l'escadron, il y retrouve les habitudes natives de son espèce.

(1) Voir à la fin du chapitre, les paragraphes relatifs à la conception, la gestation, ses signes, sa durée, le part et l'éducation du poulain, etc.

CONFORMATION EXTÉRIEURE DU CHEVAL.

QUALITÉS. — DÉFAUTS.

L'étude de la conformation extérieure du cheval a une très-grande importance, d'abord parce qu'il est essentiel de connaître les formes apparentes de l'animal que l'on emploie; ensuite parce que à cette connaissance se rattache l'appréciation de ses qualités, la révélation de ses défauts; enfin parce que c'est le seul moyen de résoudre un problème d'économie agricole et industrielle qui touche à nos intérêts sociaux. Effectivement la conformation extérieure du cheval détermine le choix du service auquel il faut l'appliquer; elle aide encore à fixer la valeur d'argent et la durée de travaux qu'il peut produire.

Le célèbre Bourgelat, dont la parole fait toujours autorité en matière d'hippiatrique, divise le corps du cheval en *trois parties :* 1° L'AVANT-MAIN; 2° LE CORPS OU COFFRE; 3° L'ARRIÈRE-MAIN.

L'AVANT-MAIN comprend la *tête;* le *cou* (encolure); le *garrot;* le *poitrail;* les *épaules*, et les *membres de devant* ou *extrémités antérieures.*

LE CORPS comprend le *dos;* les *reins;* les *côtes;* le *ventre;* les *flancs;* les *parties externes de la génération* chez le cheval, et les *mamelles* chez la jument.

L'ARRIÈRE-MAIN présente la *croupe;* les *hanches;* les *fesses;* la *queue;* l'*anus;* la *vulve* dans la jument; et les *membres de derrière* ou *extrémités postérieures.*

Les organes sexuels ne constituent pas toute la différence qui existe entre le cheval et la jument; il y a encore une distinction bien nette qui résulte de l'examen

des formes; lesquelles chez la jument se dessinent au contour, à cause d'une plus grande quantité de tissu cellulaire qui efface les saillies, et arrondit les formes en leur donnant quelque chose de plus gracieux.

La tête du cheval se subdivise en *nuque; oreilles; toupet; front; tempes; salières; sourcils*; *paupières; yeux; front; chanfrein; joues; naseaux*; *bout du nez; lèvres; bouche; barres; menton*; *barbe; ganache; auge.*

La *tête* mérite d'abord une attention spéciale; comme *conformation*, elle indique la race de l'animal; comme *expression* elle révèle ses passions, ses qualités, ses défauts. Pour être bien conformée, la tête doit offrir la forme d'une pyramide quadrangulaire, tronquée dans la partie inférieure, dont la face antérieure, légèrement arrondie sur le chanfrein, et plane à la partie supérieure, est aussi large que possible dans son étendue. La face postérieure (*auge*), doit être concave, profonde, nette, sans le moindre engorgement. Les faces latérales, sous une peau fine, laisseront paraître les éminences anguleuses des os, les saillies arrondies des muscles ainsi que les vaisseaux sous-cutanés. Il faut que les oreilles s'élèvent droites, hardies, mobiles; que les yeux se détachent à fleur de tête, pleins de feu, clairs et vifs; que la ganache soit décharnée; les naseaux ouverts; la bouche à demi-fendue; la tête sera dite bien attachée lorsqu'elle ne sera pas confondue avec l'encolure. Il n'y a rien d'arbitraire dans ces détails; car la beauté caractérise la bonté, c'est-à-dire la vigueur du cheval, chez lequel la réunion des formes que je viens d'indiquer implique la conformation régulière et parfaite des organes respiratoires. De là découlent toute l'harmonie du corps, le magnifique développement des muscles, la libre circu-

lation du sang, et l'excitation énergique qui en est la conséquence.

Quant à l'expression, ou pour mieux dire, à la physionomie, c'est la tête qui en est le siége. Cette physionomie, miroir du caractère, se trahit par le langage des yeux, par le jeu mobile des oreilles, des naseaux, des lèvres, qui font que l'Observateur finit par lire sur une tête de cheval comme sur une figure d'homme.

On désigne par les noms de *tête camuse*, et de *tête de rhinocéros*, celles qui sont déprimées, la première sur le front au niveau des yeux, la seconde transversalement sur le chanfrein ; pourtant les cavités nasales y sont presque aussi larges que dans la tête carrée. Cette défectuosité apparente nuit donc seulement à la beauté, mais elle ne fait rien à la bonté de l'animal et aux services qu'il rend.

Il en résulte dès lors une diminution dans le prix de vente pour une bête de luxe.

Tête de lièvre; rapprochement des oreilles, indice d'une grande disposition à la peur, étroitesse du front et du chanfrein.

Tête busquée; courbure du chanfrein sur toute la face.

Tête moutonnée ; partie supérieure de la tête cintrée comme celle du mouton.

Tête conique. Les dimensions resserrées de l'extrémité inférieure disposent au *cornage* par la gêne imprimée à la respiration.

Ces quatre formes de tête sont défectueuses ; en effet elles entraînent vice de construction dans les fosses nasales.

Tête de vielle ; on désigne ainsi les têtes qui offrent depuis la nuque jusqu'à la réunion des lèvres une longueur et une largeur exagérées, et on les compare à cet instrument aux sons nasillards qui est le gague-pain des

enfants de la Savoie. Le défaut de développement des muscles et l'étroitesse des cavités nasales se rencontrent dans cette forme de tête, doublement défectueuse.

Tête empatée. — Dessin incorrect des os et des muscles, relâchement des chairs, abondance du tissu cellulaire, ensemble sans grace qui dénote un tempéramment mou, lymphatique.

La position de la tête du cheval doit être oblique, c'est-à-dire le bout du nez en avant, de manière à former avec l'horizon un angle de 45 degrés.

Lorsqu'il relève trop la tête, il tombe dans le défaut que l'on appelle *porter au vent*, ce qui peut déplacer le mors, et le faire glisser sous les dents molaires de sorte que le cheval n'obéit plus à la main du cavalier, s'emporte sans pouvoir être guidé, et *prend le mors aux dents*, selon l'expression vulgaire.

Un autre défaut qui sans être aussi dangereux déprécie l'animal, est celui qui consiste à porter la tête trop rapprochée du poitrail. Le cheval risque alors de *s'armer*, c'est-à-dire de se soustraire à l'action du mors qui abandonne les barres. Le mot *s'encapuchonner* rend assez bien cette attitude que les statuaires ont trop souvent donnée à leurs chevaux de marbre et de bronze pour ne pas assez avoir étudié la belle conformation du noble animal qu'ils devaient reproduire.

Les chevaux qui ont le défaut de s'encapuchonner, présentent le retour fréquent du *cornage*, maladie qui résulte de la flexion à angle droit du larynx et de la trachée artère, de façon que l'air n'entre dans les voies respiratoires et n'en sort qu'avec bruit.

La nuque doit être saillante, mais un peu déprimée dans la partie postérieure; il faut quand on achète un

cheval, s'assurer qu'elle n'est ni abcédée, ni cicatrisée; car la nuque est le siége d'une affection appelée *Testudo*, vulgairement la *taupe*, qui produit des fistules dans l'épaisseur du cou, et peut avoir pour résultat la destruction de l'origine du ligament cervical.

Les oreilles. — Avec les yeux c'est la partie de la tête qui contribue le plus au jeu de la physionomie. Chez les chevaux de race, elles sont bien proportionnées, plantées à peu de distance sans être trop rapprochées, diaphanes et libres dans leurs mouvements, *hardies* par leur direction (les pointes tendues en avant). Que l'on ne s'y méprenne pas; il ne s'agit pas seulement d'une beauté de convention, d'un simple agrément physique; les oreilles ont encore d'importantes révélations à faire sur le caractère du cheval, sur les sensations qui l'agitent. Ainsi quand l'animal veut ruer ou mordre, il abaisse ses oreilles en arrière de manière à les effacer presqu'entièrement en les repliant vers l'encolure; c'est l'éclair précurseur de la foudre. Se meuvent-elles en tous sens, sous l'influence de l'inquiétude, de l'incertitude, c'est l'indice infaillible de la faiblesse de la vue. Si le cheval est aveugle, il supplée par le sens de l'ouïe au sens qu'il a perdu. Les yeux restent quelquefois nets et clairs; rien ne trahit la cécité, il faut donc s'attacher à examiner les mouvements des oreilles. Règle générale, dès que la conque auriculaire se tourne en avant comme pour percevoir une plus grande quantité de son, et que les jambes de devant se relèvent fortement afin d'éviter les obstacles (action de *trousser*); dans ce cas, le cheval est aveugle, il s'efforce de voir par l'ouïe (1).

(1) Un paragraphe spécial est consacré plus loin à la *manière de s'assurer de l'intégrité de la vue.*

Souvent encore le cheval de selle ou de trait porte une oreille en avant, l'autre repliée en arrière; alors cavalier et conducteur doivent prendre garde : car l'animal médite un écart ou quelque autre acte dangereux.

Les oreilles peuvent être atteintes d'écoulements et de surdité plus ou moins intense; et cela diminue considérablement le prix d'un cheval. On soupçonne la surdité par l'immobilité des oreilles, ce qui donne à l'animal un air lourd et endormi; on en acquiert la certitude par son insensibilité au claquement du fouet, à l'appel de la trompette, au son d'une cloche de bronze, à la détonation d'une arme à feu.

Un cheval avec les oreilles coupées s'appelle *moineau;* oreilles et queue coupées, *courteaud;* avec de trop longues oreilles, *oreillard;* lorsqu'elles sont larges et plates, *clabaud;* si elles tombent, on les désigne par les mots *oreilles de cochon.* La vieille locution de *boiter de l'oreille*, appliquée à un cheval qui baisse et relève continuellement la tête, en boitant, est impropre; en effet entre les membres antérieurs et les oreilles, il n'y a aucune relation.

Le toupet. — Bouquet de poils qui, se détachant de la crinière entre les deux oreilles, flottent sur le front. Le toupet, très-long chez les chevaux sauvages, protège le front contre l'action des rayons solaires, et les yeux contre la poussière.

Le front. — Partie supérieure et antérieure de la tête; par la longueur de ses dimensions, et avec un léger enfoncement au centre, le front indique un cerveau volumineux, ce qui annonce l'intelligence du cheval, et par conséquent, son aptitude à tous les genres de travaux. On peut appliquer cette remarque aux chevaux les mieux dressés pour les exercices des cirques olympiques.

Les tempes ont pour base l'articulation de la machoire avec l'os temporal. Bombées et saillantes, elles donnent de la grace à la tête en la rendant plus large; mais l'excès de développement de cette partie implique méchanceté.

Les salières. — Excavations plus ou moins profondes, situées au-dessus des yeux; il y a erreur à croire que leur enfoncement annonce la vieillesse; c'est seulement une imperfection sous le rapport de la beauté.

Les sourcils, placés entre les salières et les yeux, ont pour office de s'opposer à l'écoulement de la transpiration sur le globe de l'œil. Dès lors, un cheval privé de sourcils sera plus exposé à l'ophtalmie.

Les paupières, rideaux mobiles, divisés en partie inférieure et supérieure, tendus devant les yeux afin de les préserver de l'effet trop ardent du soleil, ou de la rencontre des corps qui voltigent dans l'air; le degré de leur écartement détermine la beauté de l'œil qui, trop petit, s'appelle *œil de cochon;* trop grand, *œil de bœuf.* Mais, indépendamment du plus ou moins d'écartement, les paupières présentent des défectuosités bien graves. Ainsi lorsque le bord de l'une d'elles, renversé intérieurement, froisse le globe de l'œil avec la pointe des cils dont elle est armée; ainsi encore dans le cas où l'éraillement du bord de la paupière laisse à nu une partie de la *conjonctive* (1), laquelle s'irrite et s'enflamme à l'action de la lumière et au contact de l'air. De ces deux causes proviennent de dangereuses ophtalmies. En s'élevant et s'abaissant tour à tour, les paupières étendent, sur la surface de l'œil, les larmes qui en mouillent la partie

(1) *Conjonctive*, membrane muqueuse qui tapisse la surface de l'œil.

antérieure; mais ces larmes, altérées par l'inflammation, finissent par excorier l'angle nasal de la paupière inférieure. Quand la paupière est malade, sans même que l'organe de la vue souffre précisément, la membrane muqueuse qui la tapisse à l'intérieur, de rosée, devient rouge; les vaisseaux sanguins, dont les ramifications circulent sur la surface, s'injectent, et d'abondantes larmes coulent sur le chanfrein. Régulière et continue, cette affection s'aperçoit de suite, mais lorsqu'elles est périodique, quelque temps de repos fait disparaître les symptômes trop évidents; il n'y a alors dans ces moments d'intermittence, que l'excoriation de l'angle nasal qui subsiste à la paupière inférieure, et qui puisse éveiller les soupçons de l'acheteur.

Les yeux. — Égalité de dimension dans les yeux : car l'inégalité est presque toujours le résultat d'une maladie qui rétrécit l'œil qu'elle a atteint; intégrité des membranes, transparence des humeurs, régularité des mouvements de l'iris (1), absence de tous signes maladifs : voilà les premières conditions à examiner pour l'organe de la vue. Tout cela constitue la bonté des yeux; pour leur beauté, elle dépend de la position à fleur de tête, de leur grandeur sans exagération, de leur vivacité qui décèle toujours un animal de noble race, enfin de cette teinte brillante d'un bleu opale qui semble le miroir des passions.

De même que chez l'homme, le globe oculaire du

(1) *Iris*, membrane qui sépare le globe de l'œil en deux parties, *chambre antérieure* et *chambre postérieure*. L'iris laisse apercevoir dans son centre une ouverture, appelée *pupille;* la couleur de l'iris est ordinairement de la nuance de la robe du cheval.

cheval, trop concave, détermine la *myopie* (myope qui ne voit que de près); trop convexe, la *presbytie* (presbyte qui ne voit que de loin), défauts également nuisibles, surtout pour le cheval de guerre.

Je me contenterai de citer ici la *fistule lacrymale*, *l'onglet*, *l'ophtalmie*, la *fluxion périodique*, la *cataracte*, la *goutte sereine* (*amaurose*), les *taies* et *l'albugo*, comme les maladies auxquelles les yeux sont principalement sujets; quant aux moyens de reconnaître les affections et de les combattre, il en sera question lorsque je m'occuperai des maladies du cheval.

Il arrive parfois que l'iris présente une série de lignes circulaires, de couleur blanchâtre mêlée de bleu; la vue n'en souffre pas, mais on désigne, par le mot *d'œil verron*, cette particularité qui nuit seulement à la beauté de l'animal.

Le chanfrein, partie antérieure de la tête, s'étendant depuis les sourcils jusqu'aux naseaux, doit être légèrement arrondi d'un côté à l'autre, mais aplati de haut en bas.

Il faut bien se garder d'attacher les chevaux quand ils sont jeunes, parce que la muserole exerce une dépression sur la partie inférieure du chanfrein, dont les os sont encore trop cartilagineux, et qu'il peut en résulter gêne dans la respiration.

Les joues, parties latérales de la tête, s'étendant des tempes aux lèvres, seront sèches et recouvertes d'une peau fine chez les chevaux généreux de noble origine. On dit communément que l'animal *fait grenier* ou *magasin* lorsque des matières alimentaires s'accumulent entre la face interne des joues et l'arcade dentaire, ce qui est trahi par une tuméfaction longitudinale. Cette accumulation d'aliments, signe de la carie des dents, absorbe

inutilement la salive, et cause une véritable infection qui va jusqu'à fatiguer les chevaux placés dans le voisinage. En même temps la perte constante de la substance salivaire est un principe de dépérissement et de maigreur.

Les naseaux ne seront pas fendillés, mais parfaitement ouverts. Ce sont les orifices extérieurs des cavités nasales que bordent deux lèvres mobiles superposées, dont les réunions portent le nom de *commissures*. Les dimensions des naseaux répondent toujours à celles des fosses nasales; largement dilatés, ils doivent être revêtus d'une membrane rosée qu'humecte un fluide visqueux, clair, limpide, peu abondant; ils donneront passage à un volume égal d'air, et cela sans bruit. La membrane nasale varie de couleur, et le liquide qu'elle sécrète change de nature, sous l'influence d'affections morbides. Alors le *mucus* épaissi adhère aux aîles du nez, ce que l'on qualifie en disant qu'un cheval *jette*. Les naseaux sont encore exposés à l'atteinte de *polypes*, vulgairement nommés *souris*, mal qui rend les chevaux *corneurs* ou *cornards*, et leur donne le *halley*. Il importe de bien examiner l'état et les dimensions des naseaux.

Le bout du nez, situé entre les deux naseaux, trahit souvent la faiblesse des membres antérieurs, par les excoriations ou les cicatrices qu'il porte, et qui proviennent des fréquentes chûtes de l'animal. De volume médiocre, le bout du nez ne doit pas être pourtant trop petit; car son exiguité gênerait la dilatation des naseaux, et par conséquent la respiration durant une course rapide.

Les lèvres. — Supérieure et inférieure, elles ferment la cavité de la bouche, et leur réunion se nomme *commissures*. Il est bien qu'elles soient ordinairement fermées,

sans être ni épaisses ni calleuses. La lèvre inférieure, lorsqu'elle pend, devient baveuse, et le cheval perdant ainsi beaucoup de salive, se trouve troublé dans sa digestion. Cette même lèvre inférieure servant de point d'appui au mors, mérite une attention spéciale; trop épaisse, elle annulle pour les barres l'action du mors; trop mince, elle n'offre pas assez de résistance. Dans le premier cas, la bouche est dure, dans le second, elle devient trop sensible. Enfin les lèvres seront bien fendues sans excès.

La bouche. — C'est une des parties les plus importantes du cheval, car de sa conformation dépend la faculté de le guider. La bouche ne sera ni trop grande ni trop petite (1).

Le menton. — Éminence située immédiatement au-dessous des lèvres, ayant pour base l'apophyse géni. Le menton est revêtu de poils longs qui peuvent passer pour un appendice du tact, et s'appellent *barbe;* le menton ne sera ni charnu ni calleux afin de garder une sensibilité indispensable à l'action de la gourmette.

La ganache, sèche et large sans excès, se détachant en relief sur la parotide, contribue aux belles dimensions de la tête; elle est formée par la courbure de l'os maxillaire inférieur. L'exagération du volume de la ganache donne à l'animal l'air lourd et pesant, de là est venu l'expression triviale de *ganache*, dont on se sert pour caractériser les hommes d'intelligence paresseuse.

L'auge. — Excavation triangulaire située entre l'écartement des branches de l'os maxillaire inférieur. Cette

(1) Pour les parties intérieures de la bouche, c'est-à-dire pour la langue, le palais, les dents et les barres, etc. : Voir le paragraphe spécial consacré à la *dentition*.

région sera profonde, évidée et nette, tout engorgement dénote maladie, on dit alors que le cheval est *glandé*.

L'ENCOLURE : région de l'avant-main qui s'étend de la tête jusqu'au garrot pour la partie supérieure, jusqu'au poitrail pour la partie inférieure. On a dit avec raison que l'encolure, par l'élégance de ses contours et la pureté de son dessin, donnait à l'animal de la grace, de la noblesse et de la beauté. Pourtant ces contours et ce dessin varient suivant les races. Mais l'encolure la plus généralement recherchée, que l'on peut considérer comme type, s'appelle *rouée*. En voici la forme : le bord supérieur dont s'échappe la crinière, se détache en ligne droite du garrot et se cintre légèrement en se rapprochant de la tête, tandis que le bord inférieur se prolonge sans courbure, du poitrail à l'auge. L'encolure rouée ou *cou de cygne* donne à la tête une attitude perpendiculaire extrêmement favorable à l'action de l'embouchure; au contraire le *cou de cerf* présente des formes diamétralement opposées, c'est la partie inférieure qui est cintrée.

La longueur et le volume de cette région doivent être en parfaite harmonie avec les autres parties du corps, afin que l'impression du mors leur soit communiquée instantanément ; ce qui n'arriverait pas avec un prolongement excessif de l'encolure.

Si elle est trop courte, il en résulte plusieurs inconvénients, l'animal manque de souplesse, et ses mouvements ont une raideur uniforme qui pèse à la main et brise les allures. Toutefois le développement musculaire exagéré de l'encolure est une qualité pour le cheval de roulier, comme pour tous ceux qui sont destinés à de rudes travaux : car leur propre poids agit sur le collier

en même temps que la force musculaire leur sert à traîner un fardeau.

Les vaisseaux sous-cutanés doivent être très-prononcés sous la peau fine qui les recouvre ; il faut surtout que les veines jugulaires, placées dans une espèce de gouttière le long de la trachée artère, deviennent apparentes supérieurement à la compression qu'on y exerce. On appelle encolure *bien sortie* celle qui est tellement liée au thorax (poitrine) qu'il n'y a pas de ligne de démarcation sensible qui les sépare.

Encolure *fausse*, *fichée dans le thorax*, telle est la désignation employée lorsque le bord inférieur forme avec le poitrail un angle prononcé. *Encolure penchante*, c'est le développement graisseux du bord supérieur, lequel flotte et déborde sur l'un des côtés. On distingue souvent sous la crinière des traces de séton, des vestiges de cautérisation, qui révèlent chez l'animal d'anciennes affections cérébrales, des maladies des yeux, etc.

La crinière. Les poils de la crinière doivent être longs et plus souples que ceux de la queue. Les chevaux châtrés et les juments l'ont moins fournie que les étalons. Une crinière trop épaisse détermine des plis transversaux où s'incruste la poussière qui force le cheval à se frotter contre la mangeoire, et cause une affection cutanée, le *roux-vieux*.

Le garrot, élévation située entre l'encolure et le dos, est formée par les apophyses épineuses des sept à huit premières vertèbres dorsales ainsi que par les ligaments et les muscles qui les recouvrent. La hauteur harmoniée du garrot en constitue la beauté. Tel on le trouve chez tous les chevaux de pur sang ; en effet cette hauteur est inséparable de l'élégance de l'encolure et du libre

jeu des épaules. La tête alors est légère à la main du cavalier, tandis que chez le cheval bas de garrot, autrement dit *bas de devant*, le poids de la tête fatigue non-seulement la main du cavalier, mais encore les jambes de l'animal qui tend à *s'encapuchonner*. Ce n'est pas tout; la selle glisse en avant, gêne le mouvement des épaules, blesse la queue par la tension continuelle de la croupière, et enfin occasionne au garrot lui-même des lésions de nature phlegmoneuse, très-difficiles à guérir (*mal de garrot*) : car elles deviennent la source de fistules suivies de la destruction du ligament cervical et de la carie des apophyses épineuses des vertèbres. On se rendra parfaitement compte de la gravité de ces affections en pensant à la quantité de tissu cellulaire qui enveloppe les aponévroses, les muscles et les ligaments de cette région où l'inflammation, entretenue par le mouvement, détermine une prompte désorganisation. Quant aux fistules, elles résultent du jeu des épaules et de la pesanteur des matières purulentes sécrétées par la blessure du garrot.

Enfin la hauteur du garrot garantit l'ampleur de la poitrine.

Le poitrail, partie de l'avant-main constituée par les premières côtes et le sternum, recouverte de muscles, se trouve en dessous de l'encolure entre les deux épaules. Le poitrail formant la région antérieure de la cavité thoracique sera large, car la poitrine destinée à loger le cœur et les poumons, doit offrir un espace suffisant à la dilatation des organes pulmonaires, et son développement est toujours en rapport avec les dimensions des fosses nasales. Par conséquent, toute mauvaise conformation de la tête répond à un vice de structure dans le

poitrail. Et l'inconvénient ne s'arrête pas là, les membres antérieurs s'en ressentent à leur tour; ils sont grêles et faibles; observation générale qu'il est facile de vérifier chez tous les chevaux que l'on désigne par cette locution : *serrés de devant.*

Ainsi le libre accès de l'air dans de larges fosses nasales révèle le jeu libre et régulier des poumons dans une poitrine où ils se trouvent à l'aise, et où le cœur se dilate et se contracte sans gêne pour accomplir ses importantes fonctions, tandis que les jambes antérieures, par leur solidité, par leur vigueur résistent à toutes les fatigues.

Cependant à cette règle générale il est une exception apparente, qui achève de confirmer la règle; c'est la conformation du cheval de course (*race anglaise*). Le poitrail de cette race est étroit, mais il regagne en hauteur ce qu'il perd en largeur; dans cet allongement du thorax il y a compensation, la rapidité de la course y trouve un avantage réel, puisque l'animal offre moins de surface à l'air qu'il semble fendre en le déplaçant.

Mais pour les chevaux de trait, il faut revenir à la règle générale, et rechercher un grand développement du poitrail qui les aide à vaincre la résistance par la pesanteur spécifique de leur volume et par l'énergie de leurs muscles; en même temps, cette ampleur les complète sous le rapport de la beauté.

Sur le poitrail, se manifeste quelquefois une tumeur phlegmoneuse appelée *an-cœur*, *anti-cœur*, ou *avant-cœur*, et causée par des contusions; cette affection se termine souvent par la gangrène.

L'acheteur, en examinant un cheval, doit accorder son attention aux traces de séton qui peuvent exister, sur l'une ou l'autre face du poitrail. Ces traces accuse-

raient les moyens employés pour la guérison d'anciennes maladies pulmonaires.

Les épaules flanquent les deux côtés du poitrail au-dessous du garrot, et au-dessus de l'avant-bras; elles ont pour base l'omoplate et les muscles qui la font mouvoir. Pour une bonne conformation, elles seront légèrement arrondies et peu chargées de chair; leurs muscles en saillie s'harmonieront sans transition brusque avec les régions voisines. De grosses épaules (*chargées de chair*), appesantissent l'animal et le font broncher en le fatiguant beaucoup; *maigres et décharnées*, elles le ruinent promptement par leur manque de force. Toutefois les épaules doivent être plus prononcées chez le cheval de trait, afin de présenter une assiette assez large à l'appui du collier.

Les mouvements, encore plus que les formes : voilà ce qu'il importe d'examiner dans les épaules; ces mouvements, en effet, constituent la vitesse, la grâce et la sûreté des allures. Le manque d'exercice donne une apparence de raideur que l'on rend communément par les mots d'*épaules nouées*, *engourdies;* mais une éducation bien entendue remédie à ce défaut. Dans les chevaux anglais, par exemple, les épaules sont *froides;* c'est-à-dire lentes, paresseuses au sortir de l'écurie; l'exercice les dénoue presque aussitôt.

On appelle *cheval chevillé*, celui dont les épaules semblent tenir à la poitrine par une cheville; contre ce vice de conformation il n'y a pas de remède.

Le cheval *fauche* toutes les fois que le bas de l'épaule décrit une courbe horizontale au lieu d'une courbe perpendiculaire; ce défaut provient d'une distension congéniale ou accidentelle des ligaments (*faux écart*).

L'écart, proprement dit, est la conséquence d'une distension exagérée des ligaments, accompagnée d'inflammation, et causée par une chûte, une contusion, ou bien le plus souvent par une glissade latérale.

La boiterie de vieux mal résulte des longs services d'un cheval usé, ou d'un ancien écart; mais elle disparaît ordinairement au bout d'une demi-heure d'exercice; les chevaux des voitures de place de Paris en offrent de nombreux exemples. La transition d'une course forcée au repos absolu sur un pavé humide en est la cause déterminante.

L'entr'ouverture, maladie incurable, dépend de la désorganisation du ligament capsulaire.

Les bras ont pour base les humérus; ils sont formés par des muscles qui permettent des mouvements dans toutes les directions. Les Hippiatres les ont confondus avec les épaules sous le rapport de la beauté extérieure; il faut pourtant les distinguer par leur faculté générale de mouvements, lesquels sont bornés pour les épaules aux sens en avant, en arrière, en haut et en bas. La flexibilité des bras dans leur état normal contribue à la douceur des allures.

Les ars. On nomme *ars* les plis que fait la peau au point de jonction de l'avant-bras avec le corps. *L'inter-ars* est l'intervalle qui sépare les deux ars. Le frottement de la marche et de fréquentes éclaboussures de boue peuvent provoquer dans cette région des excoriations assez douloureuses pour faire boiter l'animal. C'est ce que l'on exprime par les mots se *fraier aux ars,* quand le cheval est gêné dans ses allures par suite de cet accident.

Les avant-bras sont les premiers rayons qui se dé-

tachent du corps; semblables à une pyramide renversée, ils ont pour base le radius et le cubitus ainsi que les muscles extenseurs et fléchisseurs du membre, lesquels se groupent en arrière de l'avant-bras au côté externe, en laissant presqu'à découvert son côté interne. De fortes saillies, entrecoupées de profonds interstices, caractérisent la puissance et la beauté des muscles de cette partie dont on fait l'éloge en disant que l'avant-bras est *nerveux*. Sa maigreur n'est pas seulement un défaut qui blesse l'œil; il en résulte encore faiblesse chez l'animal.

Les proportions varient quant à leur longueur, en raison de la conformation du cheval et du service auquel il est appelé. Lorsque l'avant-bras est peu développé, il y a compensation dans la longueur du canon; ce qui force le cheval à *trousser* en relevant fortement le pied. De cette allure résultent nécessairement dépense inutile de force musculaire et perte de temps. Au contraire, chez les chevaux de course, l'avant-bras sera très-long et très-musculeux. La distance exagérée des avant-bras a de graves inconvénients; dans ce cas le cheval est *ouvert* et *chargé;* et lorsqu'ils sont trop rapprochés il *croise* et *s'entretaille*. Les cubitus trop voisins du corps rendent l'animal *panard* (la pointe du pied en dehors comme un maître de danse). La conformation opposée le rend *cagneux* (pointe du pied en dedans comme les postillons).

Une production cornée (*la châtaigne*), se manifeste sur la face interne et inférieure de chaque avant-bras, mais elle est très-petite chez les chevaux de race. Lorsqu'elle acquiert un accroissement trop considérable, il faut la couper, avec un instrument bien tranchant, l'arrachement de la châtaigne pourrait déterminer une plaie avec hémorrhagie qui nécessiterait l'emploi de la cautérisation.

Les coudes. — Éminences osseuses, formées par l'*olécrane*, et recouvertes de muscles; elles sont situées à la portion supérieure et postérieure des avant-bras.

La direction des coudes doit être parallèle à l'axe du corps; trop rapprochée de la poitrine, elle donne lieu à la conformation *panarde;* trop éloignée, *cagneuse.*

La pointe des coudes est parfois le siége de *loupes*, de *callosités*, de *tumeurs* connues sous le nom d'*éponges:* accidents causés par l'habitude vicieuse qu'ont certains chevaux de *se coucher en vache:* attitude où l'animal replie les pieds de devant sous le poitrail de sorte que la partie du fer nommée *éponge* blesse le coude. A la suite de semblables accidents négligés, l'inflammation peut se communiquer à l'os du coude et en provoquer la carie.

Les genoux. — Cette articulation doit être large, de forme à peu près plate et haute. Elle se trouve entre les avant-bras et les canons; les os carpiens ainsi que l'appareil de ligaments et tendons qui les unissent, forment la base des genoux. Pour la direction il y aura identité avec celle des avant-bras et des canons; enfin les faces nettement prononcées et sèches s'accuseront parfaitement sous la finesse d'une peau bien tendue. Tout genou porté en avant forme le point central d'une courbe décrite par le membre antérieur, et fait dire que l'animal est *arqué.* Quand ce n'est pas un défaut congénial (*Brassicourt*), c'est toujours un indice de vieillesse et de ruine. Alors, en effet, le cheval tremble sur ses membres (*arqué*).

Genoux creux, leur direction est l'opposé de celle des genoux arqués. Tout en étant solide, l'animal choque la vue.

Genoux de bœuf, rapprochement des genoux, écartement des canons vers leur extrémité inférieure; défaut

pour le cheval de luxe, mais surcroit de solidité pour le cheval de labour.

Genoux de veau, mauvaise construction de l'articulation étroite, arrondie, sans saillies osseuses, par conséquent cause d'une prompte ruine.

Genoux de mouton, nom déterminé par la faiblesse de l'articulation qui s'écarte en arrière de la ligne perpendiculaire de l'avant-bras; mais si ce défaut se rencontre chez un animal bien conformé du reste, les muscles fléchisseurs aidés par un bon système de ferrure, rectifient l'action des muscles extenseurs.

La trop grande abondance de tissu cellulaire rend le genou *gras, empâté.*

On appelle cheval *couronné* celui qui porte au genou des cicatrices, résultat d'une chûte. Ces accidents se reproduisent chez les meilleurs chevaux; mais il faut y prêter une scrupuleuse attention, et en rechercher les causes.

Les maladies les plus communes du genou, et qui déprécient le cheval, sont des *exostoses*, tumeur osseuse se développant le plus souvent à la partie inférieure et interne de l'articulation; et des *mollettes* ou *vessigons*, tumeurs molles formées par la membrane synoviale tendineuse.

Les canons. — Doubles léviers formés par les os qui portent le même nom, et qui avec les péronés et les tendons extenseurs et fléchisseurs du pied, constituent la région métacarpienne. Ils partent du genou, et aboutissent au boulet.

Poils presque ras, peau fine et sèche trahissant chaque contour, muscles fléchisseurs fortement développés se détachant en arrière à distance du rayon osseux pour ajouter aux efforts de la contraction musculaire, longueur

médiocre et grosseur en harmonie parfaite avec l'ensemble de la conformation de l'animal, largeur offrant une résistance suffisante : telles sont les qualités que doivent réunir les canons.

L'empâtement présente des inconvénients sérieux : car il décèle une constitution lymphatique, et prédispose le cheval à la maladie appelée *eaux aux jambes*.

Il y a aussi des exostoses qui affectent les canons, on les désigne plus spécialement par le nom de *suros*. Sur une seule face du métacarpe, ce sont des *suros simples ;* sur les deux faces *suros chevillés ;* et *fusée de suros* lorsqu'ils s'enchaînent. Situées sur les tendons, ces exostoses déterminent de la douleur et font boiter le cheval ; dans d'autres parties, elles sont inoffensives, mais elles nuisent à la beauté.

On voit encore de chaque côté du tendon, au-dessus de l'articulation du boulet, des tumeurs molles provenant de la dilatation des membranes synoviales ; ces tumeurs, appelées *mollettes*, sont causées par le travail.

Des efforts et des chocs violents, comme encore l'atteinte du pied de derrière, amènent un gonflement très-douloureux au tendon (*nerf férure*, *tendon féru*).

La guérison en est aussi lente que difficile, et même après la guérison il reste encore de la dureté et de la raideur dans le tendon.

Les boulets. — Articulation qui lie les canons avec les paturons et les os sésamoïdes. La largeur et l'épaisseur des boulets donnent la solidité des appuis ; pour que leur position soit gracieuse, il faut que l'os du paturon forme avec le sol un angle de 45 degrés. Leur volume correspondra aux dimensions des parties dont ils dérivent. Des boulets trop petits accusent la faiblesse. On dit qu'un cheval est *bien planté* lorsque la face antérieure des bou-

lets se trouve à deux ou trois doigts plus en arrière que la couronne. Au contraire, quand les boulets sont situés sur une ligne perpendiculaire aux genoux et aux canons, le cheval est *droit sur ses jambes* (preuve de ruine). Cheval *bouté* ou *bouleté*, celui qui a les boulets sur la même verticale que la pince du pied, défaut encore plus grand. Cheval *long jointé*, déviation des boulets en arrière, vice de construction qui provient de l'excès de longueur dans les paturons, ce qui fatigue l'animal, quoique les réactions de ses allures soient douces. Les boulets peuvent être atteints de tumeurs dures (osselets) et de tumeurs molles (mollettes).

Les paturons ont pour base les premiers phalangiens. Ils se trouvent entre les canons et les os appelés *couronnes*; de leur inclinaison et de leur longueur résultent leur beauté et la bonne position des boulets. Avec la trop grande prolongation des paturons, le cheval, comme je l'ai dit, est *long jointé*, et quand les paturons sont trop courts, *court jointé*, ce qui peut l'amener à être droit sur ses membres.

La peau qui recouvre les paturons sera fine, saine, collée à l'os, surtout dans la partie postérieure nommée *pli du paturon*. Des crevasses et des gerçures se manifestent ordinairement chez les chevaux, dont la peau des paturons est engorgée lorsqu'elle n'est pas conforme aux conditions que je viens d'indiquer.

La longe dans laquelle l'animal prend assez souvent son pied peut scier la peau du paturon et causer des *enchevêtrures* susceptibles de devenir dangereuses.

Les couronnes sont des os qui séparent les paturons et les sabots; ils se confondent avec eux; le deuxième phalangien leur sert de base. On appelle *formes* les exostoses

qui se déclarent sur une face ou sur le pourtour de cette région, et qui déterminent la claudication.

Les sabots ou pieds. — Boîte cornée sémi-circulaire qui arme l'extrémité de chaque membre (1).

Le corps est formé par la colonne vertébrale et le sternum qu'unissent les côtes sternales à la suite desquelles viennent les côtes asternales (ne tenant pas au sternum). Un assemblage d'os courts constitue la colonne vertébrale, lui donnant solidité par leur nombre et mobilité par leurs mouvements isolés qui concourent au jeu de l'ensemble. L'extrémité antérieure de la colonne vertébrale représente avec la tête une espèce de balancier qui maintient la stabilité du corps ou en change l'équilibre.

Autour de la charpente osseuse, se groupent les muscles dont le développement et l'harmonie constituent la beauté des formes nettement dessinées sous une peau sèche, revêtue de poils luisants. La maigreur des muscles en laissant percer de toutes parts les saillies anguleuses des os, donne au cheval l'apparence d'un squelette; cette maigreur se rencontre trop souvent avec la dépression des cavités nasales, la gêne de la respiration, la mauvaise conformation du poitrail, l'effacement des vaisseaux sous-cutanés et l'abattement de la face.

A part quelques exceptions, que je signalerai dans les particularités de chaque race, la beauté des formes du corps décide de la bonté de l'animal.

Le dos. — Région qui s'étend depuis le garrot jusqu'aux vertèbres lombaires. La meilleure conformation est celle du dos décrivant une légère saillie à sa sortie du garrot

(1) Voir le paragraphe relatif à la *ferrure*.

et poursuivant en ligne droite jusqu'aux reins tout en s'arrondissant sur les côtes, sans que l'on aperçoive au centre les apophyses épineuses qui lui servent de base.

Lorsque le dos se creuse en courbe, le cheval est dit *ensellé*, et ses mouvements sont très-doux; mais la selle manque de point d'appui; et d'un autre côté l'animal ne résiste pas aux fatigues. Si l'épine dorsale s'arrondit en voûte, d'où vient la locution de *dos de carpe*, de *dos de mulet*, les réactions du cheval ainsi conformé seront excessivement dures; et la selle le blessera. Enfin la longueur de cette région doit offrir des proportions justement calculées : car trop longues, il y a faiblesse, et trop courtes, elles entraînent des allures décousues.

Les reins. — Bornés en avant par le dos, et en arrière par la croupe, les reins ont pour base les vertèbres lombaires. Ils doivent être courts et très-larges; et il faut qu'ils réunissent solidité et souplesse. Chez les chevaux de trait les plus estimés, on remarque le long du trajet de la colonne dorso-lombaire un sillon profondément tracé entre les saillies musculaires (reins doubles). C'est une garantie de force motrice.

Cette partie peut devenir le siége de déchirure des fibres musculaires, de distension de ligaments, ou de luxation (déplacement de surfaces articulaires). Il en sera question au paragraphe des maladies.

Les côtes. — Cette région qui constitue la majeure partie des cavités pectorale et abdominale doit être bien arrondie afin d'offrir plus de largeur dans son développement sémi-circulaire.

Les côtes dites *plates* ou *serrées* dénotent la faiblesse de l'animal, car dans une semblable poitrine les poumons sont trop étroitement logés.

Le ventre a pour base les muscles des parois inférieures de l'abdomen; il offrira de justes proportions et s'harmoniera en quelque sorte avec les régions voisines. Trop développé, on l'appelle *avalé* ou *ventre de vache*, vice d'organisation qui prédispose à une foule d'affections. Très-souvent le trop grand développement du ventre est le résultat de maladies du tube digestif. Ce défaut ne blesse pas seulement la vue, mais il est encore l'indice d'une mauvaise santé.

Les amateurs de course ont si fortement apprécié cette conformation, sous le rapport de la vitesse, qu'ils ont apporté tous leurs soins à diminuer, par le régime, le volume du ventre de leurs chevaux qui ressemblent sous ce rapport au chien lévrier; de là les expressions de *retroussé* et *levretté*.

Lorsque cette rétraction du ventre vers les parois supérieures de l'abdomen n'est pas exagérée, elle présente peu d'inconvénients; mais son excès nuit à la digestion; il en résulte alors la conformation vicieuse connue sous le nom de *étroit de boyaux*, d'autant plus dangereuse que les fonctions digestives s'exécutent mal; et la constitution ne tarde pas à s'épuiser par suite d'une élaboration difficile des aliments : aussi voyons-nous presque toujours les chevaux qui présentent cette conformation, maigres et décharnés.

Les flancs, parties latérales du ventre, situées en arrière des côtes et en avant des hanches, sont à juste titre considérées comme le miroir qui reflète les mouvements que la poitrine exécute pendant l'inspiration et l'expiration. La conformation en sera arrondie, la corde, formée par le muscle ilio-abdominal, peu apparente; comme les reins les flancs doivent être courts.

Il importe surtout d'en examiner les mouvements avec la plus scrupuleuse attention. Si l'affaissement du flanc, qui a lieu pendant l'expiration, s'exécute en deux temps coupés par un moment d'arrêt, l'animal est atteint d'une maladie de poitrine; et l'on désigne cet indice révélateur par les mots de *soubresaut*, *coup de fouet*, *contretemps de la pousse*. Règle générale, les mouvements d'inspiration doivent égaler en durée ceux d'expiration; trop lents ils accusent gêne dans les poumons, trop vifs, la brièveté d'haleine; trop élevés, des affections aiguës.

Parties extérieures de la génération chez le cheval; le *fourreau*, gaine formée par un repli de la peau, et destinée à mettre le *pénis* à l'abri de toute atteinte extérieure. Par son ampleur le fourreau permettra la libre sortie et la facile rentrée de l'organe qu'il protège. Il est parfois le siége d'ulcérations et d'excroissances causées, presque toujours, par le manque de propreté.

Le pénis est sujet aux mêmes affections que le fourreau; chez l'étalon destiné à l'amélioration des races, il devra surtout être examiné avec soin. De plus longs développements à cet égard rentrent dans le domaine de l'anatomie.

Les testicules. — Organes glanduleux destinés à la sécrétion du liquide prolifique, ne demandent un attentif examen que sous le rapport des maladies dont ils peuvent être atteints : telles que *engorgement œdémateux; hydrocèle; sarcocèle; varicocèle; enterocèle; entero-épiplocèle*, etc.

Dans l'achat d'un cheval hongre, il faut observer avec soin l'état du cordon au point où il a été séparé du testicule, parce que cette partie incomplètement cicatrisée donne souvent lieu à la formation d'une fistule dont

l'écoulement se manifeste à l'extérieur par une ouverture à bords renversés. On reconnaît cette maladie à la dureté du cordon; elle peut avoir des suites très-funestes.

Les mamelles chez la jument, organes glanduleux au nombre de deux, situés en arrière du ventre au-dessous du pubis, sécrétant le lait pour la nourriture du poulain. Leur volume diffère selon l'état de vacuité ou de plénitude de la jument. Les mamelles doivent être exemptes d'excroissances, d'engorgement, d'induration.

L'arrière-main. — La croupe. — Cette région située entre les reins et la queue, au-dessus des hanches et des fesses, a pour base l'épine sus-sacrée, les angles internes de l'*ilium* et les muscles groupés autour de ces os. Longueur et direction horizontales, telles sont les premières conditions à rechercher.

Tranchante dans son milieu la croupe devient défectueuse; on la caractérise alors par la désignation de *croupe de mulet;* son inclinaison trop brusque s'appelle *croupe avalée;* et le défaut de longueur *croupe coupée,* de cette dernière défectuosité résulte faiblesse dans l'arrière-main. On s'attachera à examiner les mouvements de la croupe qui sont en quelque sorte révélateurs : car pour un animal aux allures franches et énergiques la croupe s'abaisse au moment où il part au trot, elle suit les reins sans oscillation à droite et à gauche. Au contraire avec des reins ou des jambes faibles et souffrantes, la croupe est balancée par un bercement qui annonce le défaut d'harmonie entre les différentes parties du corps. La *croupe double,* expression consacrée pour exprimer le grand développement des muscles de cette région, qui les détache en relief de chaque côté de l'épine-sacrée, la *croupe double* est un mérite chez le cheval

de trait; mais pour le cheval de selle, cette conformation cause à l'écuyer de violentes saccades. La largeur de cette région est à considérer surtout chez la jument poulinière; elle révèle en effet l'espace ménagé pour le domicile du poulain, pour ses faciles développements durant son existence fœtale.

Les hanches : première région des membres postérieurs, dont la beauté consiste dans un développement bien calculé des muscles, accusant leurs contours gracieux sans laisser paraître la saillie osseuse de l'angle externe de l'ilium. On appelle cheval *cornu* celui qui a une hanche déprimée ou fracturée; cheval *épointé* ou *éhanché* celui dont les hanches ne se trouvent pas sur la même ligne. Lorsqu'il n'en résulte pas claudication, c'est un défaut qui ne blesse que la vue, car il ne nuit pas au service de l'animal.

Les fesses ont pour base l'angle postérieur de *l'ischion* et les grands muscles qui se prolongent de l'épine sus-sacrée jusqu'au *tibia*. Elles seront bien arrondies, nettement prononcées, et libres dans leurs mouvements. On désigne par les mots à *forte culotte* l'animal chez lequel cette région se trouve très-développée; on doit surtout rechercher cette conformation chez les chevaux de course dont le train de derrière pousse la partie antérieure.

La queue. Elle est tout à la fois un ornement, une défense contre les insectes et un indice de la puissance musculaire du cheval. Comme ornement il faut qu'elle se détache de la croupe, et qu'après en avoir suivi la direction horizontale, elle se courbe tandis que ses crins ondulent avec grâce. Avant d'acheter un cheval, beaucoup de connaisseurs jugent de la vigueur de l'animal par la résistance qu'il oppose quand on cherche à lui soulever la queue.

Anglaiser un cheval c'est lui couper en travers dans toute leur épaisseur les muscles abaisseurs; ce qui donne une ressemblance avec la manière dont les chevaux de race anglaise portent la queue, sans avoir subi l'opération du *niquetage*. *Queue en balai :* crins assez courts, de longueur inégale, formant une touffe effilée dans le genre d'un balai.

Queue en éventail : Les crins longs et bien fournis s'épanouissent à l'extrémité inférieure.

Queue en catogan : Tronçon et crins du centre coupés très-courts, tandis que les crins des deux côtés restent dans leur longueur et présentent un double faisceau.

Queue de rat : La peau s'aperçoit sous quelques crins rares et clair-semés, qui dès lors ne peuvent plus chasser les insectes. Cette défectuosité provient du frottement auquel le cheval se livre sous l'influence des démangeaisons que lui occasionne une irritation cutanée à laquelle la queue est exposée.

L'anus; orifice postérieur du tube digestif, doit être saillant, et disposé en bourrelet circulaire afin d'être bien clos. Presque toujours l'anus enfoncé et rétracté est un signe de ruine, je n'ai pas besoin de proscrire ces opérations aussi absurdes que barbares que pratiquaient jadis dans cette région les empiriques sous le prétexte de guérir de la pousse. La science contemporaine en a fait justice.

La vulve; ouverture située en dessous de l'anus dont elle est séparée par le périnée; il importe dans l'examen d'une jument de constater l'absence de toute espèce d'excroissance, *poireaux*, *polypes*, etc., dont cette partie est quelquefois le siége.

Les membres de derrière ou extrémités postérieures; sous ce terme générique on comprend les *cuisses*, les *grassets*,

les *jambes* et les *jarrets* auxquels se rattachent les parties que j'ai déjà décrites aux extrémités antérieures, telles que les canons, les boulets, les paturons et les sabots.

Les cuisses. Cette région bornée en haut par les hanches, en bas par les rotules, en arrière par les fesses, est la première du membre postérieur qui se détache du corps, mais d'une manière insensible. Les cuisses ont pour base le fémur et la masse musculaire qui le ceint. Sur le plat de la cuisse rampe une partie de la veine saphène où l'on saigne assez souvent.

Les cuisses doivent être pleines, bien ouvertes, et assez musculeuses, la face interne, couverte d'une peau fine aux poils soyeux et plus clairs de nuance que la robe de l'animal, se nomme *plat de la cuisse*, la face externe présente la saillie des muscles. Quand cette région est trop grosse, on la peint par les mots de *chargée de cuisine;* c'est une qualité chez le cheval de trait. Il survient à l'articulation du fémur avec le coxal des distensions plus ou moins considérables du ligament capsulaire et des muscles qui ceignent cette articulation, mais la distension du ligament rond, et surtout la sortie de la tête du fémur hors de la cavité cotyloïde, sont des accidents bien rares à cause de la solidité de cette articulation.

Les grassets ont pour base la rotule, les tendons des muscles rotuliens et les ligaments du même nom; ils correspondent à l'articulation antérieure, nommée huméro-cubitale. Les grassets seront arrondis et bien libres dans leurs mouvements; de leur excellente direction (droite) dépendent leur beauté et leur bonté; cette direction les harmonie avec les autres membres. Chez les poulains, destinés au trait, les grassets deviennent assez fréquem-

ment le siége d'un engorgement considérable qui fait boiter l'animal, et qui résulte d'une hydropisie de l'articulation occasionnée par une distension ou luxation.

Les jambes. Le tibia et le péroné leur servent de base. Leur volume et leur longueur doivent se trouver en rapport avec les proportions et les dimensions des hanches et des cuisses. Des jambes grêles et trop prolongées accusent la faiblesse. Chez le cheval de trait, elles seront musculeuses, et offriront quelque ressemblance avec la forme d'une pyramide renversée. La corde en sera large, unie, et à distance raisonnée du tibia. Aux jambes s'appliquent les conditions de beauté et de bonté que j'ai indiquées pour l'avant-bras, conditions qui subissent quelques modifications selon la nature du service auquel l'animal est destiné. Une jambe bien musculeuse vaut au cheval l'épithète de *bien gigoté;* les marchands disent qu'il a *une bonne culotte.* La corde tendineuse qui répond au tendon d'Achille chez l'homme, est sujette à des tumeurs molles qui s'endurcissent peu à peu, et que l'on appelle *ganglions.* Ils enrayent le jeu de l'articulation; un accident plus grave, dont le cheval reste souvent estropié, c'est la contusion violente de cette corde tendineuse, résultant des efforts que fait l'animal pour détacher son pied des liens avec lesquels le maréchal-ferrant le retient au bois de son travail. Cette contusion se reconnaît à la difficulté des allures, et surtout à la laxité du tendon lésé. La veine saphène qui vient des cuisses se continue aux jambes. Il faut se rappeler qu'ici la saignée peut devenir dangereuse en ce que la veine collée à l'os est souvent transpercée par la lancette, dont la pointe reste ainsi engagée dans le tibia. C'est la source de divers accidents également funestes.

Les jarrets. Cette articulation, formée par la jonction du tibia, du canon et des os tarsiens, constitue une partie bien importante à étudier, comme étant le centre des mouvements de progression les plus étendus, les plus variés. Il faut par conséquent que les jarrets offrent de grandes dimensions en largeur et en longueur, double garantie du prolongement calcanéen, du développement de l'extrémité inférieure du tibia et de la solidité des appuis. Une peau fine révèle chez les chevaux de race les inégalités osseuses du jarret, ainsi que la profondeur de l'excavation située entre le tibia et la corde tendineuse. L'angle que le jarret forme doit être ouvert dans la proportion de 45 degrés; mais cette ouverture varie suivant la nature et le service de l'animal. Entre le cheval *droit sur ses jarrets*, et le cheval *aux jarrets coudés*, il y a une conformation intermédiaire qui offre la vitesse de la première organisation, la souplesse de la seconde.

Les jarrets sont sujets à une foule d'affections de nature diverse, désignées jusqu'à ce jour sous des noms barbares qu'il importe de bannir du vocabulaire de la médecine vétérinaire. Effectivement, on donne des noms différents à des affections de même nature, résultant d'une maladie de l'os ou du périoste, suivant la position qu'elles occupent. Ne serait-il pas plus rationnel d'appliquer à ces tumeurs anormales des noms qui indiqueraient à la fois et leur siége et leur nature? Ainsi, par exemple, je voudrais appeler l'*éparvin* EXOSTOSE MÉTATARSIENNE SUPÉRIEURE INTERNE; *la courbe* EXOSTOSE INFÉRIEURE INTERNE DU TIBIA; *et la jarde* EXOSTOSE MÉTATARSIENNE EXTERNE.

Le nom insignifiant de *capelet* ou *passe campane* serait remplacé par celui de CUTITE ou CUTITE PHLEGMONEUSE DE LA POINTE DU JARRET.

Ces diverses tumeurs, en se développant outre mesure et en entourant l'articulation, peuvent en gêner les mouvements, et même les enrayer au point de produire l'enkylose. Bien que les maladies de l'os fassent boiter le cheval, il est pourtant des chevaux qui ne boitent que durant la période d'acuité du développement de ces tumeurs. On les considère très-souvent comme devant être impitoyablement rejetés; ce sont des animaux tarés pour la vue, mais en état de rendre encore de bons et loyaux services.

Il est d'autres affections qui se manifestent souvent aux jarrets. Ce sont les *varices*, dilatations de la veine saphène avec amincissement de ses parois. Un travail forcé, des courses rapides, de violentes fatigues, supportées dans un âge trop tendre, voilà les principales causes des varices. Enfin le pli du jarret comme le pli du genou est exposé à des blessures plus ou moins graves produites par *l'enchevêtrement* (lorsque le cheval s'embarrasse dans sa longe).

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES.

En m'occupant de la *conformation extérieure* du cheval, j'ai dû signaler d'abord chaque partie du corps en en caractérisant les beautés constitutives ainsi que les défauts. Là ne se borne point la mission que je me suis imposée. Avant de passer aux *aplombs* et aux *allures*, il sera utile d'examiner l'ensemble de cette conformation extérieure, c'est-à-dire de se prononcer sur les justes proportions qui forment l'harmonie de généralités et de détails, les rapports parfaitement combinés, la fusion de la beauté physique et des qualités morales, au moyen desquels le cheval mérite d'être considéré comme un type dans son espèce.

Digitized by Google

Les connaissances nécessaires à l'appréciation de ce type ne s'acquièrent que par de longues observations à la fois théoriques et pratiques. Encore faut-il se garantir de tout préjugé, de toute passion, et principalement de ces opinions en quelque sorte stéréotypées qui finiraient par passer pour des sentences sans appel, s'il y avait prescription pour la vérité.

Il importe d'abord de bien se pénétrer de la bonne conformation et de la nature des fonctions de chaque organe, il faut connaître à fond le rôle que chaque partie est appelée à jouer dans l'économie générale du corps; il s'agit enfin d'étudier les instincts, les passions, les habitudes de l'animal, et puis ne se prononcer qu'après mûre réflexion, toujours en le considérant au point de vue du service auquel il est destiné : l'agriculture, la selle, la cavalerie, etc., etc. C'est qu'il ne suffit pas de faire la part de la nature, la part de l'éducation, il y a encore à examiner le moral. Anatomie, physiologie, connaissances médicales : voilà le point de départ. Reste ensuite cette espèce d'intuition qui soulève le cuir et les muscles, entre dans le caractère, et semble un écho des passions même de l'animal.

Pour étudier et résumer l'homme, l'antiquité nous a laissé un axiome toujours vrai : *Parle afin que je te connaisse.*

Mais le cheval n'a pas la faculté de nous révéler ses instincts, ses affections, ses besoins; pourtant que d'indices infaillibles pour qui sait les interpréter! interprétation difficile sans doute : car là, comme dans toutes les branches des connaissances humaines, une demi-science conduit à l'erreur: la science réelle et complète ramène à la vérité.

On rencontre chaque jour dans le monde des personnes qui ont la prétention de connaître les chevaux, et dont les prétentions reposent sur des titres qui, au premier abord, paraissent incontestables.

Ainsi le grand propriétaire qui a hérité de son père des vastes domaines où il élève de nombreux chevaux, vous dira : comment ne jugerais-je pas sainement de la bonté d'un cheval, moi qui consacre à l'amélioration de la race chevaline une partie de ma fortune et de mon temps? Celui-ci est excellent écuyer; cet autre fait partie des sociétés de courses, et a remporté vingt prix sur autant d'hippodromes, celui-là est cité comme un habile cocher. Tout cela a son importance; tout cela détermine des notions spéciales, fort remarquables assurément; mais la réunion même de ces divers avantages ne parviendrait pas à former le véritable appréciateur.

De quoi s'agit-il en effet? de pouvoir faire l'analyse du cheval, de connaître sa construction anatomique, les os sur lesquels repose l'édifice de la machine, les muscles qui les mettent en mouvement, les tissus qui les recouvrent, les organes dont le jeu collectif et régulier constitue la vie et la santé. Et ce n'est là que la moitié de la tâche : car il ne suffit pas de juger l'état de santé, il y a encore les maladies, dont l'invasion a pour premier effet de détruire les jugements les mieux fondés quelques heures auparavant. C'est un mécanisme perfectionné par l'éducation, ennobli par de généreux instincts, dont il faut posséder à fond les moindres rouages afin de pouvoir se rendre compte de la somme générale de résultats produits ou à produire. Sans doute, cette appréciation ne sera pas l'ouvrage d'une heure ni d'un jour : car le moral exerce une très-grande influence sur les allures, sur tous

les genres de services qu'on attend de l'animal; mais l'aspect physique aide à l'appréciation du moral.

Voilà pourquoi on recherchera ces proportions qui seules garantissent harmonie dans la conformation extérieure, et naturellement dans toute l'organisation intérieure.

Bourgelat, que je cite toujours avec une satisfaction nouvelle, a fait un système raisonné des proportions du cheval, prenant pour échelle de comparaison propre à toute l'espèce, la longueur de la tête mesurée entre deux lignes parallèles, l'une tangente à la nuque, l'autre à l'extrémité de la lèvre supérieure; puis, de déductions en déductions, de raisonnements en raisonnements, il arrive à poser comme principe :

« *Que la tête doit être comprise deux fois et demie dans* » *la longueur du corps, mesurée de la pointe de l'épaule à* » *la pointe de la fesse; et deux fois et demie dans la hau-* » *teur du corps, mesurée du sommet du garrot à terre.* »

Quelque imposante que soit l'autorité de Bourgelat, je crois difficilement à la possibilité d'admettre un hippomètre; le mérite des proportions réside surtout dans l'harmonie des diverses parties du corps, et dans leur aptitude aux services spéciaux exigés de l'animal.

Mais la règle, mais la précision mathématique, comment les fixer? Que l'on adopte le système de Bourgelat, que l'on se fasse à soi-même un hippomètre, tous les jugements seront subordonnés aux vérités générales que j'ai émises. Pour le cheval, à cause même de la variété de races, de la différence de destination, il n'existe pas de proportions rigoureusement absolues.

Les Anglais sont parvenus à obtenir de magnifiques produits; mais la conformation des chevaux anglais, si

favorable à la rapidité de la course, serait presque une défectuosité dans d'autres races.

Assez généralement les maquignons apprécient un cheval d'une manière sûre et rapide; mais la plupart d'entre eux seraient fort embarrassés s'il fallait motiver leur opinion; ils sentent plus qu'ils ne raisonnent, ils devinent plus qu'ils ne jugent. Les palefreniers anglais, que les amateurs de chevaux appellent avec tant d'empressement sur le continent, sont beaucoup moins éclairés que les maquignons, malgré cette apparente profondeur dans laquelle ils se retranchent en n'articulant que quelques mots rares et sententieux pour assurer les effets merveilleux des remèdes à toute fin qu'ils ont importés de New-Market.

On ne nait pas ; on devient connaisseur.

J'ai déjà reproché aux sculpteurs de se plaire à représenter des chevaux qui *s'encapuchonnent;* eh bien! les plus grands peintres se montrent peu fidèles aux véritables proportions du cheval. Ils les exagèrent; ils font des animaux fantastiques. Presque toujours sur les toiles les plus estimées, vous voyez des chevaux sans aplomb.

Que faut-il dans l'art qui n'est que l'imitation de la belle nature, que la reproduction des organisations d'élite, harmonier toutes les proportions au point qu'en mouvement ou en repos le cheval réunisse la grâce, la force, l'aisance, triple condition de beauté, de puissance et de durée.

APLOMBS. — ALLURES. — INCONVÉNIENTS DU MANQUE DE PROPORTIONS. — DÉFAUTS DES APLOMBS.

On entend par aplomb la répartition régulière du poids du corps sur les quatre extrémités; cette répartition ne

peut être uniforme, car le centre de gravité du cheval pèse sur les membres antérieurs beaucoup plus que sur les membres postérieurs; les premiers sont destinés à soutenir, les autres font l'office de ressorts, et déterminent le mouvement progressif.

Au moyen de lignes verticales, appelées *lignes d'aplomb*, on peut avoir une idée mathématique de l'harmonie générale et particulière de la répartition du poids. L'œil exercé du connaisseur se rend parfaitement compte de cet ensemble et des détails en examinant le cheval à l'état de repos; c'est principalement dans cet état que l'on juge de la régularité des aplombs, en étudiant l'animal de profil et de face.

Cheval vu de profil. Laissez tomber de la pointe de l'épaule une corde à laquelle est attachée un plomb, elle doit venir reposer à terre un peu en avant de la pince. Voilà l'aplomb normal.

Si la pince se trouve en avant de la corde, le cheval est hors d'aplomb, on le dit *campé du devant*. D'où résultent tiraillement des tendons suspenseurs des boulets, ruine des membres, lenteur dans les allures, toutes choses occasionnées par l'excès de stabilité du centre de gravité.

Si au contraire, la pince est trop en arrière de la corde; le cheval est appelé : *sous lui du devant* (instabilité du centre de gravité; allures rapides, mais avec danger de *butter*, de *forger*, de *tomber*. Les membres se fatiguent très-vite).

Abaissez la corde du sommet du garrot à terre en descendant vers les membres antérieurs : si le boulet s'en rapproche à cause du prolongement excessif du paturon, et de la fermeture de l'angle qu'il forme avec le canon,

on dit que le cheval est *long-jointé* (tiraillement sur les tendons suspenseurs; prompte ruine des membres; plus grande souplesse dans les allures).

Dans le cas opposé, le cheval est *court-jointé* (rudesse des réactions; tendance des membres à devenir bouletés).

Que la corde soit dirigée du tiers postérieur et supérieur de l'avant-bras sur le boulet, elle doit passer entre l'os et les tendons; si le genou est en avant de cette ligne, le cheval est *arqué* (usure, faiblesse des membres).

Au contraire, quand le genou est en arrière de cette ligne, le cheval est *creux* (défaut de largeur du canon).

Tracez une ligne verticale de la hanche à terre, il faut qu'elle partage le sabot en deux parties égales.

La pince étant trop en avant de cette ligne, le cheval *est sous lui du derrière* (jarrets coudés; allures plutôt trides que rapides; l'extension des membres produit l'élévation du corps plutôt que la progression).

Une ligne verticale tirée de la pointe de la fesse à terre doit tomber en arrière du sabot.

Si le membre dépasse cette ligne en arrière, le cheval est *campé du derrière* (jarrets droits; rapidité des allures; réactions dures; conformation favorable pour le cheval de course).

L'excès de longueur du paturon faisant que le boulet se rapproche trop de cette ligne en arrière, on dit que le cheval est *long-jointé*. De là, mêmes inconvénients qu'aux membres antérieurs. Pour l'organisation opposée, on dit le cheval *court-jointé*.

Vu de face. Une ligne verticale abaissée de la pointe de l'épaule à terre doit partager les membres antérieurs dans toute leur axe longitudinale. Quand les membres sont tournés en dehors de cette ligne, les coudes rentrés

et les pieds sortant de la direction d'aplomb, le cheval est *panard* (défaut de solidité dans les appuis).

Le poids du corps reposant sur le côté interne du pied et des surfaces articulaires, le cheval peut se couper avec les éponges internes des fers. Au lieu d'être angulaire, la flexion jette les membres en dehors.

Les membres et les pinces tournés en dedans, rendent le cheval *cagneux* (défaut de solidité; l'animal se coupe, s'entretaille avec la pince des fers). Quand la flexion tourne en dehors le cheval *billarde.*

Le pied et le boulet sortent-ils de la ligne d'aplomb? en dedans, *cagneux* du boulet; en dehors *panard* du boulet (tiraillement; fatigues; ruine des ligaments du boulet).

Genou dirigé en dedans, *genou* de bœuf. Le cheval billarde (mouvements plus lents).

Extrémités postérieures : vues de faces. Une ligne tracée de la pointe de la fesse à terre doit partager les membres dans leur étendue. Quand les membres sont en dehors, on dit que l'animal est *panard* du derrière (cet inconvénient est moins grave que pour les membres antérieurs).

Si au contraire les membres sont en dedans, on appelle le cheval *cagneux* du derrière (mêmes inconvénients que pour la partie antérieure).

Si les jarrets sortent en dedans de la ligne d'aplomb, le cheval est *crochu.* Ce défaut entraîne la direction des pieds en dehors. Quelques écrivains prétendent que cette conformation oppose plus de résistance; mais cette opinion n'est pas fondée.

Les jarrets sortant en dehors de la ligne, deviennent trop ouverts, et font le cheval *cagneux*; alors les membres postérieurs et antérieurs peuvent être panards ou cagneux du boulet. C'est un véritable inconvénient.

Si j'ai indiqué la manière de tracer des lignes d'aplomb c'est pour me conformer à tout ce qui existe de plus parfait dans la science sur cet objet. Mais on conçoit que l'état de maigreur ou d'embonpoint devra apporter des modifications dans les résultats; par exemple, la ligne d'aplomb prise à la pointe de l'épaule d'un cheval qui présentera cette partie chargée de tissus graisseux devra tomber trop en avant de la pince. Ce qui n'empêchera pas que cet animal soit régulier dans ses aplombs. Cette différence deviendra bien plus sensible si on tire une ligne d'aplomb de la fesse d'un animal qui offrira un grand développement de cette région.

ALLURES.

On désigne par le mot d'*allures* les divers modes de progression du cheval, résultat des mouvements plus ou moins lents, plus ou moins rapides de ses membres. Il y a des allures *naturelles*, celles-là sont communes à tous les chevaux, en état de liberté, en état de domesticité; des allures *acquises* provenant de l'éducation, et dans ces dernières on peut dire qu'il en est de défectueuses.

Avant de considérer les différentes allures, d'en apprécier la beauté, d'en signaler les défauts, je dois partir d'une base rationnelle : c'est-à-dire de l'observation du cheval au repos. Son attitude dans l'immobilité m'aidera à mieux faire comprendre le système de ses allures. D'ailleurs n'ai-je pas déjà émis ce principe consacré par tous les hippiatres que c'est dans l'état de repos que l'on juge le mieux d'un cheval.

La stabilité résulte naturellement de l'étendue de l'espace où les membres prennent leur point d'appui; la

vitesse provient du peu d'espace qu'occupent ces mêmes membres.

Toutefois le poids du corps n'est jamais réparti d'une manière uniformément absolue entre les quatre points d'appui, indépendamment des règles générales que j'ai consignées pour l'harmonieuse distribution du poids du corps, le centre de gravité inclinant vers les membres antérieurs, le cheval se tient en équilibre souvent sur trois membres, en fléchissant légèrement le quatrième; parfois encore il stationne sur la jambe gauche de devant et la jambe droite de derrière, en changeant de jambes afin de se délasser. Mais cette attitude fatigue les muscles extenseurs par la continuité de contraction qu'elle leur impose; et si elle n'est pas exigée par l'homme, l'animal revient de lui-même à la répartition la plus uniforme du poids du corps sur les quatre extrémités. On voit des chevaux dormir debout sans jamais se coucher. C'est une habitude qui détermine une plus prompte ruine par la contraction permanente des muscles.

La station forcée (action de *placer* un cheval dans la position la plus favorable à son examen), exige une grande dépense de force musculaire, les muscles extenseurs devant contre-balancer l'action des muscles fléchisseurs; ainsi le cheval, laissé longtemps sur un terrain dur et caillouteux, se fatigue autant qu'en marchant. On ne doit donc jamais placer des chevaux dans une écurie pavée et sans litière; ils s'y épuisent comme par le travail. Après un voyage ou une course rapide, il importe d'épargner à un cheval de quelque valeur une station sur le pavé. Je ne parle pas des animaux attelés aux voitures de place, c'est une conséquence de leur triste condition, et l'on sait à combien d'infirmités ils sont sujets.

Digitized by Google

Je m'occuperai ici du *coucher*, position qui réclame une attention spéciale : car le coucher sert à réparer les forces du cheval ; et puis le manque de surveillance peut laisser prendre à l'animal des habitudes pernicieuses, soit pour lui-même, soit pour ses voisins d'écurie.

Les chevaux se couchent ordinairement sur le côté ; pour cela ils rapprochent du centre de gravité les membres antérieurs, fléchissent en la voûtant la colonne dorso-lombaire, abaissent l'encolure et la tête, plient un genou sur lequel ils s'appuyent, exécutent de suite le même mouvement de flexion avec l'autre genou, et le tronc tombe lourdement sur le sol. On comprend que de graves accidents peuvent résulter de la pesante chûte d'une pareille masse sur un sol dégarni de litière. C'est surtout ce qui arrive lorsqu'un cheval tourmenté de coliques se laisse fréquemment tomber. Parmi ces accidents mortels je signalerai la déchirure de l'estomac, du foie, du diaphragme et même celle de l'intestin *colon* gonflé par la présence des aliments ou par le développement de gaz. Combien de fois n'attribue-t-on pas la mort à la colique, alors qu'elle n'est due qu'à l'un ou l'autre de ces accidents ?

Lorsque le cheval est couché, sa tête et son encolure sont pliées sur le côté opposé, à peu de distance du sol ; les rayons inférieurs des membres fléchis sous lui ; et les pieds antérieurs sous les avant-bras.

Quand le cheval veut se cabrer, ses jambes de devant fléchissent, il replie en arrière la tête et l'encolure, et le centre de gravité changé par la soudaine détente des membres antérieurs, il se redresse sur les jarrets en enlevant son corps de terre. Cette attitude ne peut se prolonger ; car elle exige une grande somme d'énergie ; il y a

pourtant des chevaux qui ont la force de marcher ainsi : ce qui devient très-dangereux pour leur cavalier. Qui n'a pas admiré les chevaux dressés à cet exercice dans les cirques de Franconi, Blonden, Lalanne, etc.?

Quand au cheval de trait, malgré la résistance que lui opposent les brancards auxquels il est attelé, on conçoit ce que cette position entraîne de périls lorsque l'animal est vigoureux, et la voiture excessivement légère comme le tilbury. Tous les efforts des propriétaires de parcils chevaux doivent tendre à corriger cette funeste disposition à se cabrer, on y parviendra le mieux avec la martingale.

Au contraire, pour ruer, le cheval porte sous lui ses membres antérieurs, il abaisse vers la terre son encolure et sa tête en s'encapuchonnant un peu, ensuite les muscles extenseurs de la colonne vertébrale élèvent de terre les membres postérieurs qui, par leur brusque extension, détachent en arrière la ruade. Le centre de gravité se trouvant encore plus déplacé que dans le *cabrer*, la ruade est toujours un acte aussi instantané que rapide. Les mouvements des oreilles, comme je l'ai signalé (1) décèlent la ruade.

S'il s'agit de sauter, le cheval rejettera en arrière sa tête et son encolure, en avançant sous son corps ses membres postérieurs fléchis; les membres antérieurs se trouvant momentanément allégés du poids qu'ils portaient, le tronc s'incline, le centre de gravité se déplace; tout-à-coup la contraction convulsive des muscles extenseurs agit comme un ressort de bas en haut, l'animal s'enlève, les pieds de devant fortement repliés de peur de rencontrer un obstacle, mais ils s'allongent peu à peu pour

(1) Page 25.

regagner le sol successivement et recevoir ainsi alternativement le poids du corps afin d'amortir en divisant sur chaque membre la rudesse de la chute.

Le saut qui exige une très-grande vigueur est surtout l'apanage des chevaux anglais, dont les dispositions en quelque sorte héréditaires sont complétées par de fréquents exercices.

Allures naturelles. Pour les allures naturelles comme pour les allures artificielles et même pour celles qui sont défectueuses, les extrémités opèrent quatre temps : le *lever*, le *soutien*, le *poser* et *l'appui*. Dans le lever, les membres se détachent du sol, dans le soutien ils sont en l'air, dans le poser ils regagnent le sol, et dans l'appui ils y adhèrent. Toutes les fois que l'allure est vive, l'œil ne distingue que deux temps, le soutien et l'appui, temps très-caractérisés chez les chevaux de race qui marquent dans le soutien un point d'arrêt impossible aux animaux faibles ou épuisés. La battue est le bruit que produit le contact du pied avec le sol. Les membres se meuvent en diagonale d'une manière successive, un à un, deux à deux, deux à un, un à deux ; modes divers qui produisent le *pas*, le *trop*, le *galop*.

Le pas, dans cette allure, la plus lente et la plus sûre de toutes parce qu'il y a toujours trois points d'appui qui portent à terre, les membres se succèdent un à un. Si le pied droit de devant part le premier, vient ensuite le pied gauche de derrière, puis le pied gauche de devant, et enfin le pied droit de derrière, mouvement à quatre temps, parfaitement accusé par quatre battues régulières à intervalles égaux. L'œil ne doit retrouver sur le sol que deux foulées : car chez un

cheval bien conformé, les pieds postérieurs viennent se poser dans la trace imprimée par les pieds de devant. Lorsque les foulées ne se rencontrent pas, et que les pieds postérieurs restent en arrière de la trace des membres antérieurs, le pas est *raccourci*, et le cheval faible ou usé; au contraire, la foulée postérieure dépassant celle de devant, l'animal est exposé à *forger* et à se donner des atteintes aux talons.

Pour le pas *accéléré*, le mouvement est plus rapide. Quant au pas *relevé*, les battues des deux bipèdes diagonaux sont à plus long intervalle; et il y a flexion saccadée avec légère convulsion dans la région digitée au moment où le membre s'élève de terre en montrant la face luisante du fer.

Le trot. Allure intermédiaire pour la vitesse entre le pas et le galop, s'exécutant par bipède diagonal comme le pas, mais ne laissant entendre que deux battues, les deux extrémités s'élevant ensemble pour retomber également ensemble sur la terre. On peut juger par le trot de la vigueur de l'animal : car c'est une allure qui exige l'équilibre des forces musculaires, le libre jeu des articulations, l'énergie des reins, l'élasticité des jarrets. Un trot égal bien soutenu est accusé par des battues franches et retentissantes. Il y a le *petit trot*, le *bon trot*, le *grand trot*, le *trot allongé*, le *trot de chasse*, locutions trop connues pour que j'aie besoin de les définir.

Le galop. C'est une succession de sauts en avant, continués avec une intensité égale par la détente régulière et identique des ressorts locomoteurs. Quand le cheval va s'enlever pour galoper, la jambe droite antérieure quitte le sol, la jambe voisine s'élance, suivie par

la jambe droite postérieure, enfin par la gauche, de sorte que l'animal n'est soutenu que par sa force d'impulsion, et que les extrémités retombent dans un ordre opposé à celui de leur lever.

On appelle galop *à droite* celui que le cheval exécute en partant de la jambe droite antérieure; dans le galop *à gauche*, c'est la jambe gauche de devant qui entame le terrain. L'oreille distingue trois battues, d'où vient le mot de galop à trois temps. On dit cheval *faux* celui qui galope à droite tandis qu'il devrait galoper à gauche, et ainsi de suite dans l'autre sens.

Aisance et souplesse, position élevée de la tête, hanches basses, chasse de l'avant-main franchement exécutée par le derrière : voilà ce qui constitue le mérite du galop. C'est l'allure la plus agréable pour l'homme, la plus fatigante pour le cheval, à cause de la rapidité des mouvements qui déterminent l'accélération des battements du cœur et la gêne de la respiration, s'exécutant par saccades.

Les allures rapides, long-temps prolongées, sont les causes les plus fréquentes de la *pousse*. — Les chevaux arabes et anglais sont ceux qui résistent le plus long-temps au galop forcé.

Allures artificielles. Elles sont le résultat de l'éducation. On s'en occupait jadis beaucoup dans les exercices du manége, où l'on attachait de l'importance aux *airs bas*, chevaux rasant le sol, *airs relevé*, mouvements s'éloignant de la terre. Je signalerai d'abord le *pas écouté*, le *trot écouté*, partant du même principe, c'est-à-dire les membres du cheval étant ramassés, et se mouvant en cadence.

Le galop à quatre temps marqué par quatre battues ;

le galop à deux temps, propre à la course ; et l'*amble* que beaucoup de connaisseurs rangent dans les allures défectueuses (1). L'amble consiste dans le mouvement alternatif des bipèdes latéraux qui ne font entendre que deux battues pour les quatre extrémités. Il en résulte rupture dans l'équilibre, et un vacillement continuel de droite à gauche qui occasionnerait la chute, si cette allure n'était rapide. Le lever est moins haut que celui du pas, mais l'allonge est plus forte. Le cheval pour ambler rase le terrain, ce qui l'expose à butter, et le ruine promptement. Il y a des chevaux normands et bretons qui amblent naturellement, motif qui les fait rechercher parce qu'ils supportent les plus grandes courses sans fatiguer leur cavalier. Ces ambleurs acquièrent un prix élevé qui a donné l'idée de faire des ambleurs artificiels au moyen d'entraves mises à un bipède latéral chez les jeunes poulains pendant qu'ils sont au pâturage. Mais la solidité de cette allure acquise est loin d'égaler celle des chevaux qui amblent naturellement. Quelques chevaux ruinés sont aussi façonnés à cette allure qui s'exécute par quatre battues quand elle n'est pas naturelle et qu'on appelle *amble rompu*.

Allures défectueuses. *Le traquenard*, allure marquée par quatre battues, propre aux chevaux dont les reins sont faibles ou qui ont les jambes ruinées.

(1) Il est des chevaux qui amblent naturellement; pourtant j'ai dû classer cette manière de marcher dans les allures acquises, parce que c'est une race spéciale qui a reçu d'abord, par l'éducation, ce mode d'allure, qu'elle transmet aujourd'hui par voie de génération.

Je développerai bientôt une théorie toute nouvelle au sujet de la transmissibilité des qualités et des défauts dans l'ordre physique et moral.

L'aubin : on désigne ainsi l'allure du cheval qui galope des jambes antérieures, tandis que le train de derrière trotte ou amble. C'est un indice du manque de force des hanches et des jarrets réduits à ne pouvoir ni chasser ni accompagner le devant.

J'ai conservé les expressions *traquenard* et *aubin* parce quelles sont en quelque sorte naturalisées dans le langage hippique ; il serait mieux pourtant de désigner ces allures d'une manière qui fit connaître en quoi elles sont défectueuses. Le traquenard serait *l'amble du cheval ruiné,* et l'aubin serait désigné par l'expression de *galop-trot.* (1)

ROBES. — MARQUES PARTICULIÈRES. — SIGNALEMENT.

On désigne par le mot *robe* la couleur des poils et des crins du cheval; les poils plus courts, plus fins, plus soyeux, constituent la principale partie de la robe, tandis que les crins plus longs, plus rudes, plus gros, garnissent la queue, l'encolure, le toupet, le fanon ainsi que le pourtour de la bouche et des naseaux.

Il est extrêmement utile de bien apprécier les différentes nuances des robes entre elles; comme moyen de signalement, cette appréciation a une haute importance, ensuite sans lui attribuer trop d'influence sur les qualités morales de l'animal, on peut pourtant dire que telle ou telle couleur a ses révélations. Les teintes foncées, par exemple, annoncent plus de vigueur que les teintes claires; enfin l'éclat, le luisant des poils sont

(1) Je n'attache pas aux mots une importance exagérée, pourtant comme ils représentent les faits et les idées, il est essentiel de réformer les erreurs qui découlent d'expressions hasardées et vides de sens.

un signe de santé; et sous ce rapport, l'aspect de la robe mérite d'être examiné.

Quant aux variétés qui existent entre les différentes nuances de robes, cela dépend de plusieurs causes que l'on peut énumérer en se gardant toutefois de tracer une règle inflexible.

Ainsi, dans l'état de nature, comme je l'ai signalé, le *tarpan* des steppes de la Tartarie est ordinairement *isabelle* ou *gris de souris*, parfois *blanc;* la robe du cheval des pampas de l'Amérique méridionale est au contraire *bai-chatain;* mais cette uniformité disparait devant les résultats obtenus par les soins de l'homme. Cependant l'éducation ne va pas jusqu'à détruire entièrement les deux grandes nuances qui existent : au midi, la plupart des chevaux seront de couleur sombre; et dans le nord, au contraire, ils varieront du blanc au gris. C'est là une conséquence du climat.

Que si l'on recherche les causes qui concourent avec le climat à ces variétés, on trouvera d'abord une ressemblance plus ou moins grande, mais toujours inévitable, entre le poulain et ses auteurs. Ce poulain n'offrira pas, dès le principe, la robe unie, lisse, franche de son père; mais le duvet floconneux, indice de la jeunesse, fera place plus tard à des poils d'une nuance arrêtée, d'une teinte mieux lustrée, beaucoup plus courts et par conséquent moins souples. L'âge et la saison opèreront encore des modifications.

La nourriture aussi n'est pas sans quelques résultats. Enfin la situation des pâturages, selon qu'ils seront au fond d'une vallée, dans une plaine, sur les flancs d'une montagne, la situation des pâturages a des rapports mystérieux avec la couleur de la robe des animaux.

Afin de faciliter l'étude des robes, et tout en évitant les classifications plus ou moins arbitraires adoptées par la plupart des auteurs, je les diviserai d'abord en *robes simples* et *robes composées;* dans ces deux grandes sections vont rentrer naturellement toutes les nuances connues.

Robes simples. — C'est l'unité de couleur s'étendant à toutes les parties du corps en y comprenant la queue, la crinière et les extrémités. Cette unité de couleur est noire ou blanche. Selon que le noir offre plus ou moins de luisant, il est dit *noir jais,* ou noir *mal teint.*

Robes blanches. 1° *blanc mat, teinte du lait.* 2° *blanc argenté,* les poils jettent un vif reflet et semblent lustrés. 3° *blanc porcelaine,* nuance bleuâtre de la peau perçant à travers les poils.

Robes composées, *alezan.* Couleur roussâtre, commune à tout le corps. — *Alezan clair;* la teinte est peu foncée. *Alezan doré:* extrémité des poils très-luisante à l'imitation de l'or. — *Alezan cerise:* caractère d'un rouge vif se rapprochant de celui de la cerise. *Alezan chataigne:* plus sombre, tirant sur la teinte du fruit, dont on lui donne le nom. *Alezan brûlé:* ressemblance avec du café légèrement torréfié.

Maintenant, je dois dire que si je n'ai pas compris dans les robes simples l'alezan qui présente tant de variétés de nuances, mais en partant du principe émis, c'est que la queue et la crinière de presque tous les chevaux alezans sont beaucoup plus pâles que la teinte du corps. De là viennent encore des distinctions caractérisées par la couleur des crins. *Alezan poils de vache:* tel est le cheval dont la crinière et la queue sont blanchâtres; il vaudrait bien mieux désigner cette particularité par les mots *alezan à crins blancs.*

Isabelle *claire*, *foncée* ou *dorée:* mélange de poils jaunes et blancs, où domine le jaune. La plupart des chevaux *isabelle* ont la queue, la crinière et les extrémités noires. Il en est beaucoup qui présentent la *raie de mulet*, c'est-à-dire : une ligne de poils noirs le long de l'épine dorso-lombaire ; en raison de la quantité de blanc qui entre dans cette robe, elle est *claire* ou *foncée ;* la nuance *dorée* dépend du brillant des poils vers leur extrémité.

Café au lait. Analogie avec le café mélangé de lait. Si la nuance lactée l'emporte, l'isabelle est *claire*, dans le cas contraire, elle est *foncée*.

Soupe de lait. Cette robe ressemble à l'isabelle, mais le blanc y domine. Les chevaux *soupe de lait* ont la peau fine, exposée à l'affection appelée *ladre* (taches dégarnies de poils qui viennent autour des yeux, des naseaux et de la bouche.)

Baie. Teinte rougeâtre des poils ; crins et extrémités noirs.— *Bai clair :* cheval peu foncé. *Bai cerise:* rapport avec ce fruit ; *bai chatain :* teinte de la chataigne ; *bai marron:* reflet plus sombre et plus brillant ; *bai brun :* nuance qui se rapproche du noir mal teint. Quand les ars, les flancs et le ventre sont moins foncés que le corps, on dit que le cheval est *lavé* dans ces parties, ou *marqué de feu*. On appelle *nez de Renard*, l'extrémité du nez ainsi lavé ou marqué de feu.

Grise. Poils noirs et blancs, *gris clair,* les poils blancs mats l'emportent ; *gris argenté,* plus grande quantité de poils blancs tirant sur l'argent. *Gris-sale,* couche de poussière par le mélange de poils noirs mal teints avec des poils d'un *noir blanc-mat gris-foncé*, le noir prédomine. *Gris ardoisé,* blanc-porcelaine et poils noirs offrant la teinte de l'ardoise. *Gris de fer,* nuance brillante de la

cassure du fer, poils noirs jais et blancs argentés.— *Gris étourneau*, poils noirs et poils blancs par paquets, les noirs prédominent. *Gris de grive ou de tourdille*, paquets de poils blancs plus nombreux que les paquets de poils noirs.

Souris. Couleur cendrée avec raie de mulet, crins et extrémités noirs; il y a des robes de cette nuance *claires* ou *foncées*.

Aubert. Mélange de poils rouges et de poils blancs.

Mille fleurs. Poils blancs en bouquets semés sur un fond rouge.

Fleur de pêcher. Bouquets de poils rouges sur un fond blanc.

Louvet. *Clair* ou *foncé*, poils de la couleur de ceux du loup, sombre à la racine, claire à l'extrémité; queue, crinière et jambes noires.

Rouan. Poils noirs, rouges et blancs. *Rouan clair*, par la prédominance des poils blancs; *rouan foncé*, les poils noirs l'emportent; *rouan vineux*, ce sont les rouges.

Pie. Mélange sans fusion de la robe blanche avec les diverses robes que je viens de décrire. *Pie noir*, plaques blanches, plaques noires, extrémités noires. — *Pie blanc*, extrémités blanches.

Marques particulières. Je vais passer en revue sous ce titre les caractères spéciaux qui servent à distinguer entre eux les chevaux. Toutes les parties de l'animal peuvent offrir des marques de ce genre; comme je tiens à établir une division régulière, je commencerai par les signes que l'on trouve 1° sur le corps; 2° sur la tête; 3° sur le tronc; 4° sur les membres.

(Corps). *Pommelures*. Taches arrondies, particulières

aux robes grises, et à celles composées de plusieurs nuances; ces taches sont formées dans le fond par des poils qui diffèrent de ceux que l'on voit à la circonférence. Le *gris pommelé* offre cette particularité.

Miroitures. Taches arrondies comme les pommelures, de poils de même couleur, mais de nuances changeantes au centre et à la circonférence ; ces taches se reproduisent sur les robes baies à la croupe, aux fesses, aux côtes et sur les parties latérales de l'encolure.

Mouchetures. Petites taches noires qui donnent à la robe le nom de *tigrée* lorsqu'elles ressemblent par leur grandeur et leur forme circulaire aux mouchetures du tigre. On dit la robe *tisonnée* quand les mouchetures se dessinent en ovale allongée, et qu'elles semblent tracées avec un tison.

Truitures. Petites taches de poils rouges sur une robe grise; elles lui font appliquer la dénomination de *gris, truité, tigré, tisonné.*

Marqué de feu. Nuance d'un rouge vif et brillant que l'on remarque sur les robes baies foncées, au poitrail, aux ars, aux coudes, au grasset, au nez, autour des yeux.

Lavé. Décoloration de la robe dans diverses régions du corps.

Rubican. Quantité plus ou moins grande de poils blancs semés sur une robe sans qu'ils en modifient la couleur: *fortement rubican, légèrement rubican.*

Zain. Robe sans un seul poil blanc, c'est une particularité qui se présente assez rarement.

Epis. Direction irrégulière des poils dans quelques régions du corps. *Epis concentriques* ou *convergents*, poils se rapprochant par la pointe. Épis *excentriques* ou *divergents*, écartement des poils laissant au centre la peau nue.

Ladre. Décoloration et dénudation de la peau.

(Tête). — *Cap de Maure*. Teinte noire de la tête contrastant avec la couleur du reste de la robe. Cette particularité se rencontre chez les chevaux *gris*, *rouans* et *louvets*. *Cavecet de Maure*, c'est la couleur noire à partir du chanfrein jusqu'à l'extrémité inférieure.

Nez de renard. Marques de feu au nez et aux lèvres.

Marqué en tête. Large tache blanche au milieu du front, sans forme arrêtée; on la nomme *pelote* quand elle est de petite dimension, et *étoile* quand elle se dessine d'une manière anguleuse. Si elle se prolonge sur le chanfrein et sur le bout du nez, on dit *lisse ou liste en tête*; avec la réunion de *l'étoile* ou de la *pelote*, le cheval est désigné par ces mots : *marqué en tête avec une liste*. Il y a la *liste interrompue*, celle qui ne règne pas sur toute la tête.

Belle face. C'est la *liste* sur les deux joues; *demi-belle-face*, sur une joue.

Boire dans son blanc : taches de *ladre* sur les lèvres. Le cheval boit *complètement* dans son blanc toutes les fois que les deux lèvres portent ces marques de décoloration et de dénudation; *incomplètement*, si une seule lèvre présente cette particularité.

Moustaches. Touffes de poils à la lèvre supérieure.

(Tronc). — *Raie de mulet*: raie noire ou d'une nuance plus sombre que le reste de la robe courant du garrot à la queue, et se rencontrant surtout chez les chevaux *isabelle* et *gris de souris*. *Ventre de biche*: ventre lavé.

(Membres). *Balzanes*. Taches blanches à l'extrémité inférieure des membres, quelquefois surtout sur deux, sur un, sur trois. *Deux balzanes dont une postérieure, l'autre antérieure*, à gauche, à droite. La balzane pro-

prement dite ne se rencontre pas au dessus du boulet ; *grande balzane*, le canon est compris.

Balzane haut-chaussée ; elle occupe le jarret et le genou. — Balzane très-*haut-chaussée*, l'avant-bras ou la jambe. — *Balzane incomplète* ou *demi-circulaire*, celle qui ne décrit pas en entier le tour de la couronne ; *principe de balzane*, tache blanche de peu d'étendue sur la couronne. On dit la balzane *mouchetée, truitée, tachetée*, selon ses rapports avec ces différentes distinctions. *Herminée*, c'est lorsqu'elle offre des bouquets de poils noirs effilés en pinceau comme les taches de l'hermine.

Zébrures. Taches noires, allongées, semées transversalement autour de la jambe, de l'avant bras et sur l'épaule.

Signalement. C'est le moyen de caractériser ce que j'appellerai l'individualité d'un cheval de manière à ce que l'on puisse établir son identité et le reconnaître au premier aspect. Il y a des signalements *simples* et *composés* ; pour base, on se sert des signes extérieurs les plus durables, les moins exposés à s'altérer.

Le sexe, l'âge, la robe avec ses marques particulières, la taille : voilà les quatre points de départ.

Si, à ce signalement général, qui est commun à tous les chevaux, on ajoute des observations spéciales sur les qualités, les défauts de l'animal ; le signalement devient *composé*, et se complète enfin par l'indication du service auquel il peut être employé.

DENTITION. — CONNAISSANCE DE L'AGE JUSQU'A VINGT ANS.

La dentition, indépendamment de son importance sous le rapport physiologique pour la trituration des

aliments, doit encore devenir l'objet d'une étude spéciale et profonde; car c'est à l'aide des dents, et grace aux beaux travaux de Pessina en Italie, de Girard en France, que l'on peut maintenant fixer avec précision l'âge du cheval, depuis les premiers jours de son enfance jusqu'aux dernières années de sa vieillesse.

Instruments de la mastication, les dents sont des parties osséiformes, très-dures, enchassées dans les mâchoires les unes à la suite des autres, et divisées chez le cheval en INCISIVES 12, — CROCHETS 4, — MOLAIRES 24. Leur nombre total varie de 36 à 44, y compris les 4 molaires supplémentaires que l'on rencontre quelquefois. Les juments ont rarement des crochets.

LES INCISIVES de la mâchoire inférieure qui servent à préciser l'âge, se subdivisent en *pinces* 2, *mitoyennes* 2, et *coins* 2. Les pinces occupent le milieu de la courbe parabolique que forment les six dents incisives de la mâchoire inférieure, à chaque côté des pinces se trouvent les mitoyennes, enfin les coins terminent le demi-cercle incisif.

On appelle *dents de lait* ou *caduques*, parce qu'elles doivent tomber, celles que le poulain a dans son enfance; dents de *remplacement*, celles qui succèdent aux dents de lait; enfin les dents *persistantes* sont celles qui une fois développées ne sont plus remplacées lorsqu'elles sont arrachées ou tombées accidentellement : tels sont les crochets et les trois dernières molaires.

Toute dent vierge, c'est-à-dire sans trace d'usure, présente, dans sa longueur, deux parties à examiner; l'une extérieure ou libre; l'autre intérieure ou enchassée dans l'alvéole (la racine). On remarque encore à cette

dent une *table*, un *cornet*, une *cavité*, une *face antérieure* et une *postérieure*, des *bords*, des *sillons*.

La dent caduque ou de poulain a 15 à 20 lignes de longueur, elle diffère de celles du cheval adulte en ce qu'elle est plus petite, plus blanche, striée dans sa partie libre et qu'elle est munie d'un *collet* (rétrécissement entre la racine et le corps de la dent). Le collet ne se voit jamais dans les dents du cheval adulte.

La dent de remplacement a deux pouces et demi à trois pouces de longueur.

Incisives. Leur forme n'est pas partout la même. *Applatie d'avant en arrière*, vers la surface de frottement, elle se rétrécit ensuite, et devient *ovale*, plus bas *arrondie*, puis *triangulaire* et enfin *biangulaire*. C'est ce que l'anatomiste vérifie parfaitement en pratiquant sur les dents, à l'aide de la scie, plusieurs sections transversales à la distance de 2 en 2 lignes les unes des autres. Si c'est le frottement qui use la dent au lieu de la scie, la table dentaire affectera successivement, en descendant vers la racine, les formes ovale, arrondie, triangulaire et biangulaire. On conçoit que pour que le frottement, opéré pendant la mastication des aliments, détermine l'usure d'une grande partie du corps des dents, il faut du temps ; eh bien ! c'est par la connaissance du temps nécessaire à la croissance et à l'usure de chaque dent incisive, par l'observation des diverses formes que les dents affectent dans les différents points de leur longueur, par l'étude de leur structure anatomique, et enfin par la comparaison d'une grande quantité de mâchoires de chevaux dont on avait conservé l'extrait de naissance, c'est ainsi qu'on est parvenu à établir la théorie sur laquelle est basée la connaissance de l'âge.

Cette théorie fort simple et d'une rigoureuse exactitude doit devenir le partage de tous les véritables amateurs de chevaux; car le cheval n'a pas à toutes les époques de sa vie la même valeur; et il importe de se mettre en garde contre les ruses de certains maquignons qui disent toujours âgés de 9 à 10 ans des chevaux qui en ont 15 et souvent plus.

Crochets ou canines. Au nombre de quatre, ces dents sont placées dans l'espace libre appelé *barre*, et qui est situé entre les incisives et les molaires. Sur la partie qui sort de la gencive on distingue deux faces, l'une externe convexe; l'autre interne qui offre au centre une éminence conique, circonscrite par deux canelures. Les crochets peuvent être considérés comme l'attribut spécial des chevaux. Quand les juments en ont, ce sont des rudiments qui diffèrent essentiellement des vrais crochets. Ces dents servent peu à la connaissance de l'âge; cependant à mesure que le cheval prend des années, la pointe des crochets s'émousse, les canelures se remplissent de tartre, disparaissent, et la face interne devient tout-à-fait convexe.

Dents molaires ou machelières. Les molaires, au nombre de vingt-quatre, sont divisées par six sur chaque branche des *maxillaires* (os des mâchoires). Leur inspection aide peu à la connaissance de l'âge. Les douze premières *sont caduques ;* l'ordre de l'éruption des dents de remplacement qui leur succèdent est le même à peu près que celui des *incisives*.

Deux substances essentiellement distinctes par leur couleur et leur dureté, entrent dans la composition des dents.

La substance externe, c'est *l'émail*.

La substance interne, *l'ivoire.*

L'émail forme l'enveloppe conservatrice de la dent. Après avoir recouvert les deux faces de la partie libre, il se replie à la surface de frottement, et constitue le cornet dentaire, de telle sorte que la couche d'émail, qui revêt chaque dent, présente l'aspect d'un bonnet de coton, dont une partie est retournée dans l'autre. L'orifice du cornet dentaire qu'on remarque à la table de la dent est plus rapproché de la face postérieure de la dent que de sa face antérieure. La conformation et la position du cornet dentaire doivent nécessairement fournir des indications précieuses pour la connaissance de l'âge. Ainsi l'orifice du cornet dentaire sera d'autant plus grand et plus éloigné de la face postérieure de la dent que le cheval sera plus jeune. Tandis que, au fur et à mesure que le cheval gagne des années, sa cavité dentaire se rétrécit, et finit par disparaître en se rapprochant successivement du bord postérieur de la dent. Il sera d'autant plus facile de se rendre compte de ces diverses modifications de grandeur et de position qu'on sait que les différentes coupes d'un cône présentent des surfaces d'autant plus étroites qu'elles sont faites plus près de son sommet. Tout le monde comprendra que le frottement usant la dent, l'orifice du cornet dentaire deviendra plus petit, et, par suite de sa position en arrière, il se rapprochera du bord postérieur de la dent en raison directe du frottement et de l'usure, conséquences de l'âge.

L'ivoire règne dans toute l'étendue de la dent; il constitue la racine, et se combine avec l'émail pour la partie libre. Ainsi que les os, dont sa formation seule diffère, il offre une trame organique que l'on obtient en

le soumettant pendant un certain temps à l'action d'un acide affaibli.

L'émail se compose de phosphate de chaux, et présente plus de dureté que l'ivoire qu'il revêt en le protégeant. Cette différence de dureté cause l'inégalité des surfaces de frottement. Car l'émail oppose beaucoup plus de résistance que l'ivoire.

Les dents poussent dans l'intérieur des os maxillaires; elles ne sont d'abord formées que par des vésicules logées dans les cavités de ces os. A une époque donnée de la vie fœtale du poulain, ces vésicules présentent sur le point par lequel la dent sortira plus tard, une ou plusieurs lames osséiformes qui successivement acquièrent de l'épaisseur, et s'étendent sur les côtés de la vésicule qu'elles enveloppent ensuite, en procédant du sommet de la dent à la racine, de façon que la pulpe diminue quand la dent grossit. Ce travail d'accroissement continuant pendant toute la vie, il vient une époque où disparaissent la pulpe et la cavité qui la renferme.

L'ivoire se forme donc par une addition successive de couches de dedans en dehors; l'émail provient de la sécrétion de la membraue interne de l'alvéole; dès qu'il est appliqué à la surface de l'ivoire, il conserve toujours la même épaisseur, et ne se régénère pas après sa destruction. Les dents croissent dans tous les seus; acquérant ainsi un volume qui cesse d'être en rapport avec la cavité alvéolaire qui les renferme; alors écartant les lames de l'os, elles perforent le côté qui leur oppose le moins de résistance, et se fraient une issue à travers le bord alvéolaire du maxillaire et la geucive qui le recouvre.

Lorsque les différentes formes que présente la dent

sur les divers points de sa longueur, sont connues, rien de plus facile que de comprendre la théorie sur laquelle repose la connaissance de l'âge jusqu'aux périodes les plus avancées de la vie. Ainsi la dent une fois sortie continue à grandir du côté de la racine; et cette croissance est accompagnée d'une égale tendance à faire éruption au dehors du côté de la bouche, de sorte que la dent qui, dans le jeune âge, formait la racine, constitue plus tard la surface de frottement.

Les nombreuses observations de Pessina et de Girard ont établi que les incisives grandissent chaque année d'une ligne chez les chevaux de race, et un peu plus chez les chevaux communs; tandis que l'usure à la table a lieu dans la même proportion.

Signes qui font reconnaître l'âge.

L'étude de l'âge du cheval présente trois périodes distinctes :

1re. Éruption et usure des dents du poulain.

2me. Éruption et rasement des dents de remplacement.

3me. C'est la période où apparaissent sur la table des dents de remplacement les formes diverses, que j'ai indiquées (*ovale*, *arrondie*, *triangulaire*, *biangulaire*); et cela depuis 9 ans jusqu'à l'âge le plus avancé.

(*Première période.*) *Sortie des dents caduques.*

Les poulains naissent généralement au printemps : aussi doit-on compter de cette saison la révolution de chaque année d'âge.

Les quatre pinces sortent dans les huit jours qui suivent la naissance.

Les mitoyennes au bout de trente à quarante jours ; et les coins du sixième au dixième mois.

L'éruption des dents de lait et de celles de remplacement peut cependant varier suivant les circonstances où se trouvent la mère et le poulain. Ainsi cette éruption sera plus précoce dans l'état de santé et d'embonpoint des animaux. Je ne traiterai pas dans toutes ses phases le rasement des dents du poulain, il présente peu d'importance à cette époque de la vie. Je me bornerai à dire que les pinces de lait sont rasées à 10 mois, les mitoyennes à un an, les coins à deux ans ; et qu'à deux ans, la cavité dentaire a tout-à-fait disparu dans toutes les incisives caduques, qu'insensiblement et successivement ces dents se déchaussent, prennent une teinte jaunâtre, s'ébranlent, et tiennent à peine dans leur alvéole peu de temps avant d'être remplacées.

(*Deuxième période.*) *Sortie et usure des dents de remplacement.*

Les incisives de remplacement suivent, dans leur sortie, le même ordre que les caduques, derrière lesquelles elles se trouvent rangées. Elles montrent primitivement leur bord antérieur, puis quelque temps après, le postérieur (un ou deux mois après).

Les pinces de remplacement sortent chez le cheval de deux ans et demi à trois ans. Les mitoyennes, de trois ans et demi à quatre ans.

Les coins de quatre ans et demi à cinq ans.

Telle est la marche ordinaire de la nature. Quelquefois, cependant, cette marche peut être avancée ou retardée, comme je l'ai indiqué plus haut, en raison de

certaines circonstances qui ne se reproduisent que rarement. Mais l'éleveur et le maquignon, intéressés à donner au cheval l'âge où il a atteint le plus de valeur, intervertissent souvent l'ordre d'éruption, en arrachant soit les mitoyennes, soit les coins de lait, afin de hâter la sortie des dents de remplacement, et de vieillir les poulains par anticipation. Quoiqu'il en soit, on ne peut jamais, par cette manœuvre, vieillir un cheval d'une année, comme on le croit généralement, mais on parvient par cette pratique à avancer, de quelques mois, la sortie des remplaçantes. En effet, par l'évulsion des dents de lait, on détruit l'obstacle matériel qui s'opposait à la sortie des dents de remplacement, c'est une différence de quelques mois : voilà tout.

A cinq ans, le cheval doit avoir toutes ses dents incisives de remplacement, à cet âge les coins fraîchement sortis ne sont pas tout à fait au niveau des mitoyennes. Les pinces sont plus ou moins rasées, parfois complètement. C'est aussi à cinq ans qu'a lieu ordinairement la sortie des crochets ; ils se manifestent pourtant à quatre ans, et même à six ans.

L'éruption variable des crochets ne permet pas qu'on la consulte pour la connaissance de l'âge.

A six ans, nivellement des bords des coins qui sont à la hauteur des mitoyennes. Les pinces sont toujours entièrement rasées. Usure plus ou moins avancée des mitoyennes.

A sept ans, rasement complet des pinces et des mitoyennes ; commencement d'usure au bord postérieur des coins qui, à six ans, était seulement au niveau du bord antérieur. On aperçoit ordinairement alors une échancrure au coin de la mâchoire supérieure.

A HUIT ANS, rasement complet de toutes les incisives inférieures. La cavité dentaire effacée par l'usure a fait place au cul de sac du cornet dentaire. La table change de forme, d'allongée elle devient *ovale*. On dit alors que le cheval a *rasé*, qu'il est *hors d'âge*. Cette dernière locution est défectueuse, elle marque seulement la limite, où s'arrêtent les connaissances du vulgaire par rapport à l'âge. Car ce n'est pas à huit ans que l'on peut rejeter comme sans valeur un animal qui vient d'atteindre l'âge adulte, et qui a devant lui dix huit et vingt ans d'existence ainsi que de bons services.

Voilà les changements qui s'opèrent constamment dans les dents des chevaux qui rasent régulièrement; j'indiquerai quelques exceptions au sujet des animaux dits: *mal bouchés*.

(*Troisième période.*) *Formes successives que les dents prennent après huit ans.*

Quelques auteurs conseillent d'inspecter après huit ans chez un cheval les incisives de la mâchoire supérieure qui, selon eux, raseraient dans le même ordre que les dents de la mâchoire inférieure; mais aujourd'hui on renonce à ce moyen d'inspection à cause de son insuffisance reconnue.

Cependant entre un cheval de neuf ans et de dix-huit ans, au sujet du prix et des services, il existe trop de différence pour que l'on n'indique pas les signes qui aident à spécifier l'âge jusque dans la vieillesse.

Il suffira de rappeler deux observations.

La première c'est la pousse de la dent du côté de la racine et l'usure de la table ayant lieu dans la même pro-

portion d'une ligne, de sorte que chez les chevaux qui rasent régulièrement, la longueur des incisives, depuis la gencive jusqu'à la surface de frottement, sera toujours la même: terme moyen, *sept lignes*.

La deuxième observation c'est le repli que fait l'émail à la table de la dent pour former le cornet dentaire, d'où il résulte que dans une dent qui a éprouvé du frottement et de l'usure, on remarque à la table deux cercles d'émail, l'un grand qui circonscrit la dent (*émail d'encadrement*); l'autre plus petit au milieu de la dent (*émail central*); qui fait toujours saillie à cause de la plus grande résistance qu'il présente au frottement.

Ces points de départ connus, avec l'habitude d'examiner des mâchoires, on appréciera facilement l'âge le plus avancé.

A NEUF ANS, les pinces inférieures *s'arrondissent;* l'ovale des mitoyennes et des coins se rétrécit, l'émail central se rapproche du bord postérieur.

A DIX ANS, *les mitoyennes s'arrondissent*, les coins seuls restent ovales, l'émail central est très-près du bord postérieur.

A ONZE ANS, *les coins s'arrondissent*, et l'on n'aperçoit plus qu'un petit noyau d'émail central qui touche au bord postérieur.

A DOUZE ANS, rondeur de toutes les incisives inférieures, disparition de l'émail central remplacé au milieu de la surface de frottement par le cul-de-sac du cornet ou *étoile radicale*.

A TREIZE ANS, les pinces inférieures commencent à devenir triangulaires.

A QUATORZE ANS, les pinces sont tout-à-fait triangulaires; les mitoyennes commencent à le devenir.

A QUINZE ANS, triangularité complète des mitoyennes.

A SEIZE ANS, triangularité de toutes les incisives de la mâchoire inférieure.

A DIX-SEPT ANS, les incisives inférieures présentent les côtés du triangle parfaitement égaux.

A DIX-HUIT ANS, les parties latérales du triangle s'allongent dans les pinces.

A DIX-NEUF ANS, les pinces sont biangulaires (aplaties d'un côté à l'autre).

A VINGT ANS, les mitoyennes sont biangulaires.

A VINGT ET UN ANS, les coins ont la même forme. Ainsi à cet âge, on observe la biangularité de toutes les incisives inférieures. Après vingt-et-un ans il n'y a plus de signes pour apprécier l'âge, même approximativement. C'est seulement à cette époque qu'il est permis de déclarer le cheval hors d'âge.

Ces principes généraux s'appliquent très-bien aux chevaux dont les dents s'usent d'une manière régulière, mais ils entraîneraient à des erreurs avec les chevaux qui n'offrent pas la même régularité dans l'usure de leurs dents ; par exemple, il y a des chevaux dont les dents s'usent trop peu ou trop ; de sorte qu'à l'inspection de leur mâchoire, on les croit plus jeunes ou plus vieux qu'en réalité.

Tels sont les chevaux *mal bouchés* (chevaux dont les dents ne s'usent pas d'une manière régulière et normale); pour parvenir à en connaître l'âge, on devra rectifier le principe émis.

J'ai dit que la longueur des dents incisives, depuis la gencive jusqu'à la surface de frottement, était, terme moyen, de sept lignes.

En supposant que les incisives d'un cheval aient neuf

ignes de longueur, on ajoutera pour ces deux lignes deux années de plus à l'âge que marque la mâchoire. Dès lors, un cheval, dont la mâchoire indique dix ans et qui a des dents de neuf lignes de longueur, aura douze ans.

Au contraire, si ces dents n'offraient que cinq lignes au lieu de sept, et si le cheval marquait huit ans, il serait en réalité plus jeune de deux années, par conséquent il aurait six ans.

On doit donc vieillir le cheval d'autant d'années qu'il a de lignes de trop, et le rajeunir d'autant d'années qu'il y a de lignes de moins sur sept lignes, longueur normale des dents incisives du cheval adulte.

Par ce moyen, d'une application si simple, si facile, on reconnaîtra les chevaux dits *bégus*, chez lesquels la cavité dentaire existe à un âge où elle devrait avoir disparu.

Les faux bégus. On appelle ainsi les chevaux qui présentent sur la table dentaire le cul-de-sac du cornet à un âge où on ne devrait plus l'apercevoir.

FOURBERIES DES MAQUIGNONS.

Je vais indiquer aussi clairement que possible les principales ruses employées par les maquignons; la publicité est le meilleur moyen d'en faire justice, et de prévenir les acheteurs contre les déceptions, dont ils sont l'objet.

Pour remédier à l'aspect défectueux que présentent les chevaux *oreillards*, les maquignons pratiquent une incision entre les deux oreilles, et dans l'espace intermédiaire, de sorte que la perte de substance détermine rapprochement forcé des oreilles.

Dans le but de donner de la vivacité aux chevaux naturellement froids, ils leur introduisent dans les conques auriculaires un pois ou une lentille qui, ballottés sur la membrane du tympan, produisent un bruit, dont l'animal ne peut se rendre compte. Dans sa terreur, il redouble de vitesse, sans pouvoir se débarrasser du corps étranger qui l'importune et l'excite.

Ils appliquent aussi, au moyen de ressorts, de fausses oreilles et de fausses queues; il en est qui insufflent les salières afin d'en combler le vide : car une opinion très-répandue, mais sans fondement, attribue à la profondeur des salières une idée de vieillesse.

L'obscurité dans l'écurie, et le passage sans transition à une lumière éblouissante leur servent à empêcher l'acheteur de bien s'assurer de l'intégrité de la vue d'un cheval.

Ils introduisent de l'étoupe dans les fosses nasales, et font usage d'injections astringentes pour arrêter momentanément les écoulements chroniques.

Avec du poivre dans la bouche, ils excitent la sécrétion salivaire; le cheval écume; l'inspection des dents devient difficile, on ne peut plus se rendre compte de son âge.

C'est sur l'âge principalement que portent les ruses des maquignons.

J'ai déjà dit que pour vieillir les poulains et les rapprocher en apparence de l'époque où ils deviennent adultes, on leur arrachait les dents de lait, ce qui détermine la sortie prématurée des dents de remplacement. En réalité, pour le véritable connaisseur, cette manœuvre condamnable ne trompe que de quelques mois; elle ne peut pas vieillir l'animal d'une année entière.

Le même procédé, les maquignons le pratiquent sur les pinces qu'ils arrachent à un poulain de deux ans, toutes les fois que sa taille et ses formes sont assez développées pour faire croire à trois ans d'âge; ils arrachent encore les dents mitoyennes, dont les remplaçantes percent à trois ans. Avec un sujet trop faible, ils attendent qu'il aie quarante deux mois, ils lui font alors subir l'évulsion des *coins*, et six mois après ils le présentent comme un cheval de cinq ans.

Il est aisé de déjouer ces ruses en cherchant chez le poulain de deux ans que l'on veut vieillir d'une année, la première dent avant-molaire qui ne sort qu'à trois ans.

A trois ans la deuxième dent avant-molaire commence à peine à paraître: c'est celle-là qu'il faut examiner. Enfin les crochets qui ne sortent qu'à cinq ans, éclaireront sur l'âge que l'on prétend donner au poulain de quatre ans.

Règle générale, toutes les dents provoquées par l'évulsion des dents de lait correspondantes, sont toujours de petite dimension et mal conformées.

A l'égard des vieux chevaux, les maquignons pratiquent sur la table des dents des cavités factices, dont ils noircissent le fond dans l'espoir d'imiter le *germe de fève;* mais l'absence d'émail central trahit la fourberie. On appelle cette opération *contremarquer*.

Souvent encore, ils scient les dents incisives trop longues, mais la supercherie est révélée par les molaires qu'ils ne peuvent pas scier, et par les incisives des deux mâchoires qui ne se touchent plus. A l'égard des chevaux poussifs et des cornards, ils les font arrêter après une course au trot, et les ramènent au pas : ce qui leur donne

le temps de reprendre haleine avant de reparaître devant l'acheteur.

Au contraire, pour les chevaux qui boitent du *vieux mal*, ils ne les laissent pas un instant en repos, de peur que l'on ne s'aperçoive de leur infirmité.

Une pente considérable donnée au pavé des écuries fait paraître l'animal sous l'aspect le plus avantageux. Des astringents servent à dissimuler les crevasses des paturons.

Quelques maquignons appliquent sur l'articulation coxo-fémorale la marque d'un haras pour masquer d'anciennes traces de feu.

Des boissons irritantes les aident à donner au cheval une ardeur factice. Ils le frappent quelquefois d'une manière impitoyable dans l'intérieur de l'écurie avant de le faire paraître devant l'acheteur; le ressentiment d'une correction récente non méritée, imprime au cheval un redoublement d'énergie qu'activent encore le bruit continuel du fouet et les appels réitérés de la langue.

Pour que la queue se détache, et pour faire valoir la croupe, il est des maquignons qui introduisent un morceau de gingembre dans l'anus du cheval.

Les secrets de la chimie leur servent à dénaturer un signalement, à peindre des balzanes, à réformer des robes défectueuses afin de mettre en harmonie des chevaux destinés au même équipage.

J'ai révélé les moyens le plus généralement employés; sans doute il y en a bien d'autres encore; mais une partie de ces coupables secrets une fois connus, l'acheteur a de quoi se tenir en garde; et puis la loi lui donne la faculté d'invoquer les vices rédhibitoires pendant un laps de temps assez long pour les découvrir.

Tares des extrémités.

Je n'ai pas besoin de revenir sur les tares et les difformités qui déprécient un cheval, puisqu'en parlant de chaque région du corps, et de chaque membre, je me suis attaché à préciser les caractères qui constituent une bonne conformation en regard de laquelle j'ai placé tout ce qui s'en éloigne. Maintenant je n'ai plus qu'à désigner les tares de pieds, dont je ne me suis pas encore occupé.

Sans la bonté du pied il n'y a pas de cheval; trop petit le pied se rapproche de celui de l'âne, la base ne répond plus au fardeau à supporter; il en résulte excès de sensibilité et défaut de fermeté.

Trop grand ou trop gros, il fatigue l'animal, le rend lourd, pesant, impropre à la course.

Trop court (*pinçard*) il fausse les aplombs, et fait dire que le cheval est droit sur ses boulets qui ne tardent pas à s'engorger et à devenir douloureux.

La corne du sabot ne doit être ni trop molle ni trop sèche; dans le premier cas le fer ne tient pas; dans le second, la corne devient cassante. Ces défauts proviennent d'une altération dans la sécrétion de la corne.

Le sabot peut présenter des lignes circulaires, se détachant à l'extérieur en relief, conformation défectueuse qui se reproduit à l'intérieur, de sorte que les parties sensibles du pied se trouvent conprimées. C'est ce que l'on appelle *sabot cerclé,* résultat d'anciennes affections du pied, empêchement à supporter la fatigue.

La *seime*. Fente verticale qui sépare le sabot dans la partie cornée. Au centre elle est désignée par les mots

de *soie* ou *pied de bœuf:* défaut qui annonce altération de la corne; il est presque toujours provoqué par l'imprévoyance des maréchaux-ferrants, enlevant avec la lime ou la râpe, la pellicule protectrice qui recouvre la corne.

Encastelure: resserrement des talons, compression des parties sensibles, obstacle à une longue marche; on peut comparer ce grave défaut au supplice infligé à l'homme par une chaussure sans rapports avec son pied. Lorsque le talon présente des proportions trop élevées avec raccourcissement de la pince, (*rampin* ou *pinéard*) les aplombs se trouvent faussés, comme pour le cheval *pinçard.*

Sans les dimensions normales du talon, il y a gêne dans le pied, douleur dans le boulet, tiraillement sur les tendons.

On rencontre encore des pieds *plats*, c'est lorsque la sole remplit la cavité du pied, et porte sur la terre: inconvénient que trahit un sabot large et évasé.

Pied comble: le cheval marche sur la sole qui dépasse le pourtour du sabot.

Les *voussures*, bosses partielles qui se manifestent sur la sole, reçoivent le nom d'*oignons.*

Bleime: ecchymose, c'est-à-dire contusion avec sang extravasé dans le tissu corné de la sole; cette meurtrissure est occasionnée le plus souvent par la compression d'un fer mal appliqué, ou par une marche long-temps prolongée sur une route caillouteuse. Quand il y a suppuration de la *bleime* on la dit *encornée.*

L'exiguité de la fourchette, comme son excès de volume doivent également être évités. La fourchette, espèce de coussinet élastique, destiné à se mouler sur

les corps sur lesquels le cheval pose le pied, entretient l'élasticité du sabot, et assure la marche.

On apportera le plus grand soin à l'examen de cette partie qui doit occuper la sixième partie du cercle d'un pied bien conformé.

Tous ces détails méritent une observation spéciale sur laquelle je ne saurais trop insister : car avec ces vices de conformation le meilleur cheval se trouve bien vite hors de service.

Moyens de s'assurer de l'intégrité de la vue.

Cet examen, d'une si haute importance, doit commencer dans l'écurie ; le demi jour y aide beaucoup. On regardera la pupille qui doit être dilatée et se rétrécir quand l'animal passe brusquement d'un lieu non éclairé aux rayons du soleil. Il faut surtout éviter de se livrer à cet examen auprès d'un mur fraichement blanchi.

Si l'animal se trouve au grand jour, sur un marché en plein air, et que l'on ne puisse pas commencer l'examen dans un lieu obscur, on aura soin d'apposer successivement sur chaque œil la main qu'on y laissera pendant cinq minutes. Au bout de ce temps, en retirant la main on voit la pupille d'abord dilatée se resserrer par degrés sous l'impression des rayons lumineux ; le fond de l'œil doit toujours réfléchir une teinte d'un bleu sombre, tirant sur le noir. L'habitude d'ouvrir et de fermer constamment les paupières, propre à certains chevaux, ne constitue pas une maladie ; c'est un défaut sous le rapport de la beauté de l'aspect.

Des *Verrues* et des *Poireaux* se manifestent sur les

paupières et la conjonctive; l'extirpation en est assez difficile, et la récidive très-fréquente, il y a parfois une suppuration assez lente à guérir. On doit rejeter un cheval qui en est atteint.

De petites taches sur le cristallin amènent ordinairement des prédispositions à la cataracte, il faut y attacher une sérieuse attention.

Rien à cet égard ne saurait être indifférent. On doit pousser fort loin le scrupule : car la vue est un organe trop essentiel pour négliger les moyens par lesquels on peut s'assurer de sa parfaite intégrité.

Cheval de trait. — Cheval de luxe.

Rapports entre ces deux types. — Choix des chevaux d'après l'usage auquel on les réserve. — Cheval de trait destiné a l'agriculture, a l'artillerie, au train, aux diligences, aux postes. —

Le cheval de trait devrait à la rigueur ne figurer ici qu'après le cheval de selle et de luxe : car les formes propres au service que l'on exige pour le trait, sont le résultat de l'éducation, plutôt qu'un don de la nature.

A l'état sauvage, le cheval est presque toujours de petite taille; ses muscles offrent peu de développement; sans doute il a du feu, de la vigueur, comme le prouvent les chevaux des steppes de la Tartarie, mais pour que cette vigueur se combine avec la résistance, et suffise à des travaux réguliers, il faut que l'éducation, donnée par l'homme, complète le type primitif.

Le premier cheval qui fut employé à traîner un chariot ou une charrue, subit nécessairement par suite de

sa destination des modifications dans ses allures, dans ses habitudes, et plus tard dans sa construction. L'exercice et le travail développèrent ses muscles; il pesa davantage sur le collier, le poitrail s'élargit, les épaules devinrent plus puissantes, il déplaça, pour ainsi dire, le centre de gravité; il gagna en énergie ce qu'il perdait en vitesse. Accouplé avec une jument employée au même service, il se reproduisit dans des poulains qui, à leur tour, héritèrent des qualités acquises de leurs auteurs. La nourriture devint plus substantielle, plus abondante, en rapport avec les travaux exigés; il en résulta accroissement de taille, ampleur dans toutes les formes; et peu à peu, à force de combinaisons et d'appareillements successifs, l'homme parvint à obtenir ces énormes chevaux des brasseurs de Londres, que l'on est tenté de prendre pour des éléphants.

Je traiterai ces distinctions dans le tableau de chaque race; ici je me bornerai à mettre en regard du *cheval de trait* le *cheval de luxe*, en faisant ressortir les principaux points de contraste existant entre deux individus si différents, quoique appartenant à la même espèce.

L'ardeur, la vitesse, les formes sveltes, la grace, l'élégance, la beauté : tels sont les caractères que doit offrir le cheval de luxe. Par la réunion même de ces avantages, il ne conviendra point à traîner de lourds fardeaux; son ardeur deviendrait une prompte cause de ruine, et il s'épuiserait bien vite en efforts sans résultats.

On doit éviter aussi avec un cheval de prix les abus qui découlent forcément de l'emploi du même animal à la selle et au trait : chaque destination a son organisation spéciale que l'on consultera pour s'y conformer.

Ainsi l'agriculture demande des chevaux pesants,

à tempérament lymphatique, à large poitrail, capables de supporter des travaux non interrompus, ainsi que les intempéries des saisons.

Le service de l'artillerie exige un peu plus de feu, avec un très-grand développement musculaire, et surtout avec cette énergie de puissance qui vient de la fusion des qualités physiques et morales. Une vieille locution abandonnée peint à merveille le caractère du cheval destiné à ce service. Cette locution fut appliquée aux quatre cents canons de fer et de bronze que Charles VIII emmena dans sa rapide expédition d'Italie à la fin du XVe siècle, quand ce jeune monarque français, qui avait pris pour modèle Alexandre de Macédoine, traversa la Péninsule en courant pour aller soumettre Naples, et s'y faire couronner empereur de Constantinople. L'*Artillerie volante* servit merveilleusement les Français, et ce mot de vol, affecté à ces terribles machines de guerre, dernière raison des peuples et des rois, a quelque chose de bien plus énergique que celui d'*artillerie légère*, reçu de nos jours.

Quant au *train*, c'est-à-dire au matériel de l'artillerie, il faudra encore plus de fond chez les chevaux qui se rapprocheront des animaux réservés aux travaux de l'agriculture (1).

Les messageries, les voitures publiques, les malles-poste ont besoin de races énergiques, puissantes et pourtant actives.

La poste se recrutera dans les contrées qui fournissent des chevaux qui résistent sans cesser pour cela d'être rapides.

(1) Voir pour ces différents services le tableau des *races*.

LE CHEVAL DESTINÉ A LA CAVALERIE.

L'importance du cheval de guerre, le rôle qu'il joue dans la tactique ancienne et moderne, l'utilité toujours mieux appréciée de la cavalerie de ligne, toutes ces questions réclament une solution. Mais avant de les traiter au point de vue du présent et de l'avenir, il convient d'évoquer les souvenirs du passé en déroulant à grands traits les annales militaires des principaux peuples qui ont dû leurs succès, et ce que l'on peut appeler le complément de la victoire, à l'intervention de la cavalerie. Cette marche toute logique, indiquée par les faits eux-mêmes, me servira à analyser les qualités exigées chez le cheval d'escadron.

J'ai désigné en Asie le Scythe et l'Arabe; en Afrique le Numide comme les plus anciens écuyers par ordre de date, comme les peuples de la haute antiquité qui, les premiers, eurent l'idée de déchaîner les *ouragans équestres*, et cela bien longtemps avant des nations beaucoup plus avancées dans les voies de la civilisation, et qui attelaient deux chevaux à leurs chars de guerre aux essieux armés de faulx tranchantes.

A ces Arabes que j'ai signalés, appartenaient les farouches hordes d'Hicksos qui, au pas de course de leurs chevaux rapides, soumirent l'Égypte, Babylone et une partie de l'empire d'Assyrie, jusqu'au jour où l'énergique réaction des indigènes parvint à les expulser. Mais en se retirant, ces Hicksos laissèrent aux populations qu'ils avaient opprimées, un élément de résistance, le système des corps de cavalerie qui devaient finir par prévaloir sur les chars de guerre.

Les Perses et les Mèdes, par exemple, comptèrent dans leurs armées de nombreux cavaliers qui secondèrent vaillamment les conquêtes de Cyrus. Toutefois, ces masses équestres offraient un caractère d'irrégularité qui ne leur permit pas de rendre tous les services que l'on pouvait en attendre. Leur attaque avait plus d'impétuosité que de persistance et d'énergie durable. L'éducation du cavalier était complète, mais l'ordre de bataille était presque toujours défectueux. Les vrais principes applicables à la cavalerie de ligne ne devaient commencer à être compris que par les Grecs.

La cavalerie égyptienne obtint une célébrité méritée; cela s'explique naturellement dans un pays où les guerriers formaient une caste spéciale. Comme l'a dit l'immortel Bossuet : on fait bien mieux ce que l'on a toujours vu faire. Les cavaliers égyptiens purent donc former à l'équitation leurs enfants, et dresser les chevaux à la discipline; ces enfants devenus hommes, pratiquèrent et transmirent ensuite à leurs descendants les leçons qu'ils avaient reçues. Mais ce serait étrangement s'abuser que de demander à ces âges reculés les améliorations successives que les siècles et les progrès de l'art militaire devaient seuls amener dans leur cours.

On n'avait pas choisi des chevaux en rapport avec leur destination; les cavaliers n'étaient pas toujours armés de la manière la plus convenable; enfin les manœuvres se bornaient à quelques évolutions incomplètes et grossières. Harceler l'ennemi, fondre sur lui de toute la vitesse des chevaux, enfoncer sa ligne de bataille, le poursuivre dans la déroute : voilà quels étaient les services que Cyrus et Sésostris recevaient de leurs cavaliers. Salomon aussi en comprit toute l'importance, il avait

organisé dans son armée un corps de cavalerie qu'il porta jusqu'à douze mille hommes.

Les Grecs à la même époque et dans l'âge suivant étaient beaucoup moins avancés sous ce rapport malgré le soin qu'ils apportaient à la stratégie, malgré les grands hommes de guerre que les circonstances développaient chaque jour dans leurs rangs.

Homère qu'il faut toujours consulter dans tout ce qui touche aux usages, aux mœurs, aux costumes de la Grèce héroïque, Homère nous parle dans l'*Iliade* d'une petite troupe de cavaliers prenant part au siége de Troie; mais toute son attention est absorbée par les chars de guerre que j'ai déjà décrits, d'après le tableau qu'il nous en a laissé, et surtout à l'aide des bas-reliefs de la sculpture antique.

Les grandes luttes des Grecs avec les Perses ne les firent pas changer de tactique; alors même qu'ils abandonnaient peu à peu le système des chars de guerre, tout en conservant leur passion pour les courses de chars dans les solennités des jeux olympiques. L'infanterie constituait la force des armées. Il suffisait de l'éducation du gymnase et de la palestre pour former en quelques jours un excellent fantassin.

Vainement dans la rivalité engagée entre Neptune et Minerve pour devenir la déité tutélaire d'Athènes, Neptune d'un coup de trident fit jaillir le cheval (1);

(1) Il est facile d'interpréter cette allégorie, laquelle, comme toutes les riantes fables de la Grèce, a pour base une vérité. Le cheval n'était pas indigène de l'Attique, il y arriva par mer : de là Neptune, le dieu de la mer, frappant de son trident le rivage de la Méditerranée pour en faire sortir le *cheval*, et le donner aux Athéniens.

Athènes se servit peu de ce magnifique présent d'un Dieu; vainement Thésée épousa la reine de ces amazones qui, sur les bords du Thermodon, combattaient sans cesse à cheval; les Athéniens préférèrent les vaisseaux, *ces maisons de bois*, auxquelles Thémistocle les décida à confier les destinées de la république, tandis qu'ils n'avaient que 1200 hommes de cavalerie appartenant tous aux familles les plus distinguées de l'Attique.

Il était réservé à un grand capitaine de changer les idées des Grecs, d'opérer toute une révolution dans la tactique de ses contemporains, et de laisser à la postérité le soin de compléter cette révolution.

C'est là ce qui recommandera éternellement la mémoire d'Epaminondas. L'illustre Thébain vit que, dans la terrible guerre engagée avec Sparte, pour faire pencher la balance en faveur de sa patrie, il fallait opposer un nouvel élément de résistance à l'admirable infanterie lacédémonienne, muraille de fer qui semblait composée d'un seul homme, d'une seule volonté, où, depuis le roi jusqu'au dernier citoyen, tout avait été façonné à l'héroïsme par les inflexibles lois de Lycurgue. Epaminondas forma donc un corps de cinq mille cavaliers, il choisit les hommes et leurs montures, il les disciplina, il en fit une masse à la fois compacte et mobile, dont il devint l'âme et le chef. On connaît la glorieuse issue des journées de Leuctres et de Mantinée, seule postérité que devait laisser le héros Thébain; on sait comment les femmes de Sparte virent pour la première fois la fumée d'un camp ennemi.

Un jeune prince macédonien grandissait otage, dans Thèbes, dans la patrie de Pélopidas et d'Epaminondas; il recueillait au fond de son âme les enseignements de

ces deux grands hommes ; il préparait en silence la moisson de l'avenir ; il jetait les fondements de sa grandeur future. Le prince s'évade de Thèbes, rentre en Macédoine, et s'y empare du trône par un acte d'usurpation que l'éclat de son règne devait justifier et légitimer : car ce captif s'appelait Philippe, et devint le père d'Alexandre.

La Macédoine reçut de Philippe un excellent système de cavalerie, emprunté aux idées d'Epaminondas ; c'était mieux que compléter la phalange. L'habile monarque demanda ses cavaliers à la Thessalie, au pays où la tradition plaçait le berceau des centaures. Dès ce moment, l'armée macédonienne se trouva disciplinée pour la domination de la Grèce, pour la conquête de l'Asie ; à côté de Philippe, grandissait Alexandre.

A l'âge de sept ans, Alexandre s'informait déjà des chevaux des Perses, de leur bonté, de leur vitesse ; Aristote, le fondateur de l'*hippiatrique*, le grand homme chargé de former l'enfance du fils de Philippe, dut encore développer cet instinct en en faisant un sentiment raisonné. La manière dont ce prince à peine âgé de seize ans dompta Bucéphale, mérite d'être signalée.

La Thessalie nourrissait alors dans ses plaines une race de chevaux, parfaitement appropriée aux besoins de la cavalerie. Un de ces chevaux, nommé *Bucéphale*, à cause de la ressemblance de sa tête avec la tête du bœuf, fut amené à la cour de Philippe par Philonicus de Pharsale. C'était un admirable animal, plein d'ardeur et de feu ; Philippe, frappé de sa beauté, le paya seize talents, près de soixante mille francs de notre monnaie. Mais il s'agissait de le monter ; il se cabrait, il s'emportait, les plus habiles écuyers ne pouvaient y par-

venir. Déjà Philippe ordonnait de le rendre à Philonicus. Mais le jeune Alexandre murmura : — Quel magnifique cheval nous perdons par la maladresse de nos écuyers !

Ces mots parvinrent à l'oreille du roi qui reprocha à son fils d'attaquer l'âge et l'expérience d'hommes, dont il avait toujours eu à se louer. — Je le dompterai, répondit l'adolescent. — Que voulez vous perdre? demanda le père. — Le prix du cheval.

Cette saillie égaya Philippe qui consentit à l'épreuve. Aussitôt, le jeune prince s'approche de Bucéphale, prend les rênes, lui tourne la tête au soleil pour que l'animal ne voie plus son ombre qui l'effraie, le caresse de la main, le rassure de la voix, puis s'élance sur son dos, l'excite avec les talons, lui lâche la bride, et le lance dans la plaine qui s'ouvrait là vaste et unie. Tous les spectateurs frémissaient ; mais le prince ramène au bout d'une course forcée Bucéphale couvert de poussière et de sueur, soumis à son jeune écuyer. Philippe embrassa son fils en versant des larmes de joie, et lui dit : — Cherche un autre royaume plus digne de toi, la Macédoine ne te suffit pas.

Maintenant que Philippe meure, et qu'Alexandre après avoir puni Thèbes en respectant la maison de Pindare, parte pour l'Asie qu'il trouve aussi trop étroite au gré de son ambition, il emmènera avec lui une cavalerie régulière, 1800 Macédoniens, commandés par Philotas; pareil nombre de Thessaliens, sous les ordres de Calas ; 600 Grecs dirigés par Erigius ; et 900 Thraces et Péoniens (enfants perdus avec la flèche et la lance) dont Cassandre est le chef. C'est le chiffre fixé par Epaminondas, cinq mille hommes. Le jeune roi n'a que trente mille fantassins.

Cette cavalerie de ligne combattait disposée en triangle ; les chevaux et les hommes étaient couverts d'une armure défensive; un seul cavalier formait la pointe d'attaque, et l'ordre profond, emprunté à la phalange, paralysait les efforts des cavaliers de l'intérieur. Néanmoins le *triangle* macédonien l'emporta aisément sur les *quarrés* informes de la cavalerie de Darius.

Alexandre qui sacrifiait sur tous les autels, adorait les dieux des peuples vaincus, en empruntait les costumes et les mœurs, Alexandre était trop bien inspiré pour ne pas faire profiter sa cavalerie aux diverses améliorations qu'il put étudier dans le cours de ses conquêtes. Ainsi l'Hindoustan lui suggéra l'idée d'utiliser les éléphants.

Au passage de l'Hydaspe, dans la guerre contre Porus, la cavalerie macédonienne, conduite par Ptolémée, fut extrêmement utile au succès de la bataille. C'est là que le roi qui combattait, toujours monté sur Bucéphale, eut la douleur de perdre cet excellent cheval, ce vieil ami qui, succombant à ses nombreuses blessures, se coucha avec précaution, arrangeant sa chûte par un dernier sentiment de fidélité pour ne pas emprisonner sous son corps la jambe de son maître.

Désormais, le système militaire des Grecs est adopté dans toute l'Asie ; et la cavalerie est l'objet de la sollicitude des Antiochus, des Seleucus, des Attale, des Ptolémée, de tous ces généraux devenus rois au partage de l'empire d'Alexandre.

Les Romains ne vaincront cette cavalerie qu'en empruntant les secours des Numides et des Espagnols. Rome effectivement n'était pas appelée par sa situa-

tion topographique à avoir une excellente cavalerie indigène.

A l'époque de la fondation de cette ville qui, dès son berceau, rêvait l'empire du monde, Romulus avait bien institué un corps de trois cents hommes d'élite, appelés *Celeres*, rapides, à cause du cheval qu'ils montaient. Ces trois cents hommes, dont le nombre s'accrut beaucoup, prirent ensuite le nom de *chevaliers*, et constituèrent, non seulement un corps militaire, mais encore un ordre intermédiaire entre les Patriciens et les Plébéiens. Pendant plusieurs siècles, cette cavalerie attachée aux légions fut répartie en pelotons (*turmæ*), huit hommes de front sur huit de profondeur que l'on plaçait en avant sur le front de bandière et sur les aîles. Mais l'action s'en trouvait paralysée par l'habitude de mêler dans les rangs de l'escadron des *vélites* appartenant à l'infanterie légère, lesquels retardaient nécessairement l'élan des charges. Du reste, les *chevaliers* romains avec leurs grands et fort chevaux, ordinairement noirs, avec leur casque d'argent surmonté d'une louve, avec leurs cuirasses et leurs boucliers, présentaient un magnifique aspect; ils se rapprochaient beaucoup de notre grosse cavalerie actuelle. La lance ou la hache, la large et courte épée romaine, le javelot, telles étaient les armes offensives. On comptait trois cents chevaliers par légion.

Rome apprit d'abord de Pyrrhus, ensuite de Carthage et d'Annibal, les services que pouvait rendre l'arme de la cavalerie. Or, promesses, séductions, menaces, rien ne fut épargné pour acquérir à la république le concours des Numides et des Espagnols qui formèrent la cavalerie légère au casque et à la petite cuirasse de cuir, au

sabre recourbé, armes auxquelles ils joignaient parfois l'arc et la fronde.

Annibal avait dû à son excellente cavalerie composée de Numides, d'Espagnols et de Gaulois, la plus grande partie de ses succès; Fabius, le *temporisateur*, ne balança l'ascendant du héros carthaginois qu'en évitant soigneusement les plaines et les vallées où pouvait se déployer la redoutable cavalerie de son adversaire.

Sous le rapport stratégique, la cavalerie était demeurée à peu près stationnaire chez les Grecs et chez les Romains dans la proportion de un à douze, excepté avec Epaminondas, Philippe et Alexandre. Il paraît qu'Annibal en tira d'immenses ressources; il est vrai qu'il en augmenta considérablement le chiffre. Le grand secret de ce général était d'étendre ses lignes, de les former en croissant, elles se repliaient tout à coup enfermant dans leur rideau mobile l'armée ennemie, dont un corps d'élite s'efforçait d'enfoncer le centre. Ce but atteint, la cavalerie, en s'acharnant à la poursuite des légions dispersées, multipliait leurs pertes, jonchait la campagne de cadavres, et faisait de nombreux prisonniers.

Après la bataille de Zama, Rome hérita de la cavalerie qui avait si largement contribué aux victoires d'Annibal; Sertorius, Pompée et surtout Jules César tirèrent un grand parti de la cavalerie étrangère, dont l'exemple améliora considérablement la cavalerie indigène, le corps des chevaliers proprement dits.

Cependant les Perses, les Mèdes, les Egyptiens, les Juifs, les Arabes, les Numides, les Espagnols, les Gaulois, les Grecs et les Romains ne connaissaient ni la selle ni l'étrier; sur le dos du cheval on se contentait de jeter une peau de tigre ou de lion, une couverture de laine,

et les jambes du cavalier, en demeurant pendantes, déterminaient très fréquemment des accidents, comme je l'ai déjà dit (1).

La selle fut inventée sous le règne de Constantin; et les Franks enseignèrent plus tard au monde l'usage des étriers. Avec les Franks nous entrons dans une autre époque de l'histoire, il ne s'agit plus de phalanges, de légions, de losanges, de triangles, de quarrés. Toutes les habitudes de la stratégie grecque et romaine se trouvent bouleversées; des nations entières se lèvent comme pour obéir à la voix de Dieu. Parmi ces nations les unes arrivent à pied, les autres sur des charriots, la plupart sont emportées par des chevaux presque sauvages, remplis de feu; il n'y a plus de proportion de un à douze comme chez les anciens Romains, de un à cinq comme chez les Thébains d'Epaminondas. Chaque guerrier combat à cheval.

Ces combats n'étaient qu'une horrible mêlée où l'art militaire n'a rien à revendiquer. Que pouvait-il y avoir de régulier, de profitable à la science, dans des masses de cavaliers comme celles qu'entrainait à sa suite cet Attila qui disait: je veux que l'herbe ne pousse plus là où a passé mon cheval. Descendants des anciens Scythes, ancêtres des Kosaques de nos jours, les sept cent mille Huns qui suivaient Attila montaient le *Tarpan* qui erre depuis le Volga jusqu'à la mer de Tartarie au nord de la Chine; une biche blessée leur fit traverser les Palus Méotides qu'ils regardaient auparavant comme les limites de l'univers.

Les peuples de race germanique, les Slaves et toutes

(1) Page 15. — *Le cheval en état de domesticité.*

les tribus conquérantes que le nord, cet arsenal du genre humain, vomit alors sur l'Empire des Césars, offraient sous le rapport de leur cavalerie beaucoup d'analogie avec celle des Huns. Le cheval seul différait selon la race à laquelle il appartenait, selon le pays qui l'avait produit.

Peu à peu les flots de l'invasion septentrionale tarirent; cette fourmilière d'hommes sembla s'épuiser; les conquérants s'identifièrent au sol sans se fondre avec les indigènes qu'ils avaient soumis. Le midi vit alors sortir de son sein une invasion dans laquelle les chevaux jouèrent un grand rôle. Je veux parler des conséquences de la religion fondée par Mahomet, (622) de *l'Islamisme* si vite répandu en Arabie, en Syrie, en Égypte, dans la Mauritanie, dont les habitants s'empressèrent de l'adopter, et se réunirent à leurs vainqueurs pour se précipiter sur l'Espagne (711).

Les rapides conquêtes des Musulmans, Arabes, Maures, Sarrasins, Kurdes, Turcomans, Turks, à quelque nation qu'appartiennent les sectateurs du Koran, ces rapides conquêtes ne s'expliquent pas uniquement par l'ardeur de l'exaltation religieuse qui doublait le courage des armées, il faut encore avouer que les Kalifes et les sultans furent admirablement secondés par les excellents chevaux que montaient leurs guerriers. Les races arabe, barbe et persane peuvent réclamer une large part dans le succès. Ces chevaux infatigables, d'une sobriété inouie, devenus les amis de leurs maîtres, ces chevaux avaient un très-grand avantage sur ceux des Chrétiens. Les armes aussi se trouvaient parfaitement appropriées au service d'une cavalerie qui fut alors la première du monde : car les gens d'armes de la féodalité n'existaient pas encore.

On s'explique ainsi la soumission de l'Espagne, l'invasion de la Gaule qui aurait eu le sort de la péninsule hispanique sans l'énergique résistance des Franks austrasiens, dont la lourde infanterie, sous les ordres de Charles Martel, brisa les rapides escadrons de l'Émir Abdérame (732).

Après cette victoire qui sauva la civilisation, Charlemagne, digne petit fils de Charles-Martel, s'occupe d'améliorer sa cavalerie avec cette haute intelligence qui rayonnait dans tous les sens; une grande partie de l'Europe obéissait à ses lois; et lui fournit les moyens de réaliser ses projets (771-814).

Les *capitulaires* de ce souverain vraiment extraordinaire font foi de l'attention qu'il apportait à la remonte de sa cavalerie, et ses longues victoires attestent l'usage qu'il faisait de cette arme.

Mais Charlemagne mort, tout décline; hommes et choses tout semble rétrograder vers la barbarie; les Franks perdent jusqu'à cet instinct belliqueux qui les avait rendus si redoutables. Pour les retremper, il faudra les invasions multipliées des Normands aboutissant à l'occupation de la Neustrie, dont ils changent la dénomination; il faudra surtout l'organisation régulière du système féodal; ce système, si souvent calomnié parce qu'il n'a pas été compris, fut un véritable mouvement de progression: il retrempa l'esprit militaire, il établit dans toute l'Europe chrétienne de petits centres de résistance qui vivaient de leur existence propre; il les prépara à s'unir pour les grandes expéditions des Croisades. Ce que la race chevaline doit à ces héroïques expéditions ne peut s'apprécier.

La féodalité en régularisant le corps de la noblesse

avait fait pour tous ceux qui le composaient une obligation indispensable du cheval. Un homme de haut lignage se serait cru déshonoré s'il eût combattu à pied. L'équitation entrait dans l'éducation de tous les enfants des gentilshommes; les femmes elles-mêmes s'y livraient avec ardeur : car elles suivaient à la chasse leurs pères, leurs frères, leurs maris. Ces chasses avec les faucons et les autres oiseaux parfaitement dressés, avec le cerf et le sanglier que l'on forçait dans les profondeurs des forêts, ces chasses remplissaient les courts intervalles de repos que goûtaient, entre deux expéditions guerrières, les hommes du moyen-âge.

De grands et forts chevaux, entièrement bardés de fer portaient des guerriers également bardés de fer; ces chevaux s'appelaient *destriers;* on les tirait du Holstein, du Mecklenbourg et des Flandres. Toute la gendarmerie (1) européenne était organisée d'après le même système. On peut voir encore aujourd'hui dans les musées et dans les arsenaux les armures défensives dont l'homme et le cheval étaient littéralement couverts. Devant ce poids énorme, la pensée s'étonne, et ne peut concevoir la rapidité de mouvements nécessaire à un corps de cavalerie; on se demande presque si nous ne

(1) La gendarmerie française avait obtenu aux XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles une immense réputation. Elle aida Charles VII à expulser les anglais; la noblesse en formait la septième partie, le reste se composait d'hommes d'armes appartenant aux classes populaires. Il y eut ensuite des *gendarmes de la maison du roi,* corps d'officiers nobles qui se distingua d'une manière extraordinaire à Fontenoy. En 1790, un décret de l'assemblée constituante donna à la *maréchaussée* le titre de gendarmerie, adopté également en Belgique.

sommes pas dégénérés de la force de nos pères ; si les chevaux de nos cavaleries contemporaines suffiraient à supporter des fardeaux pareils. L'habitude, des exercices habilement gradués : voilà ce qui explique ce problème.

Excepté les prêtres, les moines, les savants, les tabellions, les magistrats et les greffiers, que l'on confondait tous sous le nom générique de *clercs*, chaque enfant se préparait de bonne heure à la carrière militaire. La noblesse s'énorgueillissait de signer ses transactions avec le pommeau d'une épée trempée dans l'encre, à ses yeux le mot de *clergie* signifiait presque faiblesse et lâcheté. Jamais, on peut le dire, l'exercice du cheval ne fut aussi généralement répandu que dans la période de siècles appelée *moyen-âge*, et qui s'ouvre en 878, au capitulaire de Kiersy-sur-Oise pour se prolonger jusqu'en 1453, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II et les Turks. On avait fini par s'identifier tellement au cheval que l'infanterie n'avait plus aucune importance, qu'on l'appelait de la *ribaudaille*. Elle se composait de serfs mal armés, ou de quelques troupes mercenaires, dont les services devenaient un véritable embarras pour le prince qui les soldait.

La chevalerie et les croisades, ces deux grands faits inséparables l'un de l'autre, fortifièrent encore cette direction générale des esprits. Les institutions chevaleresques naquirent, comme on le sait, des excès même de la féodalité auxquels des hommes de bien voulurent apporter un correctif. Au sein de la grande famille aristocratique, ils fondèrent une famille d'élite dont les membres s'appelaient *chevaliers*, et qui avaient pour

emblême l'éperon d'or que de belles mains de chatelaines attachaient à leurs talons, et cela dans le sanctuaire, sous la triple consécration de la religion, de l'honneur et de la beauté.

Des tournois, des passes d'armes, des carrousels offraient des combats simulés où guerriers et chevaux partageaient le prix du triomphe. Puis au moment où la chevalerie naissante brillait de tout l'éclat, de toute la ferveur de la jeunesse, un pieux solitaire, né dans la province de Liége, Pierre-l'*Ermite*, souleva l'Europe chrétienne, et l'arracha de ses fondements pour la précipiter sur l'Asie. *Dieu le veut, Dieu le veut,* ce cri poussé en 1095 au concile de Clermont, devint le cri de guerre de la première croisade qui entraîna sur le sol asiatique cinq cent mille fantassins, cent mille cavaliers.

Dix-neuf nations se trouvaient représentées dans cette héroïque armée qui, réduite par le climat, par les fatigues, par le fer ennemi au chiffre de cinquante mille hommes, conquit Jérusalem, délivra le tombeau du divin rédempteur, et fonda sur les bords du Jourdain une France d'Orient.

Tous les cavaliers musulmans plièrent devant la lourde cavalerie des Croisés. Mais en résidant en Asie, les compagnons de Godefroy de Bouillon, du héros selon l'esprit de Dieu et selon l'honneur des hommes, profitèrent de leurs fréquents combats avec les Arabes, les Kurdes, les Sarrasins, les Persans pour leur ravir des chevaux d'une race supérieure à celles de l'Europe, où déjà l'Espagne était devenue un immense haras, alimenté par l'Arabie et l'Afrique.

Tous les vaisseaux qui, des ports de la Syrie, inc-

glaient vers l'Occident, y apportaient des étalons des races les plus estimées. En effet pour un chevalier, son destrier était de moitié dans le succès qu'il remportait. Les différentes chasses eurent aussi leurs variétés de chevaux. Toute une rénovation en faveur de la race chevaline date de la première croisade.

L'invention de la poudre de mine en changeant la tactique ne put pas même diminuer l'importance du cheval de guerre. Un reflet du passé, une chevalerie historique et d'imitation prolongea l'existence de la chevalerie réelle qui au fond n'était plus. Bayard est la plus haute expression de cette époque à laquelle appartient l'admirable gendarmerie que Charles-Quint demandait à François Ier pour l'employer contre le sultan des Turks.

Mais comme les armes à feu se répandaient de plus en plus, l'infanterie ressaisit une juste influence; quelques peuples pourtant conservèrent l'habitude de combattre presque exclusivement à cheval. Tels furent les Hongrois, ces intrépides descendants des Huns d'Attila; tels encore ces Polonais dont la *pospolite* arrêta sous les murs de Vienne les efforts des Spahis, des Delhis, et des Janissaires de l'empire ottoman.

Si maintenant je cherche à me rendre compte de l'histoire de la cavalerie sous le rapport du cheval, de son éducation, de l'amélioration des races, je dirai qu'à partir des Croisades, il y a eu progrès constant; il n'en a pas été de même de l'ordre de bataille de la cavalerie. Par exemple, sous François Ier, la gendarmerie française manquait de profondeur; elle chargeait en ligne sur un seul rang; au contraire, Charles-Quint disposait sa cavalerie flamande, belge, espagnole et allemande

sur huit ou dix rangs de profondeur; chaque rang faisait feu, et se repliait ensuite derrière l'escadron.

Cette manœuvre à laquelle Charles-Quint dut la victoire de Pavie; et Philippe II, celle de Saint-Quentin; cette manœuvre fut adoptée par l'Europe entière. On s'aperçut de ses inconvénients sous le règne de Louis XIV, époque où la cavalerie devint l'objet d'études spéciales et d'importantes réformes. Les Français combattirent alors sur trois rangs.

Les Anglais, dont je ne me suis pas occupé encore, commencèrent vers ce temps à avoir une cavalerie excellente. Je me contenterai de rappeler que ce fut à ses dragons surnommés *côtes de fer* que Cromwell dut ses succès militaires, source de sa haute fortune politique.

Cependant les armures défensives étaient abandonnées pour les chevaux, devenus ainsi plus rapides, en état d'exécuter des charges plus décisives, plus impétueuses. La division de *grosse cavalerie*, de *cavalerie légère* s'établit dans toute l'Europe. Et depuis les grandes guerres de la révolution française, les différentes armées des peuples civilisés présentent à peu près les mêmes armes dans la *grosse cavalerie* et la *cavalerie légère*, complétée au moyen d'une cavalerie *mixte*. La disposition sur deux rangs a enfin prévalu, c'est la meilleure.

Ce qu'avait commencé Epamipondas pour la réforme de la cavalerie antique, l'immortel Frédéric de Prusse l'a fait dans le dix-huitième siècle pour la cavalerie moderne, mais sur une échelle bien plus large, et avec une supériorité de vues, digne du plus grand homme de guerre qui ait surgi d'Annibal à Napoléon.

On sait à quel degré de gloire, de prospérité, de

puissance, la Prusse a été élevée par ce monarque; mais ce que les militaires connaissent seuls, c'est l'immense révolution qu'il a opérée dans la tactique, révolution commencée par de grandes victoires, poursuivie jusque dans des défaites aussi belles que des victoires, et transmise à la postérité dans ces admirables écrits que, sur le roc de Sainte-Hélène, Napoléon étudiait et commentait avec des battements de cœur.

Grace aux inspirations et aux calculs du grand Frédéric, la cavalerie prussienne devint la première du monde; tous les peuples civilisés l'ont copiée; ce prince ne se borna point à la rendre malléable de lourde et pesante qu'elle était, il ne se contenta pas de remplacer les *charges au trot* par des *charges au galop* où rangs et distances se conservaient avec un ordre qui tenait du prodige; il fit plus, il inventa une arme nouvelle, L'ARTILLERIE A CHEVAL, à laquelle il donna des ailes, et qui, de concert avec sa cavalerie, lui servit à inaugurer une stratégie inconnue, et à gagner les *batailles manœuvres* de Striegau, de Kesselsdorf, de Prague, de Lissa.

Les traditions du grand Frédéric ont été religieusement conservées par ses dignes successeurs. J'ai vu les grandes manœuvres de la cavalerie et de l'artillerie prussiennes; il m'a semblé qu'une seule ame animait ces milliers d'hommes et de chevaux. La cavalerie voltigeait dans la plaine, rapide, mobile, régulière pourtant; au commandement de halte, les chevaux s'arrêtaient comme pétrifiés. Pas un naseau ne dépassait le front de bandière. Un boulet de canon prenant en travers eut emporté des centaines de têtes. L'artillerie montait, descendait, retournait sur elle-même avec la

rapidité du vent et le retentissement de la foudre ; un soldat se jetait en selle, sans arrêter son cheval lancé au galop. Et tout cela sans efforts, sans la moindre hésitation ; la discipline était devenue une seconde nature. Je ne savais ce que je devais admirer le plus ou la bonté des chevaux, ou l'esprit d'ensemble des soldats et des chefs ; et pourtant un siècle a suffi pour acquérir à la Prusse cette étonnante supériorité, dont la Belgique a eu l'heureuse idée de s'inspirer.

Grosse cavalerie. Pour cette arme, destinée à enfoncer les masses, et dont l'emploi habilement calculé a décidé du succès de tant de batailles, il faut des chevaux de haute taille, d'un fort développement musculaire et d'une allure un peu pesante. Les hommes qui les montent doivent eux-mêmes être en rapport avec ces chevaux par leur taille, leur quarrure, leur énergie physique. Ils portent pour armes défensives la cuirasse et le casque de fer, pour armes offensives le sabre droit et le pistolet (1).

Cavalerie mixte. Ainsi nommée parce qu'elle tient le milieu entre la grosse cavalerie et la cavalerie légère. Hommes et chevaux participeront de ce caractère intermédiaire. Elle est destinée à remplacer la grosse cavalerie dans le service d'avant-garde, et à appuyer la ca-

(1) Un arrêté ministériel en date du 7 décembre 1830 a fixé la taille des chevaux de l'armée belge pour la grosse cavalerie de 1 mètre 515 à 597 millimètres.

Un autre arrêté ministériel, en date du 21 septembre 1831, prescrit pour la grosse cavalerie l'emploi des chevaux de race allemande de la taille de 1 mètre 55 centimètres à 62 centimètres, mesurée du pied de devant au garrot. Chevaux hongres ou juments à tous crins, de l'âge de cinq ans révolus à sept ans.

valerie légère. Les cavaliers n'ont pas d'armes défensives; ils se servent du pistolet, du fusil court, ou mousqueton, et d'un sabre presque droit. Les selles sont à panneaux rembourrés.

Cavalerie légère. Petits chevaux rapides et musculeux, propres aux reconnaissances, aux fatigues des avant-postes, aux courses d'éclaireurs, à la poursuite de l'ennemi. Pas d'armes défensives, et pour l'attaque la carabine, le pistolet, le sabre à demi-courbé, la lance (1).

Résumé. Dans cette rapide revue des différents corps de cavalerie appliqués à la guerre depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, je n'ai pu indiquer que des considérations générales, et effleurer un sujet si vaste et si important. Mais j'aurai atteint mon but, si, en évoquant les principaux souvenirs de l'histoire, j'ai pu montrer tous les services que le cheval de guerre a rendus à la cause de la civilisation. Sans doute la paix est préférable aux combats ; elle favorise le développement de l'agriculture, les progrès du commerce, les conquêtes de l'industrie, l'essor des lettres et des arts, ainsi que ces relations internationales qui tendent à faire de tous les hommes civilisés une seule famille ; mais tant que ne sera pas réalisée cette sainte alliance des rois et des peuples qui ramènerait sur la terre l'âge d'or, il faut que chaque nation entretienne dans son sein ces institutions militaires, première garantie d'indépendance et de dignité. Se préparer à la guerre c'est maintenir la paix.

(1) Un arrêté ministériel en date du 7 décembre 1830 a fixé la taille des chevaux de la cavalerie légère de l'armée belge à 1 mètre 435 à 515 millimètres.

HARAS.

Tel est le nom que l'on donne à des établissements où l'on entretient des juments avec un certain nombre d'étalons, et où l'on élève des poulains. Du jour où l'homme a dompté le cheval pour en utiliser les services en temps de paix comme à la guerre, il a fallu créer des haras dans l'intérêt de la reproduction d'un animal si utile, si important.

Pour le cheval en état de nature, il obéissait à son instinct, et j'ai signalé toutes les précautions dont la Providence divine a entouré pour lui l'acte de la reproduction ; je ne répèterai donc pas ce que j'ai dit sur la jalousie tutélaire du cheval-roi des bandes sauvages, sur le sérail de cavales qui l'entourent, et dont il éloigne les jeunes poulains qui sans cela pourraient s'énerver de bonne heure, et ne se reproduiraient que dans des rejetons faibles et dégénérés. Ce que je dois examiner au sujet des haras, c'est la manière dont ces établissements ont été compris et appliqués par les souverains, les gouvernements et les particuliers dans les différentes civilisations qui ont tour à tour brillé sur le Globe.

Dans les âges modernes et dans notre époque contemporaine, des ordonnances royales, des lois émanées des chambres chez les peuples régis par le système constitutionnel, des prescriptions et des circulaires ministérielles, les décisions des comités agricoles, des journaux spéciaux : autant de documents officiels qui suffisent à l'histoire des haras. Les chiffres du budget, les statistiques dressées par l'administration, les résultats obtenus : ces diverses renseignements sont à la

portée de chacun; mais ils manquent dès que l'on veut remonter au-delà de quelques siècles. Que sera-ce si l'on franchit des milliers d'années, si l'on interroge l'antiquité sur ses haras?

Homère nous parle dans *l'Iliade* d'un troupeau de trois mille juments et de pareil nombre de magnifiques poulains possédés par Erichtonius, fils de Dardanus, le plus opulent des hommes, et dont Enée s'honorait de descendre. La Troade aurait donc eu un des plus anciens haras mentionnés par la poésie, à une époque où l'histoire n'existait pas encore.

Il est aussi question dans *l'Iliade* des nombreux haras de Priam, auxquels étaient préposés les fils de ce puissant monarque.

Du reste, il est facile de conjecturer que les Troyens avaient imité à cet égard les Arabes chez lesquels l'établissement des haras se perd dans la nuit des temps. Toutefois dans le récit de l'existence patriarcale d'Abraham, de Jacob, d'Esaü, tracé par la Bible, il n'y est pas question de chevaux, la *Genèse* cite seulement des troupeaux de chèvres, de boucs, de brebis, de béliers, de chameaux, de taureaux, de vaches, d'ânes et d'ânesses.

A peine trouve-t-on dans les *Paralipomènes* et dans le troisième livre *des Rois* quelques lignes furtives où sont mentionnés les étalons que Salomon réunissait à grands frais dans le but de faire saillir quelques centaines de cavales, pour obtenir ces admirables produits, dont la race privilégiée se conserve dans les *Kocklanis*, les plus estimés, les plus célèbres des chevaux arabes.

Ce roi, dont la sagesse fut si justement révérée dans l'Orient, où son nom est encore populaire de nos jours,

même en dehors des descendants dispersés des tribus d'Israël ; ce roi entretenait quarante mille chevaux pour le service de ses mille quatre cents charriots de guerre et douze mille chevaux destinés à sa cavalerie. Douze officiers de son palais veillaient à l'éducation et aux besoins de ces animaux ; les marchands qui trafiquaient pour Salomon étaient chargés, dans leurs voyages en Egypte et à Coa, de lui ramener des étalons choisis avec soin. On les payait jusqu'à cent cinquante *sicles* d'argent par tête (six cents sicles pour le quadrige du roi, char attelé de quatre chevaux). (1)

L'Arabie et la Syrie étaient également explorées dans le même but ; et l'image que l'on trouve dans le *cantique des cantiques :* « ma bien aimée, je vous compare « à la beauté de mes cavales, » cette image prouve assez quelle perfection de formes devaient réunir les juments qui peuplaient le haras royal.

Un autre haras royal a obtenu dans l'antiquité une très grande renommée, c'est celui de Cyrus, du fondateur de la grandeur de l'empire des Perses, qui nourrissait huit cents étalons auprès de seize mille cavales, desquelles est descendue cette magnifique *race*

(1) Le *Sicle* d'argent était, en même temps, chez les Hébreux un poids et une monnaie. Sous ce dernier rapport, il y avait le grand et le petit sicle d'argent ; le petit correspond à 3 francs et 08 centimes de notre monnaie, et le grand à 51 francs 44 centimes. Par conséquent, cent cinquante grands sicles représentent la somme de sept mille sept cent seize francs, à peu près le prix auquel un cheval arabe d'une race estimée se vend de nos jours. Sans doute, cette somme avait une plus grande valeur au temps de Salomon à cause du bas prix des objets de première nécessité, on lit pourtant dans la Bible que sous ce grand roi *l'argent était à Jérusalem comme des pierres.*

persane qu'appréciait si bien Alexandre de Macédoine, et qui, à la suite des révolutions opérées par le cours des siècles, n'a rien perdu même aujourd'hui de sa beauté, de sa bonté, des divers mérites qui la caractérisaient.

Mais Erichtonius et Priam, comme Salomon, comme Cyrus étaient guidés au sujet de leurs haras par l'espèce de culte, dont le cheval est l'objet dans une grande partie de l'Orient. L'influence des mœurs arabes se faisaient naturellement sentir aux peuples et aux rois voisins. Ces derniers tenaient à honneur d'imiter ces Scheiks du désert qui, dès le temps de Job comme de nos jours, avaient autour de leur camp des haras en rapport avec les limites de leurs richesses et de leur autorité.

Sans les ressources de la science étudiée dans les livres, à une époque où Aristote n'avait pas encore écrit sur *l'hippiatrique*, les écuyers arabes, troyens, juifs, égyptiens, perses et syriens s'entendaient parfaitement au régime à introduire dans les haras des scheiks et des souverains. Les cavales et l'étalon qui y étaient admis devaient être irréprochables; l'éducation des jeunes poulains se trouvait dirigée avec une sagacité merveilleuse; elle était l'objet de soins de toutes les heures, de tous les instants. L'observation et la pratique suppléaient aux doctrines non encore écrites, mais religieusement transmises et conservées par la tradition. Aux trésors du passé, chaque jour ajoutait une expérience nouvelle; trois mille ans de résultats héréditaires, perpétuant en Arabie la pureté du type primitif, sont là pour attester ce que peut la persévérance.

Les fréquents rapports des Grecs avec l'Egypte leur révélèrent de bonne heure l'utilité des haras. Il y en

eut de célèbres en Thessalie où les étalons, les juments et les poulains se trouvaient dans un état presque sauvage. La pureté de la race s'altéra forcément au contact de la liberté ; mais des achats lointains amenaient en Grèce les chevaux de luxe et de prix que la Thessalie ne pouvait pas fournir. D'ailleurs, les Grecs étaient absorbés par d'autres idées ; l'équitation ne joua dans leurs mœurs qu'un rôle secondaire ; ils préféraient s'exercer au ceste, à la lutte, au pugilat ; et malgré l'éclat des courses de chars célébrées aux jeux olympiques, quoique les chevaux vainqueurs partageassent la gloire de leurs maîtres, et fusseut immortalisés par la lyre de Pindare, par le pinceau de Parrhasius, par le ciseau de Praxitèle, les haras y dégénérèrent constamment. Au fait, la Grèce si remarquable par la beauté de ses habitants, par la pureté de leurs formes, par le luxe de végétation de son sol, par les qualités supérieures de tous ses produits ; la Grèce n'a pas eu de race spéciale de chevaux qui ait formé un type estimé.

Pourtant Aristote avait parfaitement compris les principes d'amélioration, résultant du croisement des races. De son côté, Xénophon s'était occupé des formes à exiger chez le cheval de guerre ; il avait étudié le système d'éducation qu'ils devaient recevoir, les précautions à prendre afin de donner à l'ongle de leurs pieds la dureté de l'airain : car on ne connaissait pas encore l'usage de ferrer le cheval. Tant que ces procédés reposent sur l'expérience, ils offrent des appréciations pleines de justesse : mais les théories sont beaucoup moins fondées ; ainsi Aristote légua à Varron et à Pline l'erreur si souvent répétée, au sujet du vent qui se charge de féconder les cavales.

Hiéron, roi de Syracuse, qui envoyait des chars aux jeux olympiques, créa un haras dans la presqu'île d'Ortygie : enfin les généraux d'Alexandre, entre autres les Séleucides de Syrie fondèrent à Apamée un établissement sur des proportions gigantesques ; on y comptait trente mille cavales et trois cents étalons.

La cavalerie syrienne préparait, avant l'ère du Christ, la renommée qu'elle a soutenue depuis.

Rome et l'Italie furent moins bien inspirées ; on y abandonna presqu'au hasard la reproduction de l'espèce chevaline ; la Pénisule italique eut le sort de la Grèce, et n'a point légué de race spéciale. Néanmoins Virgile dans ses *Géorgiques* trace des préceptes qui montrent l'intérêt que le grand poète prenait à cette importante partie du ménage des champs. Je donne ici un fragment de la belle traduction de Jacques Delille :

« Dans le choix des coursiers ne sois pas moins sévère ;
« Du troupeau, dès l'enfance, il faut soigner le père ;
« Des gris et des bais bruns on estime le cœur ;
« Le blanc, l'alezan clair, languissent sans vigueur.
« L'étalon généreux a le port plein d'audace,
« Sur ses jarrets pliants se balance avec grace ;
« Aucun bruit ne l'émeut ; le premier du troupeau
« Il fend l'onde écumante, affronte un pont nouveau :
« Il a le ventre court, l'encolure hardie,
« Une tête effilée, une croupe arrondie ;
« On voit sur son poitrail ses muscles se gonfler,
« Et ses nerfs tressaillir, et ses veines s'enfler.
« Que du clairon bruyant le son guerrier l'éveille,
« Je le vois s'agiter, trembler, dresser l'oreille ;
« Son épine se double et frémit sur son dos ;
« D'une épaisse crinière il fait bondir les flots ;
« De ses naseaux brûlants il respire la guerre ;
« Ses yeux roulent du feu, son pied creuse la terre. »

A Rome, de même que dans la Grèce, lorsque les solennités publiques et les fêtes nationales exigeaient l'emploi de magnifiques chevaux, l'Orient était le marché où l'on allait chercher ceux dont on avait besoin. A leur tour, ces animaux devenaient le modèle que reproduisaient les peintres et les sculpteurs. Les bas-reliefs du Parthénon et des Propylées à Athènes, les statues de centaures que le temps a respectées, les nombreux monuments que le peuple-roi a semés avec tant de profusion, les peintures d'Herculanum et de Pompéi : tous ces précieux restes de l'art antique nous montrent que le génie savait admirablement s'inspirer.

La Numidie, cette inépuisable pépinière d'excellents chevaux, d'habiles écuyers, si utilement employés par Carthage et par Rome, la Numidie eut aussi ses haras établis dans le système arabe. On les retrouve aujourd'hui dans le nord de l'Afrique; et il est facile d'en apprécier l'importance à l'aide des résultats qui continuent toujours. Ce fut la Numidie qui inspira l'Ibérie (Espagne) dans les soins et les précautions dont on y entourait la reproduction de l'espèce chevaline. C'était encore l'animal du désert, dans sa pureté primitive religieusement conservée. La Bétique (l'Andalousie) obtint surtout une célébrité méritée. Les anciens romains faisaient le plus grand cas des chevaux espagnols, et comme la république et l'empire n'eurent que très peu de relations avec l'Arabie, où l'on sait que le samoun dévora les légions envoyées par Auguste sous les ordres du proconsul Ælius Gallus; l'orgueil patricien tirait ses chevaux de luxe de la Bétique, de la Numidie, de la Perse et du Danemark.

Les lieutenants d'Alexandre, devenus rois, lorsque

la mort de ce grand homme brisa la monarchie universelle que rêvait son ambition, les lieutenants d'Alexandre épurèrent les théories grecques d'Aristote et de Xénophon au contact de l'expérience orientale. Grace aux soins des Ptolémées, des Antiochus, des Seleucus, des Attale, il y eut comme une recrudescence de soins qui tourna au profit de l'amélioration des chevaux. Que l'on ne s'y méprenne point : la supériorité non interrompue des races équestres les plus célèbres en Orient, et sans contredit les plus belles du monde; de celles qui ont servi à régénérer les chevaux de l'Occident, cette supériorité a été la conséquence de cette suite d'efforts tendant au même but, efforts constants qui n'ont pas rencontré chez les Arabes une lacune d'un seul jour. Aussi après les terribles invasions des peuples du nord, quand le *tarpan* des Huns menaçait d'une dégénérescence complète l'espèce chevaline, le type *Kocklani*, résultat des prévisions de Salomon, subsistait dans toute sa noblesse, dans toute sa pureté, comme pour ramener les chevaux européens à cette perfection de formes, à cette chaleur de sang, à cette vigueur, dont ils s'éloignaient chaque jour davantage.

On peut dire que l'Orient imposait en quelque sorte à ses habitants la passion du cheval. C'est ce qui arriva à la cour efféminée des empereurs de Constantinople, lorsque Rome perdit le titre et le rang de Métropole du monde. En transférant le siége de l'Empire des bords du Tibre sur les rives du Bosphore, Constantin livra ses successeurs à l'invasion des mœurs orientales; les courses de l'hippodrome absorbèrent souverains et populations, partagés entre les *bleus* et les *verts*, oubliant les attaques journalières des Barbares au milieu de la poussière que

soulevaient les chevaux entraînant ces chars, dont les conducteurs, avec leurs livrées bleues et vertes, devinrent plus d'une fois la cause de sanglantes émeutes. Les rescrits impériaux de cette époque font foi de l'enthousiasme qu'inspirait le cheval; ainsi Honorius et Théodose signalent, parmi les délices de la cité constantine d'Arles, l'avantage d'y rencontrer ces *nobles animaux* que l'Espagne élevait avec tant de soins.

Cependant la décadence progressive de l'empire d'Orient eut enveloppé l'espèce chevaline sans le merveilleux ascendant que l'Arabie dut tout-à-coup à l'apparition de l'homme extraordinaire qui surgit de son sein, et se posa en prophète, en législateur, en conquérant.

Mahomet, qui résume en lui le génie arabe dans sa plus haute expression, Mahomet qui réunit tous les genres de supériorité, et chez lequel le poète égalait le fondateur de religion et d'empire, entretenait un haras, environné de sa constante sollicitude, même au milieu des immenses intérêts qui pesaient sur sa tête. Dans ce haras se trouvaient les cinq juments favorites, dont il a dit dans le *Koran :* « Leur sein est un coffre d'or; et leurs cuisses sont un trône d'honneur. »

Ces juments ont produit les cinq races les plus estimées en Arabie; dans la beauté et la vigueur de leurs descendants, se manifeste encore de nos jours la haute sagacité de Mahomet; il est vrai que cet homme étonnant poussait l'amour du cheval jusqu'au fanatisme; on lit dans le *Koran :*

« Lorsque Dieu voulut créer le cheval; il appela le vent du sud, et lui parla ainsi : je veux de toi faire un nouvel être; cesse d'être impalpable, et prends un corps

solide. Le vent obéit; alors Dieu prit une poignée de cette matière devenue solide, et l'anima de son souffle. Ainsi fut produit le cheval auquel le Seigneur dit : Tu seras pour l'homme une source de plaisirs et de richesses; il montera sur ton dos, et t'élèvera au dessus de tous les autres animaux. »

Les Maures et les Bérébères trouvèrent dans ces versets du Koran un motif de plus d'embrasser l'islamisme, et lorsque, réunis aux Arabes, ils abordèrent à Algésiras d'où ils s'élancèrent sur le champ de bataille de Guadalète qui leur donna l'Espagne, il leur fut bien facile de naturaliser leurs chevaux dans un climat presque analogue à celui de l'Afrique. Les qualités natives de la vieille race espagnole se retrempèrent et s'accrurent par des croisements avec le type arabe et barbe. Emirs, Kalifes, sultans, rois, tous les chefs de la domination musulmane en Espagne, pendant sept siècles de durée, s'occupèrent surtout du soin d'entretenir de magnifiques haras, dont plusieurs provinces de la Péninsule conservent les traditions. Ces mêmes Maures, durant leur rapide passage sur le sol de la Gaule, dans l'intervalle de deux défaites, entre Charles-Martel et Pepin le *bref*, de 732 à 758, eurent encore le temps de fonder en Camargue, dans le delta du Rhône, un haras à demi sauvage.

On peut dire que, dès le huitième siècle, l'espèce chevaline commença à s'améliorer dans le nord et dans le centre de l'Europe; ces améliorations venaient de l'Espagne, de la conquête musulmane. Elles devaient s'agrandir à l'époque des Croisades qui ouvrit tant de relations hostiles et amicales entre l'Orient et l'Occident. Tous ces guerriers qui revêtirent la croix du saint pèle-

rinage, tous ces chevaliers qui avaient chaussé l'éperon d'or, et qui combattaient constamment sur leurs *destriers*, bardés de fer, ne pouvaient pas employer pour la guerre des chevaux arabes, barbes, persans; mais ils les utilisaient à la chasse; ils en faisaient leur *palefroi*, cheval de promenade; ils les dressaient pour ces belles châtelaines du moyen-âge qui maniaient avec tant de grace un coursier fougueux. Enfin, les plus riches et les plus puissants des Croisés ramenèrent de l'Orient des étalons, établirent dans leurs fiefs des haras, et en confièrent la direction à des musulmans prisonniers de guerre, se consolant de vivre loin de l'Arabie par les soins qu'ils donnaient à des chevaux venus du désert.

Ainsi est née la race limousine. Le haras royal de Pompadour remonte au temps des Croisades.

Comme les représentants de la haute aristocratie, les rois eurent des haras sur les terres du domaine de la couronne, dans le but de pourvoir à leurs grandes chasses et à leurs expéditions guerrières; mais nulle part on ne sut égaler les précautions intelligentes que prend un simple scheik arabe. Nulle part aussi les résultats n'atteignirent le succès qu'il obtient.

Cependant à mesure que la civilisation faisait des progrès, quand la royauté moderne se constitua avec le triple attribut qui la caractérise, et qui lui servit à démolir pièce à pièce l'édifice féodal; quand la justice se rendit au nom du roi, que l'impôt de la *taille* fut perçu au nom du roi et qu'il y eut une armée permanente, une armée du roi; alors les sommes affectées aux haras purent permettre un développement de moyens et de dépenses en rapport avec la puissance

nouvelle qui environnait le trône. Mais alors, et cela en France, comme dans le reste de l'Europe où se reproduisaient à peu près les mêmes faits, l'espèce chevaline s'améliora fort peu, si ce n'est en Angleterre où l'émulation de particulier à particulier devait opérer des prodiges.

Les haras de l'État, il faut l'avouer, n'ont pas toujours répondu à l'importance, à l'utilité de leur but : leur action a été souvent dangereuse et nuisible aux intérêts qu'ils représentaient.

La preuve, c'est que depuis l'intervention de l'État, en France par exemple, les haras royaux ont donné des produits bien inférieurs à ceux qu'obtenaient, depuis la première croisade, les haras particuliers des grands barons féodaux. Jusqu'au règne de Louis XIII, la France était citée comme un des pays de l'Europe fournissant les meilleurs chevaux; il y a plus, elle se suffisait à elle-même dans un temps où tous les hommes de noble lignage dédaignaient de combattre à pied; et par un étrange contraste, tandis que la France grandissait chaque jour en unité, en puissance, en population, ses races chevalines s'abâtardissaient, et leur diminution de nombre ainsi que leur dégénérescence de formes la rendaient tributaire des contrées voisines.

La grande féodalité entraîna dans sa chute ces écuyers du moyen-âge qui dressaient avec tant de succès des *destriers*, des *palefrois*, des *haquenées*, des *genets* qui s'entendaient si bien à appareiller des étalons arabes, persans, barbes avec des juments limousines et normandes. La royauté concentra tout en elle; ses ordonnances ne purent obtenir ce que faisait si facilement la rivalité des membres de la haute aristocratie.

Les ducs de Sully et d'Epernon, le connétable de Lesdiguières, quelques autres encore représentèrent les derniers rayons d'une splendeur éclipsée. On les vit entretenir dans leurs domaines des haras, et ne paraître en public qu'avec une pompe royale ; chevaux de guerre, de chasse, de promenade, de carrosse, ils réunissaient les races les plus opposées, mais le cardinal de Richelieu et Louis XIV s'apprêtaient à niveler l'aristocratie, le premier avec la hache du bourreau, le second en l'appelant à sa cour, en réduisant à un état de domesticité titrée ces vieux noms de la monarchie, dont les armoiries s'étaient tant de fois mariées sur le même écusson avec celles de la maison royale.

Pendant que la France se trouvait ainsi frappée dans ses chevaux, l'Angleterre commençait cette série de réformes et d'améliorations qui devaient lui assurer une supériorité incontestable. Sous les règnes de Henri VIII et d'Élisabeth, les îles britanniques se ressentirent du manque de beaux chevaux; Élisabeth ne put même réunir qu'avec de grands efforts un corps de trois mille cavaliers pour attendre sur le rivage l'attaque de l'invincible *Armada* de Philippe II, dont les vagues de l'Océan dissipèrent les superbes espérances.

Jacques Ier favorisa l'introduction des étalons arabes que son malheureux fils, Charles Ier, protégea de tout son pouvoir; ainsi naquit la race anglo-arabe; la réforme venait du type primitif, elle fut complète. Les tourmentes d'une longue et terrible révolution ne purent arrêter ces essais d'amélioration : royalistes et républicains s'occupèrent avec ardeur de la bonté de leurs montures pendant ces guerres civiles où l'infanterie n'eut qu'un rôle secondaire.

La restauration de Charles II continua en les développant les traditions du passé; et bientôt à l'exemple du marquis de Newcastle, la plupart des grands seigneurs eurent des haras dont on peut maintenant apprécier toute l'importance, tous les résultats.

L'Allemagne, de son côté, améliorait chaque jour ses différentes races de chevaux; la Hongrie, l'Autriche, la Prusse, le Mecklembourg, le Danemark, la Frise, la Hollande rendaient leurs produits indispensables à la grosse cavalerie de toutes les armées européennes, au luxe de toutes les familles opulentes, aux solennités des courses. Ce n'était pas le type anglo-arabe, c'était une modification formant les variétés de races, dont je m'occupe plus loin.

Louis XIV aurait pu rivaliser avec l'Angleterre, avec l'Allemagne; son long règne, la tournure de ses idées, les besoins de sa cavalerie de ligne, puissant instrument de ses victoires, enfin son amour pour le faste et la représentation, jusqu'aux carrousels auxquels il se mêlait en reproduisant une image des tournois de la chevalerie, tout aurait dû l'inspirer. Il se borna à la formation des haras du roi et des haras du royaume: les premiers exécutés aux frais du souverain, sur les domaines de la couronne, et dont les produits étaient exclusivement réservés à son service personnel; les autres affectés à la reproduction du cheval sur tous les points du territoire au moyen d'étalons confiés à des employés (*gardes étalons*), chargés de faire saillir les juments présentées par les particuliers, moyennant une modique rétribution.

Toutefois dans les haras français du roi et du royaume on s'éloignait de plus en plus des véritables principes.

Le cheval arabe ne jouissait d'aucune réputation. Il faut donc réduire à leur juste valeur les services rendus par les haras de Melleraux, de Pin, de Pompadour; la dégénérescence s'y propageait par ordre.

Heureusement que des idées plus saines se répandirent dans le public français; non que je m'exagère l'importance du règlement de 1717; il s'y rencontre sans doute d'excellentes vues; mais elles émanent toujours du même principe : absence d'harmonie entre l'étalon et la jument poulinière.

Il est dit dans ce réglement de 1717 que :

« Les gens de guerre du premier ordre et une infi»nité de marchands de chevaux et autres, consultés »sur ce sujet, ont estimé à plus de cent millions l'argent »dépensé à l'étranger pendant les deux dernières guerres »pour les remontes seulement. Ce seul objet est d'une »assez grande considération pour devoir attirer l'atten»tion de Messieurs les Intendants, sans parler des che»vaux de carrosse que l'on tire de Hollande et des Pays»Bas pour l'usage des particuliers.

»Si le succès des haras dépend particulièrement de »la nature du nourri et du fond du terrain, de la taille, »qualité et tournure des juments, tout cela se trouve en »France, chaque province a ses propriétés, et si elles »diffèrent d'un canton à l'autre dans chaque province, »il ne s'agit que de connaître l'espèce d'étalons qui con»vient à chaque canton, et de profiter de tous les avan»tages qui peuvent concourir au succès de cet établis»sement.

»La rareté des beaux chevaux en France ne vient donc »pas du défaut du pays ou de bonnes nourritures, ou »pour n'avoir pas reçu de la nature les moyens de les

»élever; le mal vient du peu d'attention que l'on y a »donné. Ainsi en quelque faible réputation que les haras »soient en France, on les y peut voir fleurir au point »même de la plus grande perfection. »

Tous ces raisonnements sont très-bien enchaînés, ils honorent le gouvernement qui les formula, mais si des théories on passe à l'application, on voit ce qui empêcha la France d'égaler l'Angleterre. Des intendants et commissaires, répartis dans les provinces, furent chargés de l'administration des haras avec des inspecteurs et sous-inspecteurs placés sous leurs ordres. Des gardes-étalons reçurent en dépôt des chevaux entiers, et chaque jument poulinière pouvait être amenée à ces étalons, et présentée à trois reprises différentes, si elle n'avait pas retenu à la première fois. Les domaines du roi avaient des haras indépendants de l'administration, et dirigés par le grand écuyer.

Malgré l'imperfection d'un pareil système, on obtint quelques résultats; des hommes intelligents recherchèrent les emplois *de gardes-étalons* qui, entr'autres priviléges, jouissaient de l'exemption de la collecte, des tailles, de l'impôt du sel, de la capitation, du dixième, du guet, de la garde des villes et des côtes, enfin du logement des gens de guerre. Pour la monte de chaque jument, les propriétaires leur donnaient un boisseau d'avoine et une rétribution de trois livres tournois.

L'administration des haras finit par compter 2651 étalons, indépendamment de ceux du Roi et des pays d'États; le fait est que l'on acheta beaucoup moins de chevaux à l'étranger, qu'il y eut des améliorations sensibles, et que *l'Anglomanie* commençait à porter ses fruits, lorsque la révolution vint bouleverser le régime des haras royaux et particuliers.

Les haras ayant été supprimés le 12 novembre 1790 par cet esprit de destruction qui voulait faire table rase de toutes les institutions de la vieille monarchie, il fallut pour les besoins de la cavalerie de ligne, de l'artillerie et du train, mettre les chevaux en réquisition.

Les armées françaises présentèrent alors la plus déplorable confusion, et lorsque l'ordre commença à briller dans ce chaos qui confondait pêle-mêle races, tailles, robes, allures, organisations différentes, on dut pourvoir aux remontes à prix d'or et en pays étrangers.

Un décret impérial du 4 juillet 1806 réorganisa les haras au nombre de six, au Pin, à Langounet, à Pompadour, à Pau, à la Manderie de la Vénerie et à Deux-Ponts. Le même décret créa trente dépôts d'étalons, et deux haras d'expériences à l'école vétérinaire d'Alfort et à celle de Lyon.

Ce décret, où l'on retrouve la supériorité qui caractérisait Napoléon, s'occupe spécialement de l'examen critique, dont les juments devaient être l'objet; il fut complété par des distributions de primes accordées lors de la tenue des foires pour les étalons et juments approuvés, enfin par l'institution de courses. Aussi le ministre de l'intérieur en signalant, dès 1807, les améliorations obtenues, put dire dans son rapport : *Le gouvernement a plus fait faire qu'il n'a fait.*

La restauration s'occupa des haras; le 16 janvier 1825, une ordonnance royale créa deux haras, composés d'étalons, de juments et de poulains, et vingt-quatre dépôts d'étalons.

Mais les races indigènes continuèrent à dégénérer en France, tandis que la Prusse, le Danemark, le Mecklembourg, le Holstein, la Hongrie perfectionnaient sans

cesse leurs produits; et que l'Angleterre ne reconnaissait que l'Arabie pour rivale.

Là, de même qu'en Arabie, a été largement compris l'esprit qui doit présider à la direction d'un haras. Les lords et les baronnets britanniques, les grands propriétaires des trois royaumes ont fait à cet égard des efforts vraiment extraordinaires; les perfectionnements acquis en si peu de temps ont quelque chose de prestigieux qui étonne l'imagination. Là fleurissent des établissements particuliers, bien supérieurs, chacun dans son genre, aux plus vastes haras entretenus aux frais des différents états de l'Europe, et aux dépens de la liste civile des rois : un seul terme de comparaison suffira pour faire apprécier cette différence. La France, avec ses trente-trois millions d'habitants, sur un budget normal de quatorze cents millions, affecte à ses trois haras nationaux une somme annuelle de *quinze cent mille francs;* et un Anglais, lord Grosvenor, dépense à lui seul chaque année pour son haras, cinq millions de francs.

Certes de pareils faits sont plus éloquents que tous les raisonnements, que toutes les phrases ; ils expliquent complètement la révolution opérée par les Anglais dans leur race chevaline, révolution dont ils ont étendu les bienfaits à tous les animaux domestiques.

Les trois haras de France, placés sous la surveillance d'une administration spéciale, sont établis actuellement à Pompadour, au Pin en Normandie et à Rosières. Ils entretiennent chacun de cent à cent cinquante étalons arabes, anglais, indigènes; ils distribuent leurs étalons dans un nombre variable de dépôts où, à l'époque de la monte, les propriétaires font saillir leurs juments moyennant une rétribution de cinq francs.

Mais ce système est extrêmement vicieux en ce qu'il laisse à chaque propriétaire la faculté de choisir arbitrairement un étalon qui, la plupart du temps, n'offre aucune analogie avec la jument présentée; rien n'a été prévu, rien n'a été calculé, et puis on se plaint de résultats qui découlent forcément d'une imprévoyance que je n'ai pas besoin de qualifier.

Quoi de plus facile cependant que d'imiter l'exemple de l'Angleterre, sur une échelle réduite sans doute : car le continent ne possède pas ces immenses fortunes, privilége exclusif des îles britanniques où les majorats et les substitutions se réunissent avec les énormes produits d'une industrie sans relâche et d'un commerce géant dont les deux mondes sont tributaires. Tel étalon en Angleterre ne couvrira une jument qu'au prix de 2500 francs; tout est en rapport, il a quelquefois couté cent mille francs d'acquisition, et un navire frété à grands frais est allé le chercher en Arabie (1).

Chaque propriétaire peut, dans un domaine borné, sur quelques arpents de terre, se créer un haras en miniature qui, certainement, le dédommagera largement des dépenses à faire.

Haras *sauvages*, *demi-sauvages*, *parqués*, *domestiques :* tels sont les établissements que je vais tour à tour examiner en terminant cette rapide histoire des haras.

(1) J'aurais pu joindre ici quelques détails sur le haras de Tervueren; mais je me réserve de traiter les institutions hippiques de la Belgique dans mon introduction. C'est le moyen de mieux résumer mon sujet en signalant de plus haut les avantages et les inconvénients qui constituent parmi nous cette importante branche de la fortune publique et privée.

HARAS SAUVAGES.

La nature a donné la première idée de ce genre de haras. Toutefois il y a des distinctions à établir entre les divers haras sauvages, dans lesquels les chevaux vivent en plein air; il en est qui se trouvent sous la surveillance plus immédiate de l'homme. Par exemple, les chevaux de la Camargue avec les juments et les poulains sont employés à une certaine époque de l'année au dépiquage des grains; d'un autre côté, les appareillements sont l'objet de soins assez méticuleux de la part des gardiens; dès lors, l'état sauvage commence à se modifier, il en est de même dans les landes de Bordeaux.

Le véritable haras sauvage est celui qu'un grand propriétaire fonde dans de vastes domaines, dépourvus de culture, où les produits du sol ne rencontrent qu'avec peine des débouchés. Là, chevaux, juments, poulains, se trouvent abandonnés à leur libre volonté, à leur instinct : la terre suffit amplement à leurs besoins pendant plusieurs mois de l'année; mais durant les rigueurs de l'hiver, des privations se font sentir comme au cheval primitif des déserts et des steppes. Ce manque de nourriture régulière et l'action du froid sont funestes aux haras sauvages, ils y moissonnent les individus d'une constitution faible; ils empêchent les autres de parvenir à ce degré de force et de beauté qui distingue les races privilégiées; en même temps, la passion de l'amour ne se manifeste pas toujours au printemps, dans la saison normale; à leur tour les poulains qui proviennent de ces accouplements tardifs ne naissent pas à l'époque assignée par la nature; et l'hiver les surprend encore faibles, souffrants, hors d'état de le supporter.

Les vices héréditaires se transmettent avec une régularité progressive : car au lieu de diminuer, ils augmentent. Les maladies épizootiques ne peuvent être combattues avec succès ; quant aux maladies contagieuses, elles font d'épouvantables ravages, ne s'arrêtant que faute de victimes.

Avec les animaux élevés dans ces haras sauvages, il est difficile d'appliquer sans transition le régime de l'écurie, et les habitudes régulières de la domesticité. Ils y languissent, ils y souffrent, et l'ennui les mène à la mort.

Du reste, l'éducation n'ayant jamais corrigé les vices et les défauts, leur emploi présente de graves inconvénients : et quand on a fait des efforts inouis pour les dompter, le naturel revient, et expose le conducteur ou l'écuyer aux plus grands dangers.

Comme il n'y a ni choix, ni prévoyance qui président aux accouplements, neutralisent les défauts, ou continuent les beautés par d'habiles modifications, le type primitif se reproduit avec une constante uniformité, et même avec des altérations toujours croissantes.

Enfin, il arrive trop souvent que les pâturages sont dévastés dans les saisons d'abondance, et que ces dévastations amènent disette pour les époques rigoureuses de l'année.

En résumé, ce genre d'exploitation offre peu d'avantage au propriétaire qui s'y livre, il a même pour premier résultat de nuire au perfectionnement de l'espèce chevaline.

C'est en Hongrie, en Moldavie, en Pologne, en Transylvanie, et dans quelques contrées de l'Amérique et

de l'Asie que l'on rencontre des haras sauvages ; une agriculture extrêmement limitée, la rareté de la population, et des terrains d'une étendue de plusieurs lieues au pouvoir d'un seul propriétaire : voilà de quoi justifier et expliquer ce mode d'exploitation qui ne demande du reste que fort peu de soins, de sacrifices, et dont le revenu consiste dans les poulains que l'on prend chaque année. On s'en empare à l'aide d'un lacet de crins qu'un cavalier lance au-dessus de leur tête, des piétons qui suivent le cavalier serrent le nœud coulant de manière à maîtriser ces animaux que l'on accouple à des chevaux parfaitement dressés, et on les conduit à l'écurie. Le prix de revient est très-peu élevé. On cite un haras sauvage, situé dans une forêt voisine de Dusseldorf, dont les poulains ne reviennent qu'à 72 francs par tête, et pourtant on a vu un seul de ces animaux se vendre jusqu'à 4000 francs.

On conçoit que les chevaux provenant de ces haras sauvages, si on parvient à les dompter, résistent admirablement aux fatigues et à l'intempérie des saisons. Dans les grandes guerres de Napoléon, en Pologne et en Russie, on a calculé qu'il y avait neuf chevaux d'origine sauvage moissonnés par le froid, tandis qu'on perdait vingt chevaux domestiques. C'est là une considération à peser pour les remontes de cavalerie, et pour le service des postes et des messageries durant les hivers de climats rigoureux.

Mais à la guerre, surtout dans les expéditions lointaines, ces chevaux peuvent être utilement employés. En effet, ils sont façonnés de bonne heure aux privations, ils savent trouver leur nourriture sous la neige : car il y a peu de propriétaires de haras sauvages qui

portent la précaution jusqu'à faire élever de distance en distance, dans leurs domaines, des meules de foin où les chevaux viennent chercher de la nourriture et de la chaleur; ordinairement, c'est en galopant et en se resserrant les uns contre les autres que les chevaux des haras sauvages se défendent contre l'intensité du froid.

HARAS DEMI-SAUVAGES.

L'homme y révèle son action dans la construction de hangars, abris élevés d'avance contre les frimas, dans des prévisions appliquées à la nourriture, dans des travaux imposés aux animaux pendant certaines époques de l'année, et principalement dans les précautions qui environnent la monte, dans le choix d'appareillements habilement combinés.

Tels étaient les haras des grands barons féodaux de la France du moyen-âge, c'est ce que l'on a vu longtemps dans les pâturages du Cantal, et ce qu'offrent de nos jours les terres du prince de Lichtenstein en Moravie, du prince de Schwartzemberg en Bohême; plusieurs contrées de l'Espagne; les landes de Bordeaux et le delta du Rhône, la Camargue où vivent ensemble des bandes de chevaux et de bœufs.

En Allemagne où l'éducation du cheval est si bien entendue, on sépare les juments qui avec les pouliches forment un troupeau spécial, dans une autre partie se trouvent les poulains, les étalons sont employés à la selle et au trait; on ne les met en liberté qu'à l'époque de la monte, des gardiens veillent sur ces différents troupeaux.

Quelquefois les hangars ne paraissent pas suffisants,

et l'on construit des écuries où les animaux passent l'hiver.

Les haras demi-sauvages entraînent plus de dépenses que les haras sauvages ; mais ils coûtent moins que les haras domestiques, on y combat facilement l'invasion des épizooties et même des maladies sporadiques; l'éducation du poulain prépare de bonne heure les services du cheval, ainsi rompu à l'état de domesticité par une surveillance qui se combine avec beaucoup de liberté, de manière qu'à la vigueur des races sauvages il joint les ressources de l'éducation.

HARAS PARQUÉS.

Les inconvénients qui résultaient des haras sauvages et demi-sauvages ont inspiré une autre combinaison qui me paraît mériter une attention toute particulière, c'est celle des *haras parqués*. On désigne ainsi des établissements où les juments et les pouliches, les poulains et les étalons, séparés les uns des autres, se trouvent enfermés dans des parcs clos de haies, sous la surveillance active de l'homme. Dans ces parcs, on ménage des hangars; et, pour l'hiver, des écuries complètent le système de précautions adopté.

Le terrain des haras parqués se divise d'après les besoins de leurs hôtes. Il y a d'abord les gardiens qui cultivent des champs qui leurs sont affectés; ensuite on y trouve des prairies naturelles pour que les animaux y paissent pendant la belle saison; enfin on y récolte des fourrages et des grains que l'on emploie durant l'hiver, soit dans les hangars, soit dans les écuries. La direction de ces établissements a été portée en Allemagne à un

degré de perfection remarquable, les chefs connus sous le nom de *maîtres de haras* se distinguent par une science théorique et pratique, dont les ressources rayonnent dans tous les sens. Ordinairement, on compte trois étalons pour cent juments, mais le mieux serait d'ajouter un étalon supplémentaire. Quant à la nourriture, elle se calcule à raison de deux arpents de terrain pour les besoins annuels d'un étalon ou d'une jument. Sur le chiffre de cent juments, la moyenne des produits n'est que de soixante et dix poulains. A l'aide de ces données générales, on peut se rendre compte des dépenses et des revenus d'un haras parqué.

Du reste, ce genre d'établissement convient surtout à de grands propriétaires comme le prince d'Estherazy et le comte Witzai en Hongrie.

Sur une échelle réduite, on ne peut obtenir assez de résultats; on manque de sujets pour croiser les races; enfin un terrain borné ne permet pas ce choix judicieux des dispositions du sol qui prépare d'avance les poulains aux exigences du service auquel on les destine.

Par exemple, on affectera aux poulains réservés pour le trait des terrains fertiles, exempts d'humidité;

Aux poulains destinés à la selle, des coteaux dont les pentes dégagent les allures de l'animal, et donnent un libre jeu à ses articulations.

Les juments pleines et les nourrices seront parquées dans la partie la plus grasse des pâturages; au contraire, les juments qui n'ont pas retenu paîtront dans les terrains moins fertiles, aux herbes rares et clairsemées.

Une grande pièce d'eau où les animaux puissent s'abreuver et se baigner, sera de la plus haute utilité dans un haras parqué.

HARAS DOMESTIQUES.

C'est le haras de la petite propriété où l'étalon, les juments, les pouliches et les poulains sont élevés dans des enclos peu étendus, quelquefois dans la cour d'une ferme, souvent dans l'écurie, de manière à faire partie de la famille. Dans ce système de haras, les juments et les étalons sont employés à différents travaux.

Pour que les juments ne soient pas fatiguées, et que le poulain qu'elles portent ne souffre pas, il faut les ménager sous le rapport du travail, quelque temps avant et après la mise bas.

Chaque fermier peut se livrer avec succès à ce genre d'exploitation; et en choisissant un étalon pur sang, on arrivera ainsi à l'amélioration de la race. Le travail des animaux, l'engrais que l'on en retire, enfin les poulains qu'ils produisent présentent une indemnité plus que suffisante si l'on procède avec ordre, avec intelligence. C'est d'ailleurs le seul moyen à l'aide duquel le continent puisse suivre les traditions de l'Angleterre.

HARAS D'EXPÉRIENCES, ET HARAS MILITAIRES.

J'ai passé rapidement en revue les haras anciens et modernes en indiquant les avantages et les inconvénients qui résultent des différents systèmes que l'on a suivis. Je crois qu'il importerait d'adopter dans tous les États de l'Europe, et notamment en Belgique, un genre de haras, dont Napoléon avait doté son empire par le décret de 1806. Les *haras d'expériences* sont appelés effectivement à rendre d'immenses services à la société et à l'agriculture : car rien n'y est donné au hasard.

Toutes les observations sont recueillies, tous les essais se trouvent dirigés par les calculs de la science; et chaque heure amène une réforme, une conquête, une amélioration.

Les haras militaires de l'Autriche méritent également d'être reproduits et imités par tous les gouvernements qui tiennent à avoir une excellente cavalerie de ligne. Je me contenterai de citer ici les haras de Babolna et de Mezohégies. La Prusse aussi aurait droit à une mention spéciale; mais les bornes de mon livre m'empêchent de m'arrêter plus longtemps sur un sujet qu'il suffisait de traiter dans ses généralités.

Il faudrait un volume entier pour constater tous les services que le roi Frédéric-Guillaume a rendus à l'espèce chevaline. Ce monarque fonda les deux premiers haras que la Prusse ait possédés, le haras de Frédéric-Guillaume à Neustadt dans le Brandebourg, et celui de Trakehenem, dans la Lithuanie; deux autres haras, celui de Graditz près de Torgau et celui de Versa sur la frontière de la Saxe, sont venus augmenter les ressources d'un royaume qui peut se glorifier aujourd'hui d'avoir la race la plus élégante de l'Allemagne. Les haras prussiens sont peuplés d'étalons arabes, persans et anglais, premier sang, et des plus remarquables juments de la Prusse, du Holstein, du Mecklembourg, de l'Angleterre et de la Normandie.

Dans l'assiette du terrain et dans le système d'administration, on reconnaît la sagesse pratique de ce gouvernement qui embrasse à la fois, dans sa sollicitude, les ressorts de la prospérité publique et individuelle.

COURSES DE CHEVAUX.

Avant de désigner les qualités nécessaires au cheval de courses, l'éducation qu'il doit recevoir, et son importance pour l'amélioration de la race, il ne sera pas inutile de jeter un regard en arrière, et de parcourir rapidement les siècles écoulés en demandant à chaque peuple et à chaque époque le récit des courses de chevaux et de chars en usage dès la plus haute antiquité.

Ces courses furent placées chez les anciens sous la double consécration de la religion et de la patrie; elles se mariaient aux solennités nationales; elles avaient une pompe, un éclat, une majesté que ne peuvent atteindre les fêtes si vantées de New-Market. Alors tout empruntait du sentiment religieux et patriotique un caractère de grandeur qui manque à notre âge d'intérêts matériels et positifs. Au fait, comparez les gageures des *clubistes* anglais avec les généreuses rivalités des villes et des citoyens de la Grèce durant les jeux olympiques, par exemple; vous comprendrez de suite de quel côté se trouvent la véritable poésie, la véritable dignité. Au lieu d'une poignée de guinées ou d'une liasse de *bank-notes,* une palme décernée par la Grèce assemblée, cette palme de l'Elide qui élevait le vainqueur au rang des Dieux, qui lui assurait dans sa patrie des honneurs surhumains; et puis la sculpture et la poésie rivalisant à l'envi pour éterniser son image et son nom.

Malheureusement, nous manquons de renseignements précis sur la manière dont les courses de chevaux et de chars étaient célébrées chez les peuples les plus avancés, les plus favorisés sous le rapport de la noblesse de leurs races équestres : tels que les Arabes, les Perses,

les Égyptiens, les Syriens. Le défaut d'historiens nationaux nous prive sur ce point de documents qui offriraient un intérêt bien puissant. Il faut donc se borner à interroger les Grecs; il faut recourir à *l'Iliade*, c'est-à-dire : au monument le plus antique et le plus précieux de cette civilisation privilégiée qui a réalisé dans son ensemble et dans ses détails la grande pensée de Platon : *le beau n'est que la splendeur du vrai.*

Il paraît que, dès son âge héroïque, bien avant la guerre de Troie, la Grèce eut des courses de chevaux et de chars; dans les premières, rivalisèrent les Centaures et les Lapithes, dont les luttes devaient ensanglanter les noces de Pirithoüs et d'Hippodamie. De là découla la supériorité de la cavalerie thessalienne; quant aux autres contrées de la Grèce et aux îles de l'Archipel, l'équitation y fut moins en honneur; on y dressa surtout les chevaux à conduire des chars.

Les courses avaient lieu ordinairement aux funérailles des rois et des héros. La mort avait alors son culte; la religion des souvenirs ne rencontrait ni tiédeur ni incrédulité. Ainsi, lorsque Patrocle tombe sous les coups d'Hector, Achille recueille le corps de son ami, le dépose sur un lit funèbre, et après l'avoir vengé, fait élever un gigantesque bûcher qui occupe cent pieds d'étendue. En versant des pleurs, Achille coupe sa chevelure flottante, dont il fait hommage à Patrocle, il immole des victimes, et met le feu au bûcher; des libations de vin éteignent les restes de la flamme; les cendres de Patrocle sont renfermées dans une urne d'or que recouvre un voile léger; des Thessaliens creusent la tombe, élèvent un tertre, ils vont se retirer; Achille les retient pour célébrer des jeux funèbres qui achèvent d'appaiser les mânes de son ami.

Les chefs et les guerriers de l'armée se rangent sur les gradins circulaires d'un cirque immense; on apporte les prix qu'Achille destine aux vainqueurs; des courses de chars doivent ouvrir ces pompeuses cérémonies.

Au conducteur du char qui, le premier, doublera la borne fatale, et parviendra au but, une jeune et belle captive, remarquable par l'adresse de ses mains dans les ouvrages de femme, et de plus un large trépied à deux anses : voilà le premier prix. Pour le second, une cavale indomptée, portant un jeune mulet dans ses flancs; pour le troisième, une cuve de la capacité de quatre mesures et d'une blancheur éclatante; pour le quatrième, deux talents d'or; et pour le cinquième, un vase qui n'a pas approché des flammes.

Cinq concurrents se présentent, en effet; le roi Eumèle, fils d'Admète; Diomède; Ménélas; Antiloque, fils de Nestor, et Mérion; le char d'Eumèle se brise dans le trajet, et protégé par Pallas, Diomède remporte le premier prix.

Deux chevaux animés par le fouet et par l'aiguillon entraînaient le char rapide dans l'arène.

Mais ces courses de chars, que l'on peut appeler épisodiques, puisqu'elles étaient la conséquence de la mort d'un chef illustre, pâlissent devant les courses périodiques qui avaient lieu tous les quatre ans, à chaque olympiade, dans les plaines de l'Elide. On attribue à Hercule l'institution de ces fêtes nationales, connues sous le nom de *jeux olympiques;* malgré l'intervention d'un pareil fondateur, il y eut une assez longue lacune dans l'ordre de leur célébration; mais l'immortel Lycurgue, par l'autorité de sa parole, et le roi Iphitus, par ses soins actifs, reconstituèrent ces

fêtes placées sous la consécration spéciale de Jupiter; leur retour périodique servit à mesurer la chronologie grecque, laquelle comptait par *Olympiade*; laps de quatre années.

A l'ouverture des jeux, les hostilités se trouvaient suspendues entre les peuples de la Grèce; la paix renaissait comme par enchantement en vertu d'un décret émané du tribunal des Amphyctions. La haute direction des jeux olympiques était confiée aux Eléens qui chargeaient le sort de désigner huit présidents avec mission d'étudier pendant dix mois les fonctions qu'ils devaient remplir.

Dès le commencement du mois *d'hécatombéon*, qui s'ouvrait à la nouvelle lune après le solstice d'été, des milliers de curieux arrivaient chaque jour par mer et par terre, de tous les points de la Grèce, des îles de l'Archipel, de la Sicile et de l'Asie Mineure. Les femmes seules ne pouvaient pas y assister; une loi les excluait sous peine de mort. Il y avait pourtant des prêtresses d'un temple révéré de l'Elide, qui avaient des siéges d'honneur, et pouvaient être admises à certains exercices.

L'hippodrome destiné aux courses de chevaux et de chars s'étendait entre une chaussée et une colline sur une longueur de quatre cents mètres et sur une largeur de deux cents. Un vaste portique séparait l'hippodrome du *Stade* où avaient lieu les courses des piétons. Devant ce portique se dessinait une cour semblable à la proue d'un navire, bordée à droite et à gauche d'écuries pour les chevaux, de remises pour les chars, le sort les désignait aux concurrents: car il y en avait de plus avantageusement situées. De distance en distance s'élevaient

dans l'hippodrome des statues, des autels, des colonnes sur lesquelles on lisait les décrets relatifs à la célébration des jeux.

Les courses de chevaux furent moins célèbres que les courses de chars; j'en ai déjà expliqué les motifs; les Grecs n'excellaient pas dans l'art de l'équitation; au contraire, ils s'exerçaient constamment à conduire des chars. C'était pour eux un titre de gloire, Patrocle conquit ainsi l'amitié d'Achille. Il en résultait une fraternité militaire qui s'étendait à toutes les relations de la vie. Peut-être aussi le luxe déployé pour l'entretien des chars de courses, les dépenses qu'il fallait faire, peut-être ces considérations contribuaient-elles à protéger un pareil exercice. Le fait est que parmi les concurrents figuraient les citoyens les plus illustres et les plus puissants de la Grèce; que des souverains eux-mêmes se montraient jaloux d'y prendre part. On lisait sur la liste des vainqueurs les noms de Théron, roi d'Agrigente, de Gélon et d'Hiéron, rois de Syracuse, d'Archélaüs, roi de Macédoine, de Pausanias, roi de Sparte, de Philippe, le père d'Alexandre-*le-Grand*. Le jeune et brillant Alcibiade envoya jusqu'à sept chars à la fois pour concourir, et il eut l'insigne honneur de remporter le premier, le second et le quatrième prix.

Les chars étaient magnifiques : on prodiguait pour leur construction les métaux les plus précieux, dont le travail d'artistes célèbres rehaussait encore la valeur. Quant aux chevaux, ils appartenaient aux races équestres les plus nobles de l'Orient; et leur éducation avait été dirigée avec un soin particulier. Une étoffe légère et brillante formait le vêtement des conducteurs qui, impatients, attendaient le signal et la chûte des cables tendus devant les chevaux.

Soudain, les chars s'ébranlaient, soulevant des flots de poussière; ils devaient parcourir douze fois la longueur de l'hippodrome, et raser autant de fois la borne placée dans un étroit défilé, contre laquelle se brisait plus d'un char. Des cris, des huées signalaient chaque accident; mais aussi quelles acclamations saluaient le vainqueur!

Les courses de chevaux eurent pour consacrer leur souvenir un accident qui fut éternisé par un des plus grands sculpteurs de la Grèce. Philotas tomba de la jument qu'il montait, ce généreux animal surnommé le *Vent* à cause de sa rapidité, continua de courir, comme si son écuyer l'animait encore, il doubla la borne, et vint s'arrêter devant le tribunal des juges pour recevoir le prix. Son maître reconnaissant obtint l'autorisation de placer avec sa propre statue l'image en marbre de cette jument dans les bocages consacrés du temple de Jupiter Olympien.

Cette description rapide empruntée aux annales de la Grèce, suffit à l'histoire des courses de chars et de chevaux chez les Romains qui, du reste, leur préféraient les combats de gladiateurs et le spectacle des martyrs chrétiens, livrés dans l'arène ensanglantée à la fureur des tigres et des lions.

A Constantinople pourtant, durant la longue agonie du Bas-Empire, l'hippodrome obtint une célébrité presque égale à celle des jeux olympiques. Les empereurs et les populations de cette époque dégénérée ne retrouvaient quelque énergie que pour se passionner en faveur des chars aux livrées vertes et bleues qui se disputaient la palme. Les spectateurs se partageaient en factions rivales; on en venait aux mains; le sang était l'enjeu de ces terribles gageures.

Les barbares du Nord eurent sans doute des courses de chevaux, dans lesquelles ils déployaient l'adresse, la vigueur de leurs coursiers à demi-sauvages, mais qui se ressentaient forcément de la rudesse des mœurs des écuyers; ce genre d'exercice s'épura et s'ennoblit chez les disciples de Mahomet et du Koran.

De nos jours encore, les Arabes, les Persans et les Turks s'exercent à lancer le djérid, et conservent ainsi quelques traditions des magnifiques carrousels, des jeux de bague, de toutes ces fêtes équestres, dont l'Espagne fut le théâtre au temps de la domination des Maures. La chevalerie chrétienne s'inspira de ces usages orientaux, elle fonda ces tournois où la reine de beauté décernait le prix de la valeur, et qui se terminaient par des courses de chevaux dans lesquelles les concurrents luttaient de vitesse et d'habileté.

Quand la chevalerie s'éteignit, frappée au cœur par les rois et par l'invasion de la poudre à canon, il y eut des carrousels qui mirent en relief le talent des écuyers, la vigueur de leurs chevaux; nulle cour ne fut à cet égard plus brillante que celle de Louis XIV; la place située entre le Louvre et les Tuileries en a pris son nom; c'est là que le jeune monarque caracolait sur un cheval fougueux, entouré de l'élite de la noblesse française, disputant le prix, et fier de le recevoir sous les yeux de la tendre La Vallière ou de l'altière Montespan.

Mais tous ces exercices n'avaient rien de régulier, de périodique comme chez les Grecs, ils ne servaient nullement à améliorer les races équestres; pour ressusciter les jeux olympiques en les appropriant à nos mœurs modernes, avec le but d'utilité, d'amélioration qui s'y rattache, il fallait l'intervention des Anglais.

Les courses les plus célèbres en Angleterre ont lieu à New-Market, à Epsom, à Ascot, à Duncaster, à Saint-Alban, à Leeds, à Chester, à Hambleton ; le nombre des concurrents, à quelque titre qu'ils s'en mêlent, comme propriétaires de chevaux, comme entraîneurs ou parieurs, le nombre en est tel, sans parler des spectateurs, que ces courses n'ont nullement besoin des subsides du gouvernement : les intérêts et les vanités suffisent à tous les frais. Les éleveurs ont commencé, ils ont combiné des appareillements, des croisements entre la race arabe et la race anglaise qui ont produit le cheval de course anglais, le plus rapide du monde. Ces éleveurs ont pris la passion des chevaux, ils sont devenus *amateurs*, ce qui avec l'excentricité propre au caractère britannique a constitué un titre protégé par la mode, presque une position dans la société. Des *clubs* ont été fondés pour l'amélioration des races chevalines, et à mesure qu'elles se sont perfectionnées, la fureur des paris a pris une intensité toujours plus grande, on a vu des fortunes élevées, d'autres renversées par les courses.

Les classes de la société qui s'en mêlent le plus activement, se composent des maîtres d'hôtels, des *entraîneurs* et des jockeys qui rivalisent de zèle avec les plus intrépides parieurs ; on conçoit fort bien que les maîtres d'hôtels fassent d'énormes sacrifices pour contribuer à des solennités qui leur amènent de nombreux clients, appartenant aux familles les plus opulentes des trois royaumes. Il n'est pas rare de voir un maître d'hôtel offrir pour sa part des vases d'argent, des coupes d'or qui figurent parmi les récompenses décernées au vainqueur.

Quant aux *entraîneurs*, ils vivent littéralement des

courses. Soigner le cheval et le préparer à courir : voilà leur profession. Dans ce but, ils le soumettent d'avance à un régime qui tend à surexciter sa vigueur, et à diminuer son embonpoint, de manière qu'il n'ait que des os, des nerfs, des tendons, des muscles, en supprimant toute graisse oiseuse.

Les jockeys font en quelque sorte partie intégrante du cheval de course ; ils s'appliquent à arrêter sur eux-mêmes tout développement d'embonpoint qu'ils combattent à l'aide d'une abstinence rigoureuse et de l'emploi des sudorifiques. Leurs bénéfices sont, il est vrai, en proportion de leurs sacrifices.

Du reste, dans la saison des courses, les journaux publient la liste des chevaux qui concourent, et le chiffre des paris engagés, chiffre soumis aux mêmes fluctuations que les fonds publics. New-Market devient une succursale de la bourse de Londres. On a vu en une seule année (1829) lord Exeter gagner en prix et en gageures plus de six cent mille francs.

C'est là un des graves inconvénients que présentent les courses ; mais on ne peut sans injustice méconnaître leur influence toute puissante sur la régénération des chevaux de la Grande-Bretagne. On doit déplorer la funeste direction imprimée aujourd'hui aux amateurs par les calculs odieux des entraîneurs : au lieu de chevaux adultes, ils ne font presque courir que des poulains qu'ils élèvent pour cela dès l'âge de dix-huit mois. Une encolure de cerf, une croupe avalée, de la raideur dans les jarrets, le danger pour l'écuyer d'être lancé en avant : tels sont les défauts que le véritable connaisseur signale chez la plupart des chevaux de course anglais. On ne peut pas les employer hors de l'hippodrome ; mais ils

exercent toujours un rôle d'une haute utilité à l'égard de la reproduction.

On a offert jusqu'à deux cent cinquante mille francs d'un cheval célèbre, et quelques mois de possession suffisaient à l'acheteur pour regagner la somme énorme qu'il avait déboursée. Ce fait est caractéristique; il explique merveilleusement la durée d'une mode qui repose sur les hasards d'une espèce de loterie où le meilleur coureur assure des chances presque infaillibles de succès.

Quoiqu'il en soit: les Anglais sont parvenus par là à perfectionner leurs chevaux, à créer un type; et dans l'espoir d'obtenir les mêmes résultats, tous les états civilisés ont introduit le régime des courses, et ouvert des hippodromes.

Les gouvernements ont pris l'initiative; c'est un bonheur: car les courses n'ont pas abouti à devenir une source de gageures, et par conséquent de ruine et de désordres. On a eu surtout en vue l'amélioration des chevaux, c'est sous ce rapport que les comprit Napoléon lorsqu'il en dota son empire. De la même idée sont partis les gouvernements de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie, du Hanovre, du Mecklembourg qui comptent de nombreux hippodromes où luttent de vitesse les chevaux indigènes et les chevaux étrangers.

En Russie, l'espace à parcourir est plus considérable que dans les autres états européens; il ne s'agit pas de mètres, mais de lieues qu'il faut franchir avant d'arriver au but.

La Belgique, dont les races spéciales de chevaux constituent une des principales richesses agricoles, ne pouvait pas demeurer stationnaire en présence de l'impulsion britannique et des institutions qui s'établissent de toutes

parts sur le continent. Le gouvernement, les conseils provinciaux, les régences de villes, les personnes influentes par leur position, leur fortune, leur éducation ont réuni leurs efforts; de jour en jour aussi on peut signaler de nouveaux résultats. Les races indigènes se sont considérablement améliorées ; et des chevaux de la Société Verviétoise ont concouru avec succès aux brillantes courses de Dusseldorf, de Bruxelles, etc. (1)

Je suis heureux de pouvoir signaler de pareils faits qui autorisent les plus belles espérances dans un avenir rapproché, et auxquelles ne se marient pas, comme dans les Iles Britanniques, des gageures ruineuses et des machinations criminelles, dont l'effet déplace souvent la victoire en anéantissant tout-à-coup la vigueur d'un cheval redouté.

RACES DE CHEVAUX EN GÉNÉRAL.

LE CHEVAL ARABE.

Le cheval arabe est le type de l'espèce, il reproduit le mieux le cheval primitif, ouvrage de Dieu dans le monde anté-diluvien, et que Noë conserva dans l'Arche pour les besoins d'un monde nouveau. Ces déserts de sable entrecoupés de quelques oasis, où les tribus arabes mènent, depuis tant de siècles, l'existence patriarcale d'Abraham et d'Ismaël, font du cheval, l'auxiliaire, le compagnon, l'ami de l'homme. Comme le chameau, le cheval mérite le surnom de *navire du désert*. N'est-ce pas lui qui trans-

(1) Je me réserve de citer dans mon Introduction, comme complément des institutions hippiques de la Belgique, les noms des amateurs qui ont fait le plus d'efforts pour améliorer nos races équestres.

porte son maître à des centaines de lieues de distance dans un laps de quelques jours, sans que l'ardeur du soleil, le souffle du samoun, la faim et la soif puissent l'arrêter dans sa course infatigable? A de semblables contrées il fallait une race spéciale, et cette race soigneusement élevée, objet dans sa reproduction d'une sollicitude constante, est parvenue à la perfection. Aussi pour améliorer toutes les races de pays moins favorisés, qu'a-t-il fallu? — l'intervention de l'étalon arabe.

Le cheval arabe est de taille moyenne, il a la tête plus carrée que les autres chevaux de l'Orient, avec plus d'ampleur dans la partie supérieure, ce qui dénote le développement de l'intelligence en harmonie avec le volume du cerveau. Rien de doux, de fier, d'expressif comme son œil à fleur de tête. Le bout du nez est chez lui fin et délicat; il a les oreilles élégantes; l'encolure parfaitement sortie, mais un peu droite et à demi renversée. Par la position presque horizontale de sa tête, il porte au vent. La poitrine n'offre pas beaucoup de largeur, mais elle est très-élevée : conformation favorable aux courses les plus longues, les plus violentes; il en résulte qu'il fend mieux l'air. Le garrot et l'épaule présentent les plus admirables proportions. Quant aux jambes, elles sont à la fois fines, fortes et bien musclées; les veines se dessinent sous la peau qui en accuse tous les contours. Des tendons détachés, de larges jarrets, des os très-durs achèvent de le rendre merveilleusement apte aux plus rudes fatigues. Sa robe ordinairement grise ou blanche se distingue par l'éclat argenté du poil. La queue s'arrondit en trompe avec autant d'élégance que d'énergie. Le cheval arabe ne connaît que deux allures : le pas et le galop.

La description que l'on en trouve dans le livre de *Job* semble écrite d'hier, tellement elle convient au cheval arabe de nos jours. C'est Dieu qui dit au juste qu'il éprouve :

« Est-ce vous qui donnerez au cheval sa force, ou »qui lui ferez pousser ses hennissements ?

»Le ferez-vous bondir comme les sauterelles, tandis »que le souffle si fier de ses narines répand la terreur ?

»Il frappe du pied la terre, il s'élance avec audace, il »court au devant des hommes armés.

»Il ne peut être touché de la peur, le tranchant des »épées ne l'arrête point.

»Les flèches sifflent autour de lui, le fer des lances et »des dards le frappe de ses éclairs.

»Il écume, il frémit, et *semble* vouloir manger la »terre ; il est intrépide au bruit des trompettes.

»Lorsque l'on sonne la charge, il dit : allons! il sent »de loin l'approche des troupes ; il *entend* la voix des »capitaines qui encouragent les soldats, et les cris confus »d'une armée. »

Dans ce merveilleux tableau, impossible de méconnaître la source où l'éloquent Buffon s'est inspiré pour sa belle description du cheval de bataille, complété par l'éducation. Mais ce grand écrivain, sous l'empire du scepticisme qui régnait au dix-huitième siècle, a oublié d'indiquer la source divine où il avait puisé ses inspirations ; c'est ainsi qu'il a négligé de mentionner le chien de l'aveugle.

Un des savants les plus distingués de notre époque, M. Bory de Saint Vincent, a critiqué ce passage du comte de Buffon, en représentant le cheval comme *le plus timide et le plus ombrageux des quadrupèdes après le*

lièvre; qu'il me soit permis de signaler ici l'erreur commise par M. Bory de Saint Vincent. Le cheval de la nature peut ne pas *affronter le péril*, mais le cheval arabe est toujours le modèle du tableau tracé dans le livre de *Job*, et reproduit par Buffon.

La pureté du sang, la noblesse non interrompue de sa race, enfin une éducation qui le rapproche constamment de l'homme : telles sont les causes de sa supériorité, de son intrépidité.

Les arbres généalogiques de nos grandes races nobiliaires ne sont pas dressés avec plus de soin que les titres d'un cheval et surtout d'une jument, constatant une filiation régulière, depuis le temps de Salomon. Des témoins dignes de foi indiquent et signent une attestation ainsi formulée :

« Nous soussignés déclarons devant l'Etre suprême, »attestons, affirmons et jurons par la destinée et par nos »ceintures que la jument..... âgée de.... ans, et marquée »de...., descend au troisième degré et en ligne directe »d'ancêtres nobles et illustres, attendu que sa mère est »de la race...., et le père de la race.... ; et qu'elle réunit »en elle toutes les qualités de ces nobles créatures, dont »le prophète a dit : *Leur sein est un coffre d'or, et leurs »cuisses sont un trône d'honneur.* En vertu du témoi»gnage de nos prédécesseurs, nous assurons encore une »fois que la jument en question est aussi pure d'origine »et sans mélange que le lait, et nous attestons par ser»ment qu'elle est célèbre par la rapidité de sa course, et »son habitude à supporter les fatigues, la faim et la soif. »C'est d'après ce que nous savons, et ce que nous avons »appris, que nous avons délivré le présent témoignage. »Dieu, d'ailleurs, est le meilleur de tous les témoins. »

(*Suivent les signatures*).

Les chevaux pur sang et demi-sang portent dans un sachet en poil suspendu au cou une semblable attestation et leurs titres généalogiques.

Les Arabes en distinguent deux races principales : les *Kocklanis*, pur sang, qui remontent aux haras de Salomon, les *Kadischis*, demi-sang, moins beaux, moins parfaits, quoique très-remarquables. Viennent ensuite les *Kuedichs*, chevaux communs, spécialement consacrés au trait.

Le *Kadischi* diffère du *Kochlani* en ce qu'il a la tête moins détachée de l'encolure ; la ganache plus développée ; les oreilles plus courtes. Son encolure est plus forte, sa crinière n'est pas aussi déliée. Moins d'élévation de garrot, plus de volume de ventre, croupe arrondie ainsi que le reste du corps. La queue ne se détache pas en trompe avec la même énergie ; et les extrémités présentent de moindres dimensions en longueur.

C'est le cheval qui vient le plus fréquemment en Europe, les Arabes se montrant excessivement jaloux des *Kocklanis*, dont ils ne vendent jamais les juments.

La monte et l'accouchement des cavales de races nobles ont lieu en présence de témoins ; mais ce qui constitue surtout le mérite des chevaux arabes, c'est l'éducation qu'ils reçoivent ; elle commence le jour où nait le poulain. Ils font partie de la famille, les enfants jouent avec eux, se roulent entre leurs jambes, sans qu'il y ait de malheur à déplorer. Ils obéissent à l'appel de la voix ; on dirait qu'ils comprennent cette langue arabe si belle, si poétique, toute empreinte des feux du soleil et de la majesté du désert. Les femmes de la tribu leur donnent elles-mêmes un peu d'orge, des dattes et de la farine de froment délayée en bouillie avec du lait de chameau ; quelquefois

on y ajoute un peu de paille hachée : c'est toute leur nourriture; et ils ne font que deux repas par jour.

Aussi s'accoutument-ils de bonne heure à s'approcher des chameaux, des bœufs, des éléphants, des bêtes féroces, à supporter la faim, la soif, l'ardeur du soleil, l'humidité des rosées; ils restent bridés, sellés de nuit, de jour, et peuvent parcourir près de deux cents lieues dans la durée d'une semaine; ils suivent leur cavalier comme le ferait un chien. Ils combattent pour le défendre, et pleurent sa mort.

Voici quelques fragments extraits du beau voyage en Orient, publié par M. Alphonse de Lamartine; ces fragments écrits par un si bon juge en fait de chevaux achèveront de caractériser les mérites de la race arabe.

« Il faut avoir visité les écuries de Damas, ou celles de »l'émir Beschir, pour avoir une idée du cheval arabe. Ce »superbe et gracieux animal perd de sa beauté et de sa »forme pittoresque, quand on le transplante de son pays »natal, et de ses habitudes familières, dans nos climats »froids, dans l'ombre et la solitude de nos écuries; il »faut le voir à la porte de la tente des Arabes du désert, »la tête entre les jambes, secouant sa longue crinière »noire, comme un parasol mobile, et balayant ses flancs »polis comme du cuivre ou de l'argent, avec le fouet »tournant de sa queue, dont l'extrémité est toujours »teinte en pourpre avec *le henné*. Il faut le voir vêtu de »ses housses éclatantes, relevées d'or et de broderies de »perles; la tête recouverte d'un réseau de soie bleu ou »rouge, tissé d'or ou d'argent, avec des aiguillettes so»nores et flottantes qui tombent de son front sur ses »naseaux, et dont il voile ou dévoile tour à tour, à cha»que ondulation de son cou, le globe enflammé, im-

»mense, intelligent, doux et fier de son œil à fleur de »tête.

»Il faut les voir surtout en masse, comme ils étaient là, »de deux à trois cents chevaux; les uns couchés dans la »poussière de la cour, les autres entravés par des anneaux »de fer, et attachés à de longues cordes qui traversaient »ces cours, d'autres échappés sur le sable et franchissant »d'un bond les files de chameaux qui s'opposaient à leur »course; ceux-ci tenus à la main par de jeunes esclaves »noirs, vêtus de vestes écarlates, et reposant leurs têtes »caressantes sur l'épaule de ces enfants; ceux-là jouant »ensemble, libre et sans laisses, comme des poulains dans »une prairie, se dressant l'un contre l'autre, ou se frot»tant le front contre le front, ou se léchant mutuelle»ment leur beau poil luisant et argenté; tous nous regar»dant avec une attention inquiète et curieuse à cause de »nos costumes européens et de notre langue étrangère, »mais se familiarisant bientôt, et venant gracieusement »tendre leur cou aux caresses et au bruit flatteur de notre »main. Toutes leurs pensées se peignent dans leurs yeux, »et dans le mouvement convulsif de leurs joues, de leurs »lèvres, de leurs naseaux, avec autant d'évidence, avec »autant de caractère et de mobilité que les impressions de »l'âme sur le visage d'un enfant. »

Il est difficile de s'arrêter en citant de semblables pages. Je terminerai par une anecdote que raconte M. Alphonse de Lamartine dans le même ouvrage qui reproduit si bien l'aspect et les mœurs de l'Orient.

« Un Arabe et sa tribu avaient attaqué dans le désert »la caravane de Damas; la victoire avait été complète, et »les Arabes étaient déjà occupés à charger leur riche »butin, quand les cavaliers du pacha d'Acre qui venaient

»à la rencontre de cette caravane, fondirent à l'impro-
»viste sur les Arabes victorieux, en tuèrent un grand
»nombre, firent les autres prisonniers, et les ayant atta-
»chés avec des cordes, les emmenèrent à Acre pour en
»faire présent au pacha. Abou-el-Masch avait reçu une
»balle dans le bras pendant le combat; comme sa blessure
»n'était pas mortelle, les Turks l'avaient attaché sur un
»chameau, et s'étant emparés du cheval, emmenaient le
»cheval et son cavalier. Le soir du jour où ils devaient
»entrer à Acre, ils campèrent avec leurs prisonniers dans
»les montagnes de Saphadt. L'Arabe blessé avait les
»jambes liées ensemble par une courroie de cuir, et était
»étendu près de la tente où couchaient les Turks. Pendant
»la nuit, tenu éveillé par la douleur de sa blessure, il
»entendit hennir son cheval parmi les autres chevaux en-
»través autour des tentes, selon l'usage des orientaux; il
»reconnut sa voix, et ne pouvant résister au désir d'aller
»parler encore une fois au compagnon de sa vie, il se
»traîna péniblement sur la terre, à l'aide de ses mains et
»de ses genoux, et parvint jusqu'à son coursier.

»Pauvre ami, lui dit-il, que feras-tu parmi les Turks? tu
»seras emprisonné sous les voûtes d'un kan avec les che-
»vaux d'un aga ou d'un pacha; les femmes ou les enfants
»ne t'apporteront plus le lait de chameau, l'orge ou le
»doura dans le creux de la main; tu ne courras plus libre
»dans le désert comme le vent d'Egypte; tu ne fendras
»plus du poitrail l'eau du Jourdain qui rafraîchissait ton
»poil aussi blanc que ton écume. Qu'aumoins si je suis
»esclave, tu restes libre! tiens, va, retourne à la tente que
»tu connais, va dire à ma femme qu'Abou-el-Masch ne
»reviendra plus, et passe la tête entre les rideaux de la
»tente pour lécher les mains de mes petits enfants.

»En parlant ainsi, l'Arabe avait rongé avec ses dents »la corde de poil de chèvre qui sert d'entraves aux che»vaux du désert, et l'animal était libre; mais voyant son »maître blessé et enchaîné à ses pieds, le fidèle et intelligent »coursier comprit avec son instinct ce qu'aucune langue ne »pouvait lui expliquer. Il baissa la tête, flaira son maître, »et, le saisissant avec les dents par la ceinture de cuir »qu'il avait autour du corps, il partit au galop, et l'em»porta vers les tentes. En y arrivant, et en jetant son »maître sur le sable aux pieds de sa femme et de ses »enfants, le cheval expira de fatigue. Toute la tribu l'a »pleuré, les poètes l'ont chanté, et son nom est constam»ment dans la bouche des Arabes du désert. »

LE CHEVAL BARBE.

Cette race équestre provient surtout des royaumes de Fez et de Maroc, on la retrouve depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan Atlantique et même dans l'intérieur de l'Afrique. Dans les contrées septentrionales de cette partie du monde, il y a une autre race que je signalerai plus tard, et qui concourait à former avec le cheval barbe la cavalerie si renommée des anciens Numides.

Beaucoup plus répandu en Europe que la race arabe, le barbe en diffère par des proportions plus harmonieuses et qui se dessinent moins à l'angle. Il a la tête plus fine, plus longue, un peu busquée, les oreilles petites et bien plantées; l'encolure longue, grêle, parfaitement sortie et richement fournie de crins; la poitrine bombée; les reins courts; la croupe allongée; les jambes sèches et nerveuses; les épaules plates. Le sabot plus petit se trouve moins exposé à l'encastellure; la longueur des paturons lui donne le caractère désigné par les mots *long-jointé.*

Beaucoup de barbes ont la robe alezan doré. Ils sont de taille moyenne.

A mesure que l'on pénètre dans l'intérieur des terres, la race s'embellit, et se rapproche du type arabe. Comme ce dernier, le barbe n'a que deux allures : le pas et le galop ; mais il est d'abord plus froid. Il faut l'exciter, alors il déploie presque autant de vigueur avec plus d'harmonie dans ses mouvements. Il peut faire pendant une semaine entière jusqu'à trente lieues par jour. Cependant il convient mieux aux exercices du manége qu'à des courses forcées. Sa docilité est telle qu'on peut le guider sans bride, à l'aide d'une baguette et avec la voix.

Les étalons barbes ont été très-recherchés parce que l'on prétend qu'ils se reproduisent dans des rejetons plus grands qu'eux. D'ailleurs ils conservent leur vigueur jusque dans un âge très-avancé, ce qui a donné lieu à ce proverbe reçu dans la langue des hippiatres : Les *barbes meurent, mais ne vieillissent pas.*

CHEVAL D'ORAN.

Encore une variété de la race arabe, modifiée par le climat de l'Afrique où elle est devenue le modèle du cheval de guerre : car elle peut braver l'intempérie des saisons ; elle ne réclame ni soins, ni abri, et résiste comme le Bédouin aux plus rudes fatigues. La province d'Oran peut fournir, année commune, trois mille chevaux qui feraient une excellente remonte pour la cavalerie légère ; aux bords du Schéliff leur taille est même assez élevée pour l'arme des dragons.

CHEVAL DE DONGOLAH.

Une taille plus haute, de quatre pieds dix pouces à cinq pieds, distingue cette race, et établit une différence

avec le cheval arabe, dont elle n'a pas l'élégance de conformation, quoiqu'elle possède du fond et de la rapidité. Le cheval de Dongolah tranche avec les autres races équestres de l'Orient; sans doute il a été importé dans ce pays situé entre l'Egypte et l'Afrique. Il tient du caractère européen.

CHEVAL PERSAN.

C'est avec la race arabe la plus belle de l'Asie; jadis même elle obtint plus de célébrité; au temps d'Alexandre de Macédoine, elle formait la meilleure cavalerie du monde. Depuis Cyrus, le cheval persan a maintenu son antique illustration; il a pour berceau les vastes contrées qui séparent l'Euphrate de la mer Caspienne, et portèrent jadis le nom de Médie.

Voici en quoi il diffère du cheval arabe : une taille plus élevée, des formes plus arrondies, une tournure plus élégante; encolure fine et rouée, poitrail moins ample, tête plus courte, oreilles mieux plantées et moins longues, croupe moins haute; la queue n'offre pas la même énergie; jambes plus fines avec un tendon aussi vigoureux et un petit sabot exposé à se fendre et à s'encasteller.

L'aspect du cheval persan a quelque chose de plus flatteur à l'œil; mais il résiste moins que le cheval arabe, réclame plus de soins, et consomme davantage. Il ne porte pas au même degré l'affection pour son maître, son intelligence n'est pas aussi grande. Il s'habitue très-bien à l'amble, sa durée est de dix-huit à vingt ans.

Quelques variétés de la race persane, selon les pâturages où on les conduit, parviennent à un développement extraordinaire.

CHEVAL TURKOMAN.

Il jouit d'une très-grande réputation dans l'Orient; la race la plus célèbre vient du Turkestan au nord de la Mer Caspienne; M. Alphonse de Lamartine, dans son beau *Voyage en Orient*, que j'ai déjà cité, nous a tracé une description animée d'un magnifique cheval turkoman qu'il a longtemps monté, et qu'il troqua ensuite contre un cheval arabe du plus grand prix.

« Ce cheval, dit-il, me connaissait au bout de peu de »jours pour son maître : il ne voulait plus se laisser monter »par un autre, et franchissait toute la caravane pour »accourir à ma voix, bien que ma langue lui fût une lan»gue étrangère. Doux et caressant pour moi, et accoutumé »aux soins de mes Arabes, il marchait paisible et sage à »son rang dans la caravane, tant que nous ne rencon»trions que des Turks, des Arabes vêtus à la Turke, ou »des Syriens; mais s'il venait, même un an après, à aper»cevoir un Bédouin monté sur un cheval du désert, il »devenait tout-à-coup un autre animal, son œil s'allu»mait, son cou se gonflait, sa queue s'élevait et battait »ses flancs comme un fouet; il se dressait sur ses jarrets, »et marchait ainsi longtemps sous le poids de sa selle et »de son cavalier; il ne hennissait pas, mais il jetait un cri »belliqueux, comme celui d'une trompette d'airain, un »cri tel que tous les chevaux en étaient effrayés, et s'ar»rêtaient, en dressant les oreilles, pour l'écouter. »

Les Kurdes qui secondèrent si bien les armes de Saladin montaient des chevaux venus du Turkestan.

CHEVAL TURK.

Ce cheval participe à la fois de la race barbe et tartare, il a une encolure plus effilée, plus longue et une cri-

nière mieux fournie que les autres chevaux de l'Orient. La queue aussi est plus touffue, et la partie inférieure des canons est garnie de poils; le corps, malgré sa longueur, offre une bonne conformation; la croupe et les hanches sont peu marquées. Exempt de maladies, doué d'une longévité remarquable, comme le barbe, le cheval turk résiste encore mieux que ce dernier aux fatigues et aux privations. Du reste, son caractère est colérique, il se soumet difficilement à son maître ; défauts qui doivent le faire exclure d'un haras : car ils se perpétuent dans les descendants. Les Arabes emploient de préférence les juments, dont le hennissement étouffé ne les trahit pas à la guerre. Les Turks au contraire se servent exclusivement de chevaux entiers. Une nourriture substantielle développe les formes du cheval turk que l'on peut alors employer au service du trait.

CHEVAL HINDOU.

Il descend des chevaux persans et turkomans croisés; et comme ses auteurs, il se distingue par la beauté de ses formes, l'élégance de ses mouvements, la docilité de son caractère. Des membres parfaitement dessinés, des jarrets vigoureux et nettement accusés, un garrot très-élevé : tels sont les avantages qu'il offre. Des oreilles pendantes et mal plantées nuisent à la beauté de sa tête.

L'Hindoustan possède d'autres chevaux provenant des croisements de la race indigène avec des chevaux kosaques, tartares, transylvains et chinois; ils sont robustes et énergiques, mais leurs formes vulgaires les font employer à des travaux pénibles. Les Anglais, depuis leur domination dans l'Hindoustan, y ont introduit des courses qui ont déjà produit d'excellents résultats.

CHEVAL CHINOIS.

Race faible, sans vigueur, et d'une mauvaise conformation; elle n'a de remarquable que sa robe tachetée comme celle du léopard; les haras de l'empereur de la Chine produisent pourtant de très-beaux chevaux, dont on a pu juger par ceux que ce souverain a offerts, en 1816, au roi de la Grande-Bretagne. L'armée chinoise et les administrations publiques occupent plus de cinq cent mille chevaux.

CHEVAL TARTARE.

Il est sobre, léger, vigoureux et excellent coureur. Sa tête est forte et carrée, il a l'encolure longue et mal sortie, la poitrine étroite, le corps peu développé. En Russie où le cheval tartare fait le service des postes et des messageries, il parcourt souvent vingt lieues sans s'arrêter; au relais il ne trouve qu'un bivouac en plein air; ni soins, ni couverture, point de ratelier. L'écorce des arbres, la mousse qu'il découvre sous la neige : voilà sa nourriture à laquelle il pourvoit avec l'instinct du cheval sauvage. Il descend du tarpan qui erre depuis le Volga jusqu'à la mer de Tartarie au nord de la Chine.

CHEVAL DE L'UKRAINE.

Je l'ai déjà décrit dans le cheval sauvage des steppes de la Tartarie avec sa grosse tête busquée, oreillarde, à chanfrein droit, avec sa bouche et ses naseaux garnis de longs poils relevés en crochets sur la lèvre supérieure. Le cheval de l'Ukraine se plie fort bien à l'état de domesticité; et il sert à la remonte de la grosse cavalerie russe.

CHEVAUX RUSSES.

Le vaste empire des Russies avec ses possessions en Asie

et en Europe possède plusieurs races de chevaux, originaires de la Tartarie et de la Chine. De récentes conquêtes ont placé sous la domination russe quelques provinces persanes qui produisent d'admirables races équestres. Il en résulte que les haras impériaux sont en voie d'amélioration constante. Les petits chevaux ardents et pleins de feu que montent les kosaques sont de race indigène et primitive, ils tiennent beaucoup du tartare par la sobriété et par la faculté de résister aux plus violentes fatigues. C'est le cheval abandonné à la nature sans aucun des croisements et perfectionnements introduits par la prévoyance de l'homme.

Il n'en est pas de même des chevaux que produit le gouvernement d'Archangel; ils se font remarquer comme excellents trotteurs. Les soins et l'éducation viennent en aide à la nature.

Les chevaux des Tongouss, à la robe tigrée, et ceux des Baskirs, à la tête effilée (tête de cochon) ne manquent pas de mérite.

Mais la plus belle race équestre russe appartient au gouvernement d'Ekaterinoslow, situé entre le Bug et le Dnieper, c'est là que se remonte la cavalerie de la garde impériale. Ces chevaux rappellent sous tous les rapports le type oriental; on les nomme *Zaporoges;* de taille moyenne, ils ont une belle tête, une encolure pleine de souplesse et d'élégance, la croupe parfaitement dessinée, et des membres admirables. L'intervention d'étalons anglais, turks, persans, appareillés avec les juments les plus remarquables choisies dans les races indigènes, cette intervention a produit de grands et beaux chevaux d'attelage qui sortent des haras de l'empereur et de ceux des principaux seigneurs de la cour.

CHEVAL POLONAIS.

De petite taille, mais rempli de vigueur et de vélocité, c'est un excellent cheval pour le service de la cavalerie légère. On ne peut lui reprocher que deux défauts, c'est de porter au vent et d'avoir une encolure de cerf.

CHEVAL DANOIS.

Cette race jouissait d'une très-grande renommée chez les anciens romains qui s'en servaient pour les montures de leurs chevaliers et pour le service de leurs chars. De nos jours, le cheval danois est encore employé au carrosse et à la remonte de la grosse cavalerie (carabiniers et cuirassiers). Il est de haute taille ; il a une belle tête, une encolure rouée, des épaules et des membres très-remarquables, le poil fin ; la croupe est un peu mince pour sa taille, et les pieds un peu trop larges pour la finesse des jambes. Les plus beaux produits viennent d'Oldembourg et du Jutland. La robe est ordinairement pie ou tigrée. Les Normands Cotentins en descendent; et malgré les changements et modifications apportés par le climat, les connaisseurs retrouvent facilement une ressemblance de famille.

CHEVAL ISLANDAIS.

Il vit presque à l'état sauvage; on le laisse errer dans les montagnes, mais on l'emploie pendant l'été aux travaux des champs; ce qui achève de lui donner beaucoup d'énergie malgré l'exiguité de sa taille.

CHEVAL DU HOLSTEIN.

Il appartient tout-à-fait à la race danoise; la nature des prairies du Holstein contribue à lui donner des formes plus massives, mais depuis quelques années des soins habi-

lement dirigés et l'intervention d'étalons anglais ont beaucoup amélioré le cheval du Holstein qui est recherché dans toute l'Europe pour les attelages de luxe et pour le service de la grosse cavalerie.

CHEVAL SUÉDOIS.

Race de petite dimension, bien conformée, et distinguée par la réunion de la vigueur et de la rapidité. Dans quelques provinces suédoises et norwégiennes, on abandonne les chevaux à eux-mêmes durant l'hiver, et on les reprend à l'entrée du printemps.

CHEVAL DU MECKLEMBOURG.

Les chevaux du Meckembourg rivalisent avec ceux du Holstein et du Danemark, ils font concurrence aux Normands-Cotentins pour les équipages de luxe. Leur taille est moins haute que celle des Cotentins; leur corps plus long; leurs formes sont moins arrondies; la tête plus carrée, plus large; les yeux plus grands, et les oreilles plus longues. Encolure moins fournie, plutôt droite que rouée; moins de largeur de poitrail; plus de saillie au garrot; charpente osseuse plus prononcée. Avant-bras et jambes courts et grêles; canons longs, forts et larges, d'une teinte grisâtre dans la partie postérieure, jarrets moins larges, moins bien évidés, sabots plus volumineux; allures rapides, mais moins gracieuses; ils troussent en trottant; leur robe est ordinairement baie-brune, miroitée, sans balzanes ni marques en tête. On les désigne assez généralement par les mots de *chevaux du nord*. La grosse cavalerie en emploie un grand nombre. L'usage presque exclusif d'étalons orientaux n'a pas produit pour les haras du Mecklembourg tous les résultats que l'on attendait. Il serait mieux peut-être de croiser les belles juments meck-

lembourgeoises avec des étalons anglais. L'analogie des climats pourrait ne pas être sans influence sur ce mode d'appareillement.

CHEVAUX DE LA PRUSSE.

J'ai déjà indiqué au chapitre des haras les nombreuses améliorations introduites en Prusse par le roi Frédéric-Guillaume à l'époque de la création des haras de Neustadt et de Trakchenem. Les chevaux prussiens méritent aujourd'hui d'être cités comme la race la plus élégante de l'Allemagne, grace au judicieux emploi d'étalons arabes, persans et anglais de premier sang.

CHEVAUX DU HANOVRE.

Remarquables par leur beauté et leur bonté, ils se rapprochent tout-à-fait de la race anglaise; effectivement, les règlements suivis dans les haras du Hanovre n'y admettent que des étalons anglais du sang le plus pur.

CHEVAUX HONGROIS.

Tête longue et sèche (tête de vielle); ganache forte; auge large; abdomen volumineux; croupe avalée; queue mal attachée, peu fournie; sabots évasés; muscles parfaitement dessinés; excellente conformation des épaules qui sont très-sèches; jarrets larges et bien évidés; extrémités remarquables par les caractères réunis de la force et de la souplesse; poitrine vaste; région des côtes s'élargissant derrière les épaules; taille moyenne; vigueur et résistance : tels sont en général les chevaux hongrois. Ils conviennent fort bien à la guerre, dans l'arme des dragons, de la cavalerie légère et même de l'artillerie. On peut au sortir de l'escadron les employer aux travaux agricoles; ce qui se voit souvent en Hongrie où l'on trouve du reste

plusieurs races différentes, se rattachant toutes plus ou moins au type oriental.

De grands propriétaires entretiennent en Hongrie de nombreux haras sauvages, demi-sauvages, parqués; et chacun de ces propriétaires donne son nom aux produits de son haras, lesquels portent en même temps une marque spéciale. Ce système favorisé par d'immenses fortunes territoriales, dans des contrées où l'agriculture est peu avancée, tend à perfectionner de jour en jour les chevaux hongrois avec lesquels les *transylvains* et les *moldaves* offrent beaucoup de rapports.

CHEVAL DU WURTEMBERG.

C'est à la haute sollicitude du roi Guillaume Ier qui a suivi les traditions de ses prédécesseurs, et à la création de haras provinciaux, que sont dus les progrès si remarquables obtenus, depuis quelques années, dans l'amélioration des chevaux du Wurtemberg. Une commission d'hippiatres éclairés seconde activement les vues de ce souverain; les fréquents voyages faits par les membres de cette commission, et un examen scrupuleux des appareillements : voilà les moyens employés. Tout étalon qui n'est pas digne de sa destination est châtré sur-le-champ. La plupart appartiennent à la race persane de premier sang, qui se croise admirablement avec les juments indigènes. Le Wurtemberg vend aujourd'hui plus de deux mille chevaux, chaque année, exportés à l'étranger.

CHEVAUX HOLLANDAIS.

L'influence d'un climat humide et brumeux se révèle dans la conformation du cheval hollandais qui est de haute taille, avec le corps long, la croupe avalée, les hanches cornues, les jambes communes, les pieds larges et plats.

Les grasses prairies de la Hollande contribuent beaucoup au développement de la taille. Parmi ces chevaux, les meilleurs appartiennent à la Frise; et le Hart-Darven produit les juments célèbres par la rapidité de leur trot. On utilise les chevaux hollandais pour le service des trains de parcs et pour les équipages.

CHEVAUX SUISSES.

Excellents chevaux de trait, grands, bien étoffés, vigoureux, sobres et parfaitement membrus, grosse tête, encolure massive, épaules lourdes et chargées de chair, jambes courtes, garnies de longs poils. Quelques-uns pourtant offrent assez de distinction pour être attelés à des voitures de maître. Soleure et Berne fournissent les plus remarquables. Dans le canton de Vaud et dans le Jura, ils sont petits, faibles, et ne rendent que de médiocres services; mais la création de sociétés pour l'amélioration des chevaux promet à la Suisse les plus heureux résultats.

CHEVAUX ITALIENS.

Les chevaux du royaume de Naples et de la république de Venise ont été longtemps célèbres; à cette époque l'Italie exerçait le monopole du commerce; mais il y a eu dégénérescence continuelle; on cherche à la combattre avec succès dans le royaume de Naples, et quelques beaux produits obtenus au haras du roi à Persano autorisent de légitimes espérances. Une commission spéciale seconde activement les vues éclairées du souverain et les efforts de l'administration. Des personnes de haut rang, le prince Pignatelli Strongoli, le duc de Miranda consacrent une partie de leur fortune à l'élève du cheval, dont s'occupe également en Sicile le prince de Butera.

Les chevaux romains sont de plus haute taille que ceux

de Naples; malheureusement ils manquent de soins et de cette surveillance active qui seule pourrait les ramener au degré de perfection auquel ils se sont élevés jadis.

Quant aux chevaux que l'on fait courir libres dans la rue *del Popolo* à Rome et qui, sans le secours d'un jockey, se disputent le prix avec une ardeur sans égale(1), ils sont petits et chétifs, mais pleins de feu.

Dans la Polésine, située entre l'Adige, le Pô et la mer adriatique, on élève encore des chevaux d'une grande beauté, taille élevée, tête bien attachée et parfaitement conformée, encolure superbe, garrot et épaules dans les plus magnifiques proportions; toutes ces qualités se mêlent à un seul défaut; ils ont la côte légèrement serrée.

Le gouvernement autrichien, si prévoyant pour ses haras et ses remontes militaires, créera sans doute dans la Péninsule italique des établissements qui assureront à ces belles contrées les avantages dont jouit l'Allemagne sous le rapport de l'amélioration progressive de ses races équestres.

CHEVAUX ESPAGNOLS.

Les chevaux espagnols, parmi lesquels les andalous sont les plus estimés, descendent en ligne directe de la race barbe; la longue domination des Maures sur la Péninsule hispanique, suffit pour expliquer cette descendance qui d'ailleurs remonte au-delà du commencement du huitième siècle : car à toutes les époques de l'histoire ancienne,

(1) Ces courses de chevaux libres ont inspiré à Carle Vernet un charmant tableau connu de tous les amateurs de peinture et de chevaux. Le peintre s'est représenté lui-même sur le premier plan sous l'habit d'un marquis français. Les courses ont lieu pendant le carnaval.

il y eut des rapports intimes entre l'Espagne et l'Afrique. Depuis l'expulsion des Maures, la race chevaline a beaucoup dégénéré; les rois chrétiens de la maison d'Autriche et de la maison de Bourbon n'ont pas montré à cet égard les mêmes prévisions, les mêmes soins que les Emirs, les Sultans et les Kalifes musulmans, dont la cavalerie représentait à peu près tout le système militaire.

Néanmoins les chevaux andalous rappellent assez bien la noblesse de leur origine et le sang arabe; ils ont la tête grosse et longue, le chanfrein busqué, la ganache trop chargée, et les oreilles longues attachées assez bas; l'encolure rouée en cou de cygne, charnue et fournie de crins soyeux qui flottent; les épaules épaisses; le poitrail large; le dos volumineux un peu ensellé; la côte bien arrondie; le ventre abaissé se rapprochant de celui de la vache; les reins doubles; les jambes et les avant-bras courts; les canons fort longs; les talons élevés; les quartiers resserrés (disposition à l'encastellure); leur taille varie de quatre pieds six à huit pouces; mais comme les barbes ils produisent plus grands qu'eux; et comme les barbes encore, ils se font remarquer par leur longévité.

Pleins de souplesse, de grace, d'élégance, les chevaux andalous conviennent pour un manége, et pour être montés par des souverains dans des cérémonies d'apparat. La situation élevée de l'Andalousie est très-favorable à leur développement. Les royaumes de Murcie et de Grenade ont aussi des races de chevaux qui servent à remonter la cavalerie légère; il a été longtemps défendu en Espagne d'exporter des chevaux andalous sous peine de mort.

A la suite des chevaux espagnols, il faut ranger les races équestres que l'on trouve dans l'Amérique Méridio-

nale, et qui proviennent évidemment de sujets amenés dans ces contrées par les conquérants du Mexique, du Pérou, du Chili. La filiation est facile à établir quoique les chevaux des Pampas, par exemple, soient retournés à l'état sauvage.

CHEVAUX FRANÇAIS.

Le premier sous le rapport du sang est le cheval *limousin*, il se rapproche en effet de la conformation des races équestres les plus nobles de l'Orient. A la suite de la défaite de l'émir Abdérame en 732, les environs de Poitiers durent conserver quelques chevaux de ces admirables escadrons qu'avait vaincus la pesante infanterie de Charles-Martel. Le Limousin, l'Auvergne, le Périgord utilisèrent et reproduisirent ces chevaux dans des descendants dignes d'eux; les Croisades y amenèrent de nouveaux étalons de pur sang arabe. Ainsi s'explique cette race d'une élégance svelte qui convient si bien à la selle, et dont voici les principaux caractères :

Tête fine, sèche, un peu longue, légèrement busquée; encolure mince, gracieuse, presque rouée avec le coup de hache; corps un peu arrondi, moins anguleux que celui de l'arabe, moins étoffé que celui du cheval andalou; hanches saillantes, paturons très-longs, avant-bras, jambes et canons tellement minces qu'ils sont presque grêles, surtout pour les extrémités antérieures; os, muscles et tendons d'une grande énergie; jarrets larges, parfaitement évidés, quoique un peu rapprochés; allures élégantes, souples; docilité et disposition à se plier à tous les systèmes d'éducation; rapports avec la race arabe pour l'haleine et l'énergie. Taille de quatre pieds six à huit pouces. Plus grand, le corps est trop étroit, et l'animal

pèche par les aplombs. Il n'est formé et utilisé que fort tard, de sept à huit ans, mais il peut être employé jusqu'à vingt-cinq et trente.

Les chevaux limousins ont été jadis très-remarquables; ils avaient un peu perdu; mais des croisements intelligents les ramènent à leur beauté et à leur bonté primitives; le concours d'étalons anglais y a contribué. Les juments limousines l'emportent en vitesse sur les mâles.

CHEVAUX AUVERGNATS.

On peut les considérer comme une dégénérescence de la race limousine; ils présentent, en effet, la même conformation, la même physionomie, presque le même caractère, avec moins d'élégance et d'aptitude à recevoir des principes d'éducation. Ils sont aussi de plus petite taille, quatre pieds quatre à cinq pouces. — Tête plus petite et moins fine, oreilles plus courtes, poitrail plus étroit, dos plus droit, formes moins arrondies, extrémités à peu près identiques, mais avec des paturons moins longs, et le sabot plus petit et plus dur.

Ils ne conviennent pas pour le service du trait; ils n'ont pas sous le cavalier la souplesse du cheval limousin; ils ne brillent pas dans les exercices d'un manége; mais nul pied n'est plus solide que le leur pour gravir les rochers, et galoper aux bords d'un abîme. La nature des maigres pâturages sur lesquels ils sont élevés les accoutume de bonne heure à la sobriété, et les exempte, à ce qu'on assure, de plusieurs maladies telles que la morve, le farcin, les dartres, les javards, les eaux aux jambes; ils sont, il est vrai, sujets à la fluxion périodique. Dans des courses, on les a vu égaler des coureurs limousins, et même des chevaux anglais. On les emploie à la remonte

de la cavalerie légère, service auquel semble les destiner leur petite taille que l'on a voulu vainement corriger à l'aide de puissants étalons anglais et normands.

On distingue trois sous-races de chevaux auvergnats. La première fournit des chevaux de course, et provient de l'ancienne race croisée avec des étalons arabes et anglais; ils sont petits, robustes, rapides, d'un sang généreux.

La seconde race se rapproche entièrement du type arabe; les sujets sont *truités*, et réunissent de l'ardeur et du fond. L'intervention d'étalons anglais a un peu altéré la conformation de la tête qui est souvent busquée. La troisième se compose de chevaux communs qui perdent de jour en jour leur caractère primitif; pour les y ramener, il faudrait l'emploi exclusif d'étalons arabes.

CHEVAUX NAVARRINS.

Cette race qui florissait dans la Navarre, le Béarn, le Roussillon, le pays de Foix, la Guienne et le Languedoc, est beaucoup moins nombreuse aujourd'hui. Elle tient des chevaux espagnols, mais elle diffère des andaloux par une taille plus haute et moins étoffée; par une encolure plus longue et moins rouée, par plus d'élévation de garrot; le dos est plus bas, souvent ensellé; la croupe plus tranchante dans le genre de celle du mulet; les jarrets sont coudés, et la vigueur et la légèreté se combinent avec moins de souplesse et d'élégance. Les chevaux navarrins fournissaient au moyen-âge les *genêts* que l'on montait à la promenade, et qui venaient après les *palefrois*. Une variété de cette race provient actuellement des environs de Tarbes; elle tranche avec les autres chevaux navarrins par la longueur du corps et des jambes qui la rend plus rapide. La cavalerie légère et les manéges se sont beaucoup servis de chevaux navarrins.

CHEVAUX DE LA CAMARGUE.

En descendant vers le midi de la France, on trouve dans le Delta que forme le Rhône avant de se perdre dans la Méditerranée, des chevaux qui vivent à l'état demi-sauvage, depuis plus de dix siècles. Ces chevaux, d'origine orientale, proviennent des étalons et des juments laissés auprès d'Arles par les débris de cette armée de Maures et d'Arabes que Charles-Martel et son frère Childebrand écrasèrent sur les bords de la Durance, quelque temps après la victoire de Poitiers. La taille du cheval de la Camargue est de quatre pieds quatre à six pouces; il a la tête carrée, sèche, un peu forte; le chanfrein droit, presque creux; l'encolure droite, effilée, le corps arrondi; la croupe de mulet, les extrémités sèches et grêles; les jarrets larges, les paturons courts; la robe de diverses nuances, blanche ou grise.

Selon la température, les bandes de chevaux qui vivent en communauté avec des troupeaux de bœufs, sous la surveillance de quelques gardiens, armés de tridents, se rapprochent de la mer ou du Rhône. Le sol qu'ils habitent, leurs pâturages maigres et remplis de plantes salées, enfin leur constante existence en plein air donnent à ces chevaux une grande vigueur. Au temps des guerres de religion, sous Louis XIV, après la révocation de l'*édit de Nantes*, les Camisards montèrent leur cavalerie avec des chevaux de la Camargue. L'attention des connaisseurs se fixa dès lors sur une race, difficile à dompter sans doute, mais qui reproduit plusieurs des qualités du cheval arabe : la vélocité, la sobriété; et au moyen d'un haras établi dans le Delta du Rhône en 1755, on modifia les formes de ces animaux au point de les rendre dignes d'être admis dans les écuries du roi Louis XV.

Il n'est pas rare de voir un cheval de la Camargue faire vingt-cinq lieues de suite sans s'arrêter. Pendant une partie de l'année, les propriétaires les emploient aux travaux des champs, et notamment au dépiquage des grains; les services qu'ils rendent à cet égard pendant une journée équivalent à une course d'une vingtaine de lieues, et ils y résistent pendant huit semaines consécutives.

Dans les courses de taureaux qui ont lieu à Arles, à Tarascon, à Beaucaire, à Aigues-Mortes, à Nismes, les chevaux de la Camargue sont d'admirables auxiliaires pour l'homme qui, armé d'une branche de vigne flexible, s'approche du taureau pour le harceler. Aussitôt l'animal mugit, creuse du pied la terre, et s'élance pour éventrer le cheval, mais celui-ci accoutumé à vivre avec les taureaux, tourne brusquement sur lui-même, et détache la double ruade de ses jambes de derrière dans le front de son adversaire.

Le cheval de la Camargue n'est pas assez étoffé pour le service du trait; il conviendrait fort bien pour les courses et pour la cavalerie légère. On l'emploie avec succès à la chasse.

CHEVAUX CORSES.

En traversant la Méditerranée, on trouve dans l'île de Corse une race de très-petits chevaux, bien conformés, remplis de feu, infatigables, au pied sûr, aux instincts intelligents, mais l'exiguité de leur taille les rend impropres au service militaire. En les soignant, en les améliorant au moyen de croisements habiles, on pourrait agrandir leurs proportions, et en tirer un excellent usage.

CHEVAUX FRANCS-COMTOIS.

Maintenant sans avoir égard aux circonscriptions géographiques, je passe de la Corse dans la Franche-Comté, qui élève de grands et forts chevaux, spécialement destinés au trait. Ils ont de grands pieds, une mauvaise corne, et sont généralement lourds et paresseux. On les emploie avec succès au roulage. Les trains des parcs et des équipages de l'artillerie pourraient les utiliser.

CHEVAUX DES ARDENNES (FRANÇAISES).

Petite taille, quatre pieds trois à six pouces, tête sèche et carrée; œil proéminent; oreille bien plantée; encolure effilée, droite; épaules plates; poitrail étroit; garrot élevé; hanches un peu cornues; petits jarrets crochus, extrémités sèches: tout cela ne constitue pas un type remarquable sous le rapport de la beauté; au contraire. Mais ce cheval élevé dans les départements de l'Aisne et des Ardennes, est nerveux, agile, robuste, sobre, trempé pour résister aux fatigues et aux frimas; il remplit toutes les conditions exigées pour le service de la cavalerie légère.

CHEVAUX LORRAINS ET ALSACIENS.

De continuels croisements avec des chevaux et des juments de l'Allemagne ont fait perdre aux chevaux alsaciens et lorrains leur caractère primitif. Cependant, les environs de Haguenau et de Wissembourg, dans le département du Bas-Rhin, fournissent encore de jolis chevaux de selle. Dans les départements du Haut-Rhin, de la Meurthe et de la Moselle, on trouve plutôt des chevaux de trait qui servent pour les postes et les messageries. On élève encore auprès de Metz de petits chevaux de quatre pieds, sans grâce, sans élégance, mais très-robustes, et

qui vivent quelquefois fort longtemps. On cite des exemples de longévité allant jusqu'à cinquante ans.

CHEVAUX BOULONNAIS.

C'est la race la plus puissante et la plus énergique que possède la France. Taille d'au moins cinq pieds, énorme développement des muscles, longue crinière aux doubles crins flottants: tels sont les signes caractéristiques de ce cheval dont le poil est de diverses nuances, gris, ou rouan vineux, rarement bai.

Tête grosse, chargée de ganache, chanfrein droit; yeux petits; encolure forte; garrot bas; poitrail énorme et saillant; épaules fortes; avant-bras et cuisses amples; reins puissants; croupe large, avalée, et partagée au milieu par un sillon longitudinal; ventre volumineux; jambes et paturons courts; extrémités sèches malgré leur force; canons grêles.

C'est le type du cheval de trait convenable au gros roulage, chez les meuniers et les brasseurs. Cette masse énorme peut trotter; dès l'âge de deux ans, le poulain boulonnais est utilisé pour l'agriculture; les éleveurs trouvent ainsi une indemnité de leurs frais; ils le vendent à cinq ans. Les plus lourds, les plus massifs viennent de la Picardie; ils sont moins estimés que les *Boulonnais du pays de Caux*, aux poils moins longs, aux extrémités moins fortes, à la tête moins chargée, et qui, nourris de bonne heure avec du grain, peuvent être attelés aux diligences.

CHEVAUX POITEVINS.

Comme les chevaux boulonnais, les poitevins sont appropriés au gros roulage; dès leur jeunesse, ils traînent la charrue; la remonte des bateaux entre également dans

leurs attributions. La production des mulets, pour lesquels conviennent parfaitement les juments poitevines, réduit à un chiffre limité la reproduction de la race équestre proprement dite.

Taille de quatre pieds dix à onze pouces; robe baie; formes pesantes; tempérament lymphatique; tête carrée, plus dégagée que celle du boulonnais, avec de petits yeux prédisposés à la fluxion; encolure moins forte, poitrail et croupe larges; ventre très-volumineux; extrémités assez fortes, chargées de crins, allures lentes, défaut d'harmonie dans le développement des muscles.

Ces chevaux naissent dans les plaines humides, voisines d'Alençon; des pâturages plus secs contribuent à les améliorer. La masse du Boulonnais et du Poitevin suffit à traîner les plus lourds fardeaux que quatre chevaux de trait, d'une autre race, pourraient à peine déplacer.

CHEVAUX BRETONS.

La Bretagne produit deux races différentes, l'une pour la selle, l'autre pour le trait.

C'est dans les départements du Morbihan et d'Ile et Vilaine, aux environs de Vannes et de Vitré que s'élève la race des chevaux bretons qui conviennent à la selle, et que l'on appelle *doubles bidets;* ils paissent de jour et de nuit sur des terrains couverts de bruyères et de genets épineux, ce qui empêche leur développement, tout en les façonnant à la sobriété, tout en les trempant pour les fatigues les plus violentes. — Taille de quatre pieds trois à quatre pouces; formes anguleuses; encolure mince et droite; épaules sèches; corps ample; croupe avalée; jarrets larges, parfaitement évidés, mais droits et souvent clos; jambes fines à poil ras. On les habitue sans efforts à

ambler. Il importerait de donner à leurs produits l'avantage d'une plus haute taille : car il n'y a pas de meilleur cheval pour la cavalerie légère ; on a pu s'en convaincre dans les désastres de la campagne de Russie. Les remontes bretonnes ont résisté à cet épouvantable hiver qui fit périr trente mille chevaux dans une seule nuit.

Quant aux chevaux bretons de trait, ils viennent du département des côtes du nord, et des environs de Brest, de Dol, et de Tréguier. Leur taille est de quatre pieds sept à huit pouces ; leur poil gris pommelé ou truité, ou rouan vineux. Tête grosse, courte, parfois camuse, sèche malgré des saillies osseuses très-prononcées, joues charnues ; chanfrein droit ; yeux grands ; encolure courte, épaisse, fournie de crins qui tombent quelquefois sur les deux côtés ; épaules sèches dans la partie supérieure seulement, corps arrondi ; croupe large, courte, avalée, avec un sillon central ; queue grosse, attachée bas, crins rudes ; extrémités sèches et fortes ; netteté dans l'articulation du genou et du jarret ; canons minces avec des tendons souvent faillis ; boulets recouverts de longs poils ; sabots écrasés. Beaucoup de chevaux bretons *crochus* sont pourtant d'excellents trotteurs.

Cette race essentiellement énergique résiste mieux que les chevaux du nord et les normands cotentins. C'est ce qui convient parfaitement au roulage rapide ; et l'on ne saurait trop l'employer pour le service des postes, des messageries, de l'artillerie légère. La vente en est toujours assurée. Au sortir de leur pays natal, les chevaux bretons demandent quelques ménagements ; mais six mois suffisent pour les acclimater.

L'avantage qu'il y a à élever cette race a étendu cette industrie hors de la Bretagne, entre la Seine et la Loire ;

le cheval breton descend des anciens chevaux indigènes des Gaulois, si célèbres dans l'antiquité.

CHEVAL PERCHERON.

On le confond souvent avec le cheval de trait breton, il en diffère en ce qu'il a plus de taille, la tête mieux attachée; l'encolure et les jambes moins garnies de crins; le garrot mieux sorti; l'épaule plus plate; la croupe moins courte, et les jarrets clos: il présente en général plus de distinction. Sa robe est ordinairement grise, on l'élève dans le Perche, d'où vient le nom de *Percheron;* il rend d'excellents services, attelé aux messageries.

CHEVAUX NORMANDS. — MELLERAUDS. — COTENTINS.

Encore deux races bien tranchées à signaler, l'une pour la selle, l'autre spécialement destinée au trait.

Les normands Mellerauds (chevaux de selle) tiennent beaucoup plus du type arabe et anglais que des normands cotentins, dont ils sont si rapprochés par le berceau. Pour s'expliquer ce contraste, il suffit de se rappeler que les normands Mellerauds descendent des chevaux des Maures d'Abdérame; ils remontent ainsi au huitième siècle.

Tête carrée; naseaux ouverts; ganache peu prononcée; encolure droite; garrot élevé; croupe tranchante; formes anguleuses; queue attachée très-haut; veines très-apparentes; poils d'une finesse extrême; épaules un peu plates, parfois chevillées et à réactions dures.

Le caractère des normands Mellerauds est assez difficile à assouplir parce qu'ils sont élevés à l'état de liberté. Leur réputation a été jadis européenne; elle diminua vers la fin du dix-huitième siècle; sous l'empire, ils reprirent un

peu faveur; et maintenant on s'occupe beaucoup des moyens de leur rendre leur ancien mérite; on emploie pour le trait fort peu de Mellerauds.

Les normands cotentins appartiennent à la race danoise ; l'analogie subsiste encore, quoiqu'il se soit écoulé près de dix siècles depuis le jour où Rollon et ses intrépides frères d'armes quittèrent la Scandinavie pour venir se fixer sur les bords de la Seine et de l'Eure, et imposer à la Neustrie le nom de Normandie.

C'est dans les plaines de Caen et d'Alençon que l'on élève les plus beaux normands cotentins, qui réunissent les caractères suivants :

Taille de cinq pieds, formes élégamment arrondies; tête régulière avec des oreilles un peu longues, et le chanfrein quelquefois busqué; encolure bien fournie, légèrement rouée ; poitrail large ; garrot peu saillant ; côtes rondes, parfaitement tournées; flancs pleins; corps un peu long; croupe gracieuse ; épaules musculeuses; jambes larges; jarrets amples, bien évidés, énergiques ; articulations fortes; pied élevé, mais beau ; queue élégante et richement fournie; physionomie pleine de douceur qui révèle, en effet, un bon caractère ; robe avec des nuances baies, des étoiles et des balzanes.

Les normands cotentins peuvent être attelés au carrosse dès l'âge de quatre ans; mais il faut encore trois années pour leur développement complet. Alors ils durent fort longtemps.

Le croisement des normands cotentins avec la race anglaise a eu quelques inconvénients; ils ont perdu sous le rapport de la force ; la vitesse qu'ils ont acquise, et leurs allures devenues plus fringantes, ne sont pas en rapport avec leur destination spéciale: le trait.

Il y a encore en France plusieurs races de chevaux, dont j'aurais pu m'occuper; mais ce sont des métis, manquant de caractère prononcé, et se rattachant plus ou moins aux principales races que j'ai décrites. J'ai dû me borner, et choisir les tribus qui présentent les spécialités les plus importantes. La science ne peut suffire à constater tous les produits obtenus par une métisation qui a lieu sur les différents points du territoire de ce vaste royaume; ces produits, en effet, n'ont plus de type distinct à la suite de croisements incessants.

Mais je dois dire que l'on s'occupe activement en France du soin de ramener les races équestres à quelques types parfaitement caractérisés. Le gouvernement y veille; mais ce sont les amateurs qui font le plus à cet égard. Je signalerai à leur tête Mgr. le duc d'Orléans, dont la haute impulsion est heureusement secondée par M. le comte de Cambis qui continue l'œuvre si bien commencée sous la restauration par M. le duc de Guiche. Les noms de M. le vicomte d'Aure, de M. le comte de Rochefort d'Ally, de lord Seymour, de M. Schickler, de M. Huzard, etc., méritent une mention spéciale.

CHEVAUX ANGLAIS.

L'amélioration des races équestres de la Grande-Bretagne ne remonte pas à une époque bien éloignée; on peut désigner le souverain, Jacques Ier, sous le règne duquel fut employée pour la première fois l'intervention des étalons arabes. Depuis lors, une succession d'améliorations constantes a fait du cheval anglais premier sang, le rival et presque le vainqueur du *Kocklani*.

A l'égard des chevaux indigènes, obtenus sans le croisement des races orientales, ils sont restés ce qu'ils

étaient, petits chevaux nés dans les montagnes, offrant des caractères à peu près identiques: tête jolie, mais exiguë; encolure forte, côtes bien contournées; jambes nettes et sèches. On les rencontre particulièrement dans le Cornouailles, le pays de Galles, et l'Ecosse. Ils ont le pied très-solide, véritable pied de montagnards accoutumés à courir sur les rochers, aux bords des précipices; ils résistent à la fatigue, vivent de peu, et servent à tous les travaux agricoles. Comme on ne les accouple qu'entre eux, le type primitif continue sans altération.

C'est tout différent pour les chevaux de prix. L'industrie britannique n'a reculé devant aucun sacrifice, devant aucun moyen de perfectionnement, elle a tout employé, et elle est arrivée à produire non pas des chevaux de telle ou telle race, comme en France, où le berceau établit une distinction; mais des spécialités beaucoup plus rationnelles. Ainsi, les Anglais ont le cheval de *course;* le cheval de *chasse;* le cheval de *guerre;* le cheval de *charroi.* Pour ce dernier, il y a des divisions à établir selon le service auquel on le réserve.

J'ai déjà dit ce qu'étaient les courses en Angleterre; et en signalant leurs heureux résultats, j'ai dû déplorer la funeste manie de gageures qu'elles entretiennent, ainsi que la direction actuelle, toute préjudiciable à la race chevaline : (faire courir des poulains).

D'après les mœurs bien connues des Anglais, je n'ai pas besoin d'ajouter que le cheval de course tient le premier rang. Les intérêts d'argent qu'il représente, les profits énormes qu'il peut donner comme *coureur* et *reproducteur:* en voilà bien assez pour le classer hors ligne.

Ce cheval de course est le produit immédiat de l'étalon arabe, barbe, persan ou turck accouplé avec une jument

de la race anglaise de premier sang. Il peut également provenir de l'union de métis anglais, de premier sang tous les deux.

Taille élevée, tête petite et sèche, grands yeux saillants, encolure longue, mais très-bien sortie; poitrine étroite, rachetant le défaut d'ampleur par ses dimensions en hauteur; garrot très-élevé; ventre peu développé; membres larges; articulations fortes; épaules plates et peu inclinées; avant-bras long; croupe horizontale; queue au niveau des reins; cuisse longue; jarret peu coudé; éminences osseuses très-saillantes; peau fine; veines apparentes sous un poil ras; robe baie ou alezane: tel est le cheval de course anglais.

Il est inutile d'expliquer les avantages d'une semblable conformation; tout s'y rapporte au but de l'éleveur. Pour les résultats on en jugera par la double carrière de l'*Éclipse* qui, en prix gagnés ou en saillies, a produit à son maître plus de un million cinq cent mille francs.

Ce cheval naquit le 1er août 1764, dans les écuries du duc de Cumberland; il reçut le nom qu'il a rendu célèbre dans les annales des courses à cause de la grande éclipse qui eut lieu l'année de sa naissance. Il était fils de *Marsk* qui descendait de *Darley-Arabian* et de *Spiletta*, fille de *Régulus*, et petite-fille de *Godolphin-Arabian*. On voit qu'il avait de qui tenir.

Il fut vendu à l'âge de quatre ans au prix de soixante et quinze guinées, parce que sa respiration s'échappant avec bruit fit redouter un vice de conformation dans les voies aériennes; MM. Wildmann et O'kelly l'avaient acheté de concert. Un d'eux, M. O'kelly, pressentant l'avenir de ce jeune cheval, donna à son co-propriétaire mille guinées pour en rester seul possesseur. L'*Eclipse*

commença alors sa carrière de coureur, ce ne fut qu'une suite de triomphes, de 1769 à 1774. On l'employa ensuite comme étalon, et il se reproduisit dans trois cent trente-quatre chevaux ou juments, tous dignes d'une telle origine; il mourut à vingt-cinq ans.

Ce fait me dispense d'entrer dans de plus longs détails au sujet de la passion des Anglais pour les chevaux de course. C'est une excellente spéculation sous le rapport des hippodromes et de la monte, moins productive sans doute que les hippodromes, mais qui devient également une source de revenus pour le propriétaire; il n'est pas rare de voir payer cent guinées, 2500 francs, pour la monte d'un étalon célèbre; et quelquefois le tribut s'est élevé jusqu'à mille guinées, 25,000 francs.

Après le cheval de course vient le cheval *de chasse* qui doit réunir solidité, force, adresse, vélocité : car il n'est plus destiné à porter des jockeys, en quelque sorte imperceptibles. Les gentlemens de tous les âges et de toutes les dimensions, se livrent avec fureur à l'exercice de la chasse, franchissant les haies et les fossés, dévorant le terrain, et chargeant leur monture du poids d'une taille athlétique. On obtient ces chevaux au moyen de juments fortes et étoffées, tirées quelquefois du pays de Caux, que l'on croise avec des étalons de course. Les produits sont classés dans le *demi-sang*, et ils ont à l'œil quelque chose de plus gracieux que le premier sang.

Le cheval *de guerre* peut être considéré comme une variété du cheval de chasse; il doit présenter à peu près la même réunion de qualités; seulement il ne vient qu'après dans l'estime des connaisseurs: l'existence régulière de l'escadron a moins d'exigences que ces grandes chasses qui constituent une partie si importante des plaisirs de l'aristocratie britannique.

Ce ne sont pas seulement les officiers de la cavalerie anglaise qui sont merveilleusement montés, fait qui s'explique par la position de fortune des jeunes gens qui entrent dans cette arme ; les simples soldats reçoivent aussi de l'état des chevaux pleins de feu, d'une élégance parfaite, et qui ne sont égalés que par les chevaux de la cavalerie prussienne.

Quelques produits demi-sang étant trop étoffés pour la selle, on les accouple et on les attelle à des voitures de luxe. Rien de beau comme un quadrige de ce genre, quatre chevaux demi-sang emportant un de ces chars légers que les gentlemens conduisent avec tant d'adresse.

Le cheval *de charroi* provient du croisement des étalons et des juments de chasse. Ces accouplements d'individus de demi-sang donnent d'excellents résultats. Les plus beaux produits sont réservés pour les attelages de l'opulence, pour les cabriolets et les voitures publiques qui l'emportent sous ce rapport sur les équipages les plus élégants des familles riches du continent.

A leur tour, ces chevaux de trait, croisés avec des juments de leur classe ou avec des juments flamandes, se reproduisent dans d'énormes chevaux à taille colossale, à croupe puissante qui sont avidement recherchés par les brasseurs. Leurs membres sont aussi sûrs que solides, ils l'emportent en vigueur sur les gros chevaux du continent, ils déplacent sans peine des fardeaux considérables, mais ils ont les barres dures, et il leur faut une masse énorme d'aliments.

Les Anglais ont commencé en 1769 un livre consacré à enregistrer les titres de noblesse de leurs races équestres, le *Stud-Book*. Ce livre portera ses fruits.

En moins de deux siècles, ils sont parvenus à opérer

toute une révolution qui leur a produit des chevaux plus rapides que les coursiers arabes eux-mêmes, mais qui ne résisteraient pas aussi long-temps à la fatigue. La haute noblesse a donné l'exemple, les fermiers à leur tour s'en sont mêlés. Tel Lord Anglais a dans ses écuries jusqu'à mille chevaux, tandis qu'un simple fermier en entretient huit ou dix dans son haras domestique, et ne recule pas devant la dépense de cinquante ou soixante guinées pour faire saillir une jument par un étalon comme l'*Éclipse*. Il en résulte que l'amélioration ne s'est pas bornée à quelques localités ou à un nombre plus ou moins considérable de chevaux ; elle s'est étendue à l'espèce entière, renouvelée, pour ainsi dire, et retrempée, à part la race indigène du Cornouailles, du pays de Galles et de l'Ecosse, que l'on a abandonnée à elle-même. Au fait, il était inutile de l'améliorer.

Les Anglais ont donné l'exemple; sans doute, il est difficile de le suivre : car je le répète, on ne s'improvise pas un caractère, des mœurs, des goûts et des passions ; on ne peut pas d'ailleurs acquérir sur le Continent ces fortunes presque fabuleuses qui sont le partage de l'aristocratie et du haut commerce britanniques ; mais en imitant même de loin les efforts si bien suivis, depuis deux siècles, dans les trois royaumes, on arrivera à des résultats vraiment remarquables.

Les Iles Britanniques comptent deux millions de chevaux, appropriés à tous les genres de services; c'est un chiffre bien plus élevé que celui présenté par la France qui a pourtant un sol beaucoup plus étendu, et une population plus considérable. Que serait-ce si l'on comparait les mérites respectifs des races équestres de la France et de la Grande Bretagne?

Ce n'est pas tout ; il faut encore faire entrer en ligne de compte les milliers de chevaux élevés par les Anglais dans leurs possessions lointaines des diverses parties du Globe? N'ont-ils pas ouvert des hippodromes à Madras, à Calcutta, à Bombay, dans les Iles loniennes?

Enfin les États-Unis de l'Amérique du Nord, quoique séparés de leur ancienne métropole, en suivent les traditions dans tout ce qui concerne l'éducation et l'amélioration de l'espèce chevaline; c'est à la Grande-Bretagne que les Américains de l'Union achètent des étalons et des juments qui réussissent admirablement dans ce vaste continent où le cheval fut inconnu durant tant de siècles.

Ce serait ici la place de m'occuper des races de l'Amérique du Nord, soit dans les états de l'Union, soit chez quelques peuplades sauvages, dont les guerriers les plus braves, les plus estimés sont toujours à cheval; mais je rentrerais forcément dans ce que j'ai écrit, puisque le cheval a été importé de l'Europe en Amérique, à une époque peu reculée. Je dirai seulement que les états de l'Union obtiennent de jour en jour des résultats plus avantageux qui leur permettront dans un avenir très-rapproché de rivaliser avec les pays les plus favorisés de la vieille Europe.

Quant aux peuplades sauvages des *Savanes* et des *Prairies*, qui, chaque année, s'éclaircissent et disparaissent au contact de la civilisation, elles attachent le plus grand prix à la beauté et à la bonté d'un cheval, c'est une marque de distinction dont les chefs de guerre se montrent jaloux ; lorsqu'ils succombent sur le champ de bataille, dans la tombe où on dépose leurs restes glacés,

on ensevelit aussi leur coursier favori après l'avoir égorgé afin que le chef puisse paraître devant le *Grand Esprit* dans un appareil digne de son rang.

Mais de malheureuses tribus sauvages, que la famine visite à époques régulières dans leurs pauvres *wigwams*, ne peuvent pas se livrer à des appareillements et à des croisements qui ne sont permis qu'aux classes les plus opulentes des nations civilisées; la reproduction du cheval y est donc abandonnée au hasard.

CHEVAUX BELGES.

Par son agriculture, son industrie et son commerce, dont le développement remonte à tant de siècles, et qui ont en quelque sorte droit d'aînesse en Europe; par ce récent réseau de chemins de fer, dont elle a sillonné son territoire afin de consacrer sa jeune nationalité, la Belgique mérite de fixer les suffrages des hommes éclairés qui recherchent quelles sont les sources de bien-être pour les peuples et pour les individus. Je voudrais pouvoir en dire autant des diverses races équestres belges; je voudrais pouvoir les montrer en voie de progrès; malheureusement je dois commencer par avouer qu'elles ont presque toutes dégénéré de leur ancienne supériorité.

Malgré les louables efforts du gouvernement et des sociétés qui se vouent à l'amélioration du cheval, tout en constatant quelques résultats assez importants, je suis forcé de reconnaître que nos produits actuels sont loin d'égaler ceux qu'obtenaient nos pères. Nous avons, il est vrai, la certitude de les surpasser du jour où nous suivrons avec persévérance les principes si heureuse-

ment appliqués par les Anglais, les Prussiens et les Wurtembergeois.

Pendant toute la durée du moyen-âge, les chevaux des Flandres, du Brabant, du Hainaut, furent très-recherchés pour les remontes de cette gendarmerie composée de chevaliers, d'écuyers, de servants-d'armes, qui se distinguaient également sur les champs de batailles et dans les tournois. Les chroniqueurs et les trouvères attestent sous ce rapport la richesse de nos contrées, dont toute l'aristocratie européenne se trouvait tributaire. Cet état de choses dura jusque dans le courant du dix-septième siècle; le passé autorise donc les plus belles espérances dans un avenir peu éloigné.

A l'époque où la Belgique respira de ses longues agitations sous l'heureuse domination de l'infante Isabelle et de l'archiduc Albert qui donnaient à Bruxelles le mouvement d'une capitale indépendante, à cette époque, nous voyons des chevaux du Brabant offerts en don à l'empereur d'Allemagne, au roi d'Espagne Philippe III, à Gaston, duc d'Orléans, qui s'empressa de les naturaliser en France. Le pays, il faut le dire, avait reçu une impulsion féconde et généreuse de la part de ses souverains; ce n'étaient plus des vice-rois ou des gouvernantes, venant administrer la Belgique au nom de l'Espagne. Le souvenir des guerres civiles et religieuses s'effaçait par degrés; au milieu d'un redoublement de prospérité disparaissaient les derniers vestiges des cruautés de ce duc d'Albe qui, quoique grand capitaine, se vantait d'avoir versé par la hache du bourreau plus de sang que par le glaive des batailles. Comme il arrive toujours à la suite des grandes commotions, des âges de fermentations et de crises, il y

avait plus d'énergie dans les esprits, plus de persévérance et d'efforts dans les actes.

Tous les ressorts sociaux semblaient avoir un jeu et un mouvement inouis. Alors florissaient Rubens, Jordaens, Van Dyck. Alors, on le conçoit, nos chevaux offraient les proportions que ces grands artistes empruntaient à la nature pour les faire vivre sur la toile.

Comment se sont altérés les mérites qui caractérisaient le cheval du Brabant, à une époque si voisine de nous, à deux siècles de distance? — Comment? — La réponse n'est que trop facile. L'indifférence de souverains étrangers et éloignés, n'ayant pas de racines dans le sol, l'indifférence plus coupable des populations indigènes, le défaut de notions positives dans tout ce qui concerne les appareillements, le peu de soin apporté à l'éducation du cheval, enfin l'ignorance des premiers principes de la science : voilà ce qui a détruit si rapidement la supériorité que nos ancêtres avaient acquise par une longue et constante série d'efforts.

Les chevaux du Brabant n'ont conservé de leur glorieux passé qu'un volume assez considérable, lequel s'explique par la nature même du terrain de cette province. L'épaisseur de la couche végétale qui recouvre le sol a constamment exigé de profonds labours; le roulage aussi réclamait des chevaux puissants et énergiques. Les propriétaires se sont attachés dès lors à ne conserver que des sujets répondant aux doubles exigences de l'agriculture et du roulage; précisément une nourriture abondante et substantielle, fournie par les grasses prairies du Brabant, contribuait à l'ampleur des formes du cheval.

Digitized by Google

Mais la race n'a pas seulement dégénéré, elle a perdu presque tout caractère distinctif.

La province du Brabant d'une étendue territoriale de 283,310 hectares, 73 ares, 85 centiares, compte d'après le dernier recensement une population de 613,687 habitants, lesquels emploient 37,464 chevaux de toute espèce.

La race équestre indigène, d'un fort volume, comme je l'ai dit, est assez *décousue;* ses proportions manquent d'harmonie; afin d'obvier à ces défauts, il faudrait que les propriétaires ne fissent saillir que leurs plus puissantes juments en ayant soin de les accoupler avec des étalons de choix présentant des qualités diamétralement opposées aux défauts; ils devraient encore n'admettre à la monte que les pouliches provenant de ces appareillements, habilement combinés; enfin ils auraient à faire châtrer tous les poulains, comme impropres à l'amélioration de la race.

Tels sont les premiers moyens à employer pour régénérer les chevaux du Brabant. Avec la dégénérescence que j'ai le regret de signaler, on comprendra que je ne donne pas le signalement d'une race abâtardie; ce signalement ne serait qu'une critique; j'aime mieux m'occuper du cheval flamand.

La race équestre des Flandres a été longtemps la plus forte de l'Europe; il n'en est plus de même aujourd'hui : car d'autres nations ont mieux compris que les Belges la nécessité de s'occuper de la conservation et de l'amélioration des animaux domestiques. Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les éleveurs britanniques obtiennent précisément avec la jument flamande les magnifiques chevaux de carrosse que la Belgique va

ensuite leur acheter à des prix considérables, sans parler des droits d'entrée, des frais de voyage, et de toutes les dépenses qu'il serait si facile d'éviter en appliquant chez nous le système des Anglais.

Les hippiatres n'ont pas toujours rendu au cheval flamand la justice qu'il mérite. Par exemple, on l'a exclu des remontes en France; et Bourgelat le bannit des haras en prétendant qu'il ne se reproduit que dans des rejetons dégénérés. D'autres auteurs sont allés plus loin, ils ont prétendu que ce cheval était décousu, à corps long, à poitrine serrée, à tête grosse et volumineuse, aux pieds plats et monstrueux, à la corne molle et cassante, d'un tempérament lymphatique, très-disposé aux ophthalmies périodiques, au farcin, à la morve et à l'affection connue sous le nom de phymatose (*eaux aux jambes*). Ce tableau est évidemment exagéré, comme je le démontrerai.

D'abord, on confond sous la dénomination de cheval flamand, non seulement la race spéciale aux deux Flandres orientale et occidentale, mais encore les chevaux des environs de Bruxelles, de Louvain, de Tirlemont, de Saint-Trond, du Limbourg, en un mot de tous les pays où se parle l'idiome flamand. Cette erreur doit être relevée; il faut se borner aux deux Flandres, spécialement dites; et là, toutes les localités ne présentent pas le type primitif dans la même pureté.

Les Anglais si judicieux appréciateurs en fait de croisement et de perfectionnement des races, enlèvent chaque année une assez grande quantité de juments flamandes qu'ils emploient à la production de grands et beaux carrossiers, lesquels ne s'obtiennent pas toujours au premier appareillement. L'étalon anglais de

premier sang se combine à merveille avec la jument flamande, de forte stature, carrément bâtie, près de terre, courte sur jambes, au système osseux et musculaire puissamment développé, à large poitrine, au tempérament calme, froid, mais résistant très-bien à la fatigue; ayant la tête un peu longue, l'encolure trop courte, les hanches saillantes. Ces qualités et ces défauts présentent presque autant de contrastes avec la conformation et le caractère de l'étalon anglais; dès lors les défauts sont neutralisés, ils disparaissent; seules les qualités se transmettent en grandissant.

Bien dressé, le cheval flamand travaille avec courage, et résiste long-temps; mais il consomme une quantité énorme d'aliments. La douceur et la patience forment le fond de son caractère.

J'ajouterai qu'il n'est pas plus sujet que les autres chevaux des contrées septentrionales aux affections dont parlent les hippiatres dans leurs préventions : les ophthalmies périodiques, la morve, le farcin, la phymatose. Hors de son sol natal qui est presque toujours humide et bourbeux, sa corne devient moins molle, moins cassante, elle acquiert même de la dureté et de l'élasticité quand il a couru quelque temps sur les hautes chaussées bien pavées. Les plus remarquables produits de cette race se trouvent aux environs de Bruges, de Gand et d'Alost.

La jument flamande devrait être plus recherchée par nos éleveurs : car elle convient fort bien à la reproduction de l'espèce, surtout pour procréer des chevaux carrossiers; rien de plus simple que de les accoupler avec les étalons que le gouvernement envoie au temps de la monte dans les différentes provinces. Nos éleveurs

en retireraient des produits de haute taille, bien membrus, propres aux attelages de luxe; et ce croisement avec l'étalon pur sang, poursuivi jusqu'à la troisième génération, donnerait des chevaux semblables à ceux que l'on élève avec tant de succès dans le Yorkshire. Les gras et abondants pâturages des Flandres ne seraient pas sans influence sur cette amélioration.

On compte dans la Flandre occidentale 25,393 chevaux, utilisés par une population de 641,127 habitants répartis sur une superficie de 323,448 hectares, 76 ares, 41 centiares.

La Flandre orientale où se trouvent une population de 774,326 âmes et un territoire de 299,788 hectares, 43 ares, 90 centiares, emploie 29,473 chevaux.

La province du Hainaut, déjà si riche par son agriculture, ses mines et son industrie, possède une race de chevaux spécialement affectée au service du trait pour l'agriculture et le roulage. Ces chevaux sont forts, robustes, à poitrail large, aux épaules musculeuses, aux reins courts, aux côtes arrondies. Les jarrets manquent un peu de largeur. Dans plusieurs départements français, on les recherche pour les travaux agricoles: on les y introduit jeunes, et à l'aide d'un système d'alimentation substantielle ils parviennent à un développement considérable.

Les bateliers de Condrieux et de Lyon achètent à des prix fort élevés des chevaux du Hainaut, entiers ou hongres, de l'âge de six à dix ans, et ils les emploient avec beaucoup de succès au halage du Rhône.

Cette race, comme on le voit, offre de l'analogie avec celles du Brabant et des Flandres, sous le rapport de la conformation.

Le Borinage élève encore des chevaux de taille moyenne que l'on utilise pour le trait, et qui résistent parfaitement aux fatigues les plus grandes. Avec quelques améliorations bien entendues, cette race servirait à remonter la cavalerie légère, et rendrait de véritables services au train et à l'artillerie.

C'est la province du Hainaut qui compte le plus grand nombre de chevaux de toute espèce, 48,308. Le territoire présente 372,205 hectares, 76 ares, 95 centiares, et le chiffre de ses habitants est de 649,083.

A la rigueur, le cheval de la province de Namur appartient à la race du Hainaut. C'est la même conformation, la même force, avec autant d'aptitude au service du trait, autant de résistance à la fatigue. On en exporte les meilleurs en France où ils sont très-estimés pour l'agriculture, le halage et le roulage. On améliorerait facilement le cheval de la province de Namur; d'habiles appareillements, un bon choix de juments indigènes et de juments de pur sang, ces moyens sont à la portée de tous les éleveurs qui vendraient leurs produits ainsi perfectionnés à des prix bien plus élevés.

Sur un territoire de 366,180 hectares, 20 ares, 18 centiares, et avec une population de 235,274 âmes, il y a dans la province de Namur 28,469 chevaux indigènes et étrangers.

La province de Liége présente deux races de chevaux bien distinctes, le cheval de la Hesbaye, et celui du Condroz.

Le cheval de la Hesbaye ne manque pas de taille ni de volume; mais il pèche sous le rapport des proportions, et dégénère de jour en jour faute d'une éducation soignée, par suite du régime débilitant auquel il est

soumis dans sa jeunesse, et surtout à cause du travail qu'on lui impose dans un âge trop peu avancé. Enfin la négligence apportée aux appareillements explique son peu de vigueur et de fond qui contraste avec le développement de ses formes et la hauteur de sa taille.

Au contraire, le cheval du Condroz, moins gros, moins grand, a beaucoup plus d'énergie et de courage; il résiste mieux aux fatigues; sa structure plus harmonieuse le rend très-apte au service des messageries et des postes, ainsi qu'à l'arme de l'artillerie et au train.

Le chiffre total des divers chevaux qui se trouvent dans la province de Liége est de 26,622 répandus sur un territoire de 289,319 hectares, 9 ares, 87 centiares, et où résident 405,693 habitants.

Le cheval du Luxembourg, plus connu sous le nom de cheval des Ardennes, réunit un ensemble de qualités vraiment remarquables: du fond, de la vigueur, de l'énergie, de la résistance, de la sobriété.

Au premier aspect, il ne révèle pas son mérite: car il est de petite taille avec une grosse tête, la ganache très-développée, les épaules trop fortes; les jarrets par leur resserrement le rendent *crochu*. C'est dans la campagne de Russie que le cheval ardennais à conquis ses titres de noblesse; il résista avec les chevaux bretons, et la grande voix de Napoléon le proclama plus d'une fois *l'infatigable*.

On ne saurait donc trop approuver l'heureuse idée qu'ont eue des habitants du Luxembourg, lorsqu'ils ont formé récemment une association dans le but d'améliorer la race de chevaux indigènes, déjà si dignes de toute leur attention.

L'esprit d'association est le plus fort lévier que l'on

puisse employer aujourd'hui; des efforts isolés ne suffisaient pas; il fallait le concours d'un grand nombre de volontés se formant en faisceau, combinant à la fois leur influence et leurs soins pour atteindre le but d'une complète rénovation, et employant leurs capitaux à délivrer des primes aux possesseurs des plus beaux poulains, des plus belles pouliches, des plus beaux étalons, des plus belles poulinières. En même temps, cette société propage les véritables principes d'amélioration, malheureusement trop peu suivis dans toute la Belgique.

Du reste, ce n'est pas la première fois que des efforts louables tendent à combattre dans cette province la dégénérescense de l'espèce chevaline qui y faisait de rapides progrès. Cette dégénérescense tenait aux appareillements défectueux, à un mauvais régime, à la manière parcimonieuse dont on nourrissait les poulains, à l'excès de travail imposé à ces mêmes poulains avant l'âge adulte, à l'état déplorable des écuries, à l'oubli des premiers préceptes de l'hygiène, enfin à la monte opérée par des étalons mal choisis et trop jeunes. Ces fautes qui se reproduisent à peu près dans toutes nos provinces ont eu partout les mêmes conséquences.

Mais les premiers actes de la société luxembourgeoise font espérer des améliorations progressives qui, rencontrant une race généreuse, la mettront en état de remonter l'arme des dragons et même celle des cuirassiers, si les éleveurs s'attachent à exhausser la taille du cheval ardennais au moyen d'appareillements dirigés vers ce but. L'agriculture, les postes, les messageries recevront aussi d'excellents services de cette race qui leur est déjà si utile. Mais il faut aux poulains un supplé-

ment de nourriture: car les maigres pâturages du Luxembourg contribuent à l'exiguité de la taille et au peu d'ampleur des formes.

En 1837, le conseil provincial du Luxembourg a fait un réglement ordonnant que les étalons indigènes fussent soumis à l'approbation d'une commission avant d'être admis à saillir les juments présentées par les propriétaires. Ce même réglement allouait des primes aux plus belles poulinières et aux plus remarquables produits.

A ces mesures qu'avaient précédées des dispositions administratives, également utiles, et remontant à l'année 1823, a succédé un nouveau réglement du conseil provincial à la date du 13 juillet 1841, qui enjoint des prescriptions encore plus actuelles, plus positives, et seconde parfaitement les travaux de la société luxembourgeoise (1).

(1) Un arrêté royal du 7 décembre 1840 décide que : « Une somme de 30,000 francs sera prélevée annuellement sur les fonds alloués au budget pour l'encouragement de l'agriculture, et distribuée aux propriétaires d'étalons approuvés par les commissions provinciales et aux propriétaires de juments issues des étalons de l'état, et qui seront présentées à ces commissions avec un poulain de l'année issu de ces mêmes étalons. »

L'article 2 de ce même arrêté porte que : « Cette somme sera répartie entre les provinces dans la proportion des allocations qui seront portées pour le même objet aux budgets provinciaux. »

Cette somme est bien minime pour être distribuée entre les neuf provinces qui composent la Belgique, d'autant mieux que le Luxembourg réclame, en raison de ses efforts améliorateurs, le chiffre le plus large dans le partage de ce fonds d'encouragement.

Certes, il serait à désirer que tous nos conseils provinciaux comprissent aussi bien leur mission, et que la société luxembourgeoise rencontrât de nombreux émules non seulement pour l'amélioration de nos races équestres indigènes, mais encore pour le perfectionnement de tous les animaux domestiques.

Le bonheur et la prospérité de tous dépendent plus que jamais du concours de la volonté de chacun.

On compte dans le Luxembourg 20,666 chevaux; et la population s'élève à 172,473 âmes réparties sur un territoire de 440,000 hectares.

Le Limbourg produit des chevaux de trait pour l'agriculture et le roulage qui n'offrent rien de bien remarquable, ils procèdent à la fois des races équestres du Brabant et de la province de Liége. Pourtant on trouve aux environs de Tongres des chevaux d'une assez forte conformation; leurs services répondent à cette apparence de vigueur. Le territoire du Limbourg comprend une superficie de 240,000 hectares qu'habitent 168,681 âmes, employant 15,223 chevaux.

Dans la province d'Anvers, la race chevaline manque également d'un cachet distinctif; on y retrouve les caractères altérés des chevaux brabançons et flamands; mais l'étendue du territoire, 283,310 hectares, 73 ares, 85 centiares, et le chiffre des habitants 368,333, ne sont nullement en rapport avec le petit nombre de chevaux que l'on y utilise, 15,121. C'est la meilleure preuve de l'indifférence de cette province pour l'amélioration de l'espèce chevaline.

Que si l'on groupe les divers chiffres que j'ai donnés dans cette rapide revue des races équestres de la Belgique, on éprouve un sentiment pénible en voyant

qu'un des pays les plus riches de l'Europe, les plus avancés sous le rapport agricole et industriel, compte un si petit nombre de chevaux, en tout 246,739 pour une population de 4,028,677 âmes agglomérées sur une surface de 2,942,574 hectares, 57 ares, 53 centiares.

Quelle différence avec les îles Britanniques où les dernières statistiques équestres présentent un total de deux millions de chevaux !

Mais ce n'est pas le nombre seulement qu'il importe d'augmenter ; nos chemins de fer y suppléent en partie ; ce qui doit absorber tous les soins du gouvernement, tous les efforts des citoyens, c'est l'amélioration progressive de nos races indigènes. Ainsi nous nous affranchirons du tribut que nous payons aux éleveurs étrangers ; ainsi, nous parviendrons à ressaisir les bénéfices que faisaient nos ancêtres, alors que leurs chevaux étaient avidement recherchés dans l'Europe entière.

Considérations générales sur les races équestres.

Que conclure du tableau des différentes races de chevaux dont je viens d'esquisser les caractères distinctifs ?

Qu'il y a une puissante influence exercée par la différence de climats, par les systèmes opposés de nourriture, enfin par les genres divers d'éducation et de destination, et surtout par l'intelligence apportée aux appareillements ainsi qu'aux soins de tous les instants que j'appellerai le régime normal des écuries.

Mais quelles que soient ces influences, on ne peut méconnaître dans le cheval arabe le type primitif créé par Dieu, le type, dont il importe de se rapprocher pour ramener l'espèce chevaline à la perfection.

Maintenant, tous les chevaux procèdent-ils du type arabe? C'est l'opinion que l'on doit adopter quand on lit la *Genèse*, et que l'on voit Noë, docile à l'ordre de Dieu, enfermer dans l'arche un couple de chaque espèce d'animaux réservés à repeupler la terre après le déluge.

Précisément, c'est dans le voisinage de l'Euphrate que Noë vient planter sa tente, et c'est là que nous rencontrons encore de nos jours le cheval arabe dans toute sa splendeur, dans toute sa beauté, soigneusement maintenue par la sollicitude d'un peuple dont il est l'amour et l'orgueil. Des bords de l'Euphrate, le cheval se répandit dans les autres parties de l'Univers où il suivit les migrations des hommes; il dut nécessairement se modifier, s'altérer, faute de soins, dans des contrées moins favorisées du ciel; les prairies où il paissait, l'atmosphère qu'il respirait, toutes les circonstances de la vie extérieure réagirent sur lui.

Assurément le tarpan des steppes de la Tartarie est loin de ressembler au cheval arabe, tel que le décrivent le livre de *Job*, les pages de M. Alphonse de Lamartine, et les chants des poètes du désert. Mais la même distance n'existe-t-elle pas entre le cheval andalou et celui des pampas de l'Amérique méridionale, entre le coursier favori d'un scheik et le cheval à demi sauvage de la Camargue?

Malgré les altérations apportées par le temps, on ressaisit encore quelques traits du caractère primitif, lequel ne s'efface jamais, puisque dans cette même Camargue le haras créé en 1755 produisit des chevaux d'une beauté assez remarquable pour être admis dans les écuries du roi de France.

Dès la plus haute antiquité, on voit le cheval devenir le compagnon, l'ami, l'auxiliaire de l'homme. Je ne parle pas des temps anté-diluviens; mais depuis ce grand cataclysme, aussitôt que la terre commence à se repeupler, le cheval se présente à nos regards en Arabie, en Numidie, en Scythie.

De l'Arabie, il passe en Egypte, mais déjà il s'altère; la Médie et la Perse lui font subir quelques modifications, conséquences inévitables du climat; et ces modifications subsistent à des milliers d'années de distance.

Mais qu'un peuple s'occupe avec amour, avec un zèle infatigable, de l'amélioration de ses races équestres, il lui arrivera ce que nous voyons chez les Anglais : un succès qui semble démentir les prévisions de la nature, et qui n'est au fond que le retour au type primitif, la manifestation des desseins providentiels de Dieu.

A présent, je crois que l'important n'est plus de conserver le caractère spécial de chaque race en se conformant à l'esprit de localité. Le but à poursuivre, c'est de réaliser les grandes distinctions établies par les Anglais, et de se baser sur les destinations, sans donner au cheval de course une exclusive supériorité :

Cheval de selle, (luxe, chasse, guerre), cheval de trait pour les attelages de prix, pour les messageries, cheval de charroi pour l'agriculture, le roulage.

A la rigueur, le cheval de trait destiné aux travaux agricoles, comme le plus utile aux intérêts les plus nombreux, les plus positifs, devrait occuper le premier rang; mais le luxe aussi a son utilité; et ne pas produire des chevaux de selle et de carrosse, ne pas avoir même des coureurs, c'est de gaîté de cœur se condamner à demeurer tributaires de l'étranger. D'ailleurs au-

dessus des fantaisies du luxe, pourtant si productives pour les masses, n'oublions pas les intérêts de la cavalerie de ligne, dont les succès sur le champ de bataille, dépendent en si grande partie de la bonté des chevaux qu'elle emploie. Avec la plus grande intrépidité, avec la plus merveilleuse discipline, vous ne suppléerez pas au défaut de fond et à la faiblesse des jarrets.

Chaque pays civilisé devrait parvenir à trouver sur son propre sol les ressources nécessaires à ses remontes militaires. Qui sait si entre l'homme et le cheval, nourris sous l'influence du même climat, il n'y aurait pas des analogies que nous ne saisissons pas au premier coup d'œil, et que révèlent les merveilleuses sympathies existant entre l'Arabe et son coursier.

Ainsi Mathieu de Dombasle, malgré l'autorité de son opinion, ne faisait qu'une plaisanterie piquante, mais sans portée, lorsqu'il voulait qu'un Gouvernement tolérât l'éducation du cheval de selle, comme il permet aux horticulteurs le caprice dispendieux des tulipes. Parler de la sorte, c'est rayer d'un trait de plume les systèmes militaires imposés aux peuples civilisés dans l'intérêt même de leur conservation; c'est oublier que l'agriculture a besoin du glaive du guerrier pour la protéger, du mouvement du luxe pour consommer et transformer ses produits.

Les Anglais qu'il faut toujours citer quand il s'agit de l'amélioration des animaux domestiques, ont été inspirés d'abord par la passion des courses, par cette fièvre de gageures, épidémie de leurs hippodromes, dont j'ai déploré les excès. Mais cette fièvre a porté des fruits utiles. Avec l'amélioration constante du cheval de course, a marché de front le perfectionnement du che-

val de chasse et de guerre, du cheval de trait, du cheval de charroi. Les bienfaits de cette immense rénovation sont descendus jusque sous les toits de chaume ; tous les services publics comme toutes les industries agricoles, s'en sont ressentis ; et aujourd'hui les races équestres des Iles Britanniques représentent des capitaux énormes qui augmentent d'autant la prospérité nationale et individuelle.

Rien qu'en supputant l'économie de temps que les Anglais trouvent dans la rapidité de leurs messageries, nous aurions déjà un de ces résultats positifs que l'on ne saurait trop leur envier, dans un siècle où l'on comprend que la première économie porte sur le temps, *cette étoffe dont la vie est faite.* Quoi ! on établit de toutes parts des chemins de fer, on cherche à anéantir l'espace en nivelant les montagnes, en comblant les vallées, en creusant des *tunnels* sous le lit des fleuves, en bouleversant à grands frais l'ordre de la nature ; et nous ne commencerions pas par profiter du premier agent que Dieu a lui-même placé à côté de nous, du cheval qui nous seconde si bien dans nos travaux, dans nos voyages, dans nos plaisirs ?

Depuis vingt ans, la plupart des peuples civilisés des deux mondes ont fait à ce sujet de louables efforts qui ont eu leur récompense ; que chaque Gouvernement persévère, mais surtout que les sommités sociales secondent leur gouvernement respectif, et la Grande-Bretagne sera forcée d'applaudir elle-même à des résultats, dont elle a pris l'initiative, et donné l'exemple.

L'INTERVENTION DE L'ÉTAT POUR PROPAGER ET AMÉLIORER LES RACES CHEVALINES.

Les Anglais ont pu se passer de l'intervention de l'État pour propager et améliorer leurs races équestres ; mais ils se trouvaient dans une situation exceptionnelle, éminemment favorable pour compléter cette importante rénovation ; il n'en est pas de même en Belgique. Sans doute, les particuliers, en réunissant leurs efforts peuvent beaucoup ; toutefois il faut que le Gouvernement imprime une haute impulsion, ouvre en quelque sorte la route, et montre ce que l'on peut obtenir.

Ce qui arrive chez nous, depuis si long-temps, prouve la continuelle dégénérescence de nos races équestres ; cette dégénérescence nous réduit à acheter à l'étranger des chevaux distingués ; il n'y a que des mesures générales adoptées par l'État, assez puissantes pour remédier aux inconvénients que nous déplorons.

En tête de ces mesures, j'indiquerai d'abord l'acquisition d'un nombre suffisant d'étalons, dont l'organisation réponde à la mission spéciale qui leur est réservée. Il faudrait en acheter un nombre proportionnel aux besoins du pays ; on devrait y joindre des juments poulinières, dont beaucoup seraient pleines, afin de remplacer les étalons à réformer ; tous ces étalons et poulinières choisis parmi les plus remarquables produits étrangers. Le Gouvernement seul est capable de pourvoir aux frais d'acquisition, d'introduction et d'acclimatation, ainsi qu'aux diverses dépenses d'essais qui ne réussissent pas toujours dès le principe, mais qui, poursuivis avec persévérance, et habilement dirigés par des

hommes spéciaux, finissent par amener des résultats durables.

Ces étalons de choix seraient répartis, au temps de la monte, sur les principaux points du territoire avec une judicieuse intelligence des besoins respectifs de chacune de nos races et de nos provinces. La monte continuerait d'être gratuite. Le choix de l'étalon n'appartiendrait plus au propriétaire. Une commission serait chargée par le Gouvernement de ne délivrer des certificats d'admission à la saillie qu'aux juments propres à donner des produits améliorés, et en assignant à chaque jument l'étalon qui lui convient.

Pour engager les propriétaires de juments indigènes à profiter des avantages que leur assure le Gouvernement, on leur offrirait une double prime l'une pour la plus belle poulinière amenée par eux, l'autre pour le plus beau poulain obtenu.

L'essentiel est de faire comprendre dans les campagnes aux fermiers, aux cultivateurs qu'il y a un avantage réel à élever de beaux chevaux qui sont toujours les meilleurs. Cette conviction une fois répandue dans les masses, l'intérêt privé fera le reste. Indépendamment de la double prime, le Gouvernement devrait s'engager à acheter pour ses divers services, et à des prix élevés, tout poulain réunissant telles conditions; je dis les poulains : car les cultivateurs ont un préjugé contre les poulains provenant de leurs juments accouplées avec des étalons pur sang; ils leurs reprochent un développement plus tardif, ils les accusent de ne pouvoir travailler à la culture de la terre, et prétendent que le débit en est plus difficile.

Le type d'étalon adopté pour telle race et pour telle

localité, si l'on a procédé avec intelligence, exige une grande constance d'application; il ne faut pas changer au hasard, par caprice, à moins d'une supériorité manifeste, irrécusable; encore doit-on se rapprocher toujours du point de départ. Avec les entiers de pur sang pourraient concourir à la monte quelques étalons scrupuleusement choisis dans les races indigènes; mais à cet égard il importe de se montrer extrêmement sévère; et il faut impitoyablement châtrer tous les poulains indignes de servir de reproducteurs. Sans cette mesure de castration, la dégénérescence continue, il est tant de cultivateurs qui n'apprécient pas l'intervention de tel ou tel étalon; ils ont sous la main un jeune cheval entier, ils n'attendent même pas qu'il ait atteint l'âge adulte; et les produits énervés d'un auteur inachevé suffisent à détruire tout le mérite des chevaux d'un canton.

Les conseils provinciaux sont admirablement placés pour imprimer à l'œuvre de rénovation ce cachet spécial de localité, cette distinction de race et de catégorie que l'esprit de centralisation pourrait méconnaître avec sa manie de tout généraliser, de tout niveler.

Dans cela, je regarde comme secondaire le cheval de course, qu'il nous est impossible de produire comme le font les Anglais; je suis pourtant des premiers à proclamer l'utilité des courses, leur influence sur l'amélioration des races équestres; mais je m'appuie sur l'autorité du passé, et je suis persuadé qu'il suffit au Gouvernement de vouloir pour que notre pays pourvoie largement à tous les besoins de son agriculture et de son roulage, à la remonte de sa cavalerie, enfin à toutes les exigences des attelages de luxe.

L'impulsion bien donnée ne s'arrêterait pas là; nous

arriverions bientôt à exporter des chevaux pour des sommes considérables : alors la *douzième* partie de notre beau territoire, actuellement en friche, et qui est une honte pour nous, serait conquise à des cultures productives.

Mais ce n'est pas avec des amateurs et encore moins avec des maquignons que le Gouvernement belge obtiendra des améliorations que le pays réclame impérieusement; il faut d'abord dresser une statistique raisonnée de nos races équestres, en indiquant soigneusement leurs qualités, leurs défauts, leurs titres anciens, les causes de leur dégénérescence actuelle, les moyens de la combattre victorieusement. Avec cette statistique bien dressée, parfaitement assise sur des faits, embrassant le passé, le présent et l'avenir, on enverrait à l'étranger des hommes spéciaux, instruits de nos besoins, de nos intérêts, et ne faisant les achats pour le compte du Gouvernement que sur des données positives : tel étalon pour le Condroz, celui-ci pour les Ardennes, celui-là pour le Brabant, cette poulinière pour la Hesbaye.

On s'attacherait même à spécifier la localité, le canton, et cela en raison de la nature du sol, de l'essence des pâturages, de la destination ultérieure à laquelle sont réservés les poulains qui proviendraient de ces appareillements.

Mais je le répète : que les habitants de nos campagnes sachent d'abord qu'ils ont un profit infaillible à améliorer leurs chevaux; qu'ils sachent que le Gouvernement achètera leurs produits à des prix très-avantageux, comme le fait le Gouvernement prussien sur le rapport d'une commission qui visite annuellement tous les établissements des éleveurs.

Ce n'est point avec une mesquine allocation de trente mille francs à répartir en primes entre nos neuf pro-

vinces, que l'on parviendra au but que j'indique; mais il serait facile de suppléer à l'insuffisance du budget avec un impôt améliorateur, ou plutôt une cotisation annuelle que payeraient les propriétaires de tous les chevaux qui se trouvent en Belgique. Ces fonds serviraient aux achats d'étalons et de poulinières, à leur entretien, aux primes allouées, enfin à assurer le débit avantageux des poulains obtenus. Certes, nul propriétaire de cheval ne se refuserait à une cotisation, dont il pourrait retirer tant de profits.

Ce que j'indique ici pour la Belgique peut s'appliquer à tous les états civilisés, si l'on en excepte la Grande-Bretagne, la Prusse, le Wurtemberg qui se sont si bien rapprochés de l'Arabie et de la Perse.

En attendant, les abus subsistent; et l'on devrait y porter remède. Ainsi le défaut de fixité dans les appareillements a réduit nos cultivateurs à refuser de présenter leurs meilleures juments aux étalons de l'État; ils se sont apperçus, en effet, que tout caractère distinctif de race se perdait de plus en plus; qu'au lieu de créer un métissage progressif, on obtenait des poulains tantôt d'une forme, tantôt d'une autre, des poulains dégénérés avant de naître.

Continuer de la sorte pendant quelques années, c'est faire plus de mal que si on abandonnait la reproduction aux cultivateurs.

La plupart des saillies des étalons de l'État se trouvent infructueuses; cela tient à l'ignorance qui préside aux accouplements, ignorance chez le garde-étalon qui s'en remet aux soins d'un palefrenier.

Le plus souvent c'est le propriétaire qui choisit l'étalon se fiant aux apparences, et ne basant sa détermi-

nation sur aucune garantie intelligente. Voilà donc les destinées des races équestres, confiées à un comité composé de trois personnes, presque toujours étrangères aux notions de l'hippiatrique.

Et je ne parle pas des abus en quelque sorte individuels, des préférences du palefrenier pour tel propriétaire, dont la jument est admise deux fois de suite à la saillie, tandis que celle d'un pauvre cultivateur est ajournée à quinze et vingt jours de distance, ce qui détermine non-seulement une perte de temps pour un père de famille, mais absence de résultats à cause de l'intervalle écoulé entre les saillies.

C'est le système qui est vicieux dans sa base, et qu'il faut réformer.

Assurément, on n'adoptera pas en un jour les vues que j'indique comme un moyen de salut; il s'agit d'obtenir d'abord l'assentiment des Chambres; les améliorations si nécessaires ne peuvent découler que d'une loi, et une loi ne s'improvise pas.

Il appartient à notre Sénat et à notre Chambre des représentants de se prononcer hautement sur cette question qui répond à tous les besoins et à tous les intérêts de notre industrie agricole; sénateurs et représentants votent chaque année des fonds d'encouragement en faveur des progrès de la musique et de la peinture. Les animaux domestiques seront-ils seuls oubliés? à moins que l'on ne considère comme un encouragement à leur propagation et à leur amélioration, les récompenses accordées au peintre qui les représente avec le plus de talent (1). Je suis loin de blâmer,

(1) On sait que le roi Louis XV, devant lequel on disait qu'il n'y avait plus de marine française, répondit: Et pourquoi comptez-vous Joseph Vernet?

d'une manière absolue, les encouragements donnés par le Gouvernement aux arts de pur agrément. Il est bien permis à une nation riche, de même qu'à un particulier opulent, de faire quelque chose pour ses plaisirs; mais c'est à condition, pour l'une comme pour l'autre, que les dépenses et le degré d'attention qu'ils y consacrent, ne seront que dans une certaine proportion avec d'autres soins plus graves et d'une nature plus importante, avec d'autres dépenses plus utiles.

En attendant les mesures législatives et administratives que je sollicite, je vais m'occuper de ce qu'ont à faire les particuliers sans l'intervention de l'État.

Multiplication et amélioration des races équestres sans l'intervention de l'Etat.

L'esprit d'association bien entendu dans son essence, bien appliqué dans ses moyens, et bien dirigé vers un but parfaitement compris, l'esprit d'association supplée aujourd'hui à l'absence de mesures émanées du Gouvernement; sans sortir de la spécialité qui m'occupe, les Anglais l'ont hautement manifesté, leurs *clubs* ont plus fait que toutes les lois pour la perfection de leurs animaux domestiques.

Pourquoi la Belgique, dont le territoire plus resserré offre des communications si faciles entre ses quatre millions d'habitants, n'appliquerait-elle pas les principes qui ont si bien réussi dans les Iles Britanniques où tant de germes de haîne et de division subsistaient entre des populations ennemies, ou du moins rivales, malgré l'unité de pouvoir auquel elles obéissent?

Les propriétaires des deux cent quarante six mille

chevaux qui se trouvent en Belgique peuvent fort bien se réunir, s'imposer une modique cotisation, s'organiser comme ces compagnies d'assurances contre l'incendie, la grêle, la mortalité qui ont pris pour base d'association le système de la *mutualité*.

Dans cette compagnie mutuelle, consacrée à l'amélioration des chevaux, il ne s'agirait pas de réparer des sinistres; on aurait un but bien plus intéressant, de nature à exciter de plus vives sympathies; tous les efforts isolés et communs tendraient à augmenter la somme de bien-être de chaque sociétaire.

Plus de tribut énorme à payer à quelques éleveurs pour la saillie d'un étalon pur sang; ces étalons seraient achetés sur les fonds de réserve de la compagnie générale d'amélioration, ils appartiendraient à tous et à chacun. Le plus petit cultivateur imitant les fermiers du Yorkshire, et des autres comtés de l'Angleterre, aurait son haras en miniature, dans lequel il s'attacherait à obtenir le cheval, dont il a précisément besoin pour son exploitation agricole, ou celui dont la vente plus facile lui garantirait une large indemnité de ses dépenses et de ses soins.

C'est une erreur trop répandue que de croire qu'un mauvais cheval coûte moins qu'un bon cheval, parce que ce dernier est ordinairement plus lent à se développer; les frais de nourriture et d'entretien sont à peu près les mêmes; et le cheval pur-sang ou demi-sang dure plus long-temps que l'ignoble métis que l'on a pu atteler à la charrue dès l'âge de deux ans. Et ce n'est pas seulement la durée qu'il faut considérer, c'est surtout la nature des services et le prix qu'on obtient du cheval provenant d'un étalon pur sang.

Au fait, l'étalon pur sang est le plus propre à transmettre à ses descendants, jusque dans sa postérité la plus reculée, la vigueur, le courage, la force, le fond, la distinction dans les formes, la légèreté dans les allures, l'énergie des muscles, le volume des tendons, la dureté des os.

C'est à cette source que l'on doit remonter pour rénover la race chevaline, pour satisfaire aux besoins de l'agriculture, de l'armée, du commerce, pour combler tous les vides, réparer toutes les altérations subies, conséquences de l'oubli, de l'ignorance ou des préjugés.

On regarde l'étalon pur sang comme un cheval de selle et de course; c'est là une opinion qui a de nombreuses exceptions; car il existe des chevaux pur sang d'une complexion robuste, d'un volume considérable, aux membres très-gros, et dont la taille et la force ne le cèdent en rien aux plus énormes chevaux des deux Flandres (1).

(1) Je n'en finirais pas si je relevais toutes les erreurs et les préjugés répandus dans le pays sur la question de l'amélioration de l'espèce chevaline seulement; et si je voulais indiquer tous les moyens qui peuvent concourir à améliorer les divers animaux domestiques, en combattant avec succès la dégénérescence, dont gémissent les hommes d'avenir et d'observations. Ces détails demandent à eux tout un volume que je ferai paraître après avoir terminé la publication de celui-ci. Dans ce moment je me borne à signaler les faits essentiels et les procédés les plus prompts, à remplir enfin les conditions de mon titre touchant la *conservation, l'amélioration et la guérison des maladies des animaux domestiques.*

Digitized by Google

HYGIÈNE.

ÉCURIE. — NOURRITURE. — REPOS. — PANSAGE. — HARNACHEMENT. — FERRURE.

L'habitation du cheval porte le nom d'*écurie;* elle doit être *spacieuse, salubre* et convenablement distribuée, afin de permettre au cheval d'y prendre commodément sa nourriture, et de s'y livrer au repos indispensable à la réparation de ses forces. Pour satisfaire à la condition de l'espace, il faut que les dimensions en hauteur, en largeur, en longueur, correspondent ensemble, et soient calculées sur le nombre de chevaux destinés à y loger, ou plutôt sur le volume d'air qui leur est nécessaire.

Un homme en état de santé parfaite a besoin de quinze à seize mètres cubes d'air par jour; en temps de maladie, il lui en faut au moins dix-huit : c'est d'après ces données générales que les lits sont disposés dans les hôpitaux.

En calculant par analogie, on verra qu'en raison du volume de son corps, de l'étendue de ses poumons, des émanations de toute nature au milieu desquelles le cheval se trouve dans l'intérieur de l'écurie, il exige au moins soixante mètres cubes d'air atmosphérique par

jour. On calculera donc les dimensions de l'écurie sur la quantité de cet agent indispensable à la vie.

L'espace que doit occuper chaque cheval sera de soixante pieds carrés, douze en longueur, cinq en largeur; de cette manière, le cheval peut jouir de la liberté entière de ses mouvements, il s'étend sur la litière sans gêner ses voisins, sans être gêné par eux; enfin il mange sa ration sans avoir à redouter leur voracité.

Indépendamment de la longueur de douze pieds, on ménagera toujours un espace libre derrière les chevaux, afin que l'on puisse circuler sans obstacle. Huit pieds pour les écuries simples, douze pour les écuries doubles suffiront à prévenir tout accident.

Lorsque l'espace destiné à chaque animal n'est pas assez grand, ce qui se voit dans beaucoup de fermes, et dans les casernes de quelques régiments de cavalerie où les chevaux sont, pour ainsi dire, collés côte à côte; ils se gênent mutuellement; les plus forts oppriment les plus faibles qui ne peuvent se coucher quand ils ont besoin de repos; et les plus voraces mangent double ration: aussi rien de plus commun que de voir parmi les chevaux de la même écurie, entourés des mêmes soins, nourris de la même manière, les uns prospérer, les autres dépérir.

L'exiguité de l'espace exerce une très-grande influence sur la santé des animaux; la gêne prolongée, la privation de sommeil, la diminution de nourriture, le manque d'air sont autant de causes de dépérissement, susceptibles d'amener les maladies les plus dangereuses: le marasme, la morve et le farcin.

On entend par écurie salubre celle qui réunit les

conditions hygiéniques, indispensables à la conservation de la santé.

Comme première condition, j'indiquerai la situation topographique des bâtiments; ils devraient être construits sur des lieux élevés; parce que l'air y est plus vif et plus sec; il s'y renouvelle plus facilement; les émanations insalubres n'y arrivent que rarement; et celles qui s'y développent et qui pourraient exercer une action funeste sur la santé des chevaux, disparaissent avec rapidité. Les animaux y sont beaucoup moins exposés à l'humidité. Les rayons brûlants du soleil sont nuisibles ainsi que le souffle du vent du Nord; l'excès de la chaleur, l'intensité du froid provoquent souvent des affections mortelles; la température doit être modérée; l'exposition au Sud-Est, ou au Sud-Ouest sera préférée.

L'humidité étant une cause fréquente de maladie, on s'attachera à bien choisir les matériaux qui entrent dans la construction de l'écurie. Il y a des pierres qui, de leur nature, conservent l'humidité. Si l'on est forcé d'employer de semblables matériaux, il faut les placer aux points les plus exposés aux rayons du soleil, en ayant soin de réserver pour la partie basse les pierres les moins perméables. Mais dans nos contrées surtout, il est facile de se servir de briques, lesquelles n'entretiennent nullement l'humidité, motif pour lequel on les préfèrera toujours aux pierres poreuses; enfin les murs latéraux, contre lesquels on place les chevaux doivent être revêtus à la hauteur d'un mètre et demi de planches ou de paillassons qui préservent de l'humidité.

On examinera avec beaucoup d'attention la nature du sol sur lequel on construit une écurie, s'il est im-

prégné d'humidité, s'il a été le lit d'un marais ou d'un étang ou d'un canal, même desséchés, il importe de creuser des caves, et de bâtir sur des voutes; on aura soin en même temps de placer au niveau du sol, sur toute la superficie qu'occupe l'écurie, une plaque de zinc ou de plomb (1); ces métaux s'opposant au passage de l'humidité; au-dessus de cette plaque, on établit le pavé qui mérite une attention toute particulière.

Si des motifs d'économie empêchent l'emploi de ce moyen, et que l'on veuille combattre victorieusement un principe d'humidité inhérent au sol, on se servira avec succès d'un lit de plâtras, d'une couche de gravier avec un revêtement d'asphalte. L'usage du ciment romain sera également fort utile.

Le pavé des écuries doit être solide, imperméable et très-légèrement incliné : par sa solidité, il résistera aux percussions produites par les pieds des animaux qui, sans cela, creuseraient des excavations où croupiraient les urines et qui, offrant une surface d'appui inégale, finiraient par fausser les aplombs et détériorer les pieds des chevaux.

La condition relative à l'imperméabilité remplie, le pavé s'imprègne de matières excrémentielles qui se décomposent par leur fermentation, et dégagent des gaz extrêmement nuisibles; c'est ainsi que dans une écurie

(1) On trouvera peut-être qu'une plaque de zinc ou de plomb constitue une forte dépense; mais je signale ce procédé pour les écuries des personnes opulentes qui possèdent des chevaux de prix; quant à la petite propriété, j'indique des moyens beaucoup plus à la portée de toutes les conditions de fortune.

de la *caserne des Ecoliers* à Liége, où le sol était perméable, et la pente trop peu prononcée, j'ai vu plus de quinze chevaux atteints de la morve et d'affections pulmonaires, évidemment causées par l'action des gaz dangereux qui s'y développaient. La réparation du sol empêcha la continuation de semblables accidents. Enfin une inclinaison *légère* permet l'écoulement facile des urines, sans fatiguer le cheval.

On emploie ordinairement des pavés ou des briques sur champ, pour le sol des écuries. Les briques offrent moins de résistance, ce qui fait donner la préférence aux pavés; mais les inégalités de leur surface raboteuse contribuent à user les fers des chevaux.

Dans les écuries de luxe, on peut utiliser l'asphalte; seulement cette substance se polit, et devient glissante; elle exige d'ailleurs une abondante litière.

L'essentiel serait d'adopter un système que j'ai déjà appliqué avec fruit, et dont je donne ici l'explication.

J'ai dit qu'il fallait que le sol de l'écurie présentât une légère inclinaison; mais le premier effet d'une pente, c'est de détruire, de fausser les aplombs du cheval, en faisant peser sur les membres postérieurs tout le poids du corps. Ces membres s'engorgent, s'empâtent, et à la longue se tarent d'une manière sensible. Pour obvier à cet inconvénient, voici ce que j'ai trouvé de plus rationnel. Les quatre pieds du cheval reposeront sur un plan d'une parfaite égalité; mais dans la distance intermédiaire, on ménagera une double pente, aboutissant à un puisart placé à l'endroit le plus déclive entre les jambes de l'animal, de manière que les urines se réuniront dans ce puisart pour de là s'écouler par un canal souterrain qui conduit à la mare à fumier : car il ne faut pas se priver

de ce puissant moyen d'engrais. Le puisart sera recouvert d'une plaque de fonte mobile et à claires voies, pour permettre l'écoulement des urines et le curement du canal.

Par ce moyen, le cheval conserve l'égalité de ses aplombs; une très-légère pente suffit à l'écoulement des urines; et en lavant à grande eau le sol, les puisarts et les rigoles, on enlève jusqu'au dernier vestige d'odeur.

J'en viens maintenant à la partie la plus essentielle de l'écurie et de l'habitation des animaux domestiques en général, à l'aération.

L'air atmosphérique qui entoure et enveloppe tout ce qui repose sur la terre à une hauteur de près de seize lieues, est indispensable à l'entretien de la vie en fournissant à la respiration les éléments nécessaires à l'exercice de cette fonction.

Tout le monde sait qu'obligés de séjourner dans des habitations où l'air est *altéré* ou *vicié*, les hommes de même que les animaux deviennent malades, et que, *privés d'air*, ils périssent.

Par conséquent, la position des écuries doit être choisie de manière à favoriser la libre circulation de l'air et l'accès des rayons du soleil. Les écuries basses et étroites, dépourvues de fenêtres et de moyens de ventilation, conservent un air privé des élémens indispensables à la vie; la chaleur et la lumière du soleil ne peuvent pas y exercer leur bienfaisante influence.

L'air des écuries, mélangé avec les produits de la transpiration cutanée et pulmonaire, infecté par les vapeurs qui se dégagent des matières excrémentielles, et échauffé par le contact des animaux, deviendrait bientôt nuisible ou absolument impropre à l'entretien de la vie, si on ne le renouvelait sans cesse.

On y parvient en facilitant l'entrée de l'air pur et la sortie de l'air vicié, au moyen d'ouvertures pratiquées à la partie supérieure des murs des écuries et opposées les unes aux autres, *aérifères*, *ventilateurs*, à travers lesquels puissent s'établir des courants dépurateurs.

Voici ce qui se passe : l'air échauffé et vicié, devenu plus léger, s'élève vers les régions supérieures de l'écurie, d'où il sort par les *aérifères* que j'ai signalés.

L'air pur qui est plus dense, plus pesant que l'air échauffé, descend au contraire vers les parties les plus basses, jusqu'à ce que vicié à son tour, il s'élève pour être remplacé par un air nouveau.

L'entrée de l'air pur a toujours pour premier effet de hâter la sortie de l'air corrompu. Ainsi l'atmosphère de l'écurie, au moyen d'ouvertures opposées, est dans un mouvement perpétuel d'ascension et de descente, d'autant plus salutaire qu'il y a plus de facilité dans l'entrée et la sortie de ces deux espèces d'air.

Les ouvertures que l'on désigne communément sous le nom d'*aérifères*, afin de remplir toutes les conditions désirables, devraient être défendues par de doubles chassis revêtus d'un côté de vitres pour garantir contre l'air extérieur, de l'autre côté de toile métallique qui empêcherait l'entrée des mouches. Au défaut de ces chassis, on emploie des bouchons de paille ou de la toile à étamine.

La santé des animaux n'a rien à redouter des courants d'air qui s'établissent au-dessus de leur corps; cependant il est quelquefois nécessaire de modérer l'entrée d'une trop grande quantité d'air froid, en hiver, par exemple. On est encore obligé en été de tenir fermés les aérifères exposés au soleil pour empêcher l'invasion des mouches qui tracassent les animaux.

J'ai assigné aux aériferes l'importante mission de l'entrée et de la sortie de l'air ; mais je ne puis me dispenser de traiter des ventilateurs proprement dits, et qui sont plus spécialement destinés à opérer le renouvellement des couches inférieures de l'air des écuries en les dégageant de l'acide carbonique qui pèse toujours dans le voisinage du sol, où il forme un nuage plus ou moins épais, nuisible à l'animal qui le respire forcément quand il se couche.

Ces ventilateurs consistent dans des conduits en bois, ou dans des canaux creusés dans l'épaisseur des murs et aboutissant à la toiture comme les tuyaux de cheminées, tandis que l'ouverture inférieure se trouve de quelques pouces au-dessus du niveau du sol, et qu'elle peut se fermer à volonté.

Les ventilateurs servent à introduire une forte colonne d'air qui déplace l'acide carbonique des régions inférieures des écuries, et le force à s'échapper par les aérifères.

On remplace quelquefois, avec avantage, ces ventilateurs en établissant des *barbacanes* ou petites ouvertures oblongues, ménagées au niveau du sol, et fermant à l'aide de trappes. Ces ouvertures d'une construction facile et peu dispendieuse se pratiquent sur chacun des murs de face des écuries, afin que leur situation sur des côtés opposés puisse, dans des moments opportuns, établir une ventilation capable de purger les parties inférieures de l'écurie de l'acide carbonique qui y séjourne constamment.

Les soins de propreté, si souvent négligés dans les campagnes, sont indispensables à la salubrité des écuries. Il faut d'abord éviter de laisser séjourner la litière

imprégnée d'urine et d'excréments qui, en fermentant, développe des miasmes capables d'altérer la santé des chevaux. Chaque jour on doit relever la litière, et transporter hors de l'écurie celle qui est atteinte d'humidité.

Les anciens connaissaient les fâcheux résultats exercés sur la santé des animaux par l'air vicié et corrompu des habitations. On a successivement imaginé un grand nombre de moyens plus ou moins victorieux pour neutraliser les émanations malfaisantes de toute nature, dont la présence dans l'air de l'écurie ne nous est démontrée que par les perturbations causées à la santé des animaux. La chimie avec ses récentes conquêtes est parvenue à modifier la composition de l'air atmosphérique des habitations, et à le rendre respirable. Cette science a fourni les agents à l'aide desquels on peut décomposer et neutraliser les substances gazeuses qui empoisonnent la demeure des animaux. Je me contenterai d'énumérer les procédés les plus simples et les plus sûrs pour désinfecter les écuries. Ces procédés sont physiques ou chimiques.

Les premiers consistent à dépaver le sol pour enlever la terre imprégnée d'urine, et la remplacer par du gravier, des cendres ou du sable, avec addition de chaux; à racler les auges, les rateliers et à blanchir les murs. On éloigne tous les meubles inutiles, on lave l'écurie entière avec de l'eau bouillante.

Avant d'indiquer les procédés chimiques, il importe de dire qu'on ne les met en usage avec succès qu'après avoir fermé toutes les issues et toutes les ouvertures.

Le plus facile, comme le moins coûteux de ces procédés, c'est de parsemer de chlorure de chaux le sol de l'écurie. Un autre procédé très-simple consiste à verser

de l'acide sulfurique ou huile de vitriol sur deux parties de sel de cuisine et une partie de manganèse, placées dans une terrine en terre vernie. Du mélange de ces trois corps résulte un dégagement considérable et instantané de chlore. Il faut avoir la précaution de n'ajouter l'acide sulfurique qu'insensiblement, et par petites doses, et de se tenir écarté du vase d'où s'exhalent des vapeurs pénétrantes que l'on ne peut respirer sans danger.

On n'employera ce moyen dû au célèbre chimiste Guyton-Morveau, qu'après avoir fait sortir les chevaux de l'écurie, où ils ne rentreront que lorsqu'on aura établi, pendant quelque temps, des courants d'air en ayant soin d'ouvrir les portes et les fenêtres, les aérifères et les ventilateurs.

Le procédé désinfectant le plus répandu aujourd'hui, c'est le chlorure de chaux ou le chlorure de sodium mêlé avec de l'eau. Une livre de l'un de ces chlorures, que l'on fait dissoudre dans six seaux d'eau de pluie, donne une préparation très-utile comme lotion dépuratrice avec laquelle on arrose et on lave le sol, les murs, les auges, les rateliers et tous les meubles de l'écurie.

En combinant les procédés physiques et chimiques, on obtient une désinfection beaucoup plus prompte, beaucoup plus efficace.

Ces procédés aussi faciles qu'économiques conviennent également pour assainir les lieux où les animaux ne pourraient habiter sans danger, et pour purifier les harnais et instruments de pansage, dont on s'est servi à l'égard de chevaux atteints de maladies réputées contagieuses. Tous ces objets, on les détruisait jadis, ajoutant par là une perte nouvelle à celle que la contagion avait déjà causée.

Un arrosement mensuel avec de l'eau chlorurée est une précaution que l'on ne saurait trop recommander.

La distribution convenable de l'espace dans une écurie est un objet de la plus haute importance. Dans les écuries de luxe on a établi des stalles, ou cloisons en planches pour séparer les chevaux. Mais ce serait un tort que d'élever ces cloisons jusqu'au plancher, elles empêcheraient les chevaux de vivre en société entre eux, tout en apportant un obstacle au renouvellement de l'air, si nécessaire à la salubrité de l'écurie.

Le propriétaire est souvent obligé de diviser l'écurie en compartiments pour séparer les chevaux difficiles et méchants; pour isoler, des juments, les entiers, ou pour placer les poulinières avec leurs poulains. En ce cas, les stalles conviennent.

Dans presque toutes les écuries, il faut séparer les chevaux au moyen de barres mobiles, élevées à deux pieds au-dessus du sol, et attachées avec des cordes faciles à dénouer, si un cheval venait à passer un membre en dehors de la barre.

Dans les écuries de luxe, ces barres sont garnies de tresses en paille, et reposent en avant sur l'auge, en arrière sur une colonne. Pour moyens de suspension, il y a des chaînes avec des ressorts à pinces, lesquels, sous une pression équivalente à un poids d'environ cent kilogrammes, laissent tomber la barre sur le sol, et dégagent les membres du cheval.

J'ai désigné plus haut les dimensions d'une écurie simple, c'est-à-dire de celle où les chevaux sont placés sur la même ligne; dans les écuries doubles, on oppose tantôt les croupes, tantôt les têtes.

Lorsque les têtes sont opposées, il faut ménager entre

les mangeoires un espace libre, espèce de couloir où l'on puisse circuler commodément pour distribuer la nourriture. Quand, au contraire, les croupes se trouvent vis-à-vis les unes des autres, il est essentiel de laisser, entre les deux rangs de chevaux, un intervalle de douze pieds, où l'on passera hors de la portée des ruades; et les chevaux eux-mêmes, en tendant leur longe, ne pourront s'atteindre.

Voici les différentes dimensions qu'il faut appliquer pour une écurie modèle.

A chaque cheval, un espace de cinq pieds de largeur, de douze de longueur, dont huit pour la place qu'il occupe, deux pour la mangeoire, deux pour le recul; et derrière la croupe on ménage un intervalle de huit pieds pour éviter les ruades. Ainsi une écurie simple aura vingt pieds de diamètre, et une écurie double, quarante pieds. La hauteur sera calculée sur le nombre de chevaux que l'écurie devra contenir.

Les rateliers et les mangeoires sont les meubles disposés à la place de chaque cheval pour recevoir les aliments; ils ont pour but de prévenir le gaspillage et l'altération du fourrage.

Le ratelier est une grille ordinairement en bois, quelquefois en fer, de deux pieds et demi à peu près de hauteur, placée en face de la tête des chevaux, et destinée à former avec le mur de fond une espèce de cage où l'on dépose les rations de fourrage. Dans presque toutes les écuries, les rateliers sont placés au-dessus de l'auge, et sont inclinés en avant par leur partie supérieure. Cette disposition est vicieuse parce qu'elle laisse tomber dans l'auge, dans les yeux et sur la crinière des chevaux, la poussière que contiennent les fourrages.

Il vaudrait mieux les établir dans une position à peu près verticale, en appuyant la partie inférieure sur le bord postérieur de l'auge, et en laissant un espace libre entre le mur et la mangeoire. Cet espace doit être fermé par un grillage plus serré, et fixé transversalement afin de donner passage à la poussière qui tombe sur le sol entre le mur et la mangeoire. Les *fuseaux* seront placés verticalement à trois pouces de distance l'un de l'autre; un espace plus considérable cause gaspillage des fourrages; si les fuseaux se trouvent trop rapprochés, les chevaux éprouvent de la difficulté à prendre leur nourriture. Pour que la sortie du fourrage soit facile, on arrondira les fuseaux qui tourneront sur eux-mêmes.

On jette ordinairement le fourrage dans le ratelier par une ouverture pratiquée au plancher du fénil; il en résulte des inconvénients qu'il serait bien d'éviter. La poussière arrive dans l'auge, et peut incommoder les chevaux. Les palefreniers trouvant d'ailleurs le fourrage à portée, en jettent une plus grande quantité à la fois, s'épargnant la peine de monter sur le fénil, à chaque repas des chevaux. Enfin les ouvertures manquant de portes laissent entrer dans le magasin à foin l'air vicié de l'écurie.

La mangeoire ou auge est une espèce de canal de quinze pouces de profondeur sur un pied de largeur, fermé par les deux extrémités. Le rebord supérieur de la partie antérieure doit être élevé au-dessus du niveau du sol d'environ trois pieds cinq pouces. On construit des auges en bois et en pierre; en bois elles sont plus communes, mais il importe que les planches en soient épaisses, dures, résistantes et parfaitement jointes. Il est nécessaire de revêtir le bord supérieur dans la partie

antérieure, d'une plaque de tôle ou de zinc pour protéger le bois contre la dent des chevaux qui contractent facilement l'habitude de le mordre, ce que l'on appelle *tiquer sur la mangeoire*.

Les mangeoires en pierre ont l'avantage d'être d'un bloc, d'offrir plus de résistance à la dent des chevaux, de s'opposer par conséquent à l'habitude de *tiquer ;* elles se nettoyent beaucoup mieux, et sont imperméables, mais leur prix plus élevé fait souvent donner la préférence aux mangeoires en bois.

Les mangeoires se trouvent ordinairement soutenues au moyen de supports ou de consoles espacés de distance en distance de sorte qu'entre leur face inférieure et le pavé, il y a un vide où les palefreniers rangent chaque matin la litière des chevaux.

Cette disposition n'est pas sans inconvénients. Les chevaux étendus sur leur litière peuvent engager leur tête dans cet intervalle libre, et en se relevant se donner des contusions en heurtant contre le bord inférieur de la mangeoire. Quelquefois les chevaux profitent de cet espace pour fourrer leur tête sous la mangeoire, y prendre un point d'appui, et se débarrasser du licou en le faisant passer par-dessus leurs oreilles (1).

Cette habitude peut déterminer de graves accidents par la compression des vaisseaux sanguins, et causer des ophthalmies, des congestions cérébrales, etc.

On doit combler avec de la maçonnerie ou fermer avec des planches l'intervalle qui règne entre le mur et la mangeoire.

(1) Certains chevaux ne peuvent être attachés qu'à l'aide de licous circulaires.

On nettoyera chaque jour les auges en pierre ou en bois; parce que les substances qui y séjournent peuvent fermenter, et provoquer chez les chevaux du dégoût et même des maladies.

On attache ordinairement le cheval à l'écurie à l'aide d'une longe qui passe dans un anneau fixé à la partie antérieure de la mangeoire. C'est à cette manière d'attacher le cheval qu'on doit attribuer les *enchevêtrures* dont j'ai parlé (1). Le moyen le plus simple d'éviter de semblables accidents serait de placer, à la partie postérieure de la mangeoire, les anneaux dans lesquels passeraient les longes où serait attaché un contre-poids pour les tenir tendues. Ainsi les chevaux seraient bien moins exposés à avoir le pied embarrassé par une chaîne qui doit être assez longue pour permettre à l'animal de se coucher.

Je dois dire qu'en Belgique la plus grande partie des habitations destinées à loger les animaux domestiques, sont construites contre les premiers éléments de l'hygiène, qu'il serait si important d'observer pour la conservation de la santé, et pour prévenir la plupart des maladies des animaux.

Presque toutes les habitations ont été construites dans des temps où l'hygiène était généralement ignorée, et où des motifs particuliers de convenances domestiques, de proximité, de facilité de surveillance l'emportaient sur les conditions sanitaires. Formées assez généralement de bâtisses successives, les habitations offrent dans la plus grande partie des fermes du pays, des travaux d'assainissement ou d'amélioration à exécuter;

(1) Page 42.

ce qui ne peut se faire qu'au fur et à mesure que les vieilles constructions devront être rétablies. Mais les préceptes de l'hygiène, sur lesquels je me suis étendu assez longuement, doivent présider aux améliorations des vieilles habitations et aux constructions nouvelles que l'on voudra élever.

C'est à l'insalubrité des habitations qu'il faut attribuer les plus fréquentes maladies des animaux domestiques. La dégénérescence des races partout signalée n'est que trop souvent le résultat d'une stabulation vicieuse.

L'air pur, la lumière, la chaleur, la sécheresse, la propreté sont indispensables à la santé de l'homme, pourquoi n'en serait-il pas de même pour les animaux soumis aux mêmes lois d'organisation ?

En passant à l'état de domesticité, le cheval abdique, en quelque sorte, l'instinct qui le guidait dans l'état de nature; il faut dès lors que l'homme pourvoie à l'alimentation et au repos de l'animal, dont il a fait son auxiliaire. Ces soins réclament une régularité à laquelle on ne peut déroger sans manquer aux premiers principes de l'hygiène, et sans déterminer la prompte ruine d'un animal digne à tous égards de notre sollicitude par la valeur matérielle qu'il représente, par les produits qu'il donne, par les services qu'il rend. A l'alimentation et au repos, on ajoutera le pansage, sans lequel la santé du cheval serait gravement compromise.

On comprend fort bien qu'une machine fonctionne constamment, et quelle ne s'arrête que lorsque les ressorts en sont usés, mais il n'en est pas de même de l'homme et des animaux qu'il emploie dans l'intérêt de ses travaux ou de ses plaisirs.

On entend par aliments toute substance, produit du

règne organique, et qui, introduite dans le tube digestif d'un animal, y subit des transformations successives : (chyme, chyle, sang, chair, os), pour réparer ses pertes, et contribuer à son accroissement. En d'autres termes, toutes les substances qui peuvent se changer en chair, réparer les forces et déterminer l'accroissement des animaux, doivent être considérées comme des aliments.

Je m'écarterais du but que je me propose d'atteindre, si j'entrais dans une foule de définitions scientifiques pour distinguer *l'aliment* du *médicament* et du *poison ;* je n'aborderai donc pas les développements physiologiques relatifs à la digestion, la nutrition, l'assimilation, etc. Tout le monde comprend l'indispensable utilité de la nourriture chez les êtres organisés.

J'ai déjà dit que le cheval était herbivore; toutefois il n'est pas sans exemple de voir des chevaux manger de la viande. On sait que la jument mange l'arrière-faix après le part; dans quelques contrées du nord on donne aux chevaux de la viande et du poisson.

Mais ce sont là des exceptions, et, pour ainsi dire, une violation des lois de la nature. Règle générale, le cheval n'a besoin que d'une nourriture fort simple qu'il préfère à toute autre. Le foin, les céréales, la paille, quelques légumineuses, de l'eau pure lui suffisent; c'est le genre d'alimentation auquel il est soumis partout.

Le foin provient des *prairies naturelles ou artificielles;* il se compose de plantes fauchées et séchées à l'air pour en extraire l'eau de végétation ; on les conserve ainsi pour la nourriture de la plupart des animaux domestiques.

Les prairies naturelles ou permanentes sont celles où l'herbe croit, en quelque façon, spontanément sans qu'on ait besoin de les ensemencer. Avec des soins, elles peuvent durer fort longtemps. Elles doivent présenter dans leur composition les plantes utiles qui appartiennent à la famille des graminées et à celle des légumineuses. En Belgique, on ne rencontre qu'environ quatre cents graminées : mais la famille compte au moins deux mille espèces de plantes, dont je me bornerai à citer quelques-unes : l'*avoine élevée;* le *paturin des prés;* le *fléau des prés;* l'*ivraie vivace;* la *fétuque élevée;* le *dactyle pelotonné;* le *froment-chiendent;* l'*agrostide*, etc.

Quant aux légumineuses, je signalerai *la luzerne; le sainfoin; la gesse des prés; le trèfle des prés; le trèfle rampant; le mélilot*, etc.

On trouve encore fréquemment dans les prairies naturelles la *cuscute*, l'*orobanche*, et une foule d'autres *mauvaises herbes* qui, sans être dépourvues de toute propriété nutritive, occupent une place que réclament des produits plus utiles. Il y a aussi, dans nos prairies belges, quelques plantes, peu substantielles, mais que les animaux mangent avec plaisir, parce que leur goût stimulant corrige la fadeur des graminées et légumineuses printanières. Telles sont *l'oseille des prés; le cresson des prés; la scabieuse des prés; le plantain lancéolé; le pied-d'oiseau; la bistorte*, etc.

Il est des plantes que les animaux ne mangent pas à moins qu'ils n'y soient poussés par la faim, ou qu'elles ne soient fanées; ce sont les *joncs*, les *laiches*, la *mauve*, la *buglosse*, la *cynoglosse*, la *grande consoude*, la *menthe sauvage*, la *bétoine*, l'*angélique des prés*, le *cerfeuil sauvage*.

Enfin les prairies naturelles offrent trop souvent des plantes vénéneuses comme la *grande ciguë*, la *ciguë vireuse*, la *safranée*, la *phellandrie aquatique*, les *renoncules aquatique*, *langue et scélérate;* l'*euphorbe des marais et des bois*, l'*ellébore blanc*, l'*aconite*, le *colchique d'automne.*

D'après la manière dont sont composées les prairies naturelles, où les plantes inutiles, nuisibles et même vénéneuses finissent par envahir l'espace qui devrait être réservé aux plantes nutritives; d'après cela, on comprend que les prairies artificielles ou temporaires présentent plus d'avantages pour l'alimentation.

On appelle ainsi les prairies où l'on sème des plantes fourragères afin d'utiliser le sol, et de le préparer convenablement à recevoir d'autres cultures productives avec lesquelles on alterne ordinairement.

On y sème le *trèfle*, la *luzerne*, le *sainfoin*, les *vesces*, les *féveroles*, les *pois*, etc.

Le meilleur foin sera donc celui où se trouvent en majorité les graminées et légumineuses que j'ai citées, à condition toutefois qu'il ait été convenablement séché et récolté. Un arrosement avec de l'eau salée ajoute à la bonté du foin, et corrige d'ailleurs les altérations diverses et trop connues, dont il peut être atteint.

Au-dessus du foin, il faut comme principe alimentaire placer *l'avoine;* c'est la nourriture de préférence du cheval, celle qu'il recherche avec le plus d'avidité, et qui lui communique le plus d'énergie. Peu importe la couleur, blanche, noire, grise; peu importe le volume, elle conviendra parfaitement si l'écorce est lisse, mince, lustrée; si l'odeur en est presque insensible, la saveur se rapprochant de celle de la noisette. La fécule

doit en être blanche et abondante. Point d'écailles glumacées qui déchirent le palais des poulains, et nuisent à la mastication ainsi qu'à la digestion. Il est important qu'il ne s'y trouve aucun corps étranger : tels que sable, terre, plâtre, poussière, gravier, dont le contact use les dents. Souvent se mêlent à l'avoine des graines inutiles récoltées en même temps, graines du *coquelicot*, du *sénevé*, de la *nielle*, de la *percepierre*, de *l'ivraie*, de *l'herbe aux puces*. Avec quelques soins de propreté, on écarte ces substances.

La pesanteur spécifique de l'avoine, mondée de matières étrangères, est le meilleur indice de sa bonne qualité. On doit aussi l'acheter au poids et non à la mesure : car à mesure égale, il est des avoines qui pèsent l'une trente-six, l'autre cinquante-quatre livres, un tiers de différence. On préférera celle qui donne quarante kilogrammes par hectolitre.

Pendant deux mois à dater de l'époque où elle a été récoltée, l'avoine est dangereuse pour les animaux auxquels elle cause des inflammations gastro-intestinales. Si l'on est forcé de se servir d'avoines semblables, en temps de guerre, par exemple, quand une armée est en campagne, on ajoutera une demi-once de sel par ration.

On se méfiera aussi de l'avoine trop javelée qui, par suite de l'humidité, a subi un commencement de germination; on surveillera également trois altérations bien graves, dont elle peut être affectée : la *rouille*, la *moisissure*, le *charbon*.

Les chevaux répugnent à manger de l'avoine qui s'est trouvée en contact avec des matières excrémentielles, provenant de chats et de souris; la plus grande

vigilance doit donc surveiller le grenier où l'on dépose la récolte.

On concasse l'avoine pour en donner un demi-litre par jour, en deux fois, aux poulains de prix, âgés de vingt-cinq jours ; à deux mois on leur en donnera deux litres, en augmentant ainsi mensuellement d'un litre jusqu'au cinquième mois. Il est bien de la concasser jusqu'à l'âge de deux et trois ans; aussi les Anglais emploient avec succès un mélange d'avoine, d'orge, de graines concassées, de racines et de carottes coupées, mélange qu'ils appellent *masche*, et sur lequel ils versent de l'eau bouillante.

Les poulains le mangent tiède, et cette alimentation contribue puissamment au développement de la taille. L'avoine concassée, donnée de bonne heure aux poulains concurremment avec le lait de la jument, détermine un accroissement rapide. Je recommande ce procédé à tous les éleveurs : car le défaut d'alimentation dans le premier âge de la vie est une des plus puissantes causes de la dégénérescence des races, sous le rapport de la taille. La seule objection qu'ils fassent porte sur la dépense; mais je répondrai qu'il y a ample compensation dans l'augmentation de valeur qu'acquiert ainsi le cheval, sans parler de la supériorité des services qu'il rend, et de la longévité qu'il atteint.

Je ne parlerai de la panification de l'avoine que pour condamner ce procédé qui masque une faiblesse réelle sous un embonpoint trompeur. En effet, l'écorce de l'avoine renferme une quantité considérable d'un extrait aromatique et amer, très-soluble dans la salive, et qui donne à cette céréale sa propriété stimulante.

La forme du grain avec ses deux extrémités aiguës

n'est pas sans influence sur les phénomènes physiologiques, concernant la digestion : c'est-à-dire que ces aspérités agacent et aiguillonnent les membranes gastriques, de telle sorte que les organes sont mieux disposés à l'importante fonction qui leur est confiée pour la réparation des forces de l'animal, et pour l'accroissement de son volume. Précisément, tous les observateurs ont reconnu que l'avoine courte et grosse, désignée par les mots de *bec de moineau*, traversait entière le tube digestif sans y avoir subi d'altération, et en conservant ses propriétés germinatives; par conséquent elle n'a pas servi à la nutrition.

L'absence d'extrémités aiguës et la plus grande épaisseur de l'écorce expliquent cet inconvénient qu'il suffit de signaler pour qu'on l'évite par le concassement.

Après l'avoine, l'*orge* doit occuper le premier rang comme nourriture du cheval; quelles que soient les variétés de cette céréale, elle présente toujours une plus grande quantité de fécule que l'avoine; mais elle est moins aromatique. Les anciens Romains employaient de préférence l'orge qui est encore de nos jours la nourriture presque exclusive des chevaux arabes et espagnols, auxquels on la donne en grain.

En Belgique, on réduit l'orge en farine, parce que autrement la digestion en est plus difficile que celle de l'avoine. Pour s'en servir en grain, il convient de la faire tremper pendant quarante-huit heures, ou mieux encore de la soumettre à un commencement de germination qui en développe les principes sucrés et amylacés aux dépens d'autres principes moins nourrissants (*hordéine*).

Le *seigle* peut aussi s'employer pour la nourriture du

cheval, dont il développe l'embonpoint, sans en augmenter l'énergie musculaire. On le moudra grossièrement pour que la digestion ait lieu avec plus de facilité.

De toutes les céréales, le *froment* est celle qui contient le plus de fécule amylacée, et par conséquent le plus de principes nutritifs. La cherté du froment, et l'usage universel que l'homme en fait, l'excluent de la nourriture du cheval qui en est très-friand, et dont il favorise beaucoup le développement.

Quelques cultivateurs belges donnent à leurs chevaux de l'*épeautre* qui se rapproche assez des qualités nutritives du froment; mais les balles épaisses dont ce grain est enveloppé, le rendent indigeste. On ne doit le donner que faute d'avoine, laquelle mérite toujours la préférence.

On utilisera aussi pour l'alimentation du cheval le *maïs*, le *sarrasin*, les *vesces*, les *féveroles*, les *pois*, le *fénugrec*, la *gesse*, la *lentille*, mais en ayant bien soin de les concasser ou moudre 1° par motif d'économie, 2° parce que la digestion en devient plus facile.

Le meilleur *son* est de tous les aliments donnés au cheval le plus indigeste, et le moins propre à en réparer les forces, aujourd'hui surtout que les procédés de mouture enlèvent au son presque tous ses principes nutritifs. Mélangé avec de la paille, de la farine et d'autres substances, on peut pourtant l'utiliser.

Les chalumeaux avec les feuilles et les épis des plantes céréales, privées de leur grain, ces chalumeaux convenablement séchés et conservés constituent la *paille* qui reçoit différentes qualifications selon qu'elle provient de l'avoine, de l'orge, du seigle, du froment, de l'épeautre. La paille sert à la nourriture des animaux et à

la confection de leur litière; la plus estimée pour le cheval est celle de froment que l'on considère comme très-substantielle.

La *paille d'avoine*, d'après les expériences faites en Allemagne, contient une quantité assez considérable d'un principe amer et aromatique qui doit en rendre l'usage favorable aux animaux.

Quant à la *paille d'orge*, elle est très-dure; les longues barbes des épis peuvent déterminer des accidents en s'attachant au pharynx; on doit l'employer seulement pour litière.

Les *pailles de seigle et d'épeautre* sont d'une digestion pénible et renferment peu de principes nutritifs.

La meilleure paille est celle qui a été parfaitement desséchée et que l'on a conservée avec soin; elle doit être flexible, luisante, d'une nuance jaune tirant sur l'or, d'une saveur douce et sucrée. On la dit *fourrageuse* lorsque les bottes contiennent quelques plantes graminées et légumineuses que les animaux mangent avec plaisir.

Les pailles vieilles, rouillées, *altérées*, seront exclusivement employées pour litière.

Maintenant, pour déterminer le nombre de repas que doit faire le cheval, et la quantité de nourriture qu'on lui administrera, il est difficile d'établir une règle fixe et invariable: car les besoins du cheval changent en raison de son âge, de sa force, de sa taille, du travail auquel il est soumis, du pays où il est né, du climat où il réside, enfin de la qualité des aliments eux-mêmes.

Je donnerai donc des indications relatives, et non pas absolues; j'adopterai pourtant le chiffre de trois repas par jour.

D'abord, les jeunes chevaux ont besoin d'une nour-

riture plus abondante que le cheval adulte qui a atteint son développement complet; il s'agit, en effet, de pourvoir chez le jeune cheval aux exigences du présent et aux espérances de l'avenir. On ne saurait trop condamner cette déplorable manie qui apporte à la nourriture des poulains une parcimonie si mal entendue, funeste au développement de l'animal comme aux intérêts du propriétaire. Il n'en résultera que des sujets mesquins, énervés, hors d'état de rendre de bons et loyaux services.

Le vieux cheval réclame également une nourriture substantielle parce que chez lui la mastication plus imparfaite et la faiblesse des facultés digestives ne lui permettent pas de profiter de tous les principes nutritifs, contenus dans les aliments qu'il consomme.

Au fait, les animaux, de même que l'homme, ne vivent pas de ce qu'ils mangent, mais de ce qu'ils digèrent (1). Je crois donc qu'il faut peser et non mesurer

(1) Il est important de signaler ici les substances nuisibles que l'on doit éviter de donner au cheval; leur effet toxique n'est pas toujours immédiat; mais ces substances employées en grande quantité ou pendant un certain temps, finissent par occasioner les plus graves accidents.

Ce sont les feuilles du *mérisier*; le *vératre blanc*; le *poivre d'eau*; la *douce-amère*; la *jusquiame*; la *stramoine épineuse*; la *mandragore*; la *belladone*; la *ciguë aquatique*; le *phellandre aquatique*; la *ciguë des jardins*; la *berle*; toutes les plantes du genre *euphorbe*.

Le pain de farine de seigle, d'orge, d'avoine est très-sujet, comme on le sait, à la moisissure. Dans cet état, on l'a longtemps regardé comme un poison fort actif pour le cheval. Des expériences faites par M. Gohier, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, ont prouvé que le pain moisi ne devenait un poison

l'avoine; une ration de six à huit livres pour un cheval adulte, de taille commune, soumis à un travail régulier; mais si le travail augmente, on peut élever du double la ration. Il y a de forts chevaux de halage et de roulage auxquels on donne par jour jusqu'à trente et quarante livres d'avoine.

Lorsque l'orge remplace l'avoine, comme elle est plus nourrissante, on diminuera la ration d'un quart, mais après avoir soumis l'orge à la préparation que j'ai indiquée.

Un tiers de moins de seigle, et moitié moins de froment, ces deux espèces de céréales étant beaucoup plus substantielles, comme on en jugera par les proportions suivantes : avoine 12, froment 24, seigle 22, orge 17.

Le rapport qui existe entre les propriétés nutritives des plantes légumineuses et celles des céréales, ne se trouve pas assez connu pour permettre d'établir une échelle de proportion; pourtant si les légumineuses de-

pour les animaux solipèdes qu'employé à la dose de six à huit livres; à quatre livres, il peut en résulter des indigestions accompagnées de météorisation, d'accidents funestes, mais dont la nature seule peut triompher; deux ou trois livres ne produisent aucun effet. M. Gohier conclut pourtant qu'il convient de n'en faire usage que rarement en très-petite quantité. M. Pétry, de Liége, membre de l'Académie royale de médecine de Belgique, et vétérinaire distingué, m'a signalé un nombre considérable de cas où il a vu l'emploi du pain moisi, même à petites doses, déterminer la mort du cheval en fort peu de temps.

D'après ces observations essentiellement pratiques, on doit rejeter, avec le plus grand soin, tout pain atteint de moisissure.

vaient remplacer l'avoine, on n'emploirait que la moitié du poids, et l'on mélangerait encore ces plantes avec des aliments plus légers.

Pour les chevaux qui mangent trop vite et qui ne broient pas assez les grains, on aura soin de mêler la ration d'avoine avec de la paille hachée ou des féveroles concassées.

La quantité de foin variera de dix à quinze et dix-huit livres selon la nature des travaux imposés. Dix à quinze livres de paille suffiront très-bien.

Dans la Bavière Rhénane, on a employé avec succès les pommes de terre cuites à la vapeur, même avec des chevaux de poste qui ont pu faire un travail forcé de vingt-quatre lieues par jour. Les pommes de terre une fois cuites, on les écrase, on les étend, et on les donne froides dans la proportion de trente-cinq livres par cheval. Au fait, une livre de pommes de terre cuites vaut presque une livre de foin médiocre.

Mais ce qu'il importe de faire dans notre pays, c'est de hacher l'avoine non battue, les féveroles battues, le trèfle séché, la paille et le foin pour les donner mélangés aux chevaux qui les digèreront beaucoup mieux. Ce mélange pourrait recevoir un nouveau stimulant au moyen d'un arrosement d'eau salée avec addition d'avoine en grain; on remédierait par là au détournement des garçons d'écurie et au gaspillage des chevaux.

A l'égard *de la mise au vert* c'est une mesure que je vais examiner sous ses différentes faces, en m'attachant à en signaler les avantages et les inconvénients.

C'est ordinairement au cœur du printemps, vers la fin de mai et au commencement de juin que l'on fait paître les chevaux en liberté dans les prairies, dont les plantes

se trouvent précisément en fleur, alors que les tiges et les feuilles contiennent le plus de substances nutritives, avant le passage du faneur. Le régime du vert, que l'on applique depuis quinze jours jusqu'à deux mois, a pour but de tempérer l'excès de vitalité provoqué par le printemps; c'est en quelque sorte un retour à la nature. Mais par cela seul il ne convient pas à tous les chevaux pour lesquels l'éducation est devenue une seconde nature.

D'ailleurs, il ne faut pas se le dissimuler, les chevaux qui paissent librement dans les prairies y font de grands dégâts, ils piétinent et ravagent beaucoup plus qu'ils ne consomment; leur fumier se trouve perdu; ils s'échappent, se battent entre eux, s'abiment les pieds; si l'on n'a pas eu la précaution de les déferrer : car la surveillance est bien difficile, pour ne pas dire impossible. D'un autre côté, la transition brusque de l'écurie à la liberté, du repos au mouvement, n'est pas sans quelque danger. Il est pourtant des chevaux qui ont besoin de l'air et de l'indépendance de la prairie pour rétablir leur santé.

Mais en général je crois que l'emploi du vert à l'écurie offre beaucoup plus d'avantages. D'abord, on rationne parfaitement les chevaux; le fourrage frais qu'on leur apporte, trèfle, luzerne, sainfoin, etc., n'est jamais gaspillé. Quant à l'air et à la lumière, dont ils ont besoin, rien de plus aisé que de leur faire faire une ou deux promenades par jour, en les tenant en laisse.

Au fait, les mouches et les insectes tourmentent les chevaux à peau fine, à courte queue, quand ils paissent en liberté. Il y a aussi beaucoup de chevaux qui, portant haut, et accoutumés à lever la tête à cause de la

position du ratelier, ne savent pas paître; ils atteignent à peine les plus hautes herbes; enfin la nuit passée dans la prairie peut les fatiguer. Quelques éleveurs ont voulu combiner les avantages des deux systèmes, en élevant dans leurs prairies des hangars garnis de rateliers, de sorte que les chevaux sont à la fois en liberté et à l'abri.

L'eau est la boisson du cheval; pour que l'eau soit bonne et potable, elle doit contenir de l'air, et la plus petite quantité de sels calcaires; elle sera vive, fraîche, limpide, inodore, de nature à dissoudre complétement le savon, et à cuire les légumes secs. La température de l'eau se trouvera en rapport avec celle de l'air ambiant; l'eau trop froide nuit; trop chaude, elle affaiblit. Les eaux pluviales sont les plus pures, mais elles s'altèrent vite par la présence des matières animales qui y tombent. On a longtemps considéré comme plus salubre l'eau qui avait bouilli; mais l'expérience a démontré qu'elle était d'une digestion plus difficile, pour la rendre potable il faut l'agiter fortement; c'est par ce moyen qu'on lui rend l'air que la cuisson lui avait enlevé.

L'eau croupissante des étangs et des marais est dangereuse à cause des débris organiques en décomposition, qu'elle contient; toutes les fois que la sécheresse a réduit les cultivateurs à recourir à ce genre de boisson pour abreuver les animaux, de funestes maladies se sont manifestées.

C'est une erreur de croire que le cheval aime l'eau trouble et bourbeuse; il ne la boit que par nécessité.

La soif est le besoin le plus impérieux que puisse éprouver le cheval : car il cesse de manger lorsqu'elle commence à se faire sentir (1).

(1) Voyez pages 10 et 11 : *le cheval en état de nature.*

L'eau sert à dissoudre les aliments, à activer la digestion, et à favoriser l'assimilation. On doit toujours prévenir la soif chez le cheval, et s'en occuper non-seulement à l'heure de ses repas, mais encore plusieurs fois par jour, surtout lorsqu'il se trouve au régime de la nourriture sèche.

LE REPOS.

Le repos est avec l'alimentation une condition indispensable de santé, de conservation et de durée; tous les êtres organisés en éprouvent l'invincible besoin, l'homme seul peut s'y soustraire pendant un temps plus ou moins borné, sous l'empire d'une passion violente, par la force de sa volonté; mais presque toujours ce sacrifice compromet l'équilibre de la machine animale.

Quant au cheval pour que son repos soit suffisamment réparateur, il faut qu'il se prolonge pendant un laps de temps, double au moins de celui qu'il donne au travail. Par le repos, je n'entends pas seulement le sommeil, dont le cheval ne réclame que quelques heures, c'est le calme, c'est l'absence de mouvement et de travail.

On a vu souvent dans de grandes exploitations des chevaux brusquement privés d'une partie de leur repos, du reste, parfaitement soignés sous le rapport de la nourriture et du pansage; ce changement de régime est d'abord parfaitement supporté, mais peu à peu les animaux souffrent, alors leur poil se hérisse et perd son lustre, les muqueuses se décolorent, les ganglions de l'auge se tuméfient, et l'appétit cesse même pour l'avoine. Puis, c'est le jetage qui se déclare par un des naseaux; la pituitaire qui s'ulcère, et la morve qui éclate dans toute son intensité.

En effet, la privation du sommeil et du repos exerce, sur le moral et le physique du cheval, une telle influence que, dans les manèges, on a dompté ainsi les animaux les plus méchants.

LE PANSAGE.

L'*étrille*, l'*époussette*, la *brosse*, l'*éponge*, le *bouchon de paille*, le *cure-pieds*, le *peigne*, les *ciseaux* et le *couteau de chaleur :* tels sont les instruments qui servent au *pansage*. De la négligence apportée à cette importante opération dépend le dépérissement du cheval, il en résulte même des maladies dangereuses. La transpiration collée au poil, et mêlée avec la poussière, s'oppose aux fonctions épuratrices de la peau ; ces fonctions se trouvent rétablies par le pansage qui, en même temps, a pour effet d'activer la circulation du sang, en l'appelant à la périphérie du corps, et en le répartissant d'une manière égale, après l'avoir enlevé aux organes intérieurs, qu'il pourrait congestionner.

L'utilité du pansage a été si bien comprise que, dans une foule de maladies, les frictions exercées sur la peau sont un des moyens thérapeutiques les plus efficaces pour en obtenir la guérison. La régularité d'un bon pansage remplace en quelque sorte une partie de la nourriture du cheval, d'abord, par une distribution régulière du sang, ensuite en favorisant la nutrition dans les parties extérieures; enfin il contribue à rectifier les contours. Ce procédé a joué un grand rôle dans les perfectionnements obtenus par les Anglais relativement à la pureté des formes, à la netteté des extrémités, à la finesse de la peau, et à l'éclat lustré des robes.

Les palefreniers anglais sont très-renommés par leur habileté pour le pansage, mais je puis ajouter que grace à la haute surveillance exercée par nos officiers supérieurs, les régimens de cavalerie belges sont une excellente école, dont on devrait imiter les traditions.

A la suite du pansage, comme moyen de propreté, viennent naturellement les *bains*, que l'on fera prendre au cheval dans de l'eau de rivière, lorsque la santé de l'animal et l'état de la température le permettent.

HARNACHEMENT.

Les différentes parties du harnachement servent à gouverner le cheval, et à faciliter par leur mécanisme la traction ou le port des fardeaux, selon que l'animal est employé à traîner ou à porter.

Dans le *lasso* à nœud coulant avec lequel les Gaouchos domptent le cheval sauvage des pampas, et le réduisent à l'état de domesticité, dans ce *lasso* se trouve un indice de la marche qu'ont dû suivre les peuples primitifs; un *licou* circulaire a donc été le premier appareil employé à soumettre le cheval. Il fallait, en effet, songer à l'attacher avant de s'occuper de le gouverner.

Le *licou* varie sous le rapport de la forme; il doit maintenir le cheval attaché sans le gêner, et sans qu'il puisse s'en débarrasser. Il est inutile de désigner les parties qui constituent le licou, à cause des nombreuses modifications apportées en raison des manies de chaque cheval.

Vient ensuite la *bride*, dont le système s'est compliqué, ou, pour mieux dire, simplifié en raison des progrès de l'art de l'équitation. Dans la bride se trouvent le *dessus*

de tête, les *montants* (1), la *sous-gorge*, le *frontal*, la *muserolle*, les *porte-mors*, le *mors*, les *rênes*.

On aura soin de choisir une bride qui ne permette pas le déplacement du mors, dont le cheval ne puisse se débarrasser, et qui, tout en étant légère, offre assez de résistance et de solidité pour conserver à la main de l'écuyer la direction qu'elle doit exercer.

Le *mors* se divise en *embouchure*, *branches* et *gourmette*. L'embouchure est la partie qui pénètre dans la bouche, et qui réunit les deux branches; les points de l'embouchure qui reposent sur les *barres* sont appelés les *canons*. Les branches constituent le lévier qui sert à faire agir l'embouchure et la gourmette. La partie supérieure de chaque branche se trouve aplatie, et présente une ouverture, *œil de la branche*, pour que les *porte-mors* de la bride y passent. A la partie inférieure une autre ouverture ou un anneau sert à attacher les rênes. La *gourmette* est une chaîne composée d'anneaux ou mailles en métal semblable à celui du mors, et qui se contournent autour de la barbe du cheval. Des crochets attachent la gourmette aux branches du mors.

C'est l'action du mors sur l'espace libre appelé *barres* qui détermine l'obéissance du cheval. On peut comparer les branches du mors à un lévier du second genre, dont la puissance est représentée par la main de l'homme qui

(1) Les montants dans les brides d'attelage et de luxe doivent être pourvus, au niveau de l'œil de l'animal, d'une plaque de cuir carrée ou ovalaire, destinée à empêcher le cheval de diriger ses regards en arrière ou sur les côtés. Ces plaques sont connues sous le nom d'*Œillères*. Elles ne doivent pas être appliquées trop près de l'œil : car le frottement des cils pourrait déterminer une ophthalmie.

l'imprime au moyen des rênes sur le bas des branches; le haut des branches, attaché au montant, forme le point d'appui; et sur les barres se trouve la résistance.

Le cheval est averti de l'intention de l'écuyer par la douleur que détermine sur les barres la pression du mors aidé de la gourmette.

Pour achever de bien expliquer le rôle si important du mors, je dirai que les canons appuient sur les barres; la gourmette en assujettissant le mors entoure la barbe; alors les rênes tirant le bas des branches les rapprochent de l'encolure, les canons roulent sur les barres en les comprimant, le haut des branches avance et resserre la gourmette qui comprime douloureusement la machoire inférieure. La longueur des branches ajoute à la puissance du mors (1).

Par conséquent, toutes les fois que le mors se déplace de l'espace libre qui lui est assigné (les barres), et se porte en avant sur les dents incisives, il cesse d'agir, mais il n'y a pas de danger parce que la main du cavalier le ramène naturellement à sa place.

Au contraire, si le mors glisse en arrière, le cheval le serre entre ses dents molaires, dès lors il n'obéit plus, il se trouve dans la situation que l'on appelle vulgairement *prendre le mors aux dents.*

En pareille circonstance, l'emploi du *filet* suppléera à l'inaction du mors. On sait que le filet est composé de deux branches de métal, de largeur égale à celle de la bouche, articulées au centre, et terminées par deux

(1) La forme du mors a beaucoup varié. Il y a des *mors à échelle, à la Hollandaise*, *à la Condé*, *à la Segundo*, *mors-lico*. On compte presque autant d'espèces de mors que d'éperonniers.

anneaux qui se rattachent aux rênes du filet. La flexibilité de ces branches articulées ne permet pas au cheval de les emprisonner entre ses dents, et la pression qu'elles exercent agit sur la commissure des lèvres.

Dans la confection du filet entrent le *dessus de tête*, les *montants*, le *frontal*, les *rênes* et la *sous-gorge* dans le bridon.

Je ne terminerai pas cet article sans parler de la sensibilité des barres comme constituant la bonté de la bouche; cependant l'excès de sensibilité devient un défaut, et rend le cheval difficile à conduire (bouche trop sensible.) Lorsqu'il y a absence de sensibilité on dit que la *bouche* est *dure*. La bouche sera parfaitement constituée quand la sensibilité ne sera ni trop grande ni émoussée.

Après la bride, la *selle* est la partie la plus importante du harnachement. Pourtant, elle fut inconnue des anciens Arabes, des Egyptiens, des Perses, des Numides, des Grecs, des Romains, et ne fut inventée que sous le règne de Constantin. Mais depuis cette invention, complétée plus tard par celle des *étriers*, la selle a subi de nombreux changements. Elle a varié selon les époques, selon les peuples, et même selon les armes de la cavalerie de ligne.

Au temps de la chevalerie, les selles recouvraient en partie le corps du cheval qu'elles défendaient contre l'atteinte des armes offensives, en protégeant le bas du tronc et les cuisses du cavalier.

Aujourd'hui on donne la préférence aux selles les plus légères et qui, par leur excellente confection et par l'égale répartition du poids de l'écuyer sur les parties latérales de l'épine dorsale, ne peuvent pas fatiguer et encore moins blesser le cheval; je citerai la *selle à piquer*,

la *selle royale*, la *selle rase à la française*, la *selle hongroise* dite *à la hussarde;* la *selle anglaise*, qui se divise en *selle rase* et *selle de chasse.*

On emploie la première dans les manéges pour les sauts et les tours de force.

La selle à la royale sert pour la grosse cavalerie et la cavalerie mixte.

La selle hongroise pour la cavalerie légère.

La selle anglaise réunit légèreté et solidité, sa forme dégagée tourne au profit de la beauté du cheval que les autres selles recouvrent, et dont elles gênent les mouvements. La selle anglaise ne blesse pas, et elle offre un siége solide au cavalier à l'abri des froissements douloureux qui nuisent à la fermeté de son assiette. Cette selle bien supérieure à toutes les autres, est le résultat des perfectionnements apportés par les Anglais à la *selle suédoise.*

La *selle anglaise rase* avec quartiers plats est employée exclusivement pour les courses; la *selle de chasse* en diffère par ses quartiers qui sont rembourrés, avantage que doivent rechercher les chasseurs, les promeneurs et surtout les voyageurs.

Les Anglais ont apporté une amélioration très-importante à leurs selles en établissant des étrivières qui se détachent lorsque le cavalier tombe. Par suite de la traction, opérée sur l'étrivière en sens opposé à la direction de la tête, ce qui arrive quand le cavalier est tombé, et qu'il a le pied embarrassé dans l'étrier, par suite de cette traction l'étrivière se détache du porte-étrivière, et le cavalier ne court plus le danger d'être traîné sur le sol.

Dans le même but ont été inventés les étriers articulés. La partie la plus élevée de la voûte intérieure de la selle ne doit pas reposer sur le dos du cheval; il est important

de ménager un léger intervalle pour ne pas offenser les apophyses des vertèbres, permettre la libre circulation de l'air, et favoriser l'évaporation de la sueur.

La *croupière* empêche la selle de remonter vers le garrot dont les lésions peuvent avoir des suites si graves; et des sangles convenablement serrées la maintiennent immobile en place. Dans les régiments de cavalerie, on ajoute une précaution de plus, le *poitrail*, qui achève de fixer la selle, et s'oppose à ce qu'elle descende vers la croupe.

La selle se compose des parties suivantes : l'*arçon* ou le squelette de la selle, le *faux siége*, les *panneaux*, les *porte-étrivières*, les *étrivières*, les *étriers* divisés en œil, branches et grilles, les *contre-sanglons*, les *sangles*, le *siége*, les *quartiers*, le *surfaix*, la *croupière*, le *poitrail*.

Je n'ai pas besoin de décrire ici les divers appareils qui ont été inventés pour corriger la position de la tête du cheval, pour lui *briser* l'encolure, pour qu'il *porte haut*, etc., ce sont des exceptions qui ne peuvent rentrer dans le cadre des généralités.

J'ai dû commencer le harnachement par le cheval de selle; j'en viens maintenant au cheval de trait. D'abord la bride part toujours du même principe; il est donc inutile de la décrire de nouveau, il n'y a de différence que dans les *œillères*.

Quant à la selle du cheval de labour, de roulage, de cabriolet, on l'appelle *sellette*; elle varie de volume, de forme et d'élégance, selon le service auquel elle est destinée. Elle a pour office de protéger le dos du contact et des frottements de la *dossière* à l'aide de laquelle l'animal supporte les brancards et le poids de la voiture.

On aura soin de veiller à la confection de la sellette

pour qu'elle ne blesse pas le cheval, et pour qu'elle soit en même temps solide et légère.

Sur la partie moyenne et supérieure de la sellette un crochet sert à attacher les rênes du filet pour relever la tête du cheval. C'est ce qu'on appelle *enrêner*. De chaque côté, part également un anneau où passent les *guides*.

La sellette est fixée sur le dos de l'animal au moyen d'une sangle à boucle et à ardillon que l'on serre sous le ventre.

La *sous-ventrière* maintient les brancards, et les empêche de remonter en leur opposant le poids du cheval.

Le *collier* mérite la plus grande attention : car sur le collier se concentrent tous les efforts de la traction.

Par sa partie inférieure, il se trouve en contact avec le conduit aérien et avec les vaisseaux qui envoient le sang au cerveau ainsi qu'avec ceux qui le ramènent au cœur (artères carotides et veines jugulaires). On évitera toute compression sur ces parties à cause des accidents graves qui pourraient en résulter.

Le collier sera établi de manière à ne pas blesser les régions qui lui servent d'appui, dans ce but il sera bien rembourré, et présentera des proportions relatives au développement de l'encolure et à la largeur des épaules.

Un collier trop étroit gêne la respiration, entrave la libre circulation du sang, provoque des ophthalmies, des congestions cérébrales, etc.

La perte de la vue, si fréquente chez les chevaux de labour, provient très-souvent de l'emploi de colliers trop étroits qui déterminent aussi des engorgements, des plaies douloureuses, très-difficiles à guérir. Effectivement le collier n'a rien d'élastique, et l'embonpoint du cheval

en augmentant ne se trouve plus en rapport avec des dimensions qui, quelques jours auparavant, convenaient. Pourtant il ne faut pas tomber dans un excès contraire, et choisir un collier trop large qui vacille et blesse le cheval par un frottement continuel exercé sur la peau.

Les *attelles* du collier sont en bois pour le cheval d'agriculture, en fer pour le cheval de luxe. Sur la partie latérale et supérieure des attelles, on place les anneaux qui donnent passage aux guides. A la partie inférieure se trouve un anneau mobile auquel on attache la *chaînette* destinée à retenir le timon dans les attelages par accouple. Dans l'attelage simple, tel que celui pour le cabriolet, cet anneau sert à placer la *martingale* destinée à fixer le collier.

Les *traits* se rattachent aux attelles, dont les coussins rembourrés protègent le cheval contre la pression des attelles.

On désigne par le mot de *traits* les liens qui unissent le collier à la voiture en transmettant le mouvement de l'animal à la résistance à déplacer. Les traits doivent être forts, inextensibles et légers.

Le *surdos*, courroie qui passe transversalement sur le dos de l'animal, empêche les traits de balayer la terre quand ils ne sont pas tendus. Sans le surdos, les chevaux s'embarrasseraient les jambes dans les traits.

La *ventrelle* empêche les traits de remonter. C'est une courroie qui entoure la partie inférieure du ventre du cheval, et s'attache aux traits par ses deux extrémités.

La *bricole* ou collier à poitrail, autre appareil de tirage d'une grande simplicité, se compose d'une large bande de cuir très-solide qui ceint le poitrail.

La bricole va à tous les chevaux ; mais la facilité avec

laquelle elle joue en se déplaçant selon les mouvements du cheval, lui cause de fréquentes excoriations. D'ailleurs elle convient moins au tirage que le collier parce que sa surface de contact ne s'étend pas assez sur l'animal pour y trouver un appui solide.

L'*avaloire* est formée d'une large et forte bande de cuir qui retient la voiture à la descente, et sert d'appareil de reculement. Elle se termine par deux anneaux à chacun desquels on attache une chaîne ou une courroie pour la fixer aux brancards de la voiture.

L'avaloire est maintenue dans sa position par des courroies appelées *barres de fesses* qui se réunissent en se croisant sur la croupe.

L'avaloire tient à la partie postérieure de la sellette par une courroie.

Le problême à résoudre dans la confection des harnais c'est de les adapter au corps de l'animal de manière que chaque mouvement contribue à vaincre la résistance opposée.

On évitera donc avec soin les dimensions trop vastes ou trop exiguës qui occasionent nécessairement une perdition de force par la gêne ou la douleur qu'elles déterminent.

Le choix des matières qui entrent dans la confection des harnais sera l'objet d'un sérieux examen sous le rapport de la solidité et de la légèreté. Enfin leur ensemble sera combiné pour faciliter la traction par une répartition harmonieuse de toutes leurs parties; il importe surtout de réserver l'énergie de l'animal pour le travail qui lui est assigné, au lieu d'épuiser cette même énergie sous le poids d'un harnais qui ne dure pas davantage pour être plus volumineux. Il n'y a pas à balancer entre le sacrifice

d'un cheval et celui d'un harnais. Ces conseils s'adressent surtout aux cultivateurs. Quant aux harnais de luxe, la Belgique les exécute de manière à rivaliser avec l'Angleterre sous la triple condition de la solidité, de la richesse et de la légèreté.

FERRURE.

La ferrure est l'une des parties les plus importantes de l'hygiène du cheval et des autres animaux domestiques qui en ont besoin pour que leurs pieds soient défendus contre les accidents auxquels ils se trouvent exposés sur les routes pavées, et pour qu'ils puissent résister aux fatigues qu'ils ont à supporter. Je m'en occuperai avec d'autant plus de soin que j'ai renvoyé à l'article *ferrure* les détails relatifs à la conformation du pied.

L'extrémité de chaque membre du cheval se termine par une boîte cornée, élastique, de forme sémi-circulaire, appelée *sabot*. Elle se compose de la *muraille*, de la *sole* et de la *fourchette;* comme les parties renfermées dans le sabot appartiennent à l'anatomie, je ne m'y arrêterai pas.

Pour être bien conformé, le volume du *sabot* se trouvera proportionné au corps de l'animal et en harmonie avec le membre qu'il termine. Sa longueur, son inclinaison, sa direction seront absolument identiques dans chaque bipède latéral ; elles favoriseront l'égale répartition du poids du corps sur les extrémités.

La *muraille* ou paroi est une enveloppe cornée, dont la dureté et l'épaisseur ne se trouvent pas semblables sur tous les points de son étendue. Elle a une forme

cylindroïde ; elle est bornée en haut par le *bourrelet* qui l'unit à la peau ; en bas, la *muraille* forme la circonférence inférieure du pied. Cette enveloppe cornée n'a pas de sensibilité ; elle croît et se reproduit constamment, elle est composée de fibres parallèles, très-serrées et de nature pileuse. On la divise en *pince, mamelles*, *quartiers* et *talons*. La *pince* est la partie antérieure de l'ongle ; sur chaque côté se trouvent les *mamelles*, que suivent les *quartiers ;* et l'on appelle *talons* les points où la *muraille* se replie pour former les arcs-boutants.

Les talons seront assez hauts pour dépasser un peu la *fourchette ;* ils devront être solides et suffisamment écartés. Il faut que la corne de la *muraille* soit lisse, luisante et égale, c'est-à-dire exempte de dépression et de saillie ; elle est recouverte d'un vernis protecteur. La corne noire résiste mieux que la corne blanche.

La *sole,* plaque cornée à peu près circulaire, forme une voûte sous le pied ; elle concourt avec la *fourchette* à constituer le plan inférieur du *sabot*. La grande circonférence de la *sole* est bordée par la portion inférieure de la *muraille*, et son échancrure est limitée par les arcs-boutants. La corne de la *sole*, poreuse et écailleuse, se reproduit par couches superposées.

Afin que le poids du cheval repose sur le contour inférieur de la *muraille*, la face inférieure de la *sole* sera voûtée.

La *fourchette*, coussinet de corne molle et élastique et de forme conique, se trouve entre les talons ; il prolonge son sommet jusqu'au centre de la *sole*. Sa base se divise postérieurement en deux parties. La *fourchette* doit former sous le pied une saillie plus ou moins prononcée ; elle occupera vers sa base le sixième de la circonférence

du pied. Elle est destinée à se mouler et à prendre, pour ainsi dire, la configuration des corps que foule le cheval. Elle sert au tact, assure la marche, et par son élasticité amortit le contre-coup des heurts.

Les *sabots* antérieurs se trouvent plus larges et plus évasés; leur surface plantaire a dans sa circonférence plus de rapports avec la forme d'un cercle. Les *talons* moins élevés sont plus éloignés, la *fourchette* est plus volumineuse, et la *sole* moins concave. Les *talons*, les *quartiers* et les *mamelles* représentent les principaux points d'appui: car la pince est à deux lignes de distance du sol.

Au contraire, les pieds postérieurs, de moindre dimension en largeur, sont plus allongés d'avant en arrière; la *sole* se cintre davantage en voûte; les talons offrent plus de rapprochement et de hauteur; enfin la fourchette n'a pas autant de développement. L'appui, plus prononcé sur le côté externe que sur le côté interne, a lieu surtout en *pince*, *mamelles* et *quartiers*, tandis que les talons s'éloignent un peu du sol.

Après cette description qui était indispensable, et que j'ai simplifiée autant que j'ai pu, je vais examiner l'objet de ce chapitre.

Les peuples de la haute antiquité ont ignoré la *ferrure* comme la selle, comme les étriers. Cette ignorance se prouve par le silence des poètes et des historiens qui n'en font pas mention, même lorsqu'ils s'accordent à signaler comme un des premiers mérites du cheval, la dureté de la corne de ses pieds.

Cette corne, la *Bible* la compare au diamant, Homère à l'airain; Virgile indique sa solidité, et parle du retentissement qu'elle produit en frappant le sol; mais

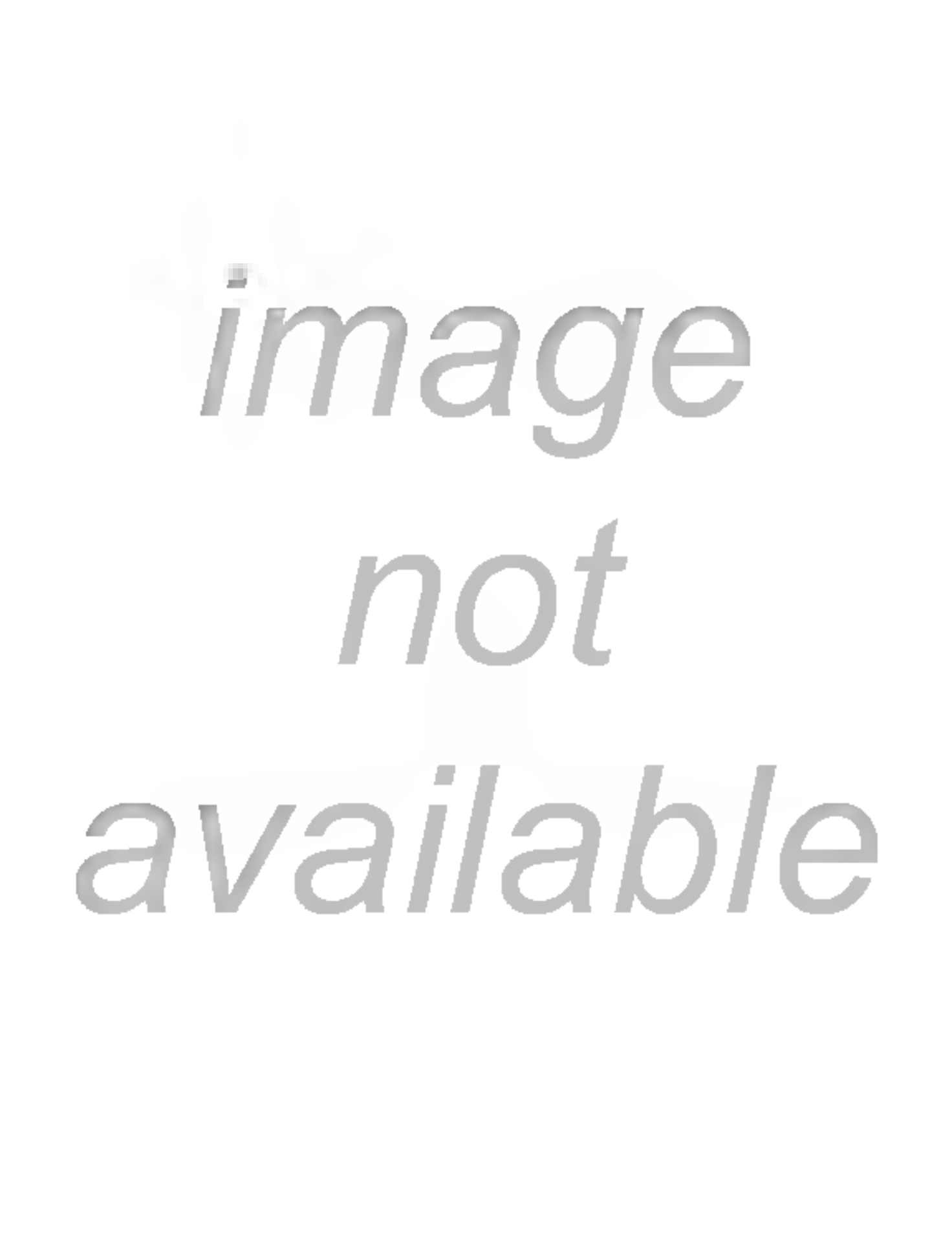
image
not
available

à l'art du maréchal-ferrant, ce qui le prouve c'est une concession que fit Guillaume de Normandie après cette victoire de Hastings qui lui soumit l'Angleterre (1066). Ce monarque conquérant assigna la ville de Northampton et le comté de Falkley, à un Normand nommé Simon-Saint-Liz, à la charge par celui-ci de fournir les fers des chevaux du roi. Un officier du palais avait la haute surveillance de la ferrure.

Ce n'est pas légèrement que j'ai employé le mot *art* au sujet du maréchal-ferrant. Effectivement bien loin d'être un métier purement mécanique, cette profession exige, chez ceux qui l'exercent, des connaissances théoriques et pratiques sans lesquelles les pieds des chevaux seraient bientôt abimés, et les animaux ruinés, hors de service.

La ferrure dans sa triple destination : conservation, modification, guérison, a pour but de protéger les pieds du cheval, de prévenir les maladies qui les atteignent, de remédier aux défectuosités naturelles ou accidentelles, de corriger les défauts d'aplombs, et de guérir certaines affections incurables sans ce procédé.

En appliquant le fer sous le sabot d'un cheval, il importe de songer que cette enveloppe cornée contient des parties vivantes, douées de sensibilité, et qu'elle a besoin elle-même d'une élasticité, d'un jeu en rapport avec les fonctions de ces parties vivantes et sensibles qu'elle renferme.

Comme moyen de conservation, il faut donc que le fer prenne la forme et le contour du pied; car l'on aboutirait à une cruelle déception si l'on voulait mouler le pied sur le fer. Le fer doit avoir la forme de la face inférieure du sabot de manière que le pied garni de son fer soit encore dans son appui naturel en posant sur le sol.

Un fer convenablement ajusté maintient ou corrige les aplombs. Ce que j'ai dit touchant les dimensions, la forme et la position des pieds explique que l'ajusture des pieds antérieurs doit différer de celle des pieds postérieurs.

On conserve aux talons leur faculté de dilatation malgré la ferrure, en éloignant des talons, dans les pieds antérieurs, les étampures et les clous, et en les rapprochant de la pince. C'est dans les pieds antérieurs que l'élasticité du sabot est le plus prononcée. Il importe d'autant plus de placer les clous vers la pince qu'à cette partie, la *muraille* est plus épaisse que vers les talons où elle n'offre pas assez de solidité pour fixer les clous, indépendamment des obstacles qu'ils apporteraient à l'élasticité.

La disposition opposée se remarque dans les pieds postérieurs où toute la solidité de la *muraille* existe vers les talons tandis qu'à la pince la *muraille* est peu fournie de corne. Aussi aux pieds postérieurs, on implante les clous beaucoup plus près des talons sans nuire à leurs mouvements de dilatation, mouvement du reste très-borné.

L'affaissement de la voûte élastique formée par la sole, contribuant puissamment à la dilatation du *sabot*, il faut que la face *supérieure* du fer présente dans sa moitié interne une dépression qui permette à la *sole* de s'abaisser sous le poids du corps sans qu'elle vienne en contact avec le fer. L'appui de la *sole* sur le fer cause des *bleimes* qui font boiter le cheval.

En résumé, le fer doit avoir la tournure du pied; il y sera bien ajusté, c'est-à-dire que la face inférieure se moulera exactement sur celle du *sabot*, et que la courbe décrite par la face supérieure permettra l'affaissement de la *sole*, enfin les étampures seront disséminées de

sorte que les clous n'entravent pas les mouvements des *talons*.

Il est impossible de déterminer d'une manière mathématique la longueur à laisser au *sabot*, et le degré d'épaisseur qu'il faut réserver à la *sole*. Le tact et l'expérience dirigeront le boutoir du maréchal. Pour que le pied soit convenablement paré, on lui conservera sa forme naturelle, et on retranchera du sabot tout l'excédant de corne qui peut nuire à la justesse des aplombs, en ménageant à la sole assez d'épaisseur pour défendre les parties qu'elle protège.

Quant à la *fourchette* il est urgent de lui conserver le plus de volume possible à cause des importantes fonctions que remplit cet organe. Cependant, les maréchaux-ferrants la coupent impitoyablement, ou du moins ils en retranchent la plus grande partie; cette pratique, résultat de l'ignorance, jointe à la résection des arcs-boutants, amène très-fréquemment le resserrement des talons (*encastelure.*) Règle générale, le boutoir ménagera toujours les arcs-boutants. Une manie vicieuse contre laquelle je ne saurais trop m'élever est celle de tant de maréchaux-ferrants qui les porte à raper les sabots pour faire, comme ils le disent, de jolis pieds. Ils enlèvent ainsi la pellicule protectrice qui recouvre la *muraille*. De là proviennent les *seimes*, la sécheresse de la corne, son défaut de résistance et de reproduction.

Les *étampures* trop rapprochées des talons dans les pieds antérieurs, l'emploi de clous trop gros et trop serrés qui déchirent les fibres de la corne au lieu de les écarter et qui compriment trop fortement le sabot, toutes ces pratiques dangereuses et pourtant si communes, s'opposent à la dilatation naturelle du pied, elles en con-

trarient la croissance, et amènent des difformités, en déterminant chez l'animal tous les inconvénients que l'homme éprouve de l'usage d'une chaussure trop étroite.

Mais la plus grande imprudence, qui cause la prompte ruine des pieds et met le cheval hors de service, c'est l'application du fer chaud sur le sabot pour faire le pied au fer, pour se dispenser de couper l'ongle, et de donner au métal conservateur l'ajusture convenable. Cette imprudence, si souvent renouvelée, dessèche la corne, la crevasse en la rendant cassante, arrête la nutrition, et produit l'atrophie des sabots. Souvent même on brûle immédiatement la *sole*, et l'animal ne peut plus marcher par suite de l'introduction du calorique qui pénètre jusqu'aux organes contenus dans la boite cornée.

Dans la triple destination de la ferrure j'ai indiqué la conservation, la modification et la guérison; ces deux derniers principes doivent se trouver réunis : car une ferrure convenablement employée pendant un certain laps de temps pour modifier les défauts, finit presque toujours par guérir les difformités congéniales ou acquises.

Pied trop petit. Quand le sabot ne répond pas par son volume aux dimensions du cheval, il faut remédier à ce défaut par les modifications de la ferrure. On appliquera un fer léger étampé loin des talons et dépassant un peu la circonférence de la *muraille*, de manière qu'elle puisse croître en largeur et augmenter la base d'appui; on fera marcher le cheval sur la *fourchette*, on renouvellera fréquemment la ferrure, on appliquera des corps gras sur le sabot, et on conduira les animaux ainsi conformés dans des pâturages après avoir déferré leurs pieds.

Pied étroit. Il se trouve rétréci dans son diamètre

latéral, et allongé selon l'étendue du diamètre antéro-postérieur. Au lieu d'être oblique en *pince*, la paroi en est verticale en *quartier*. Ce défaut qui entraîne ordinairement le resserrement des talons, cause bien souvent des claudications très-difficiles à guérir. On employera la *ferrure à planche*, si le volume de la *fourchette* le permet; dans le cas où la *fourchette* ne serait pas assez développée, on se sert d'un fer léger garnissant beaucoup en dehors, et dont les étampures seront placées loin des éponges.

Pied trop grand. Cette conformation qu'accompagne presque toujours le peu de solidité de la corne, exige une ferrure légère. On aura soin de ne pas charger le pied d'un fer pesant.

Pied-plat. Le peu de concavité de la *sole* qui repose presque au niveau du bord inférieur de la paroi nécessite l'application d'un fer couvert qui met la *sole* à l'abri des contusions et lésions auxquelles l'expose son rapprochement du pavé. Le fer couvert est celui qui offre le plus de largeur de son bord externe à son bord interne.

Pied-comble. On distingue ainsi le pied dont la sole remplit et dépasse le bord inférieur de la paroi ; le cheval pèse alors sur la *sole*. Il faut employer un fer très-couvert présentant un creux en rapport avec la saillie de la *sole* et de la *fourchette*.

Pied trop court en pince. (*Pied rampin* ou *pinçard*). Il faut en pareil cas ne pas parer la *pince*, et y employer un fer épais en le laissant déborder sans pinçon pour permettre à la corne de croître dans cette partie, enfin rapprocher un peu les étampures des talons.

Pied trop long en pince. On raccourcira la *pince*, on en rapprochera les *étampures*, on y fera un fort pinçon, et

l'on épargnera les talons à la partie antérieure desquels on laissera un peu déborder le fer.

Pied du cheval court-jointé, droit sur les membres, et bouleté : diminuer insensiblement à chaque ferrure la hauteur des talons pour ne pas occasioner un trop brusque tiraillement des tendons fléchisseurs qui finiront par s'étendre. Les *éponges* du fer devront être minces et courtes et la pince épaisse.

Pied du cheval brassicourt. Application du même système que pour le cheval *court-jointé*.

Pied du cheval long-jointé. Ménager les *talons*, les exhausser par des fers à éponges épaisses, et retrancher la corne en *pince*.

Pied faible, gras. Tel est le pied dont l'enveloppe cornée manque de résistance et d'épaisseur pour protéger contre le contact des corps extérieurs les parties qu'elle renferme. C'est une véritable défectuosité qui réclame beaucoup de soins; il convient d'adapter un fer couvert au moyen de petits clous, très-fins.

Pied dérobé. C'est celui dont le bord inférieur de la paroi présente des pertes de substance, résultat du peu de consistance de la corne ou d'une marche *nu-pieds* sur un terrain dur et caillouteux; il peut en résulter de tels inconvénients que l'on doit s'abstenir d'appliquer un fer avant que le temps ait permis à la corne de se reproduire et de réparer les détériorations subies. Quand il est possible de ferrer, on se servira d'un fer léger, et on pratiquera des étampures, aux points qui correspondent à la corne saine où il n'y a pas d'inconvénient à *brocher*. On forgera des *pinçons* sur les différentes parties de la grande circonférence du fer.

Pied-cerclé. Ce défaut consiste dans des éminences et

des dépressions circulaires qui existent sur la *muraille*, et accusent d'anciennes lésions du *bourrelet*, organe générateur de la corne de la paroi. Dans les *pieds-plats*, *combles*, à *talons resserrés*, la *muraille* présente toujours des bandes circulaires qui constituent le *pied-cerclé*. On doit donc rejeter les chevaux dont les *sabots* portent de pareilles bandes circulaires, parce qu'elles indiquent d'anciennes affections, cause de dépréciation pour l'animal. Il n'y a pas de ferrure spéciale pour modifier cette défectuosité; il faut guérir les maladies qui en sont la source; et parmi lesquelles je me bornerai à signaler la *fourbure*.

Pied a talons faibles. Défaut du pied *à talons bas*, joint à une grande flexibilité de la corne des *talons*, ainsi exposés aux foulures et aux bleimes. On soustraira les talons à l'appui du sol avec des fers très-couverts et à planche.

Pied a talons bas. Excès d'évasement, obliquité trop forte des fibres de la paroi, défaut d'élévation des *talons*. Il faut un fer couvert, à éponges légèrement nourries, adapté avec de petits clous. On parera le pied à plat en ménageant la *fourchette* et sans toucher aux *talons*.

Pied a talons hauts. Abattre les *talons* et les *quartiers*, favoriser l'accroissement de la *pince* en y laissant déborder le fer.

Pied a talons serrés. Manque d'obliquité, resserrement des *talons*, ce qui comprime les tissus vivants, et nuit à l'élasticité du sabot : double source de claudications et de bleimes sèches; fer à planche, application sur la corne de corps gras et onctueux.

Pied encastelé. C'est l'écueil de la maréchallerie. Tous les hippiatres et tous les maréchaux ont successivement inventé des fers pour guérir cette grave défectuosité,

tous ont échoué. Pourtant, un maréchal habile et expérimenté, M. Defays, de Verviers, a obtenu des guérisons à l'aide d'un fer ingénieux, de son invention. Je sais que l'application de ce procédé réclame l'intervention de l'auteur, et j'attendrai que les succès qu'il annonce soient plus nombreux pour en recommander l'usage. Jusqu'à présent ce qu'on a trouvé de mieux consiste à ménager les arcs-boutants, et à employer un fer à *éponges* tronquées pour permettre au cheval de marcher sur la *fourchette*. Le séjour à la prairie et l'onction de corps gras favoriseront l'écartement des talons.

Pied-panard. Conserver intact le *quartier* interne, et donner à la partie du fer qui doit le recouvrir une plus grande épaisseur, enfin parer fortement le *quartier* externe.

Pied cagneux. On appliquera le système opposé à celui du *pied-panard*.

Pied du cheval qui se coupe. Ce défaut procède de la faiblesse générale du sujet ou d'un vice d'organisation. Dans le premier cas, un bon régime guérit l'animal; dans le second, la ferrure aura pour but d'éloigner autant que possible les membres correspondants qui s'atteignent, en diminuant le diamètre du *sabot* et la couverture du fer de ce même côté. Le *fer à la turke* mérite la préférence parce que sa branche interne, courte, rétrécie et épaisse, porte sur quelques rares étampures placées principalement en *pince*. Une ferrure très-juste ou des anneaux en cuir attachés à l'aide de boucles suffisent pour obvier à ce défaut chez le cheval qui n'en est pas fortement atteint.

Pied du cheval qui billarde. On doit éviter de laisser déborder le fer à la partie interne, dont on retranchera la plus grande quantité possible.

Pied du cheval qui se couche en vache. Il convient de retrancher une partie de la branche interne du fer, dont le contact détermine les accidents mentionnés au chapitre de la *conformation extérieure* du cheval (1).

Pied du cheval trop court de corps. Cette conformation entraîne trop de rapprochement entre les quatre extrémités. Il importe donc d'abattre les talons des pieds antérieurs, et d'y appliquer un fer en demi-lune, épais en *pince* et très-mince vers le *talon*. Les pieds de derrière seront ferrés de manière à rehausser les *talons* avec des crampons, et la partie de fer qui garnit la *pince* sera très-peu épaisse.

Pied du cheval qui forge. Le cheval *forge*, c'est-à-dire atteint ses pieds de devant avec les pieds de derrière, toutes les fois qu'il n'y a pas harmonie dans le mouvement des membres, et lorsqu'il est ou trop court ou trop long de corps. Il faut abattre le plus possible les *talons* des pieds antérieurs et la *pince* des pieds postérieurs; car on accélère le *lever*, et on allonge le *poser* d'un membre en abattant les *talons* et en favorisant la longueur de la *pince*, tandis qu'on retarde le *lever*, et qu'on diminue l'espace que doit franchir le pied en retranchant la pince et en élevant les *talons*.

Pied du cheval atteint de seime. Il faut pratiquer une échancrure à la corne sur le point qui correspond à la fente du sabot appelée *seime*, et appliquer un fer armé de deux poinçons aux deux côtés de la perte de substance causée par l'échancrure de la corne : on rapproche ainsi les parties divisées du sabot.

Pied a fourchette pourrie. Les soins de propreté, l'usage

(1) Page 39.

du chlorure de chaux et un fer qui oblige le cheval à marcher sur la *fourchette :* voilà les moyens les plus efficaces pour combattre cette maladie.

Si je voulais décrire tous les genres de fers qui ont été successivement inventés et préconisés pour pallier ou guérir les nombreuses infirmités des pieds des chevaux, je devrais faire un ouvrage spécial où rentrerait la maréchallerie tout entière. Je me suis renfermé dans quelques indications précises et nécessaires ; pour ceux qui veulent approfondir la matière, je les renvoie aux deux meilleurs ouvrages qui existent sur ce sujet. L'un appartient à la Belgique puisqu'il a pour auteur M. Brogniez, professeur à l'École vétérinaire de Bruxelles, dont tous les hippiatres apprécient le mérite, et que recommandent les utiles instruments qu'il a inventés ou perfectionnés.

Le second ouvrage est écrit par un Français, M. Jauze, ancien professeur à l'école d'Alfort.

Amélioration des races. Choix de la race. Choix des juments et des étalons. Influence réciproque des reproducteurs. Transmissibilité par voie de génération des qualités, des défauts physiques et moraux. Appareillements. Introduction de sang étranger. Croisements. Consanguinité.

Dans quel but faut-il améliorer ?

Quels sont les moyens d'amélioration ?

Toutes les races ont-elles besoin d'amélioration ?

N'y a-t-il pas des races qu'il est inutile de croiser avec des races étrangères? En d'autres termes, tels chevaux indigènes ne répondent-ils pas à toutes les exigences de l'homme, à tous les travaux que l'on peut en attendre dans une localité donnée ?

Quelles sont les races qu'il faut améliorer?

Je vais répondre successivement à ces différentes questions en examinant ce que l'on a fait, ce qu'il faudrait faire, ce que l'on doit éviter.

Toutes les qualités dans les races doivent être appropriées aux besoins et aux plaisirs de l'homme, et tendre à lui procurer des bénéfices.

Par conséquent, lorsque l'on veut chercher à améliorer une race équestre, il convient d'abord de se rendre compte de la destination ultérieure, c'est-à-dire du genre de service imposé aux produits que l'on veut obtenir.

Cette destination est multiple quoique se divisant seulement en deux grandes catégories : la *selle* et le *trait;* mais la *selle* comprend le cheval de guerre, de chasse, de luxe, de course; quant au service du *trait*, il est encore plus étendu : agriculture, roulage, halage, postes, messageries, train d'artillerie, voiture de luxe, carrosses, cabriolets, etc.

Avant d'entreprendre l'élève du cheval, l'intérêt bien entendu de l'éleveur exige donc qu'il tienne compte de ses besoins, des ressources agricoles de la localité, des frais d'introduction et d'entretien, des exigences de la race, de la facilité des débouchés; il faut surtout balancer les chances de succès et de revers afin de s'assurer s'il ne vaudrait pas mieux opérer l'amélioration par les races indigènes elles-mêmes, que par l'introduction du sang étranger.

Il y a effectivement plusieurs procédés d'amélioration. Ces procédés consistent à amener dans une localité des individus mâles et femelles d'une race étrangère, possédant les qualités que l'on recherche et que l'on veut conserver;

A introduire du sang étranger dans la race indigène;

Enfin à améliorer la race du pays par elle-même au moyen d'appareillements habilement dirigés, et poursuivis avec méthode et persévérance.

L'introduction de colonies d'étalons et de juments de races étrangères serait assurément le mode le plus efficace et le plus prompt pour arriver à la possession de chevaux distingués. Toutefois bien des obstacles s'y opposent, indépendamment des frais énormes qu'entraînent de pareilles colonies, et de la facilité avec laquelle les animaux dégénèrent lorsqu'ils sont transportés dans des localités qui diffèrent sous le rapport du climat, des productions du sol, lorsque tout se trouve changé autour d'eux, et la nourriture et les soins dont ils étaient l'objet.

Il importe d'abord de choisir les animaux reproducteurs dans une contrée analogue autant que possible à celle où on veut les introduire; et il est essentiel de continuer le régime alimentaire et hygiénique auquel ils étaient soumis avant leur émigration.

Ces rapports de climat étudiés et satisfaits, si l'on se demande quel est le but de l'amélioration; on se dira qu'il s'agit de ramener une race au type primitif le plus parfait, et cela par *l'appareillement* des plus remarquables juments poulinières avec les meilleurs étalons. Tout un système complet de perfectionnement se trouve dans ce mot *appareillement* qui signifie l'alliance d'une jument d'élite avec l'étalon qui lui convient le mieux, de sorte que l'on réunisse les qualités et les beautés en ayant soin d'exclure les défauts.

Dans la plupart des contrées de l'Europe, l'appareillement des individus de la même race ne suffit pas à cor-

riger la dégénérescence croissante, dont tant de chevaux sont atteints par suite de l'ignorance et de la tiédeur apportées à tout ce qui concerne la reproduction. C'est ce qui rend indispensable l'introduction du sang étranger comme principe de régénération.

Seuls, les Arabes ont pu échapper à la nécessité de ces *croisements;* seuls, ils ont trouvé les ressources de la reproduction sur leur sol, dans la *consanguinité*, en accouplant ensemble des individus soigneusement choisis dans la même famille. Mais les Arabes tenaient de la nature un type qu'ils ont constamment perfectionné au lieu de lui apporter la moindre altération, comme le prouvent trois mille ans de résultats en quelque sorte progressifs.

Voilà pourquoi tous les essais de régénération ont eu besoin de recourir à l'étalon arabe; je dis l'étalon, parce que les juments arabes importées en Europe peuvent y perdre une partie des facultés qu'elles tiennent du climat natal, de la nature du sol, de la qualité des substances alimentaires, en un mot de toutes les circonstances extérieures si puissantes sur le physique et le moral de l'homme de même que sur ceux des animaux.

D'ailleurs, l'importation des juments arabes est beaucoup plus difficile, plus dispendieuse; les tribus du désert ne les vendent pas; et d'un autre côté, l'étalon *Kocklani* représente un prix moins élevé. Il s'acclimate plus vite; il n'est pas soumis à tous les accidents qu'entraîne une gestation de onze mois sous une température septentrionale; enfin il suffit à féconder un certain nombre de juments, et peut se reproduire chaque année dans quarante ou cinquante *métis demi-sang*.

Ces métis participeront du caractère distinctif des deux races auxquelles ils devront le jour. Aussi pour

que les produits ne soient pas décousus, il importe d'accoupler deux sujets qui ne contrastent pas trop sous le rapport de la taille, des formes, des principaux attributs.

L'étalon n'a pas besoin d'être de haute taille; c'est un avantage que la mère transmet au poulain; par conséquent, on choisira une jument grande, dont l'ampleur de bassin soit une garantie pour toute la durée de l'existence fœtale, pour le développement de son fruit et pour la facilité du part; qu'elle soit surtout exempte de défauts et de vices physiques et moraux; car les uns et les autres se transmettent par la génération. Pour l'âge, on attendra que la jument poulinière ait achevé sa croissance; elle peut pourtant être plus jeune que l'étalon, et elle sert très-bien à la reproduction jusqu'à douze et quinze ans.

L'étalon pur sang doit être âgé de cinq ans; et il a devant lui une plus grande marge que la jument. On a vu en effet des étalons se reproduire dans de magnifiques poulains jusqu'à vingt-cinq ans. Toutefois, il ne faut pas dépasser une limite qu'indique naturellement l'amortissement des désirs de la reproduction.

Mais ce serait une faute d'employer un étalon arabe pour la monte avant qu'il fût bien acclimaté dans nos contrées. Cette condition mérite une attention toute spéciale. Le défaut d'acclimatation a fait avorter les tentatives de colonies équestres souvent renouvelées sans succès.

Enfin on se gardera bien d'épuiser l'étalon par des saillies trop nombreuses; non-seulement il s'énerverait, mais il ne transmettrait qu'une portion de sa vigueur et de ses qualités à des produits dégénérés. Un excellent système de nourriture est également indispensable à la jument poulinière et à l'étalon.

Une loi de la nature veut que les produits ressemblent à leurs auteurs, c'est-à-dire que les enfants héritent des qualités qui distinguent le père et la mère. Mais comme il n'existe rien de parfait ici bas, et que même chez les plus remarquables individus il y a des parties moins bien conformées, ou qui pèchent par défaut ou par excès de dimension, il faut se garder d'unir deux sujets qui présentent le même défaut; car le produit, héritant à la fois du père et de la mère, sera non-seulement affecté du même défaut, mais d'une manière deux fois plus prononcée.

Il importe dans les appareillements de chercher continuellement à corriger les défauts d'un des auteurs par des qualités opposées chez l'autre.

Par exemple, si la jument poulinière a une grosse tête, on se gardera de la faire saillir par un étalon qui présente la même conformation : sans cela, le poulain aurait une tête monstrueuse. Il faut choisir en pareille circonstance un étalon à tête bien proportionnée, mais petite.

On agira successivement d'après ce principe pour arriver à la disparition de tous les défauts, mais en procédant toujours avec ordre et persévérance, et s'attachant à ne corriger qu'un seul défaut. S'occuper dans une génération à en corriger plusieurs, c'est s'exposer à n'en réformer aucun. Lorsqu'une jument pèche à la fois par les pieds et par la tête, on ne s'occupera de l'amélioration de la tête qu'après avoir obtenu le succès le plus complet à l'égard des pieds.

Le poulain procède du père pour la partie antérieure du corps, la sobriété, la solidité des jambes et du corps, la durée, l'aptitude à supporter les travaux.

Sous ces divers rapports, l'intervention de l'étalon arabe est la meilleure des garanties.

On reconnaît l'influence de la mère dans la partie postérieure du corps, les jambes de derrière, la force, l'énergie, la vivacité, le caractère et la taille.

En général, les femelles tiennent davantage de l'influence paternelle; les mâles, de celle de la mère; mais au fond c'est la race la plus constante, le type le plus arrêté qui l'emporte. Encore une raison qui milite en faveur de l'emploi de l'étalon arabe, puisqu'il s'agit avec lui d'une généalogie qui compte par siècles tandis que les chevaux anglais pur sang comptent seulement par années.

Les croisements ne doivent jamais violenter la nature; il est donc essentiel de les combiner avec l'influence du sol, du climat, de l'alimentation, sans perdre de vue le but que l'on se propose d'atteindre pour le genre de services exigés et selon le caractère des localités. Les étalons du midi réussissent beaucoup mieux dans le Nord que ceux du Nord dans les contrées méridionales.

Pour fondre une race dans une autre, on appareille les métis femelles, résultat du premier croisement, avec un mâle de la race paternelle, en continuant ainsi jusqu'à ce que le type d'amélioration et la race nouvelle qui en résulte, offrent un caractère de constance.

Ce caractère ne commence à se manifester avec quelque certitude que vers la dixième ou douzième génération; et alors la reproduction peut avoir lieu entre les sujets obtenus. S'il y a réellement constance, il en provient une race nouvelle qui participe des avantages respectifs des deux races primitives. Ainsi ont fait les Anglais, et plus d'une fois encore ils éprouvent le besoin de recourir à l'intervention du sang oriental.

Avec d'autres animaux domestiques, on arrive plus facilement à une race nouvelle, mais avec les chevaux la

dégénérescence se manifeste quelquefois d'une manière soudaine, inexplicable; et l'on voit tout-à-coup reparaître les défauts que l'on croyait modifiés pour toujours.

Jusqu'ici je n'ai parlé que du cheval de selle pour l'amélioration duquel on ne saurait trop prescrire l'intervention de l'étalon arabe. Mais en est-il de même pour le cheval de trait ?

Oui, s'il s'agit du cheval de luxe, destiné à traîner une voiture excessivement légère et rapide. L'étalon arabe appareillé avec une de nos puissantes juments flamandes donnera un cheval demi-sang, remarquable par le fond, l'énergie, l'ardeur et même le développement.

Mais les sacrifices d'argent qu'exige un pareil producteur ne se font ordinairement que pour le cheval de course qui représente une fortune en perspective. On ne trouve pas un avantage identique dans le cheval carrossier, quels que soient son prix et sa beauté.

Alors profitons de deux siècles de croisements et d'appareillements soutenus qui ont assuré à la Grande-Bretagne une supériorité si remarquable. Demandons aux Anglais leurs beaux chevaux d'attelage, pur sang, qui se ressentent toujours de leur origine arabe du côté paternel, et qui doivent à l'intelligence éclairée des éleveurs, à des soins constants, à une nourriture merveilleusement entendue, comme encore au climat et aux progrès de l'agriculture, un plus grand développement musculaire, une taille élevée avec des membres, dont la netteté et la sécheresse le disputent au *Kocklani* lui-même.

On veillera à n'employer pour la reproduction que des étalons et des juments poulinières ayant prouvé leur aptitude à supporter des travaux en rapport avec leur conformation et leur destination. Cette aptitude, cette fa-

culté de résistance constituent des garanties de la plus haute importance qu'il faut autant que possible réunir des deux côtés dans l'intérêt du poulain qui doit naître.

Au fait, toutes les races équestres ont besoin d'amélioration. L'air que respirent les animaux, les aliments qu'ils consomment, les travaux auxquels on les emploie, peuvent dans certaines circonstances troubler la santé des sujets le mieux conformés, le mieux organisés. D'ailleurs, le manque de soins et de vigilance à l'égard des accouplements prépare une constante dégénérescence. Cette tendance est malheureusement trop réelle, c'est la preuve manifeste de la transmission héréditaire des défauts et des qualités des parents. L'hygiène, les appareillements, les croisements offrent à l'homme les moyens de combattre cette dégénérescence progressive à laquelle tous les animaux domestiques sont exposés.

Mais on aboutirait souvent à des déceptions si l'on employait exclusivement le croisement du sang étranger. Les conditions d'amélioration et de perfectionnement sont loin de se trouver les mêmes pour toutes les races équestres et pour toutes les localités. Il est des chevaux, parfaitement appropriés au sol où ils vivent, aux services que l'on exige d'eux, dont les produits et les travaux couvrent largement les dépenses de leur éducation et de leur entretien; ces chevaux doivent être maintenus dans une voie progressive d'amélioration à l'aide de bons appareillements établis dans la race elle-même. Il convient de n'admettre à la reproduction que les étalons et les juments indigènes, présentant la réunion de la plus grande somme de qualités. Le choix des qualités que l'on veut perpétuer par l'accouplement, ou que l'on oppose aux défauts afin d'exclure ou de modifier ces

derniers, ce choix constitue ce que les Anglais appellent la *sélection*.

Par exemple, je suis convaincu que l'on peut améliorer les chevaux ardennais par le croisement avec le pur sang anglais; on obtiendrait d'excellents produits, si les appareillements étaient bien dirigés, et si l'on augmentait la nourriture des poulains sans exiger d'eux un travail au-dessus de leur âge, en ayant soin de suivre les préceptes si importants de l'hygiène.

Seulement le prix de revient d'un semblable produit permettra-t-il à l'éleveur de faire un bénéfice sur la vente? Je ne le pense pas. Dès lors il devient nécessaire d'améliorer les chevaux ardennais par eux-mêmes, en choisissant les plus fortes juments indigènes pour les donner aux meilleurs étalons de la même race; les produits de ces accouplements indigènes ayant obtenu un caractère de fixité consacré par plusieurs générations successives, alors on pourra recourir à l'introduction du sang étranger de manière à trouver des bénéfices.

Chaque localité a des animaux qui lui conviennent, dont la force et le volume correspondent à la nature du sol. Si l'on transportait dans les Ardennes les plus vigoureux étalons et les plus puissantes juments des Flandres, ainsi que les plus belles races bovines de l'Angleterre et de la Suisse, ces animaux ne tarderaient point à y dégénérer. Comment prospèreront les produits du métissage quand une race constante est elle-même soumise à une ruine progressive?

Une lacune d'un jour dans les soins apportés par la prévoyance humaine suffit quelquefois pour détruire vingt années d'efforts. Voilà ce qu'il faut éviter en se rappelant toujours que les races équestres, comme tous les animaux domestiques, manquent de stabilité.

Le mieux serait sans doute d'exclure les défauts, et de choisir des reproducteurs irréprochables; mais comme il n'y a que l'œuvre de Dieu qui soit parfaite, et que les types primitifs se sont essentiellement altérés par les différences de climats, par les mauvais systèmes d'éducation et de nourriture, enfin par l'imprévoyance humaine, il s'agit de remédier au mal qui existe.

Pour cela, on étudiera avec intelligence la part d'influence respective que le père et la mère du poulain apportent dans la conformation et le moral de ce dernier. On choisira le père pour corriger les défauts de la partie antérieure du corps; et la mère, dans le but de remédier à la partie postérieure et à tout ce qui procède plus spécialement des attributs distinctifs du caractère.

Avec ces données générales et précises que chaque éleveur peut appliquer aux diverses spécialités, aux exigences du moment, on arrivera à des modifications aussi heureuses que durables, à une véritable régénération physique et morale. Tout dépend comme on le voit de l'appareillement raisonné de la jument et de l'étalon, ensuite de la nourriture, des soins et de l'éducation.

Il me reste à examiner une question très-importante, celle de la reproduction par la *consanguinité*, ce que les Anglais désignent par les mots *in and in*, la continuation d'une race par les membres de la même famille.

Cette question se trouve victorieusement résolue par l'exemple de l'Arabie où depuis des milliers d'années les *Kocklanis* ne sont accouplés qu'entre eux. Il est vrai qu'avec les *Kocklanis* on perpétuait des qualités et des beautés en les perfectionnant encore par un choix judicieux fait parmi les membres de la même tribu d'élite.

Cependant malgré l'autorité des faits, plusieurs écri-

vains et notamment le célèbre Buffon s'élèvent avec force contre les produits obtenus par la consanguinité. C'est oublier que les premières familles humaines se sont unies entre elles sans que l'espèce ait dégénéré ; c'est méconnaître la marche suivie par la nature.

Je conçois parfaitement les lois divines venant en aide aux lois sociales pour proscrire entre parents des mariages que rien ne nécessite aujourd'hui ; mais ces mêmes proscriptions ne s'étendent pas aux animaux. Leur instinct n'a rien de commun avec les lois qui régissent les hommes.

Après les Arabes, on peut signaler les Anglais comme apportant les preuves les plus nombreuses et les plus fortes en faveur des unions par consanguinité, basées sur la *sélection*. Sans cette dernière précaution, en effet, l'accouplement des membres de la même race ne reproduira que les défauts des premiers auteurs en les exagérant.

Mais lorsque l'on réunira les beautés et que l'on neutralisera les défauts, il en résultera forcément une constance d'amélioration qui tiendra d'abord à l'analogie du double type primitif, ensuite à l'influence prolongée du climat, et à la persistance dans les mêmes efforts : car il est impossible que deux sujets parfaitement choisis, offrant tous les avantages qui caractérisent le mérite de leur race, se reproduisent dans un poulain dégénéré. Au contraire, le poulain résumera les qualités de ses auteurs, et en les résumant il présentera un ensemble plus harmonieux que l'on retrouvera d'une manière progressive dans sa postérité, pourvu que les accouplements aient toujours été entourés des mêmes précautions.

Le premier éleveur de l'Angleterre, Backwell, par le système de la consanguinité appuyé sur la sélection, est

parvenu à réaliser de véritables prodiges qui se maintiennent, et sur lesquels j'appelle l'attention des adversaires d'un procédé qui a pour lui des preuves si irrécusables. Ce sont des faits que je cite, des faits multipliés, renouvelés, consacrés par le temps : rien de péremptoire comme un fait.

Mais je le répète : évitez surtout de propager les défauts, de les perpétuer par le système de la consanguinité. Tout dépend en effet de la transmission des qualités, et cette transmission consiste à bien choisir les reproducteurs.

Les qualités et les défauts se transmettent par héritage; c'est un fait qui ne comporte aucun doute, et duquel résulte aussi forcément la transmission héréditaire des maladies; si les parents communiquent à leurs enfants leurs traits extérieurs, leurs facultés intellectuelles et morales, leurs défauts et jusqu'à leurs manies, comment excepter de la succession les maladies, dont les parents sont atteints au moment de la copulation?

Les adversaires de la transmission héréditaire des maladies prétendent que les auteurs ne lèguent à leurs enfants que certaine disposition de tels organes, laquelle rend ces derniers aptes à telles maladies, mais seulement sous l'influence d'une cause plus ou moins puissante à laquelle sont également sujets les parents et les enfants.

Que devient cette subtile distinction en présence de l'inévitable héritage de la phthisie pulmonaire et des scrofules chez les individus nés de parents phthisiques et scrofuleux?

Fut-il même permis d'admettre des doutes à cet égard, la prudence exigerait que l'on n'employât pour la reproduction que des sujets parfaitement conformés,

exempts de maladies tout aussi bien que de défauts physiques et moraux. Telles sont surtout les affections qui diminuent considérablement la valeur d'un cheval : le *cornage ;* la *pousse ;* l'*ophthalmie périodique ;* la *cécité.*

L'influence des auteurs sur leurs produits est telle que ceux-ci en reçoivent jusqu'aux habitudes de la domesticité, jusqu'aux moindres penchants. Ainsi les poulains provenant d'un étalon sauvage ou méchant sont très-difficiles à dompter ; et les oisons sortis d'œufs d'oies sauvages, quoique couvés par des oies domestiques, ne tardent pas à retourner à la liberté. Le coq de combat transmet à ses petits son instinct belliqueux ; une fois battu, le même coq n'a que des descendants sans énergie. L'éducation et les soins donnés par l'homme ont modifié l'instinct carnassier du chien qui a été plié aux divers genres de chasse, et à des habitudes tout-à-fait contraires au naturel primitif de son espèce ; eh bien ! ces qualités acquises, il les lègue si sûrement à ses descendants qu'elles se manifestent chez eux avant qu'on les ait dressés. Tous les chasseurs savent combien est facile l'éducation des petits d'un bon chien d'arrêt.

Que de chiens qui rapportent d'instinct, sans les leçons du chasseur ! Certes ce n'est pas le chien à l'état sauvage qui rapportera le gibier. L'homme lui a inculqué cette faculté qui devient un héritage de race. Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini pour achever de montrer que défauts, maladies, habitudes, qualités, penchants se transmettent invinciblement par voie de génération.

Il n'est pas jusqu'à l'état accidentel des reproducteurs que l'on ne doive utiliser pour agir sur leur postérité. Par exemple, on peut arriver à obtenir à volonté des

mâles ou des femelles selon la prépondérance donnée à l'étalon ou à la jument, prépondérance qui résulte de la supériorité de force du père ou de la mère, dont l'action se traduit dans le sexe du produit.

RÉGIME DES REPRODUCTEURS. — ÉCURIES DES HARAS.

C'est principalement à l'égard des animaux chargés de perpétuer et d'améliorer l'espèce que l'on appliquera les préceptes de l'hygiène. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai prescrit au sujet de la salubrité de l'écurie, de l'exactitude du pansage, de la bonté de la nourriture : ce sont là des soins indispensables. La nourriture doit être abondante, substantielle pour réparer les pertes de l'étalon, et pour fournir chez la jument poulinière à une double nutrition.

L'état de parfaite santé des reproducteurs a le plus heureux effet sur les poulains ; et cette santé, je ne saurais trop le répéter, dépend beaucoup des soins, des ménagements, de la propreté, du pansage et du régime alimentaire.

Les opinions sont partagées sur la préférence à donner à la nourriture sèche ou à la nourriture verte ; on s'exagère trop généralement les avantages de cette dernière prise en liberté. Sans doute l'air pur, les rayons du soleil, le mouvement, l'exercice ont leur utilité ; mais je persiste à conseiller la nourriture sèche à l'écurie avec de fréquentes promenades en tenant le cheval en laisse. Du reste, on ne changera pas brusquement les habitudes des animaux destinés à la reproduction ; on se contentera d'ajouter à leurs aliments sous le rapport de la qualité et de la quantité. Ni trop ni trop peu d'em-

bonpoint, un terme moyen: voilà ce que l'on recherchera. A la suite de chaque saillie, il convient d'étriller l'étalon, et de lui donner un breuvage composé d'eau, de farine et de sel.

Exempter l'étalon de tout travail pendant la saison de la monte est un système condamné par l'oisiveté trop souvent improductive des étalons des haras de l'état.

Indépendamment des conditions hygiéniques déjà indiquées, les écuries des haras auront des dimensions assez vastes pour permettre de séparer les chevaux d'après l'âge et le sexe. Chaque animal sera libre dans une loge où il pourra se mouvoir à son aise. Les juments poulinières ont surtout besoin d'espace, pendant la *gestation*.

CHALEURS. — AGE AUQUEL IL FAUT ADMETTRE LA JUMENT ET L'ÉTALON A LA REPRODUCTION. — MONTE. — MANIFESTATION DES CHALEURS CHEZ LA JUMENT. — MOYENS DE LES EXCITER. — ÉPOQUE ET NOMBRE DE SAILLIES. — MONTE EN LIBERTÉ OU A LA MAIN; AVANTAGES; INCONVÉNIENTS. — SIGNES DE LA GESTATION. — SOINS A DONNER A LA JUMENT PLEINE. — REPRODUCTION. — CONCEPTION. — GESTATION; SA DURÉE CHEZ LES PRINCIPALES FEMELLES DOMESTIQUES. — PART; SES SIGNES; SON MÉCANISME; DIFFICULTÉS. — AVORTEMENT. — SOINS NÉCESSAIRES A LA JUMENT PENDANT ET APRÈS LE PART. — MALADIES DE LA MÈRE ET DU POULAIN. — ÉDUCATION DES POULAINS; CASTRATION. — ENTRAÎNEMENT.

L'accouplement est le rapprochement du mâle et de la femelle pour accomplir l'acte de la génération. Le désir ou le besoin qui porte les animaux à se rapprocher et à s'accoupler prend les noms de *chaleurs*, *monte*, *folie*, *rut*, etc.

Avec le double but que je poursuis : donner quelques conseils utiles, et détruire les préjugés accrédités par la routine ou l'ignorance, avec ce double but, je ne pouvais me dispenser de traiter sommairement cette partie de la science vétérinaire, bien qu'elle rentre dans le domaine de l'art plutôt que dans les lectures du propriétaire et du cultivateur. Mais ces notions exercent trop d'influence sur l'amélioration des animaux domestiques pour qu'il me soit permis de les négliger.

Les juments entrent en *chaleurs* à certaine époque de l'année. La nature, par la manière dont elle a placé le rut dans une saison déterminée, indique assez qu'il faut en profiter pour l'accouplement.

Les cultivateurs ont reconnu que la nourriture contribuait à la manifestation des chaleurs ; dès lors, utilisant les leçons de l'expérience, ils sont parvenus à modifier l'éruption des signes révélateurs, afin que l'époque fût en rapport avec les besoins de l'agriculture.

Un meilleur système d'alimentation hâte chez les animaux le désir de la reproduction ; un effet opposé résulte d'un régime de nourriture moins substantiel, moins réparateur.

La plupart des animaux domestiques manifestent de très-bonne heure le désir de se livrer à l'acte reproducteur : car le désir précède le développement de leurs forces ; mais on ne leur permettra de s'accoupler que lorsque ce développement sera complet.

C'est ce qui arrive bien souvent dans nos campagnes, et voilà une des principales causes de dégénérescence pour les races ; telle est la source d'une foule de maladies lentes à guérir, parfois mortelles. Non seulement ce funeste usage, cette précocité des accouplements

nuisent aux produits, mais ils sont encore funestes aux parents, entravés dans leur croissance, ruinés dans l'économie de leurs forces, et dont on abrège ainsi l'existence.

Dans l'intérêt de leur postérité, et par conséquent de la race entière, on interdira l'accouplement aux animaux trop âgés, comme à ceux qui sont trop jeunes.

Du reste, il est assez difficile de fixer l'âge auquel on peut accoupler tous étalons et toutes juments poulinières. On attendra leur entier développement, en considérant leur vigueur, leur énergie, l'ardeur de leurs désirs, et après les avoir soumis à l'épreuve du travail.

Les meilleurs produits proviennent des étalons et juments d'âge adulte. Mais à quel chiffre d'années commence l'âge adulte? Est-ce lorsque les dents de lait se trouvent complètement remplacées? C'est à cinq ans que les dents de remplacement ont terminé leur éruption.

Pourtant plusieurs races équestres ont acquis à quatre ans tout leur développement; tandis que d'autres n'y parviennent qu'à six ans. L'époque de l'accouplement est donc subordonnée aux races et aux climats, et l'aspect de l'animal suffit pour l'indiquer en montrant qu'il est, ce que j'appellerai, entièrement achevé.

L'impatience et l'avidité ont souvent déterminé les cultivateurs belges à faire saillir les pouliches à l'âge de deux ans; c'est agir au détriment de leurs intérêts: car une pouliche de deux ans ne peut avoir comme à l'âge adulte cette exubérance de vie qui, après la fécondation, se concentre sur l'utérus, en donnant à la mère les moyens de nourrir le nouvel être qu'elle porte dans ses flancs.

Tous les éléments assimilables que fournit la digestion sont employés à la réparation et à l'accroissement nécessaires aux organes de la pouliche; si elle doit les partager avec le fœtus qu'elle porte dans son sein, la mère et son fruit en souffrent également; l'une demeure inachevée; l'autre naît débile et misérable.

On répète souvent que les premiers produits sont plus faibles, plus petits que ceux qui naissent ensuite; cette erreur ne repose que sur l'état de poulains provenant d'une mère trop jeune; mais la jument adulte peut porter à sa première gestation des poulains aussi vigoureux, aussi puissants que dans des gestations ultérieures.

Comme je l'ai déjà dit: il importe que l'étalon soit d'un âge intermédiaire; entre la jeunesse et la vieillesse se trouvent les années de vigueur pendant lesquelles il se reproduit dans des rejetons remarquables p ar la bonté de leur constitution.

Dans les Flandres, on se sert d'étalons trop jeunes; pourtant les chevaux de ces contrées ont peu perdu sous le rapport des dimensions; mais leur constitution molle, lymphatique les prédispose à des maladies nombreuses en leur enlevant l'aptitude nécessaire à des travaux soutenus.

Il est donc essentiel de n'employer à la reproduction que des étalons dans la force de l'âge, éprouvés par le travail, endurcis à la fatigue; car les qualités se transmettent aussi fidèlement que les défauts, par voie de génération.

En Angleterre où un excellent système de nourriture favorise le rapide développement des chevaux, on ne les livre à la monte qu'après l'âge adulte, et encore faut-il qu'ils aient obtenu des prix dans les courses,

qu'ils aient fait leurs preuves à la chasse, au trait, selon leur destination respective.

La faculté de reproduction dure pendant plusieurs années chez l'espèce chevaline; toutefois il y a une double limite dans laquelle on doit se renfermer; et l'étalon sera réformé lorsque les désirs de la reproduction deviennent plus rares, et lorsqu'il emploie trop de temps à l'accomplissement de l'acte générateur.

Il ne suffit pas cependant de choisir les étalons et les juments à un âge convenable pour la conservation et surtout pour l'amélioration de la race; on attachera encore plus d'importance à la conformation, à la constitution, aux travaux déjà accomplis. Ampleur de poitrine, comme garantie de résistance aux plus rudes fatigues, solidité des membres accusée par le développement des articulations et par l'excellente conformation des pieds: voilà les premières qualités que réuniront les chevaux destinés à la reproduction.

Après ces qualités fondamentales, on recherchera celles qui correspondent le mieux avec la destination du poulain que l'on veut obtenir. Ainsi pour des poulains réservés au service du trait, les auteurs les plus forts en développement musculaire; aux chevaux de course au contraire, il faut des parents remarquables par la hauteur de la poitrine plutôt que par sa largeur; on exigera l'obliquité de l'épaule, la longueur des avant-bras et des jambes. Enfin, si l'on a besoin de chevaux de selle à allures douces, on examinera l'étendue de la colonne vertébrale, celle des canons et des paturons, tandis que les avant-bras doivent être courts de même que les jambes.

Il n'y a pas de chevaux accomplis, sans défauts; tous

présentent des défectuosités plus ou moins notables qu'augmente l'accouplement d'individus qui les réunissent ; mais ces défectuosités se neutralisent ou s'effacent par l'appareillement d'un étalon et d'une jument qui contrastent l'un avec l'autre.

Par exemple, une jument à longues oreilles, imprudemment accouplée avec un étalon atteint du même défaut, produira un poulain *oreillard ;* rien de plus facile que de l'empêcher par le choix d'un étalon à petites oreilles. De même, on fera saillir une jument à tête busquée par un étalon à petite tête carrée.

Toutefois, il est difficile de trouver une somme assez complète de beautés et de contrastes pour faire disparaître plusieurs défauts à la fois ; l'essentiel, je l'ai déjà indiqué, c'est de commencer par corriger le défaut le plus saillant, en descendant ainsi successivement à ceux qui sont moins prononcés.

Les amateurs ne s'accordent pas dans leur opinion sur les qualités et les défauts de la race chevaline ; il y a effectivement deux sortes de beautés ; les unes dépendent du caprice de la mode, de la fantaisie des amateurs ; les autres n'ont rien d'arbitraire, elles sont de tous les temps, de tous les lieux ; elles tiennent à la conformation. On recherchait jadis un cheval à tête busquée ; on le rejette aujourd'hui ; les membres les plus fins étaient réputés les meilleurs ; et maintenant des notions plus approfondies ont fait voir que les chevaux membrus étaient plus forts, résistaient mieux : car la puissance d'un lévier se trouve toujours en proportion de sa solidité.

On préférera donc les beautés de conformation qui impliquent vigueur, force, durée.

J'engage les propriétaires de belles juments indigènes à visiter le haras de l'État à Tervueren, ils y trouveront quelques étalons de races étrangères, qui, aux avantages d'une noble origine, joignent le mérite d'une belle conformation. Ils tenteront alors avec connaissance de cause des croisements qui finiront par amener d'heureux résultats. Ma conviction à cet égard est basée sur une longue série d'observations et d'expériences.

On se sert des termes de *saillie* ou de *monte* pour exprimer l'accouplement de l'espèce chevaline ; il y a des méthodes à suivre, des précautions à prendre qui ont leur importance : car elles contribuent à la conservation des étalons, à la fécondation des juments.

L'époque de la *monte* est indiquée par l'apparition des *chaleurs* ou du *rut*, mots qui désignent cet entraînement violent qui se manifeste à certaines époques de l'année, et porte les animaux à se reproduire. La jument offre des signes révélateurs qui n'existent pas chez l'étalon, lequel n'a pas de temps de *rut* proprement dit ; il peut en toute saison saillir les juments bien disposées.

Dès que la jument est en chaleur ; elle subit une transformation complète ; ses mouvements deviennent plus brusques, plus rapides ; elle perd l'appétit ; elle éprouve les atteintes d'une soif ardente comme dans un accès de fièvre ; elle hennit souvent ; elle ne peut pas rester en place ; libre, elle appelle l'approche du mâle ; attachée à l'écurie, elle piétine, dresse la queue, gratte du pied le sol, se campe à chaque instant comme si elle voulait uriner, fléchit mollement la croupe, et trahit par tous ses mouvements, en quelque sorte fébriles, l'ardeur de ses désirs. Les lèvres de la vulve se

gonflent et se tuméfient; le clitoris apparaît rouge et érigé, de l'ouverture de la vulve découle une liqueur glaireuse de teinte blanchâtre, dont l'odeur pénétrante agit sur l'étalon en le stimulant.

Ces signes se manifestent au printemps; cette saison convient donc à l'accouplement, d'abord à cause de cet état d'excitation, si non indispensable, du moins favorable à la fécondation; ensuite comme la gestation dure de onze à douze mois, les poulains conçus au printemps rencontreront à leur naissance l'influence bienfaisante d'une saison qui sert très-bien leur développement.

L'excès de la chaleur et du froid est également funeste aux jeunes animaux; d'ailleurs l'action salutaire d'une température modérée, d'un air à la fois sec et excitant se fait sentir à la mère, au poulain et même aux plantes qu'ils consomment. En hiver, au contraire, on a à redouter le froid et l'humidité; en été, la chaleur et les mouches.

Il vaut donc mieux avancer que différer l'époque de la monte: car les juments, couvertes à l'entrée du printemps, mettent bas des poulains beaucoup plus forts que ceux qui proviennent de saillies tardives. Ces derniers poulains n'ont ni le même volume, ni la même taille; conduits sur les marchés où se trouvent des produits de montes anticipées, on les vend à plus bas prix, parce qu'il est difficile de prouver que la différence d'âge occasione leur différence de développement. Il ne faut pas oublier que l'on garantit les animaux bien mieux du froid que de la chaleur; au fait, l'hiver n'existe pas pour les juments qui mettent bas à l'écurie. Enfin la jument peut fort bien se reposer en hiver et au commencement du printemps : car il importe d'éviter pour la délivrance l'époque des grands travaux agricoles.

L'utilité d'avancer l'époque de la monte reconnue et admise, on s'est occupé des moyens de provoquer les *chaleurs*, lorsqu'elles ne se manifestaient pas à l'époque normale ; non que la fécondation dépende de ces signes extérieurs, mais parce que, dans cet état, le germe est mieux retenu par la jument. Les graines de chénevis, le poivre, la poudre de cantharides étaient autrefois employés dans ce but ; puis, après la monte on pratiquait des saignées ; on donnait des rafraîchissants. La science a fait justice de ces remèdes violents et inutiles ; on se borne à fournir une nourriture plus substantielle à l'étalon, et cela avant comme après la monte, afin de préparer et réparer ses forces. A l'égard des juments, il convient qu'elles soient dans un état moyen d'embonpoint.

Par conséquent, celles qui sont trop grasses et lymphatiques, on les fera maigrir par l'exercice, par le travail ; au contraire, on emploiera avec les autres un meilleur régime de nourriture. Enfin pour déterminer tout-à-fait les chaleurs, on rapprochera l'étalon de la jument, afin que l'œil, l'odorat et l'ouie agissent à la fois. Dans les haras, se trouvent de vieux étalons, auxquels on donne le nom significatif de *boute-en-train*, qui ont encore assez de feu pour que leur voisinage provoque l'ardeur des juments.

Que les signes du *rut* se manifestent d'eux-mêmes ou en raison des procédés artificiels employés par l'homme, leur caractère varie, et se renouvelle périodiquement pendant un certain laps de temps, mais en perdant de sa durée et de son intensité. On profitera de la manifestation des premiers symptômes : car chez beaucoup de juments, ils ne se renouvellent qu'à intervalles éloignés,

et en attendant le retour du rut, on s'expose à tous les inconvénients qu'entraîne une *monte* tardive.

Les saillies doivent-elles se répéter tous les ans ? Ou bien faut-il que les juments ne portent qu'une année sur deux ? — La nature a résolu affirmativement la première question. En effet, la jument ne retient jamais mieux que lorsqu'elle est saillie huit ou dix jours après le part. Une gestation combinée avec le rôle de nourrice ne la fatigue nullement; et les poulains de lait n'en éprouvent pas d'altération sensible.

On doit se souvenir d'ailleurs que la fécondation de la jument offre beaucoup plus d'incertitude que celle des autres femelles d'animaux domestiques. Dès lors, avec une année de repos, la reproduction devient insuffisante. Je crois que, moyennant de bons aliments bien administrés aux juments et aux poulains, et avec des ménagements pour le travail des mères, la monte annuelle n'entraîne aucune conséquence funeste pour les juments, ni pour la bonté et la santé de leurs produits.

Rien ne révèle chez l'étalon la limite à laquelle on doit le borner dans le nombre des saillies; si à la seconde fois il n'est pas plus long qu'à la première, on pourra sans crainte le laisser saillir deux fois par jour : dans le cas contraire, ce serait l'exposer à une prompte ruine; aussi l'ardeur de ses désirs, la violence de ses hennissements, la rapidité de son essor vers la jument, tout cela ne prouve pas sa puissance, dont la durée comparée des actes vénériens donne la véritable appréciation.

Il en est qui ont besoin d'un jour de repos; et pour la jument on la livrera à l'étalon trois ou quatre fois à

cinq ou huit jours de distance. Attendre plus long-temps c'est risquer de voir s'écouler l'époque du rut sans qu'il y ait de résultat. Ce résultat est ordinairement indiqué par le refus que la jument fait de l'étalon. Pourtant on en voit qui se laissent saillir quoique fécondées.

Les plus grandes précautions seront donc employées pour conserver les étalons, pour les ménager, non-seulement à cause de leur valeur pécuniaire et de l'intérêt de leur santé, mais plus encore pour l'avenir de leur postérité.

On distingue l'accouplement par la manière dont il s'accomplit en liberté ou avec des liens; de là les mots de *monte en liberté*, et *monte à la main*. Le premier système ne contrariant pas le vœu de la nature est toujours plus fécond; mais il est accompagné d'accidents qui exigent l'intervention de la surveillance humaine.

Dans la *monte à la main*, sur un terrain solide, exempt d'humidité et dont la surface est bien nivelée, on conduit la jument contenue par un bridon. On entrave ses membres postérieurs, et dans les anneaux des entraves passent des longes croisées en diagonale sous le ventre, et venant se rattacher à une bricole de laquelle part une ficelle qui suspend la queue. Au moyen du bridon, un homme force la jument à porter la tête haute. On emploie aussi le *tors-nez* avec des juments trop chatouilleuses.

Un palefrenier amène alors au pas l'étalon contenu par le caveçon; il l'arrête à peu de distance de la jument en l'empêchant de s'enlever à chaque pointe, mais sans peser sur la longe lorsqu'il se dresse avec force: car cet obstacle pourrait le porter à se renverser en arrière.

L'érection complète règle le moment où il convient

de lâcher la longe pour que l'étalon se rapproche de la jument à son tour stimulée. Alors, le palefrenier introduit le pénis dans la vulve. Un tremblement convulsif qui se manifeste surtout à la queue de l'étalon annonce la consommation de l'acte, on fait avancer la jument d'un pas pour épargner à l'étalon un mouvement de recul dangereux. Son abattement est tel qu'un enfant peut maîtriser l'étalon le plus fougueux.

On jetait autrefois de l'eau froide sur la croupe de la jument, on la faisait courir en lui frottant l'épine dorsale avec un bâton, dans l'espoir de la faire retenir; mais ces procédés absurdes et inutiles ont été réformés grace aux progrès de la science. Le meilleur est de reconduire la jument à l'écurie où on la laissera en repos. Nul signe n'indique, d'une manière positive, la *gestation*, c'est-à-dire l'état de la jument après un accouplement fécond jusqu'à l'époque de la parturition.

On présume que la jument a conçu, par la cessation des chaleurs, par le développement du ventre qui descend, par la concavité des flancs, enfin par la manière dont elle refuse l'étalon qui se présente; mais ce ne sont que des présomptions. Les chaleurs peuvent fort bien se prolonger chez des juments pleines, et il y en a beaucoup qui refusent l'étalon sans qu'elles aient été fécondées.

Le meilleur moyen c'est de mesurer la circonférence de la jument avec un cordon divisé en centimètres et millimètres en constatant exactement le développement progressif; on la mesure ainsi le matin à jeun, et l'on prend note exacte du chiffre de chaque mensuration.

Du reste il faut à peu près six mois pour que le ventre acquière de l'ampleur, qu'il soit avalé et que les flancs

deviennent creux. Alors les mouvements du fœtus se distinguent à l'aide de la main ou de l'oreille appliquée sur le flanc droit, et en faisant boire à la jument de l'eau froide qui détermine à l'intérieur un abaissement de température, accusé par les mouvements convulsifs du poulain. A mesure qu'elle avance dans la gestation, les allures de la jument sont moins vives, et ses mamelles grossissent. Mais ce n'est qu'en introduisant le bras dans le rectum de la jument qu'on peut acquérir la certitude du développement de la matrice par la présence d'un corps étranger. Cette manœuvre qu'on appelle *fouiller une jument* réclame l'intervention d'une personne exercée.

Dans cette situation, le propriétaire doit redoubler de vigilance; il faut que l'écurie soit plus salubre, que la nourriture par son volume et sa qualité suffise aux besoins d'une double existence. Un travail modéré ne sera pas sans utilité sur la santé de la jument, sur le développement du poulain et sur l'issue favorable du part: car c'est une bien grande erreur que de croire qu'il faut condamner la jument pleine au repos; le travail développe l'appétit, favorise la digestion et l'assimilation, conserve et améliore la santé, tandis que le repos continu entraîne les accidents les plus graves; je signalerai seulement l'avortement.

Je recommande aussi la régularité du pansage comme un procédé hygiénique extrêmement important. Quant aux saignées que l'on pratique indistinctement dans nos contrées sur la plupart des juments pleines, elles sont dangereuses, et courent le risque de provoquer l'avortement. Il faut qu'un état de pléthore ou de maladie motive cette opération dont on sera très-avare; car ce n'est

pas sans dangers pour l'accroissement et l'avenir du poulain qu'on fait à sa mère une saignée inutile. Elle est nécessaire quand il y a tristesse, pesanteur, abattement chez la jument, quand ses membres postérieurs s'engorgent, lorsqu'elle souffre de coliques ou qu'elle éprouve de la gêne à respirer.

La *reproduction*, fonction spéciale aux animaux, sert à perpétuer les espèces.

Connais-toi toi-même, cette grande vérité, inscrite au front du temple de Delphes, se trouve profondément gravée dans le cœur de l'homme civilisé. Pour y obéir l'homme a, de tout temps, fait des efforts dans le but de pénétrer les mystères de la génération par l'explication de leur mécanisme; au fait est-il un problême dont la solution puisse offrir plus d'intérêt! mais toutes les recherches n'ont abouti qu'à faire sentir l'épaisseur du voile qui enveloppe le point de départ de notre existence.

Ce n'est pas dans un ouvrage comme celui-ci qu'il convient d'énumérer les opinions diverses élevées sur ce sujet, toujours aussi obscur pour les hommes que pour les animaux. Je dirai seulement que, d'après les idées le plus répandues, on croit généralement que le germe femelle est un ovule, tandis que le germe mâle est un liquide prolifique qui doit à la présence d'animalcules sa propriété fécondante. La science n'a pas encore déterminé l'importance relative de chacun de ces principes dans la reproduction. Toutefois il paraît que le germe du mâle vivifie le germe femelle dans l'ovaire, fusion connue en physiologie par le mot de *fécondation*. La *conception* est la rétention du germe fécondé dans un point quelconque du système sexuel.

L'ovule fécondé arrivant dans la cavité de la matrice,

s'y maintenant et s'y développant à l'aide de la circulation maternelle, y produit la *gestation*, *simple* lorsqu'il n'y a qu'un germe fécondé dans la matrice, *composée* lorsqu'il y en a plusieurs.

La durée de la gestation varie chez les différents animaux. Pour l'homme, la vie intra-utérine compte 270 jours.

Le tableau suivant indique les termes de la gestation chez les principales femelles domestiques.

	TERME LE PLUS COURT.	MOYEN.	LE PLUS LONG.
Jument.	287 jours.	330 jours.	419 jours.
Anesse.	305	380	391
Vache.	240	270	321
Bufflesse.	281	308	335
Brebis.	146	150	161
Chèvre.	146	150	161
Truie.	109	116	123
Chienne.	55	60	63
Chatte.	48	50	56
Lapine.	29	30	31
TEMPS DE L'INCUBATION CHEZ LES OISEAUX DOMESTIQUES.			
Poule.	20 jours.	21 jours.	22 jours.
Dinde.	30	31	32
Pintade.	28	29	30
Paone.	30	31	32
Faisane.	23	24	25
Oie.	27	30	32
Cane.	29	30	31
Pigeonne.	18	19	20

Le terme normal de la vie intra-utérine est caractérisé par une fonction qui consiste dans l'expulsion du fœtus

hors de la matrice, c'est le *part*, la *mise-bas* ou la *parturition*.

La parturition est *naturelle* ou *spontanée*, toutes les fois que les efforts expulsifs de la matrice suffisent à chasser le fœtus hors du sein maternel.

Si l'art doit aider la nature, la parturition devient *difficile* ou *artificielle*.

Il y a avortement quand le produit de la conception est expulsé de l'utérus avant d'avoir acquis le développement nécessaire à l'exercice de la vie. Le fœtus *avorté* n'est pas viable. Mais une parturition *prématurée* comporte très-bien la faculté de vivre pourvu qu'elle se rapproche, le plus possible, du terme assigné par la nature.

Des signes positifs indiquent l'époque de la mise-bas. Quelques jours avant le part, les flancs se creusent, le ventre s'affaisse, la colonne vertébrale descend; il y a gonflement dans les mamelles qui deviennent dures et sensibles; en les pressant on en fait sortir une sérosité qui est laiteuse et jaunâtre dans la journée de la parturition. De la vulve découlent des mucosités sanguinolentes lorsque la jument se campe à chaque instant pour uriner; à l'approche de la mise-bas, la jument en proie à un malaise croissant, s'agite, se couche, se relève dans un état continu d'anxiété. Sa queue, d'abord mobile, finit par rester relevée. Alors commencent les efforts d'expulsion; à l'ouverture de la vulve apparaît un corps sphéroïde, poche membraneuse enveloppant le fœtus, et où se trouve le liquide amniotique. Cette poche sort et rentre en raison des douleurs de la parturition; puis elle crève, et le liquide qui s'en échappe prépare le passage du fœtus, dont on voit d'abord les membres antérieurs sur lesquels repose son menton.

Les contractions utérines, aidées des efforts expulsifs de la mère, continuant, font apparaitre successivement chacune des parties du poulain qui glisse le long des jarrets disposés en plan incliné afin d'amortir sa chute. Au moment où le poulain arrive sur le sol, le cordon ombilical se rompt, ou bien la mère le déchire avec les dents.

Les douleurs, après un instant de calme, reprennent pour expulser le *délivre* ou *arrière-faix* : c'est la délivrance, dernier acte de la parturition spontanée.

Si le fœtus présente des proportions trop fortes pour les dimensions du bassin, ou si le bassin est affecté d'un vice de conformation ne permettant pas le libre passage du fœtus; si les contractions de la matrice manquent d'énergie d'expulsion; en un mot, si la mère ne fait pas des efforts assez puissants pour terminer la paturition naturelle, il faut recourir à l'intervention d'un médecin vétérinaire.

La mauvaise position du fœtus exigera encore le secours de l'homme de l'art. C'est ce qui arrive lorsque le fœtus se présente à l'orifice utérin dans une situation dont l'excès de diamètre ne lui permet pas de franchir la cavité du bassin.

Pour être bien placé, le poulain doit présenter la tête allongée et appuyée sur les deux membres antérieurs, de manière à former un cône qui agit mécaniquement sur la dilatation du col de la matrice, et lui facilite le passage par les organes sexuels de la mère.

Malheureusement les choses ne se passent pas toujours ainsi. Quelquefois les deux membres de derrière se présentent seuls; la queue peut causer quelques inconvénients; il faut que la main de l'homme aille la chercher, et la fléchisse pour qu'elle ne forme plus obstacle à la sortie du poulain.

Quand les jarrets présentent leur pointe, la parturition peut avoir lieu, quoique plus difficile; mais il vaut mieux repousser le fœtus en cherchant à ramener les extrémités des membres postérieurs.

Lorsque la croupe apparaît seule à l'orifice utérin, la manœuvre consiste à repousser cette partie, et à s'efforcer de ramener les membres de derrière fléchis sous le ventre, pour terminer la parturition dans la position naturelle des extrémités postérieures.

Un membre de derrière se présentant seul, on y attachera une corde (*lacs*) pour le fixer; on repoussera le corps en recherchant l'autre membre postérieur et la queue. Alors on agit sur les deux membres pour attirer le fœtus au dehors.

Souvent dans la présentation des membres antérieurs la tête n'occupe pas la position que j'ai décrite; on doit alors chercher à la ramener dans sa position la plus favorable, soit qu'elle se trouve en bas, en haut, ou sur l'un des côtés du fœtus.

Si la tête se présente avec un membre antérieur, on rétablira la position normale en ramenant l'autre membre à l'orifice.

Le part qui offre le plus de difficulté est celui où les quatre membres apparaissent ensemble. L'essentiel est de distinguer les membres antérieurs des membres postérieurs, et d'agir sur un seul bipède à la fois avec des liens; en même temps on repousse les autres extrémités, et on s'efforce de placer la tête dans le sens le plus favorable.

Parmi les accidents qui se renouvellent assez fréquemment, je signalerai la contraction de la matrice qui s'oppose au moindre changement de position du fœtus, lequel peut présenter le dos, le ventre ou les côtés, ou avoir des propor-

tions monstrueuses, de façon que sa sortie devient impossible; les efforts sans succès que l'on fait en pareil cas pour changer une position vicieuse, causent des déchirures du col ou du corps de la matrice. En présence d'obstacles aussi insurmontables, on recourra de suite à l'*embryotomie*, c'est-à-dire au dépècement du fœtus dans le sein maternel. En effet, il vaut mieux sauver la mère que le poulain, dont l'existence est nécessairement compromise par les manœuvres violentes qu'exige une parturition entourée de trop de difficultés. Tout retard apporté à l'embryotomie immédiate est une faute qui entraine presque toujours une double mort.

On ne saurait trop blâmer les tractions inconsidérées que certains charlatans, réputés experts et habiles dans les campagnes, exercent sur les animaux pour les délivrer. Les treuils et les chevaux qu'ils emploient sont presque toujours la cause de la mort de la jument et du poulain, lequel est mutilé par eux comme si on le passait entre les cylindres d'un laminoir. Ce n'est pas la force brutale que l'on doit mettre en usage; ce qu'il faut, c'est la connaissance des organes de la mère, de la position et des dimensions du fœtus, dont on commencera par tenir compte, avant d'entreprendre des manœuvres que le savoir seul peut diriger.

Le travail de la parturition languit quelquefois; la mère s'épuise alors en efforts superflus, ce qui arrive lorsqu'elle se trouve dans un état de faiblesse ou que les contractions utérines manquent de l'énergie nécessaire à l'expulsion du fœtus. On combattra cette faiblesse de la mère par un breuvage composé de bière ou de vin, mêlés avec du miel. Mais il n'est pas toujours facile de démêler les causes qui paralysent les contractions utérines, parce qu'elles peuvent dépendre de la débilité ou de la fatigue de cet organe; souvent

encore cet état procède d'une congestion sanguine vers la matrice ou d'une pléthore générale.

Il est cependant de la plus haute importance de distinguer les causes qui empêchent les contractions ; car, selon leur nature, ces obstacles réclament l'emploi de moyens opposés; les stimulants généraux, le seigle ergoté remédient à la faiblesse; quand il s'agit d'obvier à l'éréthisme des tissus, de combattre la pléthore générale ou locale, enfin de réveiller les contractions de l'utérus engourdi, on aura recours aux émissions sanguines, aux bains tièdes, aux lavements émollients et aux fomentations sur les lombes.

Mais l'essentiel, avant tout, c'est d'appeler un médecin vétérinaire expérimenté. Toutefois s'il n'y en a pas sur les lieux, ou s'il ne peut venir à temps, on pratiquera la saignée générale sur les juments jeunes, douées d'embonpoint, et dont les mouvements violents accusent l'énergie. En pareil cas, la saignée ne peut que faciliter le part, et prévenir les accidents inflammatoires qui se développent si fréquemment après la parturition.

Les enveloppes fœtales et l'arrière-faix peuvent quelquefois par leur trop long séjour dans la matrice après l'expulsion du poulain, déterminer des accidents qui exigent de prompts secours. Quelques tractions méthodiquement exercées sur le cordon ombilical suffisent pour amener le décollement et la sortie du délivre. On fera dans l'utérus des injections avec de l'eau froide, légèrement acidulée au moyen de vinaigre. En cas d'insuccès, il faut introduire le bras dans la matrice pour tâcher d'opérer la délivrance. On aura soin de retirer toutes les parties du *placenta*, car ce qui en resterait pourrait provoquer des accidents en irritant par sa présence l'organe utérin, et en fournissant à la circulation des éléments organiques putréfiés. La *phlébite* utérine (inflammation des veines uté-

rines) est souvent le résultat de la délivrance incomplète; cette maladie tue presque toujours les juments qui en sont atteintes.

Si le retard apporté à la délivrance provient de la faiblesse de l'animal épuisé par les fatigues du part, ou s'il résulte du défaut de contractilité de la matrice, on doit solliciter les contractions de cet organe par l'usage de substances stimulantes, telles que la biére ou le vin chaud. Le seigle ergoté concassé (à la dose d'une à deux onces incorporé dans du miel) est de tous les médicaments celui qui réveille le mieux les contractions utérines, comme je l'ai souvent reconnu par l'expérience.

L'expulsion d'un fœtus non viable hors du sein maternel avant le terme assigné par la nature, est, comme je l'ai dit plus haut, un *avortement*.

Il importe de faire connaître aux cultivateurs les causes qui peuvent amener l'avortement, afin qu'ils les évitent; car c'est une double perte, d'abord dans les espérances attachées à l'animal qu'ils comptaient obtenir, ensuite par les dangers que court la jument.

Du reste, les causes déterminantes de l'avortement ne se distinguent pas toujours avec facilité; mais si elles échappent même à des investigations minutieuses, il ne s'ensuit pas qu'on doive les attribuer à des sortiléges comme le croient trop souvent les habitants de nos campagnes; il y a des causes générales et spéciales.

Dans les causes générales rentrent les *pluies abondantes*, une *nourriture insuffisante, avariée, trop réparatrice, ou d'une digestion difficile*.

Tout le monde comprend la funeste influence que l'humidité exerce sur l'économie animale, dont elle détermine la faiblesse; une atmosphère constamment humide s'oppose nécessairement à la perspiration pulmonaire et cutanée; le sang reste chargé d'une

trop grande quantité d'eau. Ajoutez à cela que le même excès de principe aqueux se retrouve dans les végétaux dont les animaux se nourrissent. Le sang déjà peu vivifié retient ou reçoit des molécules aqueuses qui le délayent et le rendent trop séreux pour suffire à l'excitation et à la réparation des organes.

L'humidité, dangereuse à tous les animaux, l'est surtout pour les femelles en état de gestation; car si le sang manque d'éléments de réparation chez la jument, c'est surtout le fœtus qui en ressentira les premiers effets; ne pouvant plus trouver dans le sang maternel les ressources nécessaires à son accroissement, il languit, le placenta se détache, et la matrice se contracte pour expulser au dehors un fœtus devenu pour elle un corps étranger. Effectivement, le fœtus avorté est presque toujours mort avant son expulsion.

Quant aux aliments insuffisants ou avariés, comme ils ne répondent pas aux exigences d'une double nutrition, le produit souffre, meurt, et la matrice le rejette de sa cavité.

Une nourriture trop réparatrice fournit au sang des principes trop stimulants, elle favorise la pléthore et les congestions vers l'organe utérin, dont les vaisseaux sont considérablement dilatés pendant la gestation. L'affluence d'une quantité considérable de sang dans le placenta détermine son décollement de la matrice qui expulse un corps avec lequel elle n'a plus d'union.

L'introduction d'une trop forte masse d'aliments indigestes, par la pression qu'ils exercent sur la matrice, peut briser les liens qui attachent le fœtus à la mère.

Une erreur assez généralement répandue attribue à la *contagion* les nombreux cas d'avortement qui arrivent chez les animaux de la même ferme, logés dans la même écurie; ils résultent plutôt de causes générales agissant d'une manière

identique et à la fois sur plusieurs individus soumis au même régime.

Les causes spéciales de l'avortement sont aussi fréquentes que nombreuses. Dans ces causes, figure en première ligne tout ce qui peut rompre les communications physiologiques qui existent entre la mère et le fœtus. Ainsi les violences ou contusions exercées sur le ventre, des coups, des heurts contre les brancards d'une voiture, une chute sur le sol; une course forcée; des sauts; des travaux trop pénibles; des coliques provenant d'un excès d'aliments pris avec trop d'avidité; des maladies graves qui réclament de fréquentes et copieuses saignées; le repos trop longtemps prolongé; la saillie des juments en état de plénitude : voilà autant de causes qui peuvent déterminer l'avortement.

A l'égard des signes précurseurs, on ne les distingue pas très-facilement. La jument devient souvent triste et pesante, ses mamelles se flétrissent, ses flancs se creusent; elle éprouve à chaque instant le besoin d'uriner; enfin apparaissent les douleurs de la parturition, et l'expulsion du poulain a lieu comme dans le part normal. D'autres fois, la matrice se débarrasse brusquement du produit de la conception sans qu'aucun indice révélateur ait pu attirer l'attention du propriétaire. La jument réclame pour l'avortement les mêmes soins que pour la parturition; il faut pourtant redoubler de précaution à la suite d'un avortement, qui est presque toujours le résultat d'une cause maladive ayant exercé son action sur la mère.

Toutes les femelles domestiques recherchent la solitude et les ténèbres pour la parturition. Cette leçon ne doit pas être perdue; elle engagera l'homme à les laisser tranquilles. Seulement il convient de donner quelques lavements à l'eau tiède pour vider le rectum, et augmenter ainsi le diamètre du

bassin; il est utile de graisser les parties génitales avec de l'huile pour les rendre plus souples, et pour faciliter la sortie du fœtus.

On fera attention aux parties qui paraissent les premières, parce que dans le cas où le fœtus serait dans une position défavorable, on pourrait la corriger et aider les efforts de la mère. Mais lorsque le fœtus se présente bien, on doit laisser agir la nature, que l'on secondera pourtant si le travail languit, sans cesser d'être normal.

Aussitôt que le poulain est né, il devient l'objet des soins les plus tendres de la part de sa mère qui le lèche avec la plus vive sollicitude dans le but de le nettoyer et d'exciter chez le nouveau-né la circulation du sang. Si la mère est primipare, et qu'elle néglige cette précaution, on l'y excitera en saupoudrant le poulain avec du sel et de la farine; ou bien on le frictionnera à l'aide d'un linge. Quand le poulain manque de force pour se soutenir et prendre les mamelles, il faut l'aider, ou traire la mère et donner le lait au nouveau-né. Des juments chatouilleuses refusent quelquefois de laisser téter le poulain, alors on les séparera, et on traira la mère pour habituer peu à peu ses mamelles au contact d'un corps étranger. Cette sensation disparaît, et la jument se laisse approcher par son poulain qu'elle caresse de la manière la plus tendre.

La température élevée où a vécu le poulain dans le sein maternel exige après sa naissance de grandes précautions; une transition brusque du chaud au froid pourrait lui être fatale. S'il ne fiente pas, on lui administrera un lavement; car le méconium retenu dans les intestins peut se durcir, et déterminer une constipation douloureuse, bien souvent mortelle.

Il faut bouchonner la mère, l'envelopper d'une couverture, et lui donner de l'eau tiède blanchie avec de la farine, seule

nourriture qui convienne durant les vingt-quatre heures après la mise bas. On augmente insensiblement la qualité et la quantité des aliments, mais en observant toujours un régime sévère. En effet, la plupart des maladies qui se manifestent à la suite de la parturition sont le résultat des breuvages stimulants donnés dans le but de relever les forces de la jument. Il ne s'agit pas de réparer ses forces; il lui faut du repos, un pansage régulier, une température modérée et une nourriture appropriée à son état.

Cinq ou six jours après le part, la jument devra sortir de l'écurie avec son poulain, pourvu que le temps le permette; l'exercice est aussi favorable au développement du jeune sujet qu'à la santé de la mère. Au bout de huit à dix jours, on commencera à remettre la mère au travail, mais sans la fatiguer, et successivement on exigera d'elle un peu plus; car rien n'est aussi nuisible que l'inaction et le continuel séjour à l'écurie.

Les maladies les plus fréquentes après la parturition de la jument, sont la *vaginite* (inflammation du vagin), la *métrite* (inflammation de la matrice), la *phlébite utérine* (inflammation des veines de l'utérus), le *renversement de la matrice* et l'*hémorrhagie*.

L'inflammation du vagin se reconnait à la rougeur brûlante et douloureuse ainsi qu'au gonflement de cet organe, d'où s'échappe un écoulement variable en quantité, en couleur, en consistance, mais toujours d'une odeur infecte.

Les fomentations et les injections avec l'eau de lin suffiront pour amener la guérison. Lorsque la maladie est ancienne, et que la rougeur et la douleur ont disparu, on fera des lotions avec de l'eau dans laquelle on ajoutera de l'extrait de saturne ou de l'alun.

Une parturition longue et pénible, et les manœuvres qu'elle

exige occasionnent souvent la *métrite* que l'on reconnait par les efforts expulsifs de la jument, dans ses fréquentes envies d'uriner, et par la douleur qu'elle éprouve quand on lui comprime le ventre et les flancs, enfin par l'écoulement qui se manifeste à la vulve. La diète, des boissons rafraichissantes, des saignées générales, l'application sur le corps de couvertures trempées dans une décoction de graine de lin et conservées chaudes, des lavements, des injections : tels sont les principaux moyens de combattre cette grave maladie, qui réclame les lumières et les soins d'un médecin vétérinaire.

La *phlébite utérine*, bien des fois confondue avec la *métrite* et qui en est souvent la suite, procède des mêmes causes. Elle consiste dans l'inflammation des veines utérines, et débute presque toujours par les sinus veineux que met à découvert le décollement du placenta. Les veines enflammées sont remplies de pus qui passe avec le sang dans le torrent circulatoire, et va former des foyers purulents dans les principaux organes de l'économie. Cette maladie réclame le même traitement que la *métrite;* mais elle est toujours mortelle lorsque l'inflammation ne se borne pas aux veines de la matrice.

Le *renversement de l'utérus* exige l'intervention d'un vétérinaire adroit pour procéder à la réduction.

Quant à l'hémorrhagie utérine, beaucoup plus rare chez l'espèce chevaline que chez l'espèce humaine, on y remédiera par des injections froides dans l'utérus, et l'application de compresses froides sur le ventre.

Si la jument est jeune et pléthorique, il faudra lui pratiquer une saignée.

Dans les temps qui suivent sa naissance, le poulain est sujet à plusieurs maladies, au nombre desquelles je signalerai la *constipation* ou la *diarrhée* qui résultent presque toujours du mauvais régime alimentaire de la mère. Il faut, dans ce cas,

modifier le lait maternel par une nourriture plus substantielle lorsqu'il est trop séreux, ou diminuer la quantité et la qualité des aliments, toutes les fois que le lait est trop riche pour être digéré par les organes sensibles du poulain. On doit aussi le séparer de la mère afin qu'il ne tette pas à volonté; il ne le fera qu'avec modération et à intervalles réglés. Pour combattre l'inflammation intestinale qui produit la constipation ou la diarrhée, on lui donnera des lavements émollients, on fera des frictions sèches sur la peau à l'aide d'une brosse, et on ménagera une température assez élevée.

Je n'ai pas à m'occuper des difformités ou des *occlusions* de quelques ouvertures naturelles, dont des poulains sont affectés en naissant; le médecin vétérinaire sait comment il doit agir en pareille circonstance.

Chez les poulains nouveau-nés, quelques articulations, telles que les genoux, se gonflent, et il s'y manifeste une chaleur douloureuse; l'animal boite; cette affection, connue en médecine sous le nom d'*arthrite*, est une *phlegmasie des capsules articulaires avec augmentation de sécrétion de synovie*. Elle peut atteindre non-seulement les genoux, mais encore les boulets, les jarrets et les épaules. L'*arthrite* a beaucoup d'analogie avec la *goutte* de l'homme; une alimentation trop succulente et trop réparatrice cause cette maladie, qui déprécie le poulain, même alors qu'on parvient à la guérir. L'essentiel est de modifier la sécrétion laiteuse chez la mère à laquelle on doit donner une nourriture moins riche en principes alibiles.

Il est impossible de fixer d'une manière absolue l'époque où il convient de priver le poulain du lait maternel; elle est subordonnée au développement du jeune sujet, et à l'état de plénitude de la jument. Le poulain indique lui-même le besoin qu'il a d'un surcroît d'alimentation; car dans aucun cas le lait ne suffit à son accroissement. Par exemple on le

voit rechercher dans les excréments de sa mère les grains d'avoine qui ont échappé à la digestion. Pourquoi ne pas profiter de cette leçon en lui donnant dès le vingt-cinquième jour de sa naissance de l'avoine bouillie ou concassée, en ayant soin d'en augmenter successivement et avec intelligence la dose jusqu'à l'âge de six mois, où on le séparera de sa mère pour le placer, sans l'attacher, dans une écurie salubre, en continuant toutefois un bon système d'alimentation (1)? car des progrès de l'enfance dépendent la force et la taille. En effet, le poulain croît dans la première année *quatre* fois plus que dans la seconde, et *dix* fois plus que dans la troisième. En présence d'une observation aussi frappante, quel est l'éleveur qui osera économiser sur les aliments d'un poulain, quand ses intérêts lui commandent de nourrir abondamment à l'époque de la vie où l'accroissement est le plus considérable?

Dans de fréquentes promenades qu'on lui fera faire, on le conduira à l'aide d'un licou, ce qui l'accoutume à supporter les liens dont on se servira plus tard. Au moment des repas, on l'attachera au râtelier en le surveillant, de peur qu'il ne s'étrangle avec sa longe. En renouvelant ces mesures de précaution, le poulain s'habitue peu à peu à rester attaché. Le voisinage de sa mère qu'on lui rendra quand il aura perdu le souvenir de l'allaitement, contribuera à le maintenir tranquille.

Il est inutile de dire que le sevrage ne s'opère pas brusquement; on agit par gradation en faisant téter le poulain seulement une ou deux fois par jour, et cela pour éviter la trop grande accumulation de lait dans les mamelles, accident auquel on remédie, du reste, par la diminution du régime ali-

(1) Voyez page 241 le mélange appelé *masche*, que les éleveurs britanniques emploient avec tant de succès.

mentaire de la jument, et en trayant le lait de temps en temps.

Il importe de familiariser de très-bonne heure le poulain avec les soins du pansage et avec les divers détails relatifs à son existence en état de domesticité, détails qui comprennent aussi sa conservation, sa santé et la rectification de ses contours. On apportera à ces soins de la douceur, et même quelque chose d'affectueux, afin d'agir sur le moral si facile à impressionner dans le premier âge de la vie. Dès qu'un poulain a un an, il ne peut plus rester en société avec les pouliches, dont le voisinage éveillerait chez lui des désirs funestes à son développement.

C'est dans le cours de la seconde année de son âge que l'on doit châtrer le jeune entier. Cette opération, qui a pour objet de le priver de la faculté de se reproduire, se pratique par convenance ou par nécessité : par convenance, lorsqu'on le destine à vivre dans la même écurie que des juments, et à être attelé avec elles, soit à la charrue soit à la voiture; l'animal devient ainsi plus docile, et l'on prévient la méchanceté qui est souvent le résultat des désirs de la reproduction; par nécessité, lorsque le poulain ne mérite pas de devenir étalon reproducteur, et qu'il ne pourrait que nuire à l'amélioration de l'espèce chevaline.

La castration a sur les formes des animaux une influence d'autant plus puissante qu'elle a lieu à une époque plus rapprochée de la naissance. Elle établit de l'analogie entre la conformation des mâles et celle des femelles. Mais on s'abuse en en retardant l'époque afin que le cheval ait atteint tout son développement et qu'il ait acquis plus de vigueur. Car les formes du cheval hongre (châtré) subissent à la longue des modifications; quelle que soit sa conformation à l'époque d'une opération trop différée : les contours finissent toujours par manquer de caractère, ils sont en quelque sorte indécis

et l'animal finit par perdre l'énergie qu'on voulait lui conserver. D'ailleurs, en opérant sur des organes génitaux qui ont obtenu tout leur développement et leur activité fonctionnelle, on expose le cheval aux suites dangereuses d'une mutilation qui jette de la perturbation dans toute l'économie.

Ainsi, comme je l'ai dit, à deux ans, souvent même six mois auparavant, et toujours avant la troisième année, on châtrera les poulains qui ne présentent pas les qualités nécessaires pour transmettre à leurs descendants une belle conformation.

Les propriétaires se garderont bien de pratiquer eux-mêmes une opération aussi délicate; il y a des hommes qui en ont fait une étude pratique, au ministère desquels il importe de recourir; on les appelle *châtreurs*.

Le printemps est la saison que l'on choisira de préférence, et l'on aura soin de mettre l'animal à un régime sévère, deux jours avant et quelques jours après l'opération. La diète, les boissons blanches, les lavements émollients, le pansage et surtout les promenades fréquentes et au pas sont très-utiles pour dissiper le gonflement inflammatoire qui se manifeste toujours à la suite de cette mutilation, dont la cicatrisation se fait quelquefois attendre pendant vingt jours.

Les différents procédés opératoires que l'on emploie, exigeant des connaissances anatomiques, rentrent tout à fait dans le cercle de la pathologie chirurgicale, ce qui me dispense de m'en occuper ici.

La *péritonite*, la *hernie inguinale*, les *champignons*, l'*induration squirreuse* du cordon spermatique, la *fistule*, sont des accidents qui peuvent suivre la castration et pour lesquels il faut recourir aux lumières du médecin vétérinaire.

Dès l'âge de deux ans, commence ce que j'appellerai l'éducation professionnelle du poulain; on lui mettra une selle ou des harnais selon la nature du service que l'on veut en exiger.

On le fera sortir ainsi de l'écurie pour des promenades, ensuite on lui donnera un écuyer dont le poids soit en rapport avec les forces de la monture; et s'il doit traîner, ce ne sera qu'un fardeau également proportionné à sa jeunesse. Ces exercices, d'abord séparés par des intervalles assez longs, seront rapprochés dans le courant de la troisième année.

A trois ans, le cheval destiné à l'agriculture peut être employé aux travaux des champs avec tous les ménagements nécessaires à sa conservation.

D'après une erreur trop accréditée, on condamne le cheval de selle à l'inaction jusqu'à ce qu'il ait atteint quatre ou cinq ans. Il vaudrait bien mieux l'utiliser pour le trait, toujours avec ménagement : c'est le moyen de développer son énergie musculaire sans risquer de lui gâter les allures.

Comme on le voit, l'application au travail dès le jeune âge est une mesure d'autant plus utile qu'elle favorise d'abord la croissance du poulain; ensuite elle a un résultat d'une haute importance; car elle rencontre moins d'obstacles chez un animal qui, plus tard, pourrait résister et se tarer; enfin l'éleveur y trouve un dédommagement immédiat de ses dépenses et de ses soins.

C'est à trois ans que doit commencer l'éducation du cheval de course; un *groom* excessivement léger et intelligent le montera, d'abord tous les deux jours, puis tous les jours, et le lancera au galop en étendant progressivement la durée de l'épreuve. En comparant l'espace parcouru avec le temps employé à le parcourir, par le cheval soumis pendant quelque temps à cette gymnastique, on pourra connaître les chances de succès qui l'attendent à son apparition sur les hippodromes.

Le pas et le galop sont les seules allures auxquelles on doive dresser le cheval de course, et il faut l'habituer à passer sans transition du repos au galop.

La seule alimentation qui convienne au coursier, c'est celle qui, sous le plus petit volume, renferme la plus grande quantité possible de principes nutritifs, parce qu'il importe surtout que le ventre du cheval de course ait le moins de développement pour ne pas augmenter le poids de l'animal, pour faciliter l'action du diaphragme et favoriser la dilatation des poumons.

L'*entraînement*, c'est-à-dire l'art de préparer les chevaux pour les courses, consiste à leur donner rapidité, résistance et légèreté; on y parvient par le régime alimentaire et par de constants exercices, moyens qui développent les muscles, fortifient les organes, suppriment toute graisse oiseuse, étendent la faculté de respiration, et disposent l'économie entière de l'animal pour les fatigues de longues et rapides courses. Cet art, dont on a peut-être abusé en Angleterre, est trop négligé en Belgique où les éleveurs se laissent tromper par des entraîneurs britanniques, dont le charlatanisme constitue tout le mérite.

Vous les voyez administrer périodiquement aux chevaux des *physics-bolls* (purgatifs drastiques des plus violents), des *piss-bolls* (diurétiques puissants composés de nitrate de potasse, de scille, de digitale, d'anis), et cela pour faire maigrir le pauvre animal en prétendant qu'il en sera plus léger, plus rapide. Ensuite, ils le soumettent à des exercices qui provoquent des transpirations énervantes (*suées*), sans s'inquiéter si elles ne relâchent pas les fibres au lieu de fortifier les muscles. Ce n'est pas tout : au retour d'une longue course, ils pratiqueront une saignée sur un cheval déjà fatigué, toujours pour lui enlever toute sa graisse, comme si la ruine de la santé n'entrainait pas l'affaiblissement du système musculaire.

Ces entraîneurs, sortis des rangs des jockeys, sans aucune

connaissance scientifique, d'une ignorance qui égale leur aplomb, se posent auprès de nos éleveurs comme de oracles; et ils rendent effectivement des oracles, tant leurs paroles sont rares, sentencieuses, obscures. Le secret, le plus profond mystère : voilà la forteresse où ils se renferment. L'écurie devient inaccessible au propriétaire lui-même; seul l'entraineur y règne, exerçant tour à tour la médecine vétérinaire et la pharmacie, vendant sa panacée au poids de l'or et épuisant de pauvres chevaux qui, sans cela, seraient parvenus aux plus belles destinées.

Tel n'est pas l'entrainement selon la science, celui qui consiste à obtenir d'un cheval, par des exercices gymnastiques physiologiquement dirigés, la plus grande somme de vitesse et de résistance sur le terrain des courses; c'est une éducation à la fois physique et morale, dont les Arabes nous ont révélé la théorie et la pratique; tandis que le charlatanisme de quelques entraîneurs britanniques fait des victimes et des dupes.

MALADIES. — TRAITEMENT.

Il n'entre pas dans mon plan de donner aux cultivateurs et aux propriétaires les moyens de connaître les diverses maladies qui peuvent atteindre le cheval; je ne cherche pas davantage à leur indiquer les procédés à l'aide desquels on combat toutes les maladies : si j'agissais ainsi, je jetterais de la confusion dans l'esprit de mes lecteurs, et j'aurais à leur présenter un cours complet de pathologie sans les avoir préparés par des notions préliminaires à cette science qui est elle-même le résumé et le complément de diverses autres sciences.

Quelques conseils d'une application usuelle, une rapide esquisse des maladies les plus fréquentes, l'indication de

leurs causes, les moyens de les reconnaître et la désignation des moyens propres à en arrêter les progrès : voilà ce que je dois faire. Par là, je parviendrai à empêcher les propriétaires d'aggraver le mal en administrant à leurs animaux de prétendus *remèdes familiers*, condamnés par la science, et que l'empirisme seul a intérêt à propager. Leur premier soin sera de soumettre à un régime inoffensif l'animal malade, et mieux encore de lui retrancher toute nourriture en attendant l'arrivée et les conseils du médecin vétérinaire.

Que les habitants des campagnes se pénètrent bien de cette vérité : ils n'entraveront pas d'avance les efforts de l'homme de l'art qui est presque toujours appelé trop tard, c'est-à-dire quand le mal a déjà fait des progrès, et quand l'animal a été soumis à une foule de moyens empiriques, moins propres à guérir qu'à compliquer son état et à déterminer la mort.

Gourme (*laryngo-pharyngite*). On désigne ainsi une maladie qui attaque presque tous les jeunes chevaux de trois à cinq ans, et qui consiste dans l'inflammation des glandes de l'auge, et des membranes muqueuses des cavités nasales et gutturales.

Les anciens hippiatres se sont livrés à des considérations un peu hasardées sur la nature, la spécialité et le prétendu caractère contagieux de cette affection. Elle est fréquemment causée par les brusques variations de la température, par le passage subit du chaud au froid, et cela surtout vers l'âge de deux ans et demi à trois ans, à l'époque où les dents de remplacement font leur éruption, au milieu d'un travail fluxionnaire à la tête qui l'accompagne constamment. Les gencives se tuméfient, deviennent rouges et sensibles, les glandes de l'auge s'engorgent, les membranes muqueuses des cavités nasales sécrètent un liquide blanchâtre, l'inflammation gagne le pharynx et le larynx, la toux apparaît, les yeux

sont chassieux; la fièvre s'allume; le cheval est triste, abattu; ces symptômes révèlent la *gourme*. L'énergie du traitement doit être en rapport avec leur intensité.

Lorsque la maladie est bénigne, on se bornera à donner des aliments d'une digestion facile, à retrancher l'avoine, à employer des breuvages tièdes avec de la farine; on couvrira l'animal, qui doit être tenu chaudement; on appliquera sur l'auge une peau de mouton recouverte de sa laine; si les glandes sont fortement tuméfiées, on recourra aux cataplasmes de farine de lin. Des lavements émollients et des boissons avec addition de miel sont encore très-utiles.

Fève (*lampas*). Gonflement avec inflammation de la membrane fibro-muqueuse qui garnit la voûte du palais des chevaux. Cette affection, particulière aux poulains pendant la dentition, se manifeste beaucoup plus rarement chez les chevaux d'âge adulte; et alors c'est le symptôme d'une phlegmasie gastro-intestinale. Les empiriques, trop répandus dans les campagnes, s'obstinent à attribuer à la *fève* le manque d'appétit ou le dégoût des aliments qu'éprouvent quelquefois les chevaux malades. Sans chercher à pénétrer plus avant, ils font une incision dans le palais, et la cautérisent avec un fer rouge, sous prétexte d'extirper la *fève*, et de ramener l'appétit.

Je n'ai pas besoin de signaler l'absurdité de ce traitement; si le gonflement du palais provient de l'irritation intestinale, il faut agir sur l'irritation au moyen de la diète, de l'eau blanche, des boissons adoucissantes et des lavements. En guérissant la maladie, on en fait disparaître les symptômes.

Mais lorsque la *fève* purement locale dépend d'une irritation primitive de la bouche, on pratiquera une saignée au palais à l'aide d'un bistouri recourbé.

Ophthalmie périodique (inflammation spéciale de l'œil, repa-

raissant à des intervalles plus ou moins éloignés). Cette maladie, qui est particulière au cheval, se manifeste par les symptômes suivants : l'œil devient larmoyant et rouge ; les paupières se tuméfient et restent fermées ; la cornée perd insensiblement sa transparence. Tous ces phénomènes diminuent d'intensité, et le mal semble guéri pour reparaître lors d'un second accès. Toutefois, dans ces intervalles, l'œil ne recouvre jamais toute sa limpidité normale. Ordinairement il n'y a qu'un œil atteint d'*ophthalmie périodique;* mais cette maladie envahit aussi les deux yeux.

Les causes n'en sont pas connues; pourtant l'expérience prouve que cette affection se transmet par voie de génération. Le traitement est le même que pour l'ophthalmie ordinaire. Entre les accès, il conviendrait d'employer les médicaments dits *antipériodiques*, tels que le quinquina, le sulfate de quinine, dont on fait usage avec tant de succès dans la médecine humaine pour combattre les maladies intermittentes.

A l'approche d'un accès, il est bien de pratiquer une saignée comme moyen préventif; on administrera aussi des purgatifs, afin d'établir une dérivation sur le tube digestif, et d'éloigner ainsi un état congestionnaire qui, tôt ou tard, détruit l'organe envahi.

Cornage (*sifflage, halley*). Sortie bruyante de l'air par les voies respiratoires. Cette maladie est le résultat d'un défaut de conformation (1), ou d'une lésion particulière qui forme obstacle au libre passage de l'air dans les fosses nasales, tels qu'épaississement de la membrane muqueuse à la suite d'un *coryza chronique; polypes* développés sur la pituitaire.

Selon que le bruit que le cheval fait entendre en respirant est grave ou aigu, on dit que l'animal est *corneur* ou *siffleur*.

(1) Voir page 30.

La gêne causée au jeu régulier des fonctions respiratoires a de sérieux inconvénients en ce qu'une course prolongée et trop rapide pourrait déterminer l'asphyxie ou l'apoplexie du cheval. Aussi le *cornage* figure parmi les *vices rédhibitoires;* car il n'est pas toujours facile de l'apercevoir au repos, ou même dans l'épreuve d'un exercice modéré.

Il suffit d'avoir défini la maladie pour se dispenser d'en indiquer les causes. Quant au traitement, il demeure toujours sans résultats.

Morve (*phlegmasie* de la membrane pituitaire avec sécrétion abondante par les narines, ulcération de cette membrane, et engorgement des glandes de l'auge). Je n'entrerai pas dans les discussions soulevées au sujet de cette dégoûtante affection; je la considère comme locale; et si, parvenue à un certain degré d'intensité, elle résiste à tous les moyens de guérison successivement employés, c'est que la membrane pituitaire du cheval, où siége la morve, se trouve trop vaste, trop sinueuse pour que l'on puisse mettre le point affecté en contact avec les agents thérapeutiques.

Toutes les causes qui développent les phlegmasies en général, principalement celles qui agissent sur les voies aériennes, déterminent la *morve* sans que les notions actuelles de la science expliquent pourquoi ces causes amènent chez tel individu la *morve* plutôt qu'une *pneumonie*.

La *morve* résulte des mêmes causes que celles que j'ai indiquées pour le *farcin :* fait tellement vrai que très-souvent le même sujet se trouve atteint à la fois de ces deux maladies.

Malgré les expériences et les observations nombreuses au sujet de la contagion de la *morve* et de sa transmissibilité à l'homme, je ne puis partager cette opinion, car avec l'existence de la contagion il faudrait remonter annuellement toute la cavalerie de ligne d'un royaume.

Digitized by Google

Néanmoins, l'isolement du cheval *morveux* est une précaution indispensable à prendre. On s'empressera également de soustraire l'animal malade à toutes les causes qui peuvent déterminer cette affection.

Au début de la *morve*, il faut combattre les symptômes phlegmasiques par des saignées, par les fumigations de vapeur émolliente dirigées sur le siége du mal, par un régime antiphlogistique. Malheureusement lorsque la maladie occupe toute l'étendue des cavités nasales, elle devient incurable.

Bronchite (rhume de poitrine, catarrhe pulmonaire). Le changement de température, des boissons froides prises lorsque le cheval est en sueur : voilà les causes les plus fréquentes de l'inflammation des bronches. L'existence de cette maladie qui n'est jamais grave, si elle ne se complique pas avec d'autres affections, est accusée par la toux, la gêne de la respiration, les ébrouements fréquents, le jetage par les narines. On guérit facilement la bronchite en retranchant les trois quarts de la nourriture du cheval, et en lui donnant tièdes des boissons blanches, avec un mélange de miel. Il convient encore de faire prendre à l'animal un électuaire composé de deux onces de poudre de gomme arabique, deux onces de poudre de racine de guimauve, une once de poudre de racine de réglisse et quatre onces de miel. On pratiquera des saignées en rapport avec la force et la jeunesse du cheval jusqu'à la cessation des phénomènes inflammatoires. Si la toux persiste, il faut recourir aux sétons appliqués sur le poitrail.

Pousse. Cette affection est caractérisée par la difficulté de la respiration, et accusée par des *soubresauts* qu'on observe sur les flancs du cheval avec des accès de toux sèche, quinteuse et sans ébrouement (1).

(1) Voir pages 45 et 46.

La *pousse* est symptomatique d'une autre affection; qu'elle provienne soit d'une lésion aux organes circulatoires ou aux organes respiratoires, soit d'une lésion aux organes de l'innervation, elle est toujours incurable.

Je ne m'arrêterai pas ici sur toutes les discussions dont la *pousse* a été l'objet; je dirai seulement qu'elle est l'écueil de la médecine vétérinaire, comme l'asthme est l'écueil de la médecine humaine.

Quoique les causes de cette affection ne soient pas positivement connues, on peut signaler tout ce qui tend à activer outre mesure le mouvement de la respiration et les contractions du cœur, par exemple des courses longues et rapides.

Je ne pense pas que des aliments particuliers, tels que le foin, puissent occasionner la *pousse ;* car, en admettant cette opinion, tous les chevaux de la Belgique seraient *poussifs*. L'absence de cette maladie chez les chevaux arabes ne résulte pas de l'exclusion du foin dans leur régime de nourriture; mais ces chevaux mangent peu, de sorte qu'ils n'éprouvent jamais la réplétion de l'estomac qui refoule le diaphragme vers la cavité thorachique, et gêne la respiration. Une nourriture trop abondante qui gorge l'estomac, fût-ce même de la paille, disposerait le cheval à la *pousse* tout aussi bien que l'excès de foin.

Indigestion. Les aliments ordinaires, introduits dans l'estomac avec trop d'avidité et en trop grande abondance, provoquent subitement un trouble fonctionnel auquel on a donné le nom d'*indigestion*. Dans ce cas, la *gastrite* résulte souvent de la réaction secondaire qui a lieu dans l'estomac pour dissoudre des aliments indigestes et accumulés avec excès.

L'indigestion se manifeste ordinairement à la fin du repas ou peu de temps après. Elle est causée par les aliments indigestes, lourds, que les forces digestives attaquent difficile-

ment et qui, mangés avec voracité, contiennent sous un grand volume peu de matière alibile.

L'animal devient pesant, il porte la tête basse, il est inquiet, il bâille souvent, il appuie le chanfrein sur sa mangeoire, il regarde ses flancs, se couche, recule en tendant sa longe, et gratte la terre.

Tels sont les symptômes d'une indigestion légère; mais si l'estomac est rempli, bourré d'aliments d'une digestion pénible, l'agitation devient extrême; le cheval se roule par terre, il frappe sa poitrine avec ses pieds antérieurs. La sueur l'inonde; ses flancs se ballonnent; les évacuations alvines cessent; sa respiration est courte, précipitée; les naseaux se dilatent. Tous ces symptômes font des progrès rapides; si les moyens employés ne sont pas couronnés de succès, le pouls tombe, et le cheval meurt dans de violentes convulsions.

Lorsque l'indigestion n'a pas atteint le plus haut degré d'intensité, et que l'estomac ne se trouve pas obstrué par une quantité trop considérable d'aliments, on peut employer quelques lavements avec l'eau salée ou le savon noir, le bouchonnement, la promenade au pas; pour boisson, une pinte d'eau tiède avec trois verres d'eau-de-vie, ou une demi-once d'éthèr sulfurique dans huit onces d'eau froide.

Si les phénomènes de l'indigestion persistent, il faut multiplier les lavements, et en cas de constipation opiniâtre recourir aux purgatifs huileux, tels que l'huile de ricin; mais de tous les moyens le plus efficace c'est la saignée, surtout s'il y a inflammation. On s'abstiendra dès lors de toute médication stimulante, et on aura recours aux émollients.

Le *tube digestif* est le canal qui commence à l'œsophage, et se prolonge jusqu'à l'anus; il varie en étendue et en dimension suivant le genre d'alimentation des animaux; chez les herbivores, il est plus long et plus large que chez les carnivores.

On sait que le retour plus fréquent des maladies dépend du travail constant des organes, et de leur complication anatomique. Par conséquent, le tube digestif, qui n'est jamais en repos, se trouve sans cesse exposé à des affections auxquelles sa texture contribue encore. Ces maladies consistent généralement en inflammation laquelle reçoit son nom du point où elle se manifeste.

Ainsi, l'inflammation de l'œsophage s'appelle *œsophagite;* de l'estomac, *gastrite;* du duodénum, *duodénite;* de l'intestin grêle, *entérite;* du côlon, *colite;* etc.

Comme il n'est pas toujours facile de préciser le point et l'étendue qu'occupe l'inflammation, et que du reste les causes, les symptômes et le traitement de ces affections du tube digestif sont à peu près identiques, qu'elles réclament les mêmes moyens curatifs, pour éviter des distinctions sans but on est convenu d'appeler *entérite* l'inflammation de l'un ou l'autre point du tube digestif, toutes les fois que l'estomac n'est pas atteint. Si cet organe est atteint, on dit *gastro-entérite.*

Gastrite (inflammation de l'estomac). C'est une maladie très-commune chez les animaux domestiques, et que provoquent un mauvais régime alimentaire, des substances avariées, l'irrégularité des repas. Chez le cheval, on reconnaît la *gastrite* à la diminution ou à la perte de l'appétit, à la soif qu'il éprouve, à la sécheresse de la langue, à l'agitation et au malaise qu'il ressent, à l'augmentation de la chaleur de toute la surface de la peau; à l'accélération et à la dureté du pouls qui devient petit au fur et à mesure des progrès du mal. Il n'est pas rare de voir le cerveau consécutivement envahi; alors le cheval est méchant, difficile à gouverner. Pour traitement, on emploiera la diète absolue, les boissons et les lavements émollients, les saignées générales qu'il faut renou-

veler toutes les fois que les symptômes inflammatoires ne diminuent pas sensiblement.

Gastro-entérite (inflammation de la membrane muqueuse e l'estomac et des intestins). Cette affection très-fréquente provient de l'insalubrité des écuries, de la mauvaise nourriture, de l'excès du travail. Le cheval est alors mou, sans énergie, il *butte* à chaque pas; il éprouve une soif ardente; les aliments lui inspirent du dégoût; ses excréments durcissent; son poil perd son éclat lustré. Il ne ressent pas toujours des douleurs intestinales; mais quelquefois il est pris de coliques, il se couche, il se lève, ne sait quelle position prendre; il regarde souvent son ventre comme pour désigner le siége de ses souffrances. Les symptômes de la *gastro-entérite* sont nombreux; ils dépendent d'une foule de causes qui peuvent la provoquer, et se trouvent en rapport avec l'intensité et l'étendue de l'inflammation.

En reconnaissant l'existence de cette affection, le premier soin du propriétaire sera de mettre l'animal à la diète, et de lui administrer des boissons blanchies avec un peu de farine, acidulées au moyen d'une petite quantité de vinaigre.

La plupart des pathologistes vétérinaires recommandent en pareil cas l'usage du *nitrate de potasse* (sel de nitre); c'est une erreur qui ne se reproduirait pas s'ils avaient observé chez les animaux les effets primitifs et secondaires du nitre ainsi que ses conséquences.

Si le cheval est jeune et si la maladie développe des phénomènes de réaction générale, il convient, en attendant l'arrivée du médecin vétérinaire, de pratiquer une saignée.

Des lavements émollients, des couvertures trempées dans de l'eau de lin chaude, enveloppant le ventre du cheval, sont les meilleurs moyens de combattre la *gastro-entérite*, et de faire cesser la constipation opiniâtre qui l'accompagne souvent.

Je ne partage pas l'opinion de ceux qui prescrivent l'emploi de breuvages laxatifs avec le sulfate de potasse ou de soude afin de déterminer l'évacuation des excréments retenus dans l'intestin; je crois qu'il vaut mieux employer les lavements d'eau de lin avec addition d'huile.

On ne saurait trop s'élever contre l'application de sétons, qu'a pu seule employer l'ignorance de la théorie de la révulsion et des circonstances extérieures indispensables au succès de cette médication.

Entérite (inflammation de l'intestin, qu'il ne faut pas confondre avec la *gastro-entérite*). Selon l'intensité et l'étendue de l'inflammation, cette maladie se présente sous plusieurs formes. Les causes qui déterminent la *gastrite* ou la *gastro-entérite* peuvent développer l'inflammation de l'un ou l'autre point de l'intestin sans que l'estomac participe à l'inflammation.

Toutefois, la science n'explique pas encore pourquoi telle partie du tube digestif est, plutôt qu'une autre, malade dans des circonstances données; et pourquoi la même cause se traduit chez cet individu par une *entérite*, chez celui-là par une *gastrite*.

Les mêmes causes qui peuvent donner lieu à la *gastrite* ou à la *gastro-entérite* produisent aussi l'*entérite aiguë*. Il y a des *entérites* avec constipation ou avec diarrhée. Parmi les causes déterminantes de cette affection, on doit ranger le passage brusque de la nourriture sèche à la nourriture verte. Le cheval est triste; quelquefois l'appétit est nul; souvent l'animal mange beaucoup; les excréments sont durs et *coiffés*, c'est-à-dire recouverts d'une couche de mucosité blanchâtre; ils exhalent une odeur fétide. Le poil est piqué; et l'animal maigrit progressivement. Des aliments légers, donnés en petite quantité, des boissons et des lavements émollients, de fré-

quentes frictions sur la peau avec l'étrille, tels sont les moyens les plus simples à employer.

L'*entérite* très-aiguë occasione de vives douleurs et des évacuations alvines liquides. Comme premiers remèdes, je conseillerai la saignée, la diète et une décoction de graine de lin et de têtes de pavots donnée en lavements.

Dans les premiers temps de leur existence, les poulains sont souvent atteints d'*entérite* avec diarrhée; il faut alors soumettre la mère au régime que réclame l'état de son lait, et lui donner une nourriture plus substantielle, si la diarrhée provient d'un lait trop séreux; au contraire, on la soumettra à un régime débilitant, lorsque la richesse du lait maternel a causé l'*entérite* du nourrisson. Il est bien encore d'administrer au poulain de petits lavements préparés avec l'amidon blanc.

Coliques. Ce terme générique sert à désigner les douleurs qui ont leur siége dans le ventre, et qui portent les animaux à se livrer à des mouvements désordonnés. Les douleurs abdominales peuvent résulter d'une foule de maladies qu'il importe de distinguer afin de les combattre avec des chances de succès. Parmi les accidents capables de faire souffrir l'animal et de provoquer des coliques, je rangerai l'inflammation de la vessie, la rétention des urines, la présence d'un calcul dans l'une ou l'autre partie des voies urinaires ou dans l'intestin, le séjour d'excréments durs dans le tube digestif, enfin l'inflammation du *péritoine*, de l'intestin et du foie, etc.

Quelle que soit la cause des coliques, les symptômes généraux sont toujours les mêmes : l'animal se couche, se roule, se lève; une sueur abondante découle de ses flancs; à ces symptômes généraux se joignent des signes particuliers qui révèlent l'organe souffrant. Par exemple, si la colique provient de l'inflammation de la vessie, le cheval se campe sou-

vent pour essayer d'uriner; il regarde son flanc; mêmes indices et mêmes efforts pour la colique causée par la présence d'un calcul dans les voies urinaires. L'intermittence des douleurs et la réapparition des coliques à des intervalles rapprochés accusent le séjour d'un calcul dans l'intestin; le cheval gratte du pied la terre, se couche quelquefois sur le dos, s'appuie sur les genoux en élevant le train de derrière; enfin il cherche, par le changement de position, à déplacer le corps étranger, dont l'existence dans le tube digestif détermine les plus atroces douleurs.

L'absence d'évacuations alvines et la violence des efforts expulsifs que fait l'animal indiquent la colique résultant du séjour des matières stercorales durcies. Dans l'inflammation du péritoine, le moindre attouchement du ventre cause de la douleur. En un mot, les symptômes des différentes maladies dont j'aurai à m'occuper aideront à connaître l'origine des coliques. Il suit de là que chaque colique réclame un traitement approprié à chaque genre de maladie qui la détermine. Cependant, comme règle générale, il faut employer la saignée, les lavements émollients, le pansage, l'étrille, le bouchonnement, les boissons adoucissantes, et appeler de suite le médecin vétérinaire, si ces premiers moyens sont impuissants.

On s'abstiendra surtout de pratiques si communes, qui ont les résultats les plus funestes, et qui consistent à donner des stimulants, vin chaud, éther, etc., à un cheval que l'on fait courir d'une manière violente en le frappant à coups redoublés.

Cystite (catarrhe vésical, inflammation de la vessie). Cette maladie résulte de l'existence de calculs, de la rétention des urines dans la vessie, de la violence des efforts que font les animaux de trait, de l'emploi imprudent de stimulants propres à exciter artificiellement des chaleurs, de l'application de

vésicatoires sur la poitrine et sur les fesses, enfin d'une station prolongée au froid ou à l'humidité et de la suppression de la transpiration.

Le cheval, en proie à l'anxiété, s'agite, il trépigne des membres postérieurs, il se campe souvent pour uriner, ce qu'il fait avec peine par jets inégaux; l'urine, quelquefois claire, est aussi trouble, rougeâtre, et mêlée de sang. Le pouls est dur et fréquent, la peau sèche et brûlante. L'animal regarde ses flancs, remue la queue, et se livre à des mouvements convulsifs comme dans la colique. Mais le cheval atteint de *cystite* fléchit les membres postérieurs, porte le bassin en avant, et l'épine dorsale se voûte en contre-haut.

Quand les premiers moyens employés diminuent l'inflammation, ces symptômes disparaissent par degrés; mais si les urines ne peuvent sortir de la vessie, elles s'y accumulent, la distendent et la déchirent; à un calme passager succèdent des coliques cruelles qui déterminent la mort du cheval.

Dès que la *cystite* s'est révélée, on pratiquera des saignées légères et fréquentes; on administrera des lavements émollients, et des breuvages avec de la graine de lin ou de la gomme arabique et du miel; des fomentations sur le ventre, et un cataplasme de farine de son sur les reins sont encore très-utiles.

Cette maladie, qui peut devenir très-grave, réclame l'intervention immédiate du médecin vétérinaire pour qu'il s'assure de suite de l'état de la vessie.

Hématurie (pissement de sang, évacuation sanguine par les voies urinaires). L'hématurie est presque toujours occasionée par l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse les reins, les uretères ou la vessie. Les mêmes causes qui déterminent la *néphrite* ou la *cystite* amènent l'*hématurie*. On emploiera le repos, le régime, la saignée, les lavements froids.

Farcin. Cette maladie, particulière au cheval, à l'âne et au mulet, consiste dans la phlegmasie des ganglions et des vaisseaux lymphatiques sous-cutanés. Elle peut affecter toutes les parties antérieures du corps; elle se montre ordinairement par une éruption de gros boutons durs qui se développent dans le derme, finissent par se ramollir et s'ulcérer en laissant échapper un liquide purulent.

Quelquefois les boutons *farcineux* apparaissent sous la forme de corde ou chapelet, dont les nœuds suivent la direction des veines ou des lymphatiques.

Les causes efficientes du *farcin* ne sont pas généralement connues; quelques auteurs croient qu'il se transmet par contagion; d'autres ne partagent pas cette opinion, et le considèrent comme une affection sporadique, provenant d'une disposition spéciale de certains chevaux sous l'influence d'une stabulation vicieuse, d'un mauvais régime alimentaire, des transitions brusques d'une température chaude à une température froide et humide, de l'excès de travail, de l'absence de repos.

Je ne puis admettre la contagion; car si elle existait, les chevaux sains deviendraient autant d'exceptions; et lorsqu'on remarque dans la même écurie plusieurs sujets farcineux, il est facile de s'expliquer cette simultanéité par l'influence des mêmes causes agissant sur tous les chevaux qui y sont soumis. Toutefois, la prudence commande impérieusement d'isoler les animaux atteints de cette maladie; isolement d'autant plus nécessaire que la première condition du traitement de toute affection, c'est de soustraire le sujet à l'influence des causes qui l'ont rendu malade.

L'application des grands principes de l'hygiène : air pur, bonne alimentation, exercice modéré, pansage régulier, repos réparateur, température égale : tels sont les meilleurs

préservatifs contre le *farcin*, et les plus puissants auxiliaires du traitement.

Quand le sujet farcineux est jeune, fort, qu'il éprouve de la fièvre, il faut pratiquer la saignée, favoriser la sortie du pus hors des boutons arrivés à maturité, soit avec les cataplasmes émollients, s'ils sont chauds et douloureux; soit avec le fer rouge ou les substances caustiques, s'ils sont durs, indolents et froids.

Le *farcin* se manifeste-t-il sur plusieurs parties du corps en même temps; les boutons sont-ils nombreux, surtout aux extrémités, l'animal maigrit rapidement, tombe dans le marasme et meurt, dénoûment fréquent de cette redoutable maladie.

Immobilité. Affection particulière au cheval, qui dans cette maladie a un air stupide, conserve longtemps la même position, parait indifférent aux appels de la voix, et insensible aux coups; l'animal recule difficilement, et quelquefois ne peut y parvenir, il mange vite, s'arrête tout à coup, conservant des aliments entre ses dents sans les diviser. Ses yeux sont hagards; ses oreilles dressées en avant restent immobiles. Ses membres gardent la position croisée qu'on leur fait prendre. En un mot, le cheval est dans un état de stupeur et d'immobilité. Cette affection est symptomatique d'une inflammation cérébro-spinale. Les causes n'en sont pas bien appréciées; je pense que l'*immobilité* provient le plus souvent d'une inflammation du tube digestif qui a été méconnue, mal traitée, ou qui a persisté longtemps et réagi sur la moelle épinière. Le traitement est rarement fructueux. Dès la manifestation de l'*immobilité*, on réclamera les conseils du médecin vétérinaire.

Boiteries (claudication, action de boiter). Avant de traiter d'une manière spéciale les maladies qui affectent les extré-

mités du cheval, il convient, pour éviter des répétitions, de m'occuper des *boiteries* en général, des moyens de les reconnaître, et des médications à l'aide desquelles on peut les guérir.

La boiterie résulte d'une douleur ressentie à l'un ou l'autre point des membres de l'animal, douleur accusée par des positions ou mouvements particuliers qui lui servent autant que possible à trouver un soulagement momentané. Cette affection procède d'une foule d'accidents, tels que mauvais système de ferrure, heurts, chutes, glissades, inflammation des articulations, distension des ligaments. La boiterie n'est donc que la réflection d'une douleur, dont il n'est pas toujours facile d'apprécier la cause et le siége ; car si l'on reconnait au premier coup d'œil une boiterie prononcée, il en est bien d'autres qui échappent à une observation soutenue, et même à l'examen critique d'un connaisseur ; on dit alors que le cheval *feint*.

Ordinairement, dans les cas de boiterie, en repos comme en mouvement, le cheval renvoie en totalité ou en partie le poids de son corps sur les jambes saines, afin de soulager le membre souffrant, et, suivant la gravité de la souffrance qu'il éprouve, tantôt il avance le membre malade, tantôt il le fléchit plus que d'habitude ou le tient en l'air. Enfin si la douleur devient excessive, il se couche, gémit, refuse aliments et boissons, au point qu'il en résulte une réaction capable de troubler l'économie entière.

Lorsque les deux jambes antérieures souffrent, l'animal tient la tête haute et porte le plus possible les jambes postérieures en avant. Au contraire, la tête est basse, et il engage sous lui ses pieds antérieurs, lorsqu'il y a souffrance dans les pieds de derrière, c'est ce qui se remarque dans la fourbure d'un des bipèdes.

Dans quelques cas, la main explorant le membre que l'on

suppose malade, y rencontre une plaie, une tumeur ou un point plus chaud et plus sensible.

Mais trop souvent la boiterie ne se reconnait ni au premier aspect, ni à l'exploration de la main; alors, pour découvrir le membre boiteux et le point souffrant de ce membre, il faut recourir aux épreuves du mouvement.

L'animal mis au pas, ou mieux encore lancé au trot, renvoie le poids de son corps sur les jambes saines; il lève très-vite la jambe malade, et l'appuie le moins longtemps possible, tandis que les autres membres prolongent le *poser* pour venir en quelque sorte au secours de celui qui souffre; si la boiterie est légère, et si elle existe à une jambe antérieure, le cheval, à chaque appui de cette jambe, lève la tête pour en reporter le poids sur l'arrière-main.

La boiterie est-elle forte, toujours à une jambe antérieure, l'animal s'enlève en rejetant encore plus le poids de sa tête en arrière, et retombe fortement sur le membre antérieur qui est sain.

Au contraire, quand la boiterie existe à une jambe postérieure, la croupe s'élève à chaque *poser* de cette jambe, et la tête fléchit également sur le bipède antérieur. Le cheval penche aussi du côté sain; par exemple pour la boiterie de la jambe gauche de devant ou de derrière, le corps s'incline à droite, et *vice versâ*.

Si l'allure du pas et du trot sur un terrain ordinaire n'amenait pas les signes qui font reconnaître la boiterie, on devra choisir une chaussée pavée où l'on fera trotter le cheval vigoureusement, en ayant soin de le tenir du bout des rênes, de manière à laisser la tête libre. On l'examinera sous toutes les faces en se plaçant alternativement en avant, en arrière, de côté; il sera bien de le faire trotter en cercle et en changeant de main.

Une fois le membre souffrant reconnu, il s'agit de découvrir le point de ce membre qui est lésé; là réside toute la difficulté, qui est réelle dans les boiteries peu intenses. Cependant, comme sur dix affections de ce genre, il en est huit dont le siége est dans le pied, on commencera par explorer le pied pour savoir si des corps aigus, clous ou chicots, ne s'y sont pas introduits.

Quand on n'a rien trouvé d'apparent, on frappe assez fortement avec un marteau sur la tête de chaque clou pour s'assurer si le pied ne souffre pas intérieurement; un mouvement brusque et un gémissement de l'animal trahissent ordinairement les lésions internes. Le pied étant déferré, on emploiera la même épreuve en le pinçant fortement au moyen de tricoises.

Généralement lorsque la boiterie a son siége dans le pied, le trot sur une chaussée pavée la révèle assez vite, parce que la percussion plus forte cause une douleur plus vive.

Un procédé excellent, trop peu connu, et que des hommes de l'art ont employé avec succès, c'est de faire marcher et trotter l'animal sur une couche épaisse de fumier. Dans cette épreuve disparaît, pour ainsi dire, toute boiterie provenant des pieds; mais si le mal réside dans une autre partie, il se manifeste de la manière la plus évidente. Ainsi, pour le cheval atteint d'un écart, l'extrémité inférieure du membre souffrant décrit une courbe en dehors; c'est ce que l'on appelle *faucher*.

Le cheval *fauche* d'un membre antérieur, quand il y a gêne dans l'articulation de l'épaule, ou du genou, ou du paturon. L'animal peut être affecté d'un écart, d'une inflammation de la capsule articulaire du genou, ou du tendon fléchisseur.

S'il *fauche* d'un membre postérieur, c'est l'indice d'un effort de la cuisse ou d'une maladie du jarret qui s'oppose à la flexion de cette partie; si on n'aperçoit aucune gêne dans le jeu d'un

membre, et que ce membre n'appuie que sur la pince ou sur les talons, la claudication provient du pied. L'appui a lieu au talon lorsque la douleur siége dans la partie antérieure du sabot, comme dans la *seime en pince*.

De nombreuses et fréquentes lésions, telles que les *plaies*, les *ulcères*, l'*inflammation des articulations* (*arthrite*), les *luxations*, l'*ostéite*, les *exostoses*, les *fractures*, l'*inflammation des tendons fléchisseurs*, les diverses maladies du pied, soient qu'elles procèdent d'un accident, d'un état particulier de l'animal, ou de la maladresse du maréchal ferrant, peuvent faire boiter le cheval.

La ferrure nouvelle peut encore faire soupçonner que le siége du mal est dans le pied, l'animal étant piqué ou encloué, son pied ayant été brûlé par l'application d'un fer incandescent, ou se trouvant trop comprimé par l'étroite dimension du fer.

On examinera aussi le pied avec beaucoup d'attention, quoique la ferrure soit ancienne, parce qu'il peut souffrir d'une bleime, d'une altération de la fourchette, de la fourbure, d'une seime ou fente de la paroi. On aura soin que le pied soit parfaitement *paré à fond*, précaution sans laquelle le siége du mal échapperait à toutes les investigations. La main appliquée sur le pied malade le trouve beaucoup plus chaud que le pied sain; c'est un indice infaillible.

L'examen scrupuleux du pied n'ayant amené aucune découverte, on devra, s'il s'agit d'une jambe antérieure, explorer l'épaule; c'est après le pied la partie la plus exposée aux accidents qui donnent lieu à la claudication.

A moins d'une boiterie très-prononcée, le cheval souffrant de l'épaule lève moins la tête lors du *poser* de la jambe malade; au pas ou au trot, il décrit souvent un demi-cercle (il *fauche*), *écart de l'épaule*.

Après le pied et l'épaule, l'attention se portera sur le boulet

pour y découvrir la boiterie appelée vulgairement *mémarchure*. Elle se reconnait à l'engorgement plus ou moins considérable de cette articulation, à la chaleur que la main y découvre, à la sensibilité que la moindre pression y provoque. D'un autre côté, en mouvement comme en repos, l'animal fléchit plus ou moins cette partie, dont l'extension n'est jamais complète.

Ce que j'ai dit à l'égard de la boiterie du pied et du boulet des membres antérieurs, s'applique aux boiteries des mêmes parties des jambes postérieures; cependant ici deux autres articulations peuvent être affectées de claudications graves : ce sont les articulations de la hanche et de la rotule.

La première, connue sous le nom d'*effort de hanche* ou *de cuisse*, bien que plus rare que celle de la rotule, se reproduit assez souvent pour que je la signale. En repos, l'animal qui boite de la hanche place le membre en dehors. Au pas comme au trot, ce membre malade entame moins de terrain, ses mouvements s'exécutent avec lenteur; toutes les articulations ont moins de flexibilité.

Le membre malade, saisi par le canon, et porté dans toutes les directions, cause une vive douleur qui augmente, si on exerce une compression assez forte sur l'articulation de la hanche.

A la rotule, la boiterie se nomme *effort* ou *luxation de la rotule*. Comme la *boiterie de la hanche*, elle résulte de l'effort violent que fait le cheval pour enlever un lourd fardeau, elle peut être aussi la conséquence d'une glissade en arrière ou d'une chute. Cet accident a lieu presque toujours chez les chevaux employés trop jeunes au service du trait.

Le cheval boiteux d'une luxation de la rotule traine le membre malade sans pouvoir le fléchir; le sabot ne se détache pas du sol; tous les mouvements sont comme paralysés.

Claudication chronique (dite *de vieux mal*). Cette affection provenant de la ruine de l'animal et de l'excès de ses services, est incurable (1).

Des maquignons, pour en dissimuler l'existence, pratiquent sur un membre du cheval une blessure légère et très-visible à laquelle ils attribuent une boiterie momentanée et de facile guérison, pour détourner les soupçons relativement à la claudication chronique. L'acquéreur, quelles que soient les apparences, n'acceptera jamais un cheval boiteux, sans exiger une garantie écrite du vendeur, lequel doit être solvable pour donner valeur à la garantie.

Il y a des claudications qui disparaissent après quelque temps de repos; d'autres, après un violent exercice.

Les différents travaux que doit exécuter le cheval et auxquels on le soumet imprudemment avant qu'il ait acquis toute sa croissance, la rapidité de sa marche, tous ses mouvements enfin l'exposent plus que tout autre animal domestique à une foule d'accidents qui peuvent le rendre boiteux. Ce genre d'affection le déprécie à l'instant, et réclame par conséquent une prompte guérison.

Le cheval boiteux a d'abord besoin de repos et d'une abondante litière.

Si la boiterie provient du pied, quelle que soit la cause déterminante, quel que soit le degré d'intensité du mal, on pratiquera de suite une saignée à l'ars ou à la pince du pied souffrant, afin de combattre l'inflammation, ou de la faire avorter avant son entier développement.

Après la saignée on appliquera sur le pied un cataplasme de farine de lin, de seigle, ou même de bouse de vache, que l'on renouvellera deux ou trois fois par jour.

(1) Voir page 37.

Quand l'animal souffre beaucoup, qu'il refuse les aliments et la boisson, s'il est jeune et de race, la saignée doit être plus abondante, et renouvelée à la veine du cou; on emploiera encore l'eau blanche, et on le nourrira avec de la paille.

Mais, avant tout, il importe de remonter aux causes de l'affection, déferrer le pied, extraire le caillou, le clou, le corps étranger engagé entre le fer et la sole, et pour cela il faut la main exercée du médecin vétérinaire; car on doit souvent recourir à des opérations chirurgicales. Une saignée à la jambe malade est toujours favorable, même avant d'avoir démêlé le point positif où siége la douleur.

Dans l'*entorse* ou *effort du boulet* récent, on condamnera l'animal au repos, on lui fera prendre des bains de rivière pendant une heure, ou bien on plongera deux ou trois fois par jour le pied malade dans un seau d'eau froide.

L'effort date-t-il de plus loin? Le boulet est-il engorgé, brûlant et douloureux sous la pression de la main? On appliquera d'abord quelques cataplasmes de farine de lin ou de seigle; et lorsque leur action aura diminué l'engorgement et la chaleur, on entourera le boulet d'une bande de toile assez serrée que l'on laisse jusqu'à ce que la boiterie commence à disparaître. La saignée est de rigueur pour une claudication invétérée.

La bande de toile serrée autour du boulet sera humectée trois fois par jour avec de l'esprit-de-vin camphré, du genièvre, de l'eau-de-vie ou de l'huile de térébenthine.

Pour quelques boiteries obstinées, l'application du feu sur la partie malade devient indispensable.

Quant aux boiteries de la rotule et de la hanche, le traitement est le même que pour la boiterie du boulet; seulement on ne peut guère appliquer les bains froids, les cataplasmes et les émollients; alors on saignera de suite le membre malade,

en se conformant aux autres prescriptions que j'ai indiquées.

Les frictions d'huile de térébenthine et d'ammoniaque jusqu'à formation d'une croûte sur la partie malade, ou l'application du feu, produisent aussi les meilleurs résultats pour les claudications anciennes de la hanche et de la rotule.

Pour la boiterie provenant d'un *écart* ou d'un *effort de l'épaule*, les saignées, les médicaments émollients ne sont pas toujours suivis du succès que l'on désire, parce que cette partie très-volumineuse est recouverte d'une trop grande quantité de tissu. L'emploi du séton et la cautérisation peuvent alors être très-avantageux.

De nombreuses observations pratiques ont révélé l'efficacité d'une médication perturbatrice et révulsive, appliquée au début d'un *écart de l'épaule*. Cette médication consiste dans des frictions renouvelées trois fois à douze heures d'intervalle, et faites avec la composition suivante : deux onces de poudre de cantharides, deux onces de poudre d'euphorbe qu'on fait macérer dans trois livres d'esprit-de-vin exposées pendant trois ou quatre jours à l'action d'une douce chaleur. On frictionnera lentement depuis le garrot jusqu'à trois ou quatre pouces de l'articulation du bras avec l'avant-bras; on aura soin d'attacher le cheval au râtelier pour qu'il ne puisse ni se coucher ni se frotter. Chaque friction absorbera environ six onces de cette teinture.

A la suite de ce traitement se manifeste un engorgement considérable avec formation d'ampoules et suintement de sérosité; ces ampoules crèvent; le poil tombe au bout de douze jours, et il ne tarde pas à être remplacé; enfin, quinze à vingt jours après le commencement des frictions, l'animal est guéri. Dans le cas où la claudication serait soulagée sans avoir disparu complétement, il faut refaire les mêmes frictions qui finissent par dissiper la maladie.

Plaies. Toute solution de continuité faite aux parties molles par un agent mécanique est une *plaie*. Les plaies varient de gravité selon leur situation, leur direction, leur grandeur, leur profondeur, la texture des parties lésées, les instruments qui les ont produites, leur état de simplicité ou de complication. Toutes les régions du corps peuvent devenir le siége de plaies; mais elles présenteront plus de dangers en raison de leur voisinage d'un organe essentiel à la vie, ou suivant l'étendue des mouvements imposés à la région qu'elles affectent.

Pour une plaie récente, il faut commencer par rapprocher les bords de la solution de continuité avec des bandes, des points de suture, ou avec des bandelettes d'emplâtres agglutinatifs; on la recouvrira ensuite de compresses d'eau froide, afin d'en obtenir la réunion dans le plus bref délai. On s'oppose ainsi à l'abord du sang dans la partie malade, on en prévient l'inflammation et la suppuration. L'inflammation venant à se développer malgré l'usage des réfrigérants, il faut employer les applications émollientes; et lorsque la plaie tarde à se cicatriser, lorsque la rougeur disparaît, on doit la stimuler avec des lotions vinaigrées pour en accélérer la cicatrisation.

Ulcères. On désigne par ce nom une solution de continuité qui, loin de tendre à une cicatrisation spontanée, reste stationnaire, s'étend ou se reproduit sous l'influence d'une cause soit locale, soit générale, qui s'oppose à la guérison.

Dans le traitement des *ulcères*, il importe de s'attacher à connaître les causes qui les ont produits, ou qui les entretiennent, afin de les éloigner ou de les combattre. On s'attache ensuite à calmer l'inflammation qui les accompagne, au moyen de sangsues appliquées sur le mal; les piqûres des sangsues seront recouvertes de cataplasmes émollients. Quand l'*ulcère* présente un aspect blafard, il est bien de se servir de stimu-

lants locaux et d'établir une irritation sécrétoire dans un autre tissu que celui qui est le siége de l'*ulcère*, avec un séton, par exemple. Si le tube digestif est sain, on administrera le purgatif suivant : douze onces de sulfate de soude en dissolution dans une pinte d'eau tiède; ou une once et demie d'aloès en poudre, incorporé dans quatre onces de miel.

On devra quelquefois, pour triompher de la ténacité d'un ulcère, en inciser les bords avec un instrument tranchant, en détruire le plancher avec un fer rouge, et modifier ainsi l'état des tissus malades. Je conseillerai aussi un pansement méthodiquement adapté sur la partie souffrante; et souvent on devra recourir à la compression de l'*ulcère* au moyen d'un appareil convenablement employé.

Ce que j'ai déjà dit au sujet de la nature des mouvements du cheval, mouvements à la fois brusques, rapides, étendus, et que la volonté de l'homme exagère bien souvent; ce que j'ai dit à ce sujet explique la fréquence des nombreux cas de claudication, conséquences de l'inflammation des tissus articulaires (*arthrite*).

Atteint d'*arthrite*, le cheval boite, il accuse de la douleur lorsque l'on comprime l'articulation malade. Au début de cette affection, on appliquera des compresses d'eau froide, des cataplasmes avec de l'argile et du vinaigre, on pratiquera les saignées; l'inflammation étant développée, on doit apposer des émollients sur la partie souffrante. La claudication persiste-t-elle? après la disparition des phénomènes inflammatoires, il convient d'employer les révulsifs, comme les sétons, les frictions avec l'huile essentielle de térébenthine, ou avec la teinture dont j'ai donné la formule (1). Enfin, il faudra quelquefois avoir recours au feu.

(1) Page 344.

Dans le cours d'une *arthrite*, les *capsules synoviales* s'enflamment; elles renferment une plus grande quantité de *synovie* qui apparait extérieurement auprès de l'articulation, et forme des *bosselures* appelées *vessigons*, *mollettes* (1). Ces bosselures, qu'il vaudrait mieux nommer *tumeurs synoviales*, se rencontrent surtout chez les chevaux fatigués ou usés par l'excès du travail. Pour leur guérison on emploiera au début des émollients, ensuite des frictions avec l'onguent mercuriel double, ou avec l'esprit-de-vin. En cas d'insuccès de ces moyens, on se servira du fer incandescent.

Voilà les indications sommaires qui trouvent leur utile application dans les différentes maladies articulaires connues sous les noms d'*entorses*, *écarts*, *efforts* du genou, du boulet, des reins, de la hanche, du grasset et du jarret.

Il est inutile d'ajouter que le repos de l'articulation souffrante est la première condition du traitement.

Les *luxations* ou déplacements des surfaces articulaires sont des affections toujours très-graves chez le cheval, quand même on pourrait les guérir toutes. En effet, comme il faut des efforts très-violents pour les déterminer, il est difficile qu'elles aient lieu sans déchirure des liens articulaires, et sans tarer à jamais l'animal qui en a été atteint. Il importe donc de consulter de suite un médecin vétérinaire pour en opérer la réduction ; car les lumières de l'homme de l'art sont indispensables à l'égard d'une affection qui exige à la fois la théorie et la pratique.

La membrane qui enveloppe les os, et les os eux-mêmes étant doués de la même organisation que les parties molles, il en résulte que l'une et les autres sont susceptibles de s'enflammer sous l'influence de causes diverses. Ordinairement,

(1) Voir pages 40, 41, 42.

des coups, des heurts, des piqûres occasionent l'inflammation du tissu osseux, que l'on reconnait à la chaleur, à la douleur et au gonflement de la partie. Il est plus difficile de constater l'*ostéite*, quand l'os enflammé se trouve recouvert d'une grande quantité de tissus.

L'inflammation du périoste ou de l'os peut se terminer par résolution, par suppuration (*carie*) ou par induration. Cette dernière terminaison est la plus commune. On nomme *exostose* le gonflement qui succède à l'*ostéite*.

Les hippiatres caractérisent les *exostoses* par des termes différents, suivant la partie où elles se manifestent (1).

Au début de l'*ostéite*, on appliquera sur la région enflammée des cataplasmes émollients, et après la disparition des phénomènes phlegmasiques, on combattra les *indurations* ou *exostoses* par des stimulants, tels que des frictions avec une once de térébenthine de Venise, et un gros de sublimé corrosif; quelquefois on doit cautériser l'*exostose* avec le fer incandescent. Ce dernier moyen réussit presque toujours.

Les *fractures* ou solutions de continuité ne sont pas très-fréquentes chez le cheval, dont la charpente osseuse offre une solidité en rapport avec le volume de l'animal. Cependant, quelques cas de fractures se manifestent dans les os longs, beaucoup plus que dans les os plats; elles résultent d'une chute, ou des coups de pied d'un autre cheval.

La fracture est *simple* lorsque les deux extrémités de l'os divisé ne présentent pas de fragments, elle est *compliquée* ou *comminutive* quand les bouts fracturés offrent une cassure inégale en plusieurs sens avec fragments séparés (*esquilles*), ou quand les abouts de l'os ont déchiré les chairs qui correspondent au point fracturé, pour se faire jour à travers la peau.

(1) Voir pages 40, 41, 42 et 52.

Dans le traitement des fractures, il faut d'abord mettre en contact les abouts divisés et les maintenir au moyen d'un appareil approprié à la partie que l'on doit condamner au repos. Une fracture est d'autant plus difficile à guérir, elle présente d'autant plus de dangers que l'os fracturé offre plus d'obstacles à la réduction et au maintien des bouts divisés.

La fracture comminutive avec broiement et dilacération des tissus, est beaucoup moins facile à guérir qu'une fracture simple. Le temps qu'exigent certaines fractures pour leur consolidation et leur guérison, oblige souvent le propriétaire à tuer de suite l'animal, parce que les frais de traitement, d'entretien et de nourriture, joints à l'absence de tous services, en dépasseraient bientôt la valeur; mais c'est une erreur de croire que toutes les fractures soient incurables.

A l'égard d'un étalon reproducteur, d'un mérite réel, il importe de poursuivre la guérison de la fracture quand même elle entraînerait quelque difformité. L'animal peut effectivement servir pour la monte sans aucun inconvénient transmis à sa progéniture. On agira de même avec une jument distinguée qui contribuerait à l'amélioration de la race.

Afin d'obtenir la consolidation de la fracture d'un membre, on suspendra le cheval avec des sangles de manière à lui offrir un point d'appui aux heures de repos, et à l'empêcher de se coucher; sans cela, il ne pourrait se relever, et l'on n'obtiendrait pas sans de graves difformités la consolidation de la fracture.

Les tendons fléchisseurs des membres antérieurs présentent assez fréquemment un gonflement accompagné de douleur et de chaleur, qui force le cheval à boiter. On appelle vulgairement cette inflammation *tendon féru, nerf féru* [1]. Au

(1) Voyez page 41.

début, on agira contre cette affection par les cataplasmes émollients, la saignée à l'ars ou à la pince, et après la cessation de la chaleur et de la douleur, on fera des frictions stimulantes avec l'huile de térébenthine; quelquefois on est obligé de recourir au cautère actuel.

PRÉJUGÉS POPULAIRES RELATIFS AUX BOITERIES.

Il existe dans les campagnes à l'égard de la guérison des boiteries du cheval, des préjugés qu'il importe de combattre.

Ainsi, à l'occasion de l'*effort d'épaule* dit *écart,* on entrave les deux jambes de devant afin d'empêcher le mouvement de la jambe malade, et d'accélérer une guérison que l'on répute impossible sans cela. Rien de plus absurde et de plus dangereux à la fois ; car le cheval ne peut plus se coucher, et s'il l'essaye c'est au risque de se casser un membre.

Dans les *efforts du boulet* (mémarchures), beaucoup de cultivateurs ne veulent pas consulter un homme de l'art ni faire aucune application sur la partie malade; ils préfèrent recourir aux lumières d'un *sorcier,* ou bien à l'intervention d'un voisin qui connait les paroles magiques, les oraisons à prononcer pour faire disparaitre cette affection. A la suite de la cérémonie, le sorcier ou le voisin attache autour du paturon un cordon blanc qui doit y rester jusqu'à guérison entière, laquelle dépend de cet amulette et de la foi dans les paroles mystérieuses qui ont été murmurées.

Si le propriétaire, éclairé sur l'inutilité de ces formules magiques, appelle le médecin vétérinaire, celui-ci n'obtiendra qu'avec peine la suppression du cordon blanc attaché autour du paturon.

Dans les cas d'*enclouure,* ou lorsque un corps étranger s'est introduit dans le pied du cheval, tel que clou, chicot, pierre,

des maréchaux ferrants, après l'avoir extrait, le plantent profondément dans une muraille en prononçant des paroles magiques, dont il est impossible de comprendre le sens, et qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes.

Divulguer de pareilles manœuvres c'est en faire justice, c'est en démontrer le ridicule et l'absurdité contre lesquels je ne m'élèverais pas si la bonne foi de nos cultivateurs n'était chaque jour abusée par ces moyens qui leur font perdre un temps précieux, et qui peuvent causer la mort des chevaux malades.

Eaux aux jambes (*phymatose, érysipèle du tissu cellulaire des membres; affection particulière au cheval*). Les eaux aux jambes consistent dans le suintement d'un liquide fétide qui se rassemble en gouttelettes à l'extrémité des poils qui se trouvent agglutinés. Le mauvais régime alimentaire, l'insalubrité des écuries, le défaut de propreté et de soins, surtout chez les sujets d'une constitution molle et lymphatique : telles sont les causes les plus communes de cette maladie qui débute ordinairement par une démangeaison cuisante, dont les effets portent l'animal à se frotter contre les corps qui l'environnent. Les membres se tuméfient insensiblement, l'engorgement se propage de bas en haut et s'étend souvent jusqu'au jarret; le cheval boite et accuse beaucoup de douleur, la peau se fendille, et tout service deviendrait impossible sans un traitement méthodique, dont voici les principales indications : cataplasmes émollients, saignées, régime alimentaire convenable. Après la disparition des phénomènes inflammatoires, il faut recourir aux lotions avec l'eau et l'acétate de plomb, ou aux cataplasmes composés de suie de cheminée. Un exercice modéré et des soins réguliers de propreté complètent d'habitude le traitement.

Crevasses (*déchirures transversales avec suintement au boulet*

et au paturon.) Les chevaux communs, de tempérament lymphatique, aux membres chargés de poils, sont les plus disposés à cette affection, qui résulte du manque d'observation des principes de l'hygiène; on la combat victorieusement par le repos, les adoucissants, la propreté, les bains tièdes, les cataplasmes émollients; quand la douleur a disparu on fait des lotions avec le *vitriol bleu* (*sulfate de cuivre*), en dissolution dans l'eau ou dans le vinaigre.

Fourbure (*inflammation du tissu réticulaire du pied*). Cette maladie peut atteindre un seul ou plusieurs membres; elle attaque les animaux domestiques, dont les extrémités sont armées d'une boite cornée; et la douleur a une intensité qu'explique le défaut de dilatation de cette boite, comprimant d'une manière inflexible la partie enflammée et par conséquent tuméfiée.

On peut désigner comme cause de la *fourbure* une marche longue et rapide sur une route pavée, le repos sur un terrain humide après de violentes fatigues, une ferrure trop serrée, l'amincissement trop considérable de la sole, ou la brûlure de cette partie du pied avec le fer incandescent qu'emploient les maréchaux ferrants.

Le cheval atteint de la *fourbure* éprouve aux pieds de vives douleurs, accusées par la difficulté de la marche; les sabots sont brûlants, l'animal ressent une fièvre générale, la respiration est accélérée, l'appétit cesse, et une soif continuelle le tourmente.

Le premier soin sera de déferrer le cheval, de lui faire une abondante litière, de pratiquer des saignées copieuses en rapport avec l'état de l'inflammation et la force du sujet, d'appliquer des cataplasmes émollients sur les pieds malades. Il faudra employer quelquefois la saignée en pince. Lorsque les symptômes inflammatoires ont cédé à ces moyens, on

recourra à des cataplasmes astringents composés avec de la terre glaise, du vinaigre, de la suie de cheminée et du sulfate de fer.

Il y a une méthode très-simple que l'on peut pratiquer avec succès; il s'agit de dépaver l'écurie, et d'étendre sur le sol une couche de terre glaise qui forme ainsi au cheval fourbu un cataplasme permanent jusqu'à l'époque de sa guérison. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, pendant toute la durée de cette maladie, l'animal doit rester en repos, et être soumis à une alimentation excessivement légère et peu réparatrice.

Fourchette pourrie (*maladie de la fourchette avec sécrétion d'une mucosité très-fétide*). Le séjour des pieds dans les matières excrémentielles, l'excès d'humidité dans l'écurie, déterminent l'altération de la corne de la fourchette qui devient molle et filandreuse. La démangeaison incessante qu'éprouve le cheval le porte à frapper la terre avec les pieds. La propreté de l'écurie, un pansage régulier, l'introduction dans la bifurcation de la fourchette, d'acétate de plomb pulvérisé ou de chlorure de chaux, maintenu à l'aide d'un plumasseau d'étoupe, et une ferrure appropriée (1); tels sont les moyens les plus utiles pour guérir cette affection.

Atteinte. On désigne par ce mot les coups et meurtrissures que le cheval reçoit de la part des autres chevaux, ou qu'il se fait à lui-même aux talons ou à la partie postérieure des boulets et des paturons.

L'atteinte simple cause peu de douleur, et se guérit naturellement en quelques jours.

On la dit *sourde*, s'il y a souffrance et dureté; *encornée* lorsqu'elle a son siége aux talons près du *biseau*, et *compliquée* quand plusieurs tissus se trouvent altérés.

(1) Voyez à l'article *Ferrure* pages 273 et 274.

Le traitement doit répondre à la gravité du mal; dans une *atteinte* douloureuse et de fraîche date, des cataplasmes astringents préviendront l'inflammation. Les calmants, le repos, la saignée, les cataplasmes émollients, les onctions d'onguent populéum, amènent ordinairement la guérison.

Pour l'*atteinte* provenant du cheval qui *forge*(1), on adoptera de suite un meilleur système de ferrure.

Seimes. Fentes ou fissures qui se forment sur le sabot en suivant la direction des fibres cornées. Elles débutent par la *cutidure*, et se prolongent jusqu'à la partie inférieure de la *muraille*.

La *seime* est superficielle et insensible lorsqu'elle n'attaque que la corne; elle est profonde, devient douloureuse, et fait boiter le cheval lorsqu'elle pénètre jusqu'au tissu podophylleux.

On peut ranger parmi les causes de cette maladie la pratique vicieuse de certains maréchaux qui râpent les sabots, et leur enlèvent le vernis protecteur qui s'oppose au dessèchement de la corne.

L'usage des corps gras et une ferrure appropriée(2), sont les procédés par lesquels on empêche la *seime* superficielle de se propager jusqu'au tissu sensible du pied. Pour guérir cette affection, on cautérisera légèrement avec le fer chaud la portion de la *cutidure* correspondant à la fissure.

La *seime* profonde réclame une opération chirurgicale que le médecin vétérinaire peut seul pratiquer.

Bleimes. Contusions ou meurtrissures du tissu réticulaire situé sous la *sole*.

Les *bleimes* se manifestent ordinairement au talon interne

(1) Voyez page 273.
(2) Voyez page 273.

des pieds antérieurs, rarement au talon externe, et plus rarement encore aux pieds de derrière.

La *bleime sèche* consiste dans un épanchement de sang (*ecchymose*) entre les lames profondes de la *sole*.

On l'appelle *bleime suppurée* quand il y a sécrétion et collection purulente à la face interne de la *sole*.

Les *bleimes* résultent presque toujours d'une mauvaise ferrure (1), ou d'un vice de conformation du pied. Les *bleimes sèches* exigent l'enlèvement de la portion de la *sole* correspondant à l'épanchement sanguin, et un bon système de ferrure.

Il faut appliquer les cataplasmes émollients sur la *sole* et enlever de suite toute la corne détachée dans les cas de *bleime suppurée;* car en n'agissant pas promptement, la suppuration deviendrait si abondante qu'elle envahirait toute l'étendue du pied et pourrait causer les désordres les plus graves, par exemple la fusion du pus entre la *muraille* et le tissu podophylleux cherchant à remonter et à se frayer un passage vers la *cutidure*. Un semblable accident réclame l'évulsion de la *sole* (*dessolure*).

Mal de taupe (*tumeur phlegmoneuse qui a son siége à la nuque*). Toutes les lésions et contusions à la nuque peuvent causer cette maladie qui est spéciale à l'espèce chevaline. Le traitement réclame beaucoup de soins, parce que le *mal de taupe* négligé peut être suivi de la destruction du ligament cervical et de la carie des vertèbres. Comme moyens curatifs, on mettra en usage les cataplasmes émollients; on ouvrira avec le bistouri la tumeur avant sa parfaite maturité, pour en faire sortir le pus, de peur qu'il ne fuse dans les parties environnantes; on saignera le cheval s'il a de la fièvre.

Mal de garrot (*tumeur phlegmoneuse du garrot*). C'est une

(1) Voyez page 266.

maladie assez commune (1) qui s'annonce par un léger gonflement avec chaleur et douleur. Cette tumeur ne tarde pas à grossir et à s'abcéder. Trop souvent cette affection qui, en apparence, offre peu de danger, se complique de graves accidents, tels que *fistules, destruction du ligament cervical, carie des vertèbres*, etc.

Les coups, le frottement continuel du collier, de la selle ou de la sellette, pesant sur le garrot, sont la cause la plus fréquente d'une maladie à laquelle se trouvent le plus exposés les chevaux bas de garrot, parce que cette conformation amène le glissement de la selle qui produit une contusion ou meurtrissure avec appel d'une plus grande quantité de fluide dans cette partie où l'inflammation ne tarde pas à se manifester.

Avant l'apparition des phénomènes inflammatoires, il faudra employer les compresses d'eau froide ou les cataplasmes d'argile avec le vinaigre qu'on arrosera d'eau froide pendant plusieurs heures. Il sera bien d'appliquer de la glace ou de la neige. Si, malgré ces moyens, l'inflammation fait des progrès, et que la chaleur se développe, on cessera l'emploi des réfrigérants pour recourir aux cataplasmes émollients, préparés avec la farine de lin ou de seigle et l'eau chaude. Lorsque la tumeur contient une collection de pus, on se hâtera de lui donner issue par une ouverture pratiquée avec le bistouri à la partie la plus déclive du mal pour obtenir ainsi l'évacuation complète du pus, et faciliter la sortie de celui qui se formera par la suite.

Les *tumeurs phlegmoneuses* qui se développent sur le poitrail (2) (*anticœur*); les *excoriations* aux ars (3), celles sur le

(1) Voyez pages 34, 255, 256 et 257.
(2) Voyez pages 35, 258, 259.
(3) Voyez page 37.

coude (*éponge*) (1), celles de la pointe du jarret (*capelet*) (2), les plaies en paturon (*enchevêtrures*) (3); toutes ces affections réclament le même traitement que la tumeur phlegmoneuse de la nuque ou du garrot.

Il est beaucoup de cultivateurs qui pratiquent eux-mêmes sur leurs chevaux des opérations chirurgicales, dont il importe de signaler les dangers; car ils exposent les animaux en faisant routinièrement même une simple saignée. Toute opération réclame des connaissances anatomiques jointes à une expérience que l'étude seule peut donner; et il se manifeste souvent des accidents fortuits auxquels l'homme de l'art ne fait face qu'à l'aide d'une instruction solide et profonde.

C'est surtout chez les individus de l'espèce chevaline que la saignée peut entrainer des suites funestes, et quelquefois mortelles. Ainsi il arrive qu'on blesse l'artère *carotide*, que l'air s'introduit dans la veine ouverte, qu'il se développe un *trombus*, suivi trop souvent d'*abcès* ou de *phlébite*.

Tous ces accidents d'une gravité réelle exigent une grande prudence dans l'opération de la saignée. On choisira d'abord le point où la veine doit être ouverte; s'il s'agit de la saignée du cou, on ne se rapprochera ni de la tête ni du poitrail parce que l'artère *carotide* est trop voisine de la veine jugulaire, et que l'on pourrait atteindre cette artère en traversant de part en part la veine avec une *flamme* trop longue, ou même en frappant trop fort.

Je dois m'élever contre un abus fréquent qui consiste à comprimer au moyen d'une corde l'encolure du cheval pour rendre plus apparente la veine que l'on veut ouvrir. On risque

(1) Voyez page 39.
(2) Voyez page 82.
(3) Voyez pages 42, 83.

par là de déterminer une congestion cérébrale, même une apoplexie immédiatement mortelle; il suffit de comprimer la veine avec les trois derniers doigts de la main qui tient la *flamme*.

L'ouverture de l'artère *carotide* se révèle par le jet saccadé d'un sang vif et écarlate, tandis que le sang de la veine, d'un rouge noir, coule à jet continu. Dès qu'on aura reconnu cet accident, il faut fermer de suite l'incision de la peau avec une épingle autour de laquelle on passe du fil ciré ou une mèche de crins.

On apposera des compresses d'eau froide sur la partie blessée pour s'opposer à l'hémorrhagie, et l'on mandera promptement le médecin vétérinaire qui devra faire la ligature de l'*artère carotide*.

Lorsque l'on cesse de comprimer la veine et que l'on tarde à fermer l'ouverture, on entend quelquefois un bruit (*glou-glou*) qui annonce l'introduction de l'air extérieur dans la veine; cet air, passant dans le torrent circulatoire, arrive au cœur, suspend le mouvement du sang, provoque la syncope du cheval qui tombe parfois pour ne plus se relever, il importe par conséquent de fermer l'incision au moment où cesse la compression. Dans l'état de syncope que je viens de signaler, il convient souvent de pratiquer une saignée à la veine opposée.

Le défaut de parallélisme entre les ouvertures de la peau et de la veine, lorsqu'elles ne correspondent pas, donne lieu à un épanchement ou extravasation de sang dans le tissu cellulaire et sous la peau, qui forme une tumeur appelée *trombus*. C'est le plus fréquent de tous les accidents qui suivent la saignée; et on l'évitera en faisant correspondre les deux ouvertures, et en ne détachant pas la peau de la veine pour appliquer l'épingle. Des lotions d'eau froide suffi-

sent presque toujours à dissiper le *trombus;* en cas d'abcès, *collection purulente,* on se servira de cataplasmes émollients.

Enfin, une *flamme* émoussée, salie ou rouillée, déchirant la veine au lieu de la pénétrer, occasione la *phlébite* (inflammation de la veine), que l'on reconnait au gonflement du vaisseau présentant des nœuds et des indurations, accompagnés de fièvre et d'accablement. Le traitement de cette redoutable affection, qui est quelquefois la suite du frottement de l'animal contre les corps qui l'environnent, ce traitement requiert impérieusement l'intervention du médecin vétérinaire.

On concevra fort bien que je ne donne pas ici la nomenclature de toutes les maladies qui peuvent atteindre l'espèce chevaline. D'abord, il est des affections qui sont plus spéciales à tels animaux domestiques, et qui s'étendent au cheval; dès lors j'ai dû en renvoyer la définition, les causes, les symptômes et le traitement à la section de l'espèce bovine, lorsqu'il s'agissait, par exemple, de la *pneumonie;* et je me suis occupé de l'*épilepsie* dans l'article du chien.

Tous les détails relatifs aux maladies que je n'ai pas citées ici, se retrouveront donc à leur ordre logique, c'est-à-dire à l'histoire de l'animal qui s'y trouve le plus exposé.

Enfin pour d'autres affections plus spéciales au cheval, comme le *javart,* le *crapaud,* etc., je ne devais pas m'en occuper : car leur gravité requiert impérieusement l'intervention du médecin vétérinaire.

Cependant pour être autant que possible fidèle à mon but d'utilité, en armant le propriétaire et surtout l'habitant des campagnes de toutes les ressources de la science, je compléterai ces conseils généraux de médecine théorique et pratique par quelques observations sur les soins que réclame la convalescence du cheval et de tous les animaux domestiques.

Convalescence (*état transitoire entre la maladie et la santé*). On ne s'en occupe pas assez dans les campagnes, et c'est le motif qui m'a porté à en faire le sujet de quelques réflexions; j'en recommande l'application à tous les propriétaires qui veulent conserver les animaux domestiques, dont la valeur réelle et les services représentent une partie si importante de la fortune publique et privée.

Lorsque des soins intelligents, venant en aide à la nature, ont opéré la guérison d'un cheval ou de tout autre animal domestique, la mission du médecin vétérinaire se trouve terminée; mais il ne s'ensuit pas que l'animal ainsi guéri d'une affection plus ou moins grave, puisse recommencer instantanément ses travaux, subir le même genre de vie que par le passé, reprendre en un mot toutes les habitudes d'un état de santé parfaite.

La convalescence, comme la maladie, a ses exigences auxquelles on ne peut se soustraire sans causer des rechutes presque toujours funestes et quelquefois mortelles. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'y a pas de convalescence à la suite d'une indisposition légère; cet état intermédiaire n'existe qu'après une maladie sérieuse.

La convalescence commence à l'époque où disparaissent les symptômes morbides, elle dure jusqu'au jour où l'animal a ressaisi le libre et complet exercice des fonctions qui constituent le caractère de la santé.

La convalescence a donc des degrés progressifs qu'il importe d'observer sous le triple rapport de l'alimentation, du mouvement et du travail, en ayant soin de les combiner avec le retour gradué des forces de l'animal, et surtout en ne perdant jamais de vue la gravité de l'affection, les moyens employés pour la guérison, les divers phénomènes qui se sont manifestés pendant le traitement.

J'insisterai d'abord sur l'éloignement, ou, pour mieux dire, sur la suppression complète de toutes les causes qui ont pu déterminer la maladie, dont le cheval se trouve heureusement guéri.

La propreté de l'écurie, la pureté de l'air, le pansage régulier sont trois conditions indispensables à tout animal convalescent, quelle que soit l'affection dont il relève.

A l'égard de la nourriture, le propriétaire doit la mesurer d'une main avare, sans se laisser aller à un préjugé si répandu dans les campagnes qui prétend réparer en quelques jours la débilitation occasionée par de longues souffrances et par un régime sévère.

Agir ainsi, c'est détruire de gaieté de cœur une guérison entamée, c'est méconnaître les premiers principes de l'hygiène. Quoi! vous donnez trop abondamment des aliments trop substantiels à un animal fatigué, épuisé, vous tentez sa voracité, et vous n'attendez pas qu'il ait ressaisi toutes ses facultés de digestion et d'assimilation!

Le choix des aliments renfermant sous le moindre volume possible le plus de matières alibiles et de la digestion la plus aisée : voilà ce qu'il faut rechercher, et ce qui mérite une attention spéciale.

Enfin, la promenade en laisse, un exercice modéré devront précéder le travail qui, pris avec mesure et précaution, aide aussi les progrès de la convalescence, dont le terme est indiqué clairement par le retour de la vivacité du cheval, par l'éclat lustré de son poil, par l'égalité de son appétit et son aptitude aux fatigues auxquelles il était dressé avant la maladie,

LEGISLATION.

§ Ier. — CLASSIFICATION LÉGALE DES ANIMAUX.

1. On distingue les animaux en deux classes : dans l'une sont les animaux à l'usage ordinaire des hommes, et que ceux-ci ont en leur puissance, comme les chevaux, les bœufs, les moutons, etc.; dans l'autre sont les animaux qui jouissent de leur liberté naturelle : ces derniers passent à l'usage et au pouvoir des hommes par la chasse et par la pêche.

2. Les animaux sont *meubles* par leur nature (article 528 du *Code civil*). Mais dans certains cas, la loi leur a donné *fictivement* la qualité d'*immeubles*.

3. Elle répute *immeubles par illitération :* 1° Les animaux que le propriétaire du fonds livre au fermier pour la culture, tant qu'ils demeurent attachés au fonds par l'effet de la convention; 2° Les animaux que le propriétaire attache à sa propre culture; les pigeons des colombiers; les lapins de garenne; les ruches à miel; les poissons des étangs (art. 522, 524 du *Code civil*); 3° Les chevaux attachés aux travaux intérieurs des mines (art. 8 de la loi du 21 avril 1810).

4. Les animaux immobilisés par la fiction de la loi suivent le sort des immeubles dont ils forment l'accessoire. Ainsi, ils sont censés compris dans les donations entre-vifs ou testamentaires des fonds auxquels ils sont annexés (art. 1064 du *Code civil*); ils n'entrent dans la communauté conjugale, qu'autant que le domaine principal en fait lui-même partie; ils sont frappés de plein droit de l'hypothèque imposée sur l'immeuble dont ils dépendent; enfin, ils ne peuvent être compris dans une saisie *mobilière* (art. 592 du *Code de procédure civile*).

5. La propriété des animaux est soumise aux mêmes règles

que celle des choses inanimées. Il faut toutefois noter quelques particularités : Lorsque des *pigeons* désertent d'un colombier pour s'établir dans un colombier voisin, le propriétaire de celui-ci devient légitime propriétaire des pigeons fugitifs, et le propriétaire du colombier déserté n'est pas fondé à les réclamer. Le propriétaire d'un essaim d'abeilles a le droit de le réclamer et de s'en ressaisir, tant qu'il n'a pas cessé de le suivre; autrement l'essaim appartient au propriétaire du terrain sur lequel il s'est fixé (loi du 28 septembre 1791, tit. Ier, sect. 3, art. 5). Celui qui achète des bestiaux, hors des foires et marchés, est tenu de les restituer gratuitement au propriétaire, dans le cas où ils auraient été volés (même loi, tit. II, art. 11).

6. L'art. 592 du *Code de procédure civile* réserve au débiteur saisi-exécuté une vache, ou trois brebis, ou deux chèvres, à son choix, avec les pailles, fourrages et grains nécessaires pour la litière et la nourriture de ces animaux pendant un mois; aux termes de l'article suivant, ces objets ne peuvent être saisis pour aucune créance, si ce n'est dans quelques cas expressément prévus. L'article 594 ajoute qu'en cas de saisie d'animaux et d'ustensiles servant à l'exploitation des terres, le juge de paix pourra, sur la demande du saisissant, le propriétaire et le saisi entendus ou appelés, établir un gérant à l'exploitation.

7. La loi du 28 septembre 1791 dispose en outre que nul agent de l'agriculture employé avec des bestiaux au labourage, ou à quelque travail que ce soit, occupé à la garde des troupeaux, ne pourra être arrêté, sinon pour crime, avant qu'il ait été pourvu à la sûreté desdits animaux; de plus, en cas de poursuite criminelle, il y sera également pourvu immédiatement après l'arrestation, et sous la responsabilité de ceux qui l'auront exercée (sect. 3, art. 1er); que, pour aucune raison, il

ne sera permis de troubler les abeilles dans leurs courses et leurs travaux; qu'en conséquence, même en cas de saisie légitime, aucune ruche ne pourra être déplacée que dans les mois de décembre, janvier et février (art. 3); que les vers à soie sont de même insaisissables pendant leur travail, ainsi que la feuille du mûrier qui leur est nécessaire pendant leur éducation.

§ II. — RÉPARATIONS CIVILES ET PÉNALES AUXQUELLES LES ANIMAUX PEUVENT DONNER LIEU.

8. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé (art. 1385, *Code civil*); et soit qu'il fût sous la garde du domestique ou préposé du maître de l'animal, ou de celui qui l'avait à son usage (art. 1384). Toutefois, si l'animal qui a causé le dommage a été provoqué, excité ou effarouché par un tiers, c'est ce dernier qui doit en répondre, et non le propriétaire de l'animal. Il en est de même si un autre animal a effarouché celui qui a causé le dommage; c'est contre le propriétaire du premier que doit être dirigée l'action en réparation.

9. Lorsque des bestiaux, laissés à l'abandon, sont trouvés en dommage sur les propriétés d'autrui, le propriétaire a le droit de les saisir, sous l'obligation de les faire conduire, dans les vingt-quatre heures, au lieu de dépôt qui sera désigné à cet effet par la municipalité. Il sera satisfait aux dégâts par la vente des bestiaux, s'ils ne sont pas réclamés, ou si le dommage n'a point été payé dans la huitaine du jour du délit; si ce sont des volailles, de quelque espèce que ce soit, qui causent le dommage, le propriétaire, le détenteur ou le fer-

mier qui l'éprouvera, pourra les tuer, mais seulement sur les lieux, au moment du dégât (art. 12, tit. II de la loi du 28 septembre 1791).

10. Cette dernière loi a établi des mesures de police pour l'exercice des droits de parcours et de vaine pâture, résultant d'usages locaux ou de titres particuliers. Le pâturage dans les bois est réglé par les ordonnances forestières et par un décret du 17 nivôse an XIII; il suffira de dire : 1° Que les usagers ne peuvent faire paître leurs bestiaux que dans les parties de bois qui ont été préalablement déclarées défensables par l'administration forestière; 2° Que, dans aucun cas, ils ne peuvent y introduire les chèvres et les moutons.

11. Les dommages causés par les animaux n'obligent pas seulement leurs propriétaires à des réparations civiles; ils les rendent en outre passibles de peines plus ou moins graves, suivant la nature du cas (art. 471, n° 14; 475, n°s 4, 7 et 10 du *Code pénal;* art. 18, 22, 24-27 et 38, tit. II, de la loi du 28 septembre 1791).

12. Des peines sont également comminées contre ceux qui occasionent volontairement ou par imprudence la mort ou la blessure d'animaux appartenant à autrui (art. 388, 452-455, 479, n°s 2-4, *Code pénal;* art. 30 et 42, tit. II de la loi de 1791).

13. Les bestiaux morts doivent être enfouis dans la journée, à quatre pieds de profondeur, par le propriétaire, et dans son terrain, ou voiturés à l'endroit désigné par la municipalité, pour y être également enfouis; et ce, à peine d'amende. Tout détenteur ou gardien d'animaux ou de bestiaux soupçonnés d'être infectés de maladie contagieuse, qui n'aura pas averti sur-le-champ le bourgmestre de la commune où ils se trouvent, et qui même, avant que le bourgmestre ait répondu à l'avertissement, ne les aura pas tenus renfermés, est passible

d'emprisonnement. La même peine est décernée contre ceux qui, au mépris des défenses de l'administration, auraient laissé leurs animaux ou bestiaux infectés communiquer avec d'autres (art. 13 et 23, tit. II, de la loi de 1791; art. 459-461 du *Code pénal*).

§ III. — VICES REDHIBITOIRES.

14. Le Code civil contient, sur la vente et le louage des animaux domestiques, quelques dispositions spéciales; elles sont relatives aux *vices redhibitoires* et aux *baux à cheptel*.

15. Le vendeur a deux obligations principales, celle de délivrer et celle de garantir la chose qu'il vend (art. 1603). La garantie a un double objet, à savoir : la possession paisible de la chose vendue et *les vices redhibitoires* (art. 1625).

16. Les vices redhibitoires sont les défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus (art. 1641).

17. Les défauts latents ou cachés sont les seuls qui puissent être qualifiés vices redhibitoires (art. 1642). De plus, il n'y a pas lieu à garantie, si l'acheteur a connu les vices, au moment de la vente, quelque cachés qu'ils fussent; dans la réalité, ils ont été apparents pour lui.

18. Les défauts qui n'existaient pas, au moment de la vente, n'imposent aucune responsabilité au vendeur; ils constituent un cas fortuit à la charge de l'acheteur.

19. La garantie pour vices redhibitoires s'applique aux ventes *commerciales*. Le *Code civil* forme le droit commun, et le *Code de commerce* ne contient sur ce point aucune disposition exceptionnelle.

20. Cette garantie n'a pas lieu dans les ventes faites par autorité de justice (art. 1649). La raison en est que les choses ainsi vendues sont rarement portées à leur juste prix, et que ces ventes entraînant toujours des frais considérables, il y a un grand inconvénient à les annuler.

21. Les cas de redhibition les plus fréquents sont ceux qui concernent *les animaux domestiques*. Les anciennes coutumes et les usages locaux désignaient différents défauts comme ayant le caractère de vices redhibitoires. Ainsi, on regardait comme tels, à l'égard des chevaux, la *morve*, la *pousse*, la *courbature*, le *sifflage* ou *cornage*, l'*immobilité*, le *tic sans usure des dents*, l'*amaurose*, la *boiterie*, le *farcin*, la *fluxion périodique*, etc. Du reste, les usages étaient fort divergents; tel défaut qui était redhibitoire dans une localité, ne l'était pas dans une autre; puis, la plupart des causes de redhibition n'avaient été consacrées que par la pratique, et non par des dispositions expresses.

22. L'art. 1641 du *Code civil* soulève à cet égard une grave controverse. D'après M. Duranton (tome IX, page 120, nos 309 et 315) il n'y a de vices redhibitoires, en fait d'animaux domestiques, que ceux qui sont réputés tels par *l'usage du lieu de la vente*. M. Troplong (*de la Vente*, n° 549) enseigne qu'en général, et à moins de circonstances particulières, il n'est pas permis d'avoir égard à d'autres cas redhibitoires que ceux que les anciennes coutumes locales ou les règlements ont prévus. « Néanmoins, dit cet auteur, s'il était prouvé qu'une nouvelle « impulsion donnée à une des branches d'industrie dont les « animaux sont l'objet, eût modifié les idées précédemment « reçues, il ne faudrait pas hésiter à tenir compte de ces « modifications, et à regarder comme redhibitoires les cas qui « rendraient inutiles ou sans profit les achats opérés par « ceux qui se livrent à ces spéculations. » M. Duvergier (*de*

la Vente, n° 395) pense que le Code civil a voulu maintenir les anciens usages et conserver à des habitudes consacrées par le temps et l'expérience leur force obligatoire; mais il ajoute : « Néanmoins ce serait se méprendre sur la puissance actuelle « des usages et des coutumes et l'exagérer, que de considérer « leurs nomenclatures comme limitatives, et de supposer « qu'il n'y a, qu'il ne peut y avoir de vices redhibitoires que « ceux qu'ils ont déclarés tels. S'il est vrai que le vendeur et « l'acheteur qui ont contracté sous l'empire d'une coutume « ou d'un usage sont censés avoir voulu se soumettre aux « règles qu'ils ont établies, il est incontestable que l'acheteur « ne peut être supposé avoir abdiqué le droit de se plaindre, « si la chose vendue est impropre à l'usage auquel il la destine, « et que le vendeur ne peut être supposé s'être réservé le « droit de tromper l'acheteur, ou du moins de réclamer le « prix entier, en livrant une chose affectée de défauts qui, « s'ils eussent été connus de l'acheteur, l'auraient déterminé « à ne la point acheter ou à donner un prix moindre. »

Enfin, d'autres auteurs, tels que M. Huzard (*de la garantie et des vices redhibitoires*, page 42 et suiv.), estiment qu'il faut laisser à l'écart l'autorité des usages, pour ne se préoccuper que *de la nature* du vice dont les animaux vendus sont affectés. Ce dernier système paraît le plus simple et le plus rationnel. Mais il résulte clairement des dispositions du *code*, qu'on a entendu s'en rapporter aux usages locaux. M. Faure disait, dans son rapport au tribunat (Locré, tome VII, page 96) : « La question de savoir si tel ou tel vice est redhibitoire par « sa nature, dépend singulièrement de l'usage des lieux. La « loi n'a pu donner sur cette garantie qu'une définition gé- « nérale, à laquelle l'usage seul peut appliquer les espèces. « Le discours de l'orateur du tribunat (M. Grenier) n'est pas moins significatif. « Quelques personnes regretteront peut-

« être que le projet de loi ne contienne pas le détail des vices « redhibitoires qui concernent principalement les ventes de « certains animaux et de quelques denrées. Mais le législa- « teur a sagement fait de s'interdire à cet égard une dispo- « sition générale... Il existe des différences qui tiennent aux « localités; et la loi, pour vouloir être uniforme, deviendrait « souvent injuste. Il faut donc, dans ces cas, que la loi res- « pecte des usages antiques et invariables qui sont eux- « mêmes devenus une espèce de loi vivante. » (Locré, pag. 112.) Ce qui prouve d'ailleurs qu'on a voulu suivre les usages locaux, c'est qu'aux termes de l'art. 1648, la durée de l'action résultant des vices redhibitoires est déterminée, selon la nature de ces vices, *d'après les usages des lieux*. Il reste à faire observer que les usages à consulter en cette matière ne sont pas seulement ceux qui existaient lors de la publication du *code*, mais encore ceux qui se sont introduits, depuis, par une pratique constante et uniforme (1).

23. Dès que l'acquéreur d'un animal a reconnu l'existence d'un vice redhibitoire, il a des précautions à prendre pour conserver son action. 1° Il se gardera d'exercer sur l'animal des actes de propriété, soit en le faisant travailler, soit en lui faisant subir une mutilation. 2° Il fera bien de mettre l'animal en fourrière. 3° Si quelque circonstance l'empêche d'intenter immédiatement son action, il présentera requête au président du tribunal ou au juge de paix du lieu où se trouvera

(1) Une loi française du 20 mai 1838 (voir ci-après § 41) a expressément déterminé les vices qui seraient désormais réputés redhibitoires, dans les ventes et échanges d'animaux domestiques, sans distinction des localités où ces ventes et échanges auraient eu lieu. Cette loi est fort sage, en ce qu'elle tend à substituer des règles fixes et uniformes aux usages variés et incertains que le *code civil* avait maintenus. Espérons que la législature belge ne tardera pas à nous doter d'une mesure analogue.

l'animal, afin qu'il soit nommé un ou plusieurs experts pour visiter cet animal et constater son état (1).

24. Pour éviter les frais et les lenteurs d'un procès, le vendeur et l'acquéreur peuvent convenir de s'en rapporter à la décision d'experts arbitres de leur choix. Les formes de l'arbitrage sont réglées par les articles 1005 à 1028 inclus du *code de procédure civile*.

25. L'action redhibitoire doit être portée devant des juridictions différentes, selon la nature de la vente qui a eu lieu, et la valeur des objets en litige.

26. Cette action est de la compétence des tribunaux de commerce, si le vendeur et l'acquéreur de l'animal sont tous deux marchands de chevaux ou de bestiaux, *et même si le vendeur seul a cette qualité.* (Toulouse, 24 décembre 1824, et Aix, 28 avril 1837.)

27. Si le vendeur n'est pas négociant, et que la valeur de l'objet en litige ne dépasse pas la somme de fr. 200, l'affaire est de la compétence du juge de paix, qui en connaîtra sans appel, jusqu'à la valeur de fr. 100, et à charge d'appel jusqu'à la valeur de fr. 200. (Loi belge du 27 mars 1841, tit. Ier, art. 1er.)

28. S'il s'agit d'une valeur supérieure à cette dernière somme, c'est au tribunal de première instance qu'il faut s'adresser, après avoir tenté la conciliation devant le bureau de paix (2). Le tribunal juge en dernier ressort, jusqu'à concurrence de fr. 2,000. (Même loi, tit. II, art. 14.)

(1) D'après la loi française de 1838 (art. 5), la requête doit être présentée au juge de paix du lieu où se trouvera l'animal. Le juge nommera immédiatement, suivant l'exigence du cas, un ou trois experts, qui devront opérer dans le plus bref délai.

(2) La loi française de 1838 (art. 6) affranchit la demande du préliminaire de conciliation, et veut que l'affaire soit instruite et jugée comme matière sommaire.

29. Le vendeur doit être assigné devant le juge de son domicile, et s'il n'a pas de domicile, devant le juge de sa résidence. (Art. 2, 59 et 415 du *code de procédure civile.*) Dans le cas d'une vente faite *en foire* par un marchand de chevaux ou de bestiaux, le vendeur pourrait être assigné devant le tribunal dans l'arrondissement duquel la vente a eu lieu. (Art. 420 du même *code.*)

30. Si le défendeur dénie que l'animal soit atteint du vice que l'acquéreur lui impute, ou s'il prétend que le vice n'est pas redhibitoire, le tribunal ordonnera une expertise ou une enquête. Quelquefois même les deux mesures d'instruction devront être simultanément employées. Les articles 302 et suivants du *code de proc.* tracent les règles de l'expertise. Quant à l'enquête, elle se fera ordinairement comme en matière sommaire. (Art. 407 et suiv. du même *code.*) Pour la procédure devant le juge de paix, voyez les articles 34 à 43 inclus dudit *code.*

31. L'existence de vices redhibitoires donne à l'acheteur deux actions, entre lesquelles il est libre de choisir (1): l'action *redhibitoire* proprement dite, tendant à la résolution du contrat, et l'action en diminution de prix. (Article 1644 du *code civ.*)

32. Lorsque l'acheteur, ayant choisi l'une des deux actions, y a succombé, il ne peut plus former l'autre. Le vendeur le repousserait par l'exception de chose jugée.

33. Ces actions doivent être intentées par l'acquéreur dans un bref délai, suivant la nature des vices redhibitoires et l'usage du lieu où la vente a été faite. (Art. 1648.) Le délai

(1) Aux termes de la loi française (art. 2) l'action en réduction du prix ne peut plus être exercée dans les ventes et échanges d'animaux, énoncés dans l'art. 1er.

court du jour de la vente, à moins que l'usage n'ait fixé le point de départ au jour de la tradition (1).

34. Il suffit, à moins d'usage contraire, que le vice soit constaté dans le délai fatal; il n'est pas nécessaire que l'action ait été intentée dans ce délai (2).

35. La prescription établie pour l'action en garantie des vices redhibitoires ne s'applique qu'aux vices redhibitoires *par leur nature;* elle ne peut être invoquée s'il s'agit de vices redhibitoires conventionnels.

36. On s'est demandé si l'acheteur qui exerce cette action est chargé de prouver que le vice existait au moment de la vente. La cour de Bruxelles (arrêt du 29 thermidor an XIII) s'est prononcée pour l'affirmative. La cour de Besançon (arrêt du 13 juillet 1808) a jugé en sens opposé. MM. Troplong (n° 569) et Duvergier (n° 403) enseignent que les vices qui se manifestent dans le délai prescrit pour intenter l'action, sont présumés avoir existé à l'époque de la vente, sauf la preuve contraire par le vendeur. Il en serait autrement, selon MM. Delvincourt (tome VII, p. 146) et Duranton (n° 314), dans le cas où il n'existerait pas de délai déterminé par l'usage.

37. Le vendeur est tenu des vices cachés, soit qu'il les ait connus, soit qu'il les ait ignorés. Il n'est dégagé par la stipulation de non-garantie, qu'autant qu'il a ignoré les vices; s'il les a connus, cette stipulation ne peut avoir effet : car elle

(1) « Le délai pour intenter l'action redhibitoire sera, non compris le « jour fixé pour la livraison, de trente jours pour le cas de fluxion pério- « dique des yeux et d'épilepsie ou mal cadue; de neuf jours pour tous « les autres cas. » (Art. 3 de la loi française.) Voir aussi art. 4.

(2) « Dans tous les cas, l'acheteur, à peine d'être non recevable, sera « tenu de provoquer, dans les délais de l'art. 3, la nomination d'experts « chargés de dresser procès-verbal... » (Art. 5.)

repose sur une dissimulation frauduleuse. (Article 1643.)

38. L'action rédhibitoire a pour résultat de replacer les parties au même état où elles étaient avant la vente. Par conséquent, le vendeur doit restituer le prix; l'acheteur doit rendre la chose; le vendeur doit les intérêts du jour de la vente; l'acheteur, les fruits que la chose a produits. L'acheteur est obligé de tenir compte des détériorations qui sont survenues par sa faute, et de rendre tous les accessoires qui lui ont été livrés avec la chose, ou dont elle s'est augmentée. Le vendeur doit rembourser les frais occasionés par la vente. Toutes ces obligations lui sont imposées, alors même qu'il a ignoré les vices de la chose; s'il les a connus, il est tenu en outre de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur. (Art. 1645 et 1646.)

39. Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui est tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements indiqués ci-dessus. Mais la perte arrivée par cas fortuit est pour le compte de l'acheteur. (Art. 1647.)

40. Lorsque plusieurs choses distinctes ont été vendues ensemble, mais de manière que l'une n'aurait pas été achetée sans l'autre, comme une paire de chevaux de voiture, un attelage de deux bœufs, le vice redhibitoire dont une de ces choses est atteinte, donne lieu à la redhibition pour l'autre; mais si les choses sont indépendantes l'une de l'autre, l'action redhibitoire n'aura lieu que pour celle qui a un vice, bien qu'elles aient été toutes vendues pour un même prix; et le vendeur sera tenu de restituer le prix de cette chose, suivant estimation. On peut donner pour exemple un troupeau de bœufs ou de moutons qui aurait été vendu et dans lequel un ou plusieurs animaux seraient atteints de vices redhibitoires. Quant aux accessoires de la chose vendue princi-

palement, ils sont compris dans la redhibition. Si, par exemple, un cheval a été vendu avec son équipage, la redhibition du cheval entraine celle de l'équipage; mais si la chose principale était saine et que le vice tombât seulement sur l'accessoire, la redhibition n'aura lieu que pour l'accessoire, et dans le cas seulement où cet accessoire a été vendu comme corps certain, et non comme universalité, sans détermination. Si, par exemple, je vous vends un domaine *avec les dix chevaux* de labour qui s'y trouvent, je suis garant de ces dix chevaux, puisque je vous les ai vendus comme corps certains et comme objets déterminés. Mais si je vous vends le même domaine *avec les chevaux qui s'y trouvent ou peuvent s'y trouver*, je ne vous dois aucune garantie; car je ne vous ai vendu aucun cheval en particulier. Cette partie de la vente est en quelque sorte aléatoire (1).

41. Le système du *code civil* sur les vices redhibitoires prête à divers inconvénients qu'une loi française du 26 mai 1838 a eu pour but de faire disparaître. Voici les termes de cette loi :

« Art. 1er. Sont réputés vices redhibitoires et donneront « seuls ouverture à l'action résultant de l'article 1641 du *code* « *civil*, dans les ventes ou échanges des animaux domesti- « ques ci-dessous dénommés, sans distinction des localités où « les ventes et échanges auront eu lieu, les maladies ou dé- « fauts ci-après savoir :

« *Pour le cheval, l'âne* ou *le mulet*, la *fluxion périodique des* « *yeux*, l'*épilepsie*, ou le *mal caduc*, la *morve*, le *farcin*, les « *maladies anciennes de poitrine* ou *vieilles courbatures*, l'*immo-* « *bilité*, la *pousse*, le *cornage chronique*, le *tic sans usure des* « *dents*, les *hernies inguinales intermittentes*, la *boiterie inter-* « *mittente pour cause de vieux mal.*

(1) V. art. 1er de la loi française de 1838.

« *Pour l'espèce bovine :* la *phthisie pulmonaire* ou *pommelière,* « l'*épilepsie* ou *mal caduc,* les *suites de la non-délivrance,* le *ren-* « *versement du vagin* ou de l'*utérus,* après le part chez le ven- « deur.

« *Pour l'espèce ovine,* la *clavelée :* cette maladie reconnue « chez un seul animal entraînera la redhibition de tout le « troupeau. La redhibition n'aura lieu que si le troupeau « porte la marque du vendeur; le *sang de rate :* cette maladie « n'entraînera la redhibition du troupeau qu'autant que, « dans le délai de la garantie, la perte constatée s'élèvera au « quinzième au moins des animaux achetés; dans ce dernier « cas, la redhibition n'aura lieu également que si le trou- « peau porte la marque du vendeur.

« Art. 2. L'action en réduction du prix, autorisée par « l'art. 1644 du *code civil,* ne pourra être exercée dans les ven- « tes et échanges d'animaux énoncés dans l'art. 1er ci-dessus.

« Art. 3. Le délai pour intenter l'action redhibitoire sera, « non compris le jour fixé pour la livraison, de trente jours « pour le cas de *fluxion périodique des yeux* et d'*épilepsie* ou « *mal caduc;* de neuf jours pour tous les autres cas.

« Art. 4. Si la livraison de l'animal a été effectuée ou s'il a « été conduit, dans les délais ci-dessus, hors du lieu du do- « micile du vendeur, les délais seront augmentés d'un jour « par cinq myriamètres de distance du domicile du vendeur « au lieu où l'animal se trouve.

« Art. 5. Dans tous les cas, l'acheteur, à peine d'être non « recevable, sera tenu de provoquer dans le délai de l'art. 3, « la nomination d'experts chargés de dresser procès-verbal : « la requête sera présentée au juge de paix du lieu où se « trouvera l'animal. Ce juge nommera immédiatement, sui- « vant l'exigence des cas, un ou trois experts qui devront « opérer dans le plus bref délai.

« Art. 6. La demande sera dispensée du préliminaire « de conciliation, et l'affaire intentée et jugée comme matière « sommaire.

« Art. 7. Si, pendant la durée des délais fixés par l'art. 3, « l'animal vient à périr, le vendeur ne sera pas tenu de la « garantie, à moins que l'acheteur ne prouve que la perte de « l'animal provient de l'une des maladies spécifiées dans l'ar- « ticle 1er.

« Art. 8. Le vendeur sera dispensé de la garantie résul- « tant de la *morve* et du *farcin* pour le cheval, l'âne et le mu- « let, et de la *clavelée* pour l'espèce ovine, s'il prouve que « l'animal, depuis la livraison, a été mis en contact avec des « animaux atteints de ces maladies. »

§ IV. — BAUX A CHEPTEL.

42. Le bail à cheptel est un contrat par lequel l'une des parties donne à l'autre des animaux de quelque espèce que ce soit, susceptibles de croit ou de profit pour l'agriculture ou le commerce, à l'effet de les garder, nourrir et soigner, sous les conditions convenues, ou suppléées par les dispositions de la loi. (Art. 1800, 1802, 1803 du *code civil.*)

43. Le code signale trois espèces principales de cheptels, savoir : le cheptel simple ou ordinaire, le cheptel à moitié et le cheptel donné au fermier ou au colon partiaire. Il y a encore une quatrième espèce de contrat improprement appelée *cheptel.* (Art. 1801.)

44. Le bail *à cheptel simple* est un contrat par lequel un propriétaire de bestiaux les donne à un autre, pour les garder, nourrir et soigner. Le preneur profite seul des laitages, du fumier et du travail des animaux. On lui donne en outre une part dans la laine et le croit, à la charge de supporter

proportionnellement la perte, s'il en survient. Cette part, tant active que passive, est ordinairement de moitié. (Art. 1804 et 1811.)

45. Le bail doit contenir une *estimation* du cheptel pour qu'on puisse, à l'expiration du bail, savoir s'il y a de l'augmentation ou du déchet dans la valeur. Cette estimation n'a pas d'autre objet, puisque le bailleur conserve la propriété du troupeau. (Art. 1805.)

46. Le preneur ne peut être tenu que des pertes qui surviendraient par sa faute. S'il prouve que la perte est arrivée par cas fortuit, et si l'on n'établit pas qu'il ait été précédé de quelque faute du preneur, sans laquelle la perte ne serait pas arrivée, il faut distinguer : la perte est-elle seulement partielle, elle tombe à la charge commune, proportionnellement à la part assignée à chacun dans la perte et dans le gain; le preneur est seulement tenu de rendre compte des peaux des bêtes péries. La perte est-elle totale, elle est à charge du propriétaire seul. Toute convention contraire est nulle. (Art. 1807-1811.)

47. L'obligation du bailleur est de délivrer le cheptel donné à bail et d'en faire jouir le preneur; d'où il suit qu'il ne peut, sans le consentement de ce dernier, disposer d'aucune des bêtes du troupeau. (Art. 1812.)

48. Quant au preneur, l'obligation qui lui est imposée, de veiller en bon père de famille à la conservation du cheptel, entraine avec elle une égale prohibition de disposer d'aucune des bêtes qui le composent, soit du fonds, soit du croit, sans le consentement du propriétaire. En outre, il ne peut tondre sans avoir prévenu le bailleur, qui partage avec lui ce genre de produit. A défaut par le preneur de remplir ses obligations, le bailleur peut demander la résiliation du bail. (Art. 1806, 1812, 1814, 1816.)

Digitized by Google

49. Si le bail est fait au fermier d'un autre propriétaire, le bailleur du cheptel doit, pour empêcher qu'il ne se confonde avec les gages de cet autre propriétaire, lui notifier son bail; sans quoi le cheptel peut être saisi et vendu pour le payement des fermages. (Art. 1813.)

50. S'il n'y a pas de temps fixé par la convention pour la durée du cheptel, il est censé fait pour trois ans. (Art. 1815.)

51. A la fin du bail, ou lors de sa résolution, il se fait une nouvelle estimation du cheptel. Le bailleur peut prélever des bêtes de chaque espèce, jusqu'à concurrence de la première estimation, et l'excédant se partage. S'il n'existe pas assez de bêtes pour remplir la première estimation, le bailleur prend ce qui reste, et les parties se font raison de la perte. (Article 1817.)

52. Le *cheptel à moitié* est une société dans laquelle chacun des contractants fournit la moitié des bestiaux, qui demeurent communs pour le profit et pour la perte. Le contrat est soumis aux mêmes règles que le cheptel simple, à une seule exception près, que voici : Lorsque le bailleur est propriétaire de la métairie dont le preneur est colon partiaire ou fermier, le bailleur peut, par la convention, s'attribuer dans le profit des laines et du croit une part plus forte que celle du preneur; il peut même s'attribuer une portion dans les laitages, le fumier et les travaux des bêtes, qui appartiennent ordinairement au preneur seul; parce qu'en ce cas, le bailleur se trouve fournir le logement et la nourriture à la partie du troupeau qui appartient au preneur. (Art. 1818-1820.)

53. Les articles 1821-1830 traitent du *cheptel donné par le propriétaire à son fermier ou colon partiaire.* Le premier de ces contrats (aussi appelé *cheptel de fer,* parce qu'il est comme enchaîné à la ferme) est celui par lequel le propriétaire d'une métairie la donne à ferme, à la charge qu'à l'expiration du

bail, le fermier laissera des bestiaux d'une valeur égale au prix de l'estimation de ceux qu'il aura reçus. (Art. 1821.)

54. Ici, comme dans le bail à cheptel simple, le troupeau entier est fourni par le bailleur, et l'estimation de ce troupeau n'en transfère pas la propriété au preneur. Cependant, cette estimation le met tout à fait à ses risques : en conséquence, la perte même totale et par cas fortuit est en entier à la charge du fermier, s'il n'y a convention contraire; mais aussi tous les profits lui appartiennent, à moins qu'il n'en ait été autrement convenu. Il n'y a que les fumiers qui n'entrent pas dans les profits du fermier; ils appartiennent à la métairie, à l'exploitation de laquelle ils doivent être exclusivement employés. (Art. 1822-1825.)

55. A la fin du bail, le fermier ne peut retenir le cheptel en en payant l'estimation originaire; il doit en laisser un de valeur pareille à celui qu'il a reçu. S'il y a du déficit, il doit le payer; et c'est seulement l'excédant qui lui appartient. (Article 1826.)

56. A l'égard du *cheptel remis par le propriétaire à son colon partiaire*, comme le bailleur non-seulement en reste propriétaire, mais encore qu'il partage avec le colon les produits de la métairie à laquelle le cheptel est attaché, la perte totale de ce cheptel tombe sur le bailleur si elle arrive sans la faute du colon, et l'on ne peut pas stipuler le contraire; mais on peut convenir que le colon délaissera au bailleur sa part de la toison à un prix inférieur à la valeur ordinaire; que le bailleur aura même une plus grande part dans le profit, et même encore qu'il aura la moitié des laitages. (Art. 1827, 1828.)

57. Le contrat, qui finit avec le bail de la métairie, est d'ailleurs soumis à toutes les règles du cheptel simple. (Articles 1829, 1830.)

58. Le contrat *improprement appelé cheptel* a lieu, lors-

qu'une ou plusieurs vaches sont données pour les loger et les nourrir. Le bailleur en conserve la propriété; il a seulement le profit des veaux qui en naissent. (Art. 1831.)

ABATTAGE. — INDEMNITÉ.

J'ai conduit le cheval à travers les diverses phases de son existence jusqu'au moment de sa mort; quand ce moment arrive pour un animal chargé d'années, quelque brillant qu'ait été le reste de sa carrière, on peut dire que c'est un bonheur pour le cheval. En effet, il y a bien peu d'amateurs qui donnent dans leur écurie les invalides à un ancien serviteur. Trop souvent le brillant coursier d'hippodrome, le magnifique cheval de carrosse ou de cabriolet, passe du fiacre au tombereau, en attendant le jour de délivrance où il sera conduit au clos d'équarrissage; et son cuir, ses débris, ses os ont encore là une valeur, dernier présent qu'il lègue à son maître (1).

Mais le cheval et les autres animaux domestiques ne sont pas toujours abattus lorsque la vieillesse les rend incapables de rendre des services actifs; il arrive souvent que les maladies contagieuses exigent l'emploi de cette mesure de précaution, ordonnée par les gouvernements. Afin de fixer à cet égard mes concitoyens, je publie ici la circulaire adressée par monsieur le ministre de l'Intérieur aux gouverneurs des provinces, avec la loi réglant les indemnités auxquelles ont droit en pareil cas les propriétaires des animaux abattus.

(1) Voir le chapitre des produits provenant des animaux domestiques après leur mort.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

—

Bruxelles, le 3 mai 1841.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser une expédition de l'arrêté royal, en date du 19 du mois dernier, qui règle toutes les formalités à remplir à l'effet d'obtenir les indemnités pour bestiaux abattus, sur le fonds d'agriculture créé par la loi du 6 janvier 1816, qui détermine les cas dans lesquels l'indemnité peut être allouée et en fixe la quotité.

Plusieurs modifications sont apportées par ce règlement aux dispositions jusqu'ici en vigueur sur la matière. Je crois devoir vous donner quelques explications à cet égard.

Il n'est plus nécessaire, pour avoir droit à l'indemnité, de fournir la preuve que l'on a contribué à l'ancien fonds d'agriculture avant 1831, cette condition a paru contraire à l'esprit de la loi du 6 janvier 1816, et elle ne sera plus exigée à l'avenir; mais afin d'éviter des réclamations auxquelles il serait impossible de faire droit à défaut des fonds nécessaires, il reste bien entendu que toutes les demandes pour bestiaux abattus antérieurement à l'exercice courant devront encore être appuyées de cette preuve. Les administrations communales pourront toutes, d'après l'art. 2, littera *A* du nouveau règlement, ordonner, *en cas d'urgence*, l'abattage de l'animal malade, mais seulement après le rapport du vétérinaire du gouvernement qui réclame cette mesure sans délai.

Ainsi, lorsque l'animal ne sera point en danger de succomber, il y aura toujours lieu à réclamer l'ordre d'abattage du commissaire de l'arrondissement ou d'un membre de la commission provinciale d'agriculture.

Cette innovation a paru nécessaire dans l'intérêt des cultivateurs, qui voyaient souvent mourir leurs bestiaux avant que l'ordre d'abattage eût pu leur être expédié.

Vous remarquerez, M. le gouverneur, que cette mesure nouvelle a pour but de favoriser les propriétaires dans certains cas. Il est aussi interdit, par l'art. 5, d'allouer l'indemnité pour bétail non abattu pour quelque cause que ce soit.

Ainsi vous aurez soin de ne jamais comprendre des demandes de cette nature dans les états que vous m'adresserez.

L'on a exigé jusqu'à présent l'enfouissement des dépouilles des animaux abattus pour cause de maladies contagieuses, dans la crainte de voir propager ces affections ; il résulte de l'examen approfondi qui a été fait par des hommes spéciaux, de la question de savoir si l'on pouvait utiliser au profit du commerce et de l'agriculture les dépouilles de ces animaux, que l'on peut sans danger supprimer l'enfonissement des peaux des chevaux abattus pour cause de morve chronique et de farcin, et des bêtes à cornes abattues pour cause de pleuropneumonie épizootique. Toutefois, il sera indispensable que les personnes qui voudront user de cette faculté fassent purifier ces peaux en présence de l'agent chargé d'assister à l'abattage et au moyen d'une préparation de chlorure de chaux.

Vous voudrez bien, M. le gouverneur, recommander particulièrement à MM. les bourgmestres de votre province de ne pas négliger cette précaution.

Le corps de l'animal abattu, quelle que soit sa maladie, doit toujours être enfoui à la profondeur de deux mètres.

Une mesure que je vous prie également, M. le gouverneur, de faire exécuter rigoureusement par les propriétaires de bestiaux abattus, et qui est le complément indispensable de celles qui sont prescrites dans le paragraphe qui précède, est la désinfection des écuries ou étables dans lesquelles ont séjourné les animaux malades. Vous recommanderez spécialement aux vétérinaires du gouvernement de donner chaque fois les indications nécessaires pour faire cette opération.

J'aurai l'honneur de vous adresser sous peu de jours des exemplaires des imprimés prescrits par l'art. 3 du règlement. J'espère qu'au moyen de ces formules les cultivateurs rencontreront moins de difficultés pour remplir toutes les formalités voulues. Une seule pièce doit être jointe à cette formule, c'est le rapport du vétérinaire du gouvernement, qui devra vous parvenir par l'intermédiaire du commissaire de l'arrondissement, qui y joindra la demande de l'intéressé. Dans ce rapport le vétérinaire doit faire connaître la valeur du bétail abattu.

Le gouvernement ayant aujourd'hui majoré la quotité de l'indemnité et donné toute facilité pour l'accomplissement des formalités nécessaires pour l'obtenir, il est à espérer, M. le gouverneur, que les propriétaires

et les administrations locales lui prêteront, de leur côté, leur concours pour aider à empêcher la propagation des maladies épizootiques et contagieuses, et ne négligeront aucune des mesures nécessaires à cet effet. Je vous prie, M. le gouverneur, d'en faire sentir toute l'importance à vos administrés dans leurs propres intérêts, et combien il est nécessaire qu'ils déclarent immédiatement à l'autorité la présence d'une maladie contagieuse ou épizootique parmi leur bétail, principalement de la pleuro-pneumonie épizootique des bêtes à cornes qui a déjà, depuis douze ans, exercé tant de ravages dans le royaume.

Je vous prie, M. le gouverneur, de faire insérer la présente circulaire, ainsi que l'arrêté du 19 ci-joint, dans le Bulletin administratif, et de la communiquer à la commission provinciale d'agriculture et aux vétérinaires du gouvernement de votre province.

Le ministre de l'intérieur,
(*Signé*) NOTHOMB.

RÈGLEMENT SUR LE FONDS D'AGRICULTURE.

LÉOPOLD, roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Vu la nécessité de reviser les règlements en vigueur pour l'obtention des demandes d'indemnité sur le fonds d'agriculture, créé par les lois des 5 janvier 1816, 12 juillet 1821, 18 mars 1826;

Vu l'art. 67 de la constitution;

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Une indemnité, dont la quotité est fixée à l'art. 8 du présent arrêté, sera payée à toute personne qui aura éprouvé des pertes par suite de l'abattage de ses chevaux, bêtes à cornes et moutons, par suite de maladie contagieuse et pour cause d'utilité publique.

Art. 2. Pour avoir droit à cette indemnité, le propriétaire de l'animal abattu devra fournir, à l'appui d'une demande à notre ministre de l'intérieur, des certificats ou déclarations constatant qu'il s'est conformé aux dispositions suivantes :

A. L'abattage de l'animal malade doit être ordonné par le gouverneur de la province, le commissaire du service de santé civil, le commissaire de l'arrondissement, un membre de la commission provinciale d'agriculture, et, en cas d'urgence, par le bourgmestre de la commune, ensuite d'un rapport du vétérinaire du gouvernement, constatant que la maladie contagieuse était parvenue à un degré incurable et que l'abattage en était devenu nécessaire dans l'intérêt public.

B. L'abattage doit avoir lieu sous les yeux d'un officier de police, et, le même jour, l'écurie où le bétail malade a séjourné doit être purifiée et assainie par le propriétaire, d'après les instructions du vétérinaire du gouvernement.

C. La valeur de l'animal doit être constatée aux frais du propriétaire par deux experts nommés et assermentés par l'administration communale.

D. Le propriétaire doit avoir possédé le bétail pendant plus de huit jours en bonne santé et s'être conformé, dès l'apparition de la maladie, aux dispositions des articles 459 et suivants du code pénal, en la déclarant à l'administration communale.

E. Le bétail malade doit avoir été traité par un vétérinaire du gouvernement avant que la maladie fût parvenue au dernier degré et devenue incurable. Le rapport du vétérinaire fera connaître l'état dans lequel il a trouvé le bétail, lors de sa première visite, sa valeur comme s'il était en état de bonne santé, ainsi que la durée du traitement qui a été employé.

Art. 3. Notre ministre de l'intérieur fera imprimer, sur une même feuille, aux frais du fonds d'agriculture, conformément au modèle annexé au présent arrêté, les certificats et pièces à fournir; ces imprimés seront distribués aux administrations communales par les soins des gouverneurs des provinces.

Art. 4. Aucune indemnité ne sera accordée si les soins d'un vétérinaire du gouvernement n'ont pas été réclamés par le propriétaire du bétail malade, dès le début de la maladie.

Il n'y aura d'exception à cette règle que dans les cas où la maladie aurait fait des progrès tellement rapides qu'il aurait été impossible de requérir le vétérinaire, et dans le cas où il n'y aurait pas de vétérinaire du gouvernement domicilié dans un rayon de 3 lieues du domicile du réclamant. Ces circonstances devront être constatées et prouvées par un certificat de l'administration communale.

Art. 5. Dans aucun cas il ne sera accordé d'indemnité pour bestiaux non abattus.

Art. 6. L'ordre d'abattage ne pourra être donné par une des autorités mentionnées à l'article 2, qu'ensuite d'un rapport du vétérinaire du gouvernement, qui ne provoquera cette mesure que pour les bestiaux atteints des maladies suivantes :

Pour le cheval.

La morve aiguë ou coryza gangréneux ;
La morve chronique ;
Le farcin ;
La péripneumonie gangréneuse.

Pour les bêtes à cornes.

Le typhus contagieux ;
Le typhus charbonneux ;
La pneumonie gangréneuse et la pleuropneumonie épizootique.

Pour les moutons.

La clavelée ;

et enfin pour chacune de ces espèces l'hydrophobie et les maladies charbonneuses graves.

Art. 7. Il ne sera accordé aucune indemnité sur le fonds d'agriculture pour bestiaux qui seraient abattus pour cause de maladies autres que celles ci-dessus désignées. Toute exception à cette disposition devra être autorisée spécialement par notre ministre de l'intérieur.

Art. 8. Les indemnités seront accordées dans les proportions suivantes, savoir :

Un tiers de la valeur des bêtes à cornes, moutons et chevaux employés à l'agriculture ;

Un cinquième de la valeur des chevaux de diligence ou de poste ;

Un quart de la valeur des chevaux employés à tout autre service.

La moyenne de l'estimation des experts et du médecin vétérinaire du gouvernement servira de base pour établir la valeur.

Art. 9. Toutes dispositions antérieures et contraires au présent arrêté sont et demeurent abrogées.

Art. 10. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 19 avril 1841.

LÉOPOLD.

Par le roi,
Le ministre de l'intérieur,
NOTHOMB.

Ministère de l'intérieur.

—

Loi du 6 janvier 1816.

—

Province de
Arrondissement de
Commune de

—

ANNEXE A L'ARRÊTÉ ROYAL EN DATE DU 19 AVRIL 1841.

FONDS D'AGRICULTURE.
Exercice 184 .

Demande d'indemnité sur le fonds d'agriculture, formée par le sieur (1) pour un (2) abattu le (3) pour cause de maladie contagieuse , le 184 .

(4).

(1) Nom, prénoms, profession et domicile du réclamant.
(2) Nom de l'animal abattu.
(3) Date de l'abattage.
(4) Signature du réclamant.

PIÈCES A L'APPUI.

Ordre d'abattage.

Nous (5)

Vu le rapport en date du du sieur (6) , médecin vétérinaire du gouvernement à , faisant connaître qu'un (7) , appartenant au sieur (8) , est atteint à un degré incurable de la maladie contagieuse désignée sous le nom de (9)

Considérant qu'il est nécessaire d'abattre immédiatement cet animal afin de prévenir la propagation de la maladie dont il est atteint,

Arrêtons :

(10)

fera abattre, à la réception du présent arrêté, le mentionné ci-dessus.

le 184 .

Procès-verbal d'expertise.

Les soussignés experts nommés et assermentés par l'administration communale de à l'effet de procéder à l'estimation du appartenant au sieur de cette commune et dont le signalement est désigné dans l'ordre d'abattage ci-dessus de (11) en date du 184 déclarent évaluer cet animal en état de bonne santé, à la somme de (12)

le 184 .

(13)

(5) Nom de l'autorité qui ordonne l'abattage.
(6) Nom du médecin vétérinaire.
(7) Nom de l'animal, son signalement et l'usage auquel il est employé.
(8) Comme au n° (1).
(9) Nom de la maladie.
(10) Nom de l'autorité chargée d'exécuter l'ordre d'abattage; dans le cas où l'administration locale n'a pas ordonné l'abattage, c'est elle qui est chargée de cette exécution, sinon elle désigne l'officier de police chargé de ce soin.
(11) Nom de l'autorité qui ordonne l'abattage.
(12) La somme en toutes lettres et en francs.
(13) Signature des deux experts.

Certificat d'abattage.

L'administration de la commune de déclare que, en vertu de arrêté (14), en date du 184 , il a été procédé aujourd'hui, en présence du sieur (15) , délégué à cet effet par nous, à l'abattage du appartenant au sieur et que le cadavre avec la peau (*) a été enfoui à 2 mètres de profondeur. Elle certifie que, immédiatement après, le sieur (16) a fait assainir et purifier conformément aux instructions du médecin vétérinaire du gouvernement, l'écurie dans laquelle l'animal abattu a séjourné.

Elle certifie, en outre, d'après la déclaration des sieurs (17) , ses voisins, que le sieur a possédé cet animal en bonne santé pendant l'espace de (18)

Enfin elle déclare que, conformément aux articles 459 et suivants du code pénal, le propriétaire du bétail abattu lui a donné connaissance le 184 , de l'apparition de la maladie pour laquelle l'abattage a eu lieu.

le 184

Vu et approuvé par l'administration de la commune de

le 184

Le secrétaire, Le bourgmestre,

Vu et approuvé par le commissaire de l'arrondissement de

le 184

Vu et approuvé par le gouverneur de la province de

le 184

Approuvé pour être annexé à notre arrêté, en date du 19 avril 1841. LÉOPOLD.

Par le roi :

Le ministre de l'intérieur,

NOTHOMB.

(14) Désigner l'autorité qui a ordonné l'abattage.

(15) Officier de police désigné pour assister à l'abattage.

(16) Le propriétaire du bétail abattu.

(17) Voisins qui ont connaissance du fait.

(18) L'espace de temps.

(*) Il n'est pas nécessaire que la peau soit enfouie avec le cadavre, lorsque l'animal est atteint de morve chronique, farcin, ou pleuropneumonie épizootique. Dans ces cas effacez les mots, *avec la peau*.

L'ANE.

N'en déplaise aux insultes dont il est l'objet, à l'espèce de dédain avec lequel on le traite, l'*âne* est proche parent du cheval; car il appartient aussi à la classe des *mammifères*, à l'ordre des *pachydermes* et à la famille des *solipèdes*. Comme le cheval, il est *monogastrique* et *herbivore* (1); mais il est beaucoup moins friand, et sa sobriété, résultat des privations que lui impose l'état de gêne de la plupart de ses maitres, n'a pas tout le mérite qu'on lui attribue vulgairement; l'âne a fait de nécessité vertu. Toutefois il peut rendre d'excellents services, même avec une nourriture grossière, repoussée par les autres animaux, telle que le *chardon*, l'*onoporde*, la *cardère*, la *sarrette*, la *bardane*, l'*arrête-bœuf*, etc., plantes inutiles, pour ne pas dire nuisibles. Quant à la soif, il y est bien moins sensible que le cheval, il l'endurera pendant deux jours avec une résignation parfaite.

Tel est l'âne aux mains de la petite propriété en Belgique, et dans la plupart des départements français, où la misère, le manque de soins, la privation de nourriture et des brutalités réitérées l'ont fait constamment dégénérer, sans altérer néanmoins toutes les qualités qu'il tient de la nature; mais en Arabie, en Perse, à Malte, en Sicile, en Italie, en Afrique, en Espagne, et dans plusieurs cantons des anciennes provinces du Poitou et de la Gascogne, il se présente sous un autre aspect.

Dans ces différentes contrées, l'âne répond dignement à sa parenté avec le cheval qu'il égale plus d'une fois sous le rapport du mérite, des services, de la beauté, de la vitesse, et même pour la valeur pécuniaire.

L'éloquent Buffon, qui a fait quelquefois le roman de l'his-

(1) Voyez page 8 pour l'explication de ces caractères zoologiques.

toire naturelle, nie les liens de parenté qui existent entre l'âne et le cheval; mais ce fait résulte jusqu'à l'évidence de la conformation extérieure de ces deux animaux, et des analogies de classification que j'ai signalées plus haut. J'indiquerai d'autres points de ressemblance, d'autres traits de famille, confirmés par l'accouplement de l'âne et de la jument produisant le *mulet*.

L'*onagre* du désert est le type sauvage de l'âne domestique; seulement il est plus haut sur jambes avec des membres plus fins; il a le poitrail mince, le front plat entre les yeux, le chanfrein étroit, l'encolure plus redressée, l'oreille d'un tiers plus courte, mobile, attentive, le poil long, laineux en hiver, la croix sur les épaules formée par deux raies transversales très-prononcées chez les mâles, enfin le flocon du bout de la queue long de quatre pouces.

La rapidité de sa course est célèbre dans toute l'Arabie, dont il est originaire, et où on le trouve vivant par bandes nombreuses ainsi que dans diverses contrées de l'Asie méridionale. L'onagre fut amené par les Romains dans les jeux sanglants du cirque, où plus d'une fois il combattit avec ce courage que semble démentir la réputation de poltronnerie donnée à l'âne domestique.

Du reste, la description que je viens de tracer de l'onagre convient encore de nos jours à la plupart des ânes domestiques de l'Orient. C'est que les mauvais traitements ne les ont pas dépravés sous le rapport du caractère, et altérés sous le rapport de l'élégance des formes, de la vitesse des allures; ils ont conservé leurs qualités natives, ils les ont même complétées par l'éducation. Traités avec autant d'égards que le cheval, monture des princes, des femmes les plus distinguées, ils n'y sont pas en butte aux coups dont on les accable dans nos contrées.

La *Bible* mentionne des troupeaux d'ânes parmi les richesses des patriarches, longtemps avant qu'ils employassent le cheval. Au fait, l'âne devait être bien précieux pour l'existence d'une tribu nomade, cherchant à travers les sables du désert une oasis pour y planter son camp. Cet animal, à cause de la longueur de ses oreilles, perçoit une plus grande quantité de vibrations sonores; et son odorat a une telle finesse qu'il devine de très-loin la présence d'une source, l'ombrage d'un bouquet d'arbres.

La théogonie grecque se trompa en infligeant à Midas des oreilles d'âne pour le punir d'avoir rendu un arrêt injuste en musique; car l'oreille de l'âne est aussi sensible que bien organisée. Seulement l'excès de délicatesse de cette oreille ne la met pas en rapport avec les autres sens de cet animal, qui alors s'abandonne à des craintes sans motif, comme le lièvre, à des erreurs qui ont fait appliquer par analogie le mot d'*ânerie*s aux actions inconséquentes d'un homme de peu de portée.

L'âne appartient essentiellement aux contrées méridionales, dans lesquelles il se développe et parvient à un degré remarquable de beauté. De l'Arabie, son berceau, il passa en Égypte qui le transmit à la Grèce, de laquelle l'Italie le reçut, et d'Italie il vint dans la Gaule; mais il y fut peu répandu. Ce n'est qu'à une époque assez rapprochée de nous, sous le règne d'Élisabeth, qu'il a été introduit en Angleterre (1558-1603). L'Allemagne, la Suède et d'autres régions du Nord ne le connaissent que depuis peu de temps. Indépendamment des renseignements de l'histoire, la presque uniformité des robes de l'âne atteste sa récente introduction dans la partie septentrionale de l'Europe.

En général, les climats froids favorisent peu le développement de l'âne; il y reste chétif. Dans les pays montueux, il

présente aussi la même exiguïté de formes avec un pied très-solide; dans les plaines, il atteint presque la taille du cheval au moyen de soins habiles; aux environs des marécages, il devient lymphatique.

Chez les Arabes, l'âne est toujours honoré comme chez les anciens Hébreux au temps de Saül, de David et des prophètes, comme dans cette journée où le Christ, pour entrer dans Jérusalem, envoya chercher par deux de ses disciples, auprès de Béthanie, un ânon sur lequel aucun homme n'avait monté. Les disciples le trouvèrent attaché auprès d'une porte entre deux chemins, l'amenèrent, le couvrirent de leurs vêtements, et le Christ le monta, tandis que la foule, se pressant autour de lui, chantait : *Hosanna! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!*

Certes, avec un pareil souvenir, avec ce triomphe sans larmes et sans une goutte de sang, qui précédait de quelques jours le grand martyre par lequel le monde fut sauvé, l'âne n'a rien à envier à la destinée du cheval.

La Perse aussi a pour cet animal les mêmes égards que l'Arabie; il est vrai que les ânes persans, de couleur isabelle, sont également distingués par leur taille, leur robe, l'élégance de leurs formes et la rapidité de leur course. Les plus grands seigneurs du pays les recherchent pour leurs montures.

Mais sans aller puiser mes exemples dans des régions lointaines, sans sortir de l'Europe, dans un royaume qui touche à la Belgique, en France, les départements formés de l'ancienne province du Poitou élèvent une admirable race d'ânes qui leur sert principalement à obtenir des mulets. Ces ânes viennent de l'Espagne, qui les tenait de l'Afrique, à la suite de la conquête de la Péninsule par les Musulmans.

Pendant longtemps, les rois d'Espagne en défendirent l'exportation, mais lorsque le petit-fils de Louis XIV alla s'asseoir

sur le trône de Charles-Quint et de Philippe II, vacant par la mort de Charles II, *il n'y eut plus de Pyrénées,* selon l'expression du grand roi; les mesures de prohibition disparurent devant les exigences de la cour de Versailles. C'est à cette époque que le Poitou retrempa sa précieuse industrie mulassière, grâce à l'intervention des ânes espagnols. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis cette époque, et malgré la différence de climats, les Poitevins ont su conserver la pureté primitive de ces animaux ainsi importés.

Les gros baudets du Poitou ont une taille de quatre pieds quatre à neuf pouces; ils sont étoffés, à soies longues, frisées ou tombantes à la tête, aux oreilles, au cou, aux jambes, au ventre; pelage noir uniforme sans raies, nez blanc, yeux blancs ou gris argentés, ventre et cuisse lavés chez quelques-uns, queue presque entièrement dénudée. On rencontre dans le Poitou quelques ânes gris ou gris sale, sans bandes; ilsson t très-estimés.

Les grands baudets de Gascogne ont de quatre pieds huit à dix pouces; leurs proportions sont plus élevées et plus minces; poil ras, noir bai ou bai brun.

En employant de pareils étalons pour régénérer les ânes abâtardis de nos campagnes, les cultivateurs en obtiendraient un concours très-important et fort peu coûteux; mais il importerait de donner à ces animaux une nourriture suffisante, se composant surtout de paille hachée, laquelle favorise l'embonpoint. Il faudrait un pansage régulier, un travail modéré et l'absence de mauvais traitements; on compléterait ainsi l'éducation d'un animal dont on a beaucoup exagéré la prétendue maladresse et les défauts. Par exemple, on répète sans cesse que plus l'âne est surchargé et battu, mieux il travaille; au contraire, son entêtement naturel, que l'éducation ne corrige pas, augmente en raison de ce système absurde qu'on

lui applique; il n'est pas rare de le voir se coucher par terre, lorsque son fardeau dépasse ses forces, et là ni exhortations ni coups ne le décident à avancer; il y mourrait plutôt.

Rien de plus facile cependant que de connaître le poids qui répond à ses forces; il indique lui-même l'excès du fardeau en inclinant la tête et en baissant les oreilles; c'est un langage muet par lequel il avertit son maître; il affectionne le bord des chemins, évite l'eau, a une allure douce et sûre qui convient aux femmes, aux enfants, et met son bonheur à se rouler sur le gazon. Comme il vit de peu, il est facile de l'employer dans les moindres chaumières où il constitue la ressource d'une pauvre famille.

A l'égard du reproche de paresse qu'on lui fait si souvent, il ne porte que sur la nature de ses mouvements comparés à ceux du cheval; mais du reste, il travaille de très-bonne grâce, et s'attache à son maître s'il rencontre chez lui de la douceur et de bons procédés. Dans le nord de l'Afrique, on l'utilise même à la guerre; là, il est vrai, on voit des ânes trotter et galoper pendant plusieurs journées consécutives.

L'âne étalon doit être choisi parmi les plus grands et les plus forts, à l'âge de trois ans au moins et au-dessous de dix ans. Il doit avoir les yeux bien fendus, vifs et pleins, de larges narines; la membrane pituitaire vermeille, la bouche fraiche, le cou long, le poitrail ample, les reins fermes, la croupe plate, la queue courte, le poil lisse un peu luisant, doux au toucher, d'un gris foncé, ou noir, ou moucheté de rouge. On fera attention que les genoux ne soient pas couronnés, c'est un indice de la faiblesse des jambes. Les ânes ombrageux, ceux dont les yeux sont enfoncés doivent également être écartés.

L'ânesse aura le corsage ample, le bassin vaste, elle convient à la reproduction de sept à dix ans. La tuméfaction de

l'orifice de la matrice d'où découle une liqueur blanchâtre, indique qu'elle est en chaleur.

L'âne et l'ânesse sont très-enclins à l'amour. On les fera saillir de préférence aux mois de mai ou de juin, parce que l'ânesse portant de onze à douze mois, son petit qu'elle fait presque toujours unique, nait dans la belle saison. Un bon étalon peut couvrir deux ânesses par jour, mais il faut le ménager dans l'intérêt de sa progéniture, et pour l'amélioration de la race.

L'accouplement a lieu comme pour le cheval, il réclame les mêmes soins ainsi que la grossesse et la mise bas.

D'après un préjugé aussi barbare qu'absurde, beaucoup d'habitants des campagnes frappent à grands coups de bâton l'ânesse au moment où l'étalon vient de la saillir. On prétend que c'est pour qu'elle coure et retienne ainsi le germe. Cet acte de cruauté est tout à fait inutile.

L'âne a de trente-six à quarante dents, elles aident comme chez le cheval à la connaissance de son âge (1). Son existence se prolongerait jusqu'à vingt-cinq et trente ans, s'il avait un sort heureux; mais les mauvais traitements et les privations en réduisent la durée, dans nos climats, à dix-huit et vingt ans.

L'ânesse, comme je l'ai dit, met bas dans le douzième mois, et ne produit ordinairement qu'un petit, qu'elle lèche pour le sécher, et auquel elle montre beaucoup de tendresse. Huit à dix jours après, on peut la faire saillir. On sèvre fort bien les ânons à six mois, quelquefois même au bout d'un mois, et alors, pour les malades des grandes villes, le lait des ânesses est prescrit par les médecins comme émollient dans les affections de poitrine. Pendant ce temps on nourrit l'ânon avec du lait de vache, puis

(1) Voyez, p. 76 et suiv., l'article de la *Dentition du cheval. Connaissance de l'âge jusqu'à vingt ans.* Les mêmes théories s'appliquent à l'âne.

avec de la farine de seigle, de froment ou d'orge, délayée dans de l'eau tiède; mais il faut bien se garder de le séparer de sa mère; tous deux en souffriraient et dépériraient. Pour l'empêcher de téter, on jette un filet sur le museau de l'ânon, qui est plein de gentillesse et de gaieté, et même fort joli, dans les premiers mois de son existence. Ces dispositions s'altèrent bientôt dans les contrées septentrionales. A deux ans et demi, on peut châtrer l'âne que l'on ne destine pas à devenir étalon. L'opération se pratique comme pour le cheval, sans plus de danger.

Le hennissement du cheval est toute une langue qui a ses modulations, ses expressions diverses et son charme. On ne peut en dire autant du *braiment* de l'âne, qui est toujours discordant par son brusque passage des tons aigus aux tons graves.

La longueur démesurée de ses oreilles et son organe antimusical n'ont pas peu contribué au ridicule dont on affuble cet utile et sobre animal.

La vallée de Montmorency, auprès de Paris, est célèbre par ses *promenades à âne;* et plus tard ces mêmes animaux qui ont servi de monture à quelque beauté craintive, vont mourir à la barrière du Combat, déchirés par les énormes boule-dogues des bouchers; mais avant de succomber, ils ont vendu chèrement leur vie au milieu des applaudissements d'un public féroce qui transporte, au milieu de l'élégance de la civilisation parisienne, les jeux cruels du cirque romain, moins leur poésie et leur grandeur.

Aux environs de Nîmes, chef-lieu du département du Gard, existait encore, il y a quelques années, une poste aux ânes, institution que l'on retrouve dans les Pyrénées françaises et espagnoles.

L'âne est exposé à moins de maladies que le cheval; c'est une conséquence de sa sobriété, et de la différence de ses allures; c'est pour cela qu'on rencontre très-rarement des ânes

poussifs. Du reste les affections morbides dont il peut être atteint, se reconnaissent et se traitent comme chez le cheval(1).

Comme produit, l'âne a d'abord son travail au bât et au trait, travail qui n'est pas à dédaigner ; car la sûreté et l'adresse de sa marche le rendent précieux dans les sentiers difficiles. D'ailleurs il coûte fort peu d'achat et d'entretien, et deux ânes attelés rendraient dans certaines localités plus de services qu'un cheval ou qu'un mulet, en exigeant moins de dépenses. Le fumier de cet animal convient pour faire des couches perpétuelles de champignons, et pour les terres froides et humides. Après sa mort, sa chair entre dans la confection de saucissons renommés en Italie; ses os, sa corne sont utilisés dans les arts, et sa peau sert à faire du *sagri* (chagrin), pour des tablettes et *souvenirs;* on l'emploie aussi pour les tambours de nos régiments, ce qu'un poëte a exprimé d'une manière plaisante, en disant que nul animal ne fit

Autant de bien pendant sa vie,
Autant de bruit après sa mort.

Du reste, l'âne a inspiré de beaux vers à Jacques Delille, dont le cœur, plein de bienveillance, a merveilleusement exprimé la destinée de cet animal. Je me fais un plaisir de reproduire ces vers, qui vengent les ânes des mépris et des mauvais traitements auxquels ils sont en butte dans nos contrées :

Moins vif, moins valeureux, moins beau que le cheval,
L'âne est son suppléant et non pas son rival;
Il laisse au fier coursier sa superbe encolure,
Et son riche harnais et sa brillante allure.
Instruit par un lourdaud, conduit par le bâton,
Sa parure est un bât; son régal, un chardon.

(1) Voyez pages 321 et suivantes.

Pour lui, Mars n'ouvre point sa glorieuse école;
Il n'est point conquérant, mais il est agricole.
Enfant, il a sa grâce et ses folâtres jeux;
Jeune, il est patient, robuste et courageux,
Et paye, en les servant avec persévérance,
Chez ses patrons ingrats sa triste vétérance.
Son service zélé n'est jamais suspendu;
Porteur laborieux, pourvoyeur assidu,
Entre ses deux paniers de pesanteur égale,
Chez le riche bourgeois, chez la veuve frugale,
Il vient, les reins courbés et les flancs amaigris,
Souvent à jeûn lui-même, alimenter Paris.
Quelquefois, consolé par une chance heureuse,
Il sert de bucéphale à la beauté peureuse;
Et sa compagne enfin va dans chaque cité,
Porter aux teints flétris les fleurs de la santé.
Il marche sans broncher au bord du précipice,
Reconnaît son chemin, son maître et son hospice.
De tous nos serviteurs c'est le moins exigeant;
Il naît, vieillit et meurt sous le chaume indigent;
Aux injustes rigueurs, dont sa fierté s'indigne,
Son malheur patient noblement se résigne.
Enfin, quoique son aigre et déchirante voix
De sa rauque allégresse importune les bois,
Qu'il offense à la fois et les yeux et l'oreille,
Que le châtiment seul en marchant le réveille,
Qu'il soit hargneux, revêche et désobéissant,
A force de malheurs l'âne est intéressant:
Aussi le préjugé vainement le maltraite,
En dépit de l'orgueil il aura son poëte.
Homère, qui chanta tant de héros divers,
Auprès du grand Ajax le plaça dans ses vers;
La Fable le nomma le coursier de Silène.
Ami des voluptés, il naquit pour la peine;
Et moi qui déplorai le sort des animaux,
J'ai dû peindre ses mœurs, ses bienfaits et ses maux.

LE MULET.

J'ai déjà dit que le *mulet* et la *mule* sont le produit de l'accouplement de l'âne avec la jument. On choisit dans ce but

des juments espagnoles, ou si l'on veut avoir des produits plus grands, plus vigoureux, on emploiera des juments flamandes : car le mulet procède beaucoup plus de sa mère que de son père.

A quelle époque le mulet s'est-il révélé? fut-il le résultat d'un jeu de la nature, de l'accouplement fortuit de l'âne et de la jument, ou le produit des calculs de l'industrie humaine? La réponse à ces questions est assez difficile faute de renseignements précis. Le fait est que la plus haute antiquité a connu le mulet, qu'employèrent les Hébreux (1), les Grecs et les Romains. Le mulet tient de l'âne sa tête grosse et lourde, la longueur de ses oreilles, la solidité de son pied, la bonté de son tempérament; il doit à sa mère une plus haute taille, des formes plus élégantes avec plus de vivacité et de docilité : il est plus vigoureux que l'âne, moins sensible au froid; il a sur le cheval l'avantage de la vigueur, de la sobriété et d'une santé bien plus égale; aucun animal ne résiste autant à la fatigue; et la durée de son existence se prolonge jusqu'au delà de quarante ans. On cite même un mulet qui, dans l'antique Athènes, vécut jusqu'à quatre-vingts ans. L'âge du mulet se connaît aux dents, d'après les mêmes théories que pour le cheval et pour l'âne.

Sa taille est de quatre pieds trois à dix pouces; son encolure

(1) Lorsque l'armée levée par Absalon contre le roi David son père, eut été dispersée dans la forêt d'Éphraïm, ce prince prit la fuite sur un *mulet;* comme il passait sous un chêne très-touffu, sa tête s'embarrassa dans les branches de l'arbre où il resta suspendu. Un soldat le vit et en informa Joab qui accourut, et perça de trois dards le cœur du jeune prince. Un perruquier de Paris a sur son enseigne un Absalon ainsi suspendu tandis que son mulet fuit; et au bas on lisait ces deux vers, depuis remplacés par un quatrain moins original.

« Contemplez d'Absalon le déplorable sort;
« S'il eût porté perruque, il évitait la mort. »

est plus courte que celle du cheval, la crinière moins chargée, le poitrail plus étroit, le garrot plus bas, le dos arqué, l'épine dorsale saillante. Les jambes sont très-longues, sèches et arrondies; les jarrets droits, les sabots étroits et élevés comme chez l'âne, à talons resserrés, mais ni ternes, ni raboteux et d'une excessive dureté. On ne trouve jamais aux extrémités postérieures du mulet ces excroissances cornées connues sous le nom de *châtaignes;* sa queue est dégarnie de poils. La couleur de la robe varie du noir au bai brun, au gris, à l'isabelle. Sa voix ne ressemble ni au hennissement du cheval ni au braiment de l'âne, c'est une voix rauque, sourde, qui peu de retentissement.

Sous le rapport du caractère, il tient beaucoup plus de l'âne que de la jument : on retrouve chez le mulet l'entêtement paternel, joint à de plus longues rancunes qui ne sont pas sans danger pour son conducteur.

Les sexes sont très-distinctement marqués chez le mulet et chez la mule; mais leur accouplement n'a pas de résultats, ou du moins il n'y a eu que de rares exceptions fournies par des mules qu'ont saillies des chevaux ou des ânes; encore ces exceptions sont-elles contestées par les plus savants naturalistes.

Cependant, le mulet est très-passionné; il est difficile de le contenir quand il se trouve auprès d'une jument, alors il devient excessivement dangereux; les liens et les coups suffisent à peine à amortir son ardeur.

Le mulet a trois genres de services distincts : le *bât,* le *trait* et la *selle.*

La conformation tranchante de son dos dessiné en voûte le rend très-apte à porter le bât sur lequel on peut mettre un fardeau d'un tiers plus lourd que celui imposé au cheval; sa peau plus dure résiste d'ailleurs mieux à la pression; enfin

son pied d'une solidité rare convient merveilleusement aux sentiers escarpés, difficiles, bordés de précipices.

Il est bien de ferrer les mulets avec des fers en forme de croissant relevé et qui débordent en pince le sabot, afin de les empêcher de butter dans les chemins pierreux.

Cet animal s'accoutume difficilement aux détonations de la mousqueterie et de l'artillerie, ce qui fait qu'on ne peut s'en servir dans les rangs d'une armée; mais dans la guerre de montagnes on l'utilise pour les ambulances, les parcs et les convois.

Comme animal de trait, le mulet sert également à l'agriculture, au roulage et aux voitures de luxe. Sous ce dernier rapport, l'Espagne a de magnifiques attelages de mules dont les grands, les princes et les rois se montrent très-curieux. On anime leur ardeur par le tintement de sonnettes placées au collier et par de splendides harnais. Les muletiers espagnols gourmandent et excitent leurs mules par des vers et des chants; ils leur adressent en même temps des épithètes sonores et poétiques qui répondent au génie héroïque de cette nation.

L'agriculture tirera un fort bon emploi du mulet pour le labour d'un terrain inégal, et pour traîner des charrettes sur un chemin escarpé; mais il faut avoir soin de châtrer les mâles afin de les rendre plus dociles.

La petite propriété se sert seule aujourd'hui des mulets de selle; encore ne les voit-on que dans les contrées méridionales. Mais aux quinzième et seizième siècles les hauts dignitaires du clergé et de la magistrature montaient généralement sur des mules.

Le pape et les cardinaux du sacré collége ont paru longtemps dans les cérémonies publiques sur ce genre de montures; et il n'était pas rare de voir jadis deux conseillers du

Parlement de Paris se rendre au palais sur la même mule.

A la suite des terribles guerres étrangères et civiles qui la désolent depuis tant d'années, l'Espagne a beaucoup perdu de l'ancienne supériorité de sa production mulassière. Elle devient aujourd'hui tributaire du Poitou et de la Gascogne.

La monte des juments mulassières a lieu dans les mois d'avril, de mai et de juin; la gestation dure de onze à douze mois. Dans cet état et pendant l'allaitement, les juments mulassières réclament les plus grands soins. Les petits mulets peuvent manger au bout de quelques jours; on les vend quelquefois à huit et dix mois dans les prix de quatre cents et même de sept cents francs. Le sevrage s'opère à huit mois, par les soins de la mère. Il importe de substituer au lait maternel une nourriture substantielle; car tous les animaux mal nourris dans leur jeunesse dégénèrent promptement. Du reste, le mulet coûte pour l'alimentation bien moins que le cheval; et dans ses services comme dans sa longévité et dans le peu de dépense de son entretien, on trouve une ample compensation de son prix d'achat qui est plus élevé. Enfin il ne connaît presque aucune maladie.

Toutes ces considérations sont assez puissantes pour engager les Belges à employer des mulets, et surtout à en obtenir au moyen de l'accouplement de beaux ânes avec des juments flamandes de choix.

Pourquoi ces unions ne réussiraient-elles pas aussi bien que dans le Poitou?

Le fumier du mulet convient par sa chaleur aux terres humides, granitiques et argileuses. On utilise la chair, la corne, les os et le cuir de cet animal.

LE BARDEAU.

C'est le produit du cheval et de l'ânesse : il tient beaucoup de sa mère, quelquefois même il est plus petit. Il a des formes ignobles, la tête étroite et longue, les oreilles mal placées, l'encolure mince, le dos voûté, la croupe tranchante, les jambes fournies, la queue garnie de crins; il hennit comme le cheval.

Beaucoup moins fort que le mulet, avec autant d'entêtement et de vices, il n'en possède pas les bonnes qualités. C'est un produit de peu de valeur, et assez rare ; car le cheval ne s'accouple pas volontiers avec l'ânesse.

UN DERNIER MOT SUR L'ESPÈCE CHEVALINE.

Je suis loin d'avoir épuisé la question en ce qui touche le cheval, quoique je lui aie consacré plus de 400 pages; je me suis attaché à résumer ce qui était essentiel; mais en réalité une bibliothèque entière ne suffirait pas à l'histoire complète de cet animal que recommandent tant de services, depuis l'époque reculée où l'homme en a fait son auxiliaire.

Toutefois en comprenant la nécessité de me renfermer dans de justes limites, je n'ai pas étranglé mon sujet; je lui ai donné tous les développements que comportait une publication de ce genre, à la fois théorique et pratique. En raison même de son importance, de son utilité, il convenait que le cheval occupât à lui seul la plus large part de l'espace que j'avais à parcourir pour passer en revue tous les animaux domestiques. Le cheval ne se rattache-t-il pas aux plus pressants intérêts de notre existence publique, sociale, individuelle?

Dans notre existence publique, le cheval de guerre repré-

sente deux armes dont l'intervention est décisive sur le champ de bataille, la *cavalerie de ligne, l'artillerie*. Quel peuple voudrait et pourrait les retrancher de son système militaire, sans se déshériter, sans mutiler sa force, sans abdiquer son indépendance? La réponse affirmative à cette terrible question que Shakspeare formule par la bouche d'Hamlet, *être ou n'être pas*, réside tout entière dans les soins que les nations contemporaines attachent à leurs institutions guerrières. Et pour le maintien de la paix, pour le repos du monde, pour les progrès de la civilisation, il serait à désirer que chaque nation trouvât sur son sol les ressources nécessaires à la remonte de sa cavalerie de ligne, au service de son artillerie. A ce but éminemment conservateur doivent tendre les efforts de tous les gouvernements.

Sous le rapport social et individuel, j'ai déjà signalé tous les services que rend le cheval comme moyen de communication entre les localités les plus éloignées.

Quand Napoléon voulut éteindre à jamais dans la Vendée le foyer de la guerre civile, que fit-il? Il se contenta d'ouvrir le *Bocage* au moyen d'un réseau de grandes routes.

Ce roi de France, ce Louis XI, dont la tyrannie inquisitoriale jetait les premiers fondements de l'administration des postes, était loin de soupçonner le pouvoir de l'immense et gigantesque agent de civilisation, de progrès, d'émancipation, qu'il créait au profit des masses populaires.

A côté de ce jeu régulier de la poste, arrivant à heure fixe, rapprochant l'absence, comblant l'espace, en faveur des transactions commerciales, dans l'intérêt des relations de famille, d'amitié, voici le cheval du laboureur, c'est-à-dire la richesse de nos campagnes, la sécurité de nos villes, dont il garantit les besoins.

Dois-je ici parcourir le cercle entier des travaux imposés à

ce noble animal ? Est-il nécessaire de le montrer attelé à la charrue, creusant avec effort le sillon duquel s'élancera l'épi doré, honneur de la moisson?

Suivrai-je pas à pas le charriot dont l'essieu gémit sous le poids des gerbes amoncelées? Accompagnerai-je ce charriot sur les divers marchés de nos villes, où il porte l'abondance? Montrerai-je ces engrais dont les substances fertilisantes, ranimant la terre épuisée, lui rendent une fécondité nouvelle?

Et les diligences des messageries avec leur triple cargaison de voyageurs, de ballots et de marchandises de luxe; et le roulage avec ses charrettes qui broient le pavé de nos grandes routes; et le halage des bateaux qui remontent le cours de nos fleuves, qui couvrent nos canaux; et ces voitures de l'opulence qui sillonnent les rues des cités, qui disparaissent rapides à travers les avenues des châteaux, qui volent au théâtre, aux fêtes, aux bals, activant, multipliant ces relations du monde, premier aliment du commerce de luxe et de goût; et ces parties de chasse où le cerf, le sanglier, le loup, le renard sont forcés, dans la profondeur de leurs retraites, poursuivis au fond des vallées, au sommet des montagnes; et ces brillantes cavalcades qui remplissent les loisirs des classes riches de la société, qui font vivre tant de milliers d'ouvriers, appartenant à cent industries différentes; et ces hippodromes qui rappellent, en les surpassant en utilité, les jeux olympiques de la Grèce; dans tout cela, dans ce mouvement, dans cette animation, dans ces ressorts qu'il suffit d'indiquer pour en révéler les bienfaits, partout nous rencontrons l'intervention du cheval, si bien secondé par les modestes services de l'âne et du mulet.

Certes, la prospérité publique, sociale, individuelle ne peut avoir, parmi les animaux domestiques, d'agent plus puissant, plus généreux, plus dévoué.

Et que serait-ce si tous les peuples européens, se conformant à l'exemple donné par les Arabes, reproduit par les Anglais, les Prussiens et les Wurtembergeois, élevaient leurs races équestres indigènes au degré de perfectionnement dont elles sont susceptibles, chacune selon sa nature et son essence, chacune selon les besoins et les ressources de son pays natal!

La conviction qui m'anime à cet égard est aussi sincère que profonde, elle repose d'abord sur des faits fournis par l'observation, ensuite sur des études médicales, dont j'ai indiqué les résultats généraux. Il n'est pas besoin pour cela de disposer des immenses fortunes des lords britanniques ou des magnats hongrois.

Sans entretenir de vastes haras comme lord Grosvenor, comme le prince Esterhazy, chaque fermier peut poursuivre avec persévérance ce but d'amélioration dont il recueillera les premiers avantages; il peut même se passer de l'intervention de l'État.

Alors l'agriculture atteindra le degré de prospérité auquel l'appellent les développements d'une civilisation avancée, et cette prospérité rejaillira à son tour sur le commerce, sur l'industrie, sur tous les intérêts, sur tous les détails de notre existence intérieure.

Souvenons-nous qu'ici-bas rien ne s'isole; au contraire, tout se lie, tout s'enchaîne, chaque progrès est un pas de géant fait vers un autre progrès.

RACE BOVINE.

BOEUF. — TAUREAU. — VACHE. — GÉNISSE. — VEAU.

HISTOIRE DU BŒUF.

Le bœuf (*bos domesticus*), classe des *mammifères*, est *herbivore;* il appartient à l'ordre des *ruminants*, c'est-à-dire qu'il fait revenir dans sa bouche, pour les broyer une seconde fois, les aliments qui ont séjourné quelque temps dans son premier estomac.

L'histoire du bœuf n'a pas encore été faite de manière à dissiper l'espèce d'obscurité qui enveloppe les anciennes destinées de cet utile animal. Le célèbre Georges Cuvier a dit que le bœuf domestique était originaire de l'Europe, et qu'il descendait de ces *grands taureaux*, connus jadis sous les noms de *urus* ou *aurochs*, dont on trouve les crânes fossiles dans les tourbières de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre.

Telle serait donc la souche de notre race bovine; mais on retrouve également cet animal dans l'Asie et dans l'Afrique à une époque très-reculée; la *Genèse* en fait mention dès les siècles qui suivent le déluge; il n'y a que l'Amérique qui l'ait reçu des importations espagnoles. Encore possédait-elle le *bison* et le *buffle musqué* qui tous les deux constituent des variétés de l'espèce.

Afin de mettre de l'ordre dans mon travail, je diviserai l'histoire du bœuf en deux parties, le considérant d'abord à l'état de nature, puis à l'état de domesticité.

Le bœuf en état de nature.

Pour étudier le bœuf sauvage, il faut examiner quelques

variétés de l'espèce que nous rencontrons telles dans l'Amérique septentrionale et dans d'autres contrées. En effet, les plus anciens documents historiques nous représentent le bœuf de nos étables réduit à l'état de domesticité; cet état a commencé pour lui avec les premières sociétés humaines. Tout autorise à penser que l'homme s'est conquis les services du bœuf avant de dompter le cheval.

Le bison qui erre dans les régions tempérées du nord de l'Amérique, et surtout entre le Missouri et le Mississipi, constitue, sous le rapport de la taille, une race intermédiaire entre l'aurochs et notre bœuf domestique, avec lequel il prouve sa proche parenté par des unions fécondes même dans leur postérité. Il porte basses ses cornes courtes et noires, entre lesquelles pend un long toupet de crins qui lui tombe sur les yeux; il a une barbe épaisse; son poitrail est ample, sa croupe effilée, sa queue courte et fournie; ses grosses jambes tournent en dehors; sur son garrot s'élève une bosse, masse de graisse dans le genre de celle des *zébus* (1) de l'Indoustan et couverte de poils roussâtres, tandis que sur son corps se trouve une laine, dont les sauvages font des couvertures et des sacs après l'avoir filée.

Cet animal vit en société avec ses congénères, différant à cet égard de l'aurochs qui se plait dans l'isolement; il n'est

(1) *Zébus*, bœufs à bosse que l'on trouve dans l'Indoustan, à Madagascar et sur la côte orientale de l'Afrique. Leur taille et leur force varient depuis les dimensions du taureau d'Europe jusqu'à celles du cochon. Ils sont ordinairement gris cendrés, mais on en voit de bruns, de blancs, de noirs, et de rouges, avec ou sans cornes. A Surate, ils ont une double bosse, on les emploie à traîner et à porter, leur course est aussi rapide que soutenue. On les ferre, et on les garnit de harnais comme nos chevaux; pour les diriger on leur passe une petite corde dans la cloison des narines. Ils s'accouplent et produisent avec nos bœufs domestiques.

pas rare de rencontrer dans les *prairies* du Missouri des milliers de bisons voyageant de concert avec autant d'ordre que pourrait le faire une armée. Ils émigrent ainsi pour aller chercher une température plus douce, ou pour trouver de nouveaux pâturages; le sol tremble sous leurs pas, et souvent le défilé de ces innombrables bandes dure pendant plusieurs jours. En tête, marchent, comme éclaireurs, quelques bisons mâles d'une taille gigantesque, puis viennent de longues files en colonnes derrière lesquelles se pressent des masses compactes. Hommes et animaux, tout fuit à l'approche de ces redoutables migrations.

Dans ces bandes, le chiffre des femelles l'emporte de beaucoup sur celui des mâles. Lorsqu'un bison veut appeler sur lui l'attention d'une génisse, et la disposer à l'amour, il se met à galoper en rond, rétrécissant le cercle au centre duquel la génisse immobile mugit d'une voix douce et plaintive. Les sauvages, dans leurs jeux sacrés, imitent fort bien ce manége qu'ils appellent la *danse du bison*.

On tanne la peau de ces animaux; quant à leur viande, on la coupe en tranches minces et larges qui, séchées au soleil, ou fumées au feu, se conservent comme des jambons. La bosse et la langue des vaches sont surtout très-recherchées; on les mange fraiches. La fiente du bison fait un foyer excellent, et remplace fort bien le bois, dont manquent les savanes. Enfin les sauvages trouvent dans sa peau des vêtements.

Auprès des rives de l'Ohio, des fermiers américains ont dompté des bisons, les ont soumis à un travail régulier, et les accouplent avec des vaches domestiques; de ces accouplements naissent des métis, susceptibles de se reproduire.

Le bison est très-doux malgré sa férocité apparente; sa force prodigieuse égale sa rapidité.

Le *bufle musqué* d'Amérique vit aussi en société; seule-

ment les bandes de buffles se bornent à quatre-vingts ou cent individus, parmi lesquels il n'y a que très-peu de mâles; il parait que la passion de l'amour les porte à s'entre-détruire.

Quand les bisons et les buffles sont attaqués par de puissants animaux carnassiers, ils leur résistent admirablement en se formant en cercle, et en présentant à la circonférence un rempart de cornes menaçantes; au centre se réfugient les jeunes animaux. Les bœufs, les taureaux et les vaches domestiques emploient contre les loups le même système de défense.

D'après les mœurs de ces deux variétés restées sauvages, il est facile de conjecturer la manière dont le bœuf commun a vécu avantque l'homme en eût fait son auxiliaire.

Le bœuf en état de domesticité.

En ouvrant la *Genèse*, dans le premier âge de la création, on voit Caïn *s'appliquer à l'agriculture;* puis, après le meurtre d'Abel, il bâtit une ville sous le nom d'*Enoch*, et Tubalcain *travaille avec le marteau toute sorte d'ouvrages de fer et d'airain.* L'existence d'une ville entraîne nécessairement l'application de l'agriculture : car il faut que le sillon du laboureur assure des ressources régulières à la tribu devenue peuple, au camp transformé en cité; il n'y a plus dès lors la faculté de changer de contrée pour aller chercher d'autres terrains de chasse et d'autres pâturages.

Ainsi Tubalcain dut forger le soc de la charrue à laquelle le bœuf fut attelé; plus patient que le cheval, il se résignait mieux au joug; son éducation offrait moins de difficultés.

J'en trouve la preuve dans ce verset de la *Genèse* où il est parlé de ce que fit Noé au sortir de l'arche; il est dit textuellement dans le livre sacré :

« *Noé, s'appliquant à l'agriculture, commença à labourer et à cultiver la terre.* »

Voilà un fait; les travaux du labourage nécessitent l'emploi de la charrue traînée par des bœufs ou des chevaux. Or, comme le cheval n'est nullement cité dans les siècles suivants, même au temps de la vocation d'Abraham, parmi les richesses de ce patriarche, on est forcé d'en inférer l'intervention du bœuf. Ainsi Noé tenait des siècles antédiluviens les notions relatives à l'agriculture; et de l'arche, qui portait l'avenir du monde, étaient sortis avec lui le taureau et la génisse qui devaient renouveler l'espèce bovine en servant les plus précieux intérêts de l'agriculture.

Abraham se rend en Égypte : il reçoit en présent du roi Pharaon des bœufs, des brebis, des ânes, des ânesses et des chameaux. Déjà il possédait de nombreux troupeaux de ces différents animaux domestiques, constituant sa principale richesse.

Il ne paraît pas que, dans son existence nomade, ce patriarche se soit servi du bœuf pour des travaux agricoles, auxquels il demeura étranger; mais à la suite de son alliance avec Dieu, il offrait en sacrifice à l'Éternel le bœuf, le taureau et la graisse des victimes. Le lait et le beurre se trouvent dès cette époque cités dans la *Genèse;* et lorsque trois anges, sous les traits de trois voyageurs, se présentent à l'entrée de la tente d'Abraham, dans la vallée de Mambré, le patriarche se prosterne devant eux, et exerçant la religion de l'hospitalité, leur lave les pieds, puis va tuer le veau le plus tendre du troupeau, qu'il leur fait apprêter et qu'il leur sert, debout, sous l'arbre où ils sont assis.

Cependant la race bovine, déjà consacrée dans les solennités religieuses comme hostie expiatoire des sacrifices, est utilisée par l'agriculture, et joue ainsi un double rôle également important dans les annales de la civilisation.

Que surgisse Moïse, et qu'il descende du Sinaï avec cette loi que Dieu lui a révélée à la lueur des éclairs, au retentissement de la foudre; sur les tables du *Décalogue,* on lira cette défense émanée de l'Éternel :

« Vous ne désirerez point le bœuf de votre prochain. »

Ensuite le Seigneur dit à Moïse :

« Vous me dresserez un autel de terre, et vous m'offrirez « dessus vos holocaustes(1), vos hosties pacifiques, vos brebis « et vos bœufs, en tous les lieux où la mémoire de mon nom « sera établie; alors je viendrai à vous et je vous béni- « rai. »

Le second livre de Moïse, dit l'*Exode,* explique la manière dont les victimes devaient être immolées, et toutes les cérémonies relatives à cette partie du culte hébraïque. Mais le sacrifice le plus gigantesque qui ait jamais été célébré, c'est celui par lequel Salomon consacra l'inauguration du temple auquel il attacha son nom.

Pour hosties pacifiques, ce roi égorgea et immola vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis. Cette cérémonie eut lieu sur le parvis, situé devant la maison du Seigneur, parce que l'autel d'airain ne pouvait suffire aux holocaustes, aux sacrifices et aux graisses des victimes. Toutes les tribus d'Israël accourues, *depuis l'entrée d'Emath jusqu'au fleuve d'Égypte,* assistèrent à ces splendides fêtes, qui durèrent quatorze jours.

En présence d'une pareille consommation, il faut reconnaître une production considérable. Sans doute, le commerce suppléait aux ressources que les Hébreux ne trouvaient pas sur leur territoire; il est naturel de penser qu'ils s'adressaient

(1) *Holocauste :* mot reçu chez les Hébreux pour exprimer le sacrifice d'une victime entière par le feu.

à l'Asie et à l'Afrique, pour en tirer les animaux dont ils avaient besoin.

Dans ces temps reculés, on n'attelait pas encore le cheval à la charrue. Le bœuf était le seul auxiliaire du laboureur. De là l'espèce de culte qui environnait en Égypte toute la race bovine, culte qui avait ses rites et ses cérémonies à l'égard du bœuf Apis.

Qui ne se rappelle les honneurs extraordinaires dont le bœuf Apis était l'objet dans cette grave et frivole Égypte, où les superstitions les plus absurdes se mêlaient aux principes de la plus haute sagesse? Memphis avait pour emblême le taureau Apis, né, d'après les traditions populaires, d'une vache fécondée par les rayons de la lune. Ce taureau devait être noir, il fallait qu'il portât sur le front un triangle blanc, sur le côté droit un croissant également blanc, et sous la langue un nœud semblable à une escarboucle. Il était sans doute difficile de trouver réunies toutes les conditions requises; il est vrai que les prêtres égyptiens suppléaient par des moyens artificiels à ce que la nature n'avait pas accompli.

Une fois le bœuf Apis trouvé, on le nourrissait pendant quatre mois dans un édifice, dont la façade tournait à l'orient; à l'époque de la nouvelle lune on le transportait à Héliopolis, après l'avoir placé sur un char magnifique; les populations bordaient le chemin; c'était une fête nationale. A Héliopolis il était nourri durant quarante jours par les prêtres et par des femmes qui se livraient à d'épouvantables orgies. Après ce délai, nul ne pouvait plus l'approcher. D'Héliopolis on le conduisait à Memphis, où on lui construisait un temple avec deux chapelles donnant sur une vaste cour. Selon qu'il entrait dans telle ou telle chapelle, on interprétait son choix, et on prophétisait l'avenir. De jeunes garçons consacrés à son service passaient pour autant de devins.

Au commencement des crues périodiques du Nil, on célébrait durant sept jours la fête du bœuf Apis, solennité que l'on ouvrait en jetant dans le fleuve un vase d'or, hommage rendu aux crocodiles; mais ce dieu, objet de tant d'adorations, ne pouvait pas prolonger sa carrière au delà de vingt-cinq ans. Au terme fatal, on l'immolait avec toutes sortes d'égards et d'honneurs; puis on l'embaumait et on l'ensevelissait dans un puits.

Alors recommençaient les recherches pour trouver un autre bœuf Apis, recherches qui, ainsi que sa mort, causaient un deuil général en Égypte, jusqu'au jour où le deuil se changeait en fête à la découverte d'un nouveau dieu.

On sait que Cambyse, le farouche conquérant de l'Égypte, voulut voir le bœuf Apis et qu'il le frappa de son glaive, arme qui fit plus tard à Cambyse la blessure dont il mourut; la superstition égyptienne s'empara avidement de cette circonstance fortuite.

Si l'on cherche à interpréter ce mythe, on verra que le bœuf Apis était le symbole de l'agriculture.

L'Égypte ne transmit pas ce culte aux Grecs; mais elle leur révéla les premières notions de l'agriculture, quoique le riant génie des Hellènes en attribue l'invention à Triptolème, fils du roi d'Éleusis, qui tenait de Cérès le secret de tracer un sillon à l'aide du bœuf pesant attelé à la charrue.

Le vieillard d'Ascra, Hésiode, a célébré le bœuf dans son poëme *des Travaux et des Jours*.

Mais au-dessus des poëtes, les monuments astronomiques prouvent la reconnaissance des peuples antiques à l'égard de la race bovine. Les premiers astronomes furent des pâtres et des laboureurs, favorisés par la transparence de l'air, par la sérénité du ciel de la Syrie et de l'Égypte durant ces belles

nuits où les constellations et les étoiles semblaient rivaliser avec la clarté du jour.

Ces observateurs simples et naïfs rapportèrent tout à leurs travaux; ils comprirent d'ailleurs les mystérieux rapports qui existent entre les évolutions des astres et l'agriculture; c'est ainsi que les quatre saisons de l'année se trouvèrent représentées sur le zodiaque par les équinoxes de printemps et d'automne, par les solstices d'été et d'hiver que désignaient les quatre constellations du *taureau*, du *lion*, de l'*homme* ou de l'*aigle*, de l'*épervier*. Ces formes symboliques, un des grands dieux de l'Égypte, Osiris, les emprunta tour à tour; et dans la théogonie grecque, Jupiter se métamorphose en *taureau*, pour enlever la fille du roi de Crète, la belle Europe; en *aigle*, pour ravir le jeune Ganymède. Le soleil lui-même, personnifié par les astronomes et les poëtes de l'antiquité, prenait les figures de la constellation qu'il visitait.

Homère à son tour parle du bœuf comme du plus puissant auxiliaire du laboureur, comme de la richesse des campagnes, de l'espoir des moissons; il signale la *génisse indomptée*, le *taureau à la corne recourbée;* de grands troupeaux de bœufs se trouvent ciselés sur le bouclier d'Achille.

Si les temples grecs n'offrirent pas des sacrifices gigantesques de quatorze jours de durée, comme ceux par lesquels Salomon inaugura le temple de Sion, on y voyait souvent des *hécatombes* où cent bœufs étaient égorgés. Ordinairement on conduisait à l'autel de blanches génisses, des taureaux qui n'avaient jamais connu le joug; quelquefois on dorait leurs cornes; on les parait de fleurs, et on entourait leur corps de bandelettes. Après avoir répandu l'orge sacrée, le sacrificateur levait la tête des victimes vers le ciel, les égorgeait, les dépouillait, séparant les parties consacrées aux dieux. Deux fois on les couvrait de graisse et des lambeaux sanglants des

victimes. Le sacrificateur allumait l'offrande sur des rameaux, et faisait des libations d'un vin couleur de pourpre. De jeunes garçons, placés à côté du prêtre, tenaient de longs dards dans leurs mains; dès que l'offrande était consumée, et qu'ils avaient goûté des entrailles, ils partageaient les restes des victimes, en couvraient les dards, les présentaient avec soin aux flammes, et les retiraient pour le festin qui suivait toujours le sacrifice.

Les dépouilles des victimes servirent à nourrir les lévites hébreux comme les prêtres païens ainsi que leurs familles, jusqu'au jour où l'Évangile vint supprimer les sacrifices sanglants pour y substituer un hommage plus digne de la sainteté de la nouvelle loi.

L'aurochs, que l'on rencontrait par bandes nombreuses dans l'ancienne Gaule et dans la Germanie, n'y était pas adoré comme le bœuf Apis chez les Égyptiens; mais cet animal était très-estimé à cause de sa force et de son courage; après sa mort on faisait de ses cornes un instrument belliqueux, espèce de clairon rauque et barbare aux sons duquel se formaient les rangs de ces Gaulois, de ces Belges, de ces Germains, nés pour la destruction des cités et la ruine des empires. C'est à ces antiques usages que les suisses d'Uri et d'Unterwalden ont emprunté les deux cornes qui leur servirent de trompettes dans les sanglantes journées de Granson et de Morat.

Dans les jeux du cirque romain, nous voyons figurer peu de taureaux; cependant l'Italie *contemporaine* possède encore des races pleines de vigueur et d'énergie, dont Virgile, dans ses *Géorgiques*, a tracé la poétique description. On trouve aussi sur plusieurs points de l'Italie des *buffles* que leur force, leur docilité et leur sobriété rendent de très-utiles auxiliaires pour les travaux agricoles. Leur aspect a quelque chose de hideux; et un taureau qui les rencontre pour la première fois

s'apprête aussitôt à les combattre. Aux mugissements de son adversaire, en le voyant creuser la terre du pied, la déchirer avec ses cornes, à toutes ces démonstrations hostiles, le buffle reste impassible; et quand le taureau fond sur lui, il se contente de lui opposer son énorme tête, dont la résistance ressemble à celle d'un roc. Là finit le combat; le taureau renonce à une partie inégale sans avoir pu arracher le buffle à son inertie.

Si les Gaulois, les Belges, les Germains et les Helvètes avaient fait de la corne de l'aurochs ce que leurs bardes et scaldes appelaient la *voix de la guerre*, les anciens Scythes employaient la chair rôtie du bœuf pour appeler aux armes leurs parents et leurs amis. Chez ces hordes nomades, où le moi individuel avait tant d'autorité, où le plus brave imposait en quelque sorte l'obéissance à ceux qui s'attachaient à sa fortune, il n'était pas rare de voir un Scythe, jaloux de venger une injure reçue, faire rôtir un bœuf, le couper en lambeaux, et, les mains liées derrière les reins comme un captif, s'asseoir sur la peau de l'animal au milieu de tous ces lambeaux de viande. Il se plaçait ordinairement auprès du camp, sur un chemin fréquenté. Ceux qui passaient, selon leurs relations de parenté ou d'amitié avec le suppliant, s'approchaient, prenaient un morceau de viande en jurant de lui amener un certain nombre de cavaliers qui secondaient sa vengeance. C'était une cérémonie sacrée, un engagement solennel auquel on ne pouvait manquer sans se déshonorer; et celui qui ne pouvait déterminer quelques hommes de cœur à le suivre, venait toujours acquitter personnellement la dette de sang qu'il avait contractée.

Il était réservé à l'Espagne où les peuples les plus braves du Nord et du Levant, les Gothis et les Arabes, se sont rencontrés en champ clos pour continuer une bataille qui a duré huit

siècles; il était réservé à l'Espagne de faire, des courses de taureaux, un spectacle presque aussi grandiose que celui que présentait le Colisée sous les empereurs romains.

Ces spectacles féroces, et remplis de poésie à cause des dangers qui les accompagnent, ces spectacles ont résisté à tous les efforts de la civilisation, à toutes les doctrines d'un culte d'amour et de paix. C'est une rivalité de luxe, de pompe, d'éclat entre les grandes villes de la Péninsule. Les souverains, les magistrats, les femmes les plus élégantes y accourent avec transport. Pour avoir une idée de l'enthousiasme qu'excite ce genre de spectacle, il faut y avoir assisté. Les étrangers ne les contemplent d'abord qu'avec dégoût, qu'avec horreur; mais pour peu que leur séjour dans la Péninsule se prolonge, ils finissent par se laisser aller aux émotions enivrantes qu'éveillent les péripéties de ce drame où le sang coule à flots.

Chaque grande cité a sa *plaza de toros*, vaste cirque entouré de gradins disposés en amphithéâtre avec un rang supérieur de loges circulaires où se rendent les princes et princesses de la famille royale, le corrégidor, et où par précaution se trouvent un chirurgien pour secourir les blessés, un prêtre avec le viatique pour administrer les mourants. De grandes affiches rouges placardées dans toutes les rues ont annoncé d'avance cette solemnité, en désignant les taureaux par le nom de leur propriétaire et l'indication de leurs pâturages; vient ensuite la liste des *picadores* et *matadores* qui doivent combattre.

Les spectateurs accourent par milliers, impatients, agités de mille idées, discutant d'avance sur le mérite de tel taureau, de tel *matador;* ce sont des cris confus qui se croisent; c'est le mouvement des vagues de l'Océan avec leurs orages; mais tout se tait, le corrégidor a donné le signal, les fanfares retentissent, les barrières tombent, un taureau paraît dans

l'arène, il hésite, il s'arrête; les *chulos* l'excitent en agitant leur voile rouge contre sa tête; et le *picador,* monté sur un cheval dont les yeux sont couverts d'un bandeau, vient le provoquer avec sa lance. Ce *picador* est vêtu d'un large pantalon de daim, doublé de tôle jusqu'aux genoux, d'une veste ronde chargée de broderies, et coiffé d'un *sombrero* en feutre gris garni de rubans. Il se place la lance en arrêt à la droite du taureau. L'animal sort alors de son immobilité, il creuse le sol de son pied, abaisse la tête, et fond sur le *picador* qui lui enfonce sa lance dans le cou. La force du choc et la douleur de la blessure détournent ordinairement le taureau, dont la colère se dirige sur un autre *picador.* Mais si la lance n'a pas été maniée par une main de fer, le cheval est atteint dans les flancs; il roule sur le sol avec son écuyer; les *chulos* accourent, et leurs voiles flottants excitent le courroux du monstre contre d'autres adversaires. Le *picador* remonte en selle; malgré sa blessure, le cheval court encore dans le cirque. Cinq ou six chevaux, autant de *picadores* sont renversés, et la foule applaudit. On dirait que le taureau comprend les transports qu'il excite, à le voir se promener en vainqueur, soulevant et déchirant avec ses cornes les cadavres d'hommes et de chevaux dont il a semé le cirque.

Alors paraissent les *banderillos,* à pied, en escarpins, en bas de soie, en culotte et veste brodées, le costume que Figaro porte au théâtre. Ils n'ont pour armes que deux flèches à pointe recourbée. Leste, rapide, gracieux, comme s'il allait danser le *fandango,* le *banderillo* court au taureau qui s'élance pour punir une telle audace. La tête menaçante s'abaisse, les cornes vont frapper, mais le *banderillo* esquive le choc par un mouvement de corps, et plante ses deux flèches dans le garrot de l'animal, qui mugit de rage, et voit se succéder ainsi trois, quatre *banderillos,* aussi sou-

ples, aussi heureux, lui laissant tous pour adieu une double blessure. Sa fureur ne connait plus de bornes, la trompette retentit, et le *matador* entre dans le cirque pour donner le coup de grâce; d'une main, il agite un drapeau rouge, de l'autre, il tient sa bonne épée avec laquelle il salue le corrégidor et les grands personnages, présents à la solemnité.

Le *matador* et le taureau se trouvent face à face; c'est un duel à mort, plus de ruses, plus de fuite, plus de chances de salut dans une souplesse de corps qui devient inutile; le drapeau seul sert à occuper l'attention du taureau; mais que de *matadores* qui succombent! leur véritable ressource consiste dans la fermeté de leur bras. Un beau coup d'épée est celui qui coupe la moelle épinière ou qui va jusqu'au cœur, de sorte que l'animal semble frappé par la foudre. Mais il faut souvent redoubler. Aussitôt plusieurs mules richement attelées entrent dans le cirque d'où elles entrainent les cadavres; et un autre taureau parait. Il en faut huit pour une demi-course, et seize dans les grandes solemnités.

Quelquefois, la foule trouve le taureau trop lâche pour mourir sous l'épée du *matador*, et, d'une commune voix, elle demande qu'il soit livré aux chiens, à un supplice ignominieux. Le corrégidor ordonne d'introduire des boule-dogues qui, ballottés, lancés en l'air par les cornes de leur adversaire, finissent par s'attacher à ses oreilles; dès lors il est perdu, il ne se défend plus; et on l'achève avec un épieu.

Le produit des courses de taureaux est affecté aux hôpitaux; il s'élève ordinairement à des sommes très-fortes. Les *banderillos* reçoivent chacun cinquante francs, un *picador* quatre-vingts francs, et un *matador* deux cent cinquante francs. On conçoit l'attrait d'un pareil salaire combiné avec l'enthousiasme qu'inspirent ces jeux. Peu de *matadores*, il est vrai, meurent dans leur lit. Malgré leurs beaux coups d'épée,

ils ont toujours à redouter un accident que le chirurgien des courses ne peut guérir; et au milieu des clameurs de la foule, le prêtre leur administre les derniers sacrements de l'Église. Telle a été la fin des plus célèbres.

On peut attribuer à la triple influence des Romains, des Espagnols et des Mores les courses de taureaux qui ont lieu périodiquement en France dans le département des Landes, et sur plusieurs points des anciennes provinces du Languedoc et de la Provence. Mais, malgré le voisinage de l'Espagne, les départements français n'ont adopté ni le costume pittoresque, ni les mœurs poétiques des *picadores*, des *banderillos*, des *matadores* de la Péninsule.

Pourtant, il y a des hommes d'ardeur et de courage qui, dans les Landes, se livrent avec une véritable passion à cet exercice, qui n'est pas sans danger; car les taureaux, malgré leur petite taille, sont excessivement redoutables.

Il en est de même des taureaux sauvages de la Camargue qui vivent en communauté avec les bandes de chevaux laissés dans cette presqu'île par l'invasion arabe du huitième siècle de notre ère (1).

Ces taureaux et vaches ainsi réunis par milliers appartiennent à des propriétaires qui, à une certaine époque de l'année, les marquent d'un signe particulier à l'aide d'un fer rouge. Sous l'empire, le comte Thibaudeau, préfet des Bouches-du-Rhône, a présidé à une fête de ce genre, dont les souvenirs vivent toujours dans la Camargue.

Les villes et villages des départements du Gard et des Bouches-du-Rhône s'adressent pour leurs courses à ces propriétaires de la Carmargue qui louent un certain nombre de taureaux et de vaches, destinés à combattre dans le cirque,

(1) Voyez pages 180 et 181.

Le prix de location varie de cinquante à cent francs par tête, selon la renommée de férocité de l'animal; s'il a les yeux crevés ou les jarrets coupés, on le paye comme s'il était tué.

Une brillante jeunesse, montée sur des chevaux de la Camargue, accoutumés d'enfance aux ruses et aux attaques des taureaux, se rend au-devant de ces animaux, escortés par quelques *gardiens* à cheval, armés d'une longue hampe que termine un trident de fer. La population des villes et des campagnes s'arrache à ses occupations, à ses plaisirs; c'est une fête générale, et chacun se prépare à assister aux courses ou à y prendre une part active.

Le spectacle a lieu dans un cirque improvisé, environné de gradins en amphithéâtre; Tarascon, Beaucaire, Saint-Remy, Aignes-Mortes célèbrent ainsi la fête de leur saint patron; mais Nimes l'emporte de beaucoup sur ces différentes villes par les ressources que lui offre l'imposant édifice des *Arènes*, dont l'a dotée la sollicitude du peuple-roi qui traita cette colonie en fille privilégiée.

Dans ces arènes où Rome fit couler des torrents de sang, se donnent les *ferrades*; c'est ordinairement le directeur du théâtre qui a le monopole de ces jeux. Vingt mille spectateurs peuvent s'entasser sur les gigantesques gradins circulaires; et les diverses nuances de costumes, de châles, d'écharpes, d'ombrelles, présentent le contraste le plus pittoresque avec la teinte des énormes blocs de pierre arrondis par la volonté toute-puissante des anciens Romains.

C'est sous la porte du Couchant, dans les loges où l'on plaçait autrefois les tigres et les lions, c'est là que sont enfermés les taureaux, ordinairement au nombre de six. Depuis leur départ des pâturages de la Camargue, ils n'ont pris aucune nourriture; ils ne mangent pas dans l'esclavage; ils y mourraient plutôt.

Cependant la foule qui couvrait l'arène s'éclaircit : car le taureau a paru; chacun s'élance sous les balustrades qui se prolongent autour du cirque, asile offert par la prévoyance de quelques-uns à l'imprudence du plus grand nombre.

Le taureau a eu foi à sa liberté; mais tout ce qui l'environne le détrompe; il s'arrête et mugit.

Provoqué par des cris, piqué avec de longs roseaux, insulté par des coups qui l'atteignent à la tête, aux naseaux, il *charge* la foule qui fuit. Des gradins partent des huées de mépris, des plaisanteries mordantes.

Quelquefois, un homme n'a pu se dérober à l'atteinte du taureau; il ne lui reste plus d'autre chance de salut que de se coucher à terre, immobile, en faisant le mort. Mais les taureaux accoutumés aux *ferrades* connaissent ces ruses; du pied et de la corne ils s'acharnent sur leur victime. Malheur à celui dont la ceinture ou les vêtements flottants offrent quelque prise à la corne recourbée; l'infortuné est soulevé en l'air; le taureau balance sa tête, puis d'un choc brusque lance à dix pieds de hauteur ce corps qui devient bientôt un cadavre. Alors la tête haute, les naseaux sanglants, l'œil furieux, le monstre se promène fièrement dans l'arène... et la foule, subjuguée par la majesté de son port, enivrée par la vapeur du sang, applaudit en jetant de longs *vivat* au taureau.

La promenade du *bœuf gras* qui a lieu chaque année à Paris est beaucoup plus pacifique; elle mérite aussi d'être citée dans cette rapide histoire de la race bovine. Cette fête, transmise aux Parisiens par les Gaulois, avait lieu jadis à l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire à l'époque où le soleil entrait dans le signe du zodiaque appelé le *Taureau*. Objet des respects de tous les peuples qui professaient le culte astronomique, le Taureau zodiacal fut adoré par les habitants de l'antique Lutèce, comme le prouvent les bas-reliefs du monu-

ment trouvé à *Notre-Dame* de Paris, bas-reliefs où figure parmi des divinités gauloises et romaines, le taureau revêtu de l'étole sacrée que surmontent trois grues, emblême de la lune. Les bouchers de Paris continuent, depuis des siècles, cette cérémonie, interrompue pendant les années orageuses de la révolution, mais que Napoléon eut soin de rétablir; car il comprenait la sainteté des vieux usages.

On recherche dans les herbages de la Normandie le bœuf le plus puissant que les nourrisseurs se disputent l'honneur de fournir. Quand cet autre bœuf Apis est trouvé, et c'est le poids qui en détermine l'élection, on l'amène à Paris où les bouchers se déguisent en divinités de la Fable, en guerriers grecs ou romains, en chevaliers du moyen âge pour lui faire un pompeux cortége. Sur son dos, on place un bel enfant, jadis armé d'un sceptre et d'une épée, mais qui maintenant se borne à représenter l'Amour.

Le cortége se rend ensuite lentement, car le bœuf succombe sous le poids de sa graisse, le cortége se rend ainsi lentement au château des Tuileries, aux divers ministères, chez les grands fonctionnaires, où partout l'attendent de riches cadeaux. Le cercle des visites une fois terminé, on tue le pauvre animal, dont les lambeaux sont offerts en grande pompe aux principaux donataires.

Ainsi les superstitions du passé subsistent encore; et en les étudiant avec soin, on y retrouve l'explication et l'importance du bœuf comme auxiliaire du laboureur, comme emblème d'un des signes du zodiaque.

CARACTÈRES ZOOLOGIQUES DU BŒUF.

1° Quatre estomacs; le premier s'appelle *panse* ou *herbier;* le second, *réseau* ou *bonnet;* le troisième, *feuillet;* le quatrième, *caillette*.

2° Pieds fourchus, terminés par deux sabots ou doigts (*didactyle*), dont les deux os métatarsiens et métacarpiens sont réunis en un seul os nommé *canon*. Chaque pied présente à sa partie postérieure deux onglons, vestiges de doigts latéraux.

3° Absence de dents incisives à la partie antérieure de la mâchoire supérieure, où elles sont remplacées par un bourrelet calleux.

4° Huit dents incisives à la mâchoire inférieure, toutes larges en forme de palettes, et rangées régulièrement entre les incisives et les molaires; de chaque côté se trouve un espace libre. Douze molaires à chaque mâchoire, six de chaque côté. La couronne de chaque molaire est large et marquée de deux doubles croissants, dont la convexité est tournée en dedans dans les supérieures, et en dehors dans les inférieures. Le mouvement des mâchoires pour la mastication a lieu d'une manière presque circulaire.

5° Oreilles longues et très-mobiles.

6° Front plat. Cornes creuses, persistantes et rondes, dont la direction et la longueur varient. (Quelques races n'ont pas de cornes.)

7° Un large mufle termine la tête.

8° Un fanon ou repli de la peau, lâche et pendant, qui tombe le long de la face antérieure du cou.

9° Treize paires de côtes.

10° Quatre mamelles inguinales.

11° Jambes fortes et courtes.

12° Queue terminée par un flocon de poils.

Le bœuf est essentiellement sociable; les individus de cette espèce, à quelque race qu'ils appartiennent, aiment à vivre en bandes plus ou moins nombreuses, presque toujours sous la direction d'un chef. Cet instinct est si profondément gravé dans les mœurs de l'espèce bovine, qu'on voit les vaches,

paissant en liberté, se soumettre à l'autorité de l'une d'elles qui a la confiance et l'affection du troupeau.

J'ai déjà indiqué, dans l'histoire du bœuf à l'état sauvage, la manière dont ces animaux résistent aux attaques de leurs ennemis, en formant un cercle hérissé de cornes. Les vaches domestiques ont recours au même système de défense en ayant soin de placer au centre du cercle les génisses encore trop jeunes et dépourvues de cornes. Indépendamment des caractères zoologiques que j'ai retracés, le bœuf domestique se distingue par sa conformation massive et empâtée qui lui donne une très-grande force. La couleur de sa robe varie depuis le noir jusqu'au rouge. Il mange vite, et accumule en très-peu de temps toute la nourriture qui lui est nécessaire; ensuite il se couche ordinairement sur le côté gauche pour ruminer à son aise.

La *rumination* est une fonction particulière aux animaux qui ont quatre estomacs, et qui pour cela sont appelés *ruminants*. Les aliments grossièrement hachés par une première mastication sont introduits d'abord dans la *panse* (premier estomac), et ensuite dans le *bonnet* (deuxième estomac) qui est l'appendice de la *panse*. Là ils sont humectés, puis, par une espèce de régurgitation, ils remontent successivement par fractions, dans la bouche où, après avoir été broyés par une trituration plus parfaite, ils descendent dans le *feuillet* (troisième estomac) pour y subir une élaboration plus complète, et passer de là dans la *caillette* (quatrième estomac), où ils se mêlent au suc gastrique, et se convertissent en *chyme*.

Le chyme va dans l'intestin grêle, s'y mélange avec la *bile* et le *fluide pancréatique*, et devient *chyle*. En parcourant toute l'étendue des intestins, ce chyle est absorbé et porté au poumon où il subit l'influence de l'air atmosphérique avant de passer dans le torrent circulatoire pour aller nourrir tous les

organes; tandis que les parties alimentaires non chylifiées sont inutiles à la nutrition, et deviennent des excréments qui sont rejetés hors du tube digestif par la défécation. Tel est le double mécanisme de la *rumination* et de la *digestion*.

A cause de la grosseur de ses lèvres et du manque de dents incisives à la mâchoire supérieure, le bœuf ne peut brouter l'herbe courte. Sa langue est hérissée de papilles cornées en forme de crochets; il la traîne sur le gazon, et ramène pour sa nourriture l'herbe à l'encontre de ses incisives qui la coupent.

On nomme *taureau* l'animal mâle qui n'a pas été privé des organes générateurs; *bœuf*, celui qui est châtré; la femelle pubère s'appelle *génisse*, et devient *vache* après sa première parturition; ses fruits, selon leur sexe, portent le nom de *veau* ou *velle* jusqu'à l'âge d'un an où le mâle reçoit la dénomination de *bouvillon*, et la femelle de *génisse*. Le taureau *mugit*, la vache *beugle*, le veau *meugle*. Le taureau et la vache atteignent en deux années à peu près le terme de leur accroissement; ils peuvent vivre plus de vingt ans.

Le taureau est remarquable par le puissant développement de ses formes. Abandonné à lui-même, il devient souvent farouche, l'aspect d'un lambeau d'étoffe rouge l'irrite. Son corps est plus ramassé que celui de la vache, ses reins sont plus larges, sa poitrine et son encolure plus épaisses, sa tête plus courte et plus carrée, ses cornes plus petites, plus luisantes, plus droites, ses yeux plus vifs et plus brillants; tout annonce chez lui force, audace et courage.

On élève le taureau pour la *reproduction*; la vache, pour la *monte* et le *laitage*; le bœuf, pour le *travail* et l'*engraissement*; les veaux, qui ne sont pas destinés à perpétuer l'espèce, tombent presque tous sous le couteau du boucher.

Les bœufs diffèrent par la taille, les formes et le poids; leurs

dimensions et leur volume correspondent toujours à la nature du sol où on les élève, à l'essence des pâturages qu'ils broutent, à la qualité et à la quantité de la nourriture sèche qu'ils reçoivent à l'étable. Chaque localité a donc sa race spéciale, modifiée par la diversité de climat, de soins, d'alimentation. Ces modifications ont tantôt amélioré, tantôt détérioré l'espèce; il n'y a dès lors pas de type absolu d'une belle conformation. La meilleure est celle qui répond à la destination de l'animal, aux exigences locales, aux produits qu'il doit donner, au prix de revient de ces produits, de manière à assurer un bénéfice au propriétaire.

D'après ces vérités générales, on conçoit que les races varient sur les divers points du globe, en raison de la fertilité ou de l'aridité du sol : ainsi, sans choisir un exemple hors de la Belgique, pour terme de comparaison de la richesse de leur berceau respectif et des progrès de l'agriculture, on peut prendre le bœuf des Flandres et celui des Ardennes.

Sans avoir la prétention de donner ici un *bovimètre,* je crois qu'il existe un moyen d'apprécier la conformation générale de l'espèce, en ne se préoccupant pas de telle ou telle race.

Le cheval doit réunir *force* et *vitesse;* le bœuf, *force* et *volume.* Quoiqu'il y ait des bœufs qui possèdent la vitesse à un degré remarquable, la nature des services qu'on leur impose ne réclame jamais l'application de cette faculté. Il faut donc rechercher comme éléments de la meilleure conformation la force et le développement.

Pour cela enfermez en idée le bœuf entre quatre lignes, dont l'inférieure est représentée par le sol, la supérieure court horizontalement du garrot à la croupe, tandis que les deux autres lignes tombent perpendiculairement à terre en suivant l'une la direction du fanon, l'autre en longeant la pointe des jarrets, vous aurez un carré long qui, rempli aux

deux tiers par le volume du corps de l'animal, vous donnera le caractère de la meilleure conformation. Par conséquent, plus le ventre et le corps se rapprocheront de la ligne horizontale figurée par le sol, plus le bœuf représentera de valeur, soit pour le travail, soit pour la boucherie.

Tracez le même carré long avec des lignes horizontales et perpendiculaires, encadrez-y le cheval d'agriculture ; pour qu'il soit bien conformé, il n'occupera que la moitié du carré.

Revenant au bœuf, j'ajouterai qu'il doit avoir la tête légère et effilée, le front large, les oreilles grandes, les yeux gros, noirs et bien fendus, le mufle développé et aplati, les naseaux bien ouverts, les dents blanches et égales, le cou court et épais, les épaules chargées, la poitrine ample, les jambes courtes, le corps vaste, les hanches prononcées et saillantes, les reins forts et larges, la croupe volumineuse et placée sur un plan horizontal avec la nuque, la peau fine et mobile, le poil luisant et doux.

De même que pour le cheval, on connaît l'âge du bœuf par l'examen de ses dents.

Les dents du bœuf sont divisées en *incisives* huit (à la mâchoire inférieure seulement), *molaires* vingt-quatre (douze à chaque mâchoire). Leur nombre total varie de trente-deux à trente-six, parce qu'on rencontre souvent quatre *molaires supplémentaires*.

Le bœuf n'a à la mâchoire supérieure ni *crochets* ni *incisives*.

Les *incisives* de la mâchoire inférieure servent seules à l'appréciation de l'âge ; elles se subdivisent en *pinces*, deux ; *premières mitoyennes*, deux ; *secondes mitoyennes*, deux ; *coins*, deux.

Comme le cheval, le bœuf a des *dents de lait* ou *caduques* auxquelles succèdent des *dents de remplacement* (1).

(1) Voir pages 76, 77 et suivantes.

Les dents du bœuf sont moins grosses et moins longues que celles du cheval, mais elles s'usent plus lentement.

Les dents incisives de remplacement sont lisses, blanches, terminées par un bord tranchant, et aplaties d'avant en arrière. Elles offrent deux parties essentielles à considérer pour la connaissance de l'âge :

1° Le bord tranchant;

2° L'avale ou surface inclinée en dedans, qui descend vers la gencive interne.

Le bord forme le sommet de la dent, et sert à trancher l'herbe.

L'avale qui constitue la table ne présente pas de cavité dentaire comme dans les incisives du cheval.

L'étude de l'âge du bœuf se divise en deux périodes :

1re. L'éruption et l'usure des *dents de lait;*

2e. L'éruption et l'usure des *dents de remplacement.*

Première période. Le veau nait avec toutes ses dents *incisives*. Les cas où le veau nait avec quatre ou six dents seulement, constituent des exceptions. Girard père a donc commis une grave erreur en avançant que les *premières mitoyennes* font leur éruption huit ou dix jours après le part; les *deuxièmes mitoyennes,* du vingtième au vingt et unième jour, et les *coins,* du vingt-troisième au vingt-quatrième jour.

M. Girard fils se trompe également, et de l'exception fait la règle générale lorsqu'il dit que les veaux naissent avec les *pinces* et les deux *premières mitoyennes*, et parfois avec toutes leurs dents *incisives;* ou bien qu'il ne leur manque que les deux *coins,* et que certains veaux n'ayant pas les dents *incisives* sorties de leurs alvéoles, les *pinces* et les *premières mitoyennes* font leur éruption du deuxième au troisième jour de la naissance, les *deuxièmes mitoyennes* du cinquième au neuvième jour, et les *coins* du treizième au dix-neuvième.

Il résulte des observations recueillies avec le plus grand

soin par M. Pétry, de Liége, observations dont j'ai vérifié la justesse, que le veau naît avec ses huit *incisives* de lait. Les exceptions à cette loi générale sont rares; et l'on peut dire que les veaux qui se trouvent dans l'exception, viennent chétifs, avant terme, dans un état incomplet d'organisation.

Les dents s'usant par le frottement, il s'ensuit que l'usure n'a pas lieu chez les veaux nourris exclusivement avec des liquides, tandis que les aliments fibreux altèrent rapidement les dents.

L'usure commence toujours au bord tranchant de la dent, elle débute par les *pinces*, et se propage successivement aux *mitoyennes* et aux *coins*.

Il est impossible de préciser l'époque de l'usure des dents de lait du veau; ce fait est subordonnée à la nature des aliments qu'il consomme et à la substance dentaire elle-même. Cependant c'est ordinairement de six à sept mois que les *pinces* sont rasées.

De onze à douze mois, les *premières mitoyennes* se trouvent au niveau des *pinces*.

De quatorze à seize mois, les *secondes mitoyennes* sont rasées.

Et les *coins*, de seize à dix-huit mois.

Chez un veau âgé de plus de quinze mois, qnand les *pinces* ne sont pas tombées, elles sont courtes et vacillantes; toutes les *incisives* sont très-petites, et faciles à arracher.

Deuxième période. De dix-neuf à vingt et un mois apparaissent les *pinces* de remplacement. On dit alors que l'animal a fait ses deux *pelles*.

De deux ans et demi à trois ans, sortent les deux *premières mitoyennes*.

De trois ans et demi à quatre ans, les *secondes mitoyennes*.

De quatre ans et demi à cinq ans, les *coins* de remplacement.

De cinq ans et demi à six ans, la rangée incisive se dessine

en cercle; le bord tranchant des *pinces* s'efface; elles deviennent ainsi plus basses que les *premières mitoyennes* qui les débordent d'une ligne.

A six ans, commence le nivellement des *premières mitoyennes*.

De six ans et demi à sept ans, rasement des *premières mitoyennes;* nivellement de l'avale des deux tiers de ces dents; la table des *pinces* se nivelle aussi.

De sept ans et demi à huit ans, les *secondes mitoyennes* sont rasées; il y a nivellement complet des *pinces*, et le même effet se manifeste pour les *premières mitoyennes*.

De huit à neuf ans, rasement des *coins* et nivellement des deux tiers de leur avale; on remarque à la table des *pinces* une concavité correspondant à la convexité du bourrelet.

De dix à onze ans, l'étoile dentaire des *pinces* et des *mitoyennes* a une forme carrée avec bordure blanche; les *coins* sont nivelés, et l'*arcade incisive* est rasée.

De onze à douze ans, la forme carrée de l'étoile dentaire règne sur toutes les dents; les *incisives* sont toutes écartées les unes des autres.

De douze à quatorze ans, rondeur de l'étoile dentaire; et il y a prolongement de l'usure au bord interne de la table dentaire.

De quatorze à dix-sept ans, même forme dans les *mitoyennes* et les *pinces*, résultat de l'usure; les dents sont alors triangulaires.

J'ai donné le tableau de l'âge du bœuf d'après les connaissances actuellement répandues; mais je ferai observer à mes lecteurs que l'usure des dents de l'espèce bovine n'offre ni la même importance ni la même régularité que l'usure des dents de l'espèce chevaline. L'essentiel c'est de pouvoir discerner l'âge du bœuf depuis un an jusqu'à douze. Passé ce terme, il y a un intérêt commercial à le livrer au boucher après l'avoir soumis à l'engraissement.

Digitized by Google

Les cornes qui arment et protégent le front de presque toutes les races bovines, fournissent encore sur l'âge des indices révélateurs, dont l'examen contradictoire peut servir de confirmation aux renseignements que l'on a tirés de l'inspection des dents.

Les cornes présentent une succession de sillons et d'anneaux alternatifs qui aident à la connaissance de l'âge; car à partir d'un an après la naissance, chaque révolution annuelle développe un sillon.

A deux ans apparait un second sillon plus prononcé que le premier.

A trois ans se manifeste un troisième sillon encore plus apparent que les deux premiers qui commencent à s'effacer vers cette époque de la vie, pour disparaitre entièrement à cinq ans.

Le troisième sillon, plus profondément marqué que ceux qui l'ont précédé, fixera donc l'attention de l'observateur; on compte ordinairement trois années pour toute la partie de corne supérieure à ce sillon.

Quand on veut reconnaitre l'âge à l'inspection des cornes, on procède de la pointe à la base de la corne, en comptant la succession des sillons qui séparent les cercles; mais comme les deux premiers sillons ne sont en évidence que jusqu'à trois ans, et qu'ils disparaissent de la quatrième à la cinquième année, il faut commencer par compter le sillon triennal, et regarder comme le résultat de la croissance de trois ans toute la portion de la corne supérieure à ce sillon.

Le premier sillon indique trois ans; le second, quatre; le troisième, cinq; et ainsi de suite jusqu'à huit ans. Après cet âge, les sillons se confondent, et il devient difficile d'en tirer des indications positives.

Digitized by Google

ÉTAT DES DENTS ET DES CORNES

DE L'ESPÈCE BOVINE AUX DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE LA VIE.

ÉPOQUES.		PINCES.	1res MITOYENNES.	2es MITOYENNES.	COINS.	CORNES.
Le jour de la naissance	DENTS CADUQUES.	Sorties.	Sorties.	Sorties et moins hautes que les 1res mitoyennes.	Sortis, moins hauts que les 2mes mitoyennes.	On sent les cornes sous la peau en forme de mamelon.
à 20 jours.		Id.	A la hauteur des pinces.	Id.	Id.	Le mamelon est dégagé de la peau : il devient cornillon.
à 6 mois.		Id.	Id.	A la hauteur des 1res mitoyennes.	Id.	Le cornillon se fortifie, il commence à se contourner.
à 7 mois.		Rasement.	Plus hautes que les pinces.	Id.	A la hauteur des 2mes mitoyennes.	La base des cornes devient noueuse.
à 12 mois.		Rasées.	Au niveau des pinces.	Plus hautes que les 1res mitoyennes.	Id.	Apparition du premier sillon.
de 14 à 16 mois.		Courtes et vacillantes.	Rasées.	Au niveau des 1res mitoyennes.	Id.	Exfoliation de l'épiderme des cornes.
de 16 à 18 mois.		Tombées.	Courtes et vacillantes.	Rasées.	Au niveau des 2mes mitoyennes.	Lisses et luisantes.
de 19 à 21 mois.	DENTS PERMANENTES.	Sortie des pinces de remplacement.	Usées et branlantes.	Courtes et vacillantes.	Rasés.	Formation du 2e sillon.
de 2 1/2 à 3 ans.		»	Sortie des 1res mitoyennes.	Usées et branlantes.	Courts et vacillants.	Formation d'un 3me sillon plus prononcé que les deux autres.
de 3 1/2 à 4 ans.		»	»	Sortie des 2mes mitoyennes.	Usés et branlants.	Disparition presque complète des 2 premiers sillons.
de 4 1/2 à 5 ans.		Usées.	Commencement d'usure.	»	Sortie des coins.	3me sillon, 2 anneaux, disparition des 2 premiers sillons.
de 5 1/2 à 6 ans.		Rasées.	Usées.	Commencement d'usure.	»	4 sillons, 3 anneaux.
de 6 1/2 à 7 ans.		Nivellement.	Rasées.	Usées.	Commencement d'usure.	5 sillons, 4 anneaux.
de 7 1/2 à 8 ans.		»	Nivellement.	Rasées.	Usés.	6 sillons, 5 anneaux.
de 8 à 9 ans.		Concaves.	»	Nivellement.	Rasés.	7 sillons, 6 anneaux.
de 9 à 10 ans.		Concaves et carrées.	Concaves.	»	Nivellement.	8 sillons, 7 anneaux.
de 10 à 11 ans.		Étoile dentaire carrée avec bordure blanche.	Étoile dentaire carrée.	Étoile dentaire carrée.	»	9 sillons, 8 anneaux.
de 11 à 12 ans.		Concaves avec étoile.	Concaves avec étoile.	Concaves avec étoile.	Concaves avec étoile.	10 sillons, 9 anneaux difficiles à distinguer.
de 12 à 14 ans.		Courtes, écartées, usées, l'étoile s'arrondit	Courtes, écartées, usées.	Courtes, écartées, usées.	Courts et usés.	Confusion entre les sillons et les anneaux.
de 14 à 17 ans.		Usure de la partie libre jusqu'au collet, toutes les incisives ne sont que des chicots jaunâtres, de forme triangulaire qui devient ronde à l'âge de 17 ans.				

N. B. **J'ai désigné les époques qui se reproduisent le plus généralement; mais dans cette désignation il n'y a rien d'absolu, chacune d'elles pouvant varier de plus ou moins de jours.**

DE L'ÉTABLE.

L'habitation des bêtes bovines porte le nom *d'étable.* Les développements donnés à l'article *Écurie* (1) me dispensent d'entrer dans les détails hygiéniques nécessaires à la salubrité des étables. Je me bornerai donc à exposer quelques observations spéciales au bœuf.

La santé et la prospérité du bétail dépendent en grande partie de la disposition et de la distribution intérieure des étables. En les construisant, on se conformera aussi aux exigences du service. L'étable doit être fraiche en été, chaude en hiver, bien aérée en toute saison. Tous les animaux ont besoin d'une température modérée, mais le bœuf la supporte *élevée;* il y prospère ; car la chaleur contribue à en favoriser l'engraissement, elle n'est pas sans influence sur le lait de la vache, dont elle augmente la sécrétion.

On pratiquera une large porte pour que les vaches pleines ne se blessent pas au passage, et plusieurs fenêtres garnies de volets en bois, que l'on ouvrira à volonté pour ménager l'entrée de l'air pur, des rayons du soleil, et la sortie des gaz délétères.

L'absence de la lumière favorise l'engraissement du bétail et la situation exceptionnelle des vaches laitières, c'est un fait reconnu ; mais en les condamnant à une nuit perpétuelle, on altérerait la santé de ces animaux ; car le libre accès des rayons du soleil et le renouvellement de l'air sont les premiers éléments de la vie pour tous les êtres organisés. Je reviendrai sur la lumière au sujet de l'*engraissement,* lequel, soit dit en passant, n'est qu'un état maladif, sollicité dans un but d'intérêt mercantile.

(1) Pages 221 et suivantes.

Le sol de l'étable mérite une attention particulière; il ne sera jamais en cailloutage, et on ne le laissera pas en terre; il convient de le revêtir d'un lit de briques sur champ, ou d'une couche soit de béton, soit de ciment hydraulique, soit d'asphalte. L'asphalte sera préféré comme résistant mieux aux percussions des pieds des bêtes bovines, et s'opposant à l'infiltration des urines, dont l'action stimulante est si efficace sur la macération de la litière destinée, sous la forme d'engrais, à rendre au sol sa fécondité épuisée. Si dans l'écurie du cheval, l'emploi de l'asphalte présente des inconvénients, il n'en est pas de même dans l'étable du bœuf où suffit une couche de deux centimètres, faible dépense d'ailleurs, compensée par le surcroît du fumier obtenu.

On ménagera une pente presque insensible, un centimètre au plus par mètre pour conduire les liquides vers les rigoles aux bords en talus, qui communiquent avec la fosse à fumier ou la citerne aux urines. Avec une pente plus forte, les vaches peuvent avorter par suite du tiraillement des ligaments de la matrice, et tout le bétail se fatigue à cause de l'inégale répartition du poids du corps sur les extrémités.

Sur une surface plane et égale comme l'asphalte revêtu d'une abondante litière, les bêtes bovines se reposent beaucoup mieux; car on sait qu'elles ne se couchent pas seulement pour dormir pendant les quelques heures qui suffisent à la réparation de leurs forces, mais encore pour *ruminer* après leurs repas. C'est presque toujours sur le côté gauche que se couche le bœuf.

On déposera les aliments dans des *mangeoires* ou *auges* larges et peu profondes, à quinze pouces au-dessus du niveau du sol; les efforts que les vaches pleines font pour atteindre une mangeoire trop élevée, sont très-dangereux. Aussi abandonne-t-on généralement l'usage des râteliers.

Des séparations ménagées de distance en distance et isolant chaque animal pour le rationner et empêcher le gaspillage, valent beaucoup mieux qu'une auge commune. On établit ces séparations au moyen de poteaux en bois qui s'élèvent sur le bord antérieur de l'auge, et entre lesquels l'animal passe la tête pour prendre ses aliments sans redouter la voracité d'un voisin.

Chaque pays a son système de stabulation offrant des avantages et des inconvénients; mais pour réunir les premiers à l'exclusion des seconds, on doit construire sur un terrain sec et élevé; choisir l'exposition au sud-est ou au sud-ouest; ménager une hauteur égale de dix à douze pieds; réserver à chaque animal un espace de deux mètres soixante et dix centimètres de longueur sur un mètre trente centimètres de largeur; enfin pour la circulation et la facilité du service laisser derrière les animaux un passage d'un mètre trente centimètres.

Il serait très-bien de séparer l'étable du grenier à fourrage supérieur par une voûte de briques sur champ, empêchant la communication des émanations délétères que dégagent le bétail et le fumier. Cette voûte préviendrait aussi les incendies.

Pour tous les soins de propreté et d'assainissement, on appliquera aux étables les procédés physiques et chimiques que j'ai indiqués au sujet des écuries (1).

Il y a deux systèmes d'alimentation pour les bêtes bovines, la nourriture verte au pâturage, la nourriture sèche à l'étable, où l'on donne aussi des aliments à l'état frais.

Dans les pâturages, le bétail cause moins de peine à l'homme; mais il ne peut y paître l'hiver; et même durant les belles

(1) Pages 229, 230.

nuits d'été, l'humidité est à redouter ainsi que les orages; il faut mettre les animaux à l'ombre ou les faire rentrer à l'étable à cause de l'ardeur du soleil, de dix heures à deux; enfin le propriétaire trouve dans le fumier une ample compensation de la nourriture sèche donnée à l'étable.

Je ne proscris pourtant pas le système des pâturages; il est des cas où la santé des bêtes à cornes en réclame l'adoption momentanée; mais on aura soin de ne pas les conduire aux champs par une journée de brouillards et d'orages; on veillera aux dégâts qu'elles causent par leurs piétinements, en divisant les pâturages en parties égales séparées par des clôtures temporaires au moyen de perches ou de cordes. On devrait adopter en Belgique ce système qui aiderait à nourrir un troupeau plus nombreux sur un espace donné.

Pour préserver les bêtes bovines contre l'ardeur du soleil d'été, et les garantir de la piqûre des mouches, les Anglais les enveloppent avec des couvertures de toile de coton.

Le chiffre du troupeau doit toujours se trouver en rapport avec la superficie du pâturage; sans cela les animaux trop nombreux dépériraient; on fera aussi attention à la longueur des herbes (1), la conformation des lèvres du bœuf et l'absence de dents incisives à la mâchoire supérieure ne lui permettant pas de brouter l'herbe courte (2).

Il importe d'éviter les transitions trop brusques de la nourriture sèche à la nourriture verte, et *vice versâ;* ces changements seront préparés par des gradations habilement ménagées.

D'après un ancien préjugé, beaucoup de cultivateurs font

(1) Voir plus loin le tableau des substances indigènes nuisibles aux différents animaux domestiques.

(2) Les propriétaires doivent avoir soin de faire passer de jeunes chevaux après les bêtes à cornes, afin d'utiliser tous les produits d'une prairie.

saigner indistinctement le bétail avant la mise au vert; cette mesure, inutile pour la généralité des sujets, à moins d'indication précise, devient souvent nuisible en diminuant chez les vaches la sécrétion du lait, et en retardant le développement des bœufs.

Le terme de *stabulation*, qui s'applique à l'habitation des bêtes bovines, exprime aussi la nourriture prise à l'étable; je l'emploierai dans ce sens. La stabulation entraîne plus de dépenses et de soins que la nourriture au pâturage; mais le fumier présente l'indemnité de ces dépenses et de ces soins. D'autres avantages encore recommandent ce système à l'adoption de tous les cultivateurs éclairés; le fourrage n'est jamais gaspillé, et le bétail y gagne sous le rapport de la santé. Ces deux vérités bien appréciées, on abandonnera les pâturages aux moutons et aux brebis.

Avec des étables bien aérées, où l'on peut modifier la température selon les exigences du moment, avec un bon système de pansage à l'étrille, en observant rigoureusement tous les soins d'assainissement et de propreté prescrits par l'hygiène, avec des promenades assez fréquentes et un peu éloignées, par exemple pour conduire les animaux à l'abreuvoir, en les laissant libres une partie de la journée, soit dans la cour de la ferme, soit sur des tas de fumier qu'ils améliorent en les foulant et en y déposant leurs excréments, moyennant ces différentes précautions le bétail prospérera beaucoup mieux que si on le nourrissait au vert.

D'ailleurs, dans la belle saison, on distribue à l'étable des rations de fourrages verts, coupés chaque jour, le matin ou le soir, et étendus au frais afin de les empêcher de fermenter, ce qui développerait la météorisation. Parmi ces fourrages verts, donnés communément à l'étable et dont le propriétaire doit avoir une abondante production, je citerai : le *trèfle*, la *luzerne*,

l'*herbe des prés*, le *sainfoin*, la *vesce commune*, les *pois*, le *mélilot*, la *pimprenelle*, la *spergule*, l'*ortie commune*, la *moutarde blanche*, le *maïs*, le *millet*, le *sarrasin*, les *feuilles de choux*, de *betteraves*, de *navets*, de *rutabagas*.

Au commencement de la distribution des fourrages verts on les mélangera avec des aliments secs en les hachant ensemble, sans quoi le bétail ne mangerait que les premiers. Une ration de paille, administrée chaque jour pendant la durée de ce genre de nourriture, est une mesure aussi économique qu'utile.

On évitera de donner de trop fortes rations vertes à la fois ; et l'on aura bien soin de faire boire les animaux une heure avant leur repas de peur de météorisation.

La ration quotidienne de fourrages frais à donner à une vache varie, en raison des circonstances ; quatre-vingts à cent dix livres suffisent très-bien à une bête qui pèse sept à huit cents livres.

L'hiver, on nourrit le bétail à l'étable avec des substances conservées dans ce but : les *résidus* des distilleries, des brasseries et des sucreries de betteraves, les *pommes de terre*, les *turneps*, les *choux*, les *raves*, etc. Malgré la bonté de ces substances, elles ne peuvent constituer l'alimentation exclusive du bétail auquel on administrera la moitié de sa nourriture en foin et en paille, à des heures régulières et par fractions égales.

Le pansage normal exerce l'action la plus favorable sur la santé du bétail. Lorsque les cultivateurs en seront convaincus, ils ne laisseront plus leurs bœufs et surtout leurs vaches laitières avec les poils collés au corps par des couches successives d'excréments durcis. Sous cette cuirasse immonde ne peut plus avoir lieu la transpiration cutanée si nécessaire au maintien de la santé. L'ignorance s'obstine, croyant, sur

la foi d'un préjugé sans fondement, augmenter ainsi la sécrétion laiteuse. Loin de là, on ne fait qu'augmenter le danger et la fréquence des affections pulmonaires, si communes chez l'espèce bovine; et sans ajouter aucunement à l'abondance et à la qualité du lait, on compromet toujours l'économie entière de l'animal.

L'étrille, le bouchonnement, les bains de rivière dans la belle saison, ne sont pas moins utiles au bœuf qu'au cheval. Les Anglais, ces modèles à suivre, et dont les succès parlent assez haut, enveloppent même à l'étable les bêtes à cornes dans des couvertures de toile et quelquefois de laine.

RACES BOVINES.

On a classé les différentes races bovines d'après leurs formes extérieures, leur berceau respectif et leur manière de vivre; mais toutes les classifications reçues laissent trop à désirer; ne vaudrait-il pas mieux diviser les bêtes à cornes en *races de travail, races laitières, races de boucherie?*

En Belgique, on emploie peu le bœuf à l'agriculture et au trait; c'est un tort qu'il importe de réparer, et dont je m'occuperai au sujet de nos races indigènes, après avoir passé en revue les pays les plus avancés sous le rapport de l'élève du bétail.

Parmi ces pays, la première place appartient encore à la Grande-Bretagne; sur une superficie totale de trente-trois millions d'hectares, dont vingt et un millions sont livrés à la culture, se trouvent *dix millions cinq cent mille bœufs*, près de la moitié du chiffre de la population du Royaume Uni (*United Kingdom*), population (1), dont les destinées sont loin d'être uniformes;

(1) Le royaume uni de la Grande-Bretagne (Angleterre, Écosse,

car si les Anglais et une partie des Écossais consomment chaque année par tête deux cent vingt livres de viande, il y a des millions d'Irlandais qui meurent sans en avoir mangé une bouchée. Tout leur crime, aux yeux de la tolérance anglaise, est de rester fidèles aux doctrines de leurs pères, à la religion catholique.

Toutefois, on est forcé de rendre justice aux immenses et constants progrès de l'agriculture britannique; elle a lutté contre la nature, elle a dompté les éléments, assoupli et transformé le sol; ce que lui refusait son climat, elle l'a emprunté aux contrées étrangères pour l'améliorer par des perfectionnements successifs; elle s'est fait un énorme revenu au moyen de la production de ses bêtes à cornes qui ne sont pas attelées à la charrue et à la voiture, mais dont on s'occupe spécialement pour la boucherie, le lait ne venant qu'après la viande. En même temps, l'amélioration des races bovines a réagi de suite sur les progrès de l'agriculture et sur le sol lui-même par l'abondance et la qualité des engrais qu'elles ont fournis.

En luttant contre la nature, les Anglais se sont bien gardés de lui faire violence; ils se sont conformés aux exigences des localités : aussi des nuances nettement tranchées existent entre les bœufs des plaines et les bœufs des montagnes et des îles. Chaque race se trouve appropriée à sa résidence, quoique importée de la Hollande, du Holstein ou de toute autre

Irlande, avec les îles qui s'y rattachent), compte vingt-deux millions d'habitants; mais en y comprenant les diverses possessions de l'empire britannique, la reine Victoria commande à cent quarante et un millions sept cent quarante mille sujets. Le royaume de Hanovre que je ne fais pas entrer dans ce recensement, depuis qu'il est gouverné par le roi Ernest-Auguste, frère de feu Guillaume IV, a une population d'un million quatre cent quarante mille âmes.

contrée du continent; elle finit par s'identifier avec le sol de la Grande-Bretagne, elle en devient la conséquence, le résultat.

Il est vrai que le système d'éducation, la qualité des aliments, le genre de soins, rien ne constitue une anomalie; au contraire, tout tend, tout aboutit à une amélioration progressive, préparée surtout par la *consanguinité* et la *sélection*, appliquées à la reproduction de l'espèce (1).

En présence de ce qu'ont fait les éleveurs britanniques, de ce qu'ils font chaque jour, on doit reconnaître que leurs *bœufs* sont encore plus remarquables que leurs *chevaux;* les *moutons* à leur tour forcent l'observateur à proclamer une nouvelle supériorité.

Avec une population qui consomme une énorme quantité de viande, sans avoir besoin de recourir à la production étrangère, les éleveurs britanniques ont surtout recherché les races bovines susceptibles d'engraissement dans le plus bref délai possible et avec la moindre dépense d'aliments. Les vaches laitières n'offrent qu'une importance secondaire; elles sont loin, en effet, de représenter les bénéfices que l'on trouve à former pour la boucherie des bœufs que l'on peut abattre à l'âge de trois ou quatre ans, et dont la viande d'une qualité supérieure se vend à un prix plus élevé. On conçoit dès lors que l'espèce chevaline soit presque exclusivement employée aux travaux agricoles et au service du trait.

Si je voulais citer chaque race bovine de la Grande-Bretagne, digne d'éloges et offrant un caractère spécial, il ne faudrait pas seulement désigner l'un après l'autre les divers comtés de la vieille Angleterre, du pays de Galles, de l'Écosse, de l'Irlande; je devrais encore signaler plusieurs districts par

(1) Voir pages 284 et 285.

comté; mais ce travail, d'ailleurs inutile, sort de mon cadre, il convient mieux de résumer en forme de tableau les indications relatives aux principales races.

GRANDE-BRETAGNE.

	COMTÉS.	CARACTÈRES DES RACES BOVINES.	DESTINATION
ANGLETERRE.	HEREFORD.	Bœufs de la plus grande taille, de couleur rouge avec la face blanche et des taches de cette nuance sur le corps. Chair excellente, très-recherchée; les vaches sont petites, et donnent peu de lait.	Sans cesser de convenir à la boucherie, cette race, par le développement des épaules, et par son agilité, se trouve très-apte au tirage.
	DEVON.	La race du comté de Devon se rapproche du caractère des bœufs sauvages. La peau est d'un jaune-orange, le poil rouge-alezan; yeux entourés d'un cercle jaune-orange de la nuance de la peau; cornes minces et légèrement relevées. Ces bœufs, doux et actifs, consomment peu, comme toutes les races venues des montagnes. Les vaches sont petites et mauvaises laitières. Dans la partie sud du comté de Devon, les bœufs atteignent une taille plus haute que dans le Nord.	Cette race peut être fort bien employée aux travaux agricoles et au service du trait.
	SUSSEX.	Variété de la race du comté de Devon avec une plus haute taille, et un caractère plus farouche.	On peut l'utiliser pour la charrue et pour la voiture.
	LANCASTER. CUMBERLAND. WESTMORELAND. LEICESTER. WARWICK. YORK.	Races puissantes, d'un énorme volume. Longues cornes à pointes recourbées en bas. Remarquable aptitude à l'engraissement. Les vaches fournissent un lait riche en crème. La chair de ces différentes races est très-estimée.	Excellent objet de spéculation pour les nourrisseurs, sous le double rapport de la boucherie et du laitage.
	DURHAM. LINCOLN.	Bœufs à courtes cornes, aux formes plus carrées, plus massives que celles des bœufs à longues cornes, peau plus fine, poil plus court, taille plus élevée; viande d'une meilleure qualité,	Engraissement et laitage. La race de Durham est à la fois la plus

	COMTÉS.	CARACTÈRES DES RACES BOVINES.	DESTINATION.
ANGLETERRE.	DURHAM. LINCOLN. DISTRICT DE HOLDERNESS.	(*viande de luxe*). A mesure que ces bœufs ont plus de graisse et de poids, ils consomment moins de nourriture. Dès l'âge de trois à quatre ans, ils ont sur le corps des couches graisseuses de huit à dix pouces d'épaisseur. Les vaches donnent jusqu'à trente litres de lait par jour. On les abat à l'âge de trois ans, quand elles ont porté une fois. Le nom de Durham a prévalu. On appelle aussi ces races bovines *Teeswater* à cause de leur résidence sur les bords de la Tees; il paraît qu'elles sont originaires de la Hollande et du Holstein; mais les soins des éleveurs britanniques les ont beaucoup améliorées. Les *Holderness*, race bovine qui doit son nom à un district du comté d'York, ont de l'analogie avec les bœufs de Durham. Dans le comté de Lincoln, les formes sont moins belles.	célèbre et la plus recherchée sur le continent, où l'on a souvent essayé de la naturaliser; mais sans s'occuper assez du climat et du sol où l'on transportait des sujets qui ne pouvaient que dépérir faute des ressources de leur pays natal. Un taureau de Durham se vend jusqu'à vingt-cinq mille francs; et on paye pour une seule monte de douze cent cinquante à deux mille cinq cents francs.
	SUFFOLK. NORFOLK. CAMBRIDGE. ESSEX.	Bœufs sans cornes, jadis à la robe d'un bai sombre de souris, aujourd'hui de diverses nuances. Caractère rustique. — Vaches bonnes laitières. Ressemblance avec les Galloways d'Écosse.	Cette race se naturalise très-bien dans les contrées montueuses, où elle présente de grands avantages.
PAYS DE GALLES.	PEMBROKE. GLAMORGAN.	Les races bovines du pays de Galles se ressentent généralement de la nature montueuse de la contrée; mais dans les comtés de Pembroke et de Glamorgan, on trouve de beaux produits, dus à l'excellente qualité des pâturages et aux soins intelligents donnés à la reproduction. Les bœufs des districts les plus élevés du pays de Galles, sont remarquables par la grosseur des quartiers de devant, et la petitesse des quartiers de derrière.	Engraissement et laitage. Races à acclimater dans les montagnes. Cette variété est par sa conformation très-apte au tirage.

	COMTÉS.	CARACTÈRES DES RACES BOVINES.	DESTINATION.
ILES DE LA MANCHE.	JERSEY. GUERNESEY.	Race nommée *Alderney*, faisant la richesse du pays où on l'élève avec le plus grand soin. Petite taille, assez mauvaise conformation; peau d'un jaune-orange foncé. Les vaches donnent du lait qui est d'une teinte orange foncé, et se trouve d'une excellente qualité ainsi que le beurre. C'est la supériorité du laitage qui a fait la réputation de la race Alderney. La pureté de cette race a été protégée par des lois qui défendent l'introduction d'animaux étrangers.	Recherchée pour le lait et les fromages. On peut facilement introduire des *alderney* dans les pays aux pâturages maigres; cette race ne consommant pas beaucoup de nourriture.
ÉCOSSE.	AYR. LANARK. DUMFRIES. RENFREW. DUMBARTON.	Ces races, les plus remarquables de l'Écosse, présentent à peu près le même aspect dans les comtés d'Ayr, de Lanark, de Dumfries, de Renfrew, de Dumbarton. Elles ont de l'analogie avec la race à courtes cornes de Lincoln; mais elles sont beaucoup moins puissantes. Les vaches de ces comtés de l'Écosse se rapprochent surtout de celles de Jersey, appelées *Alderney*. C'est la même supériorité de lait d'où vient la renommée des fromages de Dunlop. Petites cornes, membres délicats, frontal étroit, épaules menues, quartiers antérieurs légers, développement du train postérieur : conformation très-favorable à la sécrétion du lait.	Lait, fromages, races à introduire dans les pays de montagnes.
	WIGTOWN. KIRKUDBRIGHT.	Ces races bovines, appelées *Galloways*, résident sur les hautes terres; elles n'ont pas de cornes. Elles réussissent fort bien dans les plaines. Les bœufs sont rustiques, dociles, grands mangeurs. Le climat humide leur convient. Les vaches, sans être abondantes laitières, donnent une crème excellente. Les Galloways ont dégénéré par la négligence des éleveurs; avec des soins intelligents on les améliorerait bientôt.	Malgré la dégénérescence des *Galloways*, on peut choisir les plus beaux produits de cette race pour les transporter dans des contrées humides, ou sur des pâturages peu abondants.

	COMTÉS.	CARACTÈRES DES RACES BOVINES.	DESTINATION.
ÉCOSSE.	ARGYLE.	Cette race, d'assez haute taille pour une race des montagnes, doit son développement à la bonté des pâturages et à la douceur de la température. Elle est la plus estimée de l'Écosse.	Engraissement.
	ABERDEEN.	Dans la partie septentrionale de ce comté, se trouvent les bœufs sans cornes de *Buchan* qui jouissent d'une grande réputation.	Engraissement et laitage.
	ILES SHETLAND	Race pure, bien conformée, d'une bonne taille, à courtes cornes, avec la chair légèrement marbrée, et d'une excellente qualité. Les vaches donnent beaucoup de lait; elles sont pubères très-jeunes, et de leurs croisements avec de beaux taureaux résultent de remarquables produits. Il serait très-bon d'importer sur le continent des bœufs et des vaches de Shetland.	Travail. Engraissement. Laitage. — La rigueur de la température, et la maigreur du sol permettent à cette race de s'acclimater partout.
IRLANDE.	DUBLIN. KILKENNY. ANTRIM. TYRONE. LONDONDERRY. CAVAN. SLIGO. LIMERICK.	L'Irlande présente à peu près les mêmes races que l'Angleterre, races qu'il faut distinguer selon leur résidence : la plaine ou la montagne. Ces deux natures de terrain se rencontrant dans le même comté, il en résulte que chaque district a sa variété bovine à longues ou courtes cornes, même sans cornes, et plus ou moins développée en raison de l'essence des pâturages. Je me borne à citer huit comtés, sur les trente-deux dont se compose l'Irlande.	Laitage et engraissement. Plusieurs races bovines de l'Irlande conviennent aux travaux agricoles et au trait.

La Grande-Bretagne, à cause du chiffre même de sa population bovine et de l'importance des résultats que ses éleveurs ont obtenus, réclamait dans cette statistique rapide des bêtes à cornes une plus large part d'espace que le reste de l'Europe; mais il y aurait de l'injustice à ne pas signaler la Hollande,

la Suisse, l'Allemagne et la France avant d'arriver à la Belgique.

Hollande. Toutes les provinces de ce royaume élèvent une telle quantité de bêtes bovines que le nombre ne se trouve pas en rapport avec l'étendue du territoire; ce sont les résidus des distilleries qui suppléent pour la nourriture de ces animaux à l'insuffisance du sol. L'immense développement de cette branche d'industrie agricole tient à la fabrication des *fromages de Hollande*, lesquels supportent très-bien les voyages maritimes, et s'exportent dans toutes les contrées du globe.

Les riches et grasses prairies des rives de l'Escaut dans la Zélande sont le berceau de la race hollandaise, dont le poids varie de huit à neuf cents livres par tête de bétail. La taille des bœufs est très-élevée, les cornes sont longues, noires, minces, demi-circulaires, la tête effilée et grande, l'encolure grêle, le corps de forme cylindrique, la robe ordinairement pie; ils sont hauts sur jambes avec des jarrets et genoux délicats. D'un tempérament lymphatique, ils consomment beaucoup d'aliments, et restent pourtant dans un état de maigreur.

Une conformation semblable n'est apte ni au trait ni à la charrue, mais la viande de cette race est excellente, le suif abondant, et le cuir très-recherché par les tanneurs. Les vaches donnent jusqu'à quinze et dix-huit litres de lait par jour, même deux années après le part.

Suisse. Depuis une longue série de siècles, l'élève des bêtes bovines constitue une des principales richesses de la Suisse, dont les vallées et les montagnes offrent d'excellents pâturages qui contribuent puissamment à la haute taille des bœufs et des vaches, ainsi qu'à l'abondance du lait chez ces dernières. Des soins intelligents ont d'ailleurs parfaitement secondé les ressources du sol.

Digitized by Google

La race la plus estimée se trouve dans le canton de Schwitz; celles de Berne et de Fribourg ne viennent qu'après.

Les bœufs de Schwitz annoncent leur vigueur par leur conformation ; ils s'engraissent facilement sans cesser pour cela d'être propres au service du trait et aux travaux de l'agriculture. Tête large et carrée, cornes fortes et noires, œil vif, chanfrein ramassé, mufle développé et charnu, encolure courte, fortement musclée, poitrail et épaules amples, bras et avant-bras chargés, corps long, côtes arrondies, dos horizontal, extrémités puissantes, jarrets bien évidés, tendons fléchisseurs des membres très-prononcés, robe d'un bai brun avec raie fauve sur le dos.

Les vaches réunissent à peu près les mêmes caractères, mais avec moins d'énergie; elles donnent beaucoup de lait, peuvent travailler, et on remarque très-souvent chez elles six tétines à la même mamelle.

On a bien des fois tenté de naturaliser les vaches de Schwitz dans diverses contrées de l'Europe, mais ces essais n'ont réussi que lorsqu'ils étaient basés sur une connaissance approfondie des ressources et des besoins de la localité, tout en tenant compte des exigences et des habitudes des animaux que l'on importait.

Les races de Berne et de Fribourg sont de haute taille, quatre pieds huit à dix pouces; fait exceptionnel à signaler, les deux sexes atteignent sous ce rapport le même développement de stature. Leur tête est courte, leur encolure épaisse, leur poitrail large, corps massif, allures pesantes. Ces animaux ne conviennent pas au travail, et leur viande n'est pas recherchée par les bouchers. Leur cuir très-épais pèse jusqu'à cent quarante livres. Le lait des vaches, excessivement abondant, donne plus de fromage que de beurre. C'est aussi dans le canton de Fribourg que se font les fromages si

renommés de Gruyères. Les races de Berne et de Fribourg mangent beaucoup.

Tous les autres cantons helvétiques élèvent des bêtes bovines, mais d'un caractère moins nettement tranché, et se rapprochant, selon la qualité des pâturages, des principales races que je viens de décrire.

Allemagne. Les nombreux États habités par la grande famille germanique se livrent presque tous avec succès à l'élève des bêtes bovines, qui s'y font remarquer sous leur triple destination : travail, engraissement, laitage; et qui sont nourries généralement d'une manière très-économique (1).

Les principales races appartiennent à la Franconie, à la Bavière rhénane, à la Hongrie, la Saxe, le Wurtemberg, la Bohême. Une des plus remarquables est celle de Birkenfeld, principauté dépendante du grand-duché d'Oldenbourg (2).

Une opinion, trop généralement répandue, a fait longtemps préférer les vaches suisses et hollandaises aux vaches allemandes; mais des expériences récentes prouvent que les vaches de la race de Voigtland, répandue en Saxe et en Bohême, sont de moitié moins dispendieuses à nourrir, et que leur lait est beaucoup plus riche en beurre. La race de Voigtland convient également au trait, à la boucherie, au laitage; il importe donc de la naturaliser dans les contrées où l'agriculture a besoin d'améliorations.

(1) La preuve de cette économie résulte de la vente quotidienne des bœufs de la Franconie et de la Bavière rhénane sur les marchés de l'Alsace, de la Lorraine, et même sur les marchés qui approvisionnent Paris.

(2) Il ne faut pas confondre le grand-duché d'Oldenbourg avec la ville et le bailliage d'Oldenbourg, que j'ai cités comme fournissant, concurremment avec le Jutland, les plus beaux chevaux danois, dont j'ai donné la description page 170. Le bailliage d'Oldenbourg ou Oldenburg dépend du Danemark.

Robe d'un rouge brun, taille moyenne, tête longue, bouche pointue, cornes grandes, dirigées de côté, contournées par le haut, fanon prolongé, poitrine ample, corps allongé en forme de tonneau, dos large, droit, hanches prononcées, queue attachée assez haut, jambes grosses, droites et distantes.

En Styrie, il y a des bœufs qui parviennent à un énorme volume; il n'est pas rare d'en rencontrer qui pèsent jusqu'à deux mille deux cent cinquante kilogrammes.

France. Sur une superficie totale de cinquante-deux millions d'hectares, dont quarante-deux millions sont cultivés, la France ne compte que *six millions six cent quatre-vingt-deux mille* bêtes bovines (1); et cependant le chiffre de la population française approche de trente-trois millions d'âmes. Mais parmi cette population, les habitants des campagnes ne consomment, année commune, que vingt livres de viande par tête; et ceux des villes, soixante livres.

Malgré le faible chiffre d'une consommation qui caractérise presque une privation continuelle, la production française ne suffit pas aux besoins des boucheries du royaume; il est vrai que, dans plusieurs départements, les bœufs sont exclusivement employés aux travaux agricoles; dans d'autres on n'abat

(1) Voir page 441, la Grande-Bretagne qui, sur une surface cultivée de vingt et un millions d'hectares, élève *dix millions cinq cent mille* bêtes bovines. La moyenne du poids net des bœufs de boucherie en Angleterre est de 554 livres, en France de 350 livres. J'ai donné ici la statistique dressée sous l'empire par les soins du comte Chaptal, en 1812. Mais alors la France comptait plusieurs départements qu'elle a perdus et notamment la Belgique entière. On peut donc admettre que les progrès de l'agriculture, depuis la paix de 1815, ont élevé la population bovine des 86 départements français, au chiffre des 130 départements qui composaient l'empire de Napoléon. Pourtant un membre de la chambre des députés vient de dire dernièrement à la tribune, que la France comptait douze millions de bêtes bovines.

que fort tard les vaches laitières à cause de l'importance des exportations de beurre et de fromage auxquelles on se livre. En attendant, la France, pour alimenter ses boucheries, doit s'adresser à la Belgique, à la Hollande, à l'Allemagne et à la Suisse.

Les races indigènes de travail suffisent aux besoins de l'agriculture. La meilleure en France appartient au département du Cantal, canton de *Salers*, dont elle porte le nom, et d'où elle se répand dans toutes les contrées voisines en recevant de ses diverses résidences de nouvelles désignations. Le poids des bœufs de Salers va de sept à huit cents livres. Tête courte, front large, cornes petites, grosses, luisantes, contournées à la pointe; encolure forte, puissantes épaules, ample poitrail, corps ramassé, ventre resserré, dos horizontal, croupe développée, fesses larges, petites hanches, queue attachée fort haut, extrémités courtes, jarrets larges, allures lourdes.

Ces bœufs, chez lesquels s'unissent la vigueur et la docilité, travaillent parfaitement sur les terrains escarpés et dangereux. On devrait aussi les employer au roulage dans tous les pays de montagne.

La race d'Aubrac et de Ségalas, plus connue sous le nom de bœufs du Rouergue, a moins de vigueur pour le travail, mais elle s'engraisse mieux.

Le Quercy, le Limousin, le Charolais (car on emploie toujours les noms des anciennes provinces), fournissent aussi des races estimées.

La Franche-Comté élève deux races bien distinctes : l'une pour le travail, et le lait des vaches sert à imiter les fromages de Gruyères; l'autre pour la boucherie et le lait.

J'ai déjà parlé de l'existence à demi sauvage des bœufs de la Camargue, vivant en plein air dans le delta du Rhône;

chaque propriétaire les fait marquer avec un fer rouge, et, malgré leur caractère farouche, ils sont attelés à la charrue, d'où ils retournent aux marais dans lesquels ils pâturent librement. Leur chair coriace ne se mange pas, quoiqu'on la vende à vil prix (1).

Les plus belles races françaises s'élèvent en Normandie dans le Cotentin et la vallée d'Auge; il parait qu'elles sont toutes les deux originaires de la Hollande; mais les excellents *herbages* de leur nouvelle patrie ont encore augmenté leurs qualités natives. Les bœufs du Cotentin, hauts d'environ cinq pieds, pèsent ordinairement de quinze à seize cents livres. Leur chair est excellente ainsi que leur suif; mais ils ne conviennent pas au trait, et les vaches donnent peu de lait. Comme ils se développent rapidement, on les abat très-jeunes, de trois à quatre ans, ce qui présente un grand avantage aux *herbagers*.

Quoique d'un poids et d'une taille moindres, les bœufs de la vallée d'Auge sont encore plus appréciés à cause de la saveur de leur chair et de la supériorité de leur suif.

On engraisse ces bœufs aux pâturages. Les taureaux sont très-estimés pour la reproduction.

RACES BOVINES DE LA BELGIQUE.

On compte en Belgique neuf cent douze mille sept cent quarante bêtes bovines réparties de la manière suivante entre les neuf provinces : *Flandre-Orientale*, 140,870; — *Flandre-Occidentale*, 137,742;—*Brabant*, 110,348;—*Anvers*, 100,438; *Luxembourg*, 97,137;—*Hainaut*, 93,009;—*Liége*, 87,428;—*Limbourg*, 73,668;—*Namur*, 72,100.

(1) Page 421, à l'histoire du bœuf.

Ce nombre prouve les progrès de notre agriculture, puisqu'il se trouve en rapport avec le chiffre de la statistique bovine de la Grande-Bretagne ; car il ne faut pas oublier que notre territoire n'a que deux millions neuf cent quarante-deux mille cinq cent soixante et quatorze hectares de superficie, tandis que le Royaume-Uni de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande présente une étendue de trente-trois millions d'hectares ; il résulte donc que le nombre de 912,740 bêtes bovines place la Belgique sur un pied d'égalité avec le pays le plus avancé de l'Europe, et compense en partie notre infériorité sous le rapport de l'espèce chevaline (1).

Seulement, comme il faut avant tout être vrai, je dois ajouter que nos bêtes bovines, malgré le mérite de certaines races belges, se trouvent loin d'égaler en poids, en volume, en qualités, les principales variétés des races britanniques ; mais je suis convaincu que des efforts persévérants, bien dirigés, finiront par rétablir l'équilibre entre les deux productions.

Nos plus belles races bovines appartiennent aux provinces des Flandres ; elles sont originaires de la Hollande, des rives de l'Escaut ; toutefois, elles se ressentent de la prospérité des Flandres, si justement appelées *le pays classique de l'agriculture*. La couche épaisse de terre végétale qui recouvre le territoire flamand, donne aux pâturages comme à tous les produits du sol cette exubérance de végétation, cette richesse de vie, qui se traduisent dans les chevaux et dans les bœufs par l'élévation de la taille, le volume du corps, l'ampleur de toutes les formes. Il n'est pas jusqu'au tempérament lymphatique propre aux chevaux et aux bœufs des Flandres, qui ne constitue une prédisposition à l'engraissement.

(1) Pages 201 et suivantes.

Flandre-Orientale (1). Dans cette belle et riche province, la place d'honneur revient à l'arrondissement de Saint-Nicolas, surnommé le *jardin de plaisance des Flandres*. Les bêtes bovines, par leur conformation, par la quantité et la qualité de lait que donnent les vaches, y répondent à l'excellence du sol, à la supériorité des systèmes de culture. Je citerai ensuite Bazèle, Beveren, Wetteren et Renaix, arrondissement d'Audenarde.

Flandre-Occidentale. On y élève les vaches pour la reproduction et la boucherie; elles donnent peu de fromage; en revanche, leur beurre jouit d'une grande réputation. A Dixmude, par exemple, le beurre est l'objet d'exportations considérables. Les pâturages et les résidus des distilleries servent à l'alimentation des bêtes bovines qui, une fois engraissées, ne sont pas exclusivement consommées dans le pays; car une grande partie va approvisionner les marchés étrangers où elles sont très-appréciées.

Damme, Menin, Furnes, sont avec Dixmude les contrées les plus riches en bêtes bovines.

Brabant. Avec les procédés variés de culture qui distinguent cette province, il n'est pas étonnant que les bêtes bovines y acquièrent un grand développement, que leur chair ait un goût exquis, et que les vaches soient excellentes laitières. Parmi les localités les plus remarquables par leur bétail, je signalerai Anderlecht, Vilvorde, Wavre, Woluve-Saint-Étienne. On trouve également d'excellents pâturages dans les cantons de Grez, de Glabbeek, de Léau, d'Aerschot, de Haeght. Les soins éclairés des cultivateurs brabançons

(1) Le chiffre des bêtes bovines a réglé l'ordre de ma statistique, qui va par gradation du nombre le plus élevé à celui qui en approche davantage, et finit par le plus faible.

n'ont pas été sans influence sur les résultats actuels, qu'ils peuvent bientôt dépasser en suivant une voie progressive d'améliorations.

Anvers. On peut dire que le système d'alimentation employé dans cette province a beaucoup contribué aux divers mérites de la race bovine, laquelle est indigène, et se distingue à la fois par sa triple aptitude au trait, à la boucherie, au laitage.

On y donne généralement la nourriture à l'étable où l'on attache les vaches au moyen d'un collier de fer portant un double anneau où passe une chaîne légère, dont la longueur laisse à l'animal la liberté de ses mouvements, sans qu'il puisse gêner ses voisins ni être gêné par eux.

Pour une exploitation agricole de vingt-cinq bonniers, on fait bouillir des carottes, des navets, des pommes de terre dans une chaudière contenant deux hectolitres d'eau; lorsque ces substances sont bien cuites, on les divise en trois rations que, dans l'hiver, on donne à six heures du matin, à midi et à six heures du soir. Entre ces trois repas, les intervalles sont remplis par des tranches de carottes et de navets crus, ou par de la spergule.

L'été, on ne distribue que deux rations chaudes, et on livre à discrétion aux bêtes bovines qui restent à l'étable, du sainfoin vert, du trèfle, de l'herbe. A l'égard des animaux que l'on conduit aux pâturages, ils n'y passent que deux heures le matin et deux heures le soir; encore a-t-on soin de les attacher à un piquet surmonté d'un anneau tournant qui leur permet de circuler dans un rayon de dix à douze pieds. A mesure que la prairie se dégarnit, on avance les piquets, de sorte que la même superficie de terrain suffit à nourrir des bestiaux d'un quart plus nombreux que s'ils pâturaient en liberté.

Les veaux sont l'objet des mêmes précautions; pendant les

trois semaines qui suivent la naissance de ceux que l'on veut conserver, on leur donne tout le lait maternel; après ce terme, on les sèvre à l'aide de soupes de pommes de terre cuites, ou avec du sarrasin et du lait battu; on les accoutume ensuite aux rations chaudes que consomment leurs mères, mais en y ajoutant du lait battu.

Pour les veaux destinés à tomber sous le couteau du boucher, ils reçoivent pendant deux mois tout le lait maternel, on y mêle par degrés de la farine de seigle et des œufs; on leur interdit toute crudité, et presque toujours à deux mois on les vend; car leur chair est aussi blanche que délicate, et leur poids est déjà considérable.

De pareils soins expliquent l'excellente conformation de la race bovine de la province d'Anvers, où plus de quatre mille bœufs sont utilisés au service du trait, exemple qui devrait trouver de nombreux imitateurs dans le reste de la Belgique.

Les bœufs et les veaux de la Campine sont très-recherchés dans les boucheries des provinces rhénanes; il paraît que les pâturages de cette contrée exercent un heureux effet sur la saveur de la viande.

Luxembourg. Je viens de montrer dans les Flandres, le Brabant et la province d'Anvers, la richesse du sol en rapport avec l'exubérance des produits et le volume des animaux; eh bien! cette même influence du sol, je la retrouve dans le Luxembourg, mais en sens inverse. Ici les bêtes bovines tiennent de la maigreur de la plupart des pâturages. Quelques cantons wallons et allemands sont-ils fertiles, aussitôt la race bovine offre plus de développement. Mais dans les Ardennes proprement dites, tous les bœufs, quoique admirablement conformés, peuvent être comparés à autant de miniatures. Cette race nombreuse, de laquelle on exige d'assez rudes travaux sans lui donner une nourriture suffisante, et

dont la stabulation est vicieuse, cette race se trouve en proie à une dégénérescence progressive. Il ne s'agit pas d'y introduire au hasard de nouvelles variétés de l'espèce, qui auraient le même sort; ce qu'il faut, c'est de corriger les abus existants, par un meilleur système de reproduction, en choisissant des taureaux indigènes d'âge adulte, et des génisses entièrement développées et parfaitement conformées. Il importe surtout d'adopter pour les étables les véritables principes de l'hygiène, de donner dès l'enfance une nourriture abondante et substantielle, afin de ne pas énerver le bétail par des travaux prématurés ou au-dessus de ses forces.

Les arrondissements de Neufchâteau et de Bastogne possèdent le plus grand nombre de bêtes bovines. Quelques efforts ont été tentés à Virton (1) pour fortifier la race ardennaise, au moyen de croisements avec des taureaux venus de la rive droite de la Meuse (province de Namur). Sans doute, l'intervention d'un taureau plus puissant peut amener un développement momentané; mais ce surcroît de taille et de volume ne devient durable et constant que par l'observation des principes que l'expérience a consacrés.

Les croisements améliorateurs réclamés par la race ardennaise ne doivent pas partir d'un sol plus riche; avant tout, on recherchera analogie dans le berceau respectif des animaux que l'on accouple. On doit emprunter à l'île de Jersey ses *alderneys* (2), qui vivent de peu, et dont les vaches donnent

(1) A M. d'Arlon, commissaire de l'arrondissement de Virton, appartient l'honneur de l'initiative pour cette mesure qu'il a fait adopter par la *députation permanente du conseil provincial*. On a fondé des primes communales à distribuer aux propriétaires qui introduiront un ou plusieurs taureaux de la rive droite de la Meuse (province de Namur).

(2) Voir page 410, le tableau des principales races bovines de la Grande-Bretagne.

un lait de qualité supérieure. Les taureaux du Shetland (1), en quittant leurs maigres pâturages et leur rude climat pour venir dans les Ardennes, y réussiraient fort bien ; ils y acquerraient des qualités nouvelles qu'ils transmettraient à leurs produits. Voilà les deux races qu'il convient de demander à la Grande-Bretagne.

Hainaut. Les Flandres et la Hollande sont le berceau des deux races bovines du Hainaut où elles prospèrent très-bien ; la nature du climat et du sol a corrigé leur tempérament lymphatique, et souvent des bœufs de trois ans y pèsent plus de trois cents kilogrammes. En les engraissant avec soin, ces animaux atteignent un poids et un volume considérables.

Les croisements opérés avec la race hollandaise ont beaucoup amélioré la conformation des bêtes bovines des environs de Mons, de Tournai et d'Antoing ; ces animaux sont remarquables par leurs produits en viande et en lait.

La race bovine de l'arrondissement de Charleroi est moins puissante et moins productive ; mais les cultivateurs trouvent une compensation dans les travaux qu'ils en obtiennent.

Liége. Cette province élève plusieurs races bovines bien distinctes. La plus puissante appartient à la Hesbaye ; elle diffère très-peu des races flamande et brabançonne, et fournit un lait riche en principes butyreux. La viande en est estimée ; mais bœufs et vaches de la Hesbaye consomment beaucoup. Des croisements bien entendus avec des taureaux du comté de Durham, pourraient donner à cette race toutes les qualités qui lui manquent sous le rapport de la conformation et des produits (2).

(1) Voir page 447, le tableau des principales races bovines de la Grande-Bretagne.

(2) Le gouvernement a placé en station à Ville-en-Hesbaye, chez

Dans le Condroz, dont le sol est moins fertile, on trouve une race dont la taille et le volume sont modifiés en raison de la différence de fécondité qui existe entre chaque localité.

Pour les parties les plus riches du Condroz, il serait bien d'employer à l'amélioration de la race indigène les taureaux anglais du district de Holderness (1); dans les cantons moins favorisés sous le rapport des pâturages, on pourrait recourir avec succès aux taureaux du comté de Devon (2).

On ne peut pas s'occuper des races bovines de la province de Liége, sans mentionner la précieuse industrie du canton de Herve, arrondissement de Verviers. Toutes les exploitations agricoles y ont pour objet la conservation et l'amélioration des pâturages où l'on nourrit de nombreux troupeaux, dont les vaches fournissent le beurre et le fromage de Herve, si renommé dans toute l'Europe.

Depuis la mi-avril jusqu'à la fin de novembre, on y fait parquer les vaches qui hivernent dans des étables mal construites, insalubres et sans litière. La plupart des vaches de Herve sont des génisses provenant de race hollandaise.

Les maladies sporadiques qui moissonnent si souvent le bétail du pays de Herve, résultent du manque de soins, des nuits passées aux pâturages, du mauvais régime de stabulation en hiver, et du défaut de pansage : toutes ces causes réunies à une sécrétion laiteuse prolongée, expliquent la fréquence des affections pulmonaires qui font tant de victimes dans cette localité.

M. Heptia, un magnifique taureau de la race de Durham, qui a opéré de nombreuses saillies. Tout autorise à croire que les vaches de choix qui lui ont été amenées donneront d'excellents résultats.

(1) Voir pag. 445, le tableau des principales races bovines de la Grande-Bretagne.

(2) Pag. 444, même tableau.

Le gouvernement n'a pas été bien inspiré en envoyant à Battice des taureaux de Durham; ce qui convient aux ressources du sol et à l'industrie de Herve, c'est le taureau de la race *Alderney* (1) de Jersey, et celui du comté d'Ayr en Écosse (2). On améliorerait ainsi non-seulement les bêtes bovines de Battice et de Herve, mais encore celles de Francorchamps, de Limbourg, de Membach, de Stavelot et de Thimister.

Une autre race qu'il faudrait multiplier dans le Condroz et dans plusieurs localités de l'arrondissement de Verviers, c'est la race des bœufs écossais sans cornes, qui ont parfaitement réussi dans le canton de Glons. Ce canton, au sol inégal et accidenté, voit prospérer ces bœufs sans cornes auxquels il faut peu de nourriture, qui ont une viande très-savoureuse, et dont les vaches donnent beaucoup de lait. L'absence de cornes contribue à la docilité du caractère de ces animaux qui ne brisent pas les clôtures, ne s'attaquent pas entre eux, et ne font courir aucun danger à ceux qui les surveillent.

Quoique dépourvus de cornes, ces bœufs peuvent fort bien être attelés à l'aide d'un collier; ils travaillent avec beaucoup de courage; enfin leurs veaux donnent une chair blanche et très-délicate. On peut même abattre les vieux taureaux pour la boucherie. Cette race vit de peu, et sa sobriété, jointe à sa constitution robuste, la préserve de plusieurs maladies (3).

Limbourg. Les bords de la Meuse, du Geer, du Demer, de la Herck, de la Geule, de la Geelen, du Worms et de la Roër,

(1) Pag. 446, tableau des principales races bovines de la Grande-Bretagne.

(2) Pag. 446, même tableau.

(3) Je dois ces détails à l'obligeance de M. Houben, médecin vétérinaire à Fexhe-Slins qui, depuis plus de douze années, a vérifié la justesse de ces observations sur un troupeau de bêtes sans cornes, lui appartenant, et qu'il élève avec le plus grand soin.

nourrissent une belle race bovine offrant plusieurs variétés par suite des différences du sol et des pâturages. Cette race provient de croisements avec la race hollandaise et avec la race des provinces rhénanes.

Comme on introduit dans le Limbourg, pour les y élever, de nombreuses bêtes bovines venant des pays voisins, il est presque impossible d'assigner à ces animaux un caractère spécial. On les nourrit à l'étable avec les marcs des distilleries de grains, industrie qui prend chaque jour une nouvelle extension à Hasselt et aux environs, ce qui contribue beaucoup à la prospérité d'un sol auquel il ne faut que du fumier pour devenir très-fertile.

Il est à désirer que le gouvernement dote cette intéressante province d'un système complet de routes et de canaux, qui portent sur tous les points du territoire le mouvement et la vie.

Au premier rang des grands propriétaires du Limbourg, qui s'occupent de l'amélioration des bêtes bovines et des progrès de l'agriculture avec une haute intelligence, je placerai M. le comte d'Ansembourg et M. le baron de Coppis. Leur exemple portera ses fruits.

Namur. Les arrondissements de Namur et de Philippeville élèvent des bêtes bovines d'une grande taille, d'un fort volume, se rapprochant beaucoup de la race flamande.

Dans les cantons de Gembloux et de Dhuy, se trouvent des produits des races de Hollande et du cercle de Juliers. Les produits hollandais y réussissent très-bien; et les vaches de cette race y donnent par jour cinq à six litres de lait de plus que les vaches indigènes.

L'introduction des taureaux du comté d'Argyle(1) ne pour-

(1) Page 447, tableau des principales races bovines de la Grande-Bretagne.

rait manquer d'être d'une haute utilité pour toutes les races bovines de la province de Namur; mais sur les bords de la Sambre, auprès de la riche abbaye de Floreffe, il importerait de choisir pour reproducteurs des taureaux du comté de Hereford (1) dont les produits sont également précieux pour la boucherie et pour le trait.

En terminant cette rapide statistique de nos races indigènes, j'appellerai l'attention des agronomes sur l'importance des services que l'introduction du buffle serait appelée à rendre à toutes nos localités, même aux terrains les plus maigres.

Le buffle a le front haut, arrondi, le chanfrein concave, les cornes noires, très-écartées, avec une crête qui forme saillie à la partie antérieure, le fanon court, la queue longue, les mamelles sur une seule ligne et treize paires de côtes. Ses poils sont noirs et rudes. L'Hindoustan est son berceau, il fut introduit dans l'Europe orientale au VIIe siècle de notre ère. En Italie, et surtout dans les Marais-Pontins, les buffles sont très-multipliés; là comme dans tous les pays chauds, en Afrique et en Asie, on les emploie au labour, au charroi; on mange leur chair, quoiqu'elle soit dure; et les bufflesses donnent jusqu'à vingt et vingt-quatre litres par jour d'un lait plus butyreux que celui de la vache. Aucun animal n'est plus sobre, plus facile à nourrir; et deux buffles trainent facilement des fardeaux que pourraient à peine remuer quatre chevaux vigoureux. Le buffle est pour l'espèce bovine ce que sont, à l'égard du cheval, l'âne et le mulet; et il mange tout ce que les autres animaux dédaignent, même la paille de la litière.

Napoléon qui, dans ses campagnes d'Italie, avait été frappé des services rendus par le buffle, en plaça une colonie à la

(1) Page 444, tableau des principales races bovines de la Grande-Bretagne.

ferme expérimentale de Rambouillet. Plus tard, en 1807, à l'époque du voyage de Bayonne, malgré les grands intérêts qui l'absorbaient, son regard d'aigle remarqua la désolation du territoire du département des Landes, il saisit les rapports qui existaient entre ces contrées et les Marais-Pontins ou les Marenimes. Bientôt quatre buffles furent dirigés sur Mont-de-Marsan, et remis à un grand propriétaire qui les envoya aux bords de la mer. Ils multiplièrent rapidement et devinrent un embarras. On les traqua, on les tua, et la colonie aurait disparu sans la prévoyance d'un cultivateur qui en forma un petit troupeau.

Aujourd'hui ces animaux sont devenus une des principales ressources du département des Landes, par leurs travaux, leur vigueur, leur sobriété, leur docilité. Les garder à l'étable l'hiver, car ils sont sensibles au froid, et leur faire prendre l'été deux bains par jour, voilà toutes les précautions qu'ils exigent. On les attelle à l'aide d'un collier, et un enfant les dirige avec une corde attachée à leurs oreilles; ils obéissent très-bien à la voix et surtout au chant.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ESPÈCE BOVINE.

Le bœuf représente les destinées de l'agriculture; il en est l'emblème; à ce titre, rien de ce qui concerne cet utile animal ne saurait être indifférent aux hommes qui comprennent que l'agriculture constitue la première richesse des nations et des familles.

Voyez, en effet, avec quelle merveilleuse facilité les individus de l'espèce bovine s'acclimatent dans tous les pays du globe, dont l'état de fécondité ou de stérilité réagit sur leur organisation, sur les services qu'on en exige, sur les produits qu'ils donnent.

A cet égard surtout, le bœuf est mieux que l'emblème de l'agriculture; il peut être considéré comme offrant l'appréciation exacte, la mesure du degré de prospérité ou de décadence où elle se trouve; jamais baromètre ne marqua avec plus de précision les moindres variations de l'atmosphère. Pourrait-il en advenir différemment lorsque l'espèce bovine se lie d'une manière si intime aux travaux du laboureur, à la richesse de nos campagnes?

Son sillon une fois tracé, le bœuf est loin d'avoir terminé sa mission; il rentre à l'étable où la masse d'aliments qu'il rumine, après avoir exigé l'établissement de prairies artificielles, source d'immenses revenus, ajoute au volume et à la saveur de sa chair, puis se transforme en engrais, dont les propriétés réparatrices retrempent la fécondité de la terre épuisée. Cependant la vache aux mamelles gonflées par un lait généreux dispense chaque jour des flots de cette précieuse substance qui trouve son application dans tous les détails de la vie domestique, et se change ou en beurre ou en fromage pour devenir l'objet de lointaines exportations.

Le veau privé de la nourriture maternelle s'engraisse à l'étable; à peine âgé de quelques semaines, il approvisionne nos boucheries où sa chair offre tant de ressources, et, par sa délicatesse, par la gélatine qu'elle contient, par sa facilité de digestion, convient aux estomacs jeunes ou débilités par la maladie, contrastant ainsi avec le principe stimulant (*osmazôme*) que renferme la viande du bœuf.

J'ai déjà dit que l'usage habituel de la viande contribuait à émanciper les hommes sous le rapport physique et moral; effectivement quel est le sort de ces malheureux Hindoux, ne vivant que de substances végétales, proie constante de la domination étrangère, courbés depuis tant de siècles sous un joug abrutissant? Sans doute, l'ardeur du climat contribue à

les énerver, elle diminue l'énergie de leur appétit; mais quelques milliers d'Anglais, fidèles au système puissant d'alimentation de leur terre natale, suffisent à gouverner en esclaves plus de quatre-vingts millions d'Hindoux.

Dans des climats plus tempérés, l'Espagnol avec sa sobriété proverbiale, qui se contente de quelques olives et d'un morceau de pain, puis s'endort insoucieux du lendemain, le lazzarone de Naples, satisfait d'un peu de lazagnes, d'une poignée de macaroni, et d'un verre d'eau glacée; cet Espagnol et ce lazzarone ne sont-ils pas les véritables parias de la civilisation, quoique la nature les ait traités en enfants gâtés? Et si l'on recherche la cause de cette espèce d'exhérédation qui frappe les populations des plus belles contrées, ne la trouve-t-on pas dans la moindre somme de besoins exigeant aussi moins d'efforts? De toutes parts, le Nord l'emporte sur le Midi, il le déborde. Pourquoi? c'est que l'homme du Nord lutte contre le climat, et se procure, par des moyens artificiels, les jouissances que lui refusait une nature ennemie qu'il finit par dompter.

Que l'on ne s'y méprenne pas : le système de nourriture adopté par les masses exerce une influence incessante sur tous leurs actes, même sur la direction de leurs idées; d'ailleurs, chaque besoin satisfait exige la satisfaction d'autres besoins. De là, un redoublement d'efforts isolés qui tendent au profit de tous. Les Anglais l'ont prouvé : aussi chez eux le bœuf destiné à la boucherie passe avant le bœuf de travail, et même avant la vache laitière.

Sans être exclusifs comme les Anglais, qui se reposent sur leur immense population chevaline pour le service de la charrue et du roulage, ne pourrait-on pas s'occuper à la fois de la triple destination de l'espèce bovine? ne pourrait-on pas faire marcher de front les systèmes de reproduction, d'é-

ducation, de nourriture et de perfectionnement qui tendent à ce triple but : *travail, engraissement, laitage;* triple but qui se résume dans un fait unique : les progrès indéfinis de l'agriculture?

Voilà dans quel motif j'ai passé en revue les destinées de l'espèce bovine en la considérant sous son double aspect : à l'*état sauvage* et à l'*état de domesticité*. Cet état sauvage n'est en quelque sorte qu'apparent, puisque les zébus de l'Hindoustan, les bisons de l'Amérique, arrachés à l'indépendance de leur existence nomade, se façonnent rapidement aux habitudes de la domesticité, se plient sans effort à toutes les exigences d'un maître, et, accouplés avec nos vaches, donnent des produits féconds même dans leur postérité.

Le jour où ont commencé les relations de l'homme et du bœuf, ce jour appartient à l'âge primitif du monde; il remonte avant le déluge; la *Genèse* en fait foi : le premier soin de Noé, en sortant de l'arche, fut d'atteler le bœuf à la charrue et de labourer la terre. Le bœuf, comme les plantes céréales, prospère sous toutes les latitudes, dans tous les climats.

A mesure que l'humanité se développe, et que la civilisation agrandit le cercle de ses bienfaits, les races bovines se multiplient à l'infini, leurs nombreuses variétés semblent braver les descriptions de l'observateur. Mais au milieu de ces mille variétés, il existe pourtant un type, dont la beauté n'a rien d'arbitraire; car il faut que la vigueur de la conformation réponde au volume des formes, aux services exigés, aux produits destinés à indemniser les dépenses du propriétaire.

Les Anglais, je le répète, ont atteint cet important résultat en élevant exclusivement leurs bœufs pour la boucherie, en recherchant avant tout l'engraissement. Le nombre de leurs chevaux les dispensait d'atteler le bœuf; mais la Belgique ne doit point suivre la même marche.

Il convient qu'elle augmente en l'améliorant sa nombreuse population bovine; et pour cela, outre les ressources que lui présentent les appareillements par *consanguinité* et *sélection* entre les plus beaux sujets de ses races indigènes, elle doit s'adresser aux pays étrangers.

J'ai déjà indiqué les races britanniques qui me paraissent le mieux convenir à nos différentes localités; car sans l'intelligence raisonnée des mystérieux rapports qui existent entre le sol et les animaux qu'il nourrit, sans cette intelligence, on ne fondera jamais d'amélioration durable, permanente; on ne fera pas de conquête pour l'avenir. Indépendamment des races d'élite de la Grande-Bretagne, il ne serait pas inutile de demander quelques reproducteurs à l'Italie, à la Sicile, aux races laborieuses de la France, canton de Salers, à la Hongrie, à la Norwége, au Danemark, à l'Ukraine et à la Russie (1).

(1) Les bœufs italiens et siciliens labourent avec activité, fournissent beaucoup de chair, et les vaches sont assez bonnes laitières.

Les races bovines de la Hongrie sont de taille colossale; la hauteur de leurs jambes et leur agilité, favorisée par leur maigreur ordinaire, les rendent très-aptes au roulage rapide. Les armées alliées, en 1814 et 1815, en employaient en grand nombre pour leurs convois.

Ces bœufs s'engraissent facilement.

La Norwége nourrit une race bovine de la taille des béliers, dont on pourrait tirer parti dans certaines localités.

Les bœufs du Jutland aux jambes courtes, aux petits os, à la constitution robuste, s'engraissent facilement même sur de maigres pâturages; leur viande et leur lait sont de qualité supérieure. C'est la race la plus remarquable du Nord.

Quelques bœufs, de l'Ukraine, avec une bonne nourriture, arrivent jusqu'au poids de quatre milliers.

Le climat rigoureux de la Russie donne aux races bovines une vigueur qui leur permet de s'acclimater parfaitement dans les contrées septentrionales aux pâturages peu abondants.

Alors les qualités viendront rehausser l'avantage du nombre, et toute notre agriculture en ressentira les effets.

CHOIX DE LA RACE. — MOYENS D'EMPÊCHER LA DÉGÉNÉRESCENCE DES RACES. — MULTIPLICATION. — AMÉLIORATION. — INFLUENCE DE LA NOURRITURE SUR L'AMÉLIORATION. — LA QUANTITÉ DE BÉTAIL A ÉLEVER DOIT ÊTRE EN RAPPORT AVEC L'ÉTENDUE DE L'EXPLOITATION. — INTERVENTION DU GOUVERNEMENT POUR AMÉLIORER LES RACES BOVINES DE LA BELGIQUE. — FOIRES. — PRIMES. — APPAREILLEMENTS. — CROISEMENTS. — QUALITÉS ET AGE DES REPRODUCTEURS. — NOMBRE DE SAILLIES. — CHALEURS. — MOYENS DE LES PROVOQUER. — ACCOUPLEMENT. — ÉPOQUE. — GESTATION. — DURÉE.

D'après la description que j'ai donnée des races bovines les plus estimées, et de leurs qualités respectives, chaque propriétaire peut faire son choix en n'oubliant pas de consulter d'abord les ressources du canton qu'il habite, ensuite le but qu'il poursuit : *viande, laitage, travail;* enfin le prix de revient des produits que lui donneront ses bêtes à cornes. La race qui répondra le mieux à ces conditions méritera la préférence comme étant la meilleure.

L'importance du bœuf, l'action incessante que son engrais exerce sur la fécondité du sol, les ressources que présentent le lait, le beurre, le fromage, la vente des veaux, la certitude d'abattre cet animal à l'époque de sa vie où ses produits et ses services pourraient diminuer, et cela après lui avoir donné un volume considérable au moyen de l'engraissement, ses cornes, ses ongles, son cuir, son sang, sa vessie, ses os, toute sa dépouille : voilà autant d'avantages qui recommandent impérieusement la multiplication en quelque sorte indéfinie des bêtes bovines.

Sans doute, il faut en mettre le nombre en équilibre avec

l'étendue et la production du sol que l'on exploite ; mais n'oublions pas que la nourriture donnée à l'étable (système à suivre constamment) présente une notable économie sur la nourriture prise aux pâturages. D'un autre côté, les racines, les légumes, les feuilles, en subissant une préparation et une cuisson, fournissent les moyens de nourrir le bétail avec moins de dépense, d'une manière plus substantielle, plus favorable à l'animal. Ce n'est pas tout : les résidus des distilleries, brasseries, sucreries, amidonneries, féculeries, etc., peuvent suppléer avantageusement à une bonne partie des rations en herbe, foin et paille.

Seulement, il ne s'agit pas de multiplier en détériorant la race; au contraire, il faut à la fois multiplier et améliorer, selon l'exemple des éleveurs britanniques. Pour cela que fera-t-on? Je l'ai déjà dit : alimentation abondante, substantielle, méthodiquement distribuée; excellent système de stabulation; pansage régulier; soins de propreté, et, par-dessus tout, choix intelligent des reproducteurs, soit dans les appareillements par consanguinité, soit dans les croisements avec le sang étranger.

Mais les croisements avec le sang rénovateur des races étrangères ne peuvent être opérés que par de grands propriétaires qui s'appuient sur les doubles ressources de la fortune et de connaissances raisonnées en économie rurale. En attendant, que deviennent les masses? Que feront les petits propriétaires, les fermiers, les simples cultivateurs, dont l'horizon se borne à la vallée, au penchant de la montagne, au coin de terre où ils résident?

Peuvent-ils savoir qu'il existe un comté de Durham, une île de Jersey, un pays appelé le Jutland, et que dans ces contrées lointaines se trouve précisément le taureau qui retremperait leur troupeau, et apporterait dans leur exploitation l'abon-

dance et la fécondité. Cependant ces hommes payent à l'État le double impôt du sang et de l'or; ils constituent la partie la plus morale de la nation, celle qui tient au sol, qui croit à la religion de ses pères, qui conserve les vertus des antiques mœurs. Ces hommes sont presque tous électeurs; et ils ne vendent pas, ils donnent leur suffrage (1).

Eh bien! le gouvernement, ce tuteur-né de tous les citoyens, surtout de ceux que leur humble position met en état de minorité permanente, le gouvernement doit à la petite propriété un nombre suffisant de taureaux reproducteurs, choisis à l'étranger d'après les besoins de chacune de nos localités, de manière à déterminer sur tous les points de notre beau pays l'amélioration constante et progressive de nos races bovines.

J'ai applaudi aux dépenses faites pour le dépôt d'étalons de Tervueren; c'est avec bonheur que j'ai vu acheter des chevaux pur sang tels que *Ebor* au prix de 13,400 francs; *Le Roi de Rome*, 13,000 francs; *Challenger*, 12,200 francs; *Pâris*, 12,000 francs; *Abercrombie*, 12,000 francs; *Chapman*, 10,000 francs.

Avec la même somme, on pourrait introduire en Belgique cinquante taureaux importés de Durham, de Jersey, d'Ayr, du Shetland, de Salers, de la vallée d'Auge, de la Suisse, de la Hongrie, de la Prusse, de la basse Styrie, de la Carinthie, du Danemark, de la Russie; on y ajouterait quelques buffles des Landes; et, au bout de cinq ou six années, cette colonie d'élite aurait amplement dédommagé l'État par un sur-

(1) On compte en Belgique 683,200 propriétaires, et 46,894 électeurs, sur une population totale de 4,028,677 âmes. Il y a SOIXANTE-SIX villes, présentant un ensemble de 903,121 habitants, tandis que 2517 communes rurales offrent un effectif de 3,125,556 âmes.

croît de production, par l'amélioration de nos diverses races indigènes, par mille services rendus à toutes les branches de notre agriculture, sans parler du bien-être matériel qui descendrait sous le plus humble toit.

Des foires, des marchés fréquents ouverts sur les principaux points du royaume, avec des primes données aux éleveurs qui y amèneraient les bestiaux les plus nombreux et les plus beaux : voilà encore des moyens d'amélioration que le gouvernement peut employer avec fruit. Tout ce qui se rattache à la reproduction de l'espèce bovine mérite aussi une attention spéciale de la part de l'État, qui doit, à cet égard, éclairer les particuliers. Pour cette reproduction il n'y a que deux procédés : l'appareillement des plus beaux taureaux indigènes, avec les meilleures génisses également indigènes ; le croisement de génisses indigènes de choix avec le sang étranger.

Dans les appareillements, on recherchera des deux côtés la plus grande somme de beautés et de qualités, à l'exclusion des défauts (1); on veillera aussi à ce qu'il y ait autant que possible harmonie entre les individus destinés à s'accoupler.

Le taureau étalon doit être âgé de deux ans (2), et on cessera de le faire saillir à huit ans, à moins de rencontrer un animal extraordinaire par sa vigueur et ses qualités. Il aura

(1) Voir, pages 288 et suivantes, tous les principes généraux que j'ai développés pour le régime, le choix et l'accouplement de l'étalon et de la jument; ces principes s'appliquent également au taureau et à la génisse.

(2) En Angleterre on se sert souvent pour la monte de taureaux de quinze à dix-huit mois, et même d'un âge moins avancé, parce que l'on a cru remarquer que leurs produits s'engraissaient en moins de temps à cause de leur constitution molle et lymphatique; mais je recommande strictement d'attendre l'âge adulte, comme condition indispensable d'amélioration.

e front large, les cornes courtes, luisantes, les yeux vifs, gros et noirs, les oreilles velues et mobiles; la poitrine vaste, le fanon pendant, le corps ramassé avec un médiocre embonpoint, la peau fine, le poil soyeux et brillant; enfin toute sa conformation annoncera la santé. On le choisira de haute taille en ayant égard à la race à laquelle il appartient, sans entraver toutefois la nature en accouplant des individus qui contrasteraient trop sous le rapport de la stature et du développement.

Quant à la génisse, elle aura au moins deux ans et demi, et devenue vache on la conservera pour la reproduction jusqu'à l'âge de dix ans. Tête légère, cornes minces et polies, regard doux, encolure délicate, corps alongé, ventre volumineux et cylindrique, croupe large et horizontale, hanches prononcées, train de derrière assez fort; car il annonce plus d'aptitude à la sécrétion du lait. Il importe qu'elle soit de haute taille pour sa race, puisque c'est la mère qui transmet la stature aux produits.

On bornera le taureau à deux saillies par jour; et encore doit-il se trouver pour cela en état parfait de santé. La dégénérescence des races provient surtout de l'extrême jeunesse des reproducteurs, et de saillies trop nombreuses qui les énervent, eux et leur progéniture. De là ces maladies mortelles causées par la constitution lymphatique qui prédomine si souvent chez l'espèce bovine; constitution qui n'offre pas de résistance contre les affections morbides d'autant plus dangereuses que les sujets sont plus faibles.

On n'a pas besoin de limiter le nombre des saillies de la génisse qui retient beaucoup plus facilement que la jument, et qui, une fois en état de gestation, ne se laisse plus couvrir. Cet état est d'ailleurs instinctivement deviné par le taureau qui se contente de la flairer, et s'éloigne.

L'ardeur de la reproduction a chez le taureau un caractère beaucoup plus prononcé que chez le cheval-étalon; elle se manifeste pendant toute l'année et principalement au printemps; ses mugissements ont alors un son rauque et lugubre, ses yeux étincellent, de sa bouche découle une écume épaisse; il erre au hasard, en proie à une soif brûlante, déchirant de ses cornes la terre et les cloisons; ses mouvements impétueux, désordonnés, trahissent un état de délire qui va jusqu'à la violence s'il est contrarié dans l'accomplisement de ses désirs.

Tous ces phénomènes se remarquent chez les taureaux que l'on tient écartés du troupeau; mais en Angleterre où ils restent libres aux pâturages, mêlés avec les génisses et les vaches, où la même étable les abrite, la douceur du taureau égale celle du bœuf, et ne se dément pas même sous l'impression des désirs les plus ardents.

Chez les génisses et les vaches en chaleurs, l'œil a quelque chose de hagard; elles portent le nez au vent comme pour aspirer les effluves du mâle, et leurs oreilles sont tendues afin de mieux saisir les mugissements; tourmentées par une agitation constante, elles négligent de manger, bondissent, courent la queue retroussée, et se jettent même sur leurs compagnes. Cet état se renouvelle plusieurs fois dans l'année chez certaines vaches que l'on nomme à cause de cela *taurelières;* elles ne retiennent pas, et sont presque toujours affectées d'une maladie pulmonaire.

La vache est généralement beaucoup plus ardente que la jument; elle cherche le mâle, et va même fort loin jusqu'à la porte de l'étable où il est renfermé.

Si les chaleurs ne se manifestent pas faute d'une nourriture suffisante, ou faute de mouvement, on aura soin d'y remédier dans le premier cas par un meilleur régime alimentaire, dans le second par un exercice modéré.

Il n'y a pas d'époque spéciale pour l'accouplement du taureau et de la vache; mais on trouve un avantage réel à les accoupler en mars, avril ou mai, de sorte que les veaux naissent l'année suivante en janvier, février ou mars, quand on peut maintenir dans l'étable une température élevée, aussi utile à la mère qu'à son produit.

L'intervention de l'homme est tout à fait inutile pour cet acte que ces animaux accomplissent très-bien en liberté.

Aucun signe positif ne révèle, dans les premiers temps, l'état de gestation; mais la facilité de la fécondation de la vache, la cessation des chaleurs, l'indifférence du taureau, tout se réunit pour donner une demi-certitude, bientôt confirmée par le développement du ventre, par la diminution de la sécrétion du lait, enfin par le gonflement et la dureté des glandes mammaires.

La gestation dure environ neuf mois (1). Pendant ce temps, la vache a besoin d'un exercice modéré, il faut exhausser légèrement la partie de l'étable où repose le train de derrière, car la pente du sol pourrait causer l'avortement et même la chute de la matrice. On empêchera les vaches de courir, de franchir des fossés, de se battre entre elles; on les traitera avec la plus grande douceur; et au lieu de foin et de paille, on les nourrira avec des soupes de racines ou de tubercules; car il est essentiel de pourvoir par une excellente nourriture, aux besoins d'une double existence. Vers la moitié du temps de la gestation, on cessera de traire la vache; et on n'exercera de traction sur les mamelles qu'en cas d'engorgement douloureux; on se gardera bien aussi de l'atteler deux mois avant le part, dont il est facile de connaître l'époque par la date de la saillie.

(1) Voir, page 303, le tableau de la gestation des principales femelles domestiques.

PART. — SIGNES RÉVÉLATEURS. — SOINS QU'EXIGE LA VACHE AUX APPROCHES DU PART. — DÉLIVRANCE. — SOINS A DONNER A LA VACHE PENDANT ET APRÈS LE PART. — AVORTEMENT. — ÉDUCATION DES VEAUX.

Parvenue au terme de la gestation qui dure ordinairement deux cent soixante et dix jours, la vache donne naissance à un ou plusieurs veaux, ce qui caractérise la parturition qui, de même que chez la jument, est *naturelle* ou *artificielle* (1).

Les signes révélateurs du part ne sont pas aussi apparents chez la vache que chez la jument; le ventre descend beaucoup moins; les mamelles sont toujours volumineuses à une seconde parturition; l'écoulement qui a lieu par la vulve est quelquefois très-abondant; mais souvent il manque.

Il convient de laisser la vache dans un état de tranquillité parfaite, de lui faire une abondante litière, de diminuer les aliments, de lui donner des boissons d'eau blanchie avec de la farine, enfin de lui administrer un lavement émollient et d'oindre les parties génitales avec un corps gras.

Du reste, les développements dans lesquels je suis entré au sujet du part de la jument s'appliquent à la vache; les manœuvres pour corriger les mauvaises positions du veau sont absolument identiques (2).

L'expulsion du placenta après le part n'a pas lieu aussi promptement que chez la jument; la conformation anatomique de la matrice de la vache, parsemée, à la surface interne, de nombreux *cotylédons*, explique le plus long séjour du placenta.

Si la délivrance se faisait attendre trop longtemps, il fau-

(1) Page 304.

(2) Pages 304 et suivantes.

drait recourir à l'extraction du placenta, opération qui réclame le médecin vétérinaire, et qu'il importe de pratiquer sans délai; car il y a danger réel à laisser séjourner dans la matrice un corps susceptible de putréfaction (1).

Après le part, on aura soin de soumettre la vache à la diète, et de l'envelopper dans une couverture; ce n'est que quelques jours plus tard qu'on augmentera progressivement la ration d'aliments. Cependant si la mère était débile et épuisée par la longueur du travail, on devrait relever ses forces au moyen d'un breuvage stimulant, composé de bière chauffée ou de vin, également chaud, avec addition de miel; une température assez élevée est aussi utile à la mère qu'au nouveau-né.

Les vaches, comme je l'ai déjà dit, sont beaucoup plus que les juments exposées à l'avortement. Tous les auteurs ont donné des raisons plus ou moins plausibles de cette fâcheuse prédisposition que j'attribue le plus souvent à la réplétion d'aliments secs et peu nutritifs qui dilatent le tube digestif, et compriment la matrice (2).

Les mois de janvier, février ou mars sont les époques les plus favorables à la naissance des veaux, qu'il faut séparer de leur mère immédiatement après leur sortie du sein maternel.

Les exigences domestiques obligent souvent les cultivateurs à faire saillir leurs vaches à différentes époques de l'année dans le but de pouvoir fournir des veaux aux bouchers dans toutes les saisons; je conçois très-bien cette exigence, mais je recommande de préférer autant que possible pour la saillie les mois de mars, avril, mai et juin.

(1) Pages 308 et 309.

(2) Voir pour l'avortement les principes généraux applicables à la vache, page 304 et pages 309, 310, 311.

On empêchera la vache de lécher et de caresser son veau, parce que, douée comme toutes les femelles des animaux domestiques d'un vif sentiment d'amour maternel, elle s'y attacherait, et leur séparation nuirait plus tard à la santé de la mère ainsi qu'à la sécrétion laiteuse.

La nourriture la plus légère sera donnée à la vache après le part; on se servira de buvées chaudes avec de la graine de lin; des tourteaux dont on a extrait l'huile, des betteraves cuites conviennent également à son état. La plupart des maladies qui atteignent les vaches dans cette position, proviennent d'une nourriture stimulante, donnée en trop grande quantité, dans l'espoir de leur rendre des forces et d'accroître la sécrétion laiteuse.

Le veau nait débile, chétif; pour prospérer, il a besoin de soins, de chaleur, de propreté et d'une bonne nourriture. En Belgique, on ne lui laisse pas téter le lait maternel, que l'on utilise; mais il est essentiel qu'il prenne le premier lait qui conserve pendant sept ou huit jours des propriétés laxatives, nécessaires à l'évacuation du *méconium* (1) et à l'établissement normal des fonctions digestives.

On doit donc pendant huit à dix jours donner au veau dans un baquet tout le lait maternel.

Après ce terme, les aliments seront répartis avec intelligence en suivant une progression méthodique, et en les distribuant à des intervalles réguliers.

Il y a une très-mauvaise économie, dans l'habitude généralement répandue de donner du lait écrémé aux veaux pendant les premières semaines qui suivent leur naissance. Cette faute est d'autant plus grande qu'on la commet à l'égard des

(1) Excréments que le nouveau-né apporte en naissant, et qui sont le résultat de sa digestion fœtale.

veaux qu'on se propose de conserver pour la reproduction de l'espèce. La chétivité des produits, la dégénérescence des races résultent presque toujours de la parcimonie avec laquelle les animaux sont nourris pendant les premiers temps de leur vie. Je ne saurais trop m'élever contre cet abus, et j'y reviens si souvent, parce que j'en regarderais la réforme comme un véritable service rendu à mon pays. Le but de ce livre serait atteint en grande partie.

Insensiblement on ajoute au lait nécessaire à la nourriture du veau quelques substances nutritives, telles que de la farine, des racines cuites, de l'eau de lin, des décoctions de foin ou de trèfle séchés. Ensuite, on diminue la quantité de bon lait, et on le remplace par du petit-lait écrémé, en y ajoutant de l'eau chaude. Les aliments tièdes conviennent fort bien à l'espèce bovine. Petit à petit on retranche le lait de la nourriture du veau pour lequel on adopte le régime alimentaire employé avec sa mère.

Pour la reproduction de l'espèce, le propriétaire choisira les veaux et les velles les mieux conformés, les plus vigoureux; il livrera les autres au boucher, après les avoir engraissés; ou il les vendra maigres; car il n'y a pas de profit pour les petits cultivateurs à engraisser des veaux; il vaut mieux utiliser d'une autre manière les aliments qu'ils consommeraient.

Quant aux veaux que l'on conserve, l'essentiel est de les bien nourrir; cette dépense faite dans leur premier âge, se retrouve avec bénéfice dans tout le cours de leur carrière.

Pendant leur éducation, les veaux sont sujets à une diarrhée qui les fait maigrir considérablement; c'est le résultat d'une inflammation gastro-intestinale occasionée par une alimentation trop riche en principes alibiles ou par une nourriture de mauvaise qualité.

Pour traiter cette maladie qui fait de nombreuses victimes, il faut d'abord en démêler la cause, afin de soumettre l'animal à une alimentation moins substantielle, ou bien on lui donnera une nourriture plus choisie, des lavements émollients avec l'eau de lin; le bouchonnement et une température élevée dans l'étable contribueront à hâter la guérison, qui aura lieu si le tube digestif n'a pas subi de désorganisation. Chez les veaux atteints de diarrhée par suite d'une mauvaise nourriture, on obtient de bons effets de l'usage d'un peu de vin sucré ou de quelques cuillerées d'eau de chaux.

Quand le temps le permet, on conduira les veaux au pâturage où il convient de leur donner, trois fois par jour, un supplément de nourriture afin d'accélérer leur développement et leur croissance.

Les jours de pluie, on les retient à l'étable où on leur fournira d'abondantes rations de fourrages verts et de la paille d'avoine à discrétion.

Lorsque l'herbe devient rare et courte dans les prairies, on les nourrit à l'étable avec des navets, en leur laissant la faculté de se promener dans une cour où des hangars puissent les abriter en cas de pluie. Cette méthode, très-usitée en Angleterre, favorise l'activité des animaux qui se développent plus vite. On doit leur laisser de l'eau fraîche à boire à volonté. Si les navets manquent ainsi que les rutabagas, on les remplace par des pommes de terre, des betteraves, etc.

Les animaux ayant atteint toute leur croissance, on peut alors diminuer la nourriture en racines, et l'on y substitue des aliments secs; toutefois il importe de les maintenir dans l'état d'embonpoint auquel ils sont parvenus, sous peine de manquer aux premiers principes de l'éducation des bestiaux. Pour maintenir cet état d'embonpoint, on donnera une quantité de nourriture supérieure à ce qui est strictement nécessaire.

Le veau, parvenu à l'âge de quinze mois, sera châtré; on ne dépassera pas deux ans pour lui faire subir cette mutilation, si l'on veut le soumettre au travail ou à l'engraissement; ou bien on le conservera entier pour la reproduction de l'espèce, mais on ne le fera saillir qu'à l'âge de deux ans. On attendra le même âge pour livrer la génisse au taureau; loin de perdre un temps précieux, on retrouve une indemnité dans les produits que donne une génisse arrivée à tout son développement.

SÉCRÉTION DU LAIT. — SOINS A APPORTER A LA TRAITE DE LA VACHE.

Les glandes mammaires des femelles des animaux mammifères sécrètent, à une certaine époque de la vie et pendant une certaine période de temps, un liquide connu sous le nom de *lait*. La nature ayant destiné le lait à la nourriture du nouveau-né, l'époque de cette fonction est fixée après la parturition; aussi cette fonction cesse quand finit l'allaitement maternel. Nous voyons les mamelles de la vache à l'état sauvage se flétrir, et elles ne sécrètent plus de lait, aussitôt que le veau peut pourvoir à sa subsistance. Mais l'homme, trouvant dans le lait de la vache un produit, a cherché par une nourriture appropriée et par des tractions répétées à prolonger cette utile sécrétion. L'étroite sympathie qui unit les organes générateurs avec les glandes mammaires, a été l'objet des expériences des physiologistes qui sont parvenus à perpétuer la sécrétion par une opération dont je parlerai plus tard.

Durant la gestation, les mamelles, qui ont une connexion si intime avec la matrice, deviennent insensiblement et progressivement le siége d'un surcroît de vie; le sang y afflue en plus grande quantité; elles grossissent et durcissent; la

glande mammaire est le siége d'un travail préparatoire à la sécrétion du lait, précédée elle-même d'une sécrétion séreuse qui acquiert plus de consistance à mesure que le terme de la gestation approche.

Après le part, les vaisseaux lactifères destinés à livrer passage au produit de la sécrétion des glandes mammaires, s'élargissent et laissent échapper par l'effet de la succion un liquide jaunâtre de saveur sucrée (premier lait, *colostrum*), qui bientôt blanchit, et prend peu à peu toutes les qualités constitutives du véritable lait.

Ce travail physiologique est accompagné d'une exaltation vitale dans tous les organes de l'économie; c'est la *fièvre de lait* qui se manifeste dans l'espèce humaine comme chez les femelles domestiques; elle requiert des soins et surtout des ménagements dans le régime alimentaire. La nourriture donnée immédiatement après le part, a souvent déterminé la mort d'un animal que l'on eût sauvé avec des boissons rafraichissantes, par le repos et la diète.

Dieu ayant créé les animaux à l'usage de l'homme, celui-ci les nourrit et les élève pour ses besoins et pour en tirer le plus de produits. Aussi par une surabondance de nourriture, par l'absence de mouvement, par de fréquentes tractions exercées sur les trayons, par les habitudes énervantes de la domesticité, on prolonge chez les vaches la sécrétion du lait. Cette qualité artificielle augmente, et même se transmet héréditairement : ce qui fait que la vache peut être considérée comme une machine à lait.

Dans ce but on sépare le veau de la mère, dont le lait sert à tous les usages de la vie domestique, et se transforme en beurre ou en fromage; mais pour en augmenter le produit, on doit agir avec intelligence et méthode.

La traction du pis de la vache est une opération contre na-

ture : aussi y a-t-il des vaches qui s'obstinent à garder leur lait pour leur nourrisson. On ne parvient que par la douceur et de bons traitements à les décider à se laisser traire, et à donner leur lait en abondance. On les y accoutume peu à peu, en imitant autant que possible la succion du veau, opération plus difficile qu'on ne le croit généralement. Toutes les vachères n'obtiennent pas d'une vache la même quantité et la même qualité de lait, parce que toutes n'emploient pas les mêmes précautions. On doit choisir avec soin les femmes qui vaquent à cet office; d'elles, en effet, dépendent en grande partie les produits de la laiterie.

On y attachera d'autant plus d'importance, qu'il y a erreur à croire tout le lait formé dans le pis de la vache quand on s'en approche pour la traire. Une partie est déposée dans les vaisseaux lactifères; mais la plus forte quantité de la sécrétion laiteuse est sollicitée par la traction exercée sur les trayons; par conséquent elle se forme pendant la traite.

On doit traire la vache à fond, c'est-à-dire ne cesser les tractions que lorsqu'il ne sort plus de lait du pis. Ce dernier lait est toujours le plus riche en matière crémeuse. Il faut traire trois fois par jour, à des heures régulières et à des intervalles égaux : tels sont les meilleurs moyens de prolonger la sécrétion du lait et d'en augmenter la quantité.

Cette quantité varie suivant l'âge de l'animal, sa race, sa taille et la nourriture qu'il consomme. L'époque plus ou moins rapprochée du part, la saison, d'autres motifs encore, peuvent modifier non-seulement la qualité, mais encore la quantité du lait.

Je donne ici un tableau de quelques races de vaches laitières, qui pourra guider les propriétaires dans la direction de leur laiterie ; car l'essentiel est de choisir des vaches qui fournissent la plus grande quantité de lait en raison de la dépense

qu'elles coûtent en alimentation. C'est la proportion qu'il importe d'établir, et dont on pourra se rendre compte d'après les bases ci-après indiquées.

PRODUCTION DU LAIT

DANS SES RAPPORTS AVEC LA NOURRITURE DES VACHES.

	Quantité de lait fournie en une année, laquelle année se borne à 40 semaines, soit 280 j.	Litres de lait, correspondant à la consommation de 100 kilogrammes de foin sec.
HOLLANDE.		
Vaches de grande taille; gras pâturages en été; bon système d'alimentation à l'étable pendant l'hiver, équivalant à 12 kilogrammes de foin sec par jour.	Litres : 1932	Litres : 42 — 45
SUISSE.		
Vaches de la plus haute taille; nourriture à l'étable à discrétion, représentant 17 kilogrammes de foin sec.	— 2662	— 41 — 60
PRUSSE.		
Vaches bien conformées; nourriture à l'étable, verte en été, et évaluée à 10 kilogrammes de foin sec; nourriture sèche en hiver, représentant 9 kilogrammes de foin	— 1505	— 41 — 82
SAXE.		
Vaches de forte taille; nourriture à l'étable, représentant 14 kilogrammes de foin . . .	— 1950	— 37 — 80
FRANCE.		
Vaches de petite taille; nourriture à l'étable à raison de 6 kilogrammes de foin.	— 915	— 39 — 60
BELGIQUE.		
PROVINCE D'ANVERS.		
Belles et grandes vaches, très-bien nourries à l'étable avec des soupes équivalant à 13 kilogrammes de foin	— 2557	— 52 — 08

On peut conclure de l'examen de ce tableau, qu'une ration de neuf à dix kilogrammes de bon foin sec suffit par jour à une vache de taille moyenne; on peut donner l'équivalent en fourrage vert, graines, tourteaux, tubercules, résidus de distilleries, de sucreries, de brasseries.

Quant à la proportion entre le lait et la nourriture, la moyenne est de quarante litres pour cent kilogrammes de foin ou leur équivalent.

Maintenant si l'on recherche ce qu'il faut de lait pour une quantité donnée de beurre, le résultat est subordonné aux éléments butyreux que renferme le lait, à la manière dont on recueille et traite la crème, enfin au mode de battage.

En Angleterre, des vaches du comté de Devon ne donnent qu'une demi-livre de beurre par jour, tandis que dans quelques parties de la Campine on en obtient quatorze onces, et une livre sur plusieurs points de la Hollande. Règle générale, il faut à peu près quatorze litres de lait pour un demi-kilogr. de beurre.

COMPOSITION, QUALITÉS, ALTÉRATION, CONSERVATION ET FALSIFICATION DU LAIT.

Le lait est un liquide visqueux, blanc opaque, quelquefois bleuâtre, plus dense que l'eau, d'une saveur douce et sucrée, d'une odeur spéciale et qui varie selon l'animal qui le fournit.

Les principaux éléments constitutifs du lait sont la *crème* ou matière butyreuse; le *caillé*, matière à fromage, le *sérum* ou petit-lait.

Le meilleur lait de vache doit être d'un blanc mat, d'une consistance moyenne, avec une saveur sucrée et une grande quantité de crème, principe qui caractérise le lait de qualité

supérieure, puisqu'il renferme la substance la plus précieuse. Consistance, onctuosité, saveur agréable : voilà ce qu'offrira la crème, dont la couleur d'un blanc mat, exposée à l'air, prend une teinte jaunâtre. A mesure que le beurre se sépare, la crème qui surnage sur le lait acquiert insensiblement plus de densité. Une température de dix à douze degrés (thermomètre centigrade) est éminemment propre à la séparation de la crème d'avec le lait.

La quantité de crème que fournit le lait étant susceptible de changer chez les vaches sous l'influence de diverses causes, il importe de pouvoir apprécier cette quantité; on y parvient par le *lactomètre*, instrument fort simple et indispensable dans toutes les exploitations où l'on veut se rendre compte de la richesse du lait de chaque animal.

Cet instrument consiste en un tube de verre de six pouces de hauteur, et de dix-huit lignes de diamètre à l'intérieur; il est ouvert à la partie supérieure, fermé en bas, et repose sur un pied de forme circulaire. Sa contenance est de deux décilitres de lait. Des cercles successifs gravés à partir de la base indiquent chacun la hauteur d'un demi-décilitre de lait. La hauteur totale du tube, depuis le fond jusqu'au cercle le plus élevé, est divisée en cent parties, caractérisées par autant de lignes égales, et où chaque dizaine est indiquée. On remplit le tube de lait, qu'on y laisse séjourner vingt-quatre heures, après quoi on examine sur l'échelle l'épaisseur de la couche de crème qui représente un quatorzième pour cent si elle atteint la quatorzième ligne.

On a reconnu par des expériences contradictoires que la crème diminue en proportion de l'eau ajoutée au lait. Ainsi lorsqu'on remplace un quart de lait par une égale quantité d'eau, le lactomètre le révèle tout de suite, et il sert, comme on le voit, à préciser la richesse du lait.

Quand on laisse pendant quelque temps le lait en repos dans une terrine, les principes constituants s'isolent presque complètement. On voit surnager la crème sous laquelle se trouve le lait écrémé qui, abandonné à lui-même, se divise en deux parties, l'une coagulée et épaisse, c'est le fromage; l'autre, liquide, transparente, d'un jaune verdâtre, c'est le petit-lait, *sérum*.

Les éléments constitutifs du lait sont identiques chez les différentes espèces d'animaux; ils varient seulement dans leurs proportions respectives, et de là proviennent les diversités de consistance, de couleur, de saveur. Le lait de la brebis est le plus butyreux, vient après celui de la vache et enfin celui de la chèvre. Le lait d'ânesse, qui a le plus d'analogie avec le lait de femme, contient peu de beurre et de matière caséeuse, ce qui le fait rechercher par les médecins pour l'administrer aux personnes à poitrine délicate.

Le lait s'altère et se décompose promptement. Pour le conserver, il faut le déposer dans un lieu froid, ou placer le vase qui le contient dans une cuvette d'eau très-froide ou glacée. Un autre moyen qui réussit très-bien, c'est de plonger dans l'eau bouillante le vase au lait hermétiquement fermé. Il est bon encore de soumettre le lait frais à une température de cent degrés, en répétant cette opération tous les deux jours, et même chaque jour en été.

On croit qu'en ajoutant à chaque chopine de lait une cuillerée d'eau distillée de radis sauvage (*raphanus raphanistrum*), on peut garder le lait pendant huit jours sans qu'il s'aigrisse; la crème s'en sépare, et il ne contracte aucun mauvais goût. Enfin on conseille encore pour empêcher la coagulation du lait, d'y ajouter une petite quantité de sous-carbonate de magnésie, de potasse ou de soude.

Plusieurs causes peuvent modifier les éléments constitutifs

du lait : l'état de santé ou de maladie., l'âge, la nourriture, les soins hygiéniques, l'heure du jour où l'on trait, le temps écoulé depuis la parturition, le climat, la saison, jusqu'à la disposition morale de l'animal; toutes ces causes suffisent pour révéler au cultivateur les moyens d'améliorer le lait de son bétail.

Les variations brusques de l'atmosphère ont aussi leur influence. On maintiendra donc la laiterie à une température fraiche et égale.

Le lait peut subir diverses modifications de couleur et de saveur, qu'il n'est pas toujours facile de démêler, et par conséquent de prévenir.

Le lait rouge provient de blessures faites au trayon de la vache, ou bien de substances tinctoriales qu'elle a mangées, de la garance, par exemple.

Il parait que l'*esparcette*, la *buglosse*, la *prêle des champs*, la *mercuriale vivace*, la *renouée des oiseaux* et le *sarrasin*, communiquent au lait une teinte bleuâtre; et que le *souci des marais* et le *safran* le colorent en jaune.

Tout le monde connait l'effet des plantes aromatiques sur l'odeur et la saveur du lait. Ainsi, les choux, les turneps, les fanes de pommes de terre, l'ail, les oignons, les poireaux, les cosses de pois verts, les fleurs du châtaignier, donnent au lait une saveur à laquelle on remédie en administrant du sel à la vache.

De l'absinthe, des feuilles d'artichauts, des marrons d'Inde, et de l'usage exclusif de la paille d'avoine, résulte un goût d'amertume. Les feuilles de vigne rendent le lait acide; enfin des euphorbes et de la gratiole, il reçoit des propriétés purgatives.

La cupidité a inventé le moyen de falsifier le lait, surtout dans le voisinage des grandes villes. On l'alonge avec de l'eau,

et pour masquer la fraude, on emploie des substances qui colorent en jaune. Le lactomètre sert à découvrir la supercherie. Tout lait qui ne contiendra pas douze à quinze pour cent de bonne crème, aura été mélangé avec de l'eau.

PRÉPARATION, ALTÉRATION ET CONSERVATION DU BEURRE.

Le beurre est un corps gras qui se trouve en suspension dans le lait sous forme de globules, et qui monte à la surface du liquide, à cause de sa moindre densité, entraînant dans son ascension un peu de caséum et de sérum avec lesquels il constitue la crème.

Le beurre mérite d'être considéré comme un produit d'une très-grande importance. On en jugera par quelques chiffres : En 1835 la ville de Paris a consommé huit millions deux cent soixante-deux mille kilogrammes de beurre; ce qui, pour la population de cette capitale, donne un peu plus de dix kilogrammes par tête. A Londres, la consommation moyenne est plus forte, elle s'élève à onze kilogrammes et demi.

En 1834, la Belgique a introduit en France 322,114 kilogrammes de beurre frais ou fondu; la Prusse, 20,081 k.; la Sardaigne, 82,986 k.; la Suisse, 101,917 k.; l'Allemagne, 265,490 k. Dans la même année 1834, la Belgique a fourni à la France 66,328 kilogrammes de beurre salé; la Grande-Bretagne, 49,958 k.; les villes hanséatiques, 16,563 k.; la Hollande, 74,407 k. La Grande-Bretagne en a reçu 125,865 k.; le Portugal, 15,999 k.; l'Algérie, 5,398 k.; Haïti, 10,279 k., le Brésil, 30,769 k.; la Guadeloupe, 29,603 k.; la Martinique, 12,543 k.; Saint-Pierre et Miquelon, 131,641 k. Dans l'année 1841 la consommation de la ville de Liége s'est élevée à 1,041,152 kilogrammes de beurre.

On parvient à agglomérer les globules butyreux du lait, et à les réunir en masse homogène, par l'agitation imprimée à la

crème, opération qui constitue le *battage*. Elle est aussi simple que facile, et réclame une certaine élévation de température qui, sans faire fondre le beurre, favorise l'adhésion des molécules. L'instrument qui sert à battre le beurre a reçu le nom de *baratte;* chaque pays a adopté une forme particulière. Que la baratte soit horizontale ou verticale, peu importe; l'essentiel est d'apporter dans toutes les opérations de la laiterie des soins et de la propreté, afin d'obtenir un beurre de bonne qualité et d'une facile conservation. Ces soins consistent à imprimer à la crème un mouvement uniforme et régulier, à maintenir la température à dix ou douze degrés du thermomètre centigrade. On ne doit jamais employer de la crème qui a levé au-dessus d'un lait aigri ou altéré. La crème la plus fraiche donne toujours le beurre le plus fin.

Il est impossible de préciser le temps nécessaire au battage du beurre. En hiver, il faut élever la température; en été, au contraire, on doit l'abaisser; dans le premier cas, on verse un peu d'eau chaude dans la baratte; dans le second, on ajoute à la crème de l'eau froide, qui hâte la séparation du beurre. Un peu de sel ou d'alun en poudre, jeté dans la baratte, détermine une plus prompte agglomération des molécules butyreuses. Dans quelques contrées on emploie pour cela du jus de citron, de l'eau-de-vie ou du vinaigre.

Le savon et le sucre empêchent la formation du beurre.

Le beurre s'altère promptement au contact de l'air, ce qui résulte du sérum et du caséum qu'il contient et qui lui donnent de la rancidité. On s'attachera donc à les séparer au moyen du *délaitage*, opération qui se pratique en plaçant le beurre dans des baquets contenant de l'eau fraiche, où on le pétrit en ayant soin de renouveler l'eau jusqu'à ce qu'elle ne soit plus troublée. En Angleterre, on écrase le beurre dans l'eau froide avec des cylindres en bois.

Placer le beurre dans une baratte tournante avec de l'eau souvent renouvelée, et agiter la manivelle, est une bonne manière d'opérer le délaitage et d'arriver à la conservation du beurre.

La consommation exclusive de paille ou de pommes de terre crues donne au lait des vaches, comme à leur beurre, un goût d'amertume très-prononcé.

Le battage trop précipité et trop violent peut aussi faire contracter un mauvais goût au beurre. Il en est de même lorsque les vaches sont nourries de feuilles sèches, de fanes de pommes de terre, de l'herbe d'une prairie trop récemment fumée, ou bien lorsqu'on se sert de crème qui a trop longtemps séjourné sur le lait. Des vases et ustensiles mal nettoyés risquent de communiquer au beurre un goût de graisse, ce qui arrive également de l'emploi de crème qui a levé, et battue avec trop de force à une haute température.

Le beurre exige des soins très-minutieux pour sa conservation. A l'état frais, on le placera dans un local où la température soit très-basse; mais, malgré les plus grandes précautions, il ne tarde pas à s'altérer et à rancir.

Afin de le réserver pour les besoins domestiques, ou quand on veut l'expédier au loin, il faut le saler, mais avec du sel qui aura été exposé à l'air ou séché dans un four. On le réduira en poussière fine, et on mettra un demi-kilogramme de sel par dix à douze kilogrammes de beurre, selon le degré de salaison que l'on recherche, ou d'après la durée de conservation que l'on veut obtenir.

On aura soin de bien répartir le sel dans la masse du beurre. Salé frais, et à une température de dix degrés, il garde un goût agréable, se conserve plus longtemps, et subit mieux les lointaines exportations.

Une partie de sucre, une partie de nitre et deux parties de

sel, réduites en poudre très-fine, constituent un mélange très-favorable à la conservation du beurre. Une once de cette composition suffit par chaque livre de beurre frais qui, ainsi préparé, devient fort bon quinze jours après cette opération. A cette époque, il a une saveur très-moelleuse, très-agréable, et résiste à des années de durée.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les vases destinés à renfermer le beurre que l'on conserve doivent être très-propres; on les exposera à l'air, ou, s'ils ont servi, on les frottera à l'intérieur avec de la chaux vive.

Les pots à beurre seront placés à la cave et recouverts d'une dissolution de sel assez concentrée pour qu'un œuf puisse y surnager, et maintenir le pot couvert.

Un très-bon procédé que l'on devrait employer en Belgique, c'est de faire fondre le beurre dans une bassine de cuivre placée dans un autre vase qui contient de l'eau que l'on fait bouillir. Le beurre fond, et il se forme un dépôt qui se rassemble dans la partie inférieure de la bassine. Quant à la partie liquide et transparente, on la passe à travers une toile, et on la fait refroidir immédiatement en plongeant le vase dans de l'eau froide. On peut ainsi conserver pendant quelque temps du beurre frais; mais le meilleur moyen est d'ajouter du sel très-fin lorsque le beurre est encore liquide.

En Angleterre, on ajoute au beurre fondu et épuré une once de miel par livre, on mélange avec soin les deux substances, et l'on obtient ainsi une saveur agréable et une grande durée de conservation.

COMMERCE. — VICES RÉDHIBITOIRES.

On achète les bêtes bovines pour le travail, l'engraissement ou le lait.

A l'égard des animaux de travail, on doit les essayer avant de les acheter. Cet essai ne pouvant avoir lieu à cause de l'éloignement ou de tout autre obstacle, et l'acheteur devant s'en rapporter à la parole du vendeur, il est certain que si l'animal objet du marché refuse de tirer, ou même s'il y a danger à le soumettre au joug, ce défaut tombe sous l'application de l'art. 1641 du code civil.

La résiliation de la vente résulte de plein droit, puisque l'acheteur n'a acquis que sur la foi du vendeur un animal dont il ne peut se servir, ou dont il aurait donné un moindre prix.

Pour un bœuf livré au boucher, lorsque l'autorité empêche le débit de la viande comme dangereuse à la santé des consommateurs, la perte retombe à la charge du vendeur : en effet, le boucher n'a pu connaitre la mauvaise qualité de la viande avant d'avoir abattu et dépécé l'animal qu'il n'aurait pas acheté, ou qu'il eût payé beaucoup moins.

Le vendeur ne supportera pas la perte si le boucher a acheté à vil prix ; car dans ce cas, la somme donnée prouve la connaissance exacte de l'état de l'animal ; à l'acheteur seul appartient la responsabilité du marché.

Une vache désignée comme excellente laitière, et qui ne fournit pas suffisamment de lait, donne lieu à la résiliation de la vente ; il y là vice redhibitoire, car l'acheteur n'a pu s'assurer de la vérité, et le vendeur, en ne trayant pas la vache un jour avant le marché, a pu faire croire qu'elle fournissait quotidiennement la même quantité de lait.

La pommelière, la rétention d'un fragment ou de la totalité du placenta, l'épilepsie (1), sont autant de vices redhibitoires.

Je ne pense pas qu'on doive ranger le pissement de sang

(1) Voyez page 375.

au nombre des vices redhibitoires, parce que cette maladie est trop facile à provoquer, et que l'acheteur, dégoûté de son marché, pourrait la faire naître afin de jouir du bénéfice de l'article 1641. Sous l'application du même article, entraînant la résiliation, tombent naturellement toutes les maladies chroniques et cachées au moment de la vente, qui empêchent l'animal de remplir le but pour lequel il a été acheté, et à plus forte raison celles qui ont déterminé la mort de l'animal peu de temps après la vente, et dont les causes n'ont pu être reconnues que par l'autopsie cadavérique.

Je ne donne pas plus de détails sur les vices redhibitoires de l'espèce bovine, et je renvoie mes lecteurs au chapitre intitulé : *Législation*, dans lequel ce sujet se trouve traité avec des applications de principes et de spécialités pour tous les animaux domestiques (1).

MALADIES. — TRAITEMENT.

Stomatite (*inflammation de la membrane muqueuse de la bouche*). Cette maladie est caractérisée par la rougeur, le gonflement, la chaleur de la membrane qui tapisse l'intérieur de cette cavité. A ces signes se joint la sécrétion d'une bave visqueuse qui s'écoule par la bouche.

On remarque fréquemment des pustules qui se crèvent et se convertissent en ulcères, bordés d'un cercle rouge; ce sont de véritables aphthes qui occupent le plus souvent l'intérieur des lèvres et les bords de la langue. D'autres fois, ces pustules envahissent le pharynx, et se propagent jusque dans l'œsophage. Cette maladie est facile à reconnaître; les animaux qui en sont atteints mangent avec douleur; ils finissent même par refuser nourriture et boisson.

(1) Voir de la page 362 à la page 380.

Ordinairement, la stomatite est symptomatique d'une gastrite; elle est alors occasionée par toutes les causes qui peuvent déterminer cette maladie. Dans ce cas, on dirigera le traitement contre l'affection principale (1). Si la stomatite procède de causes locales, telles que l'usage d'aliments durs et coriaces, le traitement aussi simple que facile consistera à éloigner les principes du mal. On aura recours aux lotions émollientes avec décoction de graines de lin au début de l'inflammation; et après la disparition des phénomènes inflammatoires, on fera bien de se servir d'eau vinaigrée, ou d'une dissolution d'alun pour laver les aphthes au moyen d'une éponge imbibée d'un de ces liquides. On obtiendra encore la guérison de ces pustules en les frottant avec un morceau de sulfate de cuivre.

Cette maladie attaque souvent toutes les vaches d'une exploitation, de manière à revêtir les apparences de la contagion; il n'en est rien, tout le mal résulte des mêmes causes agissant également sur les animaux qui s'y trouvent soumis. Il faut parfois recourir à la saignée générale, par exemple lorsque les symptômes inflammatoires sont très-prononcés et qu'ils développent de la fièvre accompagnée de réaction dans toute l'économie. Après la saignée, la diète, les boissons adoucissantes, le pansage avec l'étrille, l'emploi de couvertures, une température chaude et le séjour à l'étable, compléteront bientôt la guérison.

Mastite (*inflammation des mamelles*). Cette maladie peut se développer à différentes époques de la vie et provenir de causes diverses, comme de coups portés sur cet organe glanduleux et sensible. Mais elle se déclare surtout aux approches du printemps, ou peu de jours après le part. A cette époque,

(1) Voir page 329.

comme je l'ai déjà dit, les mamelles deviennent le siége d'un gonflement considérable, d'une surabondance de vie. Alors les causes physiques les plus légères, l'exposition à l'air froid ou à l'humidité, les tractions opérées sans ménagement par les vachères peuvent déterminer l'inflammation de la mamelle, accusée par des nodosités dures, inégales et douloureuses, qu'on rencontre dans l'épaisseur de cet organe.

La vache ne veut pas se laisser traire, à cause de la souffrance que lui occasionne l'écoulement du lait qui s'accumule dans le pis. La mamelle se tuméfie considérablement. Les vaisseaux lactifères participent à l'inflammation; au lait succède un liquide séreux ou purulent mélangé de sang. La vache est prise de frissons et de fièvre, indices d'une suppuration interne dans l'organe mammaire, dont la surface présente bientôt un ou plusieurs abcès qui successivement se font jour à l'extérieur, et laissent échapper une quantité plus ou moins grande de pus.

Le traitement de la mastite réclame des applications émollientes sur le pis, des sangsues; mais le plus important est d'exercer de légères tractions pour donner écoulement au lait, et en empêcher l'accumulation dans la mamelle.

Lorsque l'inflammation est forte, l'engorgement considérable et la fièvre prononcée, il faut pratiquer des saignées locales et générales en même temps; car on doit redouter la gangrène de la mamelle ou son induration : accidents graves, qui obligent presque toujours à sacrifier l'animal.

Pommelière (*phthisie tuberculeuse*). Pris dans le sens de son étymologie, le mot de *phthisie* signifie consomption, dépérissement, quelle qu'en soit la cause; mais on doit en étendre l'acception, et désigner ainsi une maladie, résultat du développement de tubercules dans le poumon, dont ils amènent la désorganisation. *Pommelière* est le nom vulgaire de la

phthisie de la vache, cette maladie attaque plus particulièrement les vaches chez lesquelles on a trop prolongé la sécrétion laiteuse, et surtout celles qui proviennent de parents trop jeunes ou atteints d'un défaut de conformation.

Les nuits passées aux pâturages, une stabulation vicieuse, le défaut de pansage, l'ordure qu'on laisse séjourner sur la peau des vaches, sont encore des causes qui déterminent fréquemment la pommelière.

Les nombreux exemples recueillis par la médecine humaine ne permettent plus de douter de l'hérédité de la phthisie, se transmettant des parents à leur progéniture. Il en est de même pour la pommelière. Indépendamment de ces causes, toutes les phlegmasies de l'organe pulmonaire peuvent dégénérer en phthisie, lorsqu'on ne parvient pas à les guérir radicalement.

Une petite toux sèche, saccadée, reparaissant à des époques très-rapprochées, constitue les premiers symptômes de la pommelière; ce sont les plus importants à observer; car au début, on peut guérir l'animal par des saignées, par le régime et avec des sétons ou des vésicatoires. Si on ne réussit pas à enrayer la marche et le développement de la maladie; et si la percussion et l'auscultation révèlent la présence de *cavernes* dans les poumons, rien ne peut soustraire l'animal à la mort.

Une circonstance sur laquelle il importe d'appeler l'attention des cultivateurs, c'est qu'il y a des vaches atteintes d'une toux rebelle qui acquièrent du développement par suite de la diminution et de la suppression de la sécrétion laiteuse; il faut abattre de suite l'animal, parce que cet embonpoint serait bientôt remplacé par une maigreur progressive suivie du marasme et de la mort.

Météorisation (*tympanite, indigestion gazeuse*). Très-commune chez l'espèce bovine, cette maladie consiste dans le dé-

veloppement considérable de gaz qui dilatent le tube digestif. La météorisation dont les bêtes bovines à l'état sauvage n'éprouvent aucune atteinte, a pour cause ordinaire l'ingestion avec excès d'avidité d'une trop grande quantité de fourrages mangés sur pied, principalement lorsqu'ils sont trempés de rosée.

Les fourrages fauchés, et qui ont subi un commencement de fermentation, peuvent aussi déterminer la météorisation.

Cette maladie débute ordinairement pendant le repas, d'une manière subite, par le développement du ventre et surtout du flanc gauche qui donne un son clair quand on le percute, et que le développement résulte de la présence d'une grande quantité de gaz; au contraire, le son est mat lorsqu'il y a réplétion excessive d'aliments.

Ce développement augmente de suite, l'animal tend le cou, respire avec peine, bâille, ouvre les naseaux, éprouve de la stupeur, pousse des cris plaintifs; la suffocation devient de plus en plus imminente, le pouls s'affaisse, l'animal chancelle et tombe pour périr au milieu d'épouvantables convulsions, en rendant par la bouche et les naseaux des aliments écumeux.

Ces symptômes marchent quelquefois avec tant de rapidité qu'en moins d'une demi-heure la mort peut arriver.

Pour traitement, on administrera au sujet météorisé des breuvages salés, ou préparés avec du savon noir, ou bien de la lessive de cendres de bois. Un litre d'eau de chaux, une ou deux onces d'ammoniaque liquide dans un demi-litre d'eau suffisent pour un bœuf.

On réitère cette dose peu après, si les symptômes de météorisation ne diminuent pas.

On peut aussi employer deux ou trois onces d'éther sulfurique; mais ce qui vaut encore mieux, c'est une cuillerée

d'eau de javelle dans une bouteille de lessive de cendres de bois. Au besoin, renouveler la dose.

En même temps on passe des lavements pour vider le rectum et solliciter les contractions de l'intestin; on fait promener l'animal, et si, malgré ces moyens, le gonflement ne cesse pas ou s'il augmente, il faut recourir à la ponction de la panse.

On pratique cette opération à l'aide d'un *trocart,* ou de tout autre instrument, comme un couteau que l'on enfonce à la partie supérieure du flanc gauche, à égale distance à peu près de l'angle de la hanche, de la dernière côte et des apophyses transverses des vertèbres lombaires. On pénètre ainsi jusque dans le *rumen* pour donner issue aux gaz qu'il renferme; on maintient l'ouverture béante au moyen d'un tube de fer-blanc ou d'une canule de seringue jusqu'à l'entier dégagement des gaz. Aussitôt le ventre s'affaisse; mais lorsqu'il y a une trop grande réplétion d'aliments, et que les symptômes d'asphyxie ne disparaissent pas, on doit agrandir l'ouverture en incisant et la peau et le rumen parallèlement à la colonne vertébrale; cette incision sera assez grande pour permettre l'introduction de la main qui fera sortir les aliments contenus dans le rumen.

Il faut éviter l'épanchement des substances alimentaires dans l'intérieur de l'abdomen, et parfois on devra injecter dans le rumen une infusion de plantes aromatiques afin de hâter la digestion.

On rapproche ensuite les bords de la plaie avec des emplâtres agglutinatifs; on soumet l'animal à une diète sévère, on lui passe des lavements, et les premiers aliments qu'on lui donnera seront liquides et d'une facile digestion. Si la cicatrisation se faisait trop attendre, on stimulerait les bords de la plaie avec de l'huile essentielle de térébenthine.

Ébullition (*échauboulure, feu volant, feu d'herbe*). C'est

une inflammation de la peau caractérisée par le développement de boutons plus ou moins volumineux qui se manifestent sur tout le corps, mais principalement aux côtes, aux épaules, à la tête et à la partie interne des cuisses.

La cause la plus fréquente de cette affection qui marche très-rapidement, est le passage subit d'une nourriture sèche à une nourriture fraîche. Tout ce qui irrite le tube digestif chez les animaux bien nourris et pléthoriques peut donner lieu à l'ébullition.

Les animaux atteints de cette phlegmasie pustuleuse de la peau sont tristes, accablés, abattus pendant l'incubation; mais ils regagnent leur gaieté au fur et à mesure que l'éruption se déclare. Aussitôt ils se trouvent en proie à un prurit incommode qui les porte à se frotter contre tous les corps qui les environnent; les boutons laissent échapper un liquide rougeâtre qui agglutine les poils.

Lorsque cette éruption occupe une grande étendue de l'enveloppe cutanée, et qu'elle est accompagnée de fièvre, il faut recourir à des saignées générales, à la diète et aux boissons blanches; mais si l'ébullition tend à une résolution facile, il suffit pour amener la guérison d'employer le régime, les boissons blanches et quelques lavements, avec le séjour à l'étable.

Ingurgitation. On donne ce nom à un accident assez commun chez l'espèce bovine, et qui consiste dans le séjour d'un corps étranger, navet ou pomme, s'arrêtant à un point de l'œsophage sans pouvoir ni remonter ni descendre.

Cet accident, trahi par les efforts expulsifs de l'animal qui tousse et laisse échapper une salive baveuse, l'empêche de manger, et les boissons elles-mêmes que l'on ingère reviennent par la bouche ou les narines.

Il faut déplacer le corps étranger; pour cela on introduit le bras dans l'œsophage; mais si le corps étranger siége trop

profondément, on l'enfoncera à l'aide d'une baguette à l'extrémité de laquelle on attache une pelote de linge. On évite ainsi de perforer le conduit alimentaire.

Il est inutile de dire qu'il y a toujours danger à écraser ou à broyer en place le corps fixé dans l'œsophage; cette pratique absurde peut causer les plus graves accidents.

Limace (*affection ulcéreuse du pied*). Elle a son siége entre les deux onglons, dont elle attaque souvent la peau en s'étendant jusqu'au ligament interdigité. La malpropreté, le séjour de graviers, de parcelles de boue entre les onglons, peuvent occasioner cette maladie, plus fréquente chez les bœufs de travail que chez les génisses et les taureaux. Au début de la limace, on remarque une légère inflammation de la peau interdigitée, et il y a gonflement à la face antérieure de la réunion des onglons. Après avoir été rouge et rugueuse, la partie enflammée blanchit et se couvre d'une matière butyreuse à odeur infecte. Il se forme ensuite des crevasses qui dégénèrent en ulcères dont les bords offrent des callosités. La plaie en s'approfondissant met à découvert le ligament interdigité, le ronge et cause des douleurs aiguës, accompagnées d'une fièvre de réaction; l'animal ne peut se servir du pied souffrant.

Au commencement de la limace, on la détourne avec des soins, de la propreté et des bains de rivière. L'inflammation une fois prononcée, on emploiera les cataplasmes émollients tant qu'il n'y a pas d'ulcères. A mesure que le mal cède, on remplace les émollients par des astringents végétaux ou minéraux, décoction de racine de chêne ou de ratanhia, dissolution d'alun.

Lorsque ces moyens n'amènent pas la cicatrisation, et que des ulcères se déclarent, on se servira de l'onguent égyptiac, stimulé par du sublimé corrosif. On peut aussi recourir au feu.

Péritonite (*inflammation de la membrane séreuse appelée péritoine, qui garnit la cavité abdominale*). Toujours grave, cette maladie reconnaît pour causes : le refroidissement éprouvé par les animaux lorsqu'ils sont en sueur ; des coups portés sur le ventre ; mais c'est surtout à la suite du part que la péritonite acquiert le plus de gravité, parce qu'elle se complique presque toujours par l'inflammation de la matrice.

La péritonite peut coexister avec une inflammation des intestins, ou lui succéder. Parmi les symptômes, j'indiquerai les frissons, une douleur au ventre sous la pression la plus légère de la main ; l'abdomen devient volumineux et dur, la respiration courte, la peau sèche ; l'animal se couche, se lève en proie à une vive anxiété ; la sécrétion du lait cesse, ainsi que la rumination ; les excréments sont durs et coiffés.

La disparition brusque de ces symptômes annonce la gangrène et la mort immédiate.

Pour traiter la péritonite, on pratiquera des saignées copieuses, on enveloppera l'animal dans des couvertures imbibées de liquides émollients, on administrera à l'intérieur des boissons rafraîchissantes, et on donnera de très-petits lavements d'eau de lin. Lorsque la péritonite se termine par épanchement, qu'accusent le développement du ventre et la fluctuation d'un liquide, on recourra à la ponction pour soulager l'animal ; mais ce dernier moyen n'est que palliatif ; car la péritonite chronique avec épanchement est toujours suivie du marasme, et amène la mort.

Vaccine (*éruption de pustules ou de boutons sur les mamelles de la vache, et quelquefois sur les naseaux et sur les lèvres*). Cette maladie, particulière aux vaches, est annoncée par de la tristesse, la perte de l'appétit et par une diminution dans la sécrétion laiteuse. Les poils se hérissent, et la fièvre se déclare. Les pustules sont plates et circulaires, creusées au centre et

entourées d'une auréole rouge. Tous les symptômes fébriles diminuent quand l'éruption est formée; cependant l'inquiétude de l'animal augmente à mesure que les boutons approchent de la suppuration. Le traitement consiste à placer l'animal dans une étable chaude, à lui donner des boissons blanchies avec de la farine ou un peu de nourriture verte. Il faut parfois recourir à la saignée si l'un des organes importants à la vie devenait le siége de congestions sanguines.

La vaccine, connue dans la Grande-Bretagne sous le nom de *cowpox*, en France sous celui de *picote*, est contagieuse pour plusieurs animaux, et notamment pour l'homme; c'est même ce qui a conduit à la découverte du précieux préservatif avec lequel on conjure la *variole*, ce fléau de l'humanité.

Un pasteur protestant, établi à Montpellier, M. Rabaud-Pommier, communiqua en 1781, à un négociant de Bristol, M. Irland, et à un médecin anglais, M. Pew, les avantages que pourrait offrir l'inoculation à l'homme de la picote des vaches, laquelle était sans danger, et se confondait dans le Midi avec la *variole* de l'homme et le *claveau* du mouton. M. Pew dit qu'à son retour en Angleterre, il ferait part au docteur Jenner de ce nouveau système d'inoculation.

Le docteur Jenner, qui était alors dans la force de l'âge (né en 1749), employa toute son activité à appliquer cette idée; précisément il résidait dans un comté où la plupart des vaches se trouvaient atteintes de la picote. On connait les merveilleux résultats de l'apostolat que s'imposa Jenner, et lorsqu'il est mort en 1823, il a pu s'applaudir des bienfaits de la vaccine, dont il n'est pas, à proprement parler, le premier inventeur, mais à laquelle il a donné droit de cité chez tous les peuples civilisés.

Des ouvrages en langue sanscrite prouvent que les Hindoux connaissaient depuis nombre de siècles les heureux ef-

fets de l'inoculation à l'homme de la vaccine des vaches.

M. Alexandre de Humboldt, dont le nom appartient aux deux mondes, a retrouvé les mêmes notions dans la Cordillère des Andes. Le savant voyageur dit dans son *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne :* « On avait inoculé, en 1802, « la petite vérole dans la maison du marquis de Valle- « umbroso, à un nègre esclave; il n'eut aucun symptôme de « la maladie. On voulut répéter l'opération, lorsque le jeune « homme déclara qu'il était bien sûr de ne jamais avoir la « petite vérole, parce qu'en trayant les vaches dans la Cor- « dillère des Andes, il avait eu une sorte d'éruption cutanée, « causée, au dire d'anciens pâtres indiens, par le contact de « certains tubercules que l'on trouve quelquefois au pis des « vaches. Ceux qui ont eu cette éruption, disait le nègre, « n'ont jamais la petite vérole. »

La même opinion existait dans plusieurs comtés de la Grande-Bretagne, ainsi que dans le Holstein, le Mecklembourg, la Carinthie et auprès de Berlin; mais à Jenner la gloire d'avoir consacré cette tradition populaire par l'autorité de la science (1).

ENGRAISSEMENT.

Considéré sous le point de vue physiologique, l'engraissement n'est que la prépondérance de la sécrétion sur la résorption de la graisse dans les vésicules du tissu adipeux. La sécrétion proportionnelle de la graisse avec la résorption de cette substance, amène l'état normal, dit de *bonne chair*. Si la sécré-

(1) Je ne m'occupe pas ici de la pneumonie, et cela, pour en donner une monographie spéciale à la fin du volume, de manière à la traiter avec plus d'étendue et selon l'importance qu'elle réclame.

tion l'emporte sur l'absorption de la graisse, elle constitue l'*obésité*, situation pathologique, c'est-à-dire maladie qui résulte d'un trouble dans l'exercice fonctionnel : c'est l'hypertrophie du tissu adipeux. En économie rurale, on appelle *engraissement* l'opération qui augmente par les moyens les plus prompts, les plus faciles, les plus lucratifs, la quantité de la graisse chez les animaux destinés à la boucherie. Trois méthodes tendent à ce but.

L'une consiste à nourrir exclusivement au pâturage, au vert pris en liberté.

Dans la seconde, on distribue les aliments à l'étable.

La troisième, combinaison des deux autres méthodes, emploie tour à tour la nourriture au pâturage et à l'étable (*engraissement mixte*).

En soumettant à l'engraissement les animaux destinés à l'alimentation de l'homme, et en procédant avec intelligence au moyen d'un régime parfaitement approprié, on n'accroit pas seulement la quantité de la graisse, mais on augmente encore la viande et ses qualités; elle en devient plus tendre, plus savoureuse. Au milieu du progrès de l'agriculture, avec l'application constante des graisses animales aux arts mécaniques, à tous les besoins de l'économie domestique, sous l'empire des exigences de bien-être qui descendent de plus en plus à toutes les classes de la société, l'engraissement représente une importante industrie, que les lumières de la science devraient diriger. Malheureusement, elle est encore entravée par les procédés aveugles de la routine.

Quelques engraisseurs obtiennent des bénéfices, parce que cette opération leur sert à utiliser des produits qui seraient sans valeur; d'autres s'y livrent sans se rendre compte du prix de revient. Il est douteux qu'ils rentrent dans le capital employé à l'acquisition des animaux, dans les intérêts de ce

capital, et dans les frais d'entretien et de nourriture. En un mot, leurs bénéfices sont problématiques, indépendamment du temps et des soins qu'ils perdent.

Avec des comptes régulièrement tenus, beaucoup d'engraisseurs verraient que leurs opérations se soldent rarement par le gain qu'ils avaient le droit d'en attendre. Sur huit bœufs, par exemple, six ont bien réussi; mais pour absorber le résultat il suffit que le septième meure, et que le dernier ne s'engraisse que lentement. Il y a dès lors perte réelle, non dans le capital, mais dans les intérêts.

Cette industrie est donc très-chanceuse, et réclame pour le succès de profondes connaissances théoriques. Beaucoup d'engraisseurs vont se récrier en disant que la plus savante théorie ne fait ni de la graisse ni un succulent rosbif. Ma réponse sera facile. L'engraissement est une maladie organique avec altération ou destruction d'un ou de plusieurs organes; or, je le demande, que devient la vie avec des organes altérés ou détruits?

Un animal soumis au régime de l'engraissement peut-il être remis au régime ordinaire, et continuer à vivre?

Peut-on prolonger le régime de l'engraissement chez un bœuf qui a atteint le *fin-gras?*

Les faits ont répondu négativement à ces deux questions.

L'engraissement des animaux n'est donc qu'une maladie développée dans un but d'intérêt pécuniaire; il s'ensuit que pour bien diriger cette opération, on a besoin de connaissances physiologico-pathologiques, sans lesquelles il est impossible de choisir les animaux qui seront soumis avec succès à ce régime. Ces connaissances indiqueront encore les époques où il faut augmenter, ralentir, cesser les procédés d'engraissement. Et d'abord on commencera par l'appréciation exacte

de l'état sain, indispensable à la découverte de l'état maladif auquel il faut remédier.

En signalant ces inconvénients et ces difficultés, je ne cherche pas à détourner les propriétaires d'une industrie inséparable de la prospérité de l'agriculture; je ne veux pas non plus transformer tous les engraisseurs en autant de médecins physiologistes; je tiens seulement à les éclairer sur leurs véritables intérêts par le tableau des connaissances qui leur sont nécessaires, des soins qu'ils doivent prendre, des obstacles qu'ils ont à surmonter. C'est leur indiquer d'avance les causes d'insuccès.

On soumet dans ce pays à l'engraissement le bœuf, le mouton, le porc et les oiseaux de basse-cour; mais l'engraissement du bœuf, sous le rapport de l'agriculture et de l'économie sociale, par la quantité de fumier et de viande qu'il fournit, est à lui seul plus important que l'engraissement de tous les autres animaux domestiques réunis. J'ai donc placé ces considérations immédiatement après le chapitre consacré à l'espèce bovine.

Localités où il convient de se livrer à l'engraissement.

Il est des localités où cette industrie n'offrirait aucun avantage; l'engraisseur doit donc commencer par calculer la quantité et le prix des aliments dont il dispose, après s'être assuré si une autre destination de ces aliments ne lui serait pas plus productive. Il faut aussi qu'il s'assure des débouchés opportuns et faciles : car il arrive dans l'engraissement une époque où, en gardant plus longtemps à l'étable un animal parvenu à un certain degré de graisse, on l'expose à maigrir ou à périr.

Dans les contrées où les fourrages ont un prix élevé, et où

l'on consomme beaucoup de lait, aux environs des grandes villes, par exemple, il vaut mieux convertir les aliments en lait qu'en graisse.

D'après de nombreuses expériences, on sait qu'en donnant à un bœuf à l'engrais *quarante livres* de foin par jour, ou toute autre nourriture représentant les mêmes principes alibiles, on augmente son poids de deux livres par jour, lesquelles représentent un franc de valeur pécuniaire; mais auprès des grandes villes, les quarante livres de foin coûtent à peu près deux francs : il y a donc un franc de perte par jour. Il est vrai qu'à l'augmentation du poids de l'animal se joint le produit de son fumier; mais il faut pour cela de la paille, toujours à un prix élevé dans le voisinage des cités; on a également besoin de bouviers pour soigner les bœufs à l'engrais; et la main-d'œuvre est dispendieuse.

En donnant quarante livres de foin à une vache laitière, on en obtient quotidiennement dix pots de lait qui valent à peu près deux francs, résultat double de celui que présente l'engraissement.

On peut engraisser avec avantage des bœufs dans les contrées où abonde le fourrage, où on le vend à vil prix et difficilement. Ces animaux, une fois engraissés, peuvent être conduits sur des marchés très-éloignés, tandis qu'il faut consommer le lait en nature à proximité du lieu où il a été produit.

Du reste, le lait ne se vend bien que dans les grandes villes; partout ailleurs, il est aussi avantageux de changer le fourrage en viande qu'en lait.

Dans les pays où l'on cultive beaucoup de grains, on croit généralement que l'engraissement des bestiaux présente peu d'avantages; cette opinion, qui n'est nullement fondée, repose sans doute sur des essais mal dirigés. En effet, la culture des grains exige l'entretien d'un nombreux bétail, dont le fumier

renferme tant de principes fécondants. On connaît la puissante action qu'exerce sur les céréales le fumier des bêtes ovines; et dans beaucoup de circonstances, on ne peut se passer de celui des bêtes bovines.

Seulement, lorsque l'on n'est pas à même d'élever et d'engraisser à la fois des bêtes bovines et des bêtes ovines, à quelle espèce doit-on donner la préférence? Aux chiffres le soin de résoudre la question. Quant aux bêtes bovines, le propriétaire verra s'il lui convient de faire consommer son fourrage par des vaches laitières plutôt que par des bœufs d'engraissement. Il se posera ces deux questions : 1° Dans quelle proportion le fourrage consommé par une vache laitière est-il au fourrage qu'un bœuf consomme pour son engraissement, et cela dans un temps donné égal pour les deux expériences?

Quel est le produit que donne ordinairement un bœuf à l'engraissement? peut-on le comparer au produit d'une vache laitière, toujours dans un temps donné?

Il est impossible de préciser d'une manière rigoureuse la quantité d'aliments nécessaire à une vache laitière; cette quantité varie selon l'âge, la santé, la taille de l'animal, et en raison des habitudes locales.

Pour une vache adulte de taille moyenne, la ration de dix-huit livres de foin séché, ou de quatre-vingts livres de trèfle vert me paraît suffisante. La moitié de cette ration peut être avantageusement remplacée par des racines. Les vaches de forte taille peuvent consommer de vingt-cinq à trente livres de foin, ou cent douze à cent quarante livres de fourrage vert; on leur donne encore de la paille à volonté. Comme on le voit, la différence seule de dix-huit à trente livres de foin suffit à montrer l'impossibilité de préciser la nourriture d'une vache laitière.

La quantité d'aliments nécessaire à un bœuf à l'engraisse-

ment ne peut aussi s'indiquer que d'une manière approximative; d'abord il y a une différence entre un grand et un petit bœuf, ensuite à toutes les époques de l'engraissement l'appétit ne reste pas le même. Les rations sont encore subordonnées au degré de graisse auquel on veut que l'animal atteigne. Cependant il est plus facile de déterminer pour le bœuf d'engraissement que pour la vache laitière la quantité d'aliments nécessaire.

Tous les engraisseurs expérimentés sont en état d'indiquer d'une manière assez précise ce que mange en un jour chaque bœuf de telle ou telle race. A l'aide de semblables données, et avec des calculs établis à l'avance, le cultivateur choisira donc entre le bœuf d'engraissement et la vache laitière.

Je crois que dans plusieurs localités on préférera le bœuf d'engraissement, si l'on met en parallèle la courte durée de cette opération, avec l'entretien de la vache laitière pendant une année et les soins de la laiterie. Il ne faut pas oublier que le capital consacré à engraisser des bœufs rentre dans l'espace de quatre à six mois, tandis que celui que représentent des vaches laitières est constamment employé. Enfin le cultivateur trouvera des bénéfices assurés en semant une plus grande quantité de fourrages; il pourrait même en doubler la production sans nuire à ses autres récoltes.

Un bœuf à l'engraissement consomme, pendant cette opération, à peu près autant de fourrage qu'une vache laitière dans toute l'année; mais le fumier du bœuf durant l'engraissement égale en poids celui que fournit la vache dans le laps d'une année; et ce fumier est évidemment d'une meilleure qualité.

Lorsque le cultivateur ne trouve pas un avantage direct à faire de l'engraissement la base de l'emploi de son bétail, il pourra pourtant se livrer à cette opération comme à une

branche accessoire de produits. S'il connaît à fond l'économie de l'engraissement, il lui sera facile d'établir l'équilibre entre le chiffre des bêtes qu'il veut engraisser et la quantité de fourrage qu'il récolte. Cet équilibre est la première garantie du succès.

Avant d'entreprendre d'engraisser le bétail, il importe de savoir apprécier les animaux destinés à la consommation. Pour le choix, pour l'évaluation de chaque bête, il faut une grande justesse de coup d'œil et une certaine finesse de tact dans la main.

Les Anglais sont tellement pénétrés de l'aptitude de tels bœufs à *prendre le gras* qu'ils ont formé des races exclusivement réservées pour l'engraissement. Le célèbre éleveur Backewell, dont j'ai plusieurs fois signalé le nom et les importants résultats, était parvenu à porter l'engraissement sur les parties du corps regardées par les consommateurs comme offrant les plus friands morceaux. Il *fabriqua* ainsi des bœufs, dont les aloyaux étaient démesurément gras, au détriment du reste de leur chair.

La transmissibilité des qualités et des défauts par voie de génération, et l'action toute-puissante des soins de l'homme sur les animaux domestiques, expliquent ce triomphe obtenu par Backewell.

Qualités à rechercher dans les animaux destinés à la boucherie.

1° La taille. Avant Backewell et ses améliorations, on jugeait de la valeur d'un animal par son volume; pourvu que l'on obtînt une taille considérable, on s'occupait plus de la somme retirée de la bête que du prix qu'avait coûté sa nourriture. Il n'en est plus de même aujourd'hui; il ne s'agit pas de grands ni de petits bœufs; il convient de choisir ceux qui dépensent le moins et produisent le plus.

Quelques engraisseurs pourtant préfèrent de petits bœufs comme étant d'un entretien plus facile, et prospérant sur des pâturages à herbe courte où existeraient difficilement des animaux de plus forte taille. En effet, dans de semblables pâturages, des bêtes puissantes n'auront pas le temps de prendre la masse alimentaire qu'elles doivent convertir en graisse; deux machines digestives y exécuteront, dans un temps donné, beaucoup plus de besogne qu'une seule.

Il parait que la viande des bœufs de petite taille a un grain plus fin, plus de suc avec une meilleure saveur; la graisse en est mieux répartie dans toutes les fibres charnues. Un animal d'un grand poids ne convient pas autant pour la consommation générale que celui d'une taille moyenne, surtout quand la température est élevée. Les gros animaux foulent les pâturages, et les détériorent bien plus que les petits. Ils ne sont pas aussi actifs, ont besoin d'un plus long repos, prennent leur nourriture avec plus de peine, et ne consomment que les plantes de la meilleure qualité.

Les petites vaches appartenant aux races laitières donnent relativement plus de lait que les grandes.

Les bœufs de petite taille peuvent être engraissés entièrement aux pâturages, même de médiocre qualité; au contraire, il faut aux grands bœufs ou les pâturages les plus riches, ou l'engraissement à l'étable, et dans ce dernier cas la dépense enlève une partie des profits du cultivateur.

D'ailleurs, on se procure plus facilement dans les petites races que dans les grandes des bestiaux dont les formes conviennent à l'engraissement. Ces bêtes de petite taille peuvent être élevées par des cultivateurs qui ne sont pas en état d'acheter et d'entretenir des bœufs de grande race; et s'il advient un accident, la perte est bien plus facile à supporter. Les petites bêtes se vendent mieux; quelques bouchers les recherchent

en disant qu'elles offrent plus de parties valant un prix élevé; ils payent plus cher deux bœufs de six cents livres chacun qu'un bœuf de douze cents livres.

Tous les bouchers ne s'accordent pas sur ce point. Il en est qui soutiennent que les squelettes de deux petits bœufs, leurs estomacs, leurs intestins, leurs issues et leurs rebuts, présentent un déchet plus considérable que le déchet provenant d'un gros bœuf. Ils ajoutent que celui-ci pesant à lui seul autant que deux petits bœufs, donne plus de viande, plus de suif, et que par conséquent il est plus avantageux.

On dit encore en faveur des bœufs de grande taille, que, sans chercher s'ils ont depuis leur naissance jusqu'au moment où le boucher les achète, consommé, proportion gardée, plus que les petits bœufs, ils indemnisent tout aussi bien l'engraisseur de ses frais de nourriture et d'entretien; que, quoique l'on rencontre des bœufs de grande taille, dont la viande a le grain grossier, il est des races puissantes à la chair excessivement délicate; que si les petits bœufs conviennent mieux pour la consommation des villes de troisième et quatrième ordre, les autres méritent la préférence pour les marchés des grandes cités et des capitales; que si la viande des petites races bovines vaut mieux pour la consommation fraiche, la chair des grands bœufs est bien plus convenable pour les salaisons; que les cuirs des grands bœufs, indispensables dans beaucoup de manufactures, l'emportent d'ailleurs puisqu'ils se vendent au poids; que les bestiaux des grandes races sont généralement plus tranquilles, ce qui les rend plus aptes à l'engraissement; que dans de bons pâturages, les bêtes bovines et ovines augmentent de taille sans que l'engraisseur s'en préoccupe; les grandes races conviennent donc à ces pâturages.

J'ai reproduit à peu près tous les arguments par lesquels on

soutient les deux opinions; et je recommanderai de subordonner le choix entre les deux races à diverses circonstances locales, telles que l'essence plus ou moins riche des pâturages, le mode de consommation du pays, la nature des demandes sur les marchés. Je persiste à croire que les races de moyenne taille fournissent une viande plus succulente.

Un des plus célèbres agronomes de notre époque, Mathieu de Dombasle, dont la mort récente laisse un vide si bien senti par tous les hommes éclairés, dit qu'il est indifférent d'obtenir un quintal de viande en une bête ou en deux; car la production de cette quantité de viande a exigé une égale quantité de nourriture; elle coûte, par conséquent, autant à l'éleveur, toutes choses se trouvant d'ailleurs égales.

M. Yvart pense que deux bœufs de cinq cents livres chacun consomment ensemble plus qu'un bœuf de mille livres, et ne donnent pas du fumier dans la même proportion.

Règle générale, partout où l'on peut nourrir d'une manière abondante à l'étable; partout où l'on dispose de riches pâturages, on préférera les races volumineuses; la question d'amélioration y est intéressée.

2° Les formes. Malgré le désir bien légitime d'amener les races bovines à la plus grande perfection de formes, on ne doit pourtant pas sacrifier le profit et l'utilité à la beauté extérieure des formes, laquelle flatte l'œil sans doute, mais n'a point de résultat. D'ailleurs la beauté varie quelquefois à raison du caprice.

Les éleveurs habiles recherchent la forme générale *compacte*, de sorte qu'il n'existe aucune disproportion entre les différentes parties de l'animal présentant une masse bien arrondie, parfaitement remplie.

Le coffre doit être large, les côtes rondes; un coffre étroit s'oppose à l'engraissement; sa longueur annonce aussi le dé-

veloppement des poumons, garantie de vigueur et de santé.

La carcasse sera profonde et en ligne droite.

Le ventre doit offrir des proportions moyennes. Est-il d'un grand volume chez un jeune animal, il indique un état de maladie; dans l'âge adulte il prouve que l'animal ne donnera pas en travail, en lait, en viande, l'équivalent de ce qu'il consomme. Les races les plus distinguées n'ont pas les intestins aussi volumineux que les races communes. Prenant en effet, dès leur jeunesse, des aliments très-nutritifs sous un moindre volume, ces animaux ont le canal intestinal moins distendu que le bétail élevé avec une nourriture grossière.

Les jambes doivent être courtes; car les individus haut montés sur jambes, quoique appartenant à la même race et à la même famille, n'ont pas autant de vigueur, et sont plus difficiles à élever.

La tête, les os et les autres parties de peu de valeur, seront aussi petits que le permet la conformation générale de l'animal, sans nuire aux qualités qu'il doit posséder. Chez les bêtes réservées pour la boucherie, les formes réuniront le plus de développement possible pour tout ce qui est le plus estimé.

La petitesse de la tête facilite le part, puisque les produits héritent de la conformation de leurs auteurs; en même temps, une petite tête caractérise en général les races distinguées, et révèle un ossature peu massive. Des yeux vifs et doux annoncent la santé et la douceur du caractère; et dans les races qui en sont armées, les cornes doivent être lisses.

Il faut que la longueur du cou soit proportionnée à la taille de l'animal afin qu'il pâture facilement; l'encolure sera peu chargée, car on n'estime pas la chair de cette partie. On recherchera encore la grosseur des muscles et des tendons, emblème de la force.

Digitized by Google

3° La disposition a un accroissement rapide. Parmi les attributs distinctifs des bêtes bovines et ovines appartenant à des races d'élite, je signalerai l'aptitude à grandir vite, et la longueur du corps. Le dos et le ventre droits, les épaules rejetées en arrière, le peu de volume du ventre, trahissent cette aptitude. On se tiendra cependant en garde contre des intestins resserrés, indiquant une bête qui se nourrit mal. Il ne convient pas aussi que les os soient trop légers. La promptitude de croissance a toujours lieu chez les animaux dont les os sont d'une grosseur moyenne.

Un taureau chez lequel on remarque cette faculté de grandir vite et qui la transmet à ses produits, acquiert une valeur considérable; mais on éloignera de la reproduction le taureau qui donnerait à sa progéniture des formes colossales, manquant de proportions.

4° La faculté de s'engraisser jeunes. Les bénéfices du cultivateur ne dépendent pas seulement de la promptitude avec laquelle les animaux atteignent leur développement complet sous le rapport de la taille et du volume; il faut encore considérer leur prédisposition à s'engraisser de bonne heure. On renter alors plus vite et avec plus de profit dans les dépenses qu'ils ont exigées. Entre deux veaux du même âge, élevés avec les mêmes soins, la différence de race fait que l'un vaut à deux ans pour la boucherie mieux que l'autre à trois ans. La docilité du caractère entre pour beaucoup dans cette précocité; or le caractère dépend de la manière dont on élève les animaux; on ne saurait donc avoir trop de soins et de douceur pendant leur premier âge. Ils se ressentent toujours de cette éducation; on ne les voit pas briser les clôtures, dévaster une pièce de terre; enfin leur entretien et leur engraissement exigent moins de dépenses.

Au milieu de populations agglomérées, dont la viande forme

la base du système d'alimentation, il est essentiel que les animaux puissent être engraissés jeunes, ce qui pour des bêtes qui vieillissent se traduit toujours par une faculté plus prompte d'engraissement.

Cependant ces races conviennent peu dans les climats froids, et dans les pâturages maigres et rares.

Des animaux à la croissance lente, mais auxquels suffisent des aliments grossiers, peuvent donc offrir plus d'avantages dans de pareilles contrées.

L'âge qui convient à l'engraissement est une étude d'une haute importance. Pour les bœufs de travail, c'est ordinairement à huit ou dix ans; mais la viande d'un vieux bœuf a moins de délicatesse. Chez le bœuf, dont le développement n'est pas complet, l'engraissement ne réussit pas aussi bien parce que l'animal ne prend pas de la graisse en proportion de l'augmentation du volume du corps; en effet la nutrition se divise entre les os, les ligaments et d'autres parties qui ne produisent rien à l'engraisseur. D'un autre côté, la graisse des jeunes bœufs est légère, et éprouve beaucoup de déchet en fondant.

A l'égard des moutons, le célèbre Daubenton s'exprimait ainsi:

« Si l'on veut avoir des moutons gras, dont la chair soit tendre et de bon goût, il faut les engraisser à la bergerie, à « l'âge de trois ans. Les moutons de deux ans ont peu de « corps, et prennent peu de graisse. A trois ans, ils sont plus « gros et prennent plus de graisse; à quatre ans, ils sont encore plus gros, et ils deviennent encore plus gras; mais leur « chair est moins tendre. A cinq ans, la chair est dure et sèche. « Cependant, si l'on veut avoir les produits des toisons et du « fumier, on attend encore plus tard, même jusqu'à dix ans, « lorsqu'on est dans un pays où les moutons peuvent vivre « jusqu'à cet âge; mais il faut les engraisser un an ou quinze « mois avant le terme où ils commencent à dépérir. »

L'âge le plus favorable pour que l'animal atteigne le *fin gras* est celui où toutes les formes sont prononcées, c'est-à-dire où le développement normal se trouve complet. La vie se trouve alors dans toute sa force, elle n'a qu'à se maintenir; la digestion est prompte, l'assimilation facile, et les pertes quotidiennes sont aisément compensées par les moyens réparateurs.

Dans le jeune âge, le superflu des sucs nourriciers sert au développement de l'animal; il parvient ainsi à l'état de *bonne viande*, et commence à prendre ce qu'on appelle la *haute graisse*. En cet état, il y a souvent perte à le pousser plus loin; car le tissu cellulaire est trop mou, abreuvé de trop de sérosités. La viande est tendre et délicate, mais avec moins de suc; le bouilli est préférable au bouillon, qui a moins de corps et de couleur, parce que chez les jeunes bêtes la gélatine l'emporte sur l'osmazôme. En un mot, la viande du jeune bœuf tient beaucoup de celle du veau. Bien que fine et blanche, la graisse n'est pas aussi compacte que chez les sujets d'âge adulte; et malgré leur revêtement de graisse extérieure, les jeunes animaux ont peu de graisse en dedans, et ne donnent que peu de suif.

C'est surtout après sept et huit ans qu'il y a difficulté dans l'engraissement; la graisse a moins de blancheur, la viande, plus de dureté. Les années enlèvent au tissu cellulaire une partie de son élasticité; en se rétrécissant, les mailles résistent à la distension; toutes les fibres se solidifient, tandis que la circulation se ralentit, que les vaisseaux les plus ténus s'oblitèrent, et que d'autres d'une plus vaste dimension s'ossifient. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces dispositions ne favorisent pas l'embonpoint.

5° Une constitution robuste. Dans des contrées où le climat est rigoureux, le sol stérile, la population rare, le bétail doit avoir une constitution robuste; à le bien choisir tendront tous

les efforts des éleveurs, ils écarteront les races qui ont la faculté de s'engraisser jeunes; car cette faculté ne se combine pas avec la vigueur. La couleur sombre du pelage est considérée généralement comme l'indice d'une constitution énergique qui exempte les animaux de plusieurs maladies, donne à leur graisse une teinte blanche et à leur viande la meilleure couleur.

6° Qualités prolifiques. On désigne ainsi la facilité propre à des femelles de certaines races, dont les portées sont plus fréquentes, et qui mettent plus souvent au monde deux veaux à la fois.

7° Qualités de la viande. Il y a des races dont la viande est grossière, dure et fibreuse; chez d'autres, la finesse du grain la fait rechercher; il est encore des viandes d'un mérite supérieur; le jus, au lieu d'être blanc et fade, dégage une odeur agréable, et se trouve très-coloré; la graisse est répartie dans les fibres des muscles, ce qui donne à la viande quelque ressemblance avec les veines du marbre. Cette qualité de viande qui peut être appelée de luxe se vend plus cher, et les consommateurs en font grand cas.

8° Aptitude a l'engraissement. Chez certaines races, cette aptitude se manifeste pendant toute la durée de la vie; pour d'autres, elle se borne à l'époque où les animaux ont acquis tout leur développement. Il y a encore d'autres remarques à faire; ainsi des bêtes bovines et ovines, élevées dans des pays montueux, s'engraissent fort bien dans des pâturages de plaines où des races plus distinguées n'auraient pu que s'entretenir.

On voit souvent dans la même race des animaux qui s'engraissent plus vite et cela en consommant moins d'aliments; ce fait se reproduit dans l'espèce humaine, et ne s'explique que par l'activité des fonctions digestives chez des sujets qui

y sont prédisposés par leur organisation ou par leur manière de vivre. En accouplant les animaux qui présentaient cette prédisposition, les éleveurs britanniques ont créé pour la boucherie leurs races modèles.

Il faut une longue habitude et du tact pour distinguer les animaux aptes à l'engraissement; leur peau et leur chair est douce au toucher comme celle de la taupe. Cette flexibilité de la peau se prête plus facilement à l'accroissement de la chair et de la graisse. Aussi les animaux dont la peau est rude et grossière ne s'engraissent qu'avec peine.

Les bœufs à courtes cornes, race perfectionnée par les Anglais, réunissent à l'élasticité de la peau des poils fins et soyeux.

Pour se rendre compte de la qualité de la peau, il est des engraisseurs qui pratiquent une saignée; et si l'épingle qui ferme l'ouverture de la saignée entre facilement dans la peau, ils en conçoivent un augure favorable de la disposition de l'animal à prendre la graisse.

9° Légèreté relative des issues. Dans un animal réservé pour la boucherie, il importe que les issues et autres parties de peu de valeur pèsent beaucoup moins que les parties d'un haut prix.

Voici, d'après M. Favre, les caractères du bœuf propre à l'engraissement :

«Formes agréablement arrondies; jambes minces, courtes; « corps alongé; flancs pleins; un peu de ventre; peau fine, « élastique; poil fin, court, peu touffu, bien lustré et de « teinte légère; queue mince; fesses peu fendues, bien char- « nues, et que l'on désigne en disant que l'animal est *bien* « *culotté;* reins larges; jarret gros; cou *épais* (1), plutôt court

(1) C'est une erreur que de demander un cou épais. Il faudrait pour

« que long; poitrail évasé; épaules rondes; tête longue, fixe;
« yeux saillants; regard vif, doux, assuré, féminin; cornes
« minces, fines, presque transparentes ou blanchâtres; cas-
« tration à la mamelle; caractère doux; cinq ans, dont deux
« à un travail léger; naseaux larges. »

Ces signes annoncent la prépondérance du tempérament lymphatique.

Défauts qui rendent les animaux impropres à l'engraissement.

Tout animal qui ne réunit pas les caractères que j'ai mentionnés ne convient pas à l'engraissement. Néanmoins, pour compléter mon travail, à la suite des qualités que j'ai indiquées, je vais signaler les défauts qui doivent faire exclure les animaux de l'établissement des engraisseurs.

Tels sont les animaux qui, sans présenter de signes de maladie, restent dans un état continuel de maigreur et de sécheresse, parce qu'ils ne profitent plus de ce qu'ils mangent. En admettant qu'on pût leur donner un commencement d'embonpoint, l'engraisseur n'y trouverait aucun bénéfice. Il les frappera donc d'une exclusion irrévocable, lorsqu'il s'agira d'animaux émaciés par la vieillesse ou par les maladies.

Les jeunes animaux dont la maigreur est prononcée avant leur entier développement, ne deviennent jamais lucratifs pour les éleveurs, quand même leur état résulterait d'une alimentation insuffisante : effectivement leur constitution se trouve altérée, ce qui ne leur permet plus de supporter les fatigues du travail digestif exigé par l'engraissement.

La maigreur qui n'est pas le résultat de la maladie, d'une

cela que la viande du *collet* se vendît au même prix que celle du filet. Je persiste donc dans les indications que j'ai données plus haut.

mauvaise nourriture ou de l'excès de travail, provient d'une lésion organique intérieure, dont les organes digestifs sont presque toujours le siége. Une semblable lésion fera rejeter les animaux qui en sont atteints; car les organes digestifs agissent le plus dans l'engraissement.

On exclura les animaux qui toussent par la raison que la *pommelière* ou phthisie pulmonaire des bêtes bovines, maladie fréquente et toujours incurable, se déclare lentement, et ne se manifeste qu'après avoir causé des désordres très-graves dans la poitrine.

On rejettera aussi les animaux à la démarche nonchalante, qui portent la tête basse, dont les yeux ont une teinte jaune, dont le poil est piqué, et qui ont les membranes de la bouche pâles et décolorées.

Enfin, tout animal qui ne réunit pas une excellente constitution aux signes d'une parfaite santé ne convient pas à l'engraissement.

Aliments propres à l'engraissement.

L'engraissement n'étant qu'un état constant d'accroissement, il faut apporter les plus grands soins à la qualité et à la quantité des aliments que l'on donne aux animaux.

Ces aliments appartiennent au règne végétal, et se composent d'herbes, de racines, de graines; le porc seul, animal omnivore, s'engraisse avec de la viande.

Par une susceptibilité générale, assez difficile à expliquer, la plupart des hommes ont une répugnance prononcée pour les bêtes nourries avec des substances animales; c'est ainsi que l'on a élevé de vives réclamations contre le régime de nourriture animale donné au porc; et pour rassurer les populations alarmées, il a fallu les rapports des savants les plus

distingués, déclarant que ce système alimentaire n'a qu'une bonne influence sur la chair du porc.

Voici les aliments employés pour les bestiaux :

L'herbe, le trèfle, la luzerne, le ray-grass, le sainfoin, les vesces, les pois, les féveroles, la paille des céréales : le tout à l'état frais ou sec.

Les betteraves, les navets, les carottes, les pommes de terre, les panais, les scorsonères, les turneps, les rutabagas, les choux, etc.

On trouve encore un excellent moyen d'engraisser les bêtes bovines, dans l'emploi des résidus de la distillation des grains ou des pommes de terre; il faut les leur faire manger avant qu'ils ne soient refroidis, car les aliments chauds sont très-favorables à l'engraissement. On observera aussi la régularité dans le pansage, dans les heures de repas, et on maintiendra dans les étables une température élevée, et l'obscurité, de manière que rien ne détourne les animaux du calme qui contribue si puissamment au développement de la graisse. On s'attachera aussi à faciliter la digestion, en faisant moudre, hacher, tremper, cuire ou fermenter les substances alimentaires; sans ces précautions, les animaux soumis à l'engraissement deviendraient malades par suite de la fatigue et de la plénitude qu'éprouveraient leurs organes digestifs.

Circonstances qui favorisent l'engraissement.

Il y a des hommes et des animaux qui naissent avec une prédisposition à l'obésité, prédisposition qui n'attend pour se réaliser que certaines circonstances.

Tout ce qui ralentit ou accélère les mouvements vitaux, tout ce qui tend à donner à l'organisation animale une prépondérance sur le moral, favorise l'obésité.

Une nourriture succulente, l'usage des boissons aqueuses et sucrées, le séjour dans un lieu obscur où règne constamment une température à la fois chaude et humide, telles sont les circonstances qui secondent le mieux le développement de la graisse.

En effet, une nourriture succulente et l'usage des boissons aqueuses et sucrées introduisent dans la circulation une grande quantité de sucs nutritifs que les organes s'approprient sans cesse, et d'où résultent la pléthore et l'augmentation de l'assimilation.

L'obscurité éloigne les mouches et les insectes qui tracassent les animaux en détruisant le calme nécessaire à la digestion; elle dispose d'ailleurs au sommeil. Une atmosphère saturée de vapeur aqueuse donne à la peau de la souplesse et de la mollesse en débilitant et en relâchant toute l'économie. Elle provoque une sueur abondante qui se ramasse en gouttelettes sur le corps des animaux. La chaleur et l'humidité aident à l'accumulation de la graisse dans le réseau qui lui sert de réservoir général.

En Angleterre, pour hâter l'engraissement, on enveloppe la tête et le corps des animaux de deux et même de trois ou quatre couvertures de laine qui les maintiennent en moiteur, et les empêchent de voir et d'entendre.

Le repos a cela d'utile que les animaux ne dépensent pas les éléments destinés à leur assimilation et à leur accroissement. Le silence est la première condition de repos pour des animaux que l'on engraisse, et que rien ne distrait de leurs uniques fonctions qui consistent à manger, boire, digérer et dormir.

A ces causes générales de débilitation, je joindrai le sommeil. Les animaux dormeurs, tels que les loirs, les marmottes, qui passent une partie de leur existence dans un état de

torpeur et d'engourdissement, sont très-gras parce qu'ils ne font pas d'efforts musculaires.

Pour atteindre ce résultat, on plonge les oiseaux de basse-cour dans une obscurité profonde qui les fait dormir. A Strasbourg on emploie la cécité et l'immobilité pour engraisser les oies dont le foie sert à la confection des pâtés si recherchés des gastronomes : car la foie a subi une dégénérescence graisseuse.

La castration, que les Grecs et les Romains pratiquaient dans les temps antiques pour rendre la chair des animaux plus grasse et plus savoureuse, agit aussi d'une manière très-puissante sur l'engraissement.

Cette mutilation procure aux gourmands les morceaux les plus délicats : témoin les chapons et les poulardes. On a poussé les raffinements en fait de gastronomie jusqu'à étendre la castration aux poissons; ce fut un pêcheur anglais, Samuel Tull, qui en eut l'idée.

Au fait, la castration calme les animaux, leur enlève tout désir de reproduction, augmente la puissance nutritive et assimilatrice, et favorise le développement de la graisse. Les animaux subissent des modifications différentes dans leur organisation selon l'âge auquel on les châtre.

Lorsque cette mutilation est pratiquée sur un jeune sujet, il perd les caractères qui sont l'attribut de son sexe; ses désirs s'éteignent, ses formes s'empâtent, la vie animale prédomine, et il devient susceptible d'un développement considérable, surtout à l'aide d'un régime alimentaire bien approprié. Pour expliquer à fond les changements amenés par la castration, il faudrait étudier le genre de connexion qui unit les organes génitaux à l'économie physique et morale; mais ce serait sortir de mon cadre; je dirai seulement que la castration opérée dans le but de favoriser l'engraissement, a d'autant

plus d'effet qu'elle est pratiquée sur un sujet moins âgé, avant l'époque de la puberté. Si cette opération n'a lieu qu'après les changements causés par la puberté, l'animal ne perd pas entièrement les caractères de son sexe; l'instinct de la reproduction subsiste encore; car il a son siége dans le cervelet, organe auquel la puberté donne tout son développement. Aussi voit-on les animaux châtrés tardivement éprouver encore des désirs qu'ils ont connus, et qui sont d'autant plus prononcés que la mutilation a été opérée chez eux d'une manière incomplète par le *bistournage* ou le *martelage*.

Ces animaux sont donc moins faciles à engraisser.

L'enlèvement des ovaires (castration des femelles) amène aussi dans la constitution de celles-ci de notables changements. On sait que les mâles châtrés jeunes se rapprochent de la conformation des femelles, eh bien! l'enlèvement des ovaires donne aux jeunes femelles quelque chose des formes du mâle.

Les éleveurs qui engraissent des animaux pour la boucherie peuvent tirer le plus grand parti de cette observation.

Les femelles châtrées dans le jeune âge acquièrent un développement auquel elles ne seraient jamais parvenues; et si dans cet état on les soumet à l'engraissement, elles fournissent une chair aussi abondante que délicate. Les Anglais emploient depuis longtemps la castration à l'égard des jeunes femelles réservées pour la boucherie, et ils en obtiennent des formes extrêmement volumineuses.

L'enlèvement des ovaires, pratiqué chez les génisses, les empêche de se reproduire; et chez les vaches quelque temps après le part, au moment où elles donnent le plus de lait, il perpétue la sécrétion laiteuse.

Cet usage n'est pas assez répandu en Belgique où l'on ne châtre que la truie. Pourtant la castration de la vache, de la

brebis et de plusieurs femelles de nos oiseaux de basse-cour, présente des avantages qui devraient multiplier cette opération.

L'expérience a démontré la nécessité de faire saillir les vaches soumises à l'engraissement, et qui ne profitent pas à cause de leurs chaleurs. L'état de gestation est propice à l'engraissement puisqu'il calme l'inquiétude, le malaise des vaches, dont il augmente la puissance de nutrition. Seulement il faut que labête soit abattue avant le part.

Il est presque inutile d'ajouter que les soins de propreté ont autant d'importance pour les animaux soumis à l'engraissement que pour les animaux en général. D'abord, une abondante litière les engage à se coucher et à dormir, ensuite le pansage remédie aux démangeaisons qui tourmentent les animaux, et qui, pendant l'engraissement, proviennent des excoriations cutanées causées par l'étroite sympathie qui unit le tube digestif à la peau.

Enfin, sous l'action de ces différents moyens, la sensibilité s'émousse, la circulation se ralentit, l'énergie musculaire diminue, et la nutrition continuant ses progrès, la formation de la graisse augmente en raison même du nombre des causes de débilitation. De tous les agents débilitants, la saignée est le plus efficace.

Substances propices à l'engraissement.

Dans le but de réaliser de prompts bénéfices, quelques nourrisseurs ont cherché à activer l'engraissement en mêlant aux aliments des bestiaux du sel, des substances amères, de l'antimoine et de l'eau-de-vie.

Le sel, comme stimulant, exerce une action favorable sur les animaux dont l'unique fonction se réduit à manger; il

éveille la susceptibilité des organes gastriques, ravive l'appétit, accélère la digestion, et sert ainsi à l'engraissement.

Tous les animaux domestiques aiment et recherchent le sel avec avidité; le pigeon voyageur lui-même s'abat sur le rivage de la mer pour becqueter dans les falaises quelques grains de sel. Il y a différentes manières d'administrer cette substance aux animaux. On donne le sel brut en gros morceaux déposés dans l'auge; on en place dans des sacs de toile, suspendus à portée des bêtes, de sorte qu'elles les lèchent à volonté. D'autres fois, le sel réduit en poudre se trouve mêlé aux aliments; la méthode à préférer est une dissolution de sel dans les boissons.

De trop fortes doses de sel causeraient un excès de stimulation qui deviendrait nuisible à l'engraissement en occasionant la diarrhée.

La quantité de sel à donner aux animaux que l'on engraisse, doit donc se trouver en rapport avec les aliments employés : ainsi une nourriture acide et fermentée réclame beaucoup moins de sel que des substances fades et mucilagineuses.

Le sel provoque à boire; or une grande quantité de boissons nutritives introduites dans l'économie déterminent la pléthore : il en résulte que cette substance est toujours d'une grande utilité, abstraction faite de son action sur la santé.

Pour une bête bovine que l'on engraisse, la dose varie de trois à six livres par mois.

A l'égard des substances amères ou aromatiques, telles que la racine de gentiane et les baies de genévrier que l'on ajoute quelquefois à la nourriture pendant l'engraissement, elles peuvent donner du ton aux organes gastriques en sollicitant leur contractilité fibrillaire; mais la prudence commande de s'en abstenir, parce que leur emploi exige la distinction du défaut d'appétit causé par la faiblesse des organes et de la

perte de l'appétit résultant d'une gastrite. Dans ce dernier cas, des stimulants ou des toniques aggravent le mal.

Les Allemands ont beaucoup vanté l'usage de l'antimoine; mais l'action de cette substance médicamenteuse n'est pas assez connue pour que j'en recommande l'emploi.

En Angleterre de même qu'en Allemagne, on attribue à de petites doses d'eau-de-vie un heureux effet sur la formation de la graisse; ces doses provoquent une stimulation du cerveau que suit le besoin du sommeil; mais le prix des spiritueux ne permet pas aux résultats de compenser la dépense.

Engraissement au pâturage.

Afin d'être terminé en cinq ou six mois, l'engraissement au pâturage exige des prairies très-fertiles, et composées d'herbes de choix; encore faut-il presque toujours achever à l'étable l'engraissement commencé au pâturage.

Du reste, ce genre de nourriture, simple et commode, réclame peu de soins; mais il est plus long et moins avantageux. Les animaux ne contribuent presque pas à la fertilisation du sol, et par conséquent aux produits généraux de l'exploitation agricole; leur fumier ne couvre pas, comme dans le système de la stabulation permanente, une grande partie des frais de leur entretien. J'ai déjà dit plusieurs fois qu'ils piétinent et gâtent une quantité d'herbe égale à celle qu'ils consomment.

L'engraissement à l'étable, autrement dit de *pouture*, doit obtenir la préférence; car les animaux qui paissent en liberté, en butte aux variations de l'atmosphère, aux piqûres des insectes, ne trouvant pas d'ailleurs des prairies toujours abondantes, ne s'engraissent pas aussi bien, et exigent en outre une surveillance plus active.

L'engraissement mixte présente une partie des inconvénients que je viens de signaler; mais il est peu employé en Belgique où a prévalu le régime de la stabulation permanente, dont je vais décrire tous les avantages.

Engraissement à l'étable ou de pouture.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit sur l'écurie et sur l'étable (1); les mêmes principes s'appliquent au logement des animaux soumis à l'engraissement, excepté une seule condition; la *lumière*, si indispensable à la santé de tous les êtres organisés, ne favorise nullement le développement de la graisse, qui constitue une maladie sollicitée dans un but d'intérêt. L'étable sera donc plongée dans l'obscurité, mais on aura soin de renouveler et de purifier l'air au moyen de barbacanes que l'on ouvrira à volonté.

Quant au système d'alimentation, chaque pays a le sien, dépendant des ressources locales, et combiné de manière à exiger le moins de frais en produisant le plus de graisse et de viande.

Beaucoup de nourrisseurs commencent par saigner indistinctement tous les animaux qu'ils veulent engraisser; c'est une faute, malgré l'utilité reconnue de cette opération dans plusieurs phases de l'engraissement; mais avant de la pratiquer, il faut avoir des indications précises.

Par exemple, saigner un animal maigre, épuisé, faible, c'est diminuer encore la somme de ses forces; car le sang porte à tous les organes les éléments réparateurs de la vie. Au début de l'engraissement, la saignée est presque toujours inutile, et bien souvent dangereuse; j'indiquerai les circonstances où on doit la pratiquer.

(1) Voyez, pour l'écurie, pages 221 et suivantes; pour l'étable, page 455.

Quatre grands principes dirigeront les nourrisseurs dans l'application du régime alimentaire :

1° *Nourrir les animaux de la manière la plus favorable au résultat sollicité et aux intérêts du propriétaire ;*

2° *Ne pas presser l'engraissement ;*

3° *Éviter la satiété ;*

4° *Mettre la qualité des aliments en rapport avec les progrès de l'embonpoint et la diminution de l'appétit.*

L'observation du premier principe consiste à choisir les aliments les plus économiques en les distribuant avec méthode pour que les animaux n'éprouvent pas de perturbation dans leur santé, pour qu'ils s'engraissent et fournissent une masse considérable de viande et de graisse au plus bas prix de revient.

On débutera par donner du vert à l'étable avec quelques farineux dans la boisson afin de préparer la transition à une alimentation plus substantielle. Les rations seront distribuées à heures fixes, quand la digestion du repas précédent se trouve terminée; afin d'aiguiser l'appétit on variera les rations, dont l'uniformité pourrait causer du dégoût, et même déterminer des maladies du tube digestif. Il m'est impossible de préciser la quantité d'aliments à donner; elle varie selon la taille de l'animal, l'état de sa santé et l'époque de l'engraissement. Seulement on agira progressivement, en augmentant le volume des rations d'une manière intelligente. La même progression aura lieu pour la qualité de la nourriture, d'abord commune, ensuite plus recherchée; car les animaux sont plus friands à mesure qu'ils prennent de la graisse, laquelle résulte du surplus des aliments inutile à leur entretien.

Ne pas presser l'engraissement. Il faut bien se garder de donner des aliments à profusion dans l'espoir d'accélérer l'engraissement; on risquerait d'occasioner des indigestions et des inflammations du tube digestif, caractérisées par la ces-

sation de la runimation; par la diarrhée ou par une constipation plus ou moins opiniâtre. Ces accidents, résultat du passage brusque d'une alimentation ordinaire à un régime trop abondant et trop substantiel, nuiraient à l'obésité. Faire manger d'une manière fructueuse la plus grande quantité d'aliments : voilà le but du nourrisseur; on n'y arrive que par gradation.

Éviter la satiété. La satiété provient de la réplétion des aliments poussée jusqu'au dégoût, premier indice d'une affection de l'estomac. Des repas fréquents, une nourriture variée avec soin, tels sont les moyens à employer contre la satiété qui paralyserait tout à fait l'engraissement.

Mettre la qualité des aliments en rapport avec les progrès de l'embonpoint et la diminution de l'appétit. L'obésité, maladie caractérisée par un état de gêne, de réplétion et de malaise, se reconnait chez les animaux parvenus à un embonpoint assez avancé, par la diminution de l'appétit et surtout par la difficulté de respirer. Cette difficulté est la suite du refoulement du diaphragme vers la poitrine, refoulement causé par la distension des quatre estomacs des ruminants et de leurs intestins.

Plus les sujets pléthoriques éprouvent de gêne à respirer, plus ils sont exposés aux congestions sanguines, aux coups de sang, à une mort imminente. Dès lors, on doit diminuer le volume des aliments au fur et à mesure que l'animal s'engraisse, et cela afin de laisser aux poumons l'espace nécessaire à leur libre dilatation. Seulement on suppléera à l'abondance au moyen de la qualité, en choisissant les aliments qui, sous le plus petit volume, renferment le plus de substances alibiles, tels que les fécules et les farineux.

D'après ce que j'ai dit sur la rumination et la digestion (1),

(1) Pages 426 et 427.

on sait que le canal digestif est la source première de toute élaboration nutritive; il constitue le centre de l'économie animale, ses lésions diminuent ou modifient le plus grand nombre des fonctions de la vie, et ses douleurs vont retentir dans toutes les régions de l'organisme. Ainsi d'une alimentation très-abondante résulte beaucoup de chyme et de chyle; la masse des liquides en circulation augmente considérablement : ce qui constitue la pléthore, indiquée par la gêne de la circulation et de la respiration. Si cet état de pléthore reste dans des bornes physiologiques sans amener ni trouble ni incommodité, l'engraissement est rapide. On s'attachera donc à maintenir la pléthore dans ses limites physiologiques; car lorsqu'elle en sort, il survient des accidents dans la circulation et la respiration qui déterminent la fièvre, la congestion d'un organe, une inflammation, et même la mort.

On oppose à l'excès de pléthore la diminution des aliments et en dernier lieu la saignée, quoique cette dernière opération favorise l'engraissement.

Saignée de précaution dans l'engraissement.

Je me suis prononcé contre la saignée pratiquée indistinctement sur tous les animaux que l'on veut engraisser. En effet, l'animal est malade ou bien portant. En état de santé, la saignée devançant sa *mise en bonne chair* se trouve inutile et même nuisible, puisqu'elle retarde l'engraissement en diminuant les éléments nécessaires à la nutrition.

En cas de maladie, il faut guérir l'animal avant de le soumettre à un régime qui exige toute l'énergie des organes digestifs. C'est au médecin vétérinaire à prescrire la saignée comme moyen curatif. Règle générale, le nourrisseur doit rejeter les animaux qui ne se trouveront pas dans les meilleures conditions de santé au moment de leur *mise au bac*.

Pratiquée dans le but de prévenir des accidents, durant le cours de l'engraissement, la saignée réclame les conseils d'un médecin vétérinaire; non qu'il y ait un grand danger à saigner un bœuf que l'on engraisse, afin d'éviter une congestion ou un coup de sang; mais cette opération peut être inutile. A quoi bon alors la pratiquer tant que l'état de pléthore ne l'exige pas? N'est-ce pas retarder la formation de la graisse, retard qui se traduit par une perte pécuniaire?

Avant de recourir à la saignée de précaution, on examinera le jeu des fonctions pour savoir si elles s'exécutent bien, ou s'il y en a d'enrayées. Dans le premier cas, on se dispensera d'une saignée qui retarderait l'engraissement. Dans le second cas, indiqué par la diminution de l'appétit, par la lourdeur de l'animal, par la gêne de ses mouvements, par la chaleur de sa langue, par la rougeur de ses yeux, par l'essoufflement, par une petite toux accompagnée d'une respiration plus courte, alors la saignée est indispensable; elle dissipe ces symptômes, avant-coureurs de graves accidents; en même temps elle hâte l'engraissement en donnant plus d'activité à l'absorption.

Saignée indispensable dans l'engraissement.

La pléthore physiologique, c'est-à-dire propice à l'engraissement, résulte du déversement continuel d'une grande quantité de sucs alimentaires dans la masse du sang; entre cette pléthore et la pléthore pathologique qui provoque des troubles dans les fonctions, la différence n'est pas assez sensible pour qu'on la découvre au premier aspect, à moins de connaissances spéciales. C'est pourtant cette pléthore pathologique qui réclame la saignée.

Pratiquée à propos, cette opération prévient ou dissipe une

maladie immédiatement mortelle, comme l'apoplexie cérébrale ou pulmonaire, la déchirure du cœur, etc.

Un cheval surmené pendant les ardeurs de l'été et frappé d'apoplexie est guéri sur-le-champ par une saignée opportune.

Le nourrisseur s'attachera donc à distinguer la pléthore physiologique de la pléthore pathologique.

Durant l'engraissement, la sanguification a tant d'énergie que les animaux sont exposés à plusieurs maladies inflammatoires. L'un est atteint d'une gastrite aiguë ; celui-ci pisse du sang; l'autre a l'intestin et le foie phlogosés; celui-là contracte une pneumonie souvent mortelle. La surabondance d'action du système sanguin peut déterminer maladie dans tous les organes.

Voici les effets de la saignée comme agent thérapeutique, le sang est le stimulant naturel de tous les organes chargés d'exécuter les fonctions dont l'ensemble et l'harmonie constituent la vie et la santé. La composition différente du sang fait que ce liquide produit diverses modifications dans les organes.

S'il est pauvre en principes nutritifs, peu plastique, les organes manqueront d'excitation suffisante; ils resteront en dessous de la stimulation nécessaire à l'exercice libre et régulier de leurs fonctions. Cet état engendre la faiblesse, la débilité (*asthénie*). Au contraire, le sang est-il riche en principes nutritifs, il provoquera une stimulation d'autant plus forte qu'il sera plus plastique ; et les organes exécuteront leurs fonctions avec plus de vigueur et d'énergie. Cet état est connu sous le nom de *sthénie*. Le défaut de stimulation amène les maladies asthéniques.

Lorsqu'un sang trop chargé de substances alibiles pousse la stimulation au delà des limites nécessaires à l'entretien de la vie, il en résulte des maladies sthéniques ou inflammatoires.

A l'aide de ces explications générales, chaque nourrisseur peut se rendre compte de la fréquence des maladies inflammatoires chez les animaux soumis à un régime d'alimentation constamment riche en principes nutritifs, et condamnés à un repos absolu, enfin ne faisant qu'acquérir sans jamais perdre.

La saignée, on le conçoit, est l'agent thérapeutique le plus puissant pour diminuer la plénitude et le surcroit d'action du système sanguin, en amenant l'évacuation des vaisseaux; elle allége la masse considérable que le cœur fait mouvoir; elle apaise ainsi l'excès de stimulation des organes, qu'elle fait rentrer dans leur condition normale. De cette manière, le poumon, que l'on doit considérer comme une dépendance du système vasculaire, est débarrassé de la trop grande quantité de sang qui en gênait la dilatation et rendait la respiration difficile.

Saignée favorable à l'engraissement.

On a remarqué qu'à la suite de maladies qui avaient exigé de fréquentes soustractions sanguines, certains sujets guéris acquéraient un embonpoint considérable. Les médecins physiologistes ayant expliqué ce fait, on a appliqué les mêmes principes aux animaux, dans le but de favoriser leur engraissement. Les théories de la science et l'autorité de l'expérience ont fait admettre par les médecins que les saignées générales accoutument l'économie à une déplétion factice qui parait devenir une cause de pléthore, lorsqu'on néglige d'avoir recours à la saignée, parce que les évacuations sanguines tendent toujours à augmenter la prédominance d'action, et la mobilité du système sanguin; et que si on ne diminue pas le régime alimentaire, les saignées destinées à évacuer le trop plein des matériaux qu'il produit, deviennent de plus en plus nécessaires : il faut les répéter plus fréquemment.

Il ne s'ensuit pas que la saignée doive être pratiquée indistinctement et à toutes les époques de l'engraissement; bien loin de là : toute saignée intempestive, faite avant d'avoir déterminé l'état de pléthore, retarde la formation de la graisse.

Afin de mieux fixer l'importance de la saignée et son action, je résumerai cette question de la manière suivante :

Une alimentation copieuse et riche en substances alibiles, le repos absolu, l'absence de distraction, le sommeil prolongé, tels sont les principales circonstances qui favorisent la pléthore.

Lorsque l'animal est pléthorique, la saignée seconde l'engraissement.

Si la pléthore s'accroit au point de gêner l'exercice d'un ou de plusieurs organes, la saignée est indispensable.

Les mêmes causes amenant les mêmes effets, il doit forcément arriver qu'en continuant à nourrir l'animal avec excès, en poursuivant un régime par lequel il ne perd pas en proportion de ce qu'il gagne, la saignée deviendra plus souvent nécessaire, parce qu'elle augmente l'activité de la nutrition en raison de la plus grande susceptibilité qu'elle imprime aux organes. En un mot, l'organisme réparant promptement les pertes causées par la saignée, les congestions se renouvellent dans un laps de temps d'autant plus court que l'économie s'habitue mieux à la saignée. C'est donc en provoquant une réparation supérieure à la perte que la saignée favorise l'engraissement.

Les éleveurs britanniques y recourent souvent à l'égard des animaux parvenus à un certain développement, et ce procédé leur réussit.

Les nourrisseurs belges ne s'accordent pas sur l'utilité de cette opération ; les uns la pratiquent, d'autres la repoussent ; chaque opinion se prétend basée sur l'expérience.

A cette prétention je répondrai que les insuccès ne pro-

viennent pas de la saignée en elle-même, mais de son défaut d'opportunité.

Effets physiologiques de l'engraissement.

Les animaux n'arrivent que par degrés au *summum* d'engraissement, appelé par les nourrisseurs le *fin gras*.

Les animaux commencent par se développer; la quantité de la viande augmente : cette première phase constitue l'embonpoint, caractérisé par l'adoucissement des interstices musculaires, des saillies et protubérances osseuses, par la légèreté, par la gaieté, enfin par tous les signes distinctifs de la santé.

L'embonpoint continue; il y a régularité dans les fonctions organiques; abondance dans les excrétions et exhalations. La sueur prend un caractère onctueux; les poils grandissent, grossissent et tombent; toutes les formes s'arrondissent, et le volume du corps s'accroit graduellement.

Cependant à l'embonpoint succède l'engraissement; alors disparaissent les saillies osseuses; les animaux deviennent lourds et tristes; leur corps se cylindre; le ventre descend; la sensibilité s'émousse peu à peu; les fonctions organiques perdent de leur activité, et la santé s'altère. Un développement poussé trop loin amènerait la mort.

Les Anglais ont fait acquérir à leurs animaux un poids et un volume considérables; il n'est pas rare de rencontrer dans la Grande-Bretagne des bœufs de six mille livres et des moutons de trois cents.

L'excès de l'engraissement compromet les intérêts des nourrisseurs par les dangers que courent les animaux. Indépendamment de ce motif, il devient très-dispendieux et très-difficile de développer l'engraissement outre mesure. Pourtant, on ne peut pas en déterminer la durée, ni désigner la quantité

d'aliments qui y servent : tous les animaux n'apportent pas les mêmes dispositions.

Appréciation de l'engraissement.

Il est difficile de traduire en chiffres le degré ou pour mieux dire la valeur de l'engraissement ; car les résultats ne sont ni assez positifs ni assez certains pour que l'on s'y fie. Cependant il importe au nourrisseur de connaître le prix de revient de l'animal qu'il a engraissé ; et l'acheteur a besoin de savoir ce que lui rendra la vente en détail de l'animal qu'on lui a livré sur pieds. De tous les moyens employés, la balance est celui qui offre le plus de certitude.

Les produits d'un animal se divisent en viande et en issues, dont l'ensemble en représente le poids brut, tandis que le poids net ne comprend que les parties qui se consomment.

L'animal pesé vivant : voilà pour le poids brut.

Poids net, c'est l'animal dépécé, dont on écarte le cuir, le sang, la tête, les pieds, le tube digestif, le poumon, le cœur, le foie, le pancréas, la vessie, tous les organes contenus dans le ventre, y compris le suif et formant les issues.

D'après de fréquentes observations, il paraît que le poids brut est au poids net comme trois à deux, c'est-à-dire que la viande et les os débités pour la consommation représentent les deux tiers du poids brut, tandis que l'autre tiers se compose des issues. Cette proportion n'a rien d'absolu. Par exemple, chez les animaux de petite taille, les issues pèsent davantage.

Toutefois, c'est encore la meilleure manière d'apprécier un animal. Un bœuf de neuf cents kilogrammes donnera donc six cents kilogrammes de viande et d'os, et trois cents d'issues.

Même à égalité de poids, les bouchers payent plus cher les animaux engraissés à l'étable, parce qu'ils ont, relativement à leur volume, les os plus petits, le cuir plus léger, le suif plus abondant, plus blanc, plus ferme, la viande plus savoureuse que les animaux engraissés au pâturage.

Calcul des diverses substances d'un bœuf du comté de Devon (Angleterre), tué à l'âge de trois ans et dix mois.

En vie (poids brut)		1,439 livres.
ISSUES.		
Suif	133 livres.	
Peau	79	
Tête et langue	34	
Cœur, foie, poumons	19	
Pieds	16	
Sang, tube digestif et son contenu .	152	
	433	
Viande et os (poids net)	1,006	. . 1,439
Un mouton de Dishley, pesant en vie		271 livres,
a présenté le résultat suivant :		
Suif	25 livres.	
Peau	23	
Fressure et tête	13	
Entrailles.	15	
Sang	9	
	85	
Viande et os (poids net)	186	. . . 271 livres.

On s'est livré à de nombreuses recherches pour établir le rapport qui existe entre le poids de la viande et la quantité de suif; mais tous ces calculs n'ont abouti qu'à des probabilités et à des approximations; il ne pouvait en être différemment, puisque la quantité de suif se trouve subordonnée à la taille de l'animal et à son degré d'embonpoint.

Chez un bœuf assez bien en chair, mais qui n'est pas gras, cinquante-deux à cinquante-cinq livres de viande donnent quatre à cinq livres de suif.

Bœuf à demi-gras, sur cinquante-cinq à soixante-livres de viande, cinq à six livres de suif.

Bœuf gras, de six à douze livres de suif pour soixante à soixante-cinq livres de viande.

Par cent livres de viande, *chair nette*, on peut calculer huit à dix livres de suif, y compris la graisse des rognons, et neuf à dix livres de peau, que le bœuf soit maigre ou gras.

Des bœufs wurtembergeois, *fin gras*, pesant, *chair nette*, six à sept cents livres, donnent ordinairement quatre-vingts à cent quarante livres de suif; et leur peau pèse de soixante et quinze à cent livres.

Quoiqu'il soit impossible de préciser le poids net des animaux engraissés, je transcris ici le travail publié sur ce sujet par Mathieu de Dombasle. Selon ce célèbre agronome, le poids net de la viande se trouve toujours dans un certain rapport avec le périmètre du thorax; de nombreuses pesées ont servi à arrêter les bases de ce tableau.

ÉCHELLE POUR LE MESURAGE DES BOEUFS.

MESURE MÉTRIQUE.	POIDS du BŒUF.	MESURE MÉTRIQUE.	POIDS du BŒUF.	MESURE MÉTRIQUE.	POIDS du BŒUF.	MESURE MÉTRIQUE.	POIDS du BŒUF.
mèt. c.	livres.	mèt. c.	livres.	mèt. c.	livres.	mèt. c.	livres.
1 81	350	2 05	507	2 29	710	2 53	950
1 82	356	2 06	514	2 30	720	2 54	962
1 83	362	2 07	521	2 31	730	2 55	975
1 84	368	2 08	528	2 32	740	2 56	987
1 85	375	2 09	535	2 33	750	2 57	1,000
1 86	381	2 10	542	2 34	760	2 58	1,012
1 87	387	2 11	550	2 35	770	2 59	1,025
1 88	393	2 12	558	2 36	780	2 60	1,037
1 89	400	2 13	566	2 37	790	2 61	1,050
1 90	406	2 14	575	2 38	800	2 62	1,062
1 91	412	2 15	583	2 39	810	2 63	1,075
1 92	418	2 16	591	2 40	820	2 64	1,087
1 93	425	2 17	600	2 41	830	2 65	1,100
1 94	431	2 18	608	2 42	840	2 66	1,112
1 95	437	2 19	616	2 43	850	2 67	1,125
1 96	443	2 20	625	2 44	860	2 68	1,137
1 97	450	2 21	633	2 45	870	2 69	1,150
1 98	457	2 22	641	2 46	880	2 70	1,162
1 99	464	2 23	650	2 47	890	2 71	1,175
2 00	471	2 24	660	2 48	900	2 72	1,187
2 01	478	2 25	670	2 49	910	2 73	1,200
2 02	485	2 26	680	2 50	920	» »	»
2 03	392	2 27	690	2 51	930	» »	»
2 04	500	2 28	700	2 52	940	» »	»

On procède au mesurage avec une ficelle, ou une chaine garnie de nœuds, disposée de sorte que chaque intervalle, comme l'indique le tableau de Mathieu de Dombasle, représente une augmentation de poids de six livres, augmentation

qui correspond assez exactement à un centimètre de circonférence en plus, prise sur le thorax.

Toujours d'après Mathieu de Dombasle, voici de quelle manière on se sert de cette chaine numérique.

« Lorsqu'on veut procéder au mesurage d'un bœuf, celui « qui opère se place près de l'épaule gauche de l'animal, et, « tenant d'une main l'extrémité non divisée de la mesure « sur le garrot, passe l'autre extrémité entre les deux « jambes du bœuf, par exemple derrière la jambe gauche « et en avant de la jambe droite; un aide placé de l'autre « côté du bœuf prend cette dernière extrémité de la mesure, « en avant de la jambe droite, et, la faisant remonter sur le « plat de l'épaule droite, la donne au premier, qui réunit les « deux extrémités sur le garrot, entre les parties les plus élevées des deux omoplates. Du côté où la mesure passe en « arrière d'une des deux jambes, elle doit remonter immédiatement derrière l'épaule, et du côté où elle passe en « avant, elle remonte sur le plat de l'épaule. L'opérateur, « après avoir rapproché de l'extrémité non divisée de la mesure le point qui vient s'y joindre, en serrant très-modérément, remarque ce point en le serrant entre deux doigts « de la main droite, et lâchant l'autre extrémité, il tire à lui « la mesure, et compte le nombre des divisions qui forment « la mesure du bœuf.

« Cette opération donnerait la mesure exacte du bœuf, si « on était bien assuré que l'animal était parfaitement bien « placé, c'est-à-dire qu'une des deux jambes n'était pas plus « avancée que l'autre; mais on conçoit bien que, dans le cas « contraire, la position altérerait beaucoup la mesure, puisque la ficelle passant entre les deux jambes, forme un détour plus ou moins grand, selon la position des jambes. Par « ce motif, on doit avoir soin de bien faire placer l'animal

« avant de commencer l'opération, et l'on doit toujours faire « immédiatement la contre-épreuve, avant même de compter « les divisions : à cet effet, la personne qui opère, en tenant « entre les deux doigts le point de la ficelle qui indique la pre- « mière mesure, passe l'autre extrémité entre les jambes du « bœuf, en sens inverse de la première fois, c'est-à-dire que « si elle avait passé derrière la jambe droite et en avant de « la jambe gauche, elle passera la seconde fois en avant de la « jambe droite et derrière la gauche; et prenant la mesure « comme la première fois, en tenant entre deux doigts de la « main gauche le point où la ficelle se réunit, pendant qu'elle « tient entre deux doigts de la main droite la mesure indi- « quée par la première opération, et pliant la ficelle sur elle- « même, entre ces deux points, elle regardera le point où se « forme le pli comme la mesure réelle, attendu que c'est le « terme moyen entre les résultats des deux opérations.

« Toutes ces opérations n'exigent, dans la pratique, qu'un « intervalle de quelques secondes; mais il faut avoir grand « soin que le bœuf n'ait fait, entre les deux opérations, aucun « mouvement qui ait changé la position de ses jambes; si « cela était arrivé, il faudrait recommencer la première opé- « ration, car on conçoit qu'une des deux mesures ne peut « servir de correction à l'autre qu'autant qu'elles ont été « prises toutes deux dans la même position des jambes de « l'animal. La position de la tête du bœuf exerce aussi une « influence très-marquée sur la mesure : il faut que la tête « soit placée dans la situation ordinaire, c'est-à-dire, qu'elle « soit droite, ni trop basse, ni trop élevée. »

Formation de la graisse.

On nomme en anatomie *vésicules adipeuses* les petites vessies qui contiennent la graisse.

Toutes les vésicules adipeuses de l'économie, de dimensions fort exiguës, se groupent les unes aux autres, et sont réunies par du tissu cellulaire en petites masses qui s'agglomèrent en masses plus fortes. La réunion sous la peau des vésicules adipeuses forme une couche appelée *pannicule adipeuse.*

Ces vésicules adipeuses, qui varient de grosseur et de forme, ont toutes des parois minces, transparentes, et sont complétement closes. Aussi faut-il les écraser pour que la graisse en découle, à moins que l'effet de la chaleur ne les fasse crever. Sans ces poches où elle est renfermée, la graisse, entrainée par son poids, descendrait vers les parties les plus déclives de l'animal, les parois inférieures du ventre et les membres.

Chaque vésicule reçoit des vaisseaux sanguins très-délicats auxquels elle tient comme un pois de groseille à son pédicule, et qui se répandent sur la paroi. Les vésicules adipeuses les plus rapprochées, liées ensemble par leurs vaisseaux capillaires en forme de grappes, sont unies par un entourage celluleux en un petit grumeau, qui lui-même l'est à d'autres, et ainsi de suite. Dans tous les vides que laissent entre eux ces grumeaux, on trouve des vaisseaux sanguins qui se ramifient sur les parois des vésicules.

Les vésicules adipeuses sont toujours situées dans du tissu cellulaire, soit qu'il occupe les espaces libres entre des organes distincts, soit qu'il se trouve dans la texture des organes mêmes.

La graisse est sécrétée par la face intérieure des vésicules adipeuses; c'est un produit particulier du sang arrivant aux vésicules par les vaisseaux capillaires, dont j'ai signalé l'existence.

Tout ce qui augmente la quantité et les qualités nutritives

du sang tend à accroître la sécrétion de la graisse. De là provient l'abondance de la formation de la graisse dans le régime de l'engraissement.

On ne rencontre pas dans toutes les parties du corps une égale quantité de graisse. Les porcs en ont une couche énorme sous la peau. Chez les bœufs, la graisse forme des coussinets sur les côtes, sur les fesses, au défaut de l'épaule, à la partie postérieure de l'encolure, sous le poitrail, au fanon, aux flancs et au tronçon de la queue. On en trouve souvent beaucoup sur le côté externe des portions réfléchies des membranes séreuses, comme le péritoine, le mésentère et l'épiploon. Des masses considérables de graisse siégent surtout près des reins. La graisse de l'épiploon est plus particulièrement appelée *suif*.

Dans les différentes parties du corps où elle se trouve, et chez les divers animaux qui la fournissent, la graisse varie de couleur et de consistance. Dans le jeune âge elle a une teinte pâle qui devient foncée dans l'âge adulte pour acquérir plus tard une nuance jaunâtre. Onctueuse au toucher, demi-fluide pendant la vie, elle se solidifie après la mort.

La graisse de l'épiploon est plus liquide et plus jaune que celle des autres parties du corps; la plus blanche et la plus consistante entoure les reins vulgairement appelés rognons.

La couleur et la densité de la graisse changent en raison du genre de vie et de nourriture. Ainsi la nuance est plus jaune chez les animaux éprouvés par la fatigue ou par la maladie. La nourriture à l'étable en fourrages secs, grains, farine, donne à la graisse une fermeté que n'offre point celle des animaux élevés au pâturage.

La graisse du porc (*sain-doux*) est beaucoup plus fluide que celle des ruminants. Elle est liquide chez les oiseaux aquatiques, tels que les oies, canards, etc.

La graisse des ruminants se fige à trente degrés du thermomètre de Réaumur; elle contient toujours deux principes immédiats : la *stéarine* et l'*élaïne*. De ces deux substances incolores par elles-mêmes, l'eau extrait une matière colorante. Par la saponification, elles donnent des acides particuliers, l'acide *stéarique* qui est inodore et insipide; et l'acide *oléique* qui a une odeur et un goût de rance. L'acide *margarique* paraît n'être qu'un mélange de ces deux acides, ou une modification du stéarique. Il se produit encore, pendant que ces acides se forment, un autre acide particulier, que l'on considère comme le principe odorant de la graisse, et, dans l'eau mère du savon, il reste une substance combustible et sucrée que les chimistes appellent *glycérine*.

Indépendamment de ces deux principes immédiats, la graisse est composée de carbone, d'hydrogène, d'oxygène et d'une petite quantité d'azote.

Considérée sous le point de vue physiologique, la graisse peut par son retour et son absorption servir à la nutrition; elle remplit encore d'autres usages dans l'économie animale. Elle lubréfie, adoucit, mobilise et fait glisser les parties les unes sur les autres; elle diminue la fragilité des os, la sécheresse, la rigidité des fibres musculaires; elle protége les extrémités nerveuses en les enveloppant sous la peau de manière à les défendre contre le choc douloureux des corps extérieurs. Elle empêche la cohésion des parties qui, se frottant continuellement, ou étant souvent en contact, pourraient se réunir par adhérence; elle défend les organes et conserve leur température.

Dans l'économie domestique ainsi que dans les arts, la graisse reçoit de nombreuses applications.

On juge par des signes extérieurs la quantité de graisse qui se trouve chez un animal que l'on veut livrer à la bou-

cherie. On nomme *maniement* cette faculté d'appréciation qui exige beaucoup de tact et une longue expérience ; toutefois cette appréciation n'est qu'approximative; car il y a des animaux qui, dit-on, sont gras en dehors et d'autres en dedans.

Pourtant la graisse extérieure annonce presque toujours la présence de la graisse dans les organes qui échappent à la vue et au tact. Au fait, la nutrition d'une partie ne peut avoir lieu à l'exclusion absolue des autres.

MALADIES LES PLUS FRÉQUENTES DES ANIMAUX SOUMIS A L'ENGRAISSEMENT.

Les animaux soumis au régime de l'engraissement sont exposés aux mêmes maladies que les autres animaux de leur espèce ; mais le genre de vie spécial qu'ils mènent les prédispose à quelques affections dont ils sont plus particulièrement atteints.

Au premier rang figurent les troubles fonctionnels du tube digestif, caractérisés par la diarrhée ou la constipation. Les saignées, les lavements émollients, le régime des boissons blanches : voilà les moyens les plus propres à amener la guérison (1).

La fréquence de ces affections est la conséquence du régime de l'engraissement; aussi je ne saurais trop recommander aux nourrisseurs d'apporter tous leurs soins à la distribution et à la variété des aliments; ils doivent procéder avec intelligence et méthode, et ne les donner que progressivement à mesure que l'animal les digère et en profite pour son développement. En effet, il y a des animaux qui mai-

(1) Voir pages 330 et suivantes.

grissent en proportion même des aliments qu'ils consomment. Ce fait se remarque surtout chez les bêtes bovines atteintes de la pommelière, parvenue à un certain degré. Cette diminution progressive de l'embonpoint ne tarde pas à être suivie du marasme.

APOPLEXIE (*coup de sang*). Cette maladie est caractérisée par l'épanchement d'une quantité plus ou moins considérable de sang dans la substance du cerveau ou dans le ventricule de cet important organe. Avec les progrès qu'a faits la science, il n'est plus permis d'employer le terme *apoplexie* pour indiquer un épanchement sanguin dans le cerveau; car les symptômes de l'apoplexie se manifestent dans quelques ramollissements du cerveau sans qu'il y ait épanchement de sang, et bien souvent l'hémorrhagie cérébrale a lieu sans qu'on observe les symptômes attribués à l'apoplexie par les auteurs.

Mais le but et la spécialité de ce livre m'interdisent de longs développements scientifiques; je me bornerai donc à caractériser par l'expression *hémorrhagie cérébrale* tout épanchement de sang dans l'organe encéphalique.

Parmi les principales causes de cette affection trop fréquente, on doit ranger la pléthore habituelle et une alimentation trop riche en principes alibiles. C'est ce qui explique la prédisposition qu'ont à cette maladie les animaux soumis à l'engraissement.

L'hémorrhagie cérébrale s'annonce par la rougeur des membranes muqueuses de la bouche, des naseaux et des yeux, par la plénitude et la gêne des battements du pouls, par l'essoufflement, la nonchalance et la paresse des animaux qui restent couchés et ne mangent plus avec la même avidité. L'animal chancelle. D'autres fois ces symptômes agissent avec une telle rapidité qu'on n'a pas le temps de les

apercevoir, et la bête tombe comme foudroyée. Si elle ne meurt pas de suite, son état de stupeur, l'impossibilité de mouvoir soit les membres antérieurs, soit les membres postérieurs, la bave qui découle de la bouche, l'œil fixe et proéminent, ne laissent aucun doute sur l'existence d'une hémorrhagie cérébrale presque toujours mortelle. On la préviendra par des saignées et en diminuant la masse des aliments.

L'imminence et la rapidité de cette affection chez les animaux réduits à l'état de machines digestives pour fabriquer de la viande, réclament une surveillance de tous les instants, des saignées de précaution et des lotions ou compresses d'eau froide maintenues sur la tête.

CONGESTION PULMONAIRE (*séjour trop prolongé ou stagnation du sang dans les vaisseaux pulmonaires*). La pléthore permanente, nécessaire à la progression de l'obésité, détermine souvent des congestions pulmonaires que l'on reconnaît à l'essoufflement de la respiration plus fréquente et plus rapide, à cause du besoin d'une plus grande quantité d'air dans un temps donné pour vivifier le sang qui siége en abondance dans les vésicules bronchiques.

Cette stagnation ne tarde pas à développer l'inflammation des bronches ou du tissu pulmonaire qui se traduit par la toux. Ces phénomènes sont d'autant plus prononcés que le cœur a une plus grande force d'impulsion.

Les congestions du poumon ne sont pas les seules qu'on observe dans l'engraissement ; tous les organes de l'économie peuvent se congestionner ; c'est ainsi que le foie acquiert souvent un volume anormal. La teinte jaune des yeux des animaux pendant la vie, et après la mort la couleur jaune de leur viande et de leur graisse, s'expliquent par la sécrétion et l'absorption d'une grande quantité de fluide biliaire qui s'est répandu dans tous les tissus.

ALOPÉCIE (*chute du poil avec rougeur et démangeaison de la peau*). L'alopécie résulte de l'étroite sympathie qui existe entre la peau et la membrane qui tapisse l'intérieur du tube digestif. En effet, ce dernier organe qui, pendant le régime de l'engraissement, se trouve dans un état constant d'irritation, réagit sur la peau, laquelle s'irrite et s'enflamme. Alors le poil tombe, les démangeaisons tourmentent l'animal qui en perd le repos et le sommeil.

On remarque fréquemment des *cutites* (inflammation de la peau) très-douloureuses chez les animaux nourris avec les résidus des distilleries de pommes de terre.

Ces démangeaisons ne tarderaient pas à faire maigrir l'animal si elles ne cédaient pas à l'usage des lotions émollientes, des lavements adoucissants, des boissons blanches et acidulées.

Le régime de la stabulation, durant l'engraissement, expose encore l'espèce bovine à l'affection ulcéreuse des pieds (*limace*). Le poids du corps, les substances putréfiées dont la litière est imprégnée, et le défaut de mouvement expliquent suffisamment la fréquence de cette maladie (1).

Les causes qui déterminent la limace peuvent développer la *fourbure* chez le bœuf. Pour prévenir cette douloureuse maladie, on renouvellera fréquemment la litière qui devra être toujours abondante afin d'éviter le contact du sol avec les pieds, lesquels acquièrent une plus grande sensibilité en raison du poids du corps et de l'absence de mouvement. Il n'est pas rare de voir les pieds des bœufs gras se contourner et se recoquiller comme les chaussures chinoises, et devenir si douloureux qu'ils ne peuvent plus marcher pour se rendre de l'étable à l'abattoir. Il faut les ferrer s'ils ont à parcourir

(1) Voir pour le traitement, page 501.

un trajet de quelques lieues (1). Laver souvent les sabots avec de l'eau fraiche ou avec une dissolution concentrée d'alun, est encore un excellent moyen pour prévenir la fourbure et émousser l'extrême sensibilité dont sont atteints les pieds des animaux soumis au régime de la stabulation prolongée (2).

Les vaches à l'engraissement sont fréquemment affectées de *mastite* (inflammation de la mamelle). La suppression brusque de la sécrétion laiteuse, jointe au développement du tissu graisseux, cause des engorgements du pis qui peuvent se terminer par la suppuration. Afin de prévenir cette maladie, on aura soin de traire les vaches en diminuant insensiblement le nombre des tractions jusqu'à la cessation de la sécrétion du lait; et pour les accidents, ils réclament le traitement que j'ai indiqué à la page 496.

PLEURÉSIE (*inflammation de la plèvre*). Cette maladie, très-commune chez l'espèce bovine, donne lieu à des altérations du tissu de la plèvre. On trouve ces altérations chez la plupart des animaux que l'on abat pour la boucherie, sans que rien ait pu, avant l'abattage, en révéler la présence à des personnes étrangères aux principes de la science. Les maladies de poitrine, dont le régime de l'engraissement favorise les progrès, sont souvent ignorées parce que les nourrisseurs n'y apportent pas toute leur attention; et, je dois le dire, la médecine vétérinaire n'a pas encore assez profité des

(1) C'est une précaution que l'on a soin de prendre pour les bœufs qui vont approvisionner des marchés éloignés. En effet, sans le secours de la ferrure, ces animaux ne résisteraient pas aux fatigues des distances considérables qu'ils doivent franchir. Cette ferrure se borne à une lame de fer qui protége le sabot, en empêchant la sole de reposer sur la terre.

(2) Voir page 552.

conquêtes de sa sœur ainée, la médecine humaine, parvenue à un si haut degré de certitude dans le diagnostic des maladies de poitrine.

La *percussion*, l'*auscultation* et la *mensuration*, offrent des moyens positifs de reconnaitre la pleurésie, l'étendue de l'inflammation, et d'apprécier l'existence ainsi que la quantité du liquide épanché, ou le genre de lésion dont les plèvres sont atteintes.

Je ne m'occuperai pas ici des différents sons que l'on produit en percutant une poitrine saine ou une poitrine malade; je ne parlerai pas des divers bruits respiratoires, des sujets affectés de telle ou telle lésion de la cavité thorachique et des modifications de forme qu'affecte la poitrine. Cette mission appartient aux pathologistes vétérinaires, ils débrouilleront bientôt la confusion qui règne parmi les nombreux symptômes des diverses lésions dont peuvent être atteints les organes renfermés dans la poitrine; car, sans diagnostic, le médecin marche en aveugle, et frappe le malade au lieu de frapper la maladie.

La pleurésie reconnait pour causes les plus fréquentes la suppression brusque d'une sécrétion habituelle, le passage du chaud au froid, et les lésions du poumon. Dans l'engraissement, l'organe pulmonaire étant le siége d'un afflux considérable de sang riche et plastique, il s'enflamme, et cette inflammation se communique à la plèvre où elle reste méconnue. De là les lésions pathologiques qu'après la mort on rencontre dans les plèvres, tandis que les poumons sont trouvés sains parce qu'on les a guéris.

La pleurésie s'annonce par la gène et la douleur qu'éprouve l'animal en exécutant l'acte respiratoire, par la souffrance qu'il accuse quand on comprime l'intervalle qui sépare les côtes correspondant au point malade. L'inspiration est courte;

souvent la plupart de ces symptômes manquent. Voilà ce qui explique comment tant de pleurésies sont méconnues par les personnes qui négligent les lumières que fournissent la percussion et l'auscultation.

En général, la respiration est gênée et saccadée chez les animaux atteints de pleurésie. Cette maladie débute presque toujours accompagnée de fièvre et de dureté du pouls. Lorsque la fièvre cesse, le pouls conserve beaucoup de fréquence. Ce dernier symptôme est souvent le seul qui persiste.

La saignée générale abat la fièvre et facilite la respiration; mais la douleur ne cède qu'aux évacuations sanguines locales, à la diète absolue, aux boissons émollientes. Il y a résorption de l'épanchement sous l'influence d'un régime approprié quand la plèvre est guérie; et si cette résorption se faisait trop attendre, on administrerait le nitrate de potasse dans les boissons; les révulsifs à la peau, vésicatoires ou sétons, deviennent souvent nécessaires. On pourra, lorsque le tube digestif est sain, recourir à quelques médicaments purgatifs; et si, malgré l'emploi de ces moyens, un épanchement considérable menaçait de faire périr l'animal par la suffocation, on pratiquerait la ponction des parois thorachiques pour donner issue au liquide.

ABATTOIR, VIANDE, QUALITÉS, CONSERVATION.

ABATTOIR. Tel est le nom que portent les établissements qui servent à la réception, à l'abatage et au dépècement des animaux destinés aux besoins de la consommation des villes.

Un abattoir doit être construit dans un quartier reculé, et autant que possible au-dessous du cours d'une rivière;

vaste et spacieux, il contiendra des étables pour y loger les animaux qui doivent servir à l'approvisionnement; on y trouvera des *échaudoirs*, des *fondoirs*, des *triperies;* il faut pouvoir le laver à grande eau plusieurs fois par jour.

Ces établissements, dont l'utilité est si hautement reconnue, offrent les moyens, à la fois certains et faciles, de s'assurer de l'état de santé des animaux et de la qualité de la viande qui doit être livrée à la consommation. Le bien-être des populations urbaines, leur sécurité réclament impérieusement la construction d'abattoirs dans toutes les villes. Et cependant Liége, Tournai, Bruxelles sont jusqu'à présent les seules cités de la Belgique qui possèdent de semblables établissements.

Certes, aucune administration communale ne doit reculer devant l'érection de ces édifices dont la dépense est bientôt compensée par le droit d'abattage que payent les bouchers. D'ailleurs parmi les dépenses de première utilité, celle-là tient un rang que je n'ai pas besoin d'assigner.

La viande est la partie molle et fibreuse du corps des animaux, c'est l'aliment par excellence, le plus propre à soutenir la vie de l'homme, à en réparer les forces, à lui donner de l'énergie morale et physique.

La viande de boucherie constitue après le pain la nourriture la plus ordinaire, ou du moins la plus nécessaire; elle agit donc essentiellement sur la santé; à ce titre, l'autorité ne saurait exercer trop de soins et de surveillance pour que les animaux destinés à la consommation soient sains, qu'on les ait tués, et qu'ils n'aient pas succombé à des maladies (1).

(1) En 1834, la consommation de Bruxelles, en fait de viande, s'est élevée à 3,263 bœufs et taureaux, 5,508 vaches et génisses;

Il faut que la viande soit rouge avec la fibre ferme et exempte d'odeur. La graisse la plus blanche est la plus estimée.

Un œil exercé peut seul apprécier les qualités de la viande; il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de distinguer toujours à l'inspection de la viande si l'animal a succombé à une maladie. Seulement, dans ce cas la putréfaction marche plus rapidement.

Au milieu de cette incertitude, l'autorité devrait prohiber l'introduction dans les villes de toute viande dépécée hors du ressort de la commune (1). Il faudrait avant de les

veaux 15,125, moutons et agneaux 20,569, porcs 2,900; viandes dépécées 693,331 kilogrammes.

En 1835, la ville de Paris a consommé 72,452 bœufs, 16,458 vaches; 73,995 veaux, 367,349 moutons.

En 1830, Londres avait consommé : bêtes bovines 159,907; moutons 1,287,070; veaux 20,300.

La ville de Liége en 1841 a consommé 1,241 bœufs et taureaux; 5,073 vaches et génisses; 17,000 moutons et agneaux; 5,747 porcs et 377,995 kilogrammes de viandes dépécées.

Je regrette vivement de ne pouvoir donner à ces relevés de la consommation de la viande, tous les développements que comporte un pareil sujet. Les rapports entre la consommation comparée à l'étendue du territoire et au chiffre de la population, sont en effet le meilleur moyen d'apprécier l'état de l'agriculture d'un pays et la somme de bien-être départie à ses habitants.

(1) Le règlement de l'administration communale de Liége, en date du 24 mars 1825, défendait le colportage des viandes fraîches dans l'intérieur de la ville; mais cette utile disposition a été abrogée par décision du conseil, le 8 novembre 1834. Il serait à désirer que l'administration revînt sur cette abrogation; les nombreuses et fréquentes maladies épizootiques qui exercent tant de ravages depuis quelque temps, commandent d'apporter à l'inspection des viandes l'attention la plus scrupuleuse; et pour cela il faut recourir aux lumières d'hommes spéciaux,

abattre soumettre à l'inspection d'un médecin vétérinaire tous les animaux réservés à la boucherie ; et après l'abattage un second examen serait indispensable pour constater les lésions internes, et pour délivrer ou refuser le permis de vente.

Ces fonctions d'inspecteurs près les abattoirs sont extrêmement importantes; on ne peut les confier qu'à des hommes spéciaux, seuls capables de les remplir et de se prononcer sur des organes sains ou des organes malades.

Les médecins vétérinaires, par la nature de leurs études, apprécieront l'importance des lésions pathologiques existant chez les animaux qui ont été soumis au régime de l'engraissement. Seuls ils peuvent rendre compte du trouble causé par ces lésions, des modifications subies par la viande.

Cette garantie, l'autorité communale la doit aux populations dont elle dirige les destinées.

Toutefois en réclamant la prohibition des viandes provenant d'animaux abattus hors de la commune, je n'ai pas l'idée de condamner les habitants des campagnes à manger des aliments douteux ou dangereux.

D'abord, la surveillance est plus nécessaire dans les cités populeuses que dans les champs. Une grande agglomération d'hommes, le défaut d'air et d'espace, les travaux des ateliers et des manufactures, l'extrême misère, conséquence inséparable de l'excès de l'opulence, et puis une plus grande consommation de viande : autant de causes qui rendent l'action de l'autorité un besoin de tous les jours, un devoir de tous les instants. D'ailleurs, comment l'habitant des villes saura-t-il qu'un boucher cupide lui présente des aliments

sans quoi le règlement du 17 avril 1824 n'atteindra point le but proposé.

dangereux? Les traiteurs, les restaurateurs ne possèdent-ils pas l'art de déguiser la vérité au moyen d'assaisonnements plus ou moins ingénieux par lesquels ils trompent le goût sans pallier le danger?

Au contraire, dans les campagnes chacun sait la cause de la mort d'un animal; il est impossible de cacher la vérité. D'un autre côté, on y consomme fort peu de viande, à peine en mange-t-on une fois par semaine; et puis les conditions de santé sont bien meilleures pour toutes les classes.

Enfin si de petites communes rurales n'ont nullement besoin de construire un abattoir qui ne servirait qu'aux grandes fêtes de l'année, les magistrats peuvent toujours exercer une surveillance active sur les quelques animaux livrés au boucher du canton. Il y a aussi des médecins vétérinaires dans les campagnes; et leur double inspection avant et après l'abattage y opérerait comme dans les villes.

On objectera peut-être que cette espèce d'inquisition mettrait les bouchers dans le cas d'augmenter leurs prix (1);

(1) Si la défense d'introduire des viandes dépécées dans l'intérieur d'une ville risque d'amener le renchérissement de la viande, comment se fait-il que le prix n'en ait pas diminué depuis la tolérance dont jouit le colportage de cette denrée, en vertu de la décision de l'administration communale de Liége, du 8 novembre 1834?

Au contraire, chaque année voit augmenter le prix de la viande et diminuer sa qualité. A l'appui de cette dernière assertion, je dirai qu'à Liége, en l'année 1841, on a abattu 822 bœufs seulement, et dans la même année on y consommait 412 taureaux, 3,633 vaches, 3,369 veaux, 1,440 génisses. Enfin le poids total des viandes dépécées introduites dans Liége, toujours en 1841, a été de 377,995 kilogrammes.

En comparant ces chiffres, on est forcé de convenir que la population liégeoise consomme peu de viande de première qualité; fait qui résulte de l'introduction de viandes dépécées; car les bouchers ne peuvent soutenir la concurrence qu'en abattant des bêtes de second et troisième

rien de plus facile à l'autorité que de tarifer la viande comme le pain.

Dans la prohibition du colportage de la viande, il n'y a pas plus d'arbitraire que dans la défense de vendre aux enchères des marchandises neuves.

L'incertitude existe entre les savants au sujet de la transmission de diverses maladies par la consommation de viandes provenant d'animaux morts de certaines affections. Dans le doute on doit s'abstenir, d'autant plus que des aliments viciés entrainent toujours des inconvénients, ne fût-ce qu'une infériorité de qualité, amenant moins de réparation pour le consommateur.

La viande à l'état frais se conserve fort peu de jours, surtout sous l'influence d'une température chaude ou humide. Il a donc fallu chercher des procédés conservateurs. Ainsi on a enlevé le sang, et saupoudré la viande avec de la poudre de charbon ou de sucre pour en retarder l'altération pendant quelques jours de plus.

Dans le même but, on a employé les acides minéraux affaiblis dans l'eau, le lait caillé avec son sérum, l'eau-de-vie à dix ou douze degrés, et le vinaigre ordinaire quand il n'est

choix. Aussi les bœufs ne figurent que pour le chiffre de 822, dans la consommation d'une année d'une ville qui renferme 70,000 âmes.

L'abolition du colportage est une mesure de haute convenance, sans cela les bouchers iront abattre les animaux hors du rayon des taxes municipales, et par conséquent hors de la surveillance de l'autorité.

Outre l'abolition du colportage, il faudrait inspecter les animaux avant et après l'abattage, et tarifer les différentes espèces de viande avec cette indication spéciale : *bœuf, génisse, vache.* La fraude deviendrait alors impossible, et chacun pourrait choisir la viande selon ses moyens pécuniaires, et avec la certitude de trouver à des prix divers les principes d'une bonne alimentation.

pas trop fort; car dans ce dernier cas il durcirait la viande.

L'exposition à un courant d'air dans un lieu obscur est encore un moyen usité chaque jour dans l'intérieur des familles.

Mais pour une conservation durable, réclamée par les besoins des armées, des marins, et pour les intérêts du commerce d'exportation comme pour les convenances domestiques, on a recours à des procédés plus complets, tels que la *salaison*, le *boucanage*, la *dessiccation*, l'emploi du *bain-marie*, et l'usage de l'*acide pyroligneux* (1).

(1) En m'occupant de l'espèce bovine, j'avais le projet de décrire les procédés employés pour la castration des vaches, dans le but de perpétuer la sécrétion laiteuse, et de favoriser leur développement ainsi que leur engraissement. Cette précieuse découverte, due à M. Winn, propriétaire dans l'Amérique septentrionale, exige pour être pratiquée avec succès des explications très-étendues qui auraient occupé trop d'espace; et les présenter d'une manière sommaire, c'est exposer les propriétaires à des erreurs funestes à leurs intérêts.

J'ai dû aussi ajourner la publication relative à la fabrication et à la conservation des fromages. Cette branche si importante de l'industrie agricole réclame des développements complets; et le nombre des divers fromages est tel qu'il exigerait presque un volume. Je ferai connaître plus tard, dans une autre publication, les procédés employés pour fabriquer des fromages de Neufchâtel, de Brie, de Gruyères, de Roquefort, de Schabsieger, de Wiltshive, de Stilton, de Norfolk, de Dunlop, de Chester, de Gloucester, de Parmesan, de Westphalie, de Hollande, etc., que l'on peut fabriquer en Belgique tout comme on y fait du fromage de Herve.

RACE OVINE.

MOUTON. — BÉLIER. — BREBIS. — AGNEAU.

HISTOIRE DU MOUTON.

Le mouton, classe des *mammifères* (1), est *herbivore*, et appartient à l'ordre des *ruminants* (2). Tous les naturalistes s'accordent à regarder le *mouflon* comme la souche de notre mouton domestique. Il existe pourtant une assez grande différence entre eux. Le mouflon que Strabon et Pline l'*ancien* appelaient *musmon*, et que l'on trouve aujourd'hui à l'état sauvage sur les montagnes de la Corse, de la Sardaigne, de la Grèce, ainsi que dans plusieurs cantons du royaume de Murcie en Espagne, le mouflon a une taille plus haute, des cornes autrement disposées, car elles se touchent par la base; au lieu de laine, il est couvert de poils fins d'un fauve brunâtre, qui sont un peu laineux; sa queue est courte. Du reste, sa course l'emporte en rapidité sur celle du mouton; et sans qu'on puisse les classer parmi les animaux courageux qui savent se défendre au besoin en suppléant par leur agrégation intelligente à la force que Dieu leur a refusée, les mouflons n'ont pas la timidité des bêtes ovines.

Ces dernières, il est vrai, ne peuvent rien faire sans le secours et la direction de l'homme; on dirait qu'elles sont dépourvues de tout instinct, tellement elles ont besoin d'un maître. Cette complète nullité résulte sans doute de l'état constant de domesticité où elles se sont trouvées, état qui pour elles a devancé la soumission du bœuf et du cheval.

(1) Voir page 2.
(2) Voir page 407, et pages 424, 426.

On peut s'en convaincre en lisant, dans les premières pages de la *Genèse*, la qualification de *pasteur de brebis* donnée au second fils d'Adam, à l'innocent Abel, tandis que son frère Caïn s'appliquait à l'agriculture.

Tous les deux consacraient des offrandes au Seigneur; Abel présenta les premiers-nés de son troupeau; Caïn, les fruits de la terre. Dieu regarda favorablement Abel et ses dons; cette préférence excita la colère jalouse de Caïn qui tua son frère.

Plus tard, toujours dans le monde antédiluvien, un descendant de Caïn, Jabel, devint le père d'un peuple de pasteurs résidant sous la tente; ainsi tout ce qui touche à l'éducation des béliers, des brebis, des moutons et des agneaux, occupa les premières sociétés humaines.

Noé abrita dans l'arche les animaux sauvages, les animaux domestiques, tout ce qui se meut sur la terre, tous les oiseaux qui volent dans l'air; et lorsque les eaux ne couvrirent plus la surface du globe, il dressa un autel pour offrir au Seigneur un holocauste de reconnaissance; dans ce but, il sacrifia des animaux et des oiseaux purs, parmi lesquels dut se trouver un agneau.

La terre se repeupla rapidement de troupeaux, comme le prouvent les nombreuses richesses que possédaient en ce genre Abraham et Loth son neveu. Les brebis figurent toujours au premier rang des troupeaux de ces patriarches, et ce sont encore des brebis qu'Abraham reçoit en présents de Pharaon, roi d'Égypte, d'Abimelech, roi de Gérara. C'est qu'en effet les bêtes ovines étaient bien précieuses pour l'homme auquel elles fournissaient leur chair pour sa nourriture, leurs toisons pour ses vêtements; enfin le lait présentait une ressource agrandie par la confection du beurre et du fromage.

Je ne m'arrêterai pas à dénombrer les richesses que possédaient en troupeaux ces patriarches que l'on peut se représenter comme autant de rois pasteurs; mais dans la houlette du berger, devenant ensuite le sceptre emblême de la royauté, on peut comprendre l'importance de ce genre de vie. Jacob, pour obtenir la main de la belle Rachel, ne dédaigna pas de garder pendant sept ans les troupeaux de son oncle Laban; et Moïse veilla durant quarante années sur les brebis de son beau-père Jethro, prêtre-roi de Madian, dont il avait épousé la fille Séphora. Ce fut même en conduisant son troupeau dans le désert qu'il arriva à la montagne sainte appelée Horeb; là il aperçut le buisson embrasé, et la voix de Dieu lui ordonna de retourner en Égypte pour y délivrer de la captivité les descendants de Jacob.

Avant de quitter la terre inhospitalière des Pharaons, Moïse, d'après l'injonction de Dieu, institua le banquet de l'agneau pascal, âgé d'un an, à la toison sans tache, que les Hébreux mangèrent à la hâte, avec une corde autour des reins, tenant dans la main un bâton, les pieds chaussés de sandales, en mémoire du passage du Seigneur. Les enfants d'Israël dispersés conservent encore de nos jours, après des milliers d'années, cet antique usage, que la venue du Christ a modifié et empreint d'une sainteté nouvelle en le rattachant au triomphe de l'Église célébrant la résurrection du Sauveur.

Après de pareils souvenirs, est-il besoin de suivre les pasteurs de la Chaldée, de l'Assyrie, de l'Égypte à travers les pâturages où ils gardaient leurs troupeaux, en charmant leurs loisirs par des chants qui les font considérer comme les inventeurs de la musique? L'astronomie aussi doit sa naissance aux observations de ces mêmes pasteurs qui passaient la nuit dans la campagne; favorisés par l'admirable sérénité du ciel,

ils examinaient les étoiles, les planètes, les constellations, et longtemps avant les découvertes de la science, avant l'invention du télescope, ils donnaient à ces astres resplendissants des noms empruntés à l'existence pastorale. C'étaient l'*étoile du berger*, le *capricorne* (boue), le *charriot*, le *bélier*, le *taureau*, dénominations naïves que la science a respectées en les adoptant.

Mais la houlette ne servait pas seulement à combattre les loups et les autres animaux féroces, la terreur du troupeau, elle se changeait en lance aux mains de ces hyeksos, à la fois pasteurs et cavaliers, qui soumirent l'Assyrie et l'Égypte; depuis quarante siècles leur existence n'a pas changé; demandez à leurs descendants, aux Arabes du désert.

Toutes les théogonies antiques attestent le rôle important qu'ont joué dans les sociétés naissantes les bergers et les troupeaux. Vichnou, le dieu de l'Hindoustan, parut sur la terre sous la forme d'un berger noir, *Quichena;* il inventa la flûte de bambou, dont les sons mélodieux charmaient les monstres les plus sauvages. Osiris, le souverain du ciel, était adoré par les Égyptiens comme roi pasteur et roi agriculteur. Ces mêmes Égyptiens désignaient sous le nom du *cocher porteur d'une chèvre,* la constellation qui précède le lever du soleil. A l'exemple du berger qui, obéissant à son étoile (1), rassemble son troupeau et le conduit aux pâturages, le cocher portant sa chèvre s'avance suivi du *taureau,* derrière lequel vient le *bélier*.

Ainsi les sociétés primitives retrouvaient dans les évolutions des astres, quelque chose des travaux de la terre.

Ces observations astronomiques devinrent la source d'une espèce d'almanach champêtre que les bergers se transmet-

(1) L'étoile de Vénus ou du berger.

taient par tradition, et à l'aide duquel ils prédisaient les changements de température, les orages, les années d'abondance ou de stérilité; ils finirent même par vouloir interpréter l'avenir. Et la crédulité publique eut foi dans leurs prétentions, dont la science devait faire justice.

Le génie poétique de la Grèce renchérit encore sur les fictions théogoniques de l'Hindoustan et de l'Égypte. Il nous montre Apollon, banni du ciel, réduit à garder les troupeaux d'Admète et se consolant des rigueurs de l'exil en conduisant ses brebis aux accords de la lyre, en apprenant aux mortels le bel art de chanter les vers en les accompagnant du son des instruments.

Pan, le dieu des campagnes, des troupeaux et des bergers, ne pouvant atteindre la nymphe Syrinx, métamorphosée en roseau sur les bords du Ladon, avec des fragments de ce roseau qui lui rappelait une femme aimée, fit la flûte à sept tuyaux (emblème des sept sphères); les accords mélodieux de cet instrument tempéraient l'amertume de ses regrets (1).

Toute fable ayant pour principe une vérité, on peut d'après ces récits des poëtes concevoir une idée fidèle de ce qu'était l'existence pastorale dans l'Asie Mineure, en Grèce et en Sicile, sous un ciel ami, dans des climats privilégiés où le génie était un don de la nature, où le langage, véritable musique, caressait l'oreille par son cuphonie.

Là, dans de riches pâturages, à l'ombre des myrtes, des citronniers, des orangers, des sycomores, s'engageaient des luttes poétiques et musicales entre les bergers; au premier rang marchaient les pâtres de bœufs, venaient ensuite ceux de brebis, puis les chevriers, et enfin les gardiens aux gages

(1) C'est le chalumeau, dont on attribue l'invention au dieu Pan, qui a inspiré l'idée de l'orgue.

des propriétaires de troupeaux. Une houlette ciselée par le Phidias du canton, une coupe de hêtre aux flancs chargés de bas-reliefs, quelquefois une couronne décernée par une jeune bergère, étaient le prix du vainqueur. Ce concours champêtre avait pour juges les vieux pasteurs du hameau, qui se plaisaient à raconter les souvenirs du passé, à signaler les bergers illustres, Endymion, fils de Jupiter et de la nymphe Calyce, dont la beauté inspira un tendre sentiment à la farouche Diane; Cythéron, changé en rocher par la jalousie de Tisiphone; Amyntas, l'habile joueur de flûte; Battus, métamorphosé en pierre de touche par le courroux de Mercure; Pâris, gardant les troupeaux du roi Priam sur le mont Ida lorsque Junon, Minerve et Vénus le chargèrent de prononcer quelle était la plus belle; enfin Daphnis, le pasteur sicilien, qui, dans son amour pour la nymphe qu'il avait épousée, pria Jupiter de priver de la vue celui des deux époux qui manquerait le premier à la foi conjugale. Ce fut sur Daphnis que tomba la punition vengeresse; de Daphnis procède le poëte Théocrite; car les anciens attribuent à ce berger l'invention de la poésie pastorale que Théocrite devait porter à tant de perfection.

Grace aux admirables inspirations de Théocrite et de Virgile, la poésie pastorale a pris place parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Qui n'a lu et relu ces gracieuses productions où se trouvent retracés avec tant de charmes les délices de la campagne, les amours des bergers, leurs mœurs naïves, leurs poétiques luttes et les soins qu'exigeaient les troupeaux?

La muse pastorale de la Grèce nous offre après Théocrite, mais placés à une grande distance, Bion et Moschus; ainsi après Virgile sont venus Némésien de Carthage, Calpurnius, Ausone,

Les noms d'*Églogues*, d'*Idylles*, de *Bucoliques* représentent les principaux titres de ces compositions, dont le charme est si pénétrant que les peuples du moyen âge et des temps modernes ont voulu peindre par des vers ce qui n'existait pas dans leurs mœurs.

L'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, etc., ont vu leurs plus grands poëtes s'exercer dans ce genre qui doit à Torquato Tasso une délicieuse pastorale dramatique l'*Aminta*, et au malheureux André Chénier des couleurs encore plus pénétrantes que celles de Théocrite. A la passion antique, Gessner a substitué l'attrait d'une morale toute chrétienne; Florian a marché, mais en le surpassant en pureté, sur les traces de Longus, le gracieux auteur des *Amours de Daphnis et de Chloé;* et l'Écosse, malgré ses brumes et ses frimas, a eu la gloire de produire de simples bergers qui sont devenus deux grands poëtes, deux gloires de la muse britannique, Roger Burns, et James Hogg, le pasteur d'Ettrick.

Certes, ce sont là des titres que je ne pouvais oublier en esquissant l'histoire des bêtes ovines et de ces bergeries, source de tant d'inspirations poétiques, et que l'esprit positif de notre siècle a si bien appréciées sous le rapport de leur importance agricole, industrielle, commerciale, dont le génie multiple de Napoléon s'occupa avec tant de sollicitude et de succès.

CARACTÈRES ZOOLOGIQUES DU MOUTON.

1° Quatre estomacs, la *panse* ou *herbier;* le *réseau* ou *bonnet;* le *feuillet;* la *caillette.*

2° Pieds fourchus, terminés par deux onglons (*didactyle*).

3° Absence de dents incisives à la partie antérieure de la

mâchoire supérieure : un bourrelet calleux les remplace.

4° Trente-deux dents, dont huit incisives à la mâchoire inférieure, vingt-quatre molaires, douze en haut, douze en bas.

5° Chanfrein arqué ; museau pointu ; menton sans barbe ; oreilles alongées, étroites et écartées l'une de l'autre ; cornes creuses et anguleuses, transversalement contournées, latéralement en spirale, et dirigées en arrière et en bas.

6° Jambes grêles.

7° Queue médiocrement longue et pendante.

8° Corps recouvert d'une plus ou moins grande quantité de laine, frisée ou lisse.

9° Deux mamelles inguinales.

Le mouton mâle à l'âge adulte se nomme *bélier ;* la femelle adulte, *brebis ;* on appelle *antenois* ou *antenoise* l'animal parvenu à la deuxième année de sa vie ; *agneau* ou *agnelle,* celui qui n'a pas atteint cet âge ; *mouton* ou *moutonne,* le mâle ou la femelle ayant subi la castration.

J'ai déjà dit que la plupart des naturalistes s'accordaient à regarder le mouflon comme la souche du mouton ; mais les contrastes qui existent entre ces animaux prouvent tout le pouvoir que l'intelligence de l'homme exerce sur la brute. En effet, toutes les parties extérieures du mouton ont été tellement modifiées qu'il n'a plus de ressemblance avec le mouflon.

L'homme, en soumettant le mouton à l'action de ses volontés, en changeant successivement chaque partie de cet animal pour l'améliorer, pour en tirer le plus de profit possible, est parvenu à opérer une complète métamorphose. Ce n'est plus le même animal ; il a totalement perdu la faculté de se suffire à lui-même ; il est devenu plus faible, plus délicat ; il semble même privé de l'instinct de sa conservation ; car il ne sait plus

fuir devant ses ennemis; à peine par ses bêlements prévient-il le berger du péril qui menace son existence entièrement passive.

Mais ce travail ne constitue pas une dégénérescence de l'espèce; au contraire, on peut le considérer comme le triomphe de l'industrie humaine qui a confisqué ces animaux à son profit, qui les a façonnés au gré de ses besoins, mais qui doit en revanche les entourer d'une constante sollicitude, de soins incessants, afin de continuer en l'agrandissant son œuvre d'amélioration.

FORMES EXTÉRIEURES. — QUALITÉS. — CHOIX DU BÉLIER, DE LA BREBIS. — QUALITÉS INDISPENSABLES POUR AMÉLIORER LES FORMES, MAINTENIR ET ÉLEVER LA TAILLE, ET AFFINER LA LAINE. — CONNAISSANCE DE L'AGE.

On doit chez les bêtes ovines rechercher la conformation qui annonce une bonne constitution : une poitrine large, un corps cylindrique; des os peu volumineux; une petite tête, des muscles et tendons prononcés; des jambes courtes et minces; une toison richement fournie.

Le bélier aura la tête empâtée, le nez camus, le front large, le regard vif, les oreilles velues, l'encolure chargée, le corps long, la croupe large, la queue forte, les testicules volumineux; le principal mérite d'un bélier est d'offrir une toison à la laine tassée et superfine (qualité qu'il transmet).

La brebis doit avoir le dos large, le ventre assez grand, les os des hanches écartés, et les mamelles développées.

C'est une erreur de croire que les béliers les plus grands et les plus forts sont préférables pour le croisement et l'amélioration de la race ovine. On s'attachera de préférence à choisir des brebis mieux conformées, et relativement plus larges et plus grandes que les mâles.

Rien n'est plus modifiable que la race ovine sous le rapport de la conformation et de la qualité de la toison. Avec un bon système d'appareillements et de croisements bien arrêtés, conduits avec intelligence, poursuivis avec persévérance, on peut créer une foule de races nouvelles qui deviennent constantes dans leur reproduction.

L'homme élève ou abaisse à son gré la taille des bêtes ovines, il diminue ou augmente le volume ainsi que le poids des os, il affine la toison ou la rend plus grossière, il raccourcit ou alonge la mèche de laine, il la fait plus frisée ou plus lisse, il plisse la peau et la développe en nappes flottantes sur plusieurs parties du corps; il efface les plis et les jabots; enfin, tous ces résultats s'obtiennent en ayant soin d'accoupler ensemble les individus offrant le plus de propension aux qualités que l'on recherche et que l'on veut introduire dans un troupeau.

On reconnait l'âge du mouton par l'inspection de ses dents incisives qui se subdivisent : en *pinces*, deux; *premières mitoyennes*, deux; *secondes mitoyennes*, deux; *coins*, deux.

Comme chez le bœuf, les dents du mouton sont caduques ou de remplacement (1).

Les dents caduques sont plus petites, plus étroites et plus pointues que celles de remplacement qui affectent la forme d'une pyramide, dont la base est formée par le bord tranchant de la dent, et le sommet se dirige vers la gencive sans qu'on observe de collet entre la partie libre de la dent et sa racine.

Les dents du mouton ne vacillent pas comme celles du bœuf; au contraire, elles sont immobiles et très-tranchantes : c'est pourquoi le mouton coupe l'herbe de très-près, et dété-

(1) Voir page 429, et pages 76, 77 et suivantes.

riore le gazon sans que ses lèvres lui opposent d'obstacle. Les dents du mouton, moins blanches que celles du bœuf, présentent souvent sur leur bord un liséré noir. On remarque encore des taches noires dans les cannelures de leur avale.

Les dents de lait n'offrent pas assez de régularité dans leur éruption et leur usure, pour qu'il soit nécessaire de donner de longs détails sur la connaissance de l'âge de l'agneau jusqu'à un an; il suffit de se rappeler que les dents de lait sont étroites et pointues, tandis que celles des animaux adultes sont successivement plus larges à partir de la gencive jusqu'au bord tranchant.

Le développement de l'agneau ne permet pas de notables erreurs sur son âge; du reste, en approchant du terme de la première année, ses incisives, en commençant par les pinces, deviennent vacillantes, et tombent pour être remplacées par des dents d'adulte à l'âge de quinze à dix-huit mois. L'agneau prend alors le nom d'*antenois* qu'il conserve jusqu'à la sortie des premières mitoyennes.

De vingt à vingt-sept mois tombent les premières mitoyennes de lait; elles sont remplacées par les premières mitoyennes d'adulte. Le mâle à cet âge devient bélier; et on le nomme mouton, s'il a subi la castration. La femelle s'appelle brebis, et moutonne si elle est châtrée.

Chez quelques béliers, les premières mitoyennes sortent en même temps que les pinces.

A trois ans et demi, les secondes mitoyennes de lait tombent pour être remplacées; quelquefois les secondes mitoyennes font leur éruption en même temps.

De quatre ans à quatre ans et demi, chute des coins de lait auxquels succèdent les coins d'adulte. Les dents d'adulte croissent et se rangent; c'est à l'âge de cinq à six ans qu'elles décrivent un cercle.

Leur usure s'opère comme chez le bœuf en commençant par les pinces.

A six ans, les pinces sont rasées;

A sept ans, les premières mitoyennes;

A huit ans, les secondes mitoyennes;

A neuf ans, les coins.

Telle est l'usure normale des dents d'adulte chez l'espèce ovine; mais elle peut éprouver de nombreuses variations qui proviennent du régime alimentaire.

Les auteurs ont conseillé de recourir à l'inspection des cornes; mais ce moyen manque de certitude, et les races les plus améliorées n'ont pas de cornes.

BERGERIE.

La bergerie est destinée à abriter les bêtes ovines; elle doit réunir toutes les conditions hygiéniques sur lesquelles j'ai insisté en parlant de l'écurie du cheval et de l'étable de la vache. A ces principes généraux, j'ajouterai quelques observations spéciales.

Les moutons supportent plus facilement le froid que la chaleur; on le conçoit très-bien d'après l'épaisseur de leur fourrure. Et pourtant la plupart des cultivateurs entassent leur troupeau dans des écuries étroites, humides, hermétiquement fermées, d'où ils n'enlèvent le fumier que deux fois par an. La fermentation de ce fumier dégage une grande quantité de gaz insalubres, que les animaux ne peuvent respirer sans danger, et qui développent beaucoup de chaleur.

L'homme peut à peine rester quelques instants dans une semblable atmosphère; les plantes y mourraient, et le mouton, le plus délicat de tous les animaux, dont la faiblesse va

jusqu'à la stupidité, qui, même avec sa force native et ses habitudes les plus sauvages, se soutient à peine dans la série des êtres; le mouton est condamné à vivre dans cette étuve malsaine, au milieu des gaz délétères qui l'enveloppent de toutes parts.

A une bergerie, il faut de nombreuses fenêtres et des ouvertures pratiquées au niveau du sol, qui établiront un courant d'air assez fort pour expulser la couche d'acide carbonique qui réside dans la partie la plus basse de la bergerie.

Quant à l'étendue à donner à la bergerie, on la calculera de manière que chaque bête puisse s'approcher du râtelier, se coucher et se mouvoir sans être gênée par ses voisins, et sans les gêner. Dans une bergerie bien tenue, il faut des râteliers et des auges dans l'intérêt de la santé des animaux, et pour économiser le fourrage.

Les portes de la bergerie seront larges, et s'ouvriront en dehors pour la sortie du troupeau, en dedans pour sa rentrée. On évite ainsi les accidents que peut déterminer le foulement des mères pleines; et les toisons ne seront pas déchirées.

Dans les bergeries bien entendues, on établit un seuil de quarante à cinquante centimètres de hauteur; et il ne peut être franchi qu'en traversant un petit pont sans rampes qui ne livre passage qu'à deux brebis de front. Le troupeau comprend bientôt qu'il serait inutile de s'y précipiter en plus grand nombre, et chaque animal attend son tour de sortie, plus lent, il est vrai, mais exempt d'accident.

On renouvellera souvent la litière, car la propreté est encore plus nécessaire aux moutons qu'aux autres animaux : en effet l'urine et les excréments peuvent, indépendamment du tort qu'ils font à la santé, altérer les toisons, les pourrir, en diminuer considérablement la valeur.

Le sol d'une bergerie doit être revêtu d'une couche très-mince d'asphalte.

DU BERGER.

J'ai montré, à l'histoire des races ovines, quelle a été dans les temps primitifs et dans les siècles antiques, l'existence des bergers; aujourd'hui cette profession n'est plus exercée par des princes, dont les pères se glorifiaient du titre de *pasteurs des peuples*. La poésie, l'astronomie ne charment plus leurs loisirs; ils animent encore un chalumeau rustique, ils peuvent chanter; mais leurs accords sont loin de rappeler les inspirations de Théocrite et de Virgile.

En réalité, le berger n'est plus que le gardien du troupeau. On regarde même ses fonctions comme faciles, peu importantes; on va jusqu'à l'accuser de nonchalance, de paresse, parce qu'il erre dans les champs d'une manière inactive. Mais que l'on ne s'y trompe point : la sécurité et la prospérité du troupeau réclament un gardien intelligent, zélé; sans quoi les intérêts du propriétaire se trouveront compromis.

On ne doit pas confier la garde d'un troupeau à des enfants, à de jeunes filles, dont les distractions ou l'ignorance peuvent avoir des suites funestes, qui conduisent les brebis aux champs sans s'inquiéter de l'état du temps, de l'humidité ou de la sécheresse des pâturages, qui les exposent au soleil quand l'ombre est nécessaire, à l'ombre quand, au contraire, les rayons du soleil pourraient exercer la plus heureuse influence. De semblables bergers ne savent pas choisir ce qui convient : l'étable ou le pâturage. Ils ne s'occupent jamais de l'amélioration du troupeau, de sa santé, des profits du maître.

Pourtant la faiblesse, la délicatesse des moutons les prédisposent à une foule de maladies. Les pâturages eux-

mêmes exigent des soins raisonnés dans l'intérêt de leur conservation; enfin, sans un bon berger pas de troupeau productif.

Le berger sera donc un des employés les mieux rétribués d'une exploitation rurale. Il faut que la patience et la douceur forment le fond de son caractère, pour bien diriger des animaux presque entièrement dépourvus d'instinct, et qui retombent toujours dans la même faute. Sa vigilance infatigable doit embrasser le troupeau en masse et chaque bête en particulier; d'un œil pénétrant il surveillera les animaux qui mangent avec trop d'avidité, ceux qui ne mangent pas; il y remédiera de suite. Il se rendra compte de toutes les causes de maladie. Une santé robuste lui est indispensable pour qu'il résiste aux vicissitudes de l'atmosphère; enfin il sera doué d'une activité qui suffira l'hiver à tous les besoins de la bergerie, à la distribution des rations, aux mille exigences qui pèsent continuellement sur lui.

Je n'ai indiqué qu'une partie des conditions qu'il doit réunir, et j'en viens à ses connaissances spéciales.

Il est essentiel qu'il apprécie l'âge des moutons, l'état de leur santé; quand le part est difficile, il aidera les brebis à mettre bas, et donnera aux agneaux les soins réclamés par leur faiblesse. Les symptômes des maladies les plus répandues, les procédés à employer pour les combattre, doivent être connus de lui.

Avec un troupeau de race commune, des notions d'hygiène générale peuvent suffire; mais à la tête d'une bergerie dont les sujets se distinguent par la finesse de la laine ou l'aptitude à l'engraissement, il doit connaître les principes qui servent à conserver la beauté de la toison, le développement acquis des formes. Là, il aura à diriger l'accouplement des mâles et des femelles d'après les vues et les intérêts du maître; il

veillera sur l'éducation des jeunes sujets, et choisira avec intelligence ceux qui méritent d'être réservés pour la reproduction.

Le berger saura pratiquer les opérations chirurgicales telles que la *castration*, la *clavélisation*, la *saignée*.

A la mort de l'animal, il le dépouille de sa peau qu'il conserve jusqu'à la vente; il abat et dépèce les bêtes destinées à la consommation de la ferme.

Et le logement du troupeau, et le genre de nourriture à lui donner, les substances nuisibles à éviter, la manière de l'abreuver, de le faire pâturer, de traiter les maladies les plus fréquentes, et le lavage et la tonte de la laine, et l'art de dresser et d'élever les chiens, ce premier ministre de la royauté qu'il exerce : autant de soins importants qui concernent le berger.

Comme on le voit, toutes les phases de l'existence du mouton sont soumises à son influence.

Ses vêtements lui permettront de braver la rosée des nuits, la pluie et le froid. Une *houlette*, un *grattoir*, un *couteau*, une *lancette*, de l'*onguent pour la gale*, une *panetière* : Voilà les instruments qu'il doit avoir.

Il faudrait que les bergers pussent se passer de chiens souvent nuisibles aux troupeaux; mais les chiens sont indispensables dans les contrées où les propriétés se trouvent très-divisées. Les animaux viennent-ils à se disperser, le berger ne peut les ramener sans le secours du chien.

Sur les bruyères, dans les landes, au milieu de vastes terrains en jachère, un berger conduira fort bien sans chien un troupeau nombreux; car les moutons se resserrent naturellement les uns contre les autres; ils ne s'écartent que pour aller vers une pâture qui leur parait préférable.

Des chiens ardents, mal dressés, se jettent sur les moutons

qu'ils mordent et qu'ils blessent; ils peuvent faire avorter les brebis pleines en les heurtant violemment; ils renversent les bêtes boiteuses, et les échauffent ou les fatiguent toutes par une course trop rapide. Un chien d'un bon naturel et parfaitement dressé ne présente pas ces inconvénients; il parvient à se faire obéir; c'est une sentinelle vigilante qui empêche les moutons de s'écarter, et qui protége contre les invasions du troupeau les terrains qui lui sont interdits.

L'éducation du chien de berger commence à l'âge de six à neuf mois; on lui apprendra à s'arrêter, à se coucher, à aboyer, à cesser d'aboyer, à se tenir à côté du troupeau, à en faire le tour sur le commandement de la voix ou de la main.

Tous les chiens dociles et alertes se plieront très-bien à ce genre d'éducation; mais on préférera les *chiens de race*, c'est-à-dire ceux qui descendent de parents parfaitement exercés à ce genre de service; car les qualités acquises, je ne saurais trop le répéter, se transmettent comme les qualités physiques par voie de génération.

Il convient de faire paître les moutons tous les jours, à moins que la température ne s'y oppose; on ne les arrêtera pas trop souvent dans les pâturages, excepté dans un enclos, car en piétinant, ils gâtent plus d'herbe qu'ils n'en consomment. On les empêchera d'envahir les terrains qu'ils peuvent dévaster. On évitera les bas-fonds humides, les herbes chargées de rosée ou de gelée blanche; l'humidité et le froid déterminent plusieurs maladies, notamment la pourriture. Pendant l'ardeur du soleil, on les mettra à l'ombre; le matin, on les conduira sur des coteaux exposés au couchant; et le soir dans la direction du levant. Les moutons redoutent plus l'excès de la chaleur que l'excès du froid. Leur épaisse fourrure de laine, mauvais conducteur du calorique, empêche l'air de les refroidir en hiver, mais il l'empêche aussi en été,

et augmente la chaleur de leur corps au point qu'ils ne peuvent plus pâturer. En même temps, ces animaux étant très-sujets aux maladies du cerveau, les rayons du soleil, tombant à plomb sur leur tête, leur causent des vertiges qui les font chanceler, et déterminent le mal appelé *chaleur*, dont ils meurent si on ne les saigne pas immédiatement.

On aura soin d'éloigner les moutons des herbes nuisibles et qu'ils recherchent avidement : le trèfle, la luzerne, l'orge; les herbes trop tendres, trop aqueuses, celles des regains, celles qui sont humectées de rosée leur sont funestes; elles leur occasionent l'*enflure* ou la *météorisation* (1).

En état de météorisation, le mouton reste debout sans manger; il respire avec peine, il s'agite, il souffre; ses flancs battent; son ventre, qui acquiert un volume considérable, résonne sous la main sans que l'on distingue un mouvement d'eau. C'est le résultat de l'agglomération d'une grande quantité de gaz dans le tube digestif. Ce mal, que dans les campagnes on appelle *colique de panse, empansement*, fait souvent mourir les moutons asphyxiés.

Au sortir de la bergerie, le matin, quand le troupeau est affamé, on le conduira de préférence sur des pâturages maigres, où il apaisera les premières atteintes de la faim; ensuite on choisira de meilleurs pâturages, mais sans l'y laisser trop

(1) Voir, pour la définition et le traitement de la météorisation, l'article du *Bœuf*, pages 497 et suivantes.

Du reste, le berger peut arrêter dans leur début les effets de la météorisation, en changeant de suite de pâturage. Quant aux moutons météorisés, il leur pressera le ventre afin de favoriser la sortie des gaz. Il provoquera l'évacuation des crottins en introduisant le doigt dans l'anus; il pratiquera la saignée, et recourra enfin à la ponction du rumen, si l'usage de l'ammoniaque liquide, à la dose de 15 à 20 gouttes dans l'eau, n'a pas fait cesser la météorisation.

longtemps, de peur d'excès de nourriture. Les moutons ne doivent pas boire après avoir mangé des pois, des fèves et, en général, des légumes farineux.

En gravissant une colline, le troupeau doit être conduit lentement.

Avec l'intelligence de ces précautions, en observant tous les soins que j'ai indiqués, la profession de berger se relèverait bientôt du discrédit où elle est tombée en Belgique.

Je n'ai pas besoin de m'élever contre ces préjugés populaires qui regardent quelques bergers comme des êtres doués d'une puissance mystérieuse et surnaturelle, leur attribuant la faculté de jeter des *sorts* sur les troupeaux.

Le berger pénétré du sentiment de ses devoirs repoussera tout charlatanisme, dont la diffusion des lumières a d'ailleurs fait justice; et sans prétendre au rôle d'astrologue, il se renfermera dans le cercle de ses attributions.

IMPORTANCE DES BÊTES OVINES.

Le comte Chaptal a dit avec raison que les bêtes à laine sont la principale cause de la prospérité agricole.

Effectivement tant que le vêtement représentera avec la nourriture un des premiers besoins de l'homme, les cultivateurs devront accorder toute leur sollicitude à l'augmentation et à l'amélioration des bêtes ovines; et les gouvernements sont tenus d'encourager les efforts des particuliers, sous peine de déshériter les populations qu'ils dirigent.

Pour démontrer cette vérité, je citerai seulement les Ardennes où les bêtes bovines restent chétives, sans valeur; que serait l'agriculture de cette contrée sans les nombreux troupeaux de moutons qui y sont élevés? Combien de bruyères seraient incultes, improductives! tandis que, à l'aide des en-

grais appropriés au sol et fournis par les troupeaux, elles indemnisent largement le cultivateur laborieux.

Les moutons prospèrent sur des pâturages maigres où les autres herbivores languissent et dégénèrent; et leur prospérité intéresse toute l'économie rurale sous le triple rapport de l'engrais, de la viande et des toisons qu'ils fournissent.

Tableau du nombre de bêtes ovines de quelques États de l'Europe, comparé à la population.

	POPULATION.	NOMBRE de MOUTONS.	NOMBRE DE MOUTONS par MILLE HABIT^s.
Grande-Bretagne	23.400,000	45,000,000	1,923
Duché d'Anhalt-Bernbourg. . .	56,000	90,000	1,666
Espagne	13,500,000	18,700,000	1,385
Duché de Brunswick.	242,000	280,000	1,157
Prusse.	12,400,000	14,000,000	1,129
Grand-duché de Saxe-Weimar. .	222,000	250,000	1,126
France	32,000,000	35,000,000	1,093
Hanovre.	1,550,000	1,600,000	1,032
Saxe	1,400,000	1,000,000	714
Russie d'Europe	52,000,000	36,000,000	684
Autriche.	32,000,000	12,000,000	375
Belgique.	4,028,677	732,649	183

Les cultivateurs doivent s'occuper de l'éducation des bêtes ovines surtout à cause de la laine, objet de première nécessité, dont les progrès de la civilisation augmentent sans cesse l'importance et la valeur. La laine l'emporte en utilité sur la soie, le coton, le chanvre et le lin. Aucune de ces substances ne pourrait la remplacer. Elle semblait ne convenir que pour la draperie proprement dite; mais le génie des manufacturiers, stimulé par la concurrence des tissus de coton, a con-

fectionné des étoffes de laine extrêmement légères, et que les contrées méridionales recherchent avidement.

D'un autre côté, une plus grande somme de bien-être se répandant peu à peu dans toutes les classes de la société, il en résulte que l'usage du drap s'est considérablement accru. Les procédés nouveaux de peignage, de filature, de tissage et de feutrage, ont puissamment contribué à l'abaissement des prix, devenus abordables aux positions les plus humbles.

L'Europe a donc un immense rôle à jouer, en développant indéfiniment l'élève des bêtes ovines qui représentent à la fois les intérêts de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et du commerce maritime, par les nombreuses et lointaines exportations dont leurs produits sont l'objet.

RACES OVINES.

Le but de cet ouvrage, et les limites dans lesquelles je dois me renfermer, m'empêchent de présenter ici les caractères de toutes les races ovines; je signalerai seulement les races les plus estimées.

Encore l'Angleterre à citer au premier rang; il est vrai que la législation y a secondé les louables efforts des éleveurs. Il y a eu des lois protectrices de l'agriculture anglaise, qui prodiguaient la peine de mort pour les importations frauduleuses d'animaux indignes d'être admis à la reproduction, et on exerçait une véritable inquisition sur l'exportation des races dont le gouvernement britannique redoutait la naturalisation en pays étrangers.

Ces lois prohibitives au sujet de l'exportation des moutons, s'appliquaient à l'Irlande comme aux États du continent : tellement la vieille Angleterre était jalouse de la supériorité, de la pureté de ses races ovines ! L'administration large et éclairée

du grand ministre Canning a abrogé ces dispositions restrictives, et le monde entier peut acheter des reproducteurs perfectionnés par l'industrie agricole de la Grande-Bretagne.

Avec l'appui du gouvernement concourt l'influence des grands propriétaires anglais, encourageant toutes les améliorations par le haut prix qu'ils y attachent. Lorsque le célèbre éleveur Backewell eut formé sa précieuse race de moutons de *New-Leicester*, il loua aux autres agronomes des béliers au prix de dix mille francs par saison; et un seul bélier fut vendu trente-cinq mille francs.

Et le gouvernement belge et nos grands propriétaires ont de quoi se guider dans des faits semblables, à l'appui desquels je signalerai seulement quatre races britanniques qui peuvent convenir aux besoins de notre pays, en s'adaptant à nos différentes localités.

Grande-Bretagne. La race ovine la plus estimée porte les noms de *Dishley* ou *New-Leicester*. Elle réussit parfaitement dans des pâturages bas et surabondants, sans offrir à la cachexie aqueuse autant de prédisposition que les autres races. Les moutons de Dishley n'ont pas de cornes; tête petite, os minces, reins droits, ventre rond, bassin large et cuisses évasées, peau assez fine; corps bien en chair. Deux tontes par année, la première donnant dix livres de laine, la seconde de sept à huit, également belle et brillante; la mèche en a six à dix pouces de longueur. Rapide engraissement; chair très-savoureuse. Les animaux de cette race peuvent prolonger leur carrière jusqu'à douze ans.

Race de Southdown. — Ces bêtes ovines peuvent vivre partout. Rusticité particulière; on n'a pas besoin de les soigner. Sans cornes; tête et extrémités d'un brun foncé; encolure mince et longue; colonne vertébrale plus saillante que chez les moutons de Dishley; reins plus hauts; os des jambes gros

et quelquefois tordus; poids de la toison lavé à dos d'environ trois livres; laine assez fine, propre à la carde; longueur du brin, deux à trois pouces; viande de qualité supérieure. Un mouton de trois ans pèse jusqu'à quatre-vingts livres. Cette race, d'une constitution robuste, précoce et prolifique, s'acclimate dans les pays les plus rigoureux.

Race du Kent méridional ou de *Romney-Marsh.* — Terrains humides et marécageux. — Race très-rustique qui vit avec les fourrages les plus aqueux, et exige peu de soins. — Face blanche, jambes longues, os gros, ainsi que le corps qui est en forme de tonneau; forte taille. A l'âge de trente mois, le produit de la tonte s'élève au poids de huit livres. Laine longue, d'un blanc mat. Grosse viande, très-bonne pour la boucherie; aptitude à l'engraissement.

Race de Lincoln et *Lincoln amélioré.*—Il lui faut des pâturages bas et surabondants qu'on doit alterner avec ceux de terrains légers et secs. Caractère doux et familier. Très-haute taille. La laine du Lincoln amélioré est d'un beau blanc, à longue mèche, et aussi abondante qu'estimée. Cette race s'engraisse avec beaucoup de facilité; et les béliers sont recherchés pour rendre de la vigueur à une race affaiblie.

Espagne. Il y a en Espagne deux espèces principales de bêtes à laine, les *transhumantes,* c'est-à-dire celles qui voyagent continuellement, et qui séjournent fort peu dans les bergeries; l'autre s'appelle *estantes,* ce sont les bêtes ovines sédentaires.

Les *transhumantes,* plus connues sous le nom de *mérinos,* forment de grands troupeaux qui appartiennent à la couronne d'Espagne ou aux plus riches seigneurs de la Péninsule, dont l'agrégation constitue la puissante compagnie de la *Mesta.* On appelle *léonaise* la race la plus estimée parmi les transhumantes; elle passe l'hiver en Estramadure, et arrive

au printemps auprès de Ségovie où les toisons sont tondues; les régions montagneuses de la Vieille-Castille et du royaume de Léon lui fournissent des pâturages pendant l'été.

Ces troupeaux nomades parcourent quatre à cinq lieues chaque jour, et jusqu'à cent cinquante lieues dans leur migration; cinq bergers suffisent à conduire mille bêtes; ces bergers organisés hiérarchiquement reconnaissent un chef appelé *mayoral*, et au-dessus de ces bergers et *mayorals* s'élève un *gardien général des mérinos*, nommé par la couronne, poste important et très-lucratif.

L'organisation de la Mesta, la puissance de ses membres isolés, encore accrue par leur réunion en faisceau, les immenses pâturages qu'elle possède dans les diverses contrées, théâtre des migrations des troupeaux, la variété de température, d'alimentation, de site, la douceur du climat, la continuité de soins en quelque sorte héréditaires dans un corps hiérarchique, tout cela explique le degré de beauté des mérinos de la Péninsule. Quant à leur origine, elle n'est pas encore bien connue; quelques auteurs les font venir de l'Afrique d'où les Maures, jadis si remarquables par leurs procédés agricoles, les auraient introduits en Espagne; d'autres écrivains leur donnent l'Asie pour berceau.

Ces continuelles migrations, outre les avantages que j'ai signalés, fortifient la constitution des troupeaux, les maintenant ainsi dans les conditions les plus productives pour la beauté de la toison et la qualité de la viande.

Les bêtes ovines sédentaires, *estantes*, sont moins nombreuses. On les rencontre surtout aux environs de Burgos et de Madrid, mais leurs laines n'égalent pas celles des mérinos nomades de la Mesta. Il y a cependant aux environs de Ségovie des troupeaux sédentaires dont les toisons sont très-recherchées; les races *électorales* de la Saxe, célèbres par la super-

finesse de leur laine, proviennent de ces mérinos sédentaires.

Les mérinos ont la peau unie et légèrement teinte en rouge, comme on le reconnaît après la tonte; les brins de leur laine sont contournés en forme de tire-bouchon, très-rapprochés les uns des autres, et imprégnés d'une grande quantité de suint, ce qui fait que les ordures s'amassent dans leur toison, et lui donnent une nuance foncée qui disparaît à l'opération du lavage; alors la laine acquiert une blancheur éblouissante. Leur toison est si fortement tassée que les mouvements de l'animal en se baissant y forment des interstices, comme si elle se brisait; mais ces interstices s'effacent quant il se relève.

La taille des mérinos varie suivant les races auxquelles ils appartiennent. Ils ont le corps ramassé, les jambes courtes, la tête grosse, deux longues cornes en spirale, le museau peu alongé, le chanfrein arqué.

Très-fine et frisée, leur laine va jusqu'à deux et trois pouces quand on l'alonge; elle est douce, élastique, et couvre presque toute la tête ainsi que les jambes. Cette laine subit quelques modifications selon les différentes parties du corps ou des membres qu'elle couvre.

La variété des mérinos à peau plissée a ordinairement un fanon pendant et alongé, dont les plis s'étendent au-dessus du cou. Chez quelques individus, ces plis se dessinent sur les épaules, les cuisses, et même sur les côtés sous le ventre. Ils sont dirigés de haut en bas verticalement, avec plus d'ampleur dans les parties inférieures. Cette variété, qui appartient aux troupeaux sédentaires de l'Estramadure mérite la préférence, car à égalité de taille elle fournit beaucoup plus de laine en raison de l'étendue de sa peau.

Les mérinos, introduits en Russie par les soins de l'empe-

reur Alexandre, y ont acquis une plus haute stature en améliorant la finesse de leur laine. On a obtenu d'excellents résultats en les croisant avec des brebis polonaises, et surtout avec des brebis *cygayes*.

La Pologne, la Moravie, la Silésie ont aussi reçu des colonies de mérinos qui ont rapidement multiplié et prospéré, grace à des soins intelligents; aujourd'hui les laines de la Silésie et de la Moravie soutiennent la concurrence avec les plus belles laines électorales de la Saxe.

L'Angleterre n'a pas négligé ce moyen d'améliorer ses races ovines; elle a également introduit des mérinos dans ses bergeries.

Les brebis transhumantes de l'Espagne se divisent en trois races principales :

1° Race léonaise ou ségovienne;

2° Race soriane ou de Soria;

3° Race bengalèse.

La race léonaise est la plus distinguée sous le rapport de la conformation et pour l'abondance et la finesse de la laine, nerveuse, apte au foulage, et avec laquelle on tisse un drap aussi compacte que solide. Cette race, douée d'une longévité remarquable, est de forte taille; elle réussit dans tous les climats où se trouvent des pâturages secs. Il y a parmi les moutons léonais quelques tribus d'élite, désignées par l'épithète générale de *cavagnes;* telle est la race de *nigretti* remarquable par l'élévation de la taille, par le nerf et la finesse de la laine; telle est encore la race de *montarco* aux collets à plis redoublés, à fanons tombants.

La race soriane le cède aux races léonaises; la laine se vend à un prix inférieur d'un quart et même d'un tiers.

La race bengalèse est encore moins estimée.

Quant aux troupeaux sédentaires, ils sont généralement

composés de bêtes réformées que l'on n'a pas jugées dignes de figurer parmi les bêtes ovines *transhumantes*. On trouve dans ces troupeaux sédentaires les *charras*, race dégradée, à laine grossière.

On attache, il est vrai, en Espagne, le plus grand soin aux appareillements et à la reproduction de l'espèce ovine. On choisit les plus beaux béliers que l'on accouple avec les plus remarquables brebis, et cela jamais avant l'âge de trois ans, ni après celui de huit ans; et un bélier ne couvre que quinze à vingt brebis.

Allemagne. On y trouve trois races indigènes :

La race des landes, ainsi nommée à cause de sa résidence dans les landes de Lunebourg et de Brême. De petite taille, consommant peu, ces bêtes ovines sont armées de cornes; leur toison est grise, brune ou noire, rarement blanche. Leur laine est de qualité très-inférieure. Du reste, sur de riches pâturages elles s'engraissent facilement et vite. Les béliers donnent trois à quatre livres de laine, les moutons deux ou trois, et les brebis trois. On l'emploie à fabriquer des chapeaux communs et des étoffes grossières.

La race des marches. Ces troupeaux doivent aux pâturages abondants où ils sont nourris une haute stature et une grande aptitude à l'engraissement; il est des sujets qui donnent jusqu'à cent vingt-six livres de viande nette. La qualité de la laine n'a rien de remarquable, mais la quantité y supplée. Cependant, la nécessité de nourrir cette race sur d'excellents pâturages restreint les bénéfices de l'éleveur.

Race commune d'Allemagne : très-propre à l'engraissement, elle se place sous les autres rapports entre la *race des landes* et celle des *marches*.

L'Allemagne possède aujourd'hui beaucoup de mérinos.

Mérinos en Allemagne. Cette race, originaire de l'Espa-

gne (1), a été introduite en Saxe en 1765, et depuis dans plusieurs autres États germaniques; elle y est maintenant tout à fait naturalisée, et y a formé des variétés qui présentent les caractères suivants :

1re *variété.* Les brebis appelées jadis *nigretti,* actuellement *infantado*, ont la laine très-élastique, épaisse et serrée; on peut l'étirer à une grande longueur par petites touffes.

2e *variété.* Brebis que l'on nommait *escuriales,* aujourd'hui *électorales;* laine moins crépue, en spirale, à touffes longues et aiguës.

Les essais d'amélioration des éleveurs germaniques se concentrent exclusivement sur les mérinos.

Hollande. Les Hollandais ont importé de l'Hindoustan dans le Texel et la Frise orientale des moutons à taille haute, alongée, au corsage gros, à la laine longue, fine, soyeuse. Ces animaux donnent maintenant jusqu'à dix et même seize livres par tête d'une laine qui rivalise avec celle des moutons anglais. En même temps, ils produisent beaucoup de chair, s'ils sont bien nourris, et se multiplient avec d'autant plus de rapidité que les brebis portent à la fois quatre agneaux qu'elles élèvent sans peine, moyennant un bon système d'alimentation appliqué aux besoins de la mère. Les moutons hollandais résistent au froid et à l'humidité, ils ont prospéré en Flandre où on les a introduits.

France. Avant de recevoir des colonies de mérinos espagnols, la France élevait plusieurs races ovines, parmi lesquelles je désignerai les races du Roussillon, du Languedoc-Gévaudan, de la Camargue, du Poitou, de la Sologne. Au moyen d'appareillements raisonnés entre les sujets les plus

(1) Les mérinos ont été importés en 1723 dans le royaume de Suède où ils ont fort bien réussi.

remarquables de ces races, on eût produit des animaux à longue laine lisse, et à laine fine et frisée. Mais ce qui demandait aux éleveurs français des efforts et du temps existait déjà en Espagne pour la laine frisée.

Le savant Daubenton eut, le premier en France, l'idée d'améliorer les laines, et pour y parvenir il introduisit dès 1766 de ce côté des Pyrénées des mérinos espagnols.

En 1785, Louis XVI obtint du roi d'Espagne un beau troupeau de mérinos qui fut acheté par M. de Vauguyon, alors ambassadeur de France à Madrid. Ce troupeau, qui se composait de trois cent soixante-six bêtes, arriva à Rambouillet le 12 octobre 1786, sous la direction de cinq Espagnols, un mayoral et quatre bergers.

Ce troupeau ne tarda pas à se naturaliser à Rambouillet; aujourd'hui les mérinos y sont identifiés avec le sol, et par des soins habilement conçus, la colonie française l'emporta bientôt sur ses auteurs. En Espagne, en effet, les béliers ne fournissent que huit à neuf livres de laine en suint; en France le poids s'élève jusqu'à dix et douze livres, et les laines des mérinos français égalent celles d'Espagne en finesse, avec plus de longueur, de nerf et de moelleux. Enfin, le mérinos français, d'un plus fort volume, produit plus de viande et de suif.

Par la fondation d'une bergerie nationale à Rambouillet, le gouvernement français voulait amener l'amélioration des races indigènes au moyen de croisements avec le pur sang espagnol. Dans ce but, on offrit aux cultivateurs des béliers et des brebis; la plupart repoussèrent cette offre, dont ils n'appréciaient pas la portée, et dans les différentes stations où l'on plaça des béliers, ces animaux ne furent pas utilisés pour la reproduction.

C'est que les cultivateurs redoutent les améliorations, ils

craignent de compromettre leurs intérêts ; ils se tiennent obstinément aux résultats qu'ils connaissent, quelque défectueux qu'ils soient.

Pour détruire ces préjugés, il fallut, en France comme dans tous les pays, l'autorité d'expériences fréquemment répétées, il fallut la consécration des années. On finit par apprécier la qualité, le poids, la valeur de la toison des mérinos; on rendit justice à la saveur et à l'abondance de leur viande. Des écrits judicieux, basés sur des faits, contribuèrent au triomphe de la vérité. Du doute on passa à l'enthousiasme, et tel bélier qui se vendait jadis à Rambouillet pour cinquante francs, que l'on avait refusé en cadeau, fut payé trois mille huit cents francs.

L'élévation du prix montre l'intention prononcée d'améliorer la race ; c'est une preuve de sagacité de la part des propriétaires d'un troupeau ; et puis un bélier de ce mérite indemnise l'acquéreur par les vingt-cinq livres de belle laine qu'il lui fournit; cette indemnité au bout de quelques années constitue des bénéfices. Il y a donc économie à payer très-cher un reproducteur d'un mérite supérieur ; les Anglais ne se sont pas contentés d'indiquer ce principe en théorie, ils l'ont mis en pratique ; et toute leur agriculture s'en est ressentie comme leur industrie, leur commerce et leur marine.

Voici les caractères des mérinos français : taille moyenne, laine abondante, tassée, très-fine, courte et frisée. Elle manque aux oreilles, au museau, à l'extrémité des pieds.

La qualité plus que la quantité de nourriture est nécessaire au mérinos; du reste il réclame plus de soins que les races communes.

Après l'heureuse naturalisation des mérinos à laquelle Napoléon contribua de la manière la plus active, qu'il encouragea personnellement, la France s'est occupée, depuis quelques

années, d'importer dans ses bergeries des bêtes ovines anglaises afin d'obtenir une laine plus longue. Les résultats déjà obtenus autorisent les plus belles espérances.

Belgique. Ce royaume possède 732,649 bêtes ovines, ainsi réparties entre les neuf provinces qui le composent : Luxembourg, 160,611 ; — Namur, 126,114 ; — Liége, 125,281 ; — Hainaut, 93,851 ; — Limbourg, 69,709 ; — Flandre orientale, 44,736 ; — Brabant, 43,751 ; — Flandre occidentale, 39,444 ; — Anvers, 29,152.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir l'exiguïté de ce chiffre qui n'égale pas même le nombre de nos bêtes bovines, et pourtant la nourriture d'un bœuf suffit à plusieurs moutons, sans parler de la différence des pâturages exigés par les besoins respectifs de ces animaux.

La race ovine de la province du Luxembourg est petite et rustique. Le goût agréable qui fait rechercher la viande du mouton des Ardennes tient à l'essence aromatique des pâturages ; mais la laine de cette race laisse beaucoup à désirer. On devrait donc introduire dans cette province des béliers de la race Southdown, laquelle est rustique, exige peu de soins et de nourriture, tout en fournissant une laine assez fine, propre à la carde, et dont la viande est de qualité supérieure.

Sans présenter des caractères bien constants, les bêtes ovines de la province de Namur peuvent se diviser en petite et grande race. La première, qui se trouve aux environs de Dinant et de Philippeville, a beaucoup d'analogie avec la race ardennaise, sous le rapport des formes, des qualités et des défauts. La seconde réside auprès de Namur ; elle paraît originaire des Flandres. De constitution forte et robuste, elle fournit une laine abondante, mais grossière. Sa viande n'a rien de remarquable.

Pas de caractère spécial dans les races ovines de la province de Liége. Taille assez élevée, laine grossière, viande commune. Quelques grands propriétaires ont introduit dans leurs domaines des races améliorées; mais le mauvais régime et l'inobservation des premiers principes d'hygiène relatifs aux bergeries, ne peuvent manquer de nuire aux résultats de ces louables essais.

La race ovine du Hainaut ne mérite pas davantage de fixer l'attention; elle participe à la fois du caractère de la race ardennaise et de celle du Brabant. On obtiendrait des améliorations importantes au moyen de croisements judicieux avec les béliers de Dishley.

Dans le Luxembourg le manque de soins s'est combiné avec le peu de mérite des bêtes ovines pour en diminuer les produits. Cependant quelques résultats heureux à la suite de croisements avec des béliers espagnols (mérinos), et des brebis du pays ou des Ardennes, auraient dû encourager les éleveurs à poursuivre.

Il existe dans les deux Flandres ainsi que dans le Brabant une race de moutons distinguée par la hauteur de la taille, par la vigueur et la quantité de laine dont elle se couvre. Ces animaux d'origine hollandaise n'ont pas démenti la richesse des contrées où ils ont été introduits.

Les bêtes ovines des Flandres et du Brabant exigent une nourriture abondante, et acquièrent un volume considérable, ce qui les fait rechercher pour la boucherie. Sans être d'une haute finesse, leur laine est productive par sa quantité. Mais dans des contrées moins avancées en fait de procédés agricoles, avec une nourriture peu réparatrice, cette race dégénérerait. Il y aurait un avantage réel à croiser les brebis de cette race avec des béliers de Dishley, il en résulterait une race nouvelle qui réussirait parfaitement sur des ter-

rains moins riches que le sol des Flandres et du Brabant.

Les bêtes ovines de la province d'Anvers, surtout aux environs de la Campine, sont de taille moyenne; elles s'engraissent facilement, et fournissent une laine assez estimée.

INTERVENTION DE L'ÉTAT POUR MULTIPLIER ET PERFECTIONNER LES RACES OVINES. — ENCOURAGEMENTS. — PRIMES. — CONCOURS. — PRIX.

Le gouvernement doit sa protection la plus active, la plus constante à la multiplication et à l'amélioration de tous les animaux domestiques; les intérêts de l'agriculture lui en font un devoir; et dans l'agriculture se trouvent renfermés, comme on le sait, tous les éléments de prospérité du commerce et de l'industrie, tous les principes de bien-être pour les familles et les individus. C'est d'ailleurs le moyen le plus sûr de moraliser les hommes, de les rendre meilleurs et par conséquent plus heureux, en les identifiant au sol.

Les bêtes ovines surtout attireront toute la sollicitude du gouvernement, puisqu'elles vivent et prospèrent sur des terrains de peu de valeur, où les autres animaux ne pourraient trouver les ressources nécessaires à leur existence.

Pour atteindre un but aussi important, car les bêtes ovines donnent à l'homme leur engrais pour fertiliser la terre, leurs toisons pour le vêtir, et leur chair pour sa nourriture, sans parler de leur suif, de leur peau, de leurs ongles, de leurs os, de leurs boyaux, etc., pour atteindre un but aussi important, il s'agit de doter chaque canton de la Belgique d'un nombre suffisant de béliers réunissant les qualités les plus aptes à l'amélioration de chaque race indigène, toujours d'après les ressources de la localité.

On ne peut donc pas imposer à tout le pays un type nor-

mal et inflexible; mais il est facile de choisir dans les races anglaises que j'ai décrites, l'individu qui convient soit aux Ardennes, soit au Condroz, soit à la Campine, comme à toute autre province.

L'œuvre n'est que commencée par l'introduction du sang étranger; il importe de la compléter en intéressant chaque propriétaire à la poursuivre progressivement et dans ses dernières conséquences. A cet effet, je conseillerai de nouveau le stimulant de primes accordées à l'éleveur qui produira la plus grande quantité de laine; il serait aussi fort utile d'ouvrir un concours entre les propriétaires ayant obtenu les races ovines les plus perfectionnées; et un prix d'une valeur élevée serait décerné à celui qui présenterait aux juges du concours, trois toisons entières de laine superfine, provenant de bêtes ovines nées et élevées dans le pays.

Chaque bélier remarquable, produit des efforts améliorateurs des propriétaires belges, serait de plein droit acheté par le gouvernement, à une somme qui équivaudrait à une récompense, et ce bélier serait employé avec intelligence à la reproduction.

Que l'on ne s'y méprenne point : l'existence même de notre importante fabrication de tissus de laine tient à la prompte adoption des moyens que j'indique. Sans doute la Belgique est remarquable par le talent, la supériorité et l'économie de ses différents systèmes de fabrication. Mais elle est forcée d'acheter des laines d'élite en pays étrangers; or, les fabricants de ces pays viennent chaque jour commander à nos usines les mécaniques qui leur servent à nous faire concurrence, avec d'autant plus d'avantages que la matière première se trouve sur leur sol.

En présence d'un pareil état de choses, n'y a-t-il pas urgence à produire nous-mêmes la plus grande quantité et la

plus belle qualité de laine pour soutenir une de nos principales industries, qui se trouve attaquée dans sa base?

AMÉLIORATION ET PERFECTIONNEMENT DES RACES OVINES.

On améliore les troupeaux par des croisements bien combinés et continués avec constance; ou bien en choisissant dans la même race les sujets les plus remarquables sous le rapport des formes et de la toison.

Au fait, tout perfectionnement consiste à *améliorer les formes, maintenir* ou *élever la taille, et affiner la laine.*

Pour la solution de ce problème complexe, on se rappellera : 1° *que la qualité de la laine provient d'abord de l'étalon, puis du régime;*

2° *Qu'il faut accoupler les plus grandes femelles, le mieux établies, avec des étalons d'une conformation régulière, harmonieuse, mais relativement plus petits que les femelles.*

CHOIX DU BÉLIER ET DE LA BREBIS.

D'un bon choix dépend l'amélioration du troupeau. Le bélier aura une petite tête (1); le nez camus; les naseaux courts et ouverts; le front large, élevé, arrondi; les yeux noirs, grands et vifs; les oreilles fortes et couvertes de laine; l'encolure ample; le corps élevé, gros, alongé; le râble large; le ventre grand; les testicules gros; la queue longue et forte à sa racine. Outre ces caractères, le bélier réunira santé, force,

(1) En agissant autrement, l'agnellement serait plus difficile, car la grosseur de la tête du père serait exagérée par son produit. D'ailleurs le volume de la tête n'a aucune influence sur les résultats en laine, viande, fumier, que l'on demande à l'espèce ovine.

vigueur prolifique, harmonie, régularité, finesse et poids de la toison.

La brebis sera de haute taille, avec les épaules larges, les yeux gros, clairs et vifs, le cou fort et droit, le dos et le bassin vastes; le ventre grand; les tétines longues; les jambes courtes, la queue épaisse.

De semblables appareillements amélioreront les formes, maintiendront ou élèveront la taille.

CHOIX D'UNE RACE OVINE.

On élève les bêtes ovines pour en obtenir de la laine et de la viande; mais toutes les races ne satisfont pas également à ce double but; car les unes fournissent peu de laine, les autres beaucoup; enfin la taille, le volume diffèrent, et l'aptitude à l'engraissement n'est pas toujours la même. Viennent ensuite les qualités diverses de laine et de viande.

Quelle est la race qui réunit tous les avantages que désire l'éleveur, c'est-à-dire la quantité et la qualité des deux grands produits? Aucune. Il faut donc chercher celle qui approche le plus de la perfection.

Pour cela, on s'occupera d'abord des qualités fondamentales de la race; puis des mérites relatifs au climat, à la nature du sol, aux productions du pays où elle doit être introduite; enfin, des débouchés et des exigences des consommateurs.

En premier lieu, il importe de se dégager de tout préjugé reposant sur la routine; il faut se pénétrer de cette vérité, que l'homme parvient *à fabriquer des animaux à son gré,* lesquels répondent aux besoins de l'agriculture, du commerce, de l'industrie. Naturellement, ces animaux se vendront à des prix avantageux et même considérables.

Le moyen le plus sûr d'opérer de constantes améliorations

dans un beau pays comme la Belgique, c'est de répandre dans les masses des notions justes et précises sur les animaux domestiques. Quand les enfants des cultivateurs auront appris à lire dans des ouvrages tendant à cet utile but, ils se prépareront d'avance à réaliser les importantes découvertes des agronomes et des savants.

Le mauvais choix des races contribue beaucoup à nuire à l'amélioration des troupeaux, et ce mauvais choix résulte de l'ignorance des qualités que doit réunir l'animal, ainsi que de la fausse appréciation des pâturages où il se nourrit.

Chaque localité a son essence spéciale de pâturages; telle race y dépérit, telle autre y prospère. Les moutons de la Flandre ou du Texel dégénéreraient dans les Ardennes; et des bêtes petites, de peu de volume, s'empâteraient, prendraient trop de graisse, profiteraient mal dans de gras pâturages. La laine à son tour courrait le risque de s'altérer.

Ce n'est pas que la consistance, le nerf et la beauté de la laine dépendent spécialement du système alimentaire; il faut se rappeler que la finesse du brin se transmet par le choix du bélier. Et comment un bélier réunira-t-il la conformation, la stature, le tassé et la haute finesse de la toison? Entre tous ces mérites, on doit choisir; l'élection portera donc sur la haute finesse de la laine jointe à l'égalité du brin. Ajoutez à cela la taille et le tassé, vous avez un reproducteur-modèle, un type; mais on le rencontre bien rarement.

On dira qu'il est possible d'affiner la laine par la diminution des aliments; mais agir ainsi c'est attaquer les animaux dans leur santé.

Les pâturages secs et élevés conviennent pour les bêtes à laine fine et courte (les mérinos); au contraire, il faut aux bêtes de forte taille, à longue laine, d'abondants et gras pâturages (races de Hollande et des Flandres).

Les bêtes ovines à gros corsage ne prospéreraient pas dans des pâturages montueux et secs; et la cachexie aqueuse tuerait infailliblement la brebis à laine fine, nourrie dans des pâturages humides.

Entre la race des montagnes et la race des fonds bas, humides, que j'appellerai *race des marécages*, se trouvent de nombreuses races intermédiaires auxquelles suffit une nourriture mixte, dans laquelle se balancent et se combinent la sécheresse et l'humidité, de manière à présenter un terme moyen. Voilà ce qu'il faut étudier en mettant, pour ainsi dire, en harmonie le caractère de chaque race avec la nature du sol, du climat, des pâturages. Des soins vigilants compléteront l'œuvre d'amélioration.

CHOIX DES REPRODUCTEURS.

Le bélier et la brebis ressentent fort jeunes le désir de se reproduire.

Dès l'âge de six mois, le bélier pourrait saillir les brebis, mais il vaut mieux attendre qu'il ait pris tout son accroissement; car il ne produirait que des agneaux chétifs.

Ce que j'ai indiqué au sujet des accouplements précoces des autres animaux domestiques, s'applique surtout aux bêtes ovines à cause de leur constitution molle et lymphatique, de leur faiblesse et de leur stupidité.

On permettra l'accouplement à l'âge de dix-huit mois, mais en prenant en considération le développement du bélier. C'est surtout à trois et quatre ans qu'ils se livrent à la lutte de la manière la plus avantageuse; après huit ans, on les exclura comme reproducteurs.

Des brebis de dix-huit mois, bien nourries, peuvent fort bien concevoir et allaiter des agneaux vigoureux. En diffé-

rant, on perdrait une année sans aucune compensation.

La présence des béliers dans les troupeaux sollicite l'apparition des chaleurs qui se manifestent par des signes faciles à reconnaître : ainsi les brebis montent les unes sur les autres, elles se livrent à des mouvements désordonnés, et poussent de longs et fréquents bêlements.

Toutes les brebis d'un troupeau ne recherchent pas le bélier à la même époque; les unes éprouvent le besoin de se reproduire au mois de mai, les autres en octobre; il n'y a pas d'époque déterminée pour le rut. De ce défaut d'uniformité résultent dans un troupeau des parts successifs; et les agneaux diffèrent par l'âge et la force.

C'était un grave inconvénient; les individus les plus forts prospéraient aux dépens des plus faibles; la race ovine dégénérait. On a donc établi l'uniformité des âges, l'égalité des forces, en donnant le bélier aux brebis à la même époque, et en faisant durer la monte pendant un mois.

Le choix de l'époque est subordonné au climat. Règle générale, il faut retarder les accouplements quand les hivers sont rigoureux, afin que les agneaux naissent dans la belle saison; au contraire, dans les pays chauds, on hâte les accouplements, de sorte que les agneaux, nés avant l'hiver, ont plus tard la force de résister aux ardeurs de l'été qui leur sont funestes.

En Belgique où les hivers ne se succèdent pas avec la même rigueur, il convient d'attendre le mois d'octobre pour accoupler le bélier et les brebis, ce qui fait correspondre l'agnellement au mois de février.

En tenant les béliers séparés des brebis, et en les lâchant à une époque fixe dans le troupeau, on obtient à peu près coïncidence dans la date des naissances.

Il est des pays où l'on attache un tablier aux béliers pour

s'opposer à des accouplements intempestifs; mais cet obstacle n'empêche pas les mâles de s'énerver en tentatives inutiles. Il vaut mieux les séparer du troupeau, et leur donner une nourriture substantielle, pour augmenter leurs forces, et les préparer d'avance aux fatigues qu'ils doivent soutenir.

Plusieurs béliers étant lancés en même temps parmi les brebis, il en résulte entre eux des combats acharnés, que suscite la jalousie. C'est un inconvénient qu'il importe d'éviter. Quelques fermiers séparent les béliers du troupeau durant le jour, et ne les y réunissent que la nuit, de sorte que les rivaux ne se voient pas; mais la journée est perdue et la monte retardée. On préférera l'accouplement alternatif.

On divise la bergerie en compartiments selon le nombre des couples de béliers qui se trouvent dans le troupeau; dans chaque compartiment on répartit également les brebis, puis au milieu d'elles on introduit un seul bélier qui y passe une journée, un autre le remplace le lendemain, il est remplacé à son tour; chacun d'eux agissant librement sans rival, et réparant ses forces par un jour entier de repos.

Il est dangereux de multiplier les saillies du bélier; on doit le borner à cinquante brebis, et encore doit-il être très-vigoureux.

GESTATION.

A cause de ses prédispositions à l'avortement, la brebis pleine réclame les soins les plus actifs. Il suffit d'une émotion un peu vive pour la faire avorter. Le berger veillera donc à modérer l'ardeur de son chien, il conduira le troupeau lentement pour que les brebis *portières* puissent le suivre, et faire quelque exercice si utile à leur santé. On leur donnera une nourriture réparatrice, sans excès pourtant; car les indi-

gestions déterminent très-facilement des congestions sanguines très-fréquentes chez l'espèce ovine.

Pendant la gestation, qui dure cent cinquante jours, il faut des précautions incessantes; on évitera surtout l'encombrement qui se reproduit toujours lorsque le troupeau entre dans la bergerie ou qu'il en sort. Il serait utile de séparer du troupeau les béliers qui, après la monte, n'ont rien à faire à la bergerie où ils maltraitent les brebis, les écartant des râteliers, les frappant de leurs cornes ou de leur tête. Ces heurts déterminent de fréquents avortements auxquels on peut obvier très-facilement.

LAINE.

Les poils qui recouvrent la plupart des mammifères, consistent en une substance cornée qui a son siége dans le tissu cellulaire sous-cutané. Chaque poil a sa racine ou son bulbe qui lui est spécial, et forme un petit tube conique qui contient une substance médullaire fluide. La croissance de chaque poil a lieu de la base au sommet en perçant le derme et en soulevant l'épiderme qui lui fournit une gaine, dont il est enveloppé jusqu'à sa pointe.

La laine est une espèce de poil qui recouvre la peau des bêtes ovines et celle de quelques autres animaux. La laine et le poil diffèrent en ce que ce dernier n'est pas frisé, et se renouvelle chaque année sur le corps de l'animal, tandis que la laine d'un mouton sain peut croître durant des années sans discontinuité.

Les poils, dans leur mode d'existence et de croissance, paraissent avoir plus d'analogie avec les plantes qu'avec l'économie animale. Le corps remplit à l'égard des poils les mêmes fonctions que le sol au sujet des plantes; la végétation des

poils ne finit pas avec la vie de l'animal. La barbe et les cheveux de l'homme croissent après la mort, et ne s'arrêtent que lorsque le cadavre a subi une complète désorganisation.

Les tubes laineux ou *brins* se rapprochant les uns des autres, forment des touffes ou groupes réguliers auxquels on a donné le nom de *mèches*, dont l'ensemble compose la *toison* de l'animal.

Chaque brin de laine, par un orifice situé à son extrémité, et apercevable au microscope, livre passage à une humeur visqueuse connue sous le nom de *suint*, qui a pour mission de donner de la souplesse à la laine, et de garantir de l'humidité les bêtes ovines.

Le brin de laine de qualité supérieure doit être parfaitement rond, parce qu'à périphérie égale il contient une plus grande quantité de substance médullaire grasse que celui dont la forme est comprimée. Le poil plat se dessèche plus vite et plus aisément. Le poil rond donne d'ailleurs à la filature un fil bien plus égal et plus uniforme ; il offre sur le poil plat l'avantage d'être plus facile à fouler. Enfin, même à égalité de mérite, une laine ronde rend plus de poids qu'une laine plate, et elle prend mieux la teinture.

Dans la laine grossière, le poil a la forme d'un cône renversé, c'est-à-dire que vers l'extrémité extérieure augmente l'épaisseur du brin. Il en résulte une grande perte pour le fabricant obligé d'écourter la laine en coupant cette extrémité, sans quoi des inégalités diminueraient la valeur des tissus.

La section du poil doit être ronde comme celle d'un cheveu ; d'autres fois elle présente des formes diverses dépendant de celles du poil ou tube laineux.

De la plus grande quantité de substance grasse renfermée dans chaque tuyau, dépend la souplesse et le toucher doux et moelleux de la laine.

Il paraît que la couleur des poils provient de la couleur du tissu muqueux, puisque chez les animaux à fourrure bigarrée, les nuances du poil correspondent à des taches semblables de la peau; cette couleur a son siége dans l'enveloppe cornée, et non dans la substance médullaire qui est blanche.

De toutes les espèces de poils, la laine est le plus mauvais conducteur du calorique, aussi l'homme s'habille avec de la laine pendant la saison rigoureuse afin de concentrer la chaleur sur le corps.

La composition chimique de la laine est comme celle des cheveux; à l'analyse elle fournit surtout de l'huile et du mucus épaissi.

Influence du climat et des localités sur la laine.

L'influence du climat et des localités sur la laine est un fait qui existe sans qu'on puisse en assigner les causes positives.

On sait que dans les pays méridionaux le poil de la plupart des animaux est rude et fort; on a encore reconnu que dans des contrées voisines, avec des pâturages identiques, l'atmosphère agit pourtant d'une manière différente, et modifie la qualité des laines. Est-ce à l'élévation des lieux, à l'humidité, à la sécheresse, à la direction des vents qu'il faut demander la solution de ce problème?

Le fait est que les eaux doivent exercer une très-grande influence sur ces modifications; car l'eau, base de tous les fluides qui circulent dans le corps, agit sur l'économie animale avec autant de puissance que la nourriture.

Ainsi, des eaux trop froides et trop crues employées au lavage de la laine la durcissent; un effet opposé résulte de l'usage d'eaux douces et tempérées. L'eau doit à plus forte raison produire à l'intérieur des effets semblables. On se gar-

dera bien de donner aux *mérinos* de l'eau de pluie ou de neige; elle renferme trop d'oxygène; l'eau de rivière à diverses époques de l'année et par une certaine température ne leur convient pas non plus.

On recherchera pour les moutons de l'eau ne contenant pas de principe acide, et qui ne dépose pas; il faut qu'elle dissolve aisément le savon, et qu'elle soit limpide, inodore, sans goût. C'est le genre de boisson qui cause souvent les diarrhées des bêtes ovines.

Il est bien de déposer des morceaux de fer rouillés dans les baquets des bergeries, qui servent d'abreuvoir; car les eaux qui contiennent du fer en dissolution sont très-favorables à la santé du troupeau.

Comme principe général, on doit reconnaître que les climats trop chauds ne produisent pas de laines d'une grande finesse.

Action de la lumière et de la température sur la laine.

Tous les êtres organisés ressentent l'action stimulante de la lumière et de la chaleur; la lumière surtout mérite d'être considérée comme principe vivifiant; sans les bienfaits de ses rayons, les plantes s'étiolent; et les animaux plongés dans l'obscurité sont atteints de langueur et dépérissent. La lumière agit sur leur constitution comme sur leurs produits; c'est ce qui arrive pour la qualité et la couleur de la laine.

Par exemple, on a remarqué que les cheveux de l'homme prennent, dans la partie exposée à la lumière, une teinte plus foncée; cette nuance sombre se retrouve chez tous les peuples méridionaux; de même des cheveux constamment couverts sont plus fins et plus soyeux que des cheveux soumis à l'action de l'air. De cette observation, quelques agronomes sont

arrivés à envelopper leurs moutons dans de la toile, afin de détruire l'effet de la lumière, d'élever la température et d'améliorer la toison.

On a reconnu encore que l'action continue de la lumière assombrit les nuances de la laine en la rendant plus grossière et plus rude.

Les éleveurs doivent donc garantir leurs troupeaux contre les rayons du soleil, qui nuisent à la blancheur et à la douceur de la laine.

Effets de la nourriture et des pâturages sur la laine.

Encore une série de phénomènes observés, reconnus, constatés, encore la même difficulté à préciser les causes.

Les pâturages des montagnes, moins savoureux, moins riches que ceux des plaines, contribuent davantage à la finesse de la laine; aussi les troupeaux des montagnes, en descendant sur des prairies basses, y perdent la finesse de leur toison, qualité qu'ils retrouvent en remontant vers leurs premiers pâturages. Ce fait suffira pour diriger les éleveurs en appelant leur attention sur l'atmosphère, le climat et l'essence des prairies situées au sommet des monts.

Rapports de l'âge et du sexe avec la laine.

Ces rapports ne peuvent être méconnus; car chacun a pu voir que la laine de la première tonte était beaucoup plus fine; et que même sa beauté dépendait en partie de l'âge peu avancé des agneaux. Néanmoins, cette laine manque d'élasticité et de corps; la finesse serait donc le résultat d'une organisation incomplète.

Pour la quantité et la qualité, on met en première ligne

la laine provenant des bêtes âgées de deux à six ans, époque de la vie où se combinent ensemble le développement et l'énergie. Après l'âge de six ans, la laine diminue et s'altère.

A l'égard du sexe, les brebis ont une laine plus fine, mais moins fournie que les béliers; et les moutons donnent, à nourriture égale, une laine plus abondante et plus longue, mais elle cède en finesse à celle des brebis.

Suint.

La substance grasse, onctueuse, odorante qui sort des brins de laine et qui s'y rattache, a pour mission de donner de la souplesse et du moelleux à la toison en défendant les bêtes ovines contre les effets de l'humidité.

Le suint est plus abondant chez les races à laine fine que chez celles à laine commune; son absence annonce un état de maladie. Les animaux mal soignés et mal nourris ne fournissent pas autant de suint.

Détaché du corps des bêtes ovines et conservé pour divers usages, tels que le graissage des mécaniques et des voitures, ou pour engrais, le suint porte le nom d'*œsipe;* il offre alors la forme d'une graisse de la consistance du miel, d'une couleur plus ou moins foncée, d'une odeur fade et désagréable.

Le chimiste Vauquelin, qui a analysé le suint, l'a trouvé composé : 1° d'un savon à base de potasse qui en constitue la plus grande partie; 2° d'une petite quantité de carbonate de potasse; 3° d'une quantité notable d'acétate de potasse; 4° de chaux dans un état de combinaison inconnu; 5° d'une trace de chlorure de potassium; 6° enfin d'une matière odorante d'origine animale.

Le suint, comme on le voit, étant un savon à base de

potasse, il faut recourir au lavage pour *dessuinter* les toisons, et les préparer à prendre les différentes teintures réclamées par les besoins de l'industrie.

Bien que le lavage des laines rentre dans le ressort de l'agriculture, je ne m'arrêterai pas à décrire les différentes manipulations que cette opération exige; je dirai seulement qu'il n'y a rien de plus dangereux que de laver la toison sur le dos des animaux vivants, pour leur santé d'abord, ensuite pour les qualités de la toison qui se reproduit plus lentement, et ne ressaisit pas sa beauté une fois altérée. Cette opération est toujours funeste à des animaux d'un caractère craintif, d'une organisation délicate, que la nature a garantis avec tant de soin de l'humidité, source pour eux des plus graves maladies.

Le lavage à dos pour séparer le suint de la laine se pratiquera bien mieux quand la toison aura été coupée.

Qualités de la laine.

L'industrie réclamant diverses qualités de laine, selon les étoffes qu'il faut confectionner, les agronomes ont divisé et subdivisé les laines à l'infini, afin de répondre à tous les besoins de la consommation, à tous les intérêts du commerce; mais ces divisions et subdivisions ont jeté dans les idées trouble et confusion.

Je classerai les laines en trois choix :

1° Laine très-fine,

2° Laine de moyenne finesse,

3° Laine commune.

La finesse est le principal mérite de la laine, et lui donne la plus haute valeur vénale ; c'est d'ailleurs un indice des autres qualités recherchées dans ce produit. On la mesure par

la grandeur du diamètre de chaque brin ; plus le diamètre est petit, plus la laine est fine.

On a inventé des instruments, appelés *micromètres,* pour juger de la finesse du brin, mais elle s'apprécie bien mieux par l'habitude et l'expérience en comparant le brin à un échantillon très-fin ; on les place à côté l'un de l'autre sur une étoffe noire, et on les examine à la loupe.

Les laines fines de mérinos sont ordinairement *ondées* ou *ondulées,* c'est-à-dire qu'il règne sur leur longueur un certain nombre de courbures ou ondulations ; plus ces ondulations sont étroites, petites et multipliées, plus la laine offre de finesse. On assure que les laines les plus estimées doivent avoir vingt-huit à trente-huit ondulations par chaque pouce de longueur.

Du reste, il n'y a pas égalité de finesse dans les brins de laine qui recouvrent le corps du même animal : la plus fine se trouve aux épaules, à l'épine du dos depuis le cou jusqu'à environ six pouces de la queue. Des cuisses aux épaules, sur le ventre, la croupe et la nuque, la laine est moins fine ; et les parties les moins estimées appartiennent au bas des cuisses, au poitrail, à la queue, à la tête.

Égalité des brins, c'est-à-dire uniformité de diamètre à l'extrémité, au centre et à la racine, c'est un avantage précieux pour la fabrication des tissus de luxe ; on ne le trouve que chez les troupeaux perfectionnés.

Parallélisme des brins. On comprend par ces mots l'identité de conformation, la netteté, l'uniformité dans la croissance et la longueur des brins qui, rapprochés par groupe de dix à quinze, ondés de la même manière et parallèlement depuis leur racine jusqu'à l'extrémité, doivent se réunir près de celle-ci pour former une mèche très-distincte, sans poils isolés. On appelle toison bien nourrie celle où les brins se

pressent et se tassent ainsi, en caractérisant une laine très-perfectionnée.

Élasticité. Ressort de la laine, qualité fort importante qui parait résulter de la quantité de substance médullaire remplissant l'intérieur du brin, et de la nature du brin lui-même. Toutes les laines ont de l'élasticité, mais à des degrés différents. Une laine au brin grossier, roide et dur, reprend presque aussitôt son volume quand on l'a pressée dans la paume de la main; une laine fine, au contraire, ne le reprend que peu à peu après la pression. En tirant un brin de laine de manière à le rompre, on remarque dans les laines fines que les bouts rompus se retirent immédiatement sur eux-mêmes en reprenant leurs ondulations primitives; au contraire, les bouts d'une laine commune restent droits. Comprimée en masse, à poids égal, la laine fine occupe un moindre volume que la laine grossière. Enfin, les draps confectionnés avec de la laine fine prennent mieux l'apprêt, flattent l'œil et le toucher, se foulent parfaitement, et ont plus de corps.

Longueur. On ne trouve la finesse et les autres mérites de la laine que dans celles qui ne sont ni courtes ni longues, dont le brin étendu va de deux pouces et demi à quatre.

Depuis que les Anglais ont amélioré plusieurs races ovines sous le rapport de la finesse et de la longueur de la laine, on doit rechercher comme plus avantageuses celles qui réunissent ces deux qualités. Au fait, l'éleveur y trouve son compte, puisque les fabricants les payent plus cher pour les employer à des étoffes lisses, à du casimir, à des tissus de mérinos, à des châles. Ces laines donnent d'ailleurs un fil plus fin, plus égal, plus durable. On réserve les plus courtes pour la confection des draps.

Le moelleux. On recherche encore plus que la finesse cette

qualité qui donne aux tissus quelque chose de soyeux au toucher. Le moelleux dépend de la finesse, de la rondeur, de l'égalité du brin, et de l'exiguïté des ondulations. On en juge par le contact de la main. On caractérise par l'épithète de *revêche* une laine manquant de moelleux et de douceur.

Le moelleux tient, à ce qu'il parait, à la présence de la substance médullaire dans le brin ; car chez les animaux qui ont souffert de besoin ou de maladies, ce fluide onctueux manque; et leur laine, où prédomine la substance cornée, est rude au toucher. J'ajouterai encore, comme dernière preuve, que les races des pays chauds, chez lesquelles cette substance se trouve dans un état constant de liquidité, donnent une laine moins soyeuse, si on les transporte dans un climat plus froid. En effet, les mérinos d'Espagne, introduits en Allemagne, ont réussi sous le rapport de la finesse de la toison; mais dans leur nouvelle résidence ils ont perdu la mollesse et le soyeux qu'avait leur laine dans leur pays natal.

Souplesse. Une laine moelleuse et élastique cède à la moindre pression; et une laine souple, tirée dans sa longueur, parvient à un certain degré sans se rompre. Il arrive parfois que les laines d'une moindre finesse sont plus souples que des laines très-fines : faculté qui dépend de la conformation organique du brin et de la quantité de substance médullaire qu'il renferme.

Légèreté. Cette qualité s'allie à la finesse, à la douceur, au moelleux et à la blancheur du suint dans la laine des animaux jouissant d'une bonne santé. Dans le commerce on recherche beaucoup la réunion de ces avantages, qui permettent de fabriquer avec le même poids de matière première une plus grande surface d'étoffe. On veillera pourtant à ce que les toisons ne soient pas trop légères; et pour cela il faut suppléer à la légèreté spécifique du brin par la densité et le tassé de la

toison. Il y a sous le rapport de la légèreté une distinction à établir entre la laine des animaux sains et celle des animaux malades ou morts.

Lustre, éclat, brillant. Avantages communs à toutes les laines, mais réunis au plus haut degré par la laine des mérinos. Un suint blanc et huileux donne du lustre aux laines, lustre favorable à la fabrication d'étoffes lisses et légères, et qui fait que les nuances de la teinture ont plus de vivacité.

Nerf ou *force.* Résistance opposée à la traction par le brin que l'on cherche à rompre. La laine fine, proportion gardée, résiste mieux que la grosse laine commune; et à diamètre égal un fil de laine fine est beaucoup plus fort. On préférera toujours la laine ayant du nerf; car la durée des tissus s'en ressent.

Le tassé. Qualité de la toison qui règle la quantité de laine fournie par une bête ovine, ce qui touche surtout les intérêts de l'éleveur, lequel doit s'efforcer d'augmenter le tassé de ses toisons; car la même surface cutanée lui offre plus de laine, et par conséquent plus de bénéfice.

Les toisons serrées et fermées ne donnent pas seulement plus de laine, elles ont aussi plus de nerf et de vie que les toisons aux mèches pointues et séparées, sans cesse exposées à toutes les influences atmosphériques. On accroit l'épaisseur des toisons par l'emploi d'une bonne nourriture et surtout par l'usage du grain. Il faut aussi, pendant que les jeunes agneaux restent à la bergerie, les tenir chaudement pour aider la croissance et le tassé de leur laine.

Faculté de feutrer. Les laines douées de cette qualité, résultat de la structure des brins, donnent à la filature les fils les plus beaux, les plus réguliers, et, à grosseur égale, les plus fins et les plus solides; enfin, après le foulage, les draps ont plus de corps.

La faculté de feutrer qui caractérise les toisons aux mèches courtes et tassées, se combine avec la douceur et le moelleux.

Pureté ou *netteté*. On choisira les toisons pures et propres, exemptes de souillures de sable, de poussière, qui absorbent le suint, et diminuent la douceur des laines. Ces mots de *pureté* ou *netteté* s'appliquent encore à une toison dont les mèches se composent de brins égaux, réguliers, et non mêlés de poils fins et grossiers comme chez quelques métis de première génération.

Mollesse. Faculté distincte de la souplesse, de la douceur, du moelleux. On l'apprécie au toucher. Elle doit caractériser les laines feutrantes destinées aux draps les plus fins; et elle est indispensable dans les laines de peigne pour châles cachemires.

Défauts de la laine.

Laine feutrée. Telles sont les toisons où les brins, au lieu de croître parallèlement, s'entrelacent à leur sortie de la peau, et forment une espèce de feutre. Une laine feutrée ne peut se peigner et se carder sans se rompre. Comme ce défaut se transmet par voie de génération, l'éleveur y remédiera par des croisements intelligents.

Laine fourchue. Suite d'une maladie; résultat de la transition subite d'une nourriture maigre, longtemps continuée, à une nourriture abondante et supérieure. Un mauvais système d'alimentation substitué tout à coup à un excellent régime, peut entrainer le même défaut. La laine est appelée *fourchue* lorsque, arrêtée dans sa croissance, elle meurt à son extrémité, et reste unie à la nouvelle laine qui pousse, formant ainsi un brin double.

Laine morte. Effet de la vieillesse chez les moutons, ou d'une

maladie pendant laquelle la laine cesse de croître, s'affaiblit et meurt. Dans ce dernier cas, au rétablissement de la santé, l'ancienne laine est chassée par la nouvelle, et elle se détache facilement de la peau de l'animal; mais ces deux laines sont sans valeur : l'une a perdu ses qualités, et se teint mal; l'autre, au moment de la tonte, est trop courte pour qu'on l'utilise.

Laine inégale. Plus grosse à l'extrémité qu'à la base, cette laine doit être écourtée avant qu'on ne l'emploie, d'où résulte une perte notable. Sans cela les tissus sont d'épaisseur différente. Les laines inégales proviennent du mauvais régime auquel l'animal est soumis, de l'exposition à l'humidité, et de fréquentes alternatives de chaleur et de froid.

Laine tordue. On désigne ainsi les laines vrillées ou cordonnées, dont les brins s'entrelacent en écheveaux, formant des mèches en spirales, terminées par un nœud. Ce défaut particulier à la laine des épaules la rend peu propre à la carde. Le fil de cette laine ne dure pas, car les brins se feutrent et se nouent pendant le tissage; aussi les étoffes sont-elles inégales.

Ce défaut se rencontre souvent dans les toisons très-fines; il paraît héréditaire, et provient surtout des béliers. Une nourriture insuffisante l'occasione. On a remarqué la rectification de la laine chez des animaux soumis au régime de la stabulation permanente et parfaitement nourris.

Laine jarreuse, à poils roides, ou poils de chiens. On appelle *jarres* de longs poils s'élevant au-dessus de la toison aux aines, aux cuisses, à la queue et aux plis du cou. La présence de jarres peut déprécier beaucoup les laines, qui ne conviennent alors qu'à fabriquer des étoffes grossières, et prennent mal la teinture.

On rencontre souvent dans les plus belles toisons des poils

courts, roides, luisants, plus gros à leur racine qu'à leur extrémité, enfin semblables à ceux des chiens. Ces poils ne tiennent nullement du caractère de la laine, dont ils se séparent au lavage. C'est un inconvénient, car ils diminuent la quantité de la laine. Les poils de ce genre qui n'ont pas disparu dans le lavage résistent à la teinture, et ils se détachent brillants sur la surface des tissus d'où il faut les extraire avant la vente. On s'attachera à éloigner de la reproduction les sujets aux poils jarreux.

Laine bourrue. Caractère des brins inégaux, irréguliers, sans rapport entre eux pour le diamètre, la longueur et la direction.

Laine plate. J'ai déjà signalé l'inconvénient qu'offrait une laine à la section aplatie, au lieu de ronde qu'elle devrait être. On reconnait au tact ou à la loupe la laine plate qui ne donne pas des tissus uniformes.

Laine maigre, affamée, faible, tendre, sèche, cassante. Ces défauts, suffisamment caractérisés par le nom donné aux laines qui en sont atteintes, proviennent d'un mauvais régime d'alimentation, ou d'un état morbide. On les observe parfois sur la laine d'animaux morts.

On se sert de l'expression de *pelade* pour désigner les laines arrachées par les bouchers, ou que les bouchers ont fait tomber au moyen de chaux.

Toutes ces laines sont ternes, dépourvues de suint; elles manquent d'élasticité, de moelleux, de force: c'est dire qu'elles n'ont pas de valeur.

Laine brouillée. Défaut opposé à la qualité signalée au sujet du parallélisme des brins.

Laine colorée. La couleur blanche est justement plus recherchée pour les tissus, parce qu'à la teinture elle prend mieux les nuances les plus vives comme les plus délicates,

D'ailleurs, les laines colorées sont en général moins souples, moins fines, moins régulières.

Il y a pourtant en Écosse des moutons jaunes, en Russie il y en a de roux, en Crimée de noirs et de gris, dont les toisons sont très-recherchées pour fabriquer certaines étoffes de prix.

FUMIER DES BÊTES OVINES.

On entend par fumier les résidus des substances alimentaires des animaux, unis aux urines et aux matières qui leur ont servi de litière. La décomposition du fumier fournit aux plantes les éléments de leur nutrition; au sol épuisé par des récoltes successives, il rend sa fécondité primitive.

Tous les animaux fournissent à l'agriculture du fumier qui a plus ou moins de produit selon ses auteurs.

Le fumier d'une bergerie représente une partie importante de l'exploitation rurale.

Il faut que la litière des bêtes à laine soit toujours sèche; leur santé l'exige. En recouvrant souvent la vieille litière avec de la litière sèche, on augmente le volume du fumier, et on n'a pas besoin de l'enlever aussi fréquemment. Ce système épargne la main-d'œuvre, et améliore le fumier, dont les particules animalisées ne s'évaporent pas, puisqu'il reste en place.

On ne doit pourtant pas laisser séjourner le fumier dans les bergeries, comme on le fait en Belgique. La durée de ce séjour, causée par une fausse appréciation des besoins des bêtes ovines, et par le désir de laisser au fumier le temps de fermenter et de se pourrir, la durée de ce séjour est évidemment nuisible à la santé du troupeau.

Il en est de même pour l'excès de la chaleur au sein de laquelle on le condamne à vivre. Les moutons primitifs

n'étaient pas comme les nôtres recouverts d'une épaisse toison, car la laine est un résultat obtenu par les soins de l'homme; on ne les abritait pas dans des bergeries, ils ne couchaient pas sur des tas de fumier en fermentation, et cependant ils avaient une bonne santé.

En supposant même qu'une température élevée convint aux bêtes ovines, il faudrait que cette température n'eût rien d'insalubre. Telle n'est point la chaleur causée par la fermentation du fumier. On sait d'ailleurs que la chaleur combinée avec l'humidité sont souvent mortelles pour les bêtes ovines. Enfin les gaz dégagés par le fumier ne conviennent pas à la respiration.

Les végétaux ne peuvent pas vivre dans les bergeries, dont les toits n'ont jamais ni mousse, ni lichen, ni aucune de ces végétations qui croissent spontanément sur les terrains les plus arides, dans les crevasses des vieux murs, même sur la pierre. Les clous et les lattes de ces toitures subissent la plus prompte détérioration.

Le mouton réduit à vivre sur des tas de fumier, couché sur une litière imprégnée d'urine, pénétrée d'excréments, doit forcément altérer sa santé et sa laine, dont la couleur se modifie.

De cette atmosphère brûlante et infecte, résulte une transpiration permanente qui, interceptée quand le troupeau va aux pâturages, peut amener des maladies pulmonaires.

Le *claveau*, la *gale*, le *piétin*, la *pourriture*, ces redoutables maladies, fléau de l'espèce ovine, n'ont pas d'autres causes.

Aération et propreté, voilà les premiers principes de salubrité; y manquer, en laissant séjourner dans les bergeries durant des mois entiers des masses considérables de fumier, c'est détruire soi-même la santé des troupeaux et la beauté des toisons.

ENGRAISSEMENT DES BÊTES OVINES.

L'engraissement des bêtes ovines pour la boucherie est une branche fort importante de produits dans une exploitation rurale, car les troupeaux donnent beaucoup de fumier avant l'époque où l'on vend leur viande, et l'on a toujours les ressources que présente leur toison.

Pour engraisser un mouton et donner à sa viande le plus de saveur, il faut le prendre à l'âge de trois ou quatre ans, il doit être châtré par l'enlèvement des testicules; une bonne alimentation l'aura préparé d'avance au régime de l'engraissement; enfin, si on le nourrit à l'étable on ajoutera un peu d'avoine et de foin à ses rations composées de quelques livres de pommes de terre ou de raves. Le sel ne convient pas avec les pommes de terre, lesquelles contiennent une eau de végétation qui prédispose au dévoiement qu'augmenterait l'usage du sel. Il est bien d'écraser les pommes de terre, afin d'en extraire cette eau de végétation.

Les rations seront petites, mais fréquentes; on peut y joindre des résidus tièdes de distilleries qui contribuent à rendre la chair plus spongieuse.

L'engraissement à l'étable vaut bien mieux que celui aux pâturages, toujours plus long, et où les moutons détériorent le gazon.

La chair de brebis, quelles que soient les conditions qu'elle réunisse, est inférieure à celle du mouton; quant aux béliers, ils ont un goût particulier, indice de leur sexe. En Allemagne, on les tue très-jeunes, et leur viande est supportable.

Un mouton du poids de soixante et dix livres consomme pour son engraissement quatorze à quinze livres de fourrage vert par jour, ou quatre livres de pommes de terre avec un

peu de foin. L'animal nourri de cette manière augmente de poids d'une livre et demie par semaine (1).

On a prétendu longtemps que la chair des mérinos était de qualité inférieure; au contraire, sa bonté répond au mérite des toisons.

MALADIES. — TRAITEMENT.

POURRITURE. La constitution molle et lymphatique de l'espèce ovine la prédispose à une foule de maladies, présentant toujours beaucoup de gravité.

Au premier rang, je placerai la *pourriture* qui, par sa fréquence, ses rapides progrès, le peu de chances de guérison qu'elle présente, doit être considérée comme le fléau des bêtes ovines.

Cette maladie, qui consiste dans l'altération du sang, offre des caractères si positifs qu'il est impossible de la méconnaître. J'ai déjà dit que le mouton, tel que nous le possédons aujourd'hui, était l'animal sur lequel l'homme avait le plus exercé son empire, qu'il l'avait modifié, façonné au gré de ses désirs, de ses besoins; mais toutes ces conquêtes, l'homme ne les a obtenues qu'au détriment de la vigueur du mouton, dont le sang est pauvre et peu plastique. Ces considérations physiologiques admises, on concevra que les causes les plus légères de débilitation troublent l'état normal d'un sujet qui offre si peu de résistance à l'influence des agents extérieurs, et surtout aux effets des aliments.

Aussi regarde-t-on avec raison la nourriture avariée, humide, de mauvaise qualité, comme le principe déterminant

(1) Voir les principes généraux de l'engraissement, pages 504 et suivantes.

de cette dangereuse maladie, désignée par divers noms suivant les contrées où elle se manifeste : *foie pourri, hydropisie, douve, pourriture.*

L'encombrement dans les bergeries, le défaut d'air respirable, la chaleur et l'humidité, contribuent puissamment au développement de la pourriture qui a pour symptômes : la tristesse et l'accablement général, l'absence de coloration de la peau et des membranes muqueuses des yeux, du nez, de la bouche, la faiblesse du pouls, le manque de suint, l'arrachement facile de la laine, le défaut d'appétit et la suppression de la rumination.

Tous les organes se trouvent dans un état de langueur et de faiblesse qui les empêche d'exécuter les fonctions dont ils sont chargés; les membres s'engorgent, le ventre et la poitrine se remplissent de sérosités, la diarrhée est suivie du marasme et de la mort.

Une affection qui débute avec une série de semblables symptômes chez un animal aussi faible que le mouton, est plus facile à prévenir qu'à guérir. En effet, les cures sont rares, je me bornerai à indiquer les moyens préservatifs.

Indépendamment de la stricte observation des préceptes hygiéniques, on administrera le sel dans les boissons, ou on le mêlera aux aliments. On fera usage de gâteaux de lin grillés et pétris avec du sel, et donnés chauds à la bergerie; on placera du fer dans les baquets où s'abreuve le troupeau; quelques doses de sulfate de fer dans les boissons peuvent éveiller l'énergie gastrique des bêtes ovines.

L'emploi du persil que les Anglais sèment dans leurs prairies artificielles, parait exercer une influence stimulante sur les organes du mouton, et diminuer les prédispositions de cet animal à la pourriture.

On fait encore une pâte que l'on place dans des sachets

suspendus près des râteliers; dans cette composition entrent une bouteille de goudron, une poignée d'absinthe, de la sauge, du gingembre, des baies de genévrier, du sel en poudre très-fine, et de la farine en suffisante quantité pour constituer une pâte.

Il faut varier la nourriture, donner de l'avoine ou du seigle, des féveroles, changer de pâturage, et surtout éviter les terrains bas et marécageux pour éloigner toutes les causes sous l'influence desquelles se déclare la pourriture.

CLAVELÉE (*rougeole, variole, claveau, pustulade,* etc.). Tels sont les noms qui servent à désigner une maladie éruptive, spéciale à l'espèce ovine, et qui consiste dans le développement de pustules sur la tête, près des yeux, du nez, à la face interne des membres antérieurs ou des cuisses, sur les mamelles et quelquefois sur toute l'enveloppe tégumentaire.

On ne connait pas très-bien les causes de la clavelée, mais sa contagion ne comporte plus de doutes, et l'on sait que les animaux auxquels on a inoculé le fluide claveleux n'en sont plus atteints.

Dans l'incubation de cette maladie, l'animal devient triste et nonchalant, il perd l'appétit, la fièvre se déclare, les boutons apparaissent sous forme de petites taches violacées qui s'élèvent, ayant à leur centre une dépression, et à leur bord une auréole rouge.

La fièvre cesse; les boutons se remplissent d'un liquide jaunâtre, transparent et visqueux. Insensiblement, le fluide claveleux s'épaissit et devient purulent. Les boutons du claveau suivent la marche de la variole chez l'homme.

Cette maladie n'affecte pas toujours une progression régulière; souvent elle est escortée de complications qui compromettent les jours du sujet; d'autres fois les pustules se développent en si grand nombre qu'elles envahissent tout le

corps, et l'animal succombe à l'abondance de la suppuration ou à la résorption purulente.

Lorsque cette maladie s'est déclarée spontanément, il faut se borner à surveiller les animaux ; on leur donnera des boissons blanches acidulées, peu de nourriture, mais bien choisie; on les fera sortir de la bergerie si le temps le permet; car on doit éviter le froid et l'humidité.

Mais si la maladie est compliquée ou très-étendue, elle moissonne tant de victimes qu'il importe de la prévenir en pratiquant la *clavélisation*. C'est surtout au printemps qu'il convient de procéder à l'inoculation du virus claveleux en l'introduisant sous l'épiderme, dans les parties où la peau est dépourvue de laine; mais on doit préférer les oreilles où cette vaccination est plus facile, plus prompte à exécuter. Pour cette opération, on charge une lancette de virus, et on l'enfonce dans la peau sans provoquer l'écoulement du sang qui pourrait entrainer le liquide préservateur.

Une ou deux piqûres, lorsque le virus est parvenu à son degré de limpidité, suffisent à solliciter un claveau bénin, presque toujours exempt de danger. Cinq jours après la clavélisation, se manifeste un mouvement fébrile qui croît jusqu'au neuvième, décline ensuite; et, à partir du dixième ou onzième jour, la sécrétion séreuse s'établit dans les pustules qui parcourent régulièrement toutes leurs périodes jusqu'à la guérison qui a lieu le vingtième jour.

Telle est l'opération que les propriétaires doivent faire pratiquer sur tout leur troupeau, afin de prévenir une maladie aussi redoutable pour l'espèce ovine que la variole pour l'espèce humaine.

PIÉTIN. Affection spéciale aux bêtes ovines, consistant dans le développement d'un ulcère qui attaque d'abord le sabot et en altère progressivement les parties intérieures. Souvent

confondu avec la *limace*, le *fourchet* et le *crapaud*, le piétin reconnait pour causes la malpropreté des bergeries et la contagion.

L'animal commence par boiter; l'intervalle interdigité devient chaud et rouge; un suintement de sérosités se déclare autour de la cutidure; l'inflammation par ses progrès force le sujet malade à rester couché, et détermine le décollement de l'ongle ainsi que la sécrétion d'un fluide contagieux et infect.

Le sabot finit par tomber, en occasionant des douleurs intolérables qui amènent la mort, si un traitement méthodique ne parvient à arrêter les progrès de ce mal redoutable.

On séparera les animaux malades des animaux sains, on redoublera de propreté dans les bergeries; ensuite on retranchera la portion de corne séparée, en ayant soin de recouvrir les parties affectées avec un plumasseau chargé de substances escarotiques, telles que le vert-de-gris, l'arsénic, l'onguent égyptiac; on ajoute du sublimé corrosif.

Voici la préparation employée en Angleterre contre le piétin :

Un litre d'essence de térébenthine, vinaigre, vert-de-gris, vitriol, mine de plomb, salpêtre, esprit de sel, eau-forte, chacune de ces substances à la dose d'une once; on ajoute une demi-once d'esprit de nitre dulcifié; on mélange exactement, et on conserve dans une bouteille pour s'en servir au besoin.

Après avoir retranché du sabot toute la partie altérée, on trempe un peu d'étoupe dans cette composition, et on l'applique sur le mal.

FOURCHET (*inflammation du canal biflexe qui se trouve entre les onglons*).

Cette maladie est occasionée par l'introduction, dans l'orifice du canal, de corps étrangers, boue, gravier, etc. Le

fumier et le défaut de propreté développent souvent le fourchet parmi les bêtes ovines logées dans des bergeries mal tenues. A l'invasion de cette affection, il y a gonflement plus ou moins considérable de l'orifice du canal, claudication en raison directe de la douleur et du gonflement, enfin écoulement d'un liquide purulent et fétide. L'animal cesse de marcher, il dépérit, et bien souvent la mort seule termine ses souffrances.

L'extirpation du corps étranger amène la guérison quand la maladie provient de cette cause. Des cataplasmes émollients calment l'inflammation; et l'on peut employer des lotions avec une dissolution de sulfate de cuivre ou d'acétate de plomb; les cataplasmes avec la suie de cheminée, la terre glaise et une dissolution de sulfate de fer, sont encore très-utiles. En cas d'insuccès, on doit s'adresser au médecin vétérinaire pour qu'il extirpe l'organe malade.

GALE. Cette maladie, aussi commune chez les animaux que chez l'homme, se manifeste par une éruption de boutons ou pustules qui occasionent des démangeaisons intolérables. Les pustules proviennent de la présence d'animalcules nommés *acares*. La gale est éminemment contagieuse; elle peut se déclarer spontanément surtout chez les sujets renfermés dans des habitations insalubres et malpropres, comme chez ceux qui sont mal nourris. Le mouton en est souvent atteint, et sa santé en souffre ainsi que sa toison.

On commencera par isoler les animaux malades; on les lavera avec une décoction de tabac; ou bien sur les parties couvertes de pustules psoriques on emploiera la pommade suivante : sulfure de potasse, cinq onces; savon vert, quatre onces; onguent mercuriel double, quatre; axonge, vingt-quatre onces.

On peut encore se servir d'une composition où l'on mé-

lange une demi-livre de térébenthine avec une demi-livre de suif et deux onces de vert-de-gris.

Enfin, on utilisera pour la guérison de la gale une autre préparation, dont voici la formule : quatre onces de sulfure de potasse par livre d'eau, avec addition d'une once d'acide sulfurique. On lotionne les boutons trois ou quatre fois par jour, et la cure est opérée dans le laps de douze à quinze jours.

RACE CAPRINE.

La chèvre, classe des *mammifères*, ordre des *ruminants*, est *herbivore* et *quadrigastrique*, avec le pied fourchu. L'espèce caprine compte de nombreuses variétés de races, les unes à l'état de nature, les autres en état de domesticité, qui toutes, d'après l'opinion des naturalistes, reconnaissent pour auteur l'*ægagre*, que l'on trouve libre et sauvage en Asie, sur le Caucase et sur l'Himalaya.

Moïse, d'après l'ordre de Dieu, classa la chèvre et le chevreau parmi les animaux purs que l'on offrait en holocauste, et dont les Hébreux pouvaient manger la chair; quant au bouc, il était souvent sacrifié en expiation de tous les péchés des tribus d'Israël; le pontife chargeait lui-même d'imprécations la tête de cet animal; et de cette cérémonie vint le nom de *bouc émissaire*. Enfin, les femmes des Hébreux filèrent du poil de chèvre avec lequel on tissa onze couvertures de trente coudées de long et de quatre de large, pour en voiler le dessus du tabernacle.

L'Égypte, à son tour, honora la chèvre que ses pasteurs astronomes croyaient retrouver dans le ciel. Quant à la mythologie grecque, elle donna la chèvre Amalthée pour nourrice à Jupiter qui, en reconnaissance, la plaça parmi les constellations avec ses deux chevreaux, et légua aux nymphes qui avaient veillé sur son enfance les cornes d'Amalthée avec la vertu de produire ce qu'elles désireraient.

Des chèvres qui broutaient auprès du mont Parnasse découvrirent la petite crevasse sur laquelle s'éleva plus tard le sanctuaire du temple de Delphes. Il paraît que de cette crevasse s'exhalaient des vapeurs qui firent bondir les chèvres qui les respirèrent. Le pâtre éprouva le même effet, et de

plus il prophétisa l'avenir. Les superstitions de cette époque reculée s'emparèrent de ce fait, et sur cette crevasse on plaça le trépied de la prêtresse de Delphes, chargée de rendre des oracles.

La race caprine a donc eu ses honneurs comme les autres animaux domestiques; et le dieu Pan ne dédaigna pas de se cacher sous la peau d'une chèvre.

Quoique réduite depuis des milliers d'années à l'état de domesticité, la chèvre a fort peu subi les modifications par lesquelles l'homme a prouvé son empire sur les animaux. A la vivacité de son naturel pétulant et capricieux, à la manière indépendante dont elle pourvoit à ses besoins, à la difficulté de la façonner à la discipline du troupeau, on voit qu'elle a conservé toute la spontanéité sauvage de son caractère primitif. Elle aime les lieux escarpés, le penchant des monts exposés au soleil, elle ne prospère pas dans les plaines, dans les vallées, et encore moins dans les pâturages bas et humides. Il lui faut les herbes aromatiques des montagnes; son pied d'une solidité à toute épreuve se joue au bord des précipices, sur la marge des abîmes où elle trouve la nourriture dont elle est friande.

Réellement précieux dans les contrées arides, sans culture, cet animal rencontre des ressources suffisantes où le mouton lui-même ne pourrait vivre, en supposant que sa timidité instinctive lui permit d'atteindre à ces sommets escarpés.

Les caractères zoologiques de la chèvre offrent une telle ressemblance avec le mouton, qu'il est inutile de répéter que ce quadrupède a comme les bêtes ovines huit dents incisives à la mâchoire inférieure, et un bourrelet cartilagineux à la mâchoire supérieure. Son front est concave; son menton garni d'une barbe; son corps couvert de poils; la plupart des chèvres sont armées de cornes dirigées en haut et en arrière;

mais toutes n'en ont pas; et l'on dit même que le lait de ces chèvres ainsi désarmées a plus de délicatesse.

Ce qui achèverait de prouver une proche parenté avec les bêtes ovines, c'est que l'on prétend que, de l'accouplement de la chèvre et du bélier, résultent des métis qui, selon plusieurs auteurs, peuvent se reproduire. Toutefois, le savant agronome Tessier assure que ses divers essais d'accouplement entre le bouc et la brebis ont été constamment infructueux.

Le mâle de la chèvre porte le nom de *bouc*, et le fruit de leur union celui de *chevreau*. Le bouc ne change pas de dénomination même après avoir subi la castration qui, pratiquée sur un jeune sujet, amène un développement de formes vraiment extraordinaire.

La longueur des poils des divers individus de l'espèce caprine varie comme leur couleur qui est ou blanche, ou noire, ou brune, ou fauve.

Le bouc diffère du bélier par la construction de la tête, et surtout par les cornes qui se trouvent plus en avant avec une courbure moins prononcée; la couleur en est plus sombre; le bord antérieur et intérieur plus tranchant; le front relevé en bosse; les orbites sont rondes; les os du nez et de la mâchoire supérieure presque droits; le garrot incline davantage en avant; la croupe est relativement plus haute; le bras plus long que le canon, et les jambes de derrière sont plus longues. Sa grande barbe donne au bouc quelque chose de bizarre.

On choisira pour la reproduction un bouc âgé de deux ans, de grande taille, au cou ouvert et charnu, à la tête légère, aux oreilles pendantes, aux cuisses grosses, aux jambes fermes, au poil doux et fourni, à la barbe longue et touffue. A sept ans, il cesse de convenir pour la reproduction, et souvent même, avant cet âge, il se trouve énervé.

Quant à la chèvre, elle doit avoir le corps grand, la croupe

large, les cuisses fournies, la démarche légère, les mamelles développées, le pis long, le poil épais et doux. Il faut aussi qu'elle soit âgée de deux ans; sa progéniture en aura plus de vigueur.

La chèvre et surtout le bouc ont les passions très-vives; la chèvre entre ordinairement en chaleurs dans les mois de septembre, d'octobre, de novembre; c'est la saison où elle retient le mieux, et qui correspond à l'époque la plus favorable à la naissance des chevreaux. L'accouplement a lieu sans le secours de l'homme; il ne faut que mettre en présence les animaux disposés; un seul bouc suffit à cent cinquante chèvres durant plusieurs mois, mais on ne doit pas abuser de son ardeur et l'épuiser. Au temps du rut, le bouc dégage une odeur pénétrante et désagréable qui vient de la peau, et à laquelle la chèvre participe bien souvent.

La chèvre porte environ cinq mois; quelques jours avant et après le part, on aura soin de lui donner de bon foin; on veillera surtout à calmer sa soif; car elle est constamment altérée pendant la durée de la gestation. Il est bien d'ajouter du sel à ses boissons.

La parturition de la chèvre, souvent laborieuse, réclame l'intervention de l'homme; sans quoi l'animal risquerait de succomber. Les efforts violents que fait la chèvre irritent et gonflent la matrice d'où le placenta n'est expulsé qu'avec peine. On emploiera en pareil cas des injections émollientes, on enveloppera l'animal dans une couverture, et on lui fera boire du vin chaud.

La chèvre porte ordinairement un seul chevreau, d'autres fois plusieurs. Elle doit allaiter sa progéniture pendant cinq à six semaines; du reste, c'est une excellente mère. On en a la preuve dans l'affection qu'elle ressent pour des enfants qui tettent son lait; cette affection va jusqu'à lui faire illusion sur

les liens qui l'attachent à son nourrisson; elle s'en croit réellement la mère; et ses mouvements ordinairement si brusques, si pétulants, deviennent alors pleins de douceur et de précaution.

Lorsque l'on sèvre les chevreaux, il faut les avoir déjà habitués à manger quelques bourgeons, de l'herbe et du foin; puis on les prive entièrement du lait maternel, lequel s'utilise pour les divers besoins de la vie domestique.

Comme les chevreaux sont très-précoces, on aura soin de châtrer à six ou sept mois ceux que l'on ne destine pas à la reproduction. La castration se pratique de la même manière que pour le bélier.

La chair de la chèvre et du chevreau tués jeunes est assez estimée; elle offre beaucoup d'analogie avec celle du chevreuil. Quant au bouc, l'odeur qu'il exhale dès l'âge adulte le fait exclure de la boucherie. On le mange pourtant sans inconvénients.

La race caprine vulgaire nous offre donc sa chair, son lait, son fumier, son poil et sa dépouille après sa mort. Le suif et la graisse donnent d'excellentes chandelles; les corroyeurs s'en servent pour apprêter leurs cuirs.

Avec la peau des bêtes caprines on fabrique du parchemin, du maroquin, des gants, des outres pour renfermer le vin et l'huile. Dans plusieurs contrées de l'Orient, on emploie ces outres à supporter des radeaux avec lesquels on navigue sur les plus grands fleuves. Bien préparée, la peau de chèvre égale presque celle du chamois.

Malgré tant d'avantages réunis à son modique prix d'acquisition, au peu de dépense qu'occasione sa nourriture, à la vigueur d'une constitution qui ne connait presque pas de maladies, malgré tous ces avantages, la chèvre est l'objet de constantes proscriptions de la part des agronomes, et le légis-

lateur a plus d'une fois formulé ces proscriptions. C'est que cet animal détruit les jeunes pousses des haies, des arbustes, des vignes, des taillis, exerçant d'épouvantables ravages dans les campagnes bien cultivées. Sa liberté y équivaut à une véritable calamité.

On put s'en convaincre à l'époque où la révolution française amena un bouleversement général, et fit tomber en désuétude les vieilles ordonnances; dans plusieurs départements les chèvres se multiplièrent à un tel point qu'il fallut revenir à des mesures restrictives. Toutefois, le législateur a reculé devant une proscription complète, en considération des services que la chèvre, cette vache du pauvre, rend à des familles dont elle est l'unique ressource.

Ne pourrait-on pas avec des précautions intelligentes utiliser les chèvres, et s'opposer à leurs dégâts comme dans plusieurs cantons de la Suisse où, au moyen d'une espèce de sellette fixée sur leur dos, on les empêche de traverser les clôtures?

Quelques communes du canton du Mont-d'Or en France élèvent à l'étable douze mille chèvres, nourries pendant l'été avec du fourrage frais, et en hiver avec des feuilles de vigne soigneusement foulées dans des fosses bétonnées, puis conservées dans des tonneaux défoncés. Ces chèvres ne sortent de l'étable que pour la monte; on les trait deux fois par jour, et elles donnent également par jour, pendant cinq mois, jusqu'à quatre litres de lait; ce lait sert à fabriquer les fromages si renommés du Mont-d'Or. Comme leurs ongles s'alongent à l'étable, faute d'exercice, il faut les leur couper de temps en temps. Il n'y a jamais de maladies épizootiques dans cette nombreuse colonie, traitée avec beaucoup de douceur. On peigne le poil de ces chèvres, et les quelques affections qui se manifestent parmi elles, n'ont pas de suites dangereuses.

C'est un exemple à imiter en Belgique où plusieurs localités qui ne sont pas utilisées, offriraient les mêmes ressources que le canton du Mont-d'Or.

Mais ce qu'il faudrait entreprendre et poursuivre avec courage, ce serait de remplacer peu à peu nos races de chèvres communes par des races distinguées, déjà naturalisées sur divers points de la France, et qui, outre les mêmes produits, fournissent de plus leurs admirables toisons, que les manufacturiers transforment en tissus de la plus grande valeur.

Telle est la chèvre appelée *angora,* à cause de sa résidence aux environs d'Angora, ville de l'Asie Mineure où on l'élève avec le plus grand soin. Elle se distingue de nos races vulgaires par ses oreilles pendantes, ses cornes en spirale et son poil abondant dont la finesse égale la longueur. Ce poil, que l'on file comme la laine, sert à fabriquer le *camelot d'Angora,* étoffe précieuse que les grands personnages de l'Orient peuvent seuls porter. A l'égard de la peau des chèvres d'Angora, on la convertit en maroquin du Levant, si renommé sur tous les marchés du globe.

Telle est encore la *chèvre du Thibet,* également appelée *chèvre-cachemire,* de taille moyenne, à cornes noires, droites et rondes, à la toison épaisse, blanche, fourrée, et quelquefois brune, noire ou tachetée. Cette toison se compose de poils longs et durs qui couvrent en partie les jambes, et d'un duvet excessivement doux, lequel croît auprès de la peau, et s'en détache par flocons sous la dent du peigne, ou même sous l'action de la main. La chair des chèvres du Thibet égale en bonté celle de nos races vulgaires, et il y a dans leur lait plus d'éléments butyreux et caséeux.

On sait que l'Europe a été longtemps tributaire de l'Asie pour les riches tissus obtenus avec le duvet de la chèvre du

Thibet. Un des plus grands industriels dont s'honore la France, Ternaux, fit d'abord venir, par la voie de la Russie, des ballots de ce duvet avec lesquels il fabriqua les châles auxquels il a attaché son nom. Bientôt il conçut l'idée d'introduire en France la matière première de ses châles, sur le dos d'une colonie de chèvres du Thibet. M. Amédée Jaubert, maître des requêtes au conseil d'État, et professeur de langue turque à la Bibliothèque royale de Paris, reçut cette importante mission que soutint le duc de Richelieu alors ministre des affaires étrangères en France (avril 1818).

Les difficultés d'un long et périlleux voyage ne purent arrêter l'intrépide savant, qui visita Odessa, Tangarok, Astracan, le camp du général Iermoloff sous le Caucase, et apprit que dans la Boukarie, sur les bords de l'Oural, la horde nomade des Kirghis avait des chèvres d'une blancheur éclatante, couvertes au mois de juin d'une magnifique toison. M. Jaubert se rendit auprès des Kirghis, et rencontra dans sa route des flocons de duvet qui lui apprirent qu'il touchait au terme de ses recherches. En effet, il acheta douze cent quatre-vingt-neuf bêtes dont quatre cents seulement parvinrent en France. Les autres furent moissonnées par les fatigues de la route, et surtout par leur long trajet en mer.

Les Pyrénées, les Alpes, les montagnes de l'Auvergne ont reçu des sujets tirés de cette colonie; et aujourd'hui le duvet de cachemire se vend en France à un prix moindre d'un tiers qu'en 1819; l'industrie en a recueilli d'immenses avantages.

RACE PORCINE.

Le cochon, classe des *mammifères*, ordre des *pachydermes*, est *monogastrique* et *omnivore*. Aucun animal n'est plus répandu sur la surface du globe, ne réussit mieux dans tous les climats, et n'offre plus de fécondité et de produits dans un temps donné.

Le sanglier, qui vit dans nos forêts à l'état sauvage, doit être considéré comme la souche de toutes les races de cochons domestiques de l'ancien continent.

C'est dans le *Lévitique*, chapitre XI, sur la *distinction des animaux purs et impurs*, que la *Bible* cite pour la première fois le nom du pourceau, lequel est exclu par Moïse de la consommation *parce qu'il ne rumine pas*.

Ainsi les Hébreux ne pouvaient et ne peuvent pas de nos jours manger de la chair de pourceau, ni en toucher le corps mort; car leur législateur l'a classé parmi les animaux immondes, classification maintenue par Mahomet dans le Coran.

Pendant que l'Asie frappait le porc domestique d'une réprobation qui subsiste encore dans la plupart des contrées de cette partie du monde, le sanglier sauvage était mêlé aux récits de la théogonie grecque, et aux traditions des âges héroïques.

Parmi les travaux accomplis par Hercule, la reconnaissance populaire signalait sa victoire sur le sanglier du mont Érymanthe en Arcadie.

Méléagre aussi immortalisa son nom en immolant le terrible sanglier de Calydon, suscité par Diane pour punir ce prince d'avoir négligé de lui offrir un sacrifice. Enfin le bel Adonis,

si cher à Vénus, fut tué par un sanglier; et du sang du jeune chasseur naquit l'anémone.

Le sanglier n'a plus aujourd'hui de célébrité que dans les annales de la chasse où son courage le met quelquefois aux prises avec l'homme. Comme cet animal se multiplie très-rapidement, et qu'il dévaste les campagnes, on ne saurait lui faire une guerre trop active. Des chiens ont été parfaitement dressés dans ce but.

Tels sont à peu près tous les souvenirs qui se rattachent à l'histoire de l'espèce porcine; mais elle joue un rôle beaucoup plus important dans les exploitations rurales et dans tous les détails de l'économie domestique, sous le rapport de l'utilité et des produits.

CARACTÈRES ZOOLOGIQUES.

1° Tête grosse, pyramidale, alongée et tronquée obliquement à son extrémité.

2° Yeux petits à pupilles rondes. Oreilles assez développées et pointues. Nez prolongé, cartilagineux, tronqué au bout, et renfermant un petit os particulier nommé *l'os du boutoir;* museau appelé vulgairement *groin*.

3° Dents à chaque mâchoire. — *Incisives,* quatre à six à la mâchoire supérieure; et six à l'inférieure où elles sont couchées en avant. — *Mâchelières-molaires,* au nombre de vingt-quatre ou vingt-huit. — Quatre dents *canines,* sans racines, croissant toute la vie, avec une courbure fortement prononcée se dirigeant vers le haut. On les désigne par le mot de *crochets* chez le porc domestique, de *défenses* chez le sanglier.

4° Dix à quatorze mamelles.

5° Jambes basses et minces.

6° Pieds fourchus à quatre doigts, dont deux grands, in-

termédiaires, reposant sur le sol, et deux extérieurs beaucoup plus courts qui ne touchent pas la terre. Tous sont armés de sabots triangulaires.

7° Queue courte et grêle.

8° Corps recouvert d'une peau épaisse revêtue de poils roides et longs, appelés *soies*.

MŒURS. — QUALITÉS. — CHOIX. — DENTITION. — AGE.

Dans l'espèce porcine, le mâle s'appelle *verrat*, la femelle, *truie*, et les petits, *porcelets* ou *gorets;* la désignation de *cochon*, que reçoit l'animal châtré, a prévalu pour le terme générique de l'espèce.

Les *grognements* du cochon expriment par trois modulations différentes les sensations qu'il éprouve; sous une impression de bien-être, ce grognement est paisible et entrecoupé; il se change en cri aigu, prolongé, pour la douleur, et devient grave et alterné dans les moments de péril; c'est un appel de détresse que le reste du troupeau comprend, et il accourt pour secourir l'animal menacé.

Le nom de *cochon* a été pris dans une acception injurieuse; on a négligé, rebuté, considéré comme un animal dégradé celui qui est si utile, si fécond, si facile à nourrir. Les préjugés l'ont emporté sur les faits; et, sous l'influence de la proscription dont il est frappé par la *Bible* et le *Coran*, on a méconnu jusqu'à ses instincts, tout en profitant de ses produits.

La malpropreté du cochon est devenue proverbiale, et pourtant aucun animal n'est plus propre par instinct. Il ne dépose jamais ses excréments sur sa litière, comme le font le cheval, le bœuf et le mouton. Il se vautre dans les mares, dans le fumier ou la boue, mais c'est la faute de son maître qui

n'a pas soin de le panser; de là résultent pour l'animal des démangeaisons de la peau qui le portent à rechercher les impressions de la fraicheur et de l'humidité pour essayer de calmer ces démangeaisons.

D'un autre côté, la graisse est, comme on le sait, un mauvais conducteur du calorique; et sous la couche épaisse qui l'enveloppe, le cochon suffoque de chaleur : afin d'échapper à cette espèce de combustion intérieure, il a recours à tous les réfrigérants qu'il trouve à sa portée. Mais qu'on l'étrille régulièrement, qu'on le bouchonne, et qu'on le conduise à une eau fraiche et pure, il cessera de se vautrer dans les mares et la fange. Alors aussi on cessera de le considérer comme un animal immonde; et tous ses produits y gagneront; on verra encore qu'il est susceptible de reconnaissance, de docilité et d'attachement envers le porcher qui sait le soigner et le traiter avec douceur.

L'étonnante fécondité du cochon ne peut s'apprécier que par des chiffres; en effet, si on conservait spécialement pour la reproduction trois truies et leurs portées, en retranchant seulement une partie des mâles, à la dixième génération, c'est-à-dire dans une douzaine d'années, on aurait plusieurs millions d'individus.

Ce résultat n'a rien d'exagéré, car la truie ne porte que cent seize jours, au bout desquels elle met bas au moins dix porcelets, qui sont aptes à se reproduire à l'âge de quelques mois, de sorte que la même année peut voir la troisième génération.

En général, on ne s'accorde pas sur les qualités qu'il faut exiger chez le cochon et chez la truie; mais voici la conformation qui mérite la préférence : tête petite, groin fin, pointu; cou épais; dos en ligne droite du sommet de l'épaule au sommet de la croupe, large, aplati; corps arrondi, ample,

peu élevé sur jambes; épaules très-fortes, saillantes sur le corps; jambes courtes et minces; peau fine.

Cette conformation annonce une grande aptitude à un accroissement rapide et à un facile engraissement.

On connaît l'âge du cochon par l'inspection de ses dents. Les porcelets naissent avec les deux coins ou dents incisives latérales de la mâchoire inférieure, avec deux surdents incisives à la mâchoire supérieure, quatre crochets, et huit dents mâchelières, dont quatre à chaque mâchoire.

A trois mois, l'animal a quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, six dents incisives à la mâchoire inférieure; les deux premières qui y ont fait éruption sont usées, et plus courtes, plus pointues que les autres; il a aussi quatre nouvelles dents mâchelières, une de chaque côté des deux mâchoires.

A six mois, les coins changent à la mâchoire inférieure, et l'animal a quatre surdents mâchelières, deux à chaque mâchoire; celles de la mâchoire inférieure sont à quelque distance des dents mâchelières lesquelles s'augmentent d'une de chaque côté des deux mâchoires.

A neuf mois, les coins ont poussé avec les pointes obtuses sur la gencive; les crochets de lait très-courts sont ébranlés et sur le point de tomber.

A un an, les crochets et les dents incisives de la mâchoire supérieure sont remplacés; l'animal a fait sa cinquième dent mâchelière.

A l'âge de deux ans, les pinces des deux mâchoires, et les trois premières mâchelières sont remplacées.

A trois ans, les crochets sortent des lèvres, et se courbent en arrière; de nouvelles dents succèdent aux premières incisives moyennes de la mâchoire inférieure, et aux coins de la mâchoire supérieure; la sixième dent mâchelière pousse en avant.

Après la troisième année, on reconnait l'âge à la grandeur des crochets qui s'alongent et s'épaississent annuellement, devenant plus saillants et plus usés sur les faces par le mutuel frottement; alors les surdents incisives et les surdents mâchelières se détachent et tombent, mais plutôt chez le verrat que chez la truie.

Les surdents incisives de lait sont rondes et pointues avec la pointe en arrière; il en résulte que les crochets de lait de la mâchoire inférieure ne se meuvent pas aisément quand l'animal mange; on doit enlever ces surdents.

Les dents de lait ou laitières diffèrent des dents *cochonnières* ou de remplacement, en ce que les premières sont plus courtes, plus étroites, plus pointues.

HABITATIONS. — SOINS. — VERRAT. — TRUIE. — AMÉLIORATIONS. — RACES A INTRODUIRE EN BELGIQUE.

Ces habitations s'appellent *toits à porcs*, pour lesquels on doit observer les mêmes principes hygiéniques que pour les écuries, les étables et les bergeries.

Le porc libre sort de son toit pour aller faire ses excréments au dehors, et si la porte est fermée, il choisit toujours le point le plus éloigné de celui où il se couche.

La propreté est donc aussi indispensable à la santé qu'à l'engraissement de cet animal qui prospère beaucoup mieux lorsque sa litière est souvent renouvelée. Si on néglige cette mesure, le cochon, au lieu de rester couché, se tient presque constamment levé, il s'agite, il grogne, et ne prend du repos que sur de la litière fraiche.

La *ladrerie*, affection résultat de la malpropreté, ne se voit que chez les cochons domestiques; les sangliers dans leurs bauges n'en sont jamais atteints.

La disposition des toits à porcs permettra donc d'y entretenir une propreté constante. Dans une ferme où l'on n'élève que peu de porcs, quelques toits suffisent; mais si on se livre en grand à cette spéculation, il faut réunir les toits dans un enclos où les cochons puissent communiquer avec une cour spacieuse divisée en compartiments, de manière à séparer les âges, les sexes, les destinations. Cette cour sera abritée contre les vents, et ombragée de sureaux, arbre que respecte la dent des porcs; il est important d'y établir un vivier où les animaux puissent se plonger à volonté.

La hauteur des toits à porcs sera de six à sept pieds. Les portes doivent s'ouvrir en dedans et en dehors. Des crevasses pratiquées à la partie supérieure et inférieure, fermant avec des volets, permettront de renouveler l'air et d'inspecter les animaux.

On ménagera sur le sol une pente qui facilite l'écoulement des liquides, il faut un pavé solide pour empêcher les porcs de fouiller et de retourner la terre.

Les auges ou bacs, que l'on emploiera de préférence en pierre, seront placés moitié en dehors, moitié en dedans de la loge, avec une grille à la saillie intérieure, de sorte que chaque porc y introduise la tête, et mange sans être gêné par son voisin. Alors le repas profite également à tous, tandis qu'avec les auges découvertes le plus faible dépérit par suite de la tyrannie des plus forts et des plus voraces.

On jette la nourriture dans la partie extérieure de l'auge, sans quoi il serait impossible de se frayer un passage à travers des animaux avides, se précipitant tous à la fois sur le repas qu'on leur apporte. On nettoie l'auge de la même manière.

Les animaux que l'on destine à la reproduction réuniront au plus haut degré les qualités que j'ai indiquées; car ces qualités se transmettent lorsque la santé des reproducteurs se

trouve dans les meilleures conditions normales. En même temps c'est le seul moyen d'obtenir ce que l'on recherche avant tout chez le porc : la plus grande quantité de viande et de lard, dans le plus court espace de temps, et avec le moins de dépenses.

Les races qui se recommandent par le concours de ces avantages et qu'il est très-facile de naturaliser en Belgique, car le porc s'acclimate partout, ces races d'élite appartiennent au royaume de Siam, à la Chine et au Cap de Bonne-Espérance. Ces cochons à la robe noire ou marronne, qui s'engraissent avec une facilité étonnante, ont été introduits en Angleterre où des croisements avec des truies indigènes de choix ont donné naissance à une race très-estimée connue sous le nom de porcs *anglo-chinois*, et divisée en deux sous-races, l'une grande, l'autre petite, selon l'accouplement des premiers auteurs.

Mais dans ces deux dimensions de taille, les résultats sont les mêmes, en ce que les grands et les petits cochons *anglo-chinois* parviennent à un tel point d'engraissement que l'on n'aperçoit presque plus l'extrémité des membres.

Le gouvernement belge pourrait seul s'adresser à des pays éloignés comme le Cap, la Chine et le royaume de Siam; mais nos propriétaires n'ont pas de grands sacrifices à faire pour améliorer et rénover leurs porcheries avec quelques verrats et truies anglo-chinois. Des individus de cette race (grande taille) ont pesé depuis cinq cents jusqu'à six cent trente-sept kilogrammes. En Normandie, en Prusse, et dans diverses contrées de l'Allemagne où on les a introduits, ils n'ont nullement dégénéré.

Le porc de Kortright (race anglaise de petite taille) fournit une chair d'une saveur et d'une délicatesse telle qu'il en a reçu le surnom de *porc de la noblesse*.

Le porc turk ou de Mongolitz, élevé dans la Croatie et aux environs de Vienne, mérite aussi de fixer l'attention des propriétaires; car, à nourriture égale et en moitié moins de temps que notre race commune, il acquiert le poids de cent cinquante à deux cents kilogrammes.

Je signalerai encore le porc noir à jambes courtes, de l'Espagne, de la Calabre, de la Toscane, de la Savoie, mais dont la variété la plus remarquable se trouve en Portugal, d'où quelques sujets ont été importés en Belgique.

ACCOUPLEMENT. — REPRODUCTION. — GESTATION. — PART. — ÉDUCATION DES PORCELETS. — RÉGIME. — NOURRITURE.

Le verrat et la truie sont très-précoces en amour, mais on ne les admettra l'un et l'autre à la reproduction qu'à l'âge de huit à dix mois.

Les chaleurs de la truie se manifestent par l'impétuosité de ses mouvements; elle bondit sur les porcs; une écume bavense découle de sa bouche; il y a gonflement et rougeur aux lèvres de la vulve; elle provoque le verrat que l'on enferme avec elle pendant plusieurs jours; mais la première saillie suffit ordinairement.

L'emploi du seigle, de l'avoine ou du sarrasin contribue à donner de l'énergie au verrat qui, enfermé, peut couvrir quatre truies par jour. L'accouplement n'a pas besoin du secours de l'homme; cet acte se prolonge plus que chez les autres animaux, et la stupeur générale dont le verrat est frappé en annonce le terme.

La truie, que l'on doit borner à deux portées par an, réclame des ménagements et une bonne nourriture pendant sa gestation qui dure ordinairement cent seize jours; on l'isolera des autres animaux; on emploiera tous les soins de pro-

preté, on lui fera prendre des bains fréquents, on la garantira contre l'excès de la chaleur ou du froid, et l'on redoublera de vigilance aux approches du part.

Le part s'annonce par le gonflement des mamelles où le lait commence à affluer; en même temps, la truie ramasse tous les brins de paille qu'elle rencontre pour préparer un lit plus doux à ses petits. Il importe de la surveiller au moment de la délivrance; et on lui enlèvera le placenta pour l'empêcher de le manger, ce qui pourrait la conduire à dévorer ses porcelets.

D'ailleurs le part n'est pas toujours naturel, et l'homme a souvent besoin d'intervenir, par exemple, lorsque les douleurs *languissent* et que l'expulsion n'est pas immédiate. Le *renversement de la matrice* est encore un accident grave et assez fréquent chez les truies. L'expérience a démontré le bon emploi des stimulants, tels que le vin chaud ou la bière également chaude, pour réparer les forces épuisées de la mère. On veillera aussi à lui donner un régime de nourriture qui restaure, composé de racines bouillies, mêlées avec du son et du lait tiède.

Les porcelets qui naissent en nombre variable, depuis huit jusqu'à seize, réclament une température douce, et une litière garnie de paille courte et abondante. Le lait maternel suffit ordinairement à leurs besoins, quelquefois on donne un supplément de nourriture à la mère, et on fait boire du lait chaud aux petits; enfin, lorsque leur nombre est trop grand, on les mange : la chair des cochons de lait est très-estimée.

Dès l'âge de quinze jours, les porcelets peuvent boire du lait tiède mêlé avec un peu de farine; on augmente par degrés leur ration, et on les sépare peu à peu de leur mère, de manière à les sevrer avant deux mois. On continue à veiller sur eux avec le plus grand soin en leur faisant faire cinq repas

par jour, et en nettoyant leur auge à chaque repas. Du son, des légumes bouillis, des carottes et du petit-lait leur conviennent spécialement. L'usage du grain cru aide à la chute des dents laitières; enfin, on peut leur donner des feuilles de choux, de la salade et de la chicorée sauvage. Les rayons du soleil l'hiver, l'ombre en été, des bains dans une eau pure, et beaucoup de douceur de la part du porcher compléteront leur éducation.

Il est bien de les châtrer à la mamelle, c'est une opération difficile et qui exige des hommes spéciaux; la retarder peut faire courir des dangers à l'animal, dont la précocité des désirs entraverait le développement. On châtre la truie par l'enlèvement des ovaires.

L'âge adulte commence à six mois pour les porcs; on les élève soit dans l'intérieur d'une cour, soit dans les terrains marécageux et dans les forêts où ils mangent des racines, des herbes, des insectes, des fruits. On peut aussi les conduire sur des prairies artificielles, ou dans des champs de tubercules et de racines; mais il est essentiel de leur fournir de l'eau pour leur soif et pour leurs bains.

Les débris de la cuisine, les eaux grasses, le lait qui commence à tourner, les résidus des betteraves des sucreries, la chair même d'un porc qui vient à mourir de maladie, tout est bon pour cet animal essentiellement omnivore. Le trèfle, le sainfoin, la vesce des prés, les pois, les pommes de terre, les panais, jusqu'aux varechs des côtes de l'Océan, sont utilisés pour un système d'alimentation dont l'indemnité ne se fait pas attendre.

Tout le monde connaît la finesse de l'odorat du cochon, c'est à ce flair particulier que les gourmands sont redevables de la découverte des truffes. Les chasseurs savent avec quelle sagacité le sanglier sent leur approche, lorsqu'il lève la tête pour

aspirer les moindres émanations qui peuvent lui annoncer le voisinage d'un ennemi.

Cette subtilité d'odorat guide le porc domestique dans les bois où on le laisse libre de chercher sa nourriture; et pour le ramener auprès de son auge, il suffit de la garnir à heure fixe de quelque mets dont il est friand, par exemple des débris de matières animales; son instinct ne sera jamais en défaut, il rentrera au moment fixé pour son repas de prédilection.

On a dit que la liberté des porcs pouvait être préjudiciable à ces animaux et aux forêts dans lesquelles ils vont errer; et là-dessus, on signale leur manie de *fouger* la terre comme attaquant les graines et les racines de manière à empêcher le repeuplement des bois. Je crois ces craintes exagérées, parce que les porcs trouvent assez de ressources pour ne pas détruire les espérances de l'avenir; et d'ailleurs contre cette habitude de fouger, il est facile d'employer deux procédés également certains, le *bouclement* ou l'*incision des tendons des muscles releveurs du groin*.

Pour le bouclement, on perce avec une alène le bout du groin; dans cette ouverture on passe un fil d'archal terminé par une maille à laquelle on joint le fil qui traverse le groin. On se contente aussi de tordre ce fil d'archal en forme de S, sans rattacher les deux extrémités. On se sert encore d'une petite barre de fer terminée par deux flèches, on la passe dans le groin, et si le porc fouge, la pointe de la flèche le blesse au museau.

Quant à l'incision des tendons des muscles releveurs du groin, on ouvre la peau pour les mettre à découvert, une aiguille enfilée les traverse et les attire au dehors, et la section d'un ou deux centimètres de ces tendons suffit pour que le porc ne fouge plus. La blessure se guérit d'elle-même.

Le parcage des porcs est un excellent système : mais il de-

mande un troupeau nombreux, l'acquisition d'un parc et l'érection d'une cabane pour le porcher, qui doit être aussi actif et précautionneux que pour des bêtes ovines. Par ce mode d'éducation, le fumier est de suite utilisé.

ENGRAISSEMENT DES PORCS.

L'engraissement est l'unique destination du porc ; mais toutes les races ne sont pas également susceptibles de prendre la graisse ; tous les âges n'y conviennent pas ; il faut enfin considérer la saison, et surtout distribuer la nourriture d'une main intelligente, sans négliger aucun des soins de propreté que j'ai mentionnés.

C'est de dix-huit mois à deux ans que l'on doit choisir l'animal destiné à l'engraissement ; avant cette époque, il n'est pas assez développé ; plus tard il risquerait de ne donner qu'une chair dure et coriace. Quant à la saison, on commencera en automne pour finir en hiver, c'est-à-dire quand la ferme possède des grains et des racines, que les travaux de la campagne occupent moins de bras, et que la température permet d'abattre les animaux et de saler la viande sans que ces opérations soient entravées par la chaleur et par les mouches.

Tout mâle destiné à l'engraissement doit être châtré, première condition de repos ; quant aux truies que l'on veut engraisser, il vaut mieux qu'elles n'aient pas subi l'enlèvement des ovaires ; mais il faut commencer par les faire féconder.

Le système d'engraissement dépend de l'échelle sur laquelle on le pratique. Pour un ou quelques porcs, dont la chair est absorbée par les besoins de la famille, les ressources d'une ferme suffisent à leur entretien, et il n'y a d'autres conseils à donner que ceux qui résultent des principes généraux contenus dans ce chapitre.

Mais il n'en est pas de même à l'égard d'une porcherie où des capitaux considérables se trouvent engagés, et où il faut baser l'engraissement sur les améliorations déjà obtenues au moyen de croisements, ayant produit les sujets les plus capables de faire rentrer avec bénéfice l'éleveur dans les sommes qu'il a consacrées à cette spéculation.

L'essentiel serait de pouvoir se rendre un compte exact des substances employées et de leurs résultats, en mettant d'un côté la quantité de nourriture fournie, de l'autre le poids de viande et de lard, produit de cette nourriture. Rien de plus facile alors que d'établir un total avec connaissance de cause.

Malheureusement, l'industrie agricole n'est pas encore parvenue à cette précision de calculs que dérangent, d'ailleurs, les accidents inséparables d'une grande exploitation, les maladies, les sinistres, les morts, enfin toutes les causes de perte que l'on ne peut prévoir, et qui ne se reproduisent que trop souvent.

Comme tous les animaux qui se multiplient et croissent rapidement, le porc est sujet à de nombreuses affections plus ou moins graves, dont la brusque invasion peut déjouer les efforts le mieux dirigés.

Cependant, il y a un avantage réel à se livrer à ce genre de spéculation; le nombre seul des porcs qui existent sur la surface du globe en est une preuve manifeste, et les Anglais ne permettent pas le moindre doute à cet égard; mais selon leur principe, si fécond dans son application et dans ses résultats, ils ont commencé par améliorer leurs races porcines avant de s'occuper d'engraisser des sujets isolés. En agissant ainsi ils ont pris pour auxiliaire la nature elle-même; leur industrie a fait le reste. Pourquoi ne pas les imiter? Ont-ils le monopole des améliorations?

Des fourrages verts, des racines, des résidus d'amidonne-

ries, de distilleries, de sucreries, des grains, des substances animales, débris des boucheries, du sang, la chair des chevaux abattus, les eaux grasses des cuisines d'auberges : voilà le cercle dans lequel on peut choisir en procédant d'après l'ordre où se trouve classé chacun de ces aliments.

Seulement à l'exemple des éleveurs britanniques, on doit hacher les fourrages verts, les déposer dans des réservoirs d'eau salée, et les faire aigrir avant de les employer. Après la carotte, qui convient spécialement aux porcs, on leur donnera des betteraves et des pommes de terre qui leur profitent beaucoup à cause des principes de sucre et de fécule qu'elles renferment; on les servira d'abord crues et hachées, mais il faut ensuite les faire cuire, et les mêler avec des eaux grasses ou avec de la farine délayée dans de l'eau.

Les résidus des distilleries seront d'abord mêlés avec de l'eau à cause de l'enivrement qu'ils causent dans le début; mais le porc s'y accoutume bientôt, et même il convient de les lui donner au moment où ils sortent de l'alambic. Cent quarante kilogrammes de ces résidus suffisent par semaine à un porc de bonne taille, qui est parfaitement engraissé dans quatre mois.

Les matières animales, dans la proportion de huit kilogrammes par jour, alternées avec des pommes de terre et du grain, produisent la chair la plus délicate et le lard le plus savoureux.

Je conseillerai aussi les résidus des amidonneries, dont quinze kilogrammes se traduisent en un demi-kilogramme de lard; seulement les cochons s'en dégoûtent facilement, si on ne les donne pas avec d'autres aliments, et si on n'évite pas la putréfaction en les faisant évaporer et cuire au four.

Les glands desséchés, arrosés d'eau salée, égrugés et délayés dans l'eau, représentent la nourriture la plus économique

que puisse consommer le cochon; mais elle ne produit que des résultats incomplets, quoique la chair et le lard de l'animal ainsi nourri acquièrent de la fermeté.

Les anciens Romains engraissaient les porcs avec des figues et leur faisaient boire du vin mêlé avec du miel; on poussait le raffinement jusqu'à ne manger que le foie des animaux élevés de cette manière.

Pour résumer les meilleurs principes d'engraissement, je dirai en terminant que l'on doit choisir le système qui réunit le plus d'économie combinée avec la plus grande somme de résultats, tout en considérant la durée de temps et les ressources de la localité où l'on agit.

PRODUITS. — SOIES. — CUIR. — LARD. — VIANDE. — GRAISSE. — CONSERVATION DE LA VIANDE ET DU LARD. — FUMIER. — STATISTIQUE.

Tout est profit dans le porc; ses soies représentent une valeur importante, objet d'exportations considérables pour le commerce; car ce produit de première nécessité sert à faire des brosses, des balais, des pinceaux, des cols, des cordes, des lignes à pêcher; il est encore employé par les cordonniers, les selliers, etc.

La peau de cet animal fournit un cuir très-recherché dans la sellerie; on en fait aussi d'excellentes semelles de souliers, et en Espagne on l'emploie à confectionner des outres pour le vin. Mais la peau du porc rendra de plus grands services encore du jour où l'on saura la tanner sur le continent comme en Angleterre, au moyen de l'écorce de bouleau. D'un autre côté, l'habitude de laisser la peau sur la viande l'empêche d'être livrée aux tanneurs. Cependant, c'est un préjugé de croire

que cette peau est indispensable à la conservation de la viande et du lard, car il suffirait de les envelopper d'un linge saupoudré de son.

Ce procédé étant adopté, on trouverait un nouveau produit dans le cuir des nombreux porcs que l'on abat. On objectera peut-être que les jambons y perdraient un peu de leur apparence; mais au fond leur valeur resterait la même.

Quant au lard et à la viande, je n'ai pas besoin de dire que leur consommation s'accroit chaque jour; en effet, c'est presque la seule nourriture animale du pauvre et surtout de l'habitant des campagnes. Le lard entre dans toutes les préparations culinaires. Enfin, les charcutiers font subir à la chair du cochon toutes sortes de transformations qui, dans les villes, la rendent une des bases de la nourriture de toutes les classes, et cela depuis la mansarde de l'ouvrier jusqu'au palais des grands. Il est vrai que cette viande de porc avec ses mille métamorphoses, toujours prête d'ailleurs, convient admirablement aux populations laborieuses des cités qui peuvent satisfaire leur appétit avec une véritable recherche, et presque de la gourmandise, pour quelques pièces de monnaie.

La graisse du porc, ce beurre du pauvre, mérite aussi de fixer l'attention sous le rapport culinaire; et dans beaucoup de professions, notamment dans la pharmacie et la parfumerie, on en fait un usage habituel.

On mange sans doute une assez grande quantité de viande de porc frais, mais c'est surtout comme viande salée et fumée que le porc est réservé pour la consommation et pour l'exportation.

Comme procédés de conservation, on emploie le sel et le boucanage.

Du lard et de la viande salés et fumés, il importe d'éloigner l'humidité et le libre accès de l'air; la rigueur de la tempé-

raturc contribue puissamment à les conserver. Il sera très-bien de les recouvrir avec de la sciure de bois, bien sèche.

On sait que les intestins du porc servent à faire du boudin, que le sang de cet animal reçoit dans les arts de nombreuses applications, enfin que ses os renferment beaucoup de gélatine, et que l'on mange ses pieds, ses oreilles et sa queue.

A l'égard du fumier du cochon, c'est à tort qu'on l'a considéré comme moins favorable à la fécondation que les autres engrais. Au contraire, ce fumier exerce sur les plantes une action semblable à celle des excréments de l'homme; très-actif, il convient à un sol humide et rude, et mérite la préférence pour la culture du houblon; c'est le meilleur que l'on puisse employer à cet usage.

La Belgique possède 421,212 porcs ainsi répartis : Flandre orientale, 76,399; Flandre occidentale, 65,067; Brabant, 60,966; Liége, 50,787; Luxembourg, 40,707; Limbourg, 33,268; Hainaut, 32,979; Namur, 32,161; Anvers, 28,878.

MALADIES. — TRAITEMENT.

Le tube digestif du cochon recèle souvent des vers dont le nombre peut occasioner l'inflammation des intestins, des coliques, l'amaigrissement.

En pareil cas, on commencera par expulser les vers, ensuite on remédiera aux désordres qu'ils ont causés dans le tube digestif. Pour cela, on administrera, pendant trois ou quatre jours successifs, quelques gros d'étain râpé, mélangé aux aliments que le cochon mange avec le plus de voracité.

On peut encore recourir aux substances suivantes : mercure doux, aloès caballin, sel de cuisine, dans la proportion de quatre gros par chacune de ces substances; on ajoute de

l'eau et de la farine de manière à en faire une boulette que l'on donne à jeun durant trois ou quatre jours, ce qui provoque des évacuations alvines et l'expulsion des vers.

Si l'animal reste maigre et vorace, on recourra aux lavements émollients et au traitement de la gastro-entérite.

Le cochon est très-exposé à prendre la gale; pour le guérir, il suffit d'employer en frictions sur la peau le goudron (1 kilogramme), et le savon vert (1/2 kilogramme) fondus ensemble.

A l'égard des violentes démangeaisons aux oreilles qui forcent cet animal à se frotter contre les murs de son toit, ou contre l'écorce rugueuse des arbres, on emploiera des lotions avec l'extrait de saturne, ou avec une dissolution d'alun.

PHARYNGITE (*angine, mal de gorge, esquinancie, inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le pharynx*). Cette maladie, commune à tous les animaux domestiques, attaque souvent le cochon avec une violence dont les suites sont mortelles. Elle s'annonce par de la gêne dans la déglutition, par une toux rauque, par des mouvements de la tête qui se porte de droite à gauche, par un gonflement plus ou moins considérable du cou. L'animal tient la bouche ouverte pour essayer de respirer. Quand la gêne de la respiration augmente, quand la langue reste pendante, et que la muqueuse buccale prend une teinte violacée, on doit redouter la gangrène, que la mort suit de près.

L'insalubrité des toits à porcs, le mauvais régime alimentaire, le passage subit du chaud au froid et à l'humidité, sont les causes les plus fréquentes de la pharyngite. Une copieuse saignée au début, et l'application de deux sétons au cou à la partie de la peau la plus voisine du mal, amènent presque toujours la guérison. La mèche du séton doit être imprégnée d'huile essentielle de térébenthine. En même temps, on administrera du sel de cuisine dans les boissons, et on passera

des lavements purgatifs, très-stimulants, dans le but d'établir un point fluxionnaire vers le gros intestin : ce qui éloignerait du siége de la maladie la fluxion sanguine qui la constitue.

On emploiera ces divers moyens immédiatement après la saignée, il n'y a pas un instant à perdre; l'expérience a trop souvent prouvé la rapidité de la marche de la pharyngite.

LADRERIE. Maladie particulière au cochon, caractérisée par la présence dans tous les tissus d'une quantité plus ou moins considérable de vésicules ou ampoules ovoïdes, blanches ou légèrement bleuâtres. Chaque vésicule est formée par un ver que le savant Rudolphi a nommé *cysticerque ladrique*.

Aucun signe extérieur n'accuse cette dégoûtante maladie dans laquelle le porc est livré pâture vivante aux vers qui le dévorent. La présence de vésicules à la base de la langue est l'unique indice qui révèle l'existence de la ladrerie.

Quelques auteurs considèrent la viande du porc ladre comme incapable de nuire à la santé de l'homme; je ne partage pas cette opinion, à moins que l'on ne soutienne qu'une chair farcie de vers gluants peut être aussi réparatrice que la chair d'un animal sain. La preuve des profondes modifications subies par la viande du porc ladre résulte de ce qu'elle ne prend pas le sel. En même temps elle reste fade, et ne peut pas se conserver; si elle n'empoisonne pas le consommateur, elle ne le restaure pas convenablement; et mangée à l'exclusion de tout autre aliment, elle aura toujours des suites funestes sur l'économie.

On ne connait pas les causes de la ladrerie, et le traitement est infructueux; mais on la prévient par la stricte observation des règles de l'hygiène, par des soins bien entendus, et au moyen d'une nourriture réparatrice distribuée d'une manière intelligente.

HISTOIRE DE LA CHASSE.

L'histoire de la chasse se lie trop intimement à l'histoire du chien pour que je n'en trace pas ici un aperçu rapide qui me vaudra sans doute les sympathies des chasseurs.

La chasse est le plus ancien exercice auquel l'homme se soit livré; le besoin lui en inspira la première idée; aussi, partout a-t-elle devancé la guerre, dont on peut la considérer comme le prélude.

Dans ces belles contrées de l'Asie où vivaient au matin du monde les premières familles humaines, longtemps avant qu'elles s'identifiassent au sol, dégagées qu'elles étaient des souvenirs de la veille, des embarras du lendemain, la chasse et la pêche purent seules leur assurer les ressources nécessaires à la consommation de chaque journée.

Cet empire sur les animaux qui se trouvaient dans le paradis terrestre, et dont Dieu lui-même avait investi Adam, nos premiers parents et leur postérité le conservèrent et l'agrandirent à travers les chances variées de leur nouvelle existence. Dans des luttes qui semblaient inégales, par exemple contre les bêtes féroces, l'intelligence suppléa à la force, le calcul triompha de l'instinct, et à l'aide du chien, sa première conquête, l'homme put organiser d'une manière régulière ses succès de chasseur, et se donner sa double proie, de la chair et des vêtements.

L'instinct du chien, perfectionné par l'éducation qu'il reçut de son maître, devint redoutable aux animaux les plus puissants; une massue, un épieu durci au feu, une branche d'arbre armée d'un fer aigu, un javelot, un arc, des flèches : tous ces moyens de destruction mirent l'homme en état de braver la dent des lions, la griffe des tigres; il ne lui manquait

que d'égaler ces animaux en vitesse; il dompta le cheval, et dès lors le chasseur exerça la royauté des forêts, royauté dans laquelle il avait pour ministres intimes de ses volontés, le chien et le cheval.

Un petit-fils de Noé, Nemrod, est cité dans la *Genèse* comme *un violent chasseur devant le Seigneur;* de chasseur d'animaux à chasseur d'hommes, c'est-à-dire conquérant, il n'y a qu'un pas; ce pas, Nemrod le franchit; il soumit d'abord les monstres des forêts, puis les tribus humaines dispersées dans la vallée de Sennaar, et il fonda la ville de Babylone, dont il fit la capitale de son empire naissant.

Pline l'*ancien* a admirablement deviné cette marche suivie par Nemrod, lorsqu'il dit :

« Dans les premiers temps, les hommes ne possédaient « rien en propre; ils vivaient sans crainte et sans envie, « n'ayant d'autres ennemis que les bêtes sauvages; leur seule « occupation était de les poursuivre, en sorte que celui qui « avait le plus de force et d'adresse, se rendait le chef des « chasseurs de la contrée, et les commandait dans les assem- « blées qu'ils tenaient pour faire un plus grand abattis de ces « bêtes; mais dans la suite, ces troupes de chasseurs vinrent « à se disputer les lieux les plus abondants en gibier; elles se « battirent, et les vaincus demeurèrent soumis aux vain- « queurs. C'est ainsi que s'établirent les dominations; les pre- « miers rois et les premiers conquérants furent donc des « chasseurs. »

Quoi qu'en ait dit Jean-Jacques Rousseau, l'homme est essentiellement carnivore; l'inspection de ses dents canines suffit à le prouver; et toute l'économie de son organisation vient à l'appui de cette preuve. Pour obéir à la première loi de la nature, pour la conservation de son existence, l'homme primitif fut donc obligé de faire une guerre sans trêve, sans relâche

aux animaux qui lui fournissaient à la fois de la nourriture et des vêtements.

De nos jours toutes les peuplades sauvages qui vivent encore indépendantes dans les savanes de l'Amérique et dans les îles de la Polynésie, n'ont pas d'autres moyens d'existence que la chasse et la pêche. Ces chasses sont organisées sur une échelle gigantesque; tous les guerriers y prennent part sous l'autorité des plus braves, des plus habiles ; après la guerre, c'est ce qu'ils aiment le mieux; et dans leurs croyances à un monde meilleur, ils se représentent le grand esprit les introduisant après leur mort sur le *terrain des chasses heureuses*. C'est pour cela que, sur la tombe d'un chef indien, on immole son cheval favori, en lui tournant la tête vers l'orient. Dans leurs superstitions grossières, ces peuplades croient que le cheval égorgé ira rejoindre son maître pour le transporter aux chasses sans fin qui ont lieu dans le séjour d'élection réservé aux braves. Une tribu indienne vaincue se voit interdire par ses ennemis triomphants la chasse et la guerre, et on la flétrit du surnom de nation de femmes (squaws).

Tel est le caractère du premier âge de toute société humaine; d'abord la chasse; puis quand la réunion des familles forme une tribu, autour du camp paissent les troupeaux, dont le lait, le beurre, le fromage, la chair, la toison, le cuir présentent des ressources plus assurées que celles de la chasse qui pourtant n'est pas abandonnée. Il faut d'ailleurs que l'homme veille sans cesse à la défense de ses pacifiques troupeaux, menacés par les loups, les lions, les tigres et les autres animaux carnassiers.

La chasse prend alors quelque chose de plus régulier : elle ressemble à une expédition guerrière.

Enfin la tribu devient peuple, la charrue trace le sillon du laboureur; il faut protéger les moissons naissantes; la chasse

reçoit encore de nouveaux développements; ce n'est plus un exercice régi par la nécessité ou la fantaisie, c'est à la fois un plaisir et un art qui, de même que la guerre, a ses ruses, ses principes, ses lois, ses héros et ses victimes. Voilà le point où elle est parvenue chez tous les peuples civilisés, non qu'elle se présente aujourd'hui à nos yeux avec autant d'éclat que dans les siècles précédents; néanmoins elle conserve encore un reflet de la pompe dont l'entourèrent les mœurs féodales et les usages des principales monarchies de l'Europe.

Toutes les nations guerrières de l'antiquité ont pratiqué la chasse avec passion. Les enfants d'Israël charmaient les ennuis de leur existence errante à travers le désert en se livrant à cet exercice. Saül et David révélèrent comme chasseurs le courage qu'ils devaient plus tard déployer sur le champ de bataille.

Les souverains des Mèdes et des Perses se glorifiaient du titre de *chasseurs* qu'ils faisaient graver sur leur pierre tumulaire parmi les éloges de leur fastueuse épitaphe; et le grand Cyrus avait un tel nombre de chiens que quatre villes de son empire employaient leurs revenus à l'entretien d'une meute en rapport avec la puissance de ce conquérant.

Quant aux Grecs, leurs plus célèbres héros, leurs demi-dieux furent des chasseurs qui purgèrent leur terre natale des monstres qui la désolaient; la sœur d'Apollon, Diane présidait à la chasse, en était la déesse. C'était quelque chose de touchant que ce mythe qui plaçait sous l'invocation d'une jeune vierge l'exercice sanglant de la chasse. En effet, les fatigues du corps contribuent à calmer les passions; elles conservent à l'imagination toute sa pureté, elles détournent de plaisirs dangereux, et sous ce rapport l'Hippolyte de la tragédie d'Euripide, farouche, ne rêvant qu'aux forêts où il passe sa vie, amoureux seulement de la chasse, est une créa-

lion plus ravissante encore que l'Hippolyte de Racine; cette création achève d'expliquer toute la divinité de Diane.

A mesure que la civilisation se développa, la chasse suivit es progrès de l'art militaire. De grands hommes s'en occupèrent, ils y virent un moyen d'entretenir le courage, d'augmenter la souplesse du corps, d'accoutumer les jeunes gens à gravir les montagnes, à franchir les torrents, à braver l'intempérie des saisons, à pénétrer dans les profondeurs des forêts, à deviner toutes ces ruses qui les mettaient sur la trace du cerf et du sanglier, ruses qui trouvaient ensuite leur application à la guerre. Précisément dans les républiques et les empires de l'antiquité, tous les citoyens ou tous les sujets étaient appelés à payer à la patrie leur dette de sang. L'inflexible Lycurgue fit de la chasse l'école guerrière de tous les jeunes Spartiates.

Un des plus illustres capitaines, un des plus vertueux philosophes de la Grèce, Xénophon, le chef et l'historien de l'immortelle *retraite des dix mille*, ne dédaigna point d'écrire ses *Cynégétiques* (traité de la chasse).

A son tour, Aristote s'occupa du même sujet pour plaire à son royal disciple, à cet Alexandre de Macédoine, qui, à peine adolescent, s'accoutumait par les rudes exercices du chasseur aux fatigues de sa rapide et glorieuse carrière de conquérant (1).

Le sol de la Grèce, avec ses accidents variés, convenait merveilleusement à la chasse; tous les genres de gibier à poil, à

(1) Longue serait la liste des écrivains et des poëtes qui, à l'exemple de Xénophon et d'Aristote, ont fait de la chasse le sujet de leurs études ou de leurs inspirations; je me bornerai à citer :

Arrien de Nicomédie, consul et général d'armée, surnommé Xénophon *le jeune*, qui établit dans un ouvrage remarquable la supériorité

plumes, y affluaient ainsi que la grosse bête. Les chasseurs se servaient de filets pour prendre les cailles, les perdrix, les faisans; et ils dressaient des chiens à poursuivre le lièvre, le chevreuil, le cerf, le sanglier.

La chasse au lièvre n'était qu'un simple amusement, ne présentant aucun danger; les chasseurs, habillés à la légère, portaient pour toute arme un bâton à la main. Le piqueur détachait un des chiens, et dès que cet animal était sur la voie, on découplait les autres chiens; le lièvre était lancé. Alors la chasse s'animait, les aboiements de la meute, les cris des piqueurs, les ruses du lièvre, tout contribuait à l'intérêt de cette scène; de distance en distance, des filets se trouvaient tendus aux passages par lesquels le lièvre pouvait s'échapper; et dès

de la *grande chasse à courre* avec chiens et chevaux sur la chasse aux piéges;

Appien d'Anazarbe, dont le traité est toujours estimé;

Phamon qui, dans le *Cynosophion*, s'occupe de la naissance, du régime alimentaire, de l'éducation et des maladies des chiens;

Gratien, auteur d'un poëme en vers latins;

Némésien de Carthage, également auteur d'un poëme latin qui obtint beaucoup de succès;

Les poëtes : Bélisaire Acquaviva, duc de Nardo; le cardinal Adrien Castellesi; Conrad Heresbach; Noël Lecomte de Venise; Jérôme Frascator; Pierre Angeli; Michel-Ange Blondus; Jean de Kaye; Jean Dareci; Jacques-Auguste de Thou; Jacques-Timont Savary; Jacques Vanière.

Un prélat et un empereur d'Allemagne, l'évêque Albert le Grand et Frédéric II, ont fait chacun un *traité sur la fauconnerie*.

Un roi de France, Charles IX, a écrit sur la *chasse au cerf* un poëme où se trouvent des vers charmants mêlés à de savantes recherches; on sait que ce prince avait un remarquable talent poétique, comme le prouve ce distique qu'il adressait à une des gloires littéraires de son époque :

Tous deux également nous portons la couronne;
Mais roi, je la reçois; poëte, tu la donnes.

qu'il s'engageait dans un des filets ou des piéges dressés, un piqueur s'en emparait, et le présentait au chef de la chasse.

La Laconie et la Locride fournissaient les chiens que l'on élevait pour attaquer le sanglier; à ces chiens on donnait des noms de deux syllabes : *Thymos, Phylax, Brémon, Psyché.* Leur courage égalait leur vitesse. Mais il ne s'agissait plus d'une proie inoffensive comme le lièvre; bien souvent le sanglier éventrait les chiens, et blessait les hommes eux-mêmes avant de succomber sous la dent de la meute et sous les coups de l'épieu dont les chasseurs étaient armés. Dans les refuites, on creusait des piéges, on tendait des filets, précautions presque toujours inutiles avec le sanglier, mais qui réussissaient bien mieux avec le cerf.

Les Grecs connaissaient encore d'autres procédés de chasse; ainsi pour prendre les loups et divers animaux féroces, ils attachaient une chèvre à une butte de terre, entourée d'une fosse profonde, masquée par une palissade. Les bêlements de la chèvre attiraient la bête féroce qui franchissait la palissade pour s'élancer sur sa proie, et tombait dans la fosse où les chasseurs venaient lui donner la mort.

Les peuples de l'Italie et surtout les Romains cultivèrent la chasse avec une véritable passion; mais cet exercice ne fit pas beaucoup de progrès, quoique des hommes de la trempe de Scipion l'Africain, de Sylla, de Sertorius, de Pompée, de Jules-César, de Marc-Antoine, y trouvassent le délassement des rapides loisirs que leur laissaient la guerre et la politique. La chasse entrait dans l'éducation des jeunes patriciens. Pourtant malgré leurs efforts, ils n'égalèrent jamais à cet égard les Gaulois, les Germains, les Belges, les Bretons, toutes ces nations que Rome appelait *barbares,* et qui n'organisèrent jamais des jeux aussi cruels que les combats de gladiateurs et les spectacles du cirque où des hommes, des femmes, des enfants,

étaient livrés, pâture vivante, à des centaines d'animaux féroces, amenés des déserts pour déchirer leurs victimes palpitantes sous les yeux des impitoyables descendants de Romulus.

On peut dire que sans le secours des écrits de Xénophon et d'Aristote, les Gaulois, les Belges, les Germains, les Bretons et les Franks, comprirent toute la poésie de la chasse qu'ils faisaient en grand aux aurochs, aux sangliers, aux ours, aux loups, aux cerfs et aux chevreuils.

Aussi lorsque ces peuples, obéissant à la voix de Dieu, se précipitèrent sur le monde romain pour infuser un sang jeune et fort dans les veines taries du cadavre qui succombait aux raffinements d'une civilisation corrompue, le plus grand bonheur des conquérants fut de se livrer à la chasse, et dans leurs bois ils se montrèrent tellement jaloux de ce droit que bien souvent ils l'interdirent aux vaincus sous peine de mort.

Cet exercice joue un très-grand rôle dans l'existence des monarques chevelus de la race mérowingienne, jusqu'au jour où la dynastie de Clovis ne se reproduit plus que dans ces *rois fainéants* pour lesquels le trône ressemblait à un lit de repos. A ces jeunes hommes dégénérés, dont le bras pliait sous le poids du sceptre, qui n'apparaissaient aux regards des peuples que de loin en loin trainés sur des chars attelés de bœufs pacifiques, à leurs jarrets qui semblaient coupés ne pouvaient convenir les rudes fatigues de la chasse.

En revanche, les *maires du palais*, providence du présent, espoir de l'avenir, continuaient les grandes chasses des rois mérowingiens, auxquelles s'associaient les leudes, les antrustions, les propriétaires des terres allodiales, en un mot tous les représentants de la conquête.

Quand la seconde dynastie monta sur le trône des Franks dans la personne de Pepin le Bref, on vit de véritables chasses

royales que compléta encore Charlemagne, lequel consacrait une partie de ses loisirs à ce noble exercice. Tels étaient les délassements de cet homme extraordinaire qui ressuscita l'empire romain sans cesser d'appartenir à la Germanie par les mœurs, le langage et les goûts. Ce fut en chassant qu'il découvrit la source d'eaux thermales auprès de laquelle il bâtit cette cité d'Aix-la-Chapelle, dont il fit la capitale de ses vastes États et qui se glorifie de posséder son tombeau.

Sous les indignes successeurs de Charlemagne, l'instinct de chasseur et de guerrier se perdit à la fois parmi ces princes énervés qui virent démolir pièce à pièce l'édifice de leur puissance; mais la noblesse féodale s'organisait en face du trône, et la chasse lui faisait une éducation belliqueuse, commune à toute l'Europe. D'ailleurs les invasions des Normands et leur colonie sur le sol neustrien ravivèrent la passion pour la chasse, si chère aux sectateurs d'Odin, aux habitants de la Scandinavie. Ces Normands portèrent leur goût en Angleterre.

Au milieu de l'organisation féodale qui enveloppa l'Europe de son réseau de fer, le droit de chasse devint le privilége exclusif des barons, des comtes, des marquis, des ducs, des princes, des rois, des empereurs. On l'interdit aux malheureux serfs, dont les champs étaient dévastés par le gibier sans qu'ils pussent défendre l'espoir de leur moisson, la ressource de leurs pauvres familles. Le pilori et le gibet punirent les braconniers.

A côté de ces rigueurs que l'on déplore au nom de l'humanité, on ne peut s'empêcher d'admirer les progrès de la chasse qui devint, sous le régime féodal, une science plus complète qu'aux temps des Xénophon et des Aristote.

Chroniqueurs, trouvères, troubadours, empereurs s'en mêlèrent pour en tracer les principes; il y eut un joyeux art de la *vénerie* avec sa langue spéciale, ses habitudes, son cos-

tume, ses lois, art que l'on peut considérer comme le frère du *blason ;* car ainsi que le blason il était défendu à tous les profanes.

Aux chiens on joignit alors les oiseaux que l'on rendit les auxiliaires du chasseur. Chaque castel eut sa *fauconnerie* où l'on dressait des oiseaux de proie à monter dans les airs pour aller attaquer le milan, le héron, le faisan, la perdrix. Les châtelaines prirent part à cet exercice ; montées sur un blanc palefroi, elles portaient sur leur poing ganté un *faucon enchaperonné,* et à peine le chien braque avait-il fait lever le gibier que la noble dame enlevait le chaperon à l'oiseau qu'elle lançait en *amont.*

Des veneurs, des fauconniers, des piqueurs, vingt autres professions naquirent de cette passion pour la chasse, et conduisirent ceux qui y excellaient aux plus grandes charges de la cour, aux plus hautes dignités de l'État.

Alors les appels du cor, les trompes, les clairons avec leurs fanfares, les cris des chasseurs, les aboiements des chiens, le vol des faucons, l'éclat des costumes, l'éducation des chevaux dressés pour cet exercice, la curée aux flambeaux, tout devint un jeu et un spectacle dans ces chasses dont les descriptions ont de quoi étonner nos mœurs actuelles si éloignées de tant de poésie.

Les empereurs d'Allemagne, les rois d'Angleterre et de France mirent surtout leurs soins à avoir les plus splendides équipages de chasse. Presque tous les châteaux royaux qui constituent aujourd'hui les plus beaux fleurons de la couronne de France, presque tous ces châteaux n'ont été dans le principe que des pavillons de halte pour la chasse. Ainsi se sont agrandis Chambord et Fontainebleau à la voix de François Ier, le roi poëte et chevalier qui confiait l'érection de ces magnifiques monuments au génie du Primatice. Versailles,

ce pavillon de chasse où se plaisait Louis XIII, offrit à Louis XIV l'anagramme (*ville seras*) que ce grand monarque devait réaliser en le transformant en un palais de fées, avec une grande cité pour ceinture.

Les traditions relatives à la chasse subsistèrent dans toute l'Europe monarchique; et après la révolution française, lorsque Napoléon releva le trône, il s'empressa de rétablir un train de chasse, il donna à Berthier, l'Éphestion d'un nouvel Alexandre, la charge de *grand veneur*. Napoléon eut ses jours fixés pour la chasse à courre et à tir.

Nous avons vu Charles X cultiver la chasse avec transport; mais le dernier représentant du grand art de la vénerie a été ce duc de Bourbon, prince de Condé, dans lequel s'est éteinte l'héroïque race du vainqueur de Rocroy.

Aujourd'hui, la décadence est partout dans les différents genres de chasse; pourtant quelques hommes d'activité conservent encore les souvenirs du passé, et sont demeurés fidèles à ce noble exercice placé sous le patronage de saint Hubert, dont la fête est célébrée chaque année avec ferveur par les joyeux chasseurs de la Belgique (1).

(1) Un volume ne suffirait pas à traiter ce sujet pour lequel il faudrait passer en revue tous les pays du globe et leurs chasses spéciales. M. Jacques Arago dans son beau *Voyage autour du monde*, a décrit plusieurs chasses du plus haut intérêt. J'y renvoie mes lecteurs qui comprendront que j'ai dû me borner à un précis historique sur la chasse proprement dite.

DÉLITS DE CHASSE ET DE PORT D'ARMES.

(LOIS.)

S'il est vrai que les animaux sauvages sont rangés parmi les choses appartenantes au premier occupant, il est également vrai que la loi politique a pu et dû restreindre une faculté naturelle, dans l'intérêt social. En effet, la liberté illimitée du droit de chasse entraînerait les plus graves abus.

Ce droit est régi par la loi du 30 avril 1790 qui en a fait une condition de la propriété. Cette loi a pourvu en outre à l'intérêt de l'agriculture en autorisant l'administration à tracer les limites de l'époque durant laquelle la chasse est ouverte.

L'ouverture de la chasse est fixée par le ministre de l'intérieur sur l'avis des gouverneurs de province, qui consultent ordinairement la commission d'agriculture.

Il est défendu à toutes personnes, même aux propriétaires et possesseurs, de chasser dans les terres non closes, même en jachères, avant l'ouverture de la chasse, et ce sous peine de vingt francs d'amende (loi du 30 avril 1790, art. 1er). Il est aussi défendu à toute personne de chasser, en quelque temps et de quelque manière que ce soit, sur le territoire d'autrui sans son consentement, à peine de vingt francs d'amende envers la commune du lieu, et d'une indemnité de dix francs envers le propriétaire des fruits, sans préjudice de plus amples dommages-intérêts s'il y a lieu (loi du 30 avril 1790, art. 1er). En conséquence, toute action dont le but est de prendre ou tuer, sur le terrain d'autrui, du gibier, quelle qu'en soit l'espèce, poil ou plume, fût-il indigène ou exotique, oiseau de passage ou autre, est un délit punissable.

Ainsi celui qui tire une corneille dans son nid établi dans un bois appartenant à un particulier, est punissable (cass., 13 novembre 1818); et même il a été jugé que le fait d'avoir tué dans une forêt un faisan à coups de bâton, constituait un délit de chasse (cass., 2 juin 1817). D'après les mêmes principes, il n'est pas per-

mis de suivre, sur le terrain d'autrui, le gibier qu'on a fait lever sur son propre terrain. Le gibier, tant qu'il est vivant et en liberté, n'appartient à personne; il ne devient la propriété du chasseur que lorsqu'il a été pris ou tué, ou qu'il est en sa possession (Répert. de Merlin, v° *Chasse,* et divers arrêts).

Celui qui passe avec des chiens courants sur le terrain d'autrui, où il n'a pas permission de chasser, pour aller sur un terrain où ce droit lui appartient, est obligé de tenir ses chiens en *laisse,* ou bien de les accoupler, *attacher deux à deux* (Merlin, *ibid.*).

Celui qui laisserait chasser ses chiens sur le terrain d'autrui, quoiqu'il ne fût pas présent et qu'il ne les eût pas dirigés, pourrait être poursuivi, s'il y avait eu négligence de sa part, et à plus forte raison s'il avait excité ses chiens ou les avait dressés à chasser seuls.

Tuer des lapins vivant en garenne ou des pigeons, sauf les cas où il est permis de les tuer sur son propre terrain et de leur tendre des lacs et des piéges, c'est commettre un véritable vol. Tirer sur des lapins vivant en liberté dans les bois ou champs ouverts appartenant à autrui, c'est commettre un délit de chasse ordinaire régi par la loi du 30 avril 1790.

Lorsqu'on chasse sur un terrain clos, le délit est plus grave, et l'amende et l'indemnité sont respectivement portées à trente francs et à quinze francs si le terrain est entouré de murs ou de haies, et à quarante francs et à vingt francs dans le cas où le terrain clos tiendrait immédiatement à une habitation.

Au surplus, ces dispositions n'empêcheraient pas l'application des autres lois qui protégent les citoyens et leurs propriétés; ainsi, s'il y avait eu violation de clôtures et que, pour se frayer un passage, le chasseur les eût endommagées, les peines que je viens d'indiquer, et qui sont réservées par la loi à ce genre de délit, devraient recevoir leur application (30 avril 1790, art. 2).

Le contrevenant qui n'aura pas, huitaine après la signification du jugement, satisfait à l'amende prononcée contre lui, sera contraint par corps et détenu en prison pendant vingt-quatre heures

pour la première fois; pour la seconde pendant huit jours; et pour la troisième et ultérieures contraventions, pendant trois mois (30 avril 1790, art. 4).

Dans tous les cas, les armes avec lesquelles la contravention a été commise doivent être confisquées; mais la loi, pour prévenir les résistances qui amèneraient des luttes sanglantes, a défendu aux gardes de désarmer les chasseurs (*idem*, art. 5). Les père et mère répondent des délits de chasse de leurs enfants mineurs de vingt ans, non mariés et domiciliés avec eux, sans pouvoir toutefois être contraints par corps à raison de ces délits (*idem*, art. 6).

Lorsque les délinquants sont masqués ou déguisés, ou qu'ils n'ont aucun domicile connu, ils doivent être arrêtés sur-le-champ, à la réquisition du bourgmestre (*idem*, art. 7).

Les peines et contraintes sont prononcées sommairement à l'audience, d'après le rapport des gardes champêtres ou de chasse, sauf l'appel; elles ne peuvent l'être que sur la plainte du propriétaire ou autre partie intéressée; mais si la chasse avait eu lieu en temps prohibé, le procureur du roi pourrait poursuivre d'office (*idem*, art. 8).

Les municipalités sont autorisées à nommer des gardes-chasse; elles peuvent aussi charger les gardes champêtres de ce soin. Les rapports des gardes-chasse sont dressés par écrit; ils peuvent aussi être faits de vive voix au greffe de la mairie où il doit en être tenu registre; dans tous les cas, ILS DOIVENT ÊTRE AFFIRMÉS DANS LES VINGT-QUATRE HEURES, entre les mains du maire ou de son adjoint; ils font foi jusqu'à preuve contraire.

Il peut aussi être suppléé auxdits rapports par la déposition de deux témoins (1) (*idem*, art. 9, 10 et 11).

(1) La cour de Bruxelles a décidé, le 19 janvier 1833, qu'il avait été dérogé à l'art. 11 en ce qu'il exige la déposition de deux témoins pour suppléer aux rapports et procès-verbaux des gardes champêtres, par les art. 154 et 189 du code d'instruction criminelle; et que là, comme pour les autres délits, la loi pénale s'en rapportait pour l'appréciation des preuves aux lumières et à la conscience des juges.

De ce que la chasse est considérée comme un droit inhérent à la propriété, on a tiré la conséquence que le bail des terres fait à un fermier n'entraînait pas renonciation au droit de chasse, et que le propriétaire pouvait en continuer l'exercice. Cependant, en Angleterre, où les propriétaires sont si jaloux de leurs droits de chasse, l'intérêt de l'agriculture a fait modifier ces principes. Un acte du parlement a aboli *les statuts I et II de Guillaume IV, chapitre* 32; il en résulte que, dans tous les baux passés après la promulgation de cet acte du pouvoir législatif, le fermier a le droit de jouissance exclusive de la chasse sur les terres qui lui sont affermées. L'intérêt de notre agriculture et l'abus facile que le propriétaire peut faire du droit de chasse, nous commanderont une mesure analogue à celle qui a été adoptée par les Anglais.

Dans l'état actuel des choses, le propriétaire peut donc chasser et accorder droit de chasse à ses amis sur ses terres affermées; mais ces permissions sont personnelles et ne peuvent être transmises à d'autres par ceux qui les ont obtenues.

Toutefois, si le droit de chasse résultait d'une convention écrite, faite entre le propriétaire et une autre personne, ce droit pourrait être transmis par celui auquel il appartiendrait.

Quoique le fermier n'ait pas obtenu le droit de chasse par son bail, il a toujours le droit de poursuivre ceux qui, sans permission, chasseraient dans ses récoltes (Aix, 13 janvier 1825, et Bruxelles, 6 novembre 1822).

En tous cas, le fermier qui éprouve quelque dommage par suite de l'exercice des droits de chasse, peut par action civile réclamer une indemnité.

Il est permis aux propriétaires de chasser en tout temps dans leurs bois et forêts, dans leurs lacs et étangs et dans ceux de leurs terrains qui sont séparés par des murs ou des haies vives d'avec les héritages d'autrui. L'usage des chiens courants est interdit, lorsqu'on chasse dans ses bois et forêts en temps prohibé (loi du 20 avril 1790, art. 13 et 14).

Le droit de propriété entraîne nécessairement le droit de la

préserver de tout dommage. Il est donc permis aux propriétaires ou possesseurs, et même aux fermiers, de détruire le gibier dans les récoltes non closes, en se servant de filets ou autres engins qui ne puissent pas nuire aux fruits de la terre, comme aussi de repousser avec les armes à feu les bêtes fauves qui s'introduiraient dans lesdites récoltes (art. 15).

Une loi du 10 messidor an V a accordé des primes ou récompenses à ceux qui tuent les loups. Un arrêté royal du 7 septembre 1828 les a fixées, savoir : pour un loup ou une louve, huit florins; pour un louveteau, trois florins, sauf le droit réservé à l'administration provinciale de les élever à vingt florins, dans le cas où le loup détruit se serait jeté sur des hommes ou des enfants. Ces primes sont payables dans la huitaine de la déclaration faite et prouvée de la destruction de l'animal.

La mort est constatée par le bourgmestre de la commune où il a été tué; la tête en est coupée et envoyée, avec le procès-verbal du bourgmestre, au gouverneur qui délivre un mandat sur les fonds des dépenses imprévues.

Les moyens les plus efficaces pour la destruction des animaux malfaisants, sont les battues, qui sont ordonnées par les gouverneurs, toutes les fois qu'ils le jugent nécessaire (arrêté du 19 pluviôse an V).

Il y a des armes défendues à toutes personnes; ce sont les stylets, tromblons, fusils et pistolets à vent (décret du 2 nivôse an XIV), et toutes autres armes offensives, cachées ou secrètes (déclaration du 23 mars 1728; décret du 12 mars 1806). Ceux qui en sont trouvés porteurs sont passibles d'une amende de cinq cents francs, et de six mois de prison.

Le port d'armes non prohibées est un droit qui appartient à tous les citoyens; il n'est interdit qu'aux vagabonds et gens sans aveu.

Mais un régime particulier a été introduit à l'égard des armes de chasse. Le décret du 11 juillet 1810 a soumis le port d'armes de chasse à un permis, dont le prix est fixé à trente francs. Un autre décret du 4 mai 1812, maintenu en Belgique par l'arrêté-loi

du 14 août 1814, porte (articles 1 et 3) : « Quiconque sera trouvé « chassant, et ne justifiant point d'un permis de port d'armes de « chasse... sera traduit devant le tribunal de police correction- « nelle et puni d'une amende qui ne pourra être moindre de « trente francs ni excéder soixante francs... Il y aura lieu à la con- « fiscation des armes; et si elles n'ont pas été saisies, le délin- « quant sera condamné à les rapporter au greffe ou à en payer la « valeur, suivant la fixation qui en sera faite par le jugement, « sans que cette fixation puisse être au-dessous de cinquante « francs. »

Le port d'armes sans permis constitue un délit, lors même que le fait de chasse qui l'accompagne n'est pas illicite. Ainsi, un propriétaire qui chasse sur son propre terrain, même en temps non prohibé, sans port d'armes, est passible des peines prononcées par le décret.

On n'excepte de la nécessité du port d'armes que la chasse dans les enclos attenant à une habitation; cette exception ne peut être invoquée par celui qui chasse dans ses bois non clos.

La cour de Bruxelles a jugé, le 30 mars 1833, que le délit de chasse sans permis de port d'armes était passible cumulativement de l'amende pour port d'armes sans permis et de l'amende pour fait de chasse.

La cour de cassation de France s'était prononcée en sens contraire par son arrêt du 4 mai 1821. Cette dernière jurisprudence paraît préférable, elle s'accorde avec l'art. 365 du code d'instruction criminelle qui veut qu'en cas de conviction de plusieurs délits, la peine la plus forte soit prononcée.

La consignation des droits dus pour l'obtention d'un permis de port d'armes n'autorise pas à chasser; il faut que le port d'armes ait été en effet délivré (cassat., 14 décembre 1819; 11 février 1820; 7 mars, 26 novembre 1823).

Les prévenus de délit de chasse sans permis de port d'armes ne pourraient pas être excusés, sous prétexte qu'ils n'ont chassé que le renard (cass., 1er juillet 1826).

Tout chasseur qui s'éloigne du garde, ou ne lui exhibe pas son permis à la première réquisition, est présumé en contravention, le garde peut alors dresser procès-verbal. Si l'inculpé justifie devant le tribunal qu'il était en règle, il doit être renvoyé de la plainte, mais condamné aux dépens; car il a commis une faute dont il doit répondre.

Le permis de port d'armes est valable pendant un an (décret du 11 juillet 1810, art. 12), il peut servir partout où le chasseur a la permission ou le droit de chasser. Un arrêté royal du 3 mai 1821 trace les formalités à remplir pour qu'un permis de port d'armes, délivré dans une province, soit valable dans l'autre.

Le permis de port d'armes est personnel à celui qui l'a obtenu; il ne peut être cédé ni gratuitement ni à prix d'argent.

Récidive. La récidive est toujours une circonstance aggravante des délits. En ce qui concerne les délits de chasse, l'art. 3 de la loi du 30 avril 1790 porte que chacune des différentes peines comminées par les art. 1 et 2 de la même loi, sera doublée en cas de récidive, et sera triplée s'il survient une troisième contravention; et que la même progression sera suivie pour les contraventions ultérieures : le tout dans le courant de la même année seulement.

L'art. 4 dispose aussi que le contrevenant qui n'aura pas, huitaine après la signification du jugement, satisfait à l'amende prononcée contre lui, sera emprisonné pendant vingt-quatre heures, pour la première fois; pour la seconde fois, pendant huit jours, et pour la troisième et ultérieure contravention, pendant trois mois.

En cas de récidive du délit de port d'armes, l'amende est de soixante et un francs au moins, et de deux cents francs au plus. Le tribunal est en outre autorisé à prononcer un emprisonnement de six jours à un mois (décret du 4 mai 1812, art. 2).

Quelques cours avaient décidé que la peine de la récidive devait être appliquée aux délits de ports d'armes joints au fait de chasse, toutes les fois qu'il y avait eu une première condamnation, quelle que fût l'époque à laquelle elle était intervenue; mais la cour de cassation de France, par arrêt du 25 juillet 1834, a pro-

scrit cette doctrine, en décidant que le décret du 5 mai 1812 se taisant sur le cas où la récidive est encourue, et renvoyant à l'exécution de la loi du 30 avril 1790, c'est cette dernière loi qu'il faut consulter pour caractériser la récidive en cas de délit de chasse, et que cette loi n'applique les peines de la récidive que lorsque la condamnation a été prononcée dans le cours de la même année.

Prescription. Toute action pour délit de chasse est prescrite par le laps d'un mois, à compter du jour où le délit a été commis (loi du 30 avril 1790, art. 12).

La même prescription est applicable au délit de port d'armes de chasse (Liége, 2 février 1826; Bruxelles, 25 mai 1832).

RACE CANINE.

Le chien appartient à la classe des *mammifères*, ordre des *carnivores*, tribu des *digitigrades;* on appelle digitigrades les animaux qui marchent sur l'extrémité des doigts. Il présente cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière.

Du reste, le chien est trop connu pour que je prolonge la description de ses caractères zoologiques.

Cet animal naît les yeux fermés, il ne les ouvre que dix à douze jours après sa naissance. Son corps bouffi n'offre alors que des formes indécises, sans dessin arrêté; mais il croît rapidement, et à l'âge de quatre mois il a atteint une partie de son développement.

Les dents molaires de lait, qui paraissent les premières, sont complètes au bout d'un mois; les dents incisives poussent en dernier lieu, ce qui fait que le jeune chien peut téter sa mère sans lui blesser les mamelons.

De six à sept mois, les dents de lait sont remplacées par les dents permanentes au nombre de quarante-deux; leur inspection sert à connaître l'âge du chien.

Les testicules descendent dans le scrotum trente ou quarante jours après la naissance; avant l'âge d'un an le chien peut se reproduire.

Le chien est vorace et gourmand, la puissance digestive de son estomac lui permet de s'assimiler les os les plus durs. Quoique carnivore, le chien a été modifié par la domesticité au point de manger toutes sortes d'aliments, excepté des végétaux crus.

Des travaux excessifs qu'on lui imposerait avant l'âge de

deux ans amèneraient pour lui une vieillesse anticipée. Ordinairement, il est vieux à quinze ans, et dépasse peu l'âge de vingt ans. Plus heureux que le cheval, il reçoit presque toujours les invalides chez le maître qu'il a si bien servi dans les années de sa vigueur et de son activité.

Tous les siècles et toutes les sociétés ont rendu justice à l'adresse, à l'intelligence, au dévouement du meilleur ami, du plus fidèle compagnon de l'homme.

Dans plusieurs villes de l'ancienne Égypte, le chien était l'objet d'un culte.

Tout en condamnant de pareilles superstitions, il est impossible de ne pas apprécier les qualités morales de cet animal. Comment ne pas être frappé de l'intelligence que déploie le chien du berger? Comment ne pas contempler avec attendrissement le chien de Terre-Neuve aux aguets sur la rive d'un fleuve pour arracher aux flots les victimes qui vont être englouties? Et les chiens du mont Saint-Bernard ne sont-ils pas les dignes auxiliaires de ces pieux cénobites qui disputent aux avalanches des Alpes le malheureux voyageur? Égaré sur ces sommets glacés, il désespère de son salut, il n'a plus qu'à mourir loin de sa famille, de ses amis, de sa patrie; un instinct infaillible, complété par une éducation de charité, guide auprès du voyageur le chien qui doit le rendre à la vie, sous les inspirations de la religion.

Que dire de l'adresse du chien de l'aveugle? Peut-on louer assez l'attachement de cet animal accourant auprès de son maître de plusieurs lieues de distance, ne le trouvant plus et venant mourir sur la tombe de celui auquel il demeure fidèle même au delà des limites de l'existence?

Les qualités morales du chien ont été signalées par tous les écrivains, par tous les philosophes; plus d'une fois, ils l'ont donné à l'homme pour exemple; voici le portrait qu'en a tracé

le vertueux Delille qui fut, comme on le sait, aveugle sur la fin de ses jours :

« A leur tête est le chien, aimable autant qu'utile,
« Superbe et caressant, courageux, mais docile.
« Formé pour le conduire et pour le protéger,
« Du troupeau qu'il gouverne, il est le vrai berger.
« Le ciel l'a fait pour nous, et dans leur cour rustique
« Il fut des rois pasteurs le premier domestique.
« Redevenu sauvage, il erre dans les bois :
« Qu'il aperçoive l'homme, il rentre sous ses lois ;
« Et, par un vieil instinct qui jamais ne s'efface,
« Semble de ses amis reconnaître la trace.
« Gardant du bienfait seul le doux ressentiment,
« Il vient lécher ma main après le châtiment ;
« Souvent il me regarde ; humide de tendresse,
« Son œil affectueux implore une caresse.
« J'ordonne, il vient à moi ; je menace, il me fuit ;
« Je l'appelle, il revient ; je fais signe, il me suit ;
« Je m'éloigne, quels pleurs ! je reviens, quelle joie !
« Chasseur sans intérêt, il m'apporte sa proie.
« Sévère dans la ferme, humain dans la cité,
« Il soigne le malheur, conduit la cécité.
« Et moi, de l'Hélicon malheureux Bélisaire,
« Peut-être un jour ses yeux guideront ma misère.
« Est-il hôte plus sûr, ami plus généreux ?
« Un riche marchandait le chien d'un malheureux ;
« Cette offre l'affligea : « Dans mon destin funeste,
« « Qui m'aimera, dit-il, si mon chien ne me reste ? »
« Point de trêve à ses soins, de borne à son amour,
« Il me garde la nuit, m'accompagne le jour.
« Dans la foule étonnée, on l'a vu reconnaître,
« Saisir et dénoncer l'assassin de son maître,
« Et, quand son amitié n'a pu le secourir,
« Quelquefois sur sa tombe il s'obstine à mourir.
« Enfin le grand Buffon écrivit son histoire ;
« Homère l'a chanté, rien ne manque à sa gloire.

ORIGINE DU CHIEN. — DOMESTICITÉ. — DISPERSION DU CHIEN DANS TOUTES LES PARTIES DU GLOBE. — RACES PRIMITIVES. — CHIENS DE CHASSE. — VARIÉTÉS.

Le chien est le premier animal dont l'homme ait conquis les services à l'aide desquels il put soumettre les autres animaux.

D'après l'histoire sacrée et profane, l'Asie fut le berceau du chien; l'origine de son état de domesticité se perd dans la nuit des temps. Le célèbre Cuvier, en regardant la conquête du chien comme la plus importante et la plus complète que l'homme ait faite, assigne à cet animal une origine distincte et particulière.

Je pense que tous les climats ont eu leurs variétés spéciales de chiens, dont plusieurs se sont attachés à l'homme qui a utilisé leur instinct, et qui, les conduisant avec lui, en a fait les instruments de ses volontés, les auxiliaires de sa puissance. Ces animaux se retrouvent partout, et dans le *genre chien* il existe autant de races différentes que dans le *genre homme*.

Les individus de ces races diverses trouvant partout à s'accoupler, ont produit un grand nombre de variétés, dont les plus importantes ont leur emploi spécial.

L'illustre Buffon, avec sa belle imagination et son style imposant, a cherché à débrouiller l'histoire du chien domestique auquel il a assigné une origine unique; cet animal descendrait du *chien de berger*, d'après l'opinion de l'éloquent surintendant du cabinet du roi.

Quelques écrivains lui donnent le loup pour père; d'autres, le renard; plusieurs citent le chacal comme l'auteur du chien.

L'opinion de Buffon est attaquée par beaucoup de natura-

listes qui soutiennent que le chien de berger a différentes origines suivant les contrées du globe où il réside.

Une connaissance plus approfondie de l'anatomie comparée aurait empêché de dire que le loup, le renard ou le chacal avaient produit le chien domestique. Sans doute il y a entre ces animaux quelques points de ressemblance, mais avec des différences de conformation tellement tranchées qu'il n'est plus permis de leur assigner une commune origine.

Il y a des naturalistes qui prétendent que la plupart des races de chiens de l'Europe proviennent du chien appelé le *grand danois*. D'autres ont écrit que cet animal avait une origine bâtarde, c'est-à-dire qu'il était le produit des individus du *genre canis*.

Les zoologistes s'accordent à reconnaitre que les animaux, dont l'accouplement donne naissance à des êtres féconds, c'est-à-dire susceptibles de se reproduire, appartiennent au même genre. Là-dessus, ils citent des chiennes fécondées par des loups. D'autres observateurs ont constaté les résultats de l'accouplement de la chienne avec le renard. Voilà, sans doute, ce qui a fait adopter l'opinion relative à l'origine du chien provenant du renard ou du loup, ou considéré comme le résultat du mélange accidentel des animaux de la même famille.

Mais de nos jours les progrès des sciences naturelles, des observations parfaitement recueillies et des faits constatés, montrent que, dans des circonstances favorables, des animaux hybrides (nés de deux espèces différentes) peuvent se reproduire.

Sans pousser plus loin cette discussion, je dirai que tout ce que j'ai lu n'a pu ébranler ma conviction touchant *l'origine distincte et particulière du chien;* je persiste à croire que chaque espèce humaine a eu son chien particulier, et que les croi-

sements entre ces chiens ont fourni une foule de variétés, dont il est aussi difficile de démêler les différents caractères que de reconnaitre les croisements qui ont produit chaque race.

A l'appui de cette opinion, viennent les diversités de caractères physiques et de qualités instinctives que présentent les nombreuses variétés de chiens connues depuis tant de siècles; ainsi le chien arabe ne pouvait ressembler au chien scythe, et encore moins au chien pêcheur de l'Islande, lequel a les doigts palmés, conformation que l'éducation ne donne pas, et qui provient d'une variété primitive, offrant cette particularité transmise par voie de génération, quand elle se rencontre chez le mâle et la femelle que l'on accouple. A la suite de plusieurs croisements avec des sujets qui ne présentent pas cette particularité, elle finit par disparaitre.

Les chiens aux doigts palmés sont excellents nageurs.

On reconnait une origine primitive chez certaines variétés de chiens, que l'on pourrait diviser en deux grandes catégories : *chiens d'eau, chiens de terre,* selon qu'ils se jettent spontanément à l'eau, ou qu'ils refusent d'y aller. L'éducation triomphe de cette répugnance; mais alors c'est une qualité acquise, et non pas naturelle, innée comme chez le chien de Terre-Neuve qui a aussi les doigts palmés, indice de sa destination spéciale.

L'homme à l'état de nature fut obligé de pourvoir à sa nourriture pour soutenir son existence, et de se procurer des vêtements pour résister aux vicissitudes de l'atmosphère. Forcé de se défendre contre les attaques des animaux, il employa son génie à leur faire la guerre et à les soumettre; il trouva ses aliments dans la chair de ceux qu'il avait vaincus, et il se couvrit de leur fourrure ou de leur toison.

L'intelligence et le courage du chien frappèrent l'attention

de l'homme qui trouva dans son compagnon de chasse une docilité égale au dévouement, à la reconnaissance de cet animal essentiellement sociable.

Dans l'enfance du monde, tous les chiens devaient être chasseurs; c'était leur unique ressource ; car l'homme, même en les associant à ses travaux, à ses périls, ne pouvait pas encore veiller à leurs besoins. Ainsi commença la domesticité du chien. Cet état de domesticité devait agir sur le chien encore plus que l'influence des différents climats. En effet, en soumettant le chien à l'obéissance, en lui choisissant tel genre d'alimentation, en le dirigeant dans ses habitudes, en en réglant les accouplements, l'homme est parvenu à modifier les qualités physiques et morales de cet animal, à former des races nouvelles selon les services qu'il en exigeait.

L'homme choisit parmi les différentes variétés les plus convenables à son utilité ou à son agrément. Il accoupla ensemble les individus présentant telle ou telle aptitude, il en résulta une race spéciale avec sa destination nettement indiquée. Les chiens remarquables par la réunion de la vigueur, du courage et de la fidélité, furent réservés pour défendre l'homme, pour en protéger les propriétés et pour garder les troupeaux. Ceux qui joignaient à l'énergie musculaire une grande subtilité d'odorat et l'aptitude à rechercher, à poursuivre tels ou tels animaux, ceux-là furent dressés pour la chasse.

L'éducation développa l'instinct; et cette éducation essentiellement progressive découvre sans cesse de nouveaux moyens d'améliorer et de perfectionner les différentes variétés de l'espèce canine.

L'Asie doit être considérée comme le berceau du chien. De là ils se répandirent vers des contrées moins favorisées sous le rapport du climat où les influences de la température, du sol,

du régime alimentaire, combinées avec de nouvelles habitudes et un autre système d'éducation, modifièrent leur conformation, et finirent par créer des variétés qui sont devenues indigènes dans les diverses régions du globe.

Par exemple, en Russie et en Allemagne, le chien a gagné de la taille et de la vigueur; il s'est couvert d'un poil moins rude; ses mouvements sont devenus plus rapides; il s'est attaché plus étroitement à son maître qui le protégeait contre les attaques des animaux féroces; ce chien a été la souche du *grand danois.*

Le *chien de berger,* connu en même temps que le *grand danois,* a formé plusieurs variétés; et en raison même de sa diffusion dans toutes les parties du globe, on peut lui attribuer plusieurs origines. En Afrique et en Amérique, on rencontre des chiens de berger de toutes les tailles, de toutes les formes, de toutes les couleurs. En Asie comme en Europe, ces chiens varient beaucoup sous le rapport de la taille et de la force, mais en Europe ils ont tous le poil long et rude, et dans le Nord principalement ils sont très-gros et très-forts.

Les Anglais ont les soins les plus grands pour cette race qui acquiert beaucoup de développement; la robe est ordinairement blanche et noire aux poils gros et crépus, quelquefois longs et forts. On coupe la queue aux chiens de berger en Angleterre, dès leur naissance, et l'ancienneté de cette pratique est telle que plusieurs variétés de la race n'ont plus de queue. Le chien de berger de l'Écosse diffère de celui du midi de la Grande-Bretagne, il est plus petit, et son intelligence égale son activité.

Tout porte à croire que le *grand lévrier* de l'Allemagne a été le premier produit obtenu du *grand danois* modifié par l'éducation. Les races du Nord, croisées avec le *grand danois,* donnèrent naissance à des chiens plus forts, plus hardis, qui

firent la chasse aux ours et aux sangliers, et leur vitesse leur permit d'atteindre le loup.

En choisissant pour la reproduction les chiens les plus rapides, en les soumettant à des soins particuliers, et en recherchant la hauteur des membres jointe à un grand fonds de vitesse, on a obtenu le *lévrier* qui est né du *grand lévrier*.

Ce chien (*canis graius*, Lin.) fut d'abord robuste, avec les membres forts et le poil long. On trouve cette race en Russie où elle est très-commune; l'Irlande et l'Écosse possèdent aussi des lévriers.

Dans le principe, cet animal qui tenait de ses auteurs chassait aussi bien de l'odorat que de la vue. C'était alors un adversaire très-redoutable pour le gibier. Depuis, le lévrier a été spécialement affecté à la chasse aux animaux rapides tels que le lièvre; et le sens de l'odorat, moins exercé, a perdu de sa finesse; mais ce chien a gagné en rapidité le temps qu'il employait à démêler la piste du gibier. Aujourd'hui le lévrier poursuit sa proie à vue.

Les anciennes lois forestières de l'Angleterre interdisaient l'emploi du lévrier à tout chasseur qui n'était pas de noble lignage.

On trouve des lévriers dans toutes les parties du monde; mais ces animaux ne proviennent pas de la même souche : les lévriers du Midi appartiennent par leur berceau à l'Asie, et ceux du Nord procèdent du grand lévrier.

Comme toutes les variétés de l'espèce canine, le lévrier présente des modifications et des particularités qui résultent des localités différentes où on le rencontre. En Turquie, il est fort et blanc, avec la queue et les jambes marquées de rouge.

On croit généralement que le lévrier du Nord a les poils longs, c'est une erreur; on rencontre, au contraire, dans les contrées méridionales les lévriers à poils longs, fins, soyeux

et clairs, particularité que les lévriers partagent avec le chat, le lapin et la chèvre d'Angora.

Le *lévrier de Perse,* le plus beau que l'on connaisse sous le rapport de l'élégance de ses formes sveltes et gracieuses, se distingue par l'éclat de sa robe lustrée et par ses oreilles, ses jambes et sa queue garnies de poils longs et soyeux comme ceux de l'épagneul anglais.

Les lévriers se sont fait longtemps remarquer par leur fidélité et leur attachement : qualités que possèdent surtout les lévriers à poils rudes.

On conserve au château de Warfuzée, auprès de Liége, un tableau de grand prix représentant un des ancêtres de M. le comte Émile d'Oultremont de Warfuzée, aujourd'hui ambassadeur du roi des Belges près le Saint-Siége. A côté de ce seigneur, le peintre a reproduit un magnifique chien lévrier qui, conduit par son maître à Rome où il s'égara, revint dans l'espace de quelques jours au château de Warfuzée.

En Angleterre où l'éducation du lévrier est portée au plus haut point de perfection, on sacrifie toutes les qualités à la vitesse réunie à la beauté et à la vigueur. On y signale comme type de la race les lévriers : *York, Rainbow* et *Primerose.*

Outre le grand lévrier et le lévrier, le grand danois a produit d'autres variétés qu'il importe de signaler.

Le *mâtin* ou *dogue* (*canis molossus,* Lin.), d'une origine très-ancienne, parait être le résultat accidentel de l'accouplement de quelques individus de la race du *grand danois,* présentant des difformités provenant sans doute du rachitisme. En poursuivant ces appareillements entre les sujets atteints des mêmes difformités, on a obtenu la race du *mâtin* ou *dogue.*

Le *boule-dogue,* si commun en Angleterre, doit son origine au mâtin qui y est devenu très-rare, et qui a été remplacé par le chien de Terre-Neuve, introduit dans la Grande-Bretagne

vers le milieu du siècle dernier. Hardi, courageux, fidèle, d'une obéissance et d'une intelligence remarquables, le chien de Terre-Neuve aime à se jeter à l'eau; il plonge à une telle profondeur qu'on pourrait presque le regarder comme un animal amphibie. On le recherche beaucoup à cause de sa grande taille, de sa beauté, et des rares qualités qu'il possède.

Un philanthrope français, M. Bryon, a proposé de naturaliser en France la véritable souche des chiens de Terre-Neuve, et de placer le long des fleuves et des rivières un certain nombre de ces chiens, que leur instinct porte à se précipiter dans l'eau pour en retirer les êtres vivants ou morts qui s'y jettent ou qui y tombent. Ce serait le meilleur moyen de sauver les nombreux noyés volontaires ou involontaires qui périssent chaque année à Paris, emportés par le cours de la Seine.

Le *chien de Dalmatie* ou *chien de voiture moucheté,* variété du grand danois avec lequel il a de l'analogie par la conformation et les habitudes. Sa robe est blanche et parsemée de taches noires. Ce chien, très-commun aujourd'hui, aime le cheval, il le garde à l'écurie, et l'accompagne dans ses excursions.

De ces races, hasard ou combinaison, naquirent les différents chiens qui, avec les qualités propres à l'espèce, réunissent un instinct spécial et un odorat subtil, les rendant aptes à la chasse. Tels furent le *chien courant,* le *basset,* le *grand basset,* le *barbet,* toutes les races de *l'épagneul d'eau* (*canis avarius aquaticus,* Lin.); ces derniers doivent à la rigueur de leur berceau, à leur résidence au bord de la mer, des rivières, ou des marais, une plus grande aptitude à aller à l'eau.

Le nord de l'Europe ne reçut pas seulement le chien de l'Asie; cet animal se répandit aussi dans le Midi où il devait subir plusieurs modifications. Le *lévrier* du Levant, par exemple, tient d'un climat plus doux une constitution délicate.

D'autres devinrent craintifs, et eurent des poils soyeux et brillants, comme le *chien de berger* du Midi, l'*épagneul de terre,* le *chien couchant.* Enfin quelques variétés, telles que le *chien de Barbarie,* n'eurent pas de poils.

Les chiens de chasse, quelles que soient leur spécialité et leur destination, peuvent être partagés en deux grandes catégories : *chiens courants, chiens d'arrêt.*

Chiens courants. Cette race douée d'une énergie étonnante, rapide à la course, poursuit le gibier en aboyant, démêle ses ruses, retrouve la voie, le relance de nouveau, et, par une poursuite acharnée, le force à tomber épuisé de fatigue, ou le fait passer sous le point de mire du chasseur.

Quelques chiens courants diffèrent de la race en général, constituant des variétés de race sous le rapport de la taille, de la conformation et de la couleur de la robe; ils varient aussi par leur manière plus lente ou plus vive de poursuivre le gibier. Il y en a de grands, de moyens, de blancs, de gris, de noirs marqués de feu. Chaque pays élève diverses variétés dont les accouplements ont fini par former des races en quelque sorte indigènes.

Les classifications établies entre les différents chiens courants n'ont pas d'utilité réelle; j'indiquerai seulement quatre variétés principales se rattachant à cette même race, et que le chasseur a modifiées en raison de ses besoins.

1° Le *chien courant,* proprement dit (sur lequel je ne reviendrai pas);

2° Le *griffon;*

3° Le *grand basset,* à jambes droites;

4° Le *petit basset,* à jambes torses.

Le *chien courant griffon* est une variété à longs poils crépus, obtenue en Angleterre où elle est devenue constante; elle provient du chien courant de taille moyenne à poil ras.

Chiens courants bassets à jambes droites ou torses. Ces variétés, accidentelles dans le principe, ont été maintenues; elles reconnaissent pour auteurs les chiens courants proprement dits. Buffon lui-même a consigné cette communauté d'origine en réunissant les différentes tribus de bassets à la race des chiens courants. Le *basset à jambes droites* sert pour la chasse que l'on fait lentement; et le *basset à jambes torses* attaque dans leurs terriers les blaireaux et les renards.

Chiens d'arrêt. Cette race, appelée par Linné *canis avicularis*, en anglais *pointer*, a été d'abord élevée en Allemagne et dans la péninsule hispanique.

Sans négliger d'observer les moindres mouvements et de deviner les intentions du chasseur qu'il précède, le chien d'arrêt cherche le gibier en se dirigeant à droite, à gauche; il bat le terrain en tous sens, le nez en l'air et largement dilaté afin d'aspirer toutes les émanations que le vent lui apporte; tout à coup l'œil ardent, la patte levée, il se ramasse sur lui-même, et *pointe* vers la proie qu'il maintient en échec, lui déguisant ainsi sa force pour mieux la surprendre.

Presque tous les chiens sont doués de la faculté d'arrêter.

La diversité de soins, de nourriture, d'éducation, de climats, et surtout les croisements ont amené une foule de variétés de chiens d'arrêt parmi lesquelles je citerai les plus connues pour la chasse à tir, et qui ont été la souche des différents chiens d'arrêt améliorés que l'on emploie aujourd'hui avec le plus de succès.

1° Le *braque;* 2° l'*épagneul;* 3° le *griffon;* 4° le *barbet.*

Le braque a la tête forte, les oreilles larges et pendantes; le museau carré, les lèvres plissées et tombantes, les yeux bien fendus, la poitrine ample, le dos et la croupe arrondis, la queue grosse et souvent recouverte à l'extrémité de poils plus longs que ceux du reste du corps, les pattes fortes et les

pieds larges. Sa taille qui varie de dimensions dépend de l'état de santé des six à huit premiers mois de son existence, et du système d'alimentation que l'on a suivi. Son poil est ras, et plus fin sur la tête ainsi que sur les oreilles. Parfois blanche, sa robe est plus fréquemment mouchetée de brun, ou marquée à la tête, aux oreilles, sur les flancs et sur le dos de plaques brunes.

Comme on ne rencontrait pas naguère ces chiens avec des taches noires et des marques de feu, on prenait pour des chiens courants ceux qui offraient ces caractères, et qui sont très-communs depuis que les Anglais ont amélioré les différentes races de chiens d'arrêt. Il est des *braques* dont les naseaux sont séparés par un sillon assez profond, d'où est venue la désignation de *braque à deux nez*. Ces animaux, originaires de l'Espagne, ont passé longtemps pour avoir une supériorité marquée, parce qu'on attribuait sans motif réel à cette particularité une plus grande sensibilité olfactive.

Aussi vif qu'énergique, le braque *quête* bien, et arrête toute espèce de gibier.

L'*épagneul d'eau* (*canis avarius aquaticus*, Lin.) diffère du braque par un museau plus alongé, par des formes moins prononcées, par un poitrail moins large et surtout par un poil long, soyeux et presque lisse. Les oreilles plus longues sont garnies d'un poil très-fin ainsi que la queue et la face postérieure des jambes.

Aucune race canine n'offre de variétés plus multiples que l'épagneul; chaque localité a sa tribu spéciale; mais il faut se borner à deux divisions principales : *épagneul de terre*, *épagneul d'eau*. Tout autorise à croire que l'épagneul de terre vient du Levant, et l'épagneul d'eau, des races du Nord.

L'épagneul de terre a des poils longs et soyeux, l'odorat très-fin, il est remarquable par sa fidélité et sa soumission.

Depuis que le gibier a diminué, par suite de l'adoption du fusil à percussion, l'on ne se sert presque plus du chien épagneul pour la chasse en plaine, parce qu'il ne résiste pas à la chaleur et à la fatigue comme le chien d'arrêt des races améliorées en Angleterre.

Pourtant les qualités précieuses de l'épagneul, son aptitude à s'instruire, ont décidé les Anglais à le perfectionner en le trempant pour les fatigues de la chasse. Ils ont formé ainsi l'épagneul qu'ils nomment *setter*, race moins docile que l'épagneul commun, mais beaucoup plus active et plus robuste.

Le *griffon* a les poils longs et roides, les oreilles à demi pendantes; il tient de l'épagneul et du barbet; l'Italie est son berceau. Ses formes sont moins élégantes que celles du braque et de l'épagneul; mais il réunit les mêmes qualités pour la chasse, autant d'intelligence, et se plie fort bien à l'éducation qu'on lui donne. On recherche le griffon pour la chasse aux marais, à laquelle il convient par son goût pour l'eau.

Le *barbet* se distingue des autres chiens par la longueur de son poil frisé comme la laine des brebis, qui couvre également tout le corps, et lui garnit la tête et le museau au point de lui couvrir les yeux si on n'avait soin de le tondre dans cette partie. Il a la tête ronde, les oreilles longues et pendantes, le museau aplati, le corps gros et court. Sa robe peut offrir toutes les nuances de couleur. Hardi, vigoureux, intelligent, le barbet profite parfaitement de l'éducation qu'il reçoit. On le dresse à tous les genres de service; il convient surtout à chasser le gibier aquatique, à cause de son goût prononcé pour l'eau.

Il y a deux variétés de cette race, le *petit barbet* élevé dans les appartements, et le *grand barbet* connu vulgairement sous le nom de *caniche* que l'on embarque à bord des navires pour aller chercher ce qui tombe à la mer.

Les rapprochements fortuits des individus de ces différentes races, et les accouplements dirigés par l'homme dans un but d'amélioration, ont introduit tant de variétés qu'il y a confusion à l'égard des divers chiens d'arrêt, et qu'il est assez difficile d'en tracer tous les caractères distinctifs.

Chien couchant. Cette race provient de l'épagneul amélioré, et doit son nom à l'attitude qu'elle prend en face du gibier devant lequel elle se couche. D'origine irlandaise, les chiens couchants sont ordinairement blancs et roux; il y en a pourtant de blancs et de noirs marqués de feu.

La docilité des chiens couchants et l'attitude à laquelle ils doivent leur nom, les ont fait dresser à un genre de chasse très-usité en Angleterre. Voici comment on agit : on recouvre le chien couchant en arrêt et le gibier avec un filet, de sorte que l'on prend vivants lièvres, perdreaux, cailles, etc. Mais ce système de chasse qui sert à repeupler les parcs et les enclos, amènerait bientôt la destruction totale du gibier, s'il était plus répandu.

Grands amateurs de la chasse, les Anglais se sont beaucoup occupés de l'amélioration des chiens; ils ont formé ainsi le chien d'arrêt amélioré qu'ils caractérisent par le nom de *pointer,* c'est-à-dire indicateur, qui montre le gibier, qui l'arrête en désignant le point où il se trouve.

Ce chien réunit la vigueur, l'élégance, la souplesse. Il a la tête grosse et large, les ouvertures des naseaux grandes, les lèvres pendantes, les oreilles larges, la poitrine ample, les épaules et la colonne vertébrale recouvertes de muscles très-prononcés, la queue longue et très-mince, les avant-bras gros, les jarrets très-forts, la culotte charnue, les pattes larges; sa taille est haute; le poil court et doux. La couleur de la robe est noire ou brune.

Le *chien pointer* est leste, plein d'ardeur, de vivacité. Il

porte le nez au vent, et quête en courant à une grande distance du chasseur; il bat sans se fatiguer un terrain aussi vaste que deux chiens d'arrêt de race ordinaire; et la subtilité de son odorat lui fait découvrir le gibier de très-loin.

En ayant soin de n'accoupler que des animaux d'une docilité remarquable, et avec un excellent système d'éducation, les Anglais ont obtenu des chiens d'arrêt *pointer* aussi obéissants qu'actifs. Cette race n'en restera point là; car tous les efforts des éleveurs tendent à la perfectionner de plus en plus; aussi est-elle recherchée par tous les chasseurs.

Je m'arrêterai, non que j'aie épuisé la matière, il me resterait encore à signaler plusieurs variétés importantes, à indiquer des améliorations nombreuses à poursuivre, et des résultats à obtenir; mais la chasse ne peut pas envahir l'espace réservé à de plus graves intérêts. Je crois, d'ailleurs, que les notions rapides que j'ai esquissées, serviront à guider les chasseurs belges dans les voies qu'ils doivent tenir pour arriver au point où les Anglais sont parvenus.

HYGIÈNE. — LOGEMENT. — NOURRITURE. — CHOIX DES REPRODUCTEURS.—CROISEMENTS.—ÉDUCATION.—AMÉLIORATION DES RACES. — ACCOUPLEMENT. — GESTATION. — PART. — AGE. — SERVICES. — PRODUITS.

Le chien, ce fidèle compagnon de l'homme, n'a pas d'habitation particulière.

Selon le genre de service imposé au chien, on le laisse libre, ou on le renferme seul dans une loge; c'est le chien de garde; quelquefois on l'attache dans un coin de l'écurie ou sous un hangar.

Les chiens de chasse sont mieux traités; on leur réserve un logement spécial, connu sous le nom de *chenil*.

L'hygiène prescrit d'accorder aux animaux le plus de liberté possible; cette prescription doit être observée surtout à l'égard du chien.

Le froid, l'excès de la chaleur et l'humidité nuisent également à cet animal. On évitera donc ce triple inconvénient dans la construction du chenil, qui consiste en une suite de loges en maçonnerie ou en planches, où résident différentes espèces de chiens de chasse, *chiens courants, chiens d'arrêt, chiens lévriers.*

Le chenil aura cinq pieds d'élévation et une bonne toiture. On planchéiera le sol en ménageant une légère pente, et en pratiquant des trous pour l'écoulement des urines. On aura soin de creuser la terre sous le plancher à la profondeur de deux pieds, afin de garantir le chenil contre l'humidité.

Les loges communiqueront entre elles par des ouvertures que l'on fermera à volonté, de sorte que l'on pourra réunir ou séparer les chiens. Chaque loge aura sa porte. Il faut que l'air et la lumière y pénètrent librement. Un grillage placé à quelque distance du chenil réservera un espace assez grand pour que les chiens y prennent leurs ébats, et puissent y boire, y manger, etc. Ces animaux doivent toujours avoir de l'eau à leur disposition.

Les chiens ont besoin en hiver d'une abondante litière; cette précaution est inutile en été, où ils couchent fort bien sur des planches. La paille qui a été imprégnée d'urine de cheval fait fuir les puces, ce fléau des chiens. On entretiendra dans le chenil une propreté rigoureuse.

Au retour de la chasse, pour se délasser de leurs fatigues, les chiens réclament une température élevée. Le froid et l'humidité leur seraient très-funestes, dans ce moment surtout.

Cet animal a besoin d'exercice, de bains fréquents et d'un

pansage régulier au moyen de la brosse ou du bouchon de paille : cette dernière précaution est d'autant plus nécessaire que le chien ne transpire pas, et qu'il faut maintenir la propreté à l'enveloppe tégumentaire, très-exposée à diverses maladies cutanées.

Le chien est carnivore par instinct, mais comme une nourriture exclusivement animale deviendrait dispendieuse, on l'a habitué à toute sorte d'aliments; cependant pour des chiens d'élite, surtout dans les premiers temps de leur existence, on doit leur donner une certaine quantité de viande afin de favoriser leur croissance et de développer leur vigueur. Le bouillon préparé avec des têtes de mouton convient parfaitement aux jeunes chiens; on y ajoute des pommes de terre ainsi que du pain, et cette préparation avec une légère dose de sel les amène à un état satisfaisant d'embonpoint.

Au retour de la chasse, après la fatigue qu'il vient d'éprouver, le chien n'a pas besoin d'une abondante nourriture; il la digérerait mal, et sa santé en souffrirait. Ce qu'il réclame avant tout, c'est de la chaleur et du repos.

L'espèce canine ne peut pas se perdre; elle a couvert le globe de ses nombreuses variétés, et si l'on ne détruisait pas un grand nombre de ces animaux à l'époque de leur naissance, l'homme finirait par en être incommodé. Mais la multiplication des races utiles, et surtout leur amélioration progressive, exigent des soins et des précautions qui doivent commencer par le choix raisonné des reproducteurs.

On accouplera donc les mâles et les femelles, réunissant au plus haut degré les qualités physiques et morales innées, ainsi que les facultés acquises par l'éducation, afin que les unes et les autres soient transmises à leurs descendants. Cette transmission aura lieu si le père et la mère possèdent les mêmes qualités naturelles et acquises.

Pour conserver une race pure et constante, les auteurs doivent appartenir à la même race.

Tout chasseur recherche les meilleurs chiens, s'occupe avec activité du soin de les dresser, s'efforce d'en corriger les défauts; cette succession de soins et d'efforts a dû nécessairement perfectionner les chiens de chasse, parmi lesquels se distinguent des races plus dociles, d'une intelligence plus prompte, d'une éducation plus avancée. En croisant ces races supérieures avec d'autres variétés, douées des qualités qui manquent aux premières, on obtient des produits qui participent à la fois du père et de la mère, en réunissant les mérites respectifs de leurs auteurs.

C'est ainsi qu'ont agi les Anglais; et de ces croisements constamment améliorateurs, sont nées des variétés nouvelles qui, par la plus heureuse fusion, possèdent des avantages qui au premier coup d'œil semblaient s'exclure : par exemple la vivacité et la docilité. A cet égard, je citerai le chien *pointer*, si ardent, si impétueux, dont on a discipliné les allures sans en diminuer le mérite, en l'accouplant avec le *chien couchant*. Depuis lors, on rencontre des chiens *pointers* avec lesquels on peut chasser à la bécasse.

Le chasseur instruit et persévérant, en prenant pour base la transmission des qualités naturelles et acquises, au moyen de croisements excluant les défauts, peut donc fabriquer des types de chiens au gré de ses besoins ou de ses caprices.

Le chien peut s'accoupler et engendrer dès l'âge de neuf à dix mois; mais on ferait dégénérer la race en permettant aux chiens de s'accoupler avant qu'ils aient acquis leur entier développement; on doit aussi éviter d'employer pour la reproduction des mâles trop âgés. Ce sera donc de deux à huit ans pour les deux sexes.

Les mâles n'ont pas de saison marquée pour le rut; aucun

phénomène ne révèle leur aptitude; ils sont toujours aptes à couvrir la chienne disposée à les recevoir. Celle-ci, au contraire, n'entre en chaleur que deux fois par an, au printemps et en automne; mais si elle n'a pas été fécondée, elle redevient en chaleur à une époque plus rapprochée.

Le temps du rut dure pour elle de dix à quinze jours. On le reconnaît au gonflement de la vulve, de laquelle découle un liquide sanguinolent et épais. Lorsque cet écoulement cesse, la chienne accueille plus volontiers le mâle.

L'accouplement des individus de l'espèce canine présente une particularité résultant de la conformation des parties génitales du chien qui reste uni avec la chienne pendant l'accomplissement de l'acte générateur.

Cette union forcée provient du gonflement des corps caverneux, et surtout du développement de la glande prostate, laquelle acquiert dans l'érection un volume si considérable qu'elle ne peut plus sortir, se trouvant retenue par les ischions du bassin de la chienne.

Cette disposition ne se rencontre chez le chien que parce que la glande prostate adhère aux parties externes de la génération; elle est d'ailleurs nécessaire à la copulation, parce que le chien n'ayant pas de vésicules séminales, la sécrétion et l'éjaculation du sperme a lieu pendant l'union.

La chienne destinée à porter réunira les caractères les plus saillants de la variété que l'on veut propager. A une bonne santé, à une constitution robuste, elle joindra un large bassin et une taille élevée pour sa race. Un excellent régime alimentaire, l'observation de l'âge convenable à l'accouplement, et l'emploi du même mode, des mêmes précautions à l'égard des générations successives : voilà les moyens d'agrandir et d'embellir la race.

Les jeunes chiens tiennent de leur mère pour le moral et

pour la taille, de leur père pour les formes; mais on peut corriger les défauts physiques de l'un des auteurs à l'aide d'une conformation diamétralement opposée se rencontrant chez l'autre. Par exemple, à un chien dont le train de derrière manque de développement, on donnera une chienne à culotte très-prononcée.

Il est inutile de dire que par les qualités physiques j'entends les formes, les dimensions et les caractères distinctifs d'une race. Les qualités morales représentent l'instinct, l'intelligence, l'aptitude à s'instruire, et les dispositions spéciales pour tel ou tel genre de services.

Du reste, les chiens eux-mêmes ont un merveilleux instinct pour empêcher la dégénérescence de l'espèce; on voit chaque jour les femelles repousser les mâles trop petits, pour choisir ceux qui offrent le plus de taille et de développement. De leur côté, les mâles de petite stature recherchent les plus grandes femelles.

Toutefois pour des sujets de choix, on évitera des disproportions choquantes entre la taille des reproducteurs; car, non-seulement il résulterait de ces accouplements des produits à formes décousues, mais encore ils pourraient avoir une influence fâcheuse sur la mise bas.

En général, le mâle parait avoir sur la progéniture une action égale à celle de la femelle, pourvu que l'âge, la constitution, l'état de santé ne dérangent pas l'équilibre. Pourtant on a souvent remarqué que lorsque un chien à poils ras féconde une chienne à longs poils, les chiens de cette portée ont le poil lisse, tandis que les chiennes l'ont crépu. Lorsque le père est à poils longs et la mère à poils ras, les mâles de la portée ont les poils longs, et les femelles les poils à demi longs. Cette observation autoriserait à penser que chaque sexe influe plus spécialement sur les produits de son sexe.

Quoiqu'un seul accouplement soit ordinairement suivi de la fécondation, on voit des chiennes qui ne retiennent pas; on fera bien alors de réitérer les saillies afin d'obtenir un résultat positif. Aucun signe n'indique l'état de gestation, qui se prolonge chez la chienne cinquante-cinq, soixante ou soixante-trois jours. Quelquefois elle devient triste et abattue, mais avant le laps des vingt ou vingt-cinq jours qui suivent l'accouplement, il est difficile de reconnaître avec certitude si la chienne est pleine.

Le gonflement des mamelles, la rondeur des flancs, le volume du ventre qui s'affaisse au bout de quarante jours, ne laissent plus de doute sur l'état de gestation. Aux approches du part, la chienne est accablée, inquiète; elle recherche la tranquillité et les ténèbres, ensuite le part s'effectue avec un moment d'intervalle entre la sortie de chaque petit, de sorte que le travail se prolonge pendant plusieurs heures. Le nombre de petits que peut porter une chienne varie depuis un jusqu'à quinze.

Des expériences nombreuses, et sur lesquelles il n'est plus permis d'élever le moindre doute, ont fait admettre la superfétation, c'est-à-dire qu'un premier accouplement peut être suivi d'un second également fécond; ainsi dans la même portée, il y a parfois des chiens de plusieurs races.

La chienne en état de gestation réclame une bonne nourriture, et doit faire un exercice modéré. On évitera tout ce qui pourrait la rendre malade, et surtout on éloignera d'elle les chiens atteints d'affections de la peau.

Le part de la chienne s'effectue ordinairement sans réclamer l'intervention de l'homme; mais lorsqu'elle a été couverte par un mâle d'un volume disproportionné, la parturition est presque toujours laborieuse, et compromet les jours de la mère et de ses petits. Cet accident se rencontre assez fré-

quemment chez les individus de l'espèce canine qui varient beaucoup sous le rapport de la taille, du volume et de la conformation.

Lorsque le part est difficile, on doit aider les efforts expulsifs de la chienne en attachant un lacs au membre qui se présente à l'orifice; on exerce ainsi quelques tractions.

Quelles que soient la force et la santé d'une chienne, il est impossible qu'elle allaite tous ses petits; comment leur fournirait-elle la quantité de lait nécessaire à leur accroissement? Si elle continue, c'est aux dépens de sa santé; elle dépérit, elle est atteinte de convulsions.

Le chasseur supprimera donc le plus grand nombre des nourrissons; et si la race est précieuse, s'il tient à la multiplier, il choisira une autre chienne pour les allaiter; il suffit que la nouvelle nourrice soit d'une bonne constitution, qu'elle fournisse une grande quantité de lait, et surtout qu'elle n'ait pas de maladie. Si cette chienne refusait de se laisser téter, il faudrait arroser les petits chiens de son lait, et leur faire prendre les mamelles dans l'obscurité. C'est le meilleur moyen de tromper l'odorat et la vue de la chienne qui finit toujours par adopter ses nourrissons comme s'ils lui appartenaient.

Les chiens naissent aveugles et sourds; la vue et l'ouïe se développent par degrés. C'est du neuvième au douzième jour que les yeux s'ouvrent à la lumière, et que les oreilles commencent à percevoir les sons.

Les dents molaires de lait paraissent les premières, et leur nombre est complet dans le mois qui suit la naissance.

Les incisives sortent les dernières; car elles pourraient blesser le mamelon de la mère.

Toutes les dents de lait sont remplacées par les dents permanentes à six ou sept mois; à cette époque, le chien a la *gueule faite*; il a quarante-deux dents, deux pinces, deux mi-

toyennes, deux coins, et deux crochets à chaque mâchoire, douze molaires à la mâchoire supérieure et quatorze à la mâchoire inférieure.

Les dents incisives permanentes, vierges d'usure, sont *trilobées*, c'est-à-dire qu'à leur bord tranchant elles présentent ce que l'on appelle vulgairement la fleur de lis.

A un an, les incisives et surtout les crochets sont blancs et intacts.

A deux ans, la fleur de lis n'existe plus sur les pinces de la mâchoire inférieure; elles sont rasées.

A trois ans, les mitoyennes inférieures sont usées.

A trois ans et demi, rasement des pinces supérieures.

A quatre ans, rasement des coins de la mâchoire inférieure et des mitoyennes de la mâchoire supérieure.

A quatre ans et demi, les dents sont jaunes à leur base.

A cinq ans, rasement des coins supérieurs.

Après cet âge, il n'y a plus de renseignements certains; on ne peut se prononcer que sur des données approximatives, telles que : l'usure des crochets et le défaut de transparence aux yeux.

Le mode d'alimentation contribue beaucoup à conserver ou à détériorer les dents du chien qui croît jusqu'à deux ans, et qui peut vivre au moins quinze ans.

L'homme n'a pas seulement utilisé le chien pour en faire son auxiliaire à la chasse; il a trouvé encore dans cet animal un gardien vigilant de ses propriétés; il l'a préposé à la sécurité de sa demeure, à la surveillance de ses troupeaux; et comme si ce n'était point assez, il en a retiré un service encore plus positif en l'attelant. On lui a même imposé un rôle dans les spectacles en plein air qui font le bonheur du peuple et des enfants; les chiens ont été revêtus d'habits brodés, ils ont appris à danser en cadence, à saluer, à quêter dans la

foule, à tirer des horoscopes. Parmi ces chiens savants, quelques-uns, comme *Munito*, sont parvenus à une supériorité vraiment extraordinaire, et qui semble reculer les bornes assignées à l'intelligence de cet animal.

En Angleterre, on les exerce à combattre, et leurs luttes sanglantes suscitent de nombreuses gageures; jadis l'immortel Shakspeare eut à surmonter une terrible concurrence dans les combats du boule-dogue et de l'ours, soutenus par les champions de la vieille Angleterre contre les innovations de la littérature dramatique qui, selon les partisans du passé, amollissait les mœurs.

Heureusement le théâtre de Shakspeare ne fut point fermé; et ses compositions devinrent le plus beau fleuron de la couronne poétique de la Grande-Bretagne.

Paris, qui a repoussé les duels de coqs, importés de l'Angleterre, a pourtant sa *barrière du Combat* où les chiens de bouchers se déchirent à belles dents, et où plus d'une fois un pauvre âne devient leur pâture.

Enfin la chasse a son importance comme image de la guerre, comme délassement utile à la santé des hommes de cabinet, et comme un moyen de défendre nos récoltes contre de dangereux déprédateurs. Ce n'est pas tout; indépendamment de la valeur vénale du gibier, la chasse est une source de revenus pour l'État, comme on en jugera par le chiffre des ports d'armes délivrés en Belgique de 1830 à 1838. On sait que chaque permis de port d'armes rapporte 30 francs au gouvernement. Et je pourrais faire encore entrer en ligne de compte toutes les industries qui se rattachent à l'exercice de la chasse; mais je me borne aux sommes perçues par le Trésor.

De 1830 à 1838, il a été délivré en Belgique 39,939 ports d'armes, ce qui, à 30 francs, a produit une somme totale de 1,198,170 francs.

En 1839, il a été délivré 5,623 ports d'armes, ainsi répartis entre les neuf provinces belges : Hainaut, 1,143; Brabant, 986; Liége, 752; Namur, 590; Flandre occidentale, 579; Flandre orientale, 510; Anvers, 426; Limbourg, 377; Luxembourg, 260.

MALADIES. — TRAITEMENT.

GASTRO-BRONCHITE (*inflammation de l'estomac et des bronches*). Cette affection très-commune chez les jeunes chiens s'annonce presque toujours par la tristesse et l'accablement, par la diminution ou la perte de l'appétit, par la rougeur de la langue, par la chaleur de la bouche, par une soif ardente, des éternuments fréquents, des vomissements, de la toux; et des yeux ainsi que du nez découle une matière purulente.

Si l'inflammation se propage dans le tube digestif, la moelle épinière s'en ressent à son tour, et participe à cet état de phlogose; l'animal chancelle, il ne marche qu'avec peine, il tombe; des mouvements convulsifs se manifestent, et la mort vient souvent terminer cette série de symptômes, que l'on aggrave par l'abus de ces remèdes familiers, préconisés par les vieux gardes forestiers qui leur attribuent des cures miraculeuses.

Dans son état de simplicité, quand il n'y a pas complication dans la maladie, il suffit de soumettre l'animal à une diète sévère, de lui donner de l'eau emmiellée, et de lui passer des lavements émollients. Si la fièvre est prononcée, on pratiquera une saignée, ou on appliquera des sangsues sur la région de l'estomac. Quelques ventouses scarifiées à l'épigastre produiront un très-bon effet. Lorsque la chaleur de la peau aura disparu, on fera des frictions sèches sur la peau, et l'on appliquera des sétons.

Tous les médicaments de la pharmacie ont été employés contre cette maladie, mais avant de recourir aux agents thérapeutiques, il faut s'assurer du siége du mal, et distinguer les affections primitives de celles qui leur sont consécutives.

Les tremblements, les convulsions et autres accidents remarqués si souvent dans la gastro-bronchite, sont consécutifs à une phlegmasie gastro-intestinale. Employer des médicaments connus vulgairement sous le nom d'*antispasmodiques*, quand tous ces calmants sont de véritables stimulants, c'est ajouter à la cause du mal au lieu de le guérir. Aussi obtient-on fort peu de succès.

La médecine antiphlogistique est la seule que l'on puisse appliquer avec fruit.

Au début de la maladie, quand elle n'a pas encore de gravité, qu'elle manque d'un caractère prononcé, on parvient quelquefois à la faire avorter par des vomitifs et des purgatifs en provoquant ainsi une secousse dans toute l'économie; mais que l'on ne s'y trompe pas, cette médecine perturbatrice tue plus de chiens qu'elle n'en guérit.

OPHTHALMIE. Le traitement de cette maladie, dont le chien est fréquemment atteint, réclame des lotions émollientes sur l'œil enflammé, des soustractions sanguines, des purgatifs.

Malgré ces moyens, l'œil conserve-t-il une trop grande sensibilité, et le chien tient-il les paupières fermées, on fera bien d'employer des lotions avec la décoction de graines de lin et de têtes de pavots blancs, avec addition de trois grains d'extrait de belladone par once de liquide.

Après la disparition des symptômes inflammatoires, on recourra aux collyres composés avec deux grains de sulfate de zinc par chaque once d'eau de roses, ou d'infusion de fleurs de sureau. On appliquera un séton.

OTITE (*inflammation de la membrane muqueuse de l'oreille*). Cette affection est caractérisée par un prurit qui porte le chien à secouer la tête, à se gratter, à se frotter contre les corps qui l'environnent. Il y a rougeur et gonflement, et l'écoulement fétide qui s'échappe de l'oreille est suivi de la surdité.

L'otite attaque principalement les chiens griffons, les épagneuls, les barbets, les chiens de Terre-Neuve, ceux qui vont souvent à l'eau; sans un traitement rationnel, le chasseur est souvent obligé de faire abattre un animal qui, outre la perte de l'ouïe, devient encore un objet de dégoût.

Un régime alimentaire peu nutritif, des injections émollientes dans l'oreille, des plumasseaux de charpie imprégnés d'un liquide adoucissant, maintenus à l'aide d'un béguin, tels sont les premiers moyens à employer. On administrera ensuite des purgatifs; et on posera un séton à la nuque. Si l'écoulement persiste après la disparition de l'inflammation, on fera usage d'injections composées de trente grains d'acétate de plomb dans quatre onces d'eau tiède. Si l'écoulement ne cesse pas, on injectera de l'eau de chaux ou du chlorure de sodium.

On réussit quelquefois à guérir un écoulement chronique de l'oreille, en faisant dissoudre cinq à six grains d'acétate de cuivre dans une once d'huile de lin. Des écoulements qui avaient résisté à tous les moyens cèdent encore à l'emploi d'injections préparées avec un grain de sublimé corrosif par once d'huile ou par once d'eau distillée.

CHANCRE DE L'OREILLE. Les chiens à poils ras sont surtout sujets à cette maladie qui débute par de petites gerçures au bord inférieur de l'oreille, et qui déterminent une vive démangeaison, trahie par la manière dont l'animal secoue fréquemment la tête.

Le chancre de l'oreille est difficile à guérir. Lorsque l'ulcère n'intéresse que la peau, on doit fixer l'oreille à l'aide d'un béguin pour empêcher le ballottement qui entretient l'inflammation que l'on combat par des frictions de cérat frais. Il vaut encore mieux retrancher avec des ciseaux le bord de l'oreille malade, brûler la plaie récente avec la pierre infernale ou à l'aide d'un fer rouge ; ensuite on applique du beurre frais.

Si les chancres envahissent le cartilage de l'oreille, il faut se hâter de les circonscrire par des points de suture avec une aiguille armée de laine qu'on laisse séjourner comme autant de petits sétons qui déterminent la chute de la partie malade, et on panse les bords de la nouvelle plaie avec de l'onguent mercuriel double.

On peut encore guérir ces chancres en plongeant la partie malade dans l'huile bouillante. L'important est de séparer les points affectés de ceux qui sont sains, et d'arriver ainsi à une plaie simple, de bonne nature, par conséquent facile à cicatriser. Tous les moyens qui conduiront à ce résultat doivent être mis en œuvre.

GALE. La texture de la peau du chien, lequel ne transpire pas, rend la cure de la gale beaucoup plus difficile que pour les autres animaux. Aussi a-t-on successivement préconisé mille substances comme autant de remèdes héroïques : le tabac, le mercure, l'aloès, la térébenthine, l'ellébore blanc, le savon, la potasse, la poudre à canon, l'ardoise et même l'urine de l'homme. Sans entrer dans une discussion inutile à ce sujet, je réclame un traitement fort simple pour cette maladie qui prive le chien de sommeil, affaiblit sa constitution, et diminue son odorat.

On doit soumettre l'animal galeux à un régime végétal ; on emploiera des lotions émollientes, des bains préparés avec de la graine de lin ou du son, jusqu'à ce que la chaleur et la

rougeur de la peau aient diminué. On renouvellera la litière chaque jour; ensuite on se servira de lotions composées avec six onces de sulfure de potasse pour chaque livre d'eau avec addition d'une once d'acide sulfurique par livre de liquide.

On fera trois frictions par jour, en ayant soin de bien humecter toutes les parties malades.

Si après cinq ou six jours de ce traitement la gale résiste, on fera usage de la pommade suivante : six onces de sulfure de potasse pulvérisé incorporé dans huit onces de sain-doux ou de savon noir.

Chez les chiens jeunes et vigoureux tourmentés par une gale très-aiguë, il convient de commencer le traitement par une saignée de huit onces.

L'usage interne du soufre pour guérir la gale est aussi absurde avec le chien qu'avec l'homme.

Les chiens sont encore fréquemment atteints d'une *cutite chronique*, appelée vulgairement *roux-vieux, rogne, rippe*. Cette maladie donne un aspect dégoûtant à l'animal qui exhale une odeur fétide; le poil tombe, et laisse à découvert une peau visqueuse sur laquelle s'établit une suppuration qui se sèche alternativement, et se détache par petites écailles blanchâtres. On voit reparaître presque chaque année cette affection qui attaque de préférence les chiens irrégulièrement ou trop abondamment nourris, et qui restent longtemps sans exercice sur la même litière. Le traitement consiste à saigner l'animal, et à faire des frictions avec une pommade composée de chaux pulvérisée, une once; goudron, deux onces; acide sulfurique, deux gros; savon vert, six onces.

AGGRAVÉE. Tel est le nom donné à des écorchures qui se manifestent à la face plantaire de la patte du chien après une longue marche sur un terrain rocailleux par un temps sec.

Cette affection très-douloureuse fait boiter l'animal, et l'empêche de chasser; elle attaque surtout le chien que l'on tient enfermé, et qui ne fait pas assez d'exercice. Pour la prévenir, on doit, avant l'ouverture de la chasse, mener le chien à la promenade, ce qui lui durcit les pattes; dans le même but on se servira de lotions avec du vinaigre et du sel.

Comme remède de l'aggravée, on emploie les blancs d'œufs, le vinaigre et la suie de cheminée battus ensemble.

CHAT. — CHATTE.

Le chat, classe des *mammifères*, tribu des *digitigrades*, appartient à la famille des *carnassiers* les plus redoutables, tels que le lion, le tigre, la panthère, l'once, le léopard, le jaguar, le lynx, etc.

C'est la même conformation, aux dimensions près et à la force qui est beaucoup moindre; mais sous le rapport du courage et de la férocité, il n'a pas dérogé; et ses instincts sauvages subsistent même dans l'intérieur de nos maisons où il tient au sol, aux pierres, fort peu aux individus, contre le joug desquels il est toujours prêt à se révolter.

Une des plus anciennes civilisations du monde, la civilisation égyptienne, fit du chat une divinité; ce culte devait avoir sa source dans les services que cet animal nous rend encore aujourd'hui. Les Égyptiens l'adoraient sous sa forme naturelle, ou bien ils donnaient à un homme une tête de chat, dans laquelle ils voyaient le symbole d'Isis (la lune).

A la mort d'un chat, la famille à laquelle il appartenait prenait le deuil, et un temple spécial situé à Bubaste recevait ces animaux embaumés. Tuer un chat était un crime qui entraînait la peine capitale.

D'autres peuples encore ont honoré le chat, mais sans en faire l'objet d'un culte religieux; ainsi les Alains, les Vandales, les Suèves avaient un chat pour emblème; c'était pour eux une protestation de liberté et d'indépendance. Le blason à son tour s'en est emparé, et l'a fait figurer *effarouché* ou *hérissonné*, dans cette langue imagée, saisissante, qui constitue la poésie en relief des âges chevaleresques.

Un des gracieux poëtes français du dernier siècle, Moncrif

a publié l'*Histoire des chats;* et l'illustre Benjamin Constant a dû à un chat les belles pages qu'il a écrites sur le *fétichisme.*

Les Bruxellois sont allés plus loin : le dimanche de l'octave de l'Ascension, en 1549, lors des fêtes qui eurent lieu pour célébrer l'arrivée de l'infant d'Espagne, plus tard Philippe II, qui était venu rejoindre à Bruxelles son père, l'empereur Charles-Quint, à la suite de la procession de *Notre-Dame du Sablon,* on avait placé sur un char un ours qui touchait un orgue composé d'une vingtaine de chats, enfermés chacun dans une petite caisse; leurs queues, sortant par en haut, étaient attachées au registre de l'orgue, de sorte que l'ours en frappant les touches forçait les chats à miauler en cadence sous l'impression de douleur qu'ils éprouvaient à leur queue.

Quoi qu'il en soit, le chat ne mérite de figurer ici qu'à cause des services qu'il nous rend dans l'intérieur de nos fermes et de nos maisons, où la guerre acharnée qu'il fait, dans son intérêt, aux rats et aux souris, le transforme en sentinelle vigilante préposée à la sécurité des caves, des magasins et des greniers.

Mais la domesticité a fort peu modifié le naturel sauvage de la plupart de ces animaux qui ont toujours l'instinct du vol, comme le savent les cuisinières peu attentives; et qui, au moment où ils semblent le mieux apprivoisés, retournent avec plaisir à leur primitive indépendance.

Tête ronde, yeux ronds dont la pupille se dilate et se resserre selon le faisceau de rayons lumineux qui pénètre cet organe; mufle peu étendu, fortes moustaches, mâchoire puissante, langue revêtue de papilles cornées en forme de crochets, servant à râper leur proie; cou épais; corps étroit et alongé; pattes fortes et peu élevées; cinq doigts aux pieds

antérieurs, et quatre aux pieds de derrière; ongles rétractiles cachés dans une gaine d'où ils sortent au besoin, toujours aiguisés et tranchants; plante des pieds protégée par des coussinets élastiques qui amortissent le bruit de la marche; queue longue, mobile, annonçant leurs sensations. La construction énergique de leurs muscles leur permet de bondir de très-loin sur leur proie qu'ils déchirent des dents et des griffes. Avec cela une patience infatigable pour la guetter, et des ruses toujours nouvelles à employer.

Parmi les chats domestiques, on distingue trois variétés principales :

1° *Le chat d'Espagne*, à la couleur rousse, vive et foncée, quelquefois avec des taches blanches et noires. Les femelles réunissent ces trois nuances, ce qui donne plus de prix à leur fourrure;

2° *Le chat chartreux*, d'un gris cendré, mêlé d'une nuance bleuâtre;

3° Le chat d'Angora (*Asie Mineure*) plus grand, plus gros que les deux autres variétés, et même que le chat sauvage. Ainsi que les chèvres et les lapins d'Angora, ces chats ont de longs poils très-soyeux, ordinairement blancs, et quelquefois fauves avec des raies brunes.

Mais, malgré sa beauté, le *chat d'Angora* ne vaut pas les deux premières variétés; il ne fait la guerre ni aux rats ni aux souris; on ne le recherche qu'à cause de sa douceur, de son élégance, de sa riche fourrure; c'est pour rester dans les salons et les boudoirs.

La chatte, beaucoup plus passionnée que le mâle, entre en chaleur deux fois par année, au commencement du printemps et en automne; ses miaulements prolongés appellent le *matou* sur les toits, théâtre ordinaire de leurs amours. La chatte porte pendant quarante-huit, cinquante ou cinquante-six

jours; elle met bas cinq à six petits qu'elle cache avec soin de peur que le père ne les dévore. Elle les allaite en bonne mère, et les initie de très-bonne heure aux ruses à l'aide desquelles ils surprendront plus tard leur proie. Rien n'égale la grace et la gentillesse des jeunes chats dont les mouvements ont un charme indicible et quelquefois un comique grotesque qui déride la figure la plus sérieuse.

Il convient surtout de multiplier le chat d'Espagne et le chat chartreux.

Du reste, les innombrables croisements qui ont eu lieu entre ces deux races, ont beaucoup changé les formes et surtout la nuance des robes qui sont de toutes les couleurs.

Les produits du chat consistent dans ses services; à Paris on le fait souvent manger en guise de lapin; et la délicatesse de sa chair justifie la fraude.

La fourrure de cet animal a quelque valeur. Dans le commerce de pelleterie, on lui donne le nom de *peau de chat de feux;* les dépouilles des femelles sont les plus estimées.

La fourrure du chat d'Angora remplace fort bien celle du renard blanc, et sert à border les pelisses.

LAPIN.

Le lapin, classe des *mammifères*, est *herbivore;* il fait partie de l'ordre des *rongeurs*. Des débris fossiles de lapins, trouvés dans des brèches osseuses, prouvent que cet animal appartient à la plus haute antiquité; on le rencontre en Asie et dans les autres parties du globe, où le lapin vit également à l'état sauvage et à l'état de domesticité. Mais la chair du lapin sauvage l'emporte en saveur sur celle du lapin domestique, inégalité que l'on peut rétablir au profit de celui-ci moyennant quelques préparations faites sur l'animal mort. Du reste, il y a compensation dans le volume du lapin domestique qui devient beaucoup plus gros que le lapin sauvage.

Les lapins sont redoutés des cultivateurs à cause des ravages qu'ils font dans la campagne; mais l'activité des chasseurs y remédie en grande partie à l'égard de ces animaux vivant en état de liberté; quant aux lapins domestiques, ils peuvent devenir une source de revenus pour le propriétaire qui les élève, sans qu'ils nuisent à ses récoltes. Comme produits, ils offrent leur chair qui est délicate, dont on peut faire un excellent bouillon, après quoi on l'utilise encore; leurs poils s'emploient avec succès pour la chapellerie, la bonneterie, la draperie; leur peau sert à faire une bonne colle; enfin, leur fumier convient parfaitement aux terres glaiseuses.

Il y a trois manières de les élever : 1° les *garennes libres;* 2° les *garennes forcées;* 3° les *clapiers*.

Garennes libres. Elles exigent une vaste étendue de terrain, et des contrées presque étrangères à la culture, comme les dunes de l'Irlande et du Danemark. Là vivent des bandes nombreuses de lapins sauvages qui se multiplient avec une

rapidité étonnante. C'est dans leurs dépouilles que consiste le produit de ce genre d'exploitation; on cite un évêque irlandais qui retire de sa garenne jusqu'à douze mille peaux par année.

Garennes forcées. Ces garennes reçoivent leur nom des murs ou des palissades de pieux qui les environnent. Plus l'espace est étendu, plus il y a de chances de réussite pour l'éleveur; et si des essais tentés dans divers pays n'ont pas réussi, c'est qu'ils n'avaient pas été entrepris sur une assez grande échelle.

A l'intérieur des garennes, bien fermées de murs recouverts de joncs, ou entourées d'une palissade de pieux étroitement serrés, on formera des champs et des prairies artificielles produisant des turneps, afin de pourvoir aux besoins des animaux pendant l'hiver. On élève aussi des meules de foin de distance en distance, et l'on adosse des hangars aux murs de clôture, sous ces hangars les provisions se trouvent à l'abri de la pluie; enfin, on creuse des terriers artificiels, que les lapins se chargent de continuer.

Il convient d'établir la garenne sur un coteau situé à l'est ou au sud, dans un terrain sablonneux où l'on plante des arbres verts qui résistent à la dent du lapin; on plantera aussi des arbres fruitiers, des ormes, des acacias, des genévriers, dont la coupe sert à nourrir ces animaux; mais il faut entourer d'épines les troncs de ces arbres pour les protéger dans leur jeunesse. On multipliera surtout dans la garenne les plantes aromatiques : thym, serpolet, lavande, qui communiquent à la viande une partie de leur arome et de leur fumet; on y joindra des graminées, des légumes et des racines.

Les murs auront des fondations assez profondes pour que les lapins ne puissent pas s'évader en creusant au-dessous; la

partie supérieure en sera revêtue d'une tablette protectrice contre les renards; on fermera avec des grilles les issues par lesquelles s'écoulent les eaux; et si le terrain le permet, on creusera autour de la garenne un fossé de six mètres de largeur sur deux de profondeur, où l'on peut mettre des poissons. La terre extraite de ces fossés servira à élever quelques monticules dans l'enclos. De cette manière, toute évasion devient impossible, principalement si l'on coupe à pic le bord extérieur du fossé.

Des piéges et des filets serviront à prendre les lapins de ces garennes, que le furet et le fusil risqueraient d'effrayer; parmi les animaux pris, on choisit les plus gras, et on lâche les autres. Il est fort utile de châtrer une grande partie des mâles, en se réglant sur cette proportion, un par six ou sept femelles. Sans cette précaution, la jalousie les porte à de fréquents combats, et ils détruisent souvent les petits lapereaux.

Clapiers ou garennes domestiques. Ce genre d'habitation spécial aux lapins doit, comme les garennes forcées, être exposé au levant ou au midi; le clapier sera environné de murs s'enfonçant à un mètre et demi dans le sol qui sera soigneusement pavé ou ferré; et on le couvrira d'un toit en ardoises. Dans l'intérieur du clapier, on dispose pour les mères de petites cabanes en lattes serrées à vingt centimètres du sol, et de la dimension d'environ un mètre carré. L'air circulera entre ces cabanes au plan incliné d'avant en arrière et avec des trous ménagés pour l'écoulement des urines. La porte latérale permettra le renouvellement fréquent de la litière. Un petit râtelier pour le fourrage, et une sébile pour recevoir le son et la graine complètent le mobilier de ces cabanes.

Dans un clapier de quinze mètres de longueur sur cinq de largeur on ménage vingt-quatre loges, deux pour les mâles,

deux pour les lapereaux âgés de cinq à six semaines, et les autres pour les mères.

De petites croisées grillées serviront à la circulation de l'air; il faut encore une galerie qui règne à l'intérieur sans toit, et communiquant avec les loges par des issues d'où les lapins puissent passer pour faire quelque exercice au grand air et au soleil.

Un clapier, composé de huit mères bien soignées peut donner annuellement deux cents lapereaux avec une dépense de 80 francs pour la nourriture.

Les lapins des garennes domestiques vivent de six à huit ans; on doit cesser d'employer les mâles pour la reproduction quand ils auront cinq ans, et les femelles un peu avant cet âge.

Pour leur accouplement on attendra qu'ils aient huit mois, en ayant soin de choisir les plus beaux individus afin de n'obtenir que des produits remarquables. Chaque femelle peut donner six à sept portées par an; la gestation dure vingt-neuf, trente ou trente et un jours. Le nombre des lapereaux varie depuis six jusqu'à douze et quelquefois au delà. Si la mère avait déposé ses petits dans une partie humide de sa loge, on les placera dans l'endroit le plus sec; car l'humidité leur est très-funeste. Il est prudent de ne pas épuiser la mère en lui laissant tous ses nourrissons s'ils dépassent le chiffre de six. On supprime alors les mâles.

Trois semaines après la mise bas, on réunira dans la même loge pendant la nuit la femelle et le mâle, ce qui ne l'empêche pas de continuer à nourrir ses petits, lesquels mangent à un mois, et à six semaines peuvent se passer de tout secours. On les place alors dans une grande loge commune afin que la première portée ne nuise pas à la seconde.

Mais il importe de châtrer tous les jeunes lapereaux que l'on ne destine pas à servir de reproducteurs,

On distribuera la nourriture aux lapins deux fois par jour, le matin et le soir ; c'est surtout la nuit qu'ils mangent avec le plus de plaisir. On essuiera avec soin la nourriture verte. En été, on leur donne des feuilles et des racines de carottes, des légumes, des branches d'arbres, de la chicorée sauvage, du persil, de la pimprenelle. Les turneps, les betteraves, le fourrage du blé de Turquie, les topinambours, les pommes de terre serviront pour l'hiver. Le son, les grains, un peu d'avoine produisent d'excellents résultats, ainsi que l'usage du sel qui réveille leur appétit.

La litière sera renouvelée souvent, et entièrement changée tous les quinze jours.

Le manque de propreté, et des herbes trempées de pluie ou de rosée développent chez les lapins des maladies qui quelquefois moissonnent tout le clapier. L'affection la plus commune s'appelle *dase* ou *gros ventre ;* pour en combattre les effets, on isolera les animaux qui en sont atteints, on leur donnera de la nourriture sèche : regain, orge grillée, thym, sauge, serpolet, et on leur fournira de l'eau à discrétion.

Les lapins ont également à redouter le marasme, qui dégénère en phthisie accompagnée d'une maladie de la peau.

Les lapereaux sont souvent frappés d'une ophthalmie, résultat de la malpropreté de la loge, qui les tue très-rapidement.

On tue les lapins en les frappant violemment derrière les oreilles, ce mode est vicieux ; car le sang s'épanche dans le cou ; pour que leur chair soit plus savoureuse, il faut les saigner comme des volailles, et les pendre par les pattes de derrière pour que tout le sang puisse couler.

Après avoir vidé leurs intestins, on leur donne du fumet en frottant la chair avec du vinaigre aromatique ; et le lapin domestique égale alors le lapin sauvage.

On élèvera de préférence la race des lapins d'Angora, dont la fourrure aux poils longs et soyeux, avec des nuances d'un gris argenté et d'ardoise, se vend dans le commerce le double du prix des fourrures des lapins ordinaires.

L'élève de ces animaux n'est pas sans importance; on en jugera par un fait qui n'a pas besoin de commentaire : La chapellerie française consomme annuellement quinze millions de peaux de lapins.

Aux environs de Gand, on est parvenu, par des croisements habiles et par une nourriture abondante, à obtenir une race d'un volume extraordinaire, qui prend très-bien la graisse, et qu'il importerait de multiplier dans toute la Belgique où elle réussirait parfaitement.

OISEAUX DE BASSE-COUR.

COQS. — POULES. — POUSSINS. — POULETS. — CHAPONS. — POULARDES.

Le coq et la poule appartiennent à la famille des *gallinacés;* les naturalistes ne sont pas d'accord sur le pays qui a été leur berceau; pourtant l'opinion la plus répandue leur assigne pour patrie l'Hindoustan, où, dans la chaîne des Gates, on trouve encore de nos jours le coq et la poule à l'état sauvage.

Le coq et la poule s'acclimatent dans tous les pays, prospèrent sous toutes les latitudes, vivent à très-peu de frais, et donnent de constants produits à celui qui les élève d'une manière intelligente.

L'époque où a commencé la domesticité de ces utiles animaux remonte à l'antiquité la plus reculée, dans laquelle le coq était considéré comme l'emblème du courage et de l'héroïsme. Aussi les Grecs l'avaient consacré à Mars, à Minerve, à Bellone, aux trois divinités qui présidaient à la guerre.

Les Dardaniens, comme aujourd'hui les Français, portaient un coq sur leurs drapeaux; et les Grecs, les Romains, et les habitants de Pergame avaient des combats de coqs où se portaient de nombreux spectateurs avides d'émotions, ainsi que cela arrive chaque jour en Angleterre.

A Rome, les jeunes poulets étaient réservés pour un usage plus pacifique; on les élevait à l'ombre des temples, et la manière dont ils mangeaient le millet, servait aux augures à lire dans les secrets du Destin, à prophétiser l'avenir. On interrogeait aussi leurs entrailles,

Thémistocle, avant d'aller triompher des Perses, signalait à ses guerriers le coq comme un modèle de courage et de beauté au milieu des périls des batailles.

Les païens sacrifiaient souvent des coqs à leurs dieux; Socrate lui-même, pour montrer une déférence politique au culte de son pays, dont il mourait victime, s'écria après avoir bu la ciguë : « Maintenant, Criton, tu peux sacrifier un coq à Esculape. » Le vertueux philosophe venait, en effet, de conquérir la santé, il échappait aux misères de la vie.

Le coq a joué aussi un rôle dans le grand drame de la Passion du Christ, dans ce drame qui eut pour dénouement le salut du monde.

Pendant que le Christ avait été conduit dans la maison du grand-prêtre Caïphe, où il était en butte aux injures et aux mauvais traitements d'une foule avide du sang du Juste, Pierre, celui qui allait devenir le chef des apôtres et le fondateur de l'Église, s'assit dans la cour. Une servante s'approcha, et lui dit : Vous étiez aussi avec Jésus de Galilée?

Pierre nia devant tout le monde, et répondit : Je ne sais ce que vous dites.

Au moment où il sortait pour aller dans le vestibule, une autre servante l'ayant aperçu, dit à ceux qui se trouvaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth.

Pierre nia une seconde fois en affirmant avec serment : Je ne connais point cet homme.

Peu après, ceux qui étaient là, s'avançant, dirent à Pierre : Certainement vous êtes aussi de ces gens-là; car votre langage vous fait assez connaître.

Il se mit alors à faire des serments exécrables, et à dire en jurant qu'il n'avait aucune connaissance de cet homme. Aussitôt le coq chanta.

Et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait

dite : Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois.

Étant sorti, il pleura amèrement.

La poule n'a pas les mêmes titres historiques; elle mérite cependant d'être signalée comme le modèle de la tendresse maternelle.

Le courage du coq, sa fierté, sa beauté, ses habitudes de sultan au milieu du sérail qui l'environne, mais de sultan toujours prêt à s'oublier pour ses compagnes, son chant belliqueux et rustique, tout se réunit pour appeler l'attention sur le coq, dont les combats ont, en Angleterre, une grande célébrité.

Il y a longtemps que les Anglais se plaisent à contempler ces jeux sanglants que l'on a vainement essayé de naturaliser à Paris. Comme pour les courses de chevaux, les combats de coqs, les noms des champions, leur pays natal, les gageures dont ils sont l'objet, les mérites respectifs qui les distinguent sont annoncés par les feuilles publiques, dans une langue spéciale bien connue des amateurs et des parieurs.

A Londres, ces combats ont lieu, dans le quartier de Westminster, au *Royal Cock-pit*, dans une rotonde autour de laquelle s'élèvent en amphithéâtre quatre rangs de gradins. Au centre une estrade de vingt pieds de diamètre, recouverte d'un paillasson, et garnie d'un rebord, est la lice où combattront les champions. On les pèse, on les appareille, on les numérote, puis on les sort de leur cage respective. Les deux maitres du combat prennent chacun un coq; ils lui caressent la tête et le cou, ils humectent les bandages destinés à consolider les éperons d'acier dont leurs ergots sont armés, puis ils mettent en présence les deux adversaires, sans les lâcher, mais en les animant l'un contre l'autre. Quand leur colère est suffisamment excitée, on les lâche; ils s'élancent tête contre

tête, leurs ailes s'enlacent, leurs éperons frappent; le sang coule.

De tous les points de l'amphithéâtre partent des cris : *Deux guinées pour tel coq; Quatre guinées contre une pour l'autre.* Les paris redoublent; et souvent les deux champions tombent frappés d'un coup mortel.

Quelquefois un seul reste immobile sur l'estrade, le maître compte jusqu'à quarante, et l'adversaire est proclamé vainqueur s'il continue à harceler son ennemi du bec et de l'éperon.

Il arrive que la ruse supplée à la force; ainsi, on a vu des coqs de combat s'attacher à crever les yeux d'un adversaire redoutable, pour le tuer ensuite plus facilement.

On retrouve ces cruels spectacles dans diverses contrées; mais nulle part ils n'excitent autant d'engouement que chez les Anglais : cela tient à la manie de gageures particulière à cette nation; et ces combats ont amené l'amélioration de la race, comme les courses pour les chevaux.

Le coq est couvert de longues plumes veloutées qui brillent de nuances éclatantes et variées; sa queue ondoie en panache; il porte sur la partie antérieure de la tête une crête rouge et dentelée; des membranes charnues lui garnissent le dessous du bec; ses pattes larges et fortes sont armées d'ongles robustes et d'ergots qui se développent avec l'âge; il a l'œil ardent et la démarche altière.

Il annonce le lever de l'aurore par son chant qui retentit semblable à l'appel du clairon, et le fait regarder comme l'horloge du laboureur. A peine éveillé, il s'occupe de ses compagnes, il veille à leurs besoins, ne les perd pas de vue, les guide, les défend, les appelle pour prendre la proie qu'il leur abandonne; il a pour chacune d'elles un langage spécial. C'est une abnégation de tous les jours, de tous les instants qui ne

se dément jamais. Sa jalousie ne s'adresse pas aux poules, mais seulement au rival que l'on introduit dans la basse-cour où il veut rester seul. Aussitôt s'engage un combat qui n'a pour dénouement que la fuite ou la mort d'un des champions.

Un coq peut très-bien suffire à trente et même quarante poules; dès l'âge de trois mois il manifeste l'ardeur de ses désirs, mais, dans l'intérêt de sa conservation et pour l'amélioration de la race, on ne le mettra avec les poules qu'à l'âge de dix mois. Sa vigueur se prolonge jusqu'à quatre ans; et sa vie dure quelquefois huit à dix années. Son dévouement et son amour inspirent peu de reconnaissance aux poules qui, bien souvent, lorsqu'il est devenu vieux et incapable de se défendre, l'achèvent à coups de bec.

La poule est plus petite que le coq; sa crête et ses membranes sont beaucoup moins développées; ses plumes sont plus courtes, et celles de la queue, au lieu de s'arrondir en panache, sont droites et peu flexibles. La plupart des poules manquent d'ergots remplacés chez elles par un bouton peu saillant.

Leur principal mérite consiste dans leur régularité et leur continuité à pondre. La jeune poule fait très-bien des œufs sans l'intervention du coq, seulement ces œufs, quoique plus délicats, sont infécondés, et ne conviennent pas à l'incubation. La fécondité de la poule a quatre ans de durée, et commence à l'âge de dix mois.

Une bonne poule peut pondre chaque année cent vingt à cent cinquante œufs; elles cessent ordinairement pour couver ou au temps de la mue. Des gloussements continuels et une inquiétude qui se trahit dans tous leurs mouvements, enfin l'obstination avec laquelle elles restent sur les œufs révèlent chez les poules le besoin de couver. On leur préparera alors dans un endroit sombre et tranquille un nid garni de paille,

et l'on proportionnera le nombre d'œufs au volume de la couveuse afin qu'elle puisse en les recouvrant communiquer à tous une égale chaleur.

On aura soin de lui porter à manger et à boire; car dans sa fièvre maternelle, elle reste souvent deux jours sans quitter ses œufs.

Les poussins éclosent après vingt, vingt et un et vingt-deux jours; ils ont déjà fait entendre quelques cris dans la coque de l'œuf qu'ils finissent par percer; si elle résiste à leurs efforts, on la frappe sur le gros bout, et on détache avec une épingle les fragments de la coquille. Il est bien d'humecter de temps en temps les œufs avec de l'eau tiède afin de faciliter l'éclosion.

On transporte la mère et sa jeune famille dans un endroit chaud où les poussins se promènent sans danger, et reçoivent pour nourriture de la mie de pain trempée dans du lait. Si la saison le permet, il convient de les laisser errer dans la basse-cour où ils cherchent et trouvent les aliments qu'ils préfèrent et qui leur sont le plus profitables.

L'amour que lui inspire sa jeune famille rend la poule, de timide qu'elle était, plus courageuse que le coq lui-même. Il est impossible de reproduire toute l'étendue de sa sollicitude; il faut la voir attaquant le chien, le cochon, l'homme lui-même, et bravant la serre de l'épervier, pour défendre ses poussins que ses gloussements réitérés rassemblent sous son aile protectrice. L'adoption de la poule a tous les caractères de la maternité. Ainsi quand on lui donne à couver des œufs de canard, elle prend les canetons pour des poussins, et se livre à un désespoir inexprimable lorsqu'elle ne peut les suivre dans l'étang où leur instinct les entraîne.

Le *poussin* devenu *poulet* est un mets fin et recherché; c'est à cette époque que l'on choisit ceux qui sont destinés à mul-

tiplier l'espèce; et l'on soumet à la castration ceux dont on veut augmenter le volume et la délicatesse. Le mâle devient alors *chapon*, et la femelle, *poularde*. Cette opération très-délicate ne peut être confiée qu'à des personnes qui en font leur état.

Il y a parmi les coqs et les poules d'innombrables variétés de races, qui présentent des différences notables sous le rapport de la taille, des formes, du plumage, de la fécondité. Par exemple, la *poule du Gange*, d'une dimension plus forte, plus élevée sur ses pattes, peut pondre toute l'année.

Les combats de coqs suffisent seuls à prouver toutes les améliorations que les Anglais ont introduites dans cette branche de l'économie rurale. Ces améliorations ont porté d'abord sur les races elles-mêmes, ensuite sur les dispositions relatives à la basse-cour, sur l'intérieur du poulailler, enfin sur les soins dont ces animaux sont l'objet, et sur la nourriture qu'ils reçoivent. Rien n'a été épargné par les Anglais, ni peine, ni argent, ni recherches. Ils se sont adressés à tous les climats, à l'Hindoustan, à Malacca, à la Pologne, etc. Ils sont parvenus à créer leur admirable race de Dorking, dans le comté de Surrey, qui se distingue par son volume considérable, ses plumes blanches, sa fécondité et ses cinq doigts à chaque pied.

Il est vrai qu'en Angleterre un œuf provenant d'auteurs estimés se vend jusqu'à deux cents francs, et tel coq est payé vingt fois plus.

La *poule russe* est originaire de l'Hindoustan, on la désigne également par les noms de *poule américaine*, de *poule de Padoue*. De haute taille, à jambes élevées et musculeuses, elle a la queue dégarnie; ses œufs sont d'un jaune rosé; elle acquiert beaucoup de développement : car elle fournit autant de chair qu'un dindonneau; et sa fécondité répond à son mérite de couveuse.

Nous avons en Belgique quelques races remarquables, parmi lesquelles je signalerai celles de Bruges, d'Ypres et de Liége.

La *poule de Bruges* offre beaucoup d'analogie avec la *poule russe;* elle est plus basse sur jambes, mieux emplumée et aussi grosse. On peut l'employer cinq fois par an à l'incubation; et ses poussins sont moins sensibles au froid que ceux de la poule russe.

Les coqs de la race d'Ypres sont très-recherchés pour le combat.

Basse-cour. Beaucoup de propriétaires laissent à la volaille la liberté d'errer dans les champs; mais lorsqu'on veut se rendre compte des produits que l'on peut obtenir, lorsque les débouchés sont faciles, et que l'on se livre à ce genre de spéculation sur une assez grande échelle, il faut avoir une *basse-cour* séparée des autres bâtiments de la ferme. Cette basse-cour doit être plantée de sureaux qui fournissent à la fois de l'ombre, de la nourriture et un abri à la volaille. On y apportera du sable ou des cendres où les poules puissent se rouler afin de se délivrer de la vermine qui les inquiète. De distance en distance, des baquets couverts offriront une eau l'impide pour étancher leur soif; et un carré de gazon, au centre de la basse-cour, favorisera leurs jeux.

Poulailler. On en règle les dimensions sur le nombre des hôtes qu'il doit contenir. Autant que possible, il importe de le construire dans une bonne exposition, au levant ou au midi, pour que les premiers rayons du soleil y fassent sentir leur influence. On le fermera de manière à ce que la volaille soit à l'abri des attaques nocturnes des renards et des fouines. On en garnira l'intérieur de *juchoirs* et de *nids.*

La poule dort perchée sur une patte, et l'autre repliée sous le ventre; elle garde très-bien l'équilibre, mais il faut que la

barre du juchoir soit presque carrée et non polie, parce que la poule ne plie pas ses ongles.

La propreté est une mesure de rigueur, dont on ne peut se départir sans compromettre la santé de la volaille; pour l'entretenir, il faut une personne spéciale.

PINTADE.

Poule originaire d'Afrique, appelée *poule peinte*, *gallina picta*, à cause de son plumage tacheté de noir et de blanc.

A l'époque où florissait Aristote, la pintade était déjà introduite en Europe, où les gourmands la recherchaient à cause de la saveur de sa chair; mais durant le moyen âge, cette race se perdit jusqu'au temps des premières navigations des Portugais sur les côtes d'Afrique, d'où ils rapportèrent des individus qui se sont propagés en Europe, et qui ont été acclimatés au Mexique ainsi que dans les Antilles.

Le coq et la poule pintade sont très-beaux : ils ont le cou mince et flexible, garni de plumes légères et surmonté d'une petite tête élégante et gracieuse; rouge à l'origine, le bec est noir à l'extrémité; près de sa base retombent en arrière des excroissances charnues d'un rouge ardent; le mâle a les joues bleues; elles sont rouges chez la femelle; sur le haut de la tête s'élève une corne recourbée en arrière, dure et bleuâtre; la masse de plumes que portent ces oiseaux donne à leur corps une forme ovale, et la queue se recourbe en dessous du croupion.

Le cri des pintades a de l'analogie avec celui de la perdrix; mais il est plus fort, et fatigue, entendu de trop près. Ces oiseaux ont beaucoup de turbulence; ils exercent une espèce de despotisme dans la basse-cour, mais ces inconvénients

sont compensés par la délicatesse de leur chair que l'on compare à celle du faisan.

Une pintade peut pondre cent cinquante œufs dans l'année. Elle n'est pas bonne couveuse, et l'on donne ses œufs à couver à des poules; ils éclosent au bout de vingt-huit, vingt-neuf ou trente jours.

Les pintadeaux n'exigent pas plus de précautions que les petits dindons; leur éducation est très-facile; ils aiment beaucoup les œufs de fourmis; mais on peut leur donner des œufs durs hachés avec du pain, ou du chènevis et du millet écrasés, également mêlés avec de la mie de pain.

Un coq pintade suffit à vingt femelles. Pour nourriture, on leur donnera des vermisseaux, et de la viande cuite ou crue, mais hachée, du chènevis pur, de l'avoine, du sarrasin, du blé, du son, des pommes de terre cuites et toutes sortes d'herbes.

On aura soin de planter dans la basse-cour quelques arbustes qui serviront d'abri aux pintades, lesquelles sont généralement d'un caractère sauvage.

DINDON. — DINDE. — DINDONNEAU.

Les dindons, ordre des *gallinacés*, sont originaires de l'Amérique; ils furent apportés en Espagne par les jésuites dans le courant du XVIe siècle; de là, on les introduisit en Angleterre en 1552, et en France en 1570, où on en servit dans les banquets célébrés à Mézières à l'occasion du mariage de Charles IX avec la princesse Élisabeth fille de l'empereur Maximilien II.

Le dindon domestique a beaucoup dégénéré sous le rapport de la taille, de la force, du volume et de la beauté. C'est dans sa patrie, sous les ombrages des forêts qui viennent se

mirer dans les eaux du Saint-Laurent, du Mississipi, de la Delaware, c'est là que cet oiseau sauvage se révèle à l'observateur avec tous ses avantages natifs. Il pèse jusqu'à soixante livres; des reflets d'améthyste, et des nuances d'or bruni relèvent le noir d'ébène de son plumage, sur lequel tranche une cravate de pourpre avec la couleur éclatante de ses caroncules semées de rubis.

Le plus beau est le *dindon argus* ou *ocellé*, récemment découvert près de la baie d'Honduras; son plumage bronzé a d'admirables reflets, et rivalise avec la queue du paon à cause des taches en forme d'yeux dont il est parsemé.

Les dindons sauvages mènent une vie nomade selon les ressources des pays où ils se trouvent; ils mangent des baies et des fruits. Les mâles voyagent par petites bandes composées de dix à cent individus, tandis que les femelles dirigent leur jeune famille, et se réunissent entre elles pour protéger leurs petits contre les attaques des mâles. Ils voyagent ainsi à pied tendant au même but, mais séparément. Une rivière leur oppose-t-elle la barrière de ses flots, ils s'assemblent sur la rive, examinent l'obstacle, semblent se consulter, puis après un jour ou deux de réflexion, ils montent sur les arbres voisins, le chef de la migration donne le signal, et toute la bande prend son essor; les plus jeunes et les plus faibles tombent quelquefois dans la rivière, et nagent jusqu'à l'autre rive.

C'est au mois d'octobre qu'ont lieu ces migrations; en février commencent la saison des amours et des combats meurtriers entre les mâles auxquels les femelles ont soin de dérober leurs œufs.

Souvent ces dindons sauvages se mêlent en Amérique avec leurs frères dégénérés, élevés dans les basses-cours; ils leur enlèvent leur nourriture et même leurs femelles, et de ces

rapprochements fortuits naissent des dindonneaux plus robustes qui retrempent la race.

J'ai déjà dit que le dindon domestique était beaucoup moins gros que le dindon sauvage; l'influence de l'homme ne lui a pas été favorable; sa chair offre en effet moins de saveur, quoique très-estimée surtout avec des truffes.

Cependant c'est une des plus précieuses conquêtes dont se soient enrichies nos basses-cours. Un dindon suffit à huit ou dix femelles; mais il faut le tuer à l'âge de trois ans; car après cette époque son caractère devient méchant, et sa chair, coriace. Dès leur première année, les femelles commencent à pondre; la ponte se compose de quinze à vingt œufs, et se renouvelle deux fois par an. L'incubation dure trente, trente et un ou trente-deux jours.

La dinde est excellente couveuse; il suffit de lui construire un nid, d'y placer des œufs quels qu'ils soient, elle s'accroupit aussitôt, et ne quitte plus sa couvée même pour boire et pour manger. On doit donc pourvoir à ses besoins. Cet instinct de couveuse est si prononcé que lorsque les premiers œufs sont sur le point d'éclore, on peut les enlever, leur en substituer d'autres, et pendant qu'une nouvelle couveuse complète l'incubation des premiers œufs, la dinde recommence sa mission sans s'en douter; elle poursuivrait ainsi jusqu'au dernier degré de marasme et de consomption.

Aussitôt que les poussins sont éclos, on maintient dans le poulailler la chaleur et l'obscurité; et on insinue dans leur bec un peu de vin et d'eau; on leur émiette aussi du pain dans de l'eau et du vin; il faut les manier le moins possible. C'est à la main qu'ils mangent le mieux; ils demandent leur ration par leurs piaulements prolongés.

Le quatrième jour, on fait bouillir dans l'eau des feuilles d'orties blanches bien hachées, on y mêle du fenouil haché

mais qui n'a pas bouilli, des fragments d'œufs durcis, un peu de farine de blé de Turquie : cette pâte leur est très-profitable.

Au bout de quinze jours on joint à leur pâtée de la graine d'ortie, de la poirée hachée, des laitues bouillies, des miettes de pain, du fromage mou, et on stimule leur appétit avec de la soupe au lait ou au vin. Le vin fortifie leur bec.

Il importe de les garantir du froid, du vent et de la pluie. A deux mois, on les mène aux champs où ils font la chasse aux vermisseaux et aux insectes. Du froment mêlé avec de la *maroute* (camomille puante) complète alors leur nourriture.

Une fois *dindonneaux,* ils ont surmonté les dangers de leur première éducation, et leur régime se simplifie beaucoup. On les nourrit avec des herbes communes, en ayant toujours soin de leur donner de l'eau fraiche et pure pour leur éviter la *pépie*.

Les prés nouvellement fauchés, les vignes après les vendanges conviennent parfaitement aux dindons; ils y trouvent amplement à glaner.

Le conducteur des dindons doit être actif et vigilant, il variera les pâturages, et observera attentivement l'état des dindes et le lieu où elles cachent leurs œufs, enfin il entretiendra le poulailler dans un état constant de propreté. La litière doit en être renouvelée tous les quinze jours.

Le dindon, si délicat dans le premier âge de sa vie, finit par braver les intempéries des saisons; il couche volontiers sur les arbres, sans s'inquiéter des rosées de la nuit.

PAON. — PAONNE. — PAONNEAU.

Originaire de l'Hindoustan, d'où il fut apporté en Europe à la suite de l'expédition d'Alexandre de Macédoine, le paon répond par le luxe et la beauté de son plumage à la richesse

d'une terre qui produit l'or et le diamant. Dans ses forêts natales, le paon sauvage est encore plus beau que notre paon domestique; sa queue est mieux fournie, et les teintes bleues qui étincellent sur son cou se prolongent sur ses ailes et sur son dos, au milieu d'un réseau de mailles d'un vert doré.

La mythologie grecque ne pouvait manquer de prendre le paon pour un de ses symboles; elle le consacra à l'altière Junon; et lorsque Argus, ministre des vengeances jalouses de la reine des cieux, s'endormit au son de la flûte de Mercure qui le tua pour délivrer la vache Io, les cent yeux d'Argus furent placés par Junon sur la queue du paon, son oiseau favori. On prétendait que le paon emportait au ciel les âmes des morts, et on le plaçait au-dessus des bûchers.

Depuis cette époque, le paon est bien déchu de ses antiques honneurs; pourtant on le trouve encore dans les parcs et les jardins des grands seigneurs où il fait la roue; mais sa démarche embarrassée et sa voix criarde sont loin de correspondre à la richesse de son plumage étincelant.

Le paon appartient à la famille des *gallinacés;* en état de domesticité, il a conservé une partie des habitudes de sa vie sauvage. Ainsi les femelles cachent leurs œufs; elles ne font chaque année qu'une seule ponte de huit à douze œufs, dont l'incubation dure trente, trente et un ou trente-deux jours. Il convient de les faire couver par une poule ou une dinde; le succès de l'éclosion est mieux assuré.

Les paonneaux naissent avec un duvet jaunâtre; ils sont délicats. Un mois après, l'aigrette commence à percer, les ergots se révèlent, la queue grandit, mais il faut un laps de trois années pour son entier développement, et ce n'est qu'à cet âge que les femelles commencent à pondre des œufs féconds.

La mère élève ses petits avec beaucoup de sollicitude; elle les met sur son dos pour les porter sur la branche où ils per-

chent pendant la nuit. Comme les paonneaux ont une chair savoureuse, on diminue le nombre de la couvée, et à la perte d'un de ses petits la mère pousse des cris de désespoir. Au moyen âge, ce mets était réservé pour la table des chefs des grandes races féodales, et les cuisiniers disposaient avec goût la queue du paon qu'ils servaient aux convives de leur maître. Le blason plaça parmi ses emblèmes le *paon rouant*, c'est-à-dire représenté de front et étalant sa queue.

Chaque année, le paon perd à la fin du mois de juillet une partie des plumes de sa queue, qui repoussent au printemps suivant. La durée de l'existence de cet oiseau est de vingt-cinq à trente ans.

Le paon mange la même nourriture que le dindon; il est exposé à peu près aux mêmes maladies. Comme ses produits sont très-bornés, qu'ils ne consistent que dans sa chair, le nombre en a beaucoup diminué.

CANARD. — CANE. — CANETON.

Le canard domestique, avec ses mille variétés de races, reconnait pour auteur le canard sauvage, et, comme ce dernier, il appartient aux *ovipares palmipèdes*.

Le canard sauvage apparait par petites bandes dans nos campagnes vers le milieu du mois d'octobre; c'est en quelque sorte l'avant-garde de ces nombreuses tribus nomades dont le passage est révélé par le sifflement que produit leur vol rapide, et qui dans les airs forment des lignes inclinées et des triangles réguliers. Ces beaux et infatigables voyageurs, après avoir envoyé des éclaireurs pousser une reconnaissance, s'abattent auprès des étangs et des rivières pour y manger des poissons, des grenouilles, qu'ils poursuivent jusqu'au fond de l'eau. Si le froid a couvert d'une couche de glace la surface

des étangs et des rivières, ils vont sur la lisière des bois chercher des glands et du blé vert; enfin la rigueur des frimas leur enlève-t-elle cette dernière ressource, ils prennent leur essor vers des contrées méridionales qu'ils abandonnent l'été pour retourner dans le Nord. Pourtant quelques bandes passent toute l'année dans nos pays; au printemps ils vont par couple nicher dans une touffe de joncs, et cette demeure flottante, bercée par les flots, devient le théâtre de leurs amours.

Telles sont les mœurs du canard sauvage, duquel descend notre canard domestique qui, sous l'influence de l'homme, a subi d'importantes modifications morales et physiques. Par exemple, au lieu d'être monogame, le canard domestique vit très-bien dans l'état de polygamie, au milieu de huit à dix femelles, auxquelles il suffit.

Son bec est large, recouvert d'une peau mince, dentelé sur les bords des mandibules; ses pieds courts, vigoureusement palmés, lui servent parfaitement pour nager, et à terre il ne marche qu'avec quelque embarras; on voit qu'il n'est pas là sur son véritable élément; il plonge dans les eaux vaseuses sans ternir l'éclat de son plumage, à cause de l'enduit huileux qui le protége.

Ce palmipède mérite d'être considéré comme une utile conquête de l'homme; car il multiplie prodigieusement, plus encore que les *gallinacés*, et cela presque sans frais; il suffit qu'il ait à sa portée de l'eau marécageuse, un abri pour la nuit; en échange il donne à l'homme sa chair exquise et savoureuse et son duvet précieux.

Pour régénérer cet animal que la domesticité tend à abâtardir, on doit faire prendre le long des étangs et dans les mares, des œufs de canards sauvages, qui, couvés dans la basse-cour par une dinde, retrempent la race en la ramenant à son point de départ.

Pendant qu'une dinde s'acquitte de la mission de couveuse d'une manière plus complète et plus tranquille, la cane continue à pondre; elle peut donner ainsi par année une cinquantaine d'œufs qui conviennent parfaitement en omelettes, dans la pâtisserie, pour des gâteaux, mais qu'on ne peut pas manger à la coque parce qu'ils se durcissent à la cuisson. La cane a l'habitude de cacher ses œufs, il faut la surveiller activement.

L'incubation des œufs de canard dure vingt-neuf, trente, ou trente et un jours; lorsque la cane remplit l'office de couveuse, on ne lui donnera qu'une douzaine d'œufs, et il faut avoir soin de mettre à sa portée des graines, des herbages, des légumes, des débris de cuisine, de la chair, des boyaux, du son. Il est inutile d'humecter les œufs; l'éclosion a lieu sans cela. Le nid de la couveuse doit être abrité contre les vents et la pluie. Les canetons naissent sans plumes, et sont assez sensibles au froid. On les nourrit d'abord avec du pain émietté dans du vin, et deux jours après on leur donne une espèce de pâtée faite avec des orties tendres bien hachées, mêlée avec un tiers de farine de froment ou de sarrasin. On les lâche à l'eau, et ils se suffisent à eux-mêmes. A trois mois les canetons prennent le nom de *halbrans;* et les mâles peuvent à six ou huit mois être admis à la reproduction.

Auprès de Rouen, on engraisse très-rapidement les canetons au moyen de trois repas par jour composés de vers; et dans plusieurs cantons de la Normandie on les fait parvenir au poids de huit livres en deux mois, en leur donnant des gobes de farine de sarrasin.

La queue étalée en éventail par des pelotes de graisse qui chargent le croupion, annonce le *summum* d'engraissement du canard.

Les canards purgent les jardins de chenilles, de hannetons, de courtillières, de crapauds, de limaces, d'araignées, de

vers; mais ils attaquent les légumes et les jeunes plantes.

On ne laisse guère vieillir cet animal, dont la chair est très-recherchée, sans que le canard domestique égale pourtant sous ce rapport le mérite du canard sauvage; il faut, dans les mois de mai et de septembre, arracher le duvet des canards avec précaution, et le faire sécher au four pour en extraire les parties huileuses.

Le *canard musqué*, improprement appelé de *Barbarie*, car il est originaire de l'Amérique, est aussi très-répandu dans nos campagnes. Il acquiert des dimensions deux fois plus fortes que le canard ordinaire, dont il se distingue par les caroncules rouges qui lui couvrent la tête. Le canard musqué s'engraisse très-facilement; l'odeur de musc qu'il dégage provient de petites glandes placées sous le croupion. Il ne va presque pas à l'eau; effectivement dans son pays natal (le Paraguay) il se perche sur les arbres aux bords des rivières et des marais; il pond plusieurs fois dans l'année; très-timide à l'état sauvage, il s'apprivoise fort bien. Dans les cantons qui manquent d'eau, on peut utiliser cette variété qui s'accouple avec le canard commun; mais leurs produits sont presque toujours stériles.

Ainsi la Providence divine a créé des animaux appropriés à toutes les localités.

JARS. — OIE. — OISON.

L'oie, comme le canard, est *ovipare palmipède;* elle reconnaît pour berceau les contrées limitrophes de l'Europe et de l'Asie. Son existence dans nos basses-cours ne rappelle pas les distinctions dont elle était environnée par la reconnaissance des Romains, et pourtant ses services et ses produits sont toujours les mêmes.

On sait que les oies, consacrées à Junon, avaient été portées dans le Capitole à la suite de cette terrible bataille de l'Allia, qui ouvrit l'accès de Rome aux Gaulois. Pendant sept mois, les vainqueurs campèrent sur les débris de la ville éternelle, attendant le jour où le blocus du Capitole forcerait la garnison à se rendre par famine. Un jeune Romain traversa les postes gaulois, escalada le mont Tarpéien du côté le plus accessible, et retourna par la même route à Ardée où il porta à Camille le sénatus-consulte qui le nommait dictateur. Le *Brenn,* chef de guerre des Gaulois, remarqua les traces du hardi messager, et conçut le projet de s'emparer du Capitole en les faisant suivre par quelques guerriers intrépides. A la faveur d'une nuit obscure, les Gaulois escaladèrent le roc, ils touchaient au sommet, ils allaient monter sur les créneaux. Les oies sacrées les entendirent, battirent des ailes, poussèrent des cris. Manlius accourut, renversa les assaillants, appela le poste voisin à la défense des remparts; le Capitole et Rome furent sauvés.

Les Romains, pour s'acquitter envers les sentinelles dont la vigilance avait éveillé Manlius, décidèrent que les oies iraient aux cérémonies publiques portées en litière.

Nos oies domestiques sont toujours les gardiens les plus dévoués, les plus incorruptibles que puisse avoir une ferme.

On en distingue quatre races principales : l'*oie ordinaire* ou *cendrée,* au manteau brun ondé de gris, au bec orange, noir à la base et au bout; l'*oie des moissons*, qui diffère de la première par la longueur de ses ailes, par des taches blanches au front, et par la teinte orange de son bec; l'*oie rieuse*, grise, avec le front blanc et le ventre noir; l'*oie de neige* au plumage blanc, au bec et aux pieds rouges, aux ailes noires à leur extrémité.

L'oie est un manger succulent; sa graisse offre de grandes ressources aux préparations culinaires; on recherche sur tou-

tes les tables opulentes les ailes et les cuisses d'oies confites; enfin les pâtés de foie d'oie de Strasbourg jouissent d'une renommée cosmopolite. Les gourmands des deux mondes sont tributaires de cette industrie qui se rattache malheureusement à un véritable martyre infligé à ce pauvre animal, afin de faire augmenter le volume et la graisse de son foie.

L'oie est omnivore; on peut la conduire au pâturage comme les bêtes ovines, et elle est beaucoup plus docile aux volontés de son guide, qui les rassemble aux sons de la cornemuse.

On appelle le mâle *jars*, et les petits, *oisons;* ces animaux demandent le renouvellement fréquent de leur litière; quoiqu'ils aient moins besoin d'aller à l'eau que les canards, il sera bien d'avoir un bassin dans la basse-cour.

Un jars suffit à cinq ou six femelles; l'accouplement a lieu au mois de février, et même plus tôt, si la température n'est pas trop rigoureuse, ou si l'oie a consommé des graines échauffantes.

Quand approche le moment de la ponte, l'oie commence à ramasser des brins de paille pour construire son nid qui doit être plat. On la secondera en mettant à sa portée de la paille et des orties, ainsi que de la nourriture et un grand vase rempli d'eau, pour qu'elle puisse y boire et s'y baigner. Elle peut couver quatorze à quinze œufs; pendant l'incubation, qui dure vingt-sept, trente ou trente-deux jours, le jars lui tient compagnie. Si quelques œufs sont plus précoces dans leur éclosion, on retire les oisons, sans quoi la mère croirait sa couvée terminée.

On nourrit d'abord les oisons avec un mélange d'œufs hachés, de jeunes orties, de pain et de farine d'orge; quelques jours après, on leur donne de la bouillie de maïs et de pommes de terre cuites. Comme ils naissent avec un duvet très-léger, ils ont besoin d'être protégés contre le froid.

Outre leur chair, les oies fournissent comme produits leurs plumes, dont les petites font du duvet qui supplée à l'édredon; les grandes plumes tirées des ailes servent à écrire; et ce service rendu à la pensée ainsi fixée sur le papier, devrait seul suffire pour détruire cet absurde proverbe qui dit *bête comme une oie*.

CYGNE.

Encore un proche parent du canard, également *ovipare palmipède*, n'en déplaise aux ingénieux récits de la mythologie grecque, et à la métamorphose de Jupiter en cygne pour séduire la belle Léda.

Notre cygne domestique a le plumage blanc, le bec couleur orange, ainsi que les bords des mandibules; le tubercule qui s'élève à sa bosse, et l'espace nu autour des yeux est d'un noir cendré. A l'état sauvage, le cygne habite les grandes mers intérieures des contrées orientales de l'Europe. Cet oiseau perd, lorsqu'il marche, une partie de sa grace et de sa majesté; mais dans un bassin de marbre il justifie la pensée qui inspira à Jupiter sa métamorphose en cygne. Il nage avec beaucoup de rapidité, et vole aussi avec beaucoup de vigueur; son aile lui sert d'arme pour se défendre. Les cygnes vivent de poissons et de végétaux. Leurs mœurs sont remplies de douceur; il n'y a que la jalousie qui puisse exciter entre les mâles des luttes acharnées et quelquefois mortelles.

Les femelles pondent au mois de février sept à huit œufs, dont l'incubation dure pendant six semaines. Les jeunes cygnes sont l'objet des plus tendres soins de la part du père et de la mère.

Le cygne n'offre pour produits que ses plumes et son duvet. Il s'accouple avec l'oie, et de cette union résultent des métis connus sous le nom d'*oie-cygne*.

Les jardins des palais et des châteaux accueillent avec plaisir cet hôte, qui en devient un des plus beaux ornements. Aussi les Hollandais, avec leur admirable instinct commercial, ont utilisé leurs marais et leurs canaux pour élever une très-grande quantité de cygnes, qu'ils exportent dans toute l'Europe.

L'amiral Baudin, à l'époque où il était capitaine de vaisseau sous le règne de Napoléon, rapporta à l'impératrice Joséphine, pour les jardins de la Malmaison, deux cygnes noirs du sud de la Nouvelle-Hollande, dont le plumage, par sa teinte, vint infirmer le proverbe : *Blanc comme un cygne.*

Les poëtes ont bien souvent célébré le cygne, dans lequel ils voient l'emblème de la beauté et de l'innocence ; quant au chant harmonieux qu'ils lui prêtaient à son heure suprême, ce fait a été éclairci par la science.

Le cygne domestique est muet, et l'approche de la mort ne peut nullement changer la conformation de son larynx ; mais le cygne sauvage a les organes de la voix très-développés, et plus d'une fois il produit des sons aussi doux, aussi pénétrants que les vibrations des harpes éoliennes.

Sans doute, les Grecs avaient observé ce phénomène, et sans distinguer les différentes races, ils attribuèrent au cygne domestique ce chant de mort réalisé par quelques poëtes mieux inspirés au moment de quitter la terre, et de prendre leur essor vers un monde meilleur. Ainsi Gilbert, André Chénier et Millevoie nous ont légué leur *chant du cygne.*

SERVICES. — PRODUITS. — NOURRITURE. — ENGRAISSEMENT. — INCUBATION ARTIFICIELLE.

SERVICES. Les oiseaux de basse-cour ne sont pas inutiles dans l'ensemble de l'économie rurale ; ils y jouent un rôle

actif en détruisant les insectes, en ramassant des graines perdues qui pourraient germer dans un champ destiné à une autre production, et où elles seraient transportées avec le fumier.

PRODUITS. Ces mêmes oiseaux de basse-cour fournissent leurs excréments connus sous le nom de *poulnée* ou de *colombine*, engrais très-puissant et très-chaud qui convient surtout à la culture des jardins;

Leurs œufs auxquels l'art du cuisinier et du pâtissier fait subir mille métamorphoses, et que l'on conserve en les plongeant dans de l'eau de chaux;

Leurs plumes pour les édredons, les coussins, et pour transmettre la pensée en la fixant sur le papier;

Leur chair tellement estimée que, pour en augmenter le volume et la saveur, on a inventé toutes sortes de combinaisons, et même imposé des tortures aux malheureuses victimes des raffinements de la gourmandise.

Les oiseaux de basse-cour mangent toutes les substances farineuses; ils recherchent aussi avec avidité une nourriture animale telle que les vers, la viande hachée, le lait; ils aiment le sucre et la mélasse.

On appelle *verminière* une fosse de trois pieds de profondeur, sur quatre ou cinq de largeur et six à huit de longueur, dans laquelle se développent à peu de frais des quantités innombrables de vers et d'insectes, destinés à la nourriture des oiseaux de basse-cour. Le fond de cette fosse est garni d'une couche de paille hachée d'environ huit pouces d'épaisseur; sur laquelle on place un lit de crottins de cheval. On y verse du sang qu'on recouvre avec de la paille hachée, on dépose au-dessus des intestins d'animaux. On fait un lit de paille hachée mêlée avec de la terre, on étend des tranches de viande découpées sur un animal mort, on jette encore de

la paille hachée, on arrose avec du sang, et on recouvre le tout avec huit pouces de terre fine et légère. On ferme la fosse avec des planches chargées de pierres pour empêcher la volaille de fouiller dans cette réserve. Bientôt la fermentation et la putréfaction font naître des myriades de vers.

Pour donner cette préparation à la volaille, en ayant soin de proportionner les rations au nombre des oiseaux, on puise dans la fosse avec une bêche.

ENGRAISSEMENT. Tous les oiseaux de basse-cour recherchent de petits graviers et des corps durs qui paraissent nécessaires à leur digestion. Les nourrisseurs, profitant de cette observation, ont ajouté du gravier à la nourriture de la volaille soumise à l'engraissement; car cette nourriture doit être donnée à satiété, et l'essentiel est de la faire digérer en la transformant en chair dans le plus bref délai.

Le maïs, l'orge et le froment concassés, que l'on réunit en pâte avec la mélasse, sont les substances les plus propres à déterminer l'engraissement. Pour le hâter, on prive les oiseaux de lumière et de mouvement, et on leur fait avaler de force des boulettes préparées, comme je viens de le dire, avec du maïs et de l'orge concassés mêlés avec un peu de gravier et pétris avec de la mélasse. On place chaque oiseau dans une case ayant deux ouvertures, l'une pour la sortie de la tête, l'autre pour le derrière. Les cases sont disposées de sorte que les excréments ne tombent pas sur les étages inférieurs.

On engraisse ainsi la volaille en employant les substances les plus nutritives sous le moindre volume, et en recherchant celles qui communiquent à la chair le plus de délicatesse.

On empâte les dindons avec de l'orge bouillie, de la farine d'avoine et de la mélasse, mêlées ensemble.

Aux oies convient un mélange de pommes de terre, de farine d'orge et de lait.

Le régime de l'engraissement occasione souvent la diarrhée chez les oiseaux de basse-cour; on la fait cesser en ajoutant un peu de vin à la nourriture et en y mêlant du charbon de bois pulvérisé.

INCUBATION ARTIFICIELLE. L'homme a rivalisé avec l'incubation naturelle au moyen de procédés ingénieux qui lui ont servi à faire éclore des œufs; ces procédés datent de plusieurs milliers d'années. Les anciens Égyptiens les employèrent avec succès : et de nos jours encore, un village de l'Égypte, nommé *Béomé*, est remarquable par l'industrie de ses habitants qui, à l'aide d'un fourneau portatif chauffé par une lampe, vont dans les campagnes où ils font éclore des œufs soit pour leur compte, soit pour celui du propriétaire. La température du pays favorise, à ce qu'il paraît, leur procédé qui est très-simple.

Avec ce précédent une fois connu, il n'est pas surprenant que les agronomes de l'Europe aient cherché des procédés et des appareils d'incubation artificielle; mais avant de se livrer à cette spéculation, on doit se rendre compte des débouchés, des frais, du prix du combustible, de la main-d'œuvre; il faut surtout prévoir les épidémies qui frappent si souvent les rassemblements d'animaux appartenant à la même espèce.

L'appareil le plus estimé a été inventé par un physicien français, M. Bonnemain; il se compose de quatre pièces distinctes, 1° un *calorifère à circulation d'eau;* 2° un *régulateur* servant à maintenir la même température; 3° une *étuve* qui doit être chauffée au même degré pendant la durée de l'incubation; 4° une *poussinière* pour réchauffer les poussins durant les premiers jours de leur existence.

Ainsi cet appareil indique en quelque sorte les moyens de l'appliquer.

Mais, comme me l'écrivait M. le baron Joseph d'Hooghvorst,

agronome distingué qui s'est, depuis six ans, beaucoup occupé d'incubation artificielle, « On peut conserver parfaitement « l'égalité de la chaleur en entretenant la lampe ; car la tem- « pérature se règle avec de gros baromètres qui, par le moyen « du mercure, soulèvent un poids qui fait ouvrir les sou- « papes; cependant, malgré cette difficulté vaincue, on n'a « pas vingt pour cent de produits. J'en attribue la cause à ce « que les œufs sèchent trop dans les couvoirs. J'ai fait là-des- « sus une série d'expériences qui m'ont prouvé que l'oiseau en « couvant dépose par la transpiration un enduit sur les œufs, « lequel les empêche de s'évaporer. J'ai employé l'huile, diffé- « rentes graisses et même la vapeur dans l'intérieur des cou- « voirs; le résultat est resté le même. Mais une expérience m'a « toujours réussi; la voici : J'ai placé des œufs sous des poules « et des dindes pendant quatre à cinq jours, ensuite le reste « du temps dans les couvoirs. Mes poussins sont venus par- « faitement dans la même proportion que ceux entièrement « couvés par des poules ou des dindes; les poussins ont eu la « force de scier l'écaille, et sont sortis pleins de vie, au lieu « que ceux pour lesquels je n'avais pas eu cette précaution « ne pratiquaient qu'avec peine un petit trou à l'œuf; l'enve- « loppe sèche et dure résistait à leurs efforts, et la plupart « mouraient. On peut en sauver quelques-uns en les aidant « à briser l'écaille et l'enveloppe qui est attachée à toutes les « parties du corps; on l'amollit avec du lait tiède, et au bout « de quelques heures passées dans les couvoirs à une chaleur « de 30 degrés ils se portent bien. Mais le plus grand nombre « périt dans les œufs. »

J'ajouterai à ces excellentes observations de M. le baron Joseph d'Hooghvorst que cet accident est le résultat de la sécheresse de l'air du couvoir et de l'uniformité de la température qui y règne; il faut donc y tenir constamment de l'eau

en évaporation, et surtout renouveler l'air au moment où le poussin a brisé sa coquille, parce que la chaleur et la sécheresse font contracter la pellicule intérieure de l'œuf qui se colle sur le duvet du poussin, et le retient captif. Si cet accident n'arrive pas avec les poules couveuses, c'est que la température n'est pas uniformément sèche, et que la poule en quittant de temps en temps ses œufs, permet à l'air extérieur de les rafraîchir.

Quand les poussins sont nés par des procédés artificiels, on peut les confier aux soins de *chapons conducteurs,* dressés à cet effet, et qui, pour leur famille d'adoption, ont la même sollicitude, le même dévouement que la poule.

PIGEON.

Les pigeons appartiennent aux différentes parties du globe, ils n'ont pas de patrie spéciale; et on les trouvait en Europe dès les temps les plus reculés. On peut dire qu'ils établissent une sorte de transition entre les *passereaux* et les *gallinacés*. Leur bec est médiocre et comprimé avec la mandibule supérieure couverte à sa base d'une peau molle dans laquelle sont percées les narines. Ils ont trois doigts en avant très-divisés, un en arrière.

Le pigeon domestique revêt toutes les nuances de plumage; pour le volume, il l'emporte sur le pigeon sauvage.

On considère généralement cet oiseau comme l'emblème de la fidélité et de la tendresse; cette opinion ne résiste pas à l'autorité des faits; la femelle du pigeon est souvent inconstante; mais le père et la mère rivalisent de dévouement et d'affection à l'égard de leur jeune famille.

Il y a d'innombrables variétés de races de pigeons que l'homme a successivement modifiées, améliorées et créées à cause des produits qu'elles donnent, et selon l'agrément qu'elles procurent à leur maître.

Mais il n'y a que deux variétés à signaler dans ce livre, le *pigeon des champs* et le *pigeon messager*.

Le nombre des pigeons que l'on élève sera proportionné aux dimensions du colombier ou de la volière où on les renferme. On aura soin de bien nettoyer leur habitation, car peu d'oiseaux réclament autant de propreté. Le fumier du pigeon, connu sous le nom de *colombine*, est extrêmement précieux pour le jardinage. On doit de temps en temps brûler dans le

colombier de l'encens, ou du storax, ou du thym, afin d'en changer l'air.

Les pigeonnes pondent presque tous les mois, si le colombier est chaudement tenu en hiver, et si on leur donne souvent du chènevis. Après quatre ans, elles cessent de pondre, quoiqu'elles puissent vivre jusqu'à l'âge de quinze ans.

Pendant l'été, ces oiseaux lâchés dans la campagne savent très-bien suffire à leurs besoins; et, pour retourner au colombier, leur instinct n'est jamais en défaut. C'est même ce qui a donné l'idée, depuis un temps immémorial, de les employer à porter des messages.

En quelques heures un pigeon messager peut franchir des distances immenses. Les peuples de l'Orient ont constamment pratiqué ce moyen de communication, cette poste aérienne que l'Europe leur a empruntée en l'employant non pas pour la politique et pour l'amour, mais pour des nouvelles de bourse ou de commerce.

On connaît à cet égard les différentes sociétés qui existent en Belgique, et je n'ai pas besoin de raconter la manière dont les pigeons remplissent la mission qui leur est confiée. Leur éducation embrasse tout un système de leçons pratiques, basé sur leur instinct naturel, et secondé par les privations qu'on leur impose, autant que par la spécialité des soins et de la nourriture appropriés à ce genre de service.

Pour parvenir à former des pigeons messagers, on accouplera des individus ayant un petit corps relativement à la vigueur de leurs bras et à l'envergure de leurs ailes; ainsi conformés, ils offriront moins de prise à l'air qu'ils doivent déplacer, ils résisteront mieux aux fatigues d'un long voyage, enfin ils voleront plus rapidement. Quant à l'instinct propre au pigeon, et qui le ramène à son habitation, on le développera par une bienveillance constante, et au moyen de petits

voyages d'essais, dont on reculera successivement la distance. A leur retour, ils trouveront dans le colombier les aliments qu'ils préfèrent avec une légère dose de sel.

Je me borne à ces indications générales qui sont parfaitement pratiquées en Belgique. D'ailleurs l'amélioration des races de *pigeons messagers* repose sur les mêmes principes que j'ai déjà indiqués, en m'occupant des perfectionnements à introduire dans le physique et le moral des animaux domestiques.

Les éleveurs de pigeons messagers ont procédé avec beaucoup de succès par le système de la *consanguinité*, donnant ainsi une nouvelle preuve à l'appui de ce mode si puissant d'amélioration.

VOLIÈRES.

On désigne sous le nom de *volières* les habitations des pigeons domestiques, des faisans, des perdrix, des cailles, et d'autres oiseaux que l'on engraisse pour la table ou que l'on élève pour la chasse. D'après les dimensions de ces habitations et selon la taille de leurs hôtes, on les appelle *petites* ou *grandes volières*.

Dans les *petites volières*, on élève des serins des îles Canaries, des chardonnerets, des rossignols, des ortolans, des fauvettes, des pinsons, des linottes, des bouvreuils, des alouettes, etc.

Enfin, dans quelques châteaux, on trouve des volières de luxe, peuplées d'hôtes exotiques, venus de terres lointaines, et qui, de même que les fleurs des tropiques, demandent pour vivre dans nos climats à être tenus en serre chaude. On conçoit que cette fantaisie de l'opulence ne rentre pas dans le cadre d'un livre spécialement voué à l'utilité. Ces oiseaux rares, dont l'achat et la conservation exigent de constants sacrifices sans donner aucune indemnité, qui, d'ailleurs, ne se reproduisent pas dans nos contrées, ne peuvent trouver place dans mon travail. Et pourtant c'est une fantaisie de l'opulence qui a son côté avantageux; car des essais poursuivis avec constance peuvent naturaliser en Europe quelques-unes de ces belles espèces d'oiseaux, nés dans ces pays privilégiés où le soleil donne à leur plumage l'éclat de ces pierres précieuses qui doivent au même principe leurs feux étincelants.

Une grande volière doit être construite dans la partie de la basse-cour ou du jardin le moins exposée à la rigueur du froid et à l'ardeur du soleil; il faut qu'elle prenne jour au levant ou au midi. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'on proportionnera son étendue au nombre de ses hôtes, en se con-

formant à leurs instincts, à leurs mœurs, pour la disposition des nids, la forme des perchoirs, en un mot pour tous ces détails intérieurs qui peuvent charmer l'ennui de la captivité, et faire illusion à ces aimables prisonniers au point de les rendre au sentiment de leur indépendance primitive.

Je ne reviendrai pas sur les pigeons domestiques que l'on élève dans des volières, tandis que le *colombier* est l'asile du pigeon fuyard ou des champs; j'ai déjà traité ce sujet; et je me bornerai à quelques indications générales sur les faisans et les perdrix. Il sera facile d'appliquer à d'autres oiseaux ces indications.

D'abord on entretiendra dans la volière une propreté rigoureuse; on déposera la nourriture dans des vases de grès, quelquefois dans une trémie, divisée en compartiments dont chacun renfermera une substance différente. Les vases contenant la boisson seront appropriés aux mœurs des hôtes de la volière; quelques vases seront assez grands pour que les oiseaux puissent s'y baigner.

FAISAN. Cet oiseau, de l'ordre des *gallinacés*, vient de l'ancienne Colchide, et a reçu son nom d'un fleuve qui arrose son pays natal. On l'élève jeune pour le lâcher dans les parcs ou dans les bois quand il est parvenu à l'âge adulte. Outre le faisan commun, déjà remarquable par sa beauté et la délicatesse de sa chair, il y a deux variétés de la plus haute distinction qui sont originaires de la Chine : le *faisan argenté* et le *faisan doré*. On a prétendu, sans trop de motifs, que l'éducation de ces deux variétés présentait beaucoup de difficultés; mais quelques précautions suffisent pour réussir, et j'engage les amateurs de grandes volières à persister; ils trouveront un ample dédommagement dans le mérite de leurs élèves, dans les produits qu'ils en obtiendront.

Spécialement affectée aux faisans, la volière prend le nom

de *faisanderie*. Elle doit être ombragée de quelques arbres, et l'on établit au niveau du sol une série de cases en planches, ayant deux pieds de profondeur et de largeur sur trois de hauteur; à l'intérieur on place deux échelons pour perchoir; et sur le devant on pratique une ouverture de dix pouces d'élévation sur huit de large avec une porte à coulisse. On peut superposer deux ou trois étages de cases, dont le nombre sera en rapport avec celui des femelles, six ou sept, que l'on donne à chaque mâle (coq).

Pour garantir la faisanderie des attaques des renards, des fouines et des chats, outre la solidité de la toiture, des murs et des treillis, on couvre le parquet d'un filet de fer à mailles fortes et serrées.

Du 1er au 15 de mars, on sépare les *poules faisanes* destinées à pondre; on les choisit âgées de deux ans, aux plumes bien lisses, et à l'âge de quatre ans on les remplace. Du blé, du chènevis, des œufs durs hachés les auront prédisposées au rapprochement avec le coq; mais ces substances étant très-stimulantes, on ne les donnera qu'en petite quantité. Les faisanes commencent à pondre vers le 15 ou 20 d'avril de deux jours l'un; la ponte dure à peu près un mois avec un intervalle de quelques jours, et le nombre des œufs varie de douze à vingt.

Plus la faisane est légère, mieux elle convient à l'emploi de couveuse, on lui confiera de douze à quinze œufs, et on lui fera un nid dans une boîte avec de la paille hachée. Pendant l'incubation, qui dure vingt-trois, vingt-quatre, ou vingt-cinq jours, on nourrit la faisane avec du blé dur, en ayant soin après chaque repas de remettre la couveuse sur son nid. Il est utile d'avoir des couveuses de relais pour remplacer les premières en cas d'accident. Dès qu'il y a des œufs *becqués*, on rend à leurs fonctions les premières couveuses, si on s'est

servi de couveuses de relais, lesquelles risqueraient d'étouffer les petits.

On s'empressera de débarrasser les faisandeaux des coquilles de leur œuf. La chaleur de la mère leur est très-utile le premier jour de leur existence; c'est leur besoin le plus urgent; le lendemain, on leur donne des œufs de fourmi, du jaune d'œuf haché, et plus tard on y joint des miettes de pain. On peut réunir deux boîtes de couveuses de manière que les faisandeaux aillent d'une mère à l'autre, et fassent un peu d'exercice. Au bout de quinze jours, on exposera les boîtes séparées aux rayons d'un soleil peu ardent.

A deux mois, les faisandeaux n'ont plus besoin de la mère; et, aux œufs de fourmi, on substitue le blé, l'orge, le sarrasin. La *mue de la queue*, à trois mois, et le *dévoiement* sont les maladies les plus redoutables pour les faisandeaux. Il faut pendant la mue redoubler de précautions, et les nourrir exclusivement d'œufs de fourmi; à l'égard du dévoiement on y remédie en isolant les oiseaux malades, en mettant dans l'eau de leur boisson du sel, du mâchefer, ou en y trempant un fer incandescent; enfin, en leur donnant du marc de raisin ou des aliments un peu stimulants.

Dans une faisanderie, on doit avoir un filet monté sur un cercle en fer, et attaché à une perche de cinq à six pieds; c'est pour prendre les faisans sans les blesser. Ces oiseaux mangent très-bien des carottes, des pommes de terre, de l'oseille, des choux pommés, du persil, du panais, des laitues, des pois, des fèves, de la graine d'aubépine et même du gland.

Le coq faisan accouplé avec des poules communes produit des métis très-faciles à élever, et qui constituent un mets exquis.

PERDRIX. Quoique appartenant à l'ordre des *gallinacés*, ces

oiseaux ne se plient que difficilement aux habitudes de la domesticité; il faut pour cela faire couver des œufs de perdrix par une poule commune; il en résulte alors des perdreaux qui vivent dans la volière ou dans la basse-cour, mais sans se reproduire. Ils exigent à peu près les mêmes soins que les faisandeaux, et se nourrissent comme les poussins.

Petites volières.

Elles peuvent se réduire aux dimensions d'une simple cage que l'ouvrier de nos villes suspend par un beau jour à la fenêtre de sa chambre. Les soins que réclament de pareils hôtes sont trop connus pour que j'aie besoin de m'en occuper. Il vaut mieux entrer dans quelques détails sur des colonies plus nombreuses qui forment souvent un objet de spéculation.

A la tête de ces colonies, je placerai les diverses variétés de serins au plumage *jaune-citron*, *jonquille* ou *doré*, à *huppe*, à *couronne*, *panaché de noir*, etc.; cet oiseau, originaire des îles Canaries, est loin d'égaler à l'état de nature nos serins domestiques sous le rapport de l'éclat du plumage, de l'élégance des formes et du charme de la voix.

Les îles Canaries furent connues des anciens sous le nom d'*îles Fortunées;* les poëtes y plaçaient le jardin des Hespérides, dont Hercule ravit les fruits d'or; la mythologie les considérait comme les *champs Élysées*, séjour réservé aux âmes d'élite; et Torquato Tasso y a transporté les bocages enchantés d'Armide, où Renaud oubliait la gloire lorsque le miroir présenté par Ubalde vint le rappeler au sentiment du devoir et de l'honneur.

Au milieu des convulsions d'agonie du Bas-Empire, et pendant le travail d'enfantement du moyen-âge, les navires

européens cessèrent d'aborder aux îles Fortunées. Cependant au quatorzième siècle, on s'occupa de leur existence, et le pape Clément VI en investit don Luis de la Cerda qui mourut sans toucher le sol de son royaume.

Deux gentilshommes français, Jean de Béthencourt et Gadifer de la Salle, furent plus heureux; partis en 1402 de la Rochelle, à la tête d'une petite expédition, ils s'emparèrent de Lancerote et de Fortaventure, deux des îles Canaries. Cent ans plus tard, un navire venu de ces belles contrées qui appartenaient alors à l'Espagne, échoua sur les côtes de l'île d'Elbe, dont les bocages se peuplèrent d'une colonie de serins échappés de ce navire, et qui sont devenus la souche de nos diverses tribus de serins de volières.

Pour élever avec succès cet oiseau, on choisira de préférence la *nuance jonquille*, dont les mâles ont beaucoup de vivacité, et les femelles une grande douceur. Les *panachées* sont bonnes mères et excellentes couveuses; mais le mâle, à cause de son ardeur, a besoin d'un sérail. Les *agates* mâles et femelles ont une constitution délicate; ces dernières meurent souvent sur leurs œufs. Si l'on veut obtenir des produits d'une nuance déterminée, il faut que le père et la mère soient de cette couleur. En croisant les variétés, on a aussi de beaux résultats.

On peut encore croiser des serins mâles avec des femelles de différentes espèces : telles que chardonneret, tarin, linotte, bouvreuil, verdier, etc. Il en provient des métis très-remarquables.

On retardera l'union des couples jusqu'à la mi-avril, et on ne touchera pas les œufs de peur de les refroidir, ce qui nuirait à l'éclosion des petits. Douze jours après leur naissance, on peut les nourrir à la brochette. Quant à l'éducation musicale des serins, on la commence aussitôt qu'ils mangent seuls et qu'ils gazouillent.

Dans ce but on les met dans une cage couverte d'une toile claire, et que l'on place dans une chambre isolée. Là on exécute sur la serinette ou sur le flageolet l'air que l'élève doit apprendre. Au bout de quinze jours de leçons, on remplace la toile claire par une serge verte ou rouge, très-épaisse, et on lui fait répéter son air jusqu'à ce qu'il le sache bien. Les meilleures leçons sont celles du soir et du matin; il faut jouer le même air dix fois de suite et à six reprises par jour.

Pour la nourriture des serins on mélangera une demi-livre de chènevis et d'alpiste avec une livre de millet et six de navette bien vannée. Pendant l'accouplement, on leur donnera du biscuit, des branches de mouron, de séneçon, de plantain, et durant la première semaine des graines de laitue.

On les empêchera de manger avec excès, ce qui détermine une maladie mortelle pour les serins, l'*avalure*.

A l'égard de la propreté des petites volières, c'est une mesure de tous les jours que l'on ne peut négliger sans compromettre l'existence d'hôtes aussi délicats. L'eau pour la boisson et les bains sera souvent renouvelée.

Ces principes s'appliquent à tous les autres oiseaux que l'on élève dans des volières ou dans des cages; il est donc inutile de les répéter.

ABEILLES.

L'abeille est un insecte de la tribu des *mellifères* ou *apiaires*, de la famille des *antophiles* (amies des fleurs), et de l'ordre des *hyménoptères*, c'est-à-dire qu'elle vole à l'aide de quatre ailes nues, membraneuses, inégales et veinées.

L'abeille est originaire de l'ancien continent; il paraît qu'elle a eu pour berceau la Grèce, d'où elle fut introduite dans le reste de l'Europe et dans les autres parties du globe. Le fait est que l'éducation des abeilles parvint à un très-haut degré de perfection chez les Hellènes, et notamment chez les habitants de l'Attique, dont le miel jouissait d'une immense réputation. Les anciens philosophes regardaient les abeilles comme faisant partie de l'âme universelle du monde; ils croyaient que l'ambroisie dont elles se nourrissent les faisait participer à une nature divine. Aussi les poëtes, qui étaient en même temps les savants de ces âges reculés, célébrèrent les travaux des abeilles, décrivirent leurs mœurs, retracèrent leur histoire. C'est à ces sources que puisa Virgile, il y joignit le trésor de ses observations personnelles, les recherches et les études d'une existence méditative qui se plaisait dans l'humble héritage paternel, sur les bords du Mincio, au milieu des jouissances paisibles de la campagne. Son génie observateur le servit si bien dans l'admirable épisode d'Aristée que, de nos jours encore, la science des Latreille et des Cuvier confirme une partie des vérités exprimées dans les beaux vers que le chantre des *Géorgiques* a consacrés aux abeilles.

Il n'y a que l'essaim naissant d'un taureau mort qui soit emprunté aux superstitions du passé; mais encore cette erreur avait sa source dans une observation superficielle,

adoptée par l'opinion vulgaire à laquelle un poëte ne peut pas toujours se soustraire. On sait que des essaims sauvages se fixent dans un tronc d'arbre, dans le creux d'un rocher; la *Bible* nous parle, *Livre des Juges*, de Samson trouvant, dans la gueule d'un lion qu'il avait tué, des abeilles et un rayon de miel, et proposant ensuite cette énigme aux Philistins : *Comment la nourriture est-elle sortie de celui qui mangeait, et la douceur du fort?*

Pourquoi le cadavre d'un taureau n'aurait-il pas, comme la gueule d'un lion, abrité des abeilles, et reçu un rayon de miel? De là l'erreur poétique de Virgile.

Les abeilles vivent réunies, et portent au plus haut degré l'instinct de la sociabilité; elles se divisent en *neutres*, subdivisées à leur tour en deux classes : 1° les *ouvrières* et les *nourrices*; 2° les mâles ou frelons, vulgairement appelés *faux bourdons*, au nombre de six cents à mille par essaim; 3° une seule femelle, la reine pour une population qui s'élève depuis quatre mille jusqu'à quinze, trente et quarante mille individus.

La reine et les neutres (ouvrières et nourrices) sont seules armées d'un aiguillon; le mâle n'en a pas; il est plus gros que les neutres, moins que la reine, et il reste constamment inactif sans autre destination que celle de féconder la reine, pour cela un seul suffit.

Les abeilles ouvrières portent à la face interne de la jambe (*palette*) un enfoncement lisse nommé *corbeille*, où elles déposent la pelote de pollen qu'elles ont recueillie sur les fleurs, à l'aide du duvet soyeux ou *brosse*, dont est garnie la face interne du tarse de leurs pattes.

Ces abeilles ouvrières s'acquittent de tous les travaux utiles au bien-être de la société, travaux qui se divisent entre 1° les cirières, chargées d'aller récolter les vivres, les maté-

riaux de construction et de les employer pour les rayons à élever; 2° les *nourrices* qui quittent rarement l'habitation, occupées qu'elles sont de tous les détails intérieurs du ménage, et de l'éducation des *larves*, lesquelles se changent ensuite en *nymphes*, et enfin en *abeilles* ouvrières ou en reine, ou en frelons.

Pour ramasser son butin, l'abeille cirière pénètre dans une fleur bien épanouie, dont les étamines portent la poussière désignée en botanique sous le nom de *pollen*. Ce pollen s'attache aux poils branchus du corps de l'abeille qui, avec les brosses de ses tarses, le rassemble en pelotes, dont elle charge les corbeilles de la face interne de ses jambes postérieures. A l'aide de leurs mandibules, ces abeilles cirières enlèvent encore aux plantes une matière résineuse, appelée *propolis*.

Succombant presque à leur fardeau, elles retournent vers l'habitation où elles déposent leurs provisions pour aller en recueillir d'autres avec une infatigable activité, et quelquefois jusqu'à une demi-lieue de distance. Cependant, la propolis est employée à boucher tous les trous de l'habitationoù les abeilles ne laissent qu'une petite ouverture, puis on construit les *rayons* ou *gâteaux* qui servent de nids pour les œufs de la reine et de magasins pour les provisions de l'essaim.

Ces rayons se composent de deux plans de cellules, *alvéoles*, hexagones, à base pyramidale, adossés et suspendus perpendiculairement par une de leurs tranches. La cire est la matière qui sert à former ces rayons.

Cette cire, dont le principe a été recueilli sur diverses plantes, est sécrétée par les abeilles dans des organes placés sous les anneaux de leur abdomen; lorsqu'elles rentrent dans l'habitation avec leur butin, elles se suspendent à un des groupes, et restent immobiles pour que le nectar dont elles

ont fait provision, se change en miel dans le premier estomac, en cire dans le second; elles dégorgent ainsi le miel, et rendent la cire en espèce de bouillie semblable à un ruban coupé, dont les plaques servent de base à chaque cellule qui est terminée avec de la propolis.

Entre ces cellules sont ménagés des espaces libres pour la circulation, la disposition en est horizontale avec une ouverture à un des bouts; il y a uniformité de dimension dans les cellules destinées à servir de magasins, comme pour celles où seront déposés les œufs d'ouvrières et de frelons; il n'en est pas de même des cellules réservées aux œufs de femelles. Ces cellules royales, de forme cylindrique, ont plus d'étendue. Quant au miel, qui sert aux besoins du présent, ou que l'on garde pour l'avenir, il est renfermé dans les cellules de dimensions ordinaires, seulement une couche de cire ferme l'entrée de ces magasins de réserve; et si quelque retrait vient à faire craindre la chute de l'édifice, des colonnes et des arcs-boutants sont aussitôt dressés pour le consolider.

Au milieu de tous ces travaux, les frelons restent oisifs ainsi que la femelle qui, renfermée dans sa cellule royale, attend une belle journée pour en sortir et s'élever dans l'air en compagnie des mâles, parmi lesquels elle en choisit un au hasard pour s'accoupler avec lui. L'acte s'accomplit sans qu'elle cesse de voler, et le frelon meurt, car les organes de son sexe restent engagés dans ceux de la femelle qu'il vient de féconder pour un an, et quelquefois pour toute sa vie. Elle rentre dans la ruche, et quarante-six heures après commence la ponte des œufs que la femelle, devenue reine par la maternité, dépose dans les cellules, dont elle examine d'abord l'état de propreté. Durant le premier été, la ponte peu nombreuse se borne à des œufs d'ouvrières, elle cesse l'hiver, et reprend au printemps suivant. Alors, dans un laps de trois

semaines, la reine pond jusqu'à douze mille œufs; mais il faut qu'elle soit âgée de onze mois pour que dans le nombre se trouvent des œufs de frelons; les œufs de femelles ne viennent que plus tard.

Comme les frelons n'ont plus rien à faire dans la ruche, dès que la reine a été fécondée, les ouvrières se jettent impitoyablement sur eux, et les mettent à mort sans qu'ils puissent se défendre; le massacre a lieu ordinairement au mois d'août, il dure jusqu'à trois jours; les abords de la ruche sont jonchés de cadavres, et les mesures de destruction s'étendent jusqu'aux *larves* et aux *nymphes* de frelons.

Les œufs éclosent trois ou quatre jours après la ponte; il en sort une larve blanchâtre, sans pattes, aux besoins de laquelle pourvoient les abeilles qui la nourrissent avec une espèce de bouillie parfaitement appropriée aux destinées futures de cette larve, laquelle, au bout de cinq jours, voit fermer sa cellule par un enduit de cire, file autour de son corps une coque de soie, et, trois jours après, se change en nymphe, pour devenir abeille ouvrière après sept jours et demi, ou femelle le treizième jour, ou frelon le vingt et unième.

Il est à remarquer que les aliments donnés par les nourrices ont le singulier privilége de faire des reines ou des ouvrières. Ce fait a été constaté par l'observation des ruches qui avaient perdu leur reine. Aussitôt les ouvrières démolissaient quelques petites cellules, les transformaient en une cellule royale, et, par une pâtée plus abondante, opéraient la métamorphose de la larve élevée par le changement de nourriture aux honneurs du pouvoir et à la maternité.

La jeune reine ne se révèle que dans tout l'éclat de sa force et de sa majesté; sa cellule est solidement fermée au moyen d'un épais enduit de cire; elle commence par se lécher, par se sécher, elle complète sa parure pour mieux se préparer

au combat, à la puissance, à l'amour. Enfin elle ronge la cire qui ferme l'entrée de sa cellule; plusieurs abeilles ouvrières s'occupent de leur côté à entraver ses efforts en bouchant chaque ouverture qu'elle a pratiquée. La vieille reine arrive à son tour, et se dispose à tuer la rivale qui vient lui disputer le pouvoir et la maternité; mais entre elles s'interposent les rangs pressés des ouvrières. Alors la vieille reine émigre de la ruche emmenant avec elle une partie des abeilles et des frelons. Cette colonie va se suspendre en groupe à quelque distance, pour recommencer de nouveaux travaux dans la ruche qu'a soin de lui préparer la prévoyance de l'agriculteur. La même ruche donne quelquefois par saison trois ou quatre colonies, dont la dernière est la plus faible.

Pendant ce temps, la jeune reine a brisé tous les obstacles qui la retenaient captive, et si d'autres larves femelles ont produit des reines rivales, il s'engage un combat à mort qui ne cesse que lorsque survit une seule souveraine qui est entourée des mêmes honneurs que celle à laquelle elle succède. Mais ces honneurs ne lui sont rendus que du moment où elle est mère. A cette époque commence réellement sa royauté; au fait, sur elle repose l'avenir de la société. Aussi toutes les abeilles ouvrières lui feraient au besoin un rempart de leur corps : c'est ce qui arrive quand on fouille dans la ruche. Sur son passage, les abeilles s'écartent, elles l'entourent de soins et même d'une sorte de respect. L'existence de la reine qui ne sort que pour être fécondée, ou pour aller fonder une colonie, dure plus que celle des abeilles ouvrières qui meurent presque toutes dans la première ou la seconde année. Mais la ruche ne meurt pas; elle se renouvelle, grâce à la fécondité des reines, pendant vingt et trente ans.

Si la mort de leur reine ou les attaques d'ennemis acharnés forcent les abeilles à abandonner leur habitation, à aller cher-

cher l'hospitalité dans une ruche voisine, elles sont impitoyablement repoussées ; car une étrangère, même isolée, est aussitôt reconnue et tuée. Parfois il arrive que l'essaim voyageur triomphe de la résistance qu'on lui oppose, et pille les magasins de la population vaincue.

Pour réussir dans cette branche d'exploitation rurale, il faut que l'agriculteur commence par étudier les ressources des lieux où il veut établir ses essaims ; par exemple, il doit choisir le voisinage de prairies artificielles, de bois formés d'essences diverses, dont les fleurs produisent du nectar et du pollen. On doit trouver à portée des jardins fruitiers et des jardins d'agrément ; on recherchera aussi les plantations de mélèzes, de robiniers, de sophoras, de féviers, de pins, de sapins, et les plantes aromatiques telles que le thym, la lavande, la marjolaine, le réséda, le romarin ; le sarrasin est également fort utile parce qu'il reste longtemps en fleur ; avec la réunion de ces ressources, on pourra établir jusqu'à cent essaims dans un rucher. S'il n'y a pas d'eau à proximité, on en mettra dans des baquets, en ayant soin d'y placer du cresson sur lequel les abeilles puissent se poser.

Après l'examen des localités, viennent les ruches, espèces de paniers faits avec de la paille de seigle, de l'osier, ou des branches d'arbres très-souples ; ce sont encore des boites de liége, de bois blanc, de bois résineux, des troncs d'arbres creusés. La plus grande dimension sera de deux pieds cubes ; et l'on donnera la préférence aux ruches en bois résineux.

Le meilleur système de ruche est dû à un Anglais du Lincolnshire, M. Nutt ; elle se compose de cinq parties indépendantes et mobiles : 1° le socle ; 2° le pavillon central ; 3° boites latérales au nombre de trois ou quatre ; 4° boite octogone ; 5° cloche en verre.

Avec ces ruches, on agrandit l'habitation au moment où

un essaim irait fonder ailleurs une colonie; en même temps on opère la récolte du miel sans faire de mal aux abeilles; et on peut s'assurer de la température de la ruche, de sorte que s'il y avait excès de chaleur, on y remédie au moyen d'un ventilateur.

Grace à son système, M. Nutt a obtenu en 1826 d'un seul essaim cent trente-quatre kilogrammes de miel.

Il importe de placer les ruches dans un lieu tranquille, loin du bruit; il faut détruire dans le voisinage les guêpiers, les fourmilières, les limaces, les fausses teignes, les crapauds, les araignées, et donner la chasse aux rats ainsi qu'aux oiseaux. Les ours sont très-friands de miel, et par conséquent très-dangereux pour les ruches.

L'agriculteur visitera souvent ses abeilles, sans bruit; il marchera lentement, et ne parlera qu'à voix basse. Les éclats de voix épouvantent et irritent ces insectes. Si le bourdonnement et le vol d'une abeille annoncent des dispositions hostiles, l'agriculteur aura soin de se baisser. Il y a des vêtements spéciaux avec lesquels on se garantit contre les piqûres des abeilles. Du reste, il faut porter avec soi un flacon d'alcali volatil; en cas de piqûre, on retire l'aiguillon de la plaie sur laquelle on verse une goutte d'alcali. Au défaut, on se servira de chaux vive, ou d'huile ou de miel. Il est bien de commencer par presser et sucer la plaie.

Les abeilles réclament beaucoup de soins pendant l'hiver; on ne leur prend du miel qu'autant qu'elles en ont une abondante provision, indépendante de la quantité dont elles ont besoin pour se nourrir dans une saison où la campagne ne leur offre plus de ressources. Pour cela, on pèse la ruche, et on se rend compte de la pesanteur de la ruche, de l'essaim, du miel et de la cire. Un essaim fort ou faible a besoin de douze à quinze livres de miel; moins l'hiver est rigoureux,

plus les abeilles en consomment : la rigueur du froid les engourdit. On évitera donc de remuer les ruches en hiver; si un beau soleil venait à tromper les abeilles sur la température, on les empêchera de sortir de la ruche, surtout quand il a tombé de la neige, sur laquelle elles ne peuvent se poser sans périr.

Au temps du dégel, on essuiera avec soin l'eau qui découle des tables des ruches; car elle moisirait le bas des rayons.

On supplée au miel pour la nourriture de l'hivernage par des sirops sucrés que l'on met dans un vaisseau couvert de brins de paille et placé dans la ruche.

La vente des essaims, la cire et le miel : voilà les produits des abeilles. Le mois d'octobre convient spécialement à l'achat des essaims. On ne transportera la ruche qu'avec beaucoup de précaution, et on ne laissera qu'une seule ouverture pour le passage de l'air, encore sera-t-elle bouchée par un grillage très-fin.

La récolte de la cire doit avoir lieu au mois de mars; la qualité en est plus belle. On se sert pour cela d'un enfumoir en tôle et de deux tranchants en fer de lance saillant, mais courbé, que l'on chauffe pour mieux couper la cire, sans la faire fondre pourtant. Dans l'enfumoir on met du linge à moitié brûlé dont on dirige la fumée contre la porte de la ruche. Les gardes qui veillent à ce poste courent donner l'alarme; des abeilles viennent vérifier le fait, puis tout l'essaim se réunit autour de la reine; on soulève alors la ruche, et en passant dessous le linge fumant que l'on promène sur l'extrémité des gâteaux, on prend le miel ou la cire sans avoir à redouter les atteintes de l'aiguillon.

Lorsqu'un essaim s'enfuit, on fait du bruit, on jette en l'air de l'eau et du sable, de manière à simuler un orage; l'essaim s'abrite sur une branche d'arbre où il se groupe; on secoue la branche, et on le fait tomber dans une ruche où les travaux

recommencent de suite. C'est ce qu'on appelle le *transvasement.*

Avec les ruches de l'invention de M. Nutt, on n'a jamais besoin de recourir à la cruelle mesure si longtemps pratiquée, et qui consistait à faire périr les abeilles. Le miel se trouve en effet dans la partie supérieure de la ruche, et on le retire sans attaquer le couvain, sans même que les abeilles s'aperçoivent de la diminution de leurs richesses.

La douceur du climat influe beaucoup sur les produits d'une ruche. Pourtant aux environs de Paris, dans une température à peu près analogue à celle de la Belgique, il y a des ruches dont le produit net s'élève à douze francs et même à vingt-quatre francs par année.

L'abeille nommée *petite hollandaise* mérite la préférence de la part de nos agriculteurs, parce qu'elle a plus d'activité et de douceur, et qu'elle s'apprivoise très-bien.

Les abeilles sont exposées à quelques maladies qui ne sont pas également bien connues.

DYSSENTERIE. Lorsque l'humidité concentrée dans les ruches a déterminé la dyssenterie, les excréments des abeilles deviennent noirs, de rouges jaunâtres qu'ils étaient; ils dégagent une odeur fétide. Ordinairement les abeilles sont d'une propreté remarquable, elles ne font jamais d'excréments dans leur ruche; mais atteintes de la dyssenterie, elles les laissent tomber sur leurs voisines placées au plan inférieur, et ces matières gâtent les ailes, ferment les organes de la respiration, causent enfin la mort de celles qui en sont souillées.

Il faut dès les premiers symptômes de dyssenterie nettoyer les tables des ruches, enfumer un peu les abeilles, et leur donner un sirop composé de deux parties de vin et d'une de miel avec une tranche de pain grillé saupoudré de sel.

INDIGESTION. Cette maladie ne se manifeste que si on donne

du miel aux abeilles hors des ruches par un temps frais ou dans la soirée; il en résulte pour elles un embarras qui les empêche de regagner la ruche, et qui cause leur mort.

ÉTOUFFEMENT. Du miel durci que les abeilles ne peuvent avaler, les étouffe en bouchant leurs trachées.

VERTIGE. C'est le suc des plantes vénéneuses qui l'occasione.

MALADIE DES ANTENNES. L'extrémité des antennes jaunit et grossit, la tête prend la même nuance; les abeilles deviennent lourdes, elles languissent. On aura soin de placer dans la ruche une soucoupe remplie d'un vin généreux; les abeilles le boivent et guérissent.

FAUX-COUVAIN. Contagion causée par la mort d'un grand nombre de larves et de nymphes dans leurs cellules. Il faut couper les gâteaux infectés, et après deux jours de jeûne, donner aux abeilles du vin; le transvasement dans une autre ruche est indispensable si la contagion a fait des progrès.

VER A SOIE.

Le ver à soie, dont l'existence subit diverses métamorphoses, et dont le tombeau joue un si grand rôle dans les destinées de l'industrie agricole et manufacturière, est originaire de la Chine. Il paraît que dans cet empire en quelque sorte immobile, on cultivait le mûrier appelé l'*arbre d'or*, vingt-six siècles avant notre ère. La province de Sérès dans l'Hindoustan se livra aussi avec beaucoup de succès à la production de la soie; de là vint la dénomination de *sericum*, donnée par les Romains à cette précieuse substance. La Perse et plusieurs autres contrées de l'Asie exploitèrent à leur tour cette riche industrie, qui y est encore pratiquée; c'étaient les vaisseaux et les caravanes des Phéniciens qui portaient les tissus de soie sur les principaux marchés du commerce antique.

On teignait alors les soies en couleurs brillantes qui ajoutaient au prix de la matière première, à la valeur de l'étoffe, et en faisaient l'attribut distinctif des races royales ou de quelques familles favorisées par l'opulence. La Chine, l'Hindoustan et la Perse alimentèrent longtemps le luxe de l'empire romain; mais au sixième siècle, sous le règne de Justinien, deux moines grecs apportèrent à Constantinople des œufs de ver à soie, et révélèrent les procédés pour naturaliser cette importante industrie. Justinien seconda cette innovation de tout son pouvoir; on planta des mûriers, on éleva des vers à soie, on tissa de riches étoffes à Constantinople, à Athènes, à Thèbes, à Corinthe. Le Péloponèse se couvrit d'un tel nombre de mûriers qu'il en reçut le nom de *Morée*, lequel a prévalu. Les tissus de soie devinrent accessibles à toutes les fortunes;

il y eut des étoffes communes à six pièces d'or, tandis que les plus belles se vendaient au prix de vingt-cinq.

Cependant les Maures, maîtres de l'Espagne, introduisaient dans ce beau pays la culture du mûrier, ainsi que la production et la fabrication de la soie; d'un autre côté, Roger, roi de Sicile, après avoir conquis une partie de l'ancienne Grèce (1146), dota la Sicile et la Calabre de nombreux établissements de soieries, lesquels se propagèrent dans toute l'Italie. La domination du saint-siége dans le Comtat Venaissin y fit planter des mûriers, et élever des vers à soie. Avignon, devenue la Rome française, dut à ses fabriques de velours une partie de sa prospérité.

Sur un autre point de l'Europe, à Anvers, les vaisseaux de la Hanse apportaient les soies grèges de l'Italie, de l'Espagne et du Levant, et Anvers rendait tous les marchés du globe tributaires des magnifiques étoffes de soie brochées d'or et d'argent, tissées dans son enceinte. Louis XI introduisait à Tours la fabrication des étoffes pour meubles qui portent encore le nom de cette cité.

Enfin l'armée conquérante de Charles VIII de France rapportait de l'Italie mieux que les souvenirs de la brillante expédition de Naples et de la victoire de Fornoue, elle revenait avec de la graine et des plants de mûriers qui, du Dauphiné, se propagèrent rapidement dans la Provence et le Languedoc.

A leur tour, les contrées septentrionales ont prouvé qu'elles pouvaient fort bien cultiver le mûrier, produire de la soie, et la tisser de cent manières différentes. La Prusse, l'Autriche, la Hongrie, la Suisse, l'Angleterre, la Russie, etc., obtiennent chaque jour de nouveaux succès. On sait que le mûrier réussit dans tous les pays où croît la vigne.

Dès lors, pourquoi ne pas naturaliser en Belgique une cul-

ture et une industrie aussi importantes, dont le développement raviverait l'ancienne supériorité des fabriques de soieries d'Anvers, si déchues de leur splendeur? car en un demi-siècle le nombre de métiers y est tombé de douze cents à cent, et celui des fabricants de deux cents à vingt!

Les différentes espèces de mûriers s'acclimateront fort bien en Belgique, et surtout dans les contrées méridionales, abritées contre le vent; je recommanderai le mûrier *multicaule* ou *mûrier nain* qui ne redoute pas le froid, produit dès la seconde année, et influe sur la bonne qualité du cocon. Les heureux essais de *magnanerie,* exécutés auprès de Paris par M. Camille Beauvais, ne laissent plus de doute à cet égard, et doivent servir aux Belges d'exemple et d'encouragement.

On appelle *ver à soie* la chenille du genre des phalènes qui produit cette précieuse substance; et les œufs du *bombyx du mûrier* portent le nom de *graine de ver à soie.*

On commence au printemps le travail de l'incubation de ces œufs que l'on soumet pendant quelque temps à une température de seize à dix-huit degrés centigrades. Pour accélérer la naissance des vers, on place les œufs dans une étuve dont on porte la chaleur jusqu'à vingt-huit degrés. Après huit ou dix jours de cette température progressive, les œufs que l'on a déposés dans des boites en carton sur des claies ou des tables, deviennent blanchâtres, puis en sortent les *larves* au corps ras, à la teinte grisâtre, n'ayant qu'une ligne et demie de longueur. On les sépare de leur coque, et on les pose sous une feuille de papier criblée de trous à travers lesquels les larves montent jusqu'aux feuilles de mûrier placées sur le papier. Quand les larves ont atteint les rameaux garnis de feuilles, on les met sur des claies. Il est essentiel d'entretenir une température égale de seize à dix-huit degrés centigrades dans la magnanerie dont on doit renouveler l'air au moyen d'un ven-

tilateur. L'emploi du chlore est aussi quelquefois utile comme désinfectant.

Les vers à soie vivent trente-quatre jours à l'état de larves, et dans ce laps de temps ils changent quatre fois de peau : ce sont leurs divers âges, dont ils parcourent le cercle. A l'approche des différentes mues, ils s'engourdissent et ne mangent plus; mais leur appétit redouble à la suite de chaque changement de peau. Ils redoutent le bruit et l'humidité. On renouvellera souvent leur litière.

Pour les vers provenant d'une once de graine, il faut sept livres de feuille pendant le premier âge qui dure cinq jours; vingt et une livres durant le second âge, quatre jours; soixante et dix livres, dans le troisième âge, sept jours; deux cent dix livres, le quatrième âge, sept jours; et douze à treize cents livres, cinquième âge.

Dans la sixième journée de cette dernière période, ils mangent jusqu'à deux cents livres de feuilles avec un bruit pareil à celui d'une forte pluie. Le dixième jour, ils cessent de manger, et s'apprêtent à subir leur première métamorphose.

Alors ils grimpent sur les petits fagots placés au-dessus des claies; leur corps se ramollit, et de leur bouche sort un fil de soie; ils se fixent, jettent autour d'eux des centaines de fils d'une délicatesse extrême, et suspendus au centre de cette espèce de réseau, appelé *banne*, ils filent et construisent leur cocon, en tournant sur eux-mêmes et en roulant autour de leur corps le fil qui sort de la *filière* dont leur lèvre est percée. Ainsi se fait le cocon à forme ovoïde, à la couleur jaune ou blanche, selon la variété du ver qui le produit. Afin de faciliter les vers dans la confection de leur cocon, il faut les changer de litière et leur préparer de petites *haies* ou *cabanes*.

La récolte moyenne est de quatre-vingts livres de cocons

pour les vers provenant d'une once de graine. Elle peut être beaucoup plus forte.

Quatre jours suffisent au ver pour achever son cocon; il y reste dix-huit à vingt jours en état de chrysalide. Lorsqu'il veut en sortir, il en humecte le bout avec un liquide qu'il dégorge, et frappe de sa tête le point humecté. A peine libres, les papillons se recherchent pour s'accoupler; chaque femelle pond plus de cinq cents œufs; dix ou vingt jours après, ces papillons meurent.

Une livre de cocons produisant une once d'œufs ou de graine, on se base sur cette proportion pour permettre à un certain nombre de chrysalides de compléter leurs métamorphoses; mais afin de profiter de la soie, on tue les autres chrysalides en plaçant les cocons dans un étouffoir en cuivre chauffé à la vapeur à une température de soixante à soixante et quinze degrés centigrades. Quelquefois, on se borne à les exposer trois jours de suite aux rayons du soleil; ou bien on les dépose dans un four chauffé avec précaution.

Viennent ensuite les diverses opérations du *tirage*, du *moulinage*, du *filage*, etc., lesquelles concernent l'industrie.

Le ver à soie, très-robuste en Chine, est exposé à plusieurs maladies par suite de son état de domesticité. L'excès de chaleur, de froid ou d'humidité est également funeste aux larves. Les miasmes que dégage la litière sont aussi très-dangereux. La mauvaise qualité de la feuille peut devenir préjudiciable aux vers; enfin dans leur cinquième âge ils réclament les plus grands soins.

La maladie la plus redoutable est la *muscardine* qui attaque le ver à tous les âges, surtout quand il a formé son cocon. Elle se communique par le contact du cadavre. Aussi quand la muscardine s'est manifestée dans la magnanerie, il faut s'empresser d'employer les procédés désinfecteurs. Cette affection

reste jusqu'à présent sans remèdes; il n'y a que des précautions à prendre pour la prévenir ou l'empêcher d'étendre ses ravages.

ATROPHIE. — RACHITISME. Quand cette maladie résulte de l'altération de la semence ou d'une éclosion mal conduite, elle est incurable; si c'est la suite d'un défaut de soins, on peut facilement tout réparer en isolant les vers malades, en leur fournissant des feuilles plus délicates, et surtout en redoublant de vigilance.

GANGRÈNE. Il n'y a pas de moyens de guérison; c'est une conséquence d'autres affections morbides; elle réduit le ver à un liquide noir, fétide; la peau amincie le retient à peine, et la soie se trouve attaquée.

JAUNISSE. Augmentation du volume de la peau qui crève sur plusieurs points, causée par de brusques variations atmosphériques qui troublent la digestion. La jaunisse est presque toujours mortelle. Dans le département de Vaucluse qui, sur une petite superficie, possède plus de deux millions de pieds de mûriers, on arrête les progrès de la gangrène en saupoudrant les vers malades avec de la poussière de chaux vive placée dans un tamis très-fin, puis on met sur eux des feuilles imbibées de vin.

APOPLEXIE déterminée par l'état variable du temps et par une mauvaise nourriture.

Il y a encore d'autres maladies telles que le *marasme*, la *diarrhée*, l'*hydropisie*, la *touffe*; mais on les prévient avec des soins; et pour cela il faut que l'œuf soit bien fécondé, bien conservé, et que l'on suive les principes adoptés dans les magnaneries modèles.

Comme on le voit, rien de plus facile que de cultiver le mûrier en Belgique, et d'y produire de la soie. Que quelques grands propriétaires donnent l'exemple; ils auront rendu un

immense service à notre pays, car le mûrier n'exige presque aucun soin, surtout le mûrier multicaule qui brave tous les climats, et réclame des terres légères, peu profondes.

L'écorce du mûrier, rouie et préparée à la manière du chanvre, peut se changer en toile et en papier. Les branches de cet arbre servent pour les treillages, et fournissent d'excellents échalas; on en fait aussi des cercles de barrique. Quant au bois, il convient pour des tonneaux, des jantes de roue, des ouvrages de tour et de menuiserie, des seaux à puiser l'eau, et même on peut l'employer dans la charpente.

Les secondes feuilles, dont se couvrent ces arbres, font un bon aliment pour les troupeaux; enfin les fruits engraissent la volaille.

A ces considérations vient se joindre la courte durée de l'éducation du ver à soie et de la récolte du cocon; six semaines suffisent.

ÉTANGS.

Les *étangs*, amas d'eau stagnante, se divisent en étangs naturels et artificiels; pour qu'ils portent ce nom, il faut une étendue et une profondeur assez considérables, sans cela ce ne sont que des *flaques* d'eau.

A mesure que la civilisation fait des progrès et que la population s'accroît, les besoins de l'agriculture nécessitent le desséchement des étangs, opération qui rend au travail de l'homme des terrains généralement riches et fertiles.

Quant à ceux qui coûteraient trop à dessécher, il faut les utiliser en les *empoissonnant*, d'après la qualité des eaux.

Il y a encore des contrées où il convient d'établir des étangs artificiels, mais une œuvre semblable exige des capitaux considérables, ne donne que des produits bornés, résultat de longs efforts; par conséquent, je n'ai point à m'occuper ici de tous les soins qu'exige la formation d'un étang, du choix du terrain, de la nature des eaux, du niveau à établir, du fond qu'il doit présenter, de la chaussée à construire. Ce sont des travaux gigantesques que des souverains ou de grands propriétaires, immensément riches, peuvent seuls se permettre, et pour lesquels les renseignements spéciaux ne manquent pas.

Je considère donc l'étang ou la flaque d'eau comme existant déjà sur le domaine d'un de mes lecteurs, et je vais désigner les divers poissons qui méritent la préférence sous le rapport des produits qu'ils donnent.

C'est au printemps que l'on doit empoissonner les étangs, mais avec de jeunes poissons d'un ou deux ans, car les poissons plus âgés ont déjà jeté leur *frai*, ce qui retarde d'une année la production.

La *carpe*, la *tanche*, l'*anguille*, le *lanceron*, se plaisent dans les eaux grasses et bourbeuses ; il faut de l'eau vive et un fond rocailleux à la *perche*, à la *truite*, à la *vandoise*, au *gardon*, à la *loche*; et un lit de sable au *brochet* et au *barbeau*. On évitera d'y mettre des brochets et des truites à cause de la voracité de ces poissons qui dépeuplent l'étang, et que l'on a si justement surnommés les *requins d'eau douce*.

C'est la carpe qu'il importe de faire dominer dans la population d'un étang, parce qu'elle réunit la meilleure chair aux avantages d'une croissance plus rapide, et d'une plus grande facilité de reproduction et de transport.

On veillera aux attaques des cigognes, des hérons, des canards, des sarcelles, des poules d'eau qui plongent et détruisent beaucoup de poissons. La loutre, animal amphibie, est aussi très-redoutable pour un étang.

Contre les braconniers pêcheurs, on plante des piquets de distance en distance, et on les arme entre deux eaux de crochets en fer qui déchirent les filets. Pour le pêcheur à la ligne. il faut une surveillance active.

VIVIERS.

Un vivier, pièce d'eau située dans le voisinage de l'habitation, est très-utile aux grands propriétaires pour y déposer le poisson pris dans les étangs ou dans les rivières, et destiné aux besoins de la famille.

Mais pour établir un vivier, il faut que les eaux soient animées par le passage d'un ruisseau; il faut encore le bien aérer et l'exposer aux rayons du soleil. Les brochets et les truites que l'on met dans le vivier sont séparés par une claire-voie des autres poissons, et serviront à consommer l'*alevin*. Les débris de la cuisine, tels que morceaux de viande et

légumes crus ou cuits, profitent très-bien aux carpes et aux tanches. Dans les contrées où l'hiver est rigoureux, avant que la surface du vivier se gèle, on jette au fond de l'orge, du seigle, du blé que les poissons consomment ; car on sait que la glace n'a guère que quelques pouces d'épaisseur. On met encore des gerbes de paille pour ménager quelques interstices.

RÉSERVOIRS D'EAU SALÉE.

Lagunes formées sur les côtes par les eaux de la mer, et que l'on emploie en *parcs* pour les huitres qui, arrosées avec soin, y acquièrent une délicatesse qu'elles n'auraient pas obtenue en restant attachées à leurs bancs.

Indépendamment des huitres, les réservoirs d'eau salée peuvent recevoir d'autres hôtes, venant également de la mer; tous les habitants du littoral maritime savent y trouver de nombreuses ressources.

En terminant ces rapides observations consacrées aux étangs, aux viviers et aux réservoirs, j'ajouterai que les poissons ont beaucoup d'ennemis à redouter; car auprès de chaque animal domestique, depuis le plus fort jusqu'au plus faible, se trouvent des adversaires dangereux.

Ainsi les jeunes poissons destinés à peupler les étangs sont détruits par les *écrevisses*.

Les *pœcilopodes* s'attachent sur les grands poissons comme l'*argule foliacé* sur les truites et les carpes pour les faire périr. Les *caliges* tuent les brochets et les perches ; enfin quelques *monocles* pénètrent dans les branchies des poissons, et causent leur mort en leur détruisant les organes respiratoires.

DÉLITS DE PÊCHE.

La pêche maritime est soumise à des règlements particuliers : (voir notamment l'arrêté du 12 septembre 1825, approuvant le règlement sur la pêche dans l'Escaut, etc., et l'arrêté du 19 janvier 1820, sur la pêche le long des côtes du royaume.)

Un arrêté du Directoire exécutif, du 28 messidor an VI, a ordonné la publication dans les départements réunis du titre XXXI de l'ordonnance de 1669, qui contient des dispositions réglementaires sur la manière et le temps de pêcher dans les rivières navigables et flottables, et sur les filets et engins dont il est permis de se servir. Par l'article 14, il est fait défense à toutes personnes, sous peine de punition corporelle, de jeter dans les rivières aucune chaux, noix vomique, coque du Levant, momie et autres drogues et appâts. Le placement d'un engin prohibé dans une rivière avec amorces constitue un délit : il suffit que le garde qui a rédigé le procès-verbal déclare avoir vu placer cet engin, quand même le prévenu ne l'aurait point retiré devant lui, pour qu'il y ait lieu à l'application de la peine prononcée par l'ordonnance de 1669 (Cass. 4 mai 1820).

La loi du 14 floréal an X porte (art. 12) que « nul ne « pourra pêcher dans les fleuves et rivières navigables, s'il « n'est muni d'une licence, ou s'il n'est adjudicataire de la « ferme de la pêche. »

L'art. 14 porte : « Tout individu qui, n'étant ni fermier de « la pêche, ni pourvu de licence, pêchera dans les fleuves et « rivières navigables autrement qu'à la ligne flottante et à « la main, sera condamné : 1° à une amende qui ne pourra « être moindre de 50 fr., ni excéder 300 fr. ; 2° à la confisca-

« tion des filets et engins de pêche; 3° à des dommages-intérêts envers le fermier de la pêche, d'une somme pareille à « l'amende. L'amende sera double en cas de récidive.

Un arrêté du 17 nivôse an XII, ordonnant l'exécution de l'art. 14 de cette loi, ajoute : « Tout individu autre que les fermiers de la pêche, ou les pourvus de licence, ne pourra pêcher sur les fleuves et rivières navigables, *qu'avec une ligne flottante tenue à la main* (voyez, sur la police de la pêche à la ligne, un arrêté royal du 23 mai 1824).

Quant à la pêche des rivières non navigables, elle appartient aux propriétaires riverains; on n'y peut donc pêcher sans leur consentement. Celui qui est propriétaire des deux rives a exclusivement le droit de pêche; si la rivière sépare les propriétés de deux particuliers, le droit de pêche leur est commun.

La pêche dans les étangs n'est assujettie à aucune règle. Étant toute dans l'intérêt privé, chacun l'exerce comme bon lui semble.

Les délits de pêche sont poursuivis et punis de la même manière que les délits forestiers (loi du 14 floréal an X, art. 15). Ils peuvent être poursuivis d'office, s'il s'agit de faits de pêche dans une rivière navigable, ou même dans une rivière non navigable, pourvu qu'en ce dernier cas, la pêche ait été faite en temps prohibé ou avec des engins défendus; autrement les délits ne peuvent être poursuivis que sur la plainte du propriétaire riverain à qui le droit de pêche appartient (Cass., 5 février 1807).

Le délai pour la prescription des délits de pêche est de trois mois (art. 8, tit. IX de la loi du 15 septembre 1791), même quand il s'agit de délits commis dans les eaux qui sont des propriétés privées (Cass., 8 septembre 1820).

QUELQUES PLANTES INDIGÈNES EXERÇANT UNE ACTION VÉNÉNEUSE SUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

LAITUE VIREUSE	Vénéneuse pour tous les animaux.
ARUM MACULÉ.	Vénéneux pour tous les animaux.
ELLÉBORE NOIR.	Vénéneux pour tous les animaux. Les semences de l'ellébore font périr tous les oiseaux domestiques.
ELLÉBORE FÉTIDE. . . .	Id. id.
GRANDE CIGUË	Vénéneuse pour le cheval, l'âne, le bœuf et le mouton.
COLCHIQUE D'AUTOMNE .	Vénéneux pour tous les animaux.
GAROU	Vénéneux pour le cheval, l'âne, le bœuf, le mouton, le porc, le chien, le chat, le lapin, l'abeille. Nutritif pour la chèvre, la poule et autres oiseaux de basse-cour.
LES EUPHORBES	Sont vénéneux pour tous les animaux; l'euphorbe des marais peut être mangé par la chèvre.
ACTÉE EN ÉPI.	Vénéneuse pour le cheval, l'âne, le bœuf, le chien, le chat, le lapin et pour tous les oiseaux de basse-cour. Nutritive pour le mouton, la chèvre et le porc.
CHÉLIDOINE MAJEURE. .	Vénéneuse pour tous les animaux.
ACONIT TUE-LOUP	Vénéneux pour le cheval, l'âne, le bœuf, le mouton, le lapin, l'abeille. Nutritif pour la chèvre. On ne connaît pas son action sur les oiseaux de basse-cour.
NIGELLE DES CHAMPS . .	Vénéneuse pour tous les animaux.
RENONCULE FLAMME. . .	Vénéneuse pour tous les animaux. Nutritive pour l'oie et le canard.
RENONCULE LANGUE. . .	Vénéneuse pour tous les animaux.
RENONCULE DES BOIS. . .	Vénéneuse pour le cheval.
RENONCULE SCÉLÉRATE .	Vénéneuse pour tous les animaux.
RENONCULE COUCHÉE . .	Vénéneuse pour le cheval et l'âne.
RENONCULE ACRE	Vénéneuse pour le cheval, l'âne, le bœuf, le mouton.
LINAIRE COMMUNE. . . .	Vénéneuse pour le cheval, l'âne, le bœuf, le lapin, la poule et tous les oiseaux de basse-cour.
DIGITALE POURPRÉE. . .	Vénéneuse pour le cheval, l'âne, le bœuf, le chien, le chat, le lapin et pour tous les oiseaux de basse-cour.
IVRAIE ENIVRANTE . . .	Vénéneuse pour tous les animaux.
CYNOGLOSSE OFFICINALE.	Vénéneuse pour tous les animaux, excepté la chèvre.
POMME ÉPINEUSE	Vénéneuse pour tous les animaux.
MORELLE NOIRE.	Vénéneuse pour tous les animaux.
JUSQUIAME NOIRE. . . .	Vénéneuse pour tous les animaux.
ATROPE BELLADONE . . .	Vénéneuse pour tous les animaux.
ASCLÉPIADE.	Vénéneuse pour tous les animaux.

INSECTES NUISIBLES AUX ANIMAUX DOMESTIQUES.

Qui ne connaît les brûlantes piqûres que font à l'homme les cousins, dont il est assailli pendant les ardeurs de l'été? Les animaux domestiques ont aussi à redouter de nombreux insectes. Les principaux sont le *taon*, le *chrysops cœcutiens* qui s'attaque aux yeux des chevaux, et les rend aveugles en peu d'instants; le *stomaxe piquant;* le *conops rufipède*, les *syrphus* qui ressemblent à des bourdons velus; leur approche, annoncée par le sifflement de leurs ailes, fait frémir la peau de l'animal qu'ils menacent; les *œstres*, qui vivent dans la peau et le corps des bestiaux.

Les œstres sont de grosses mouches velues qui ressemblent aux bourdons à cause des zones de couleurs variées que présente leur corps. Ils ont de grandes ailes; et les femelles sont armées d'un aiguillon acéré pour percer la peau des animaux, et y déposer leurs œufs qui se changent en larves rongeantes. Suivant la région du corps où les œstres établissent leur domicile, on les a divisés en *œstres du nez* (*cavicoles lymphivores*), *du corps* (*cuticoles purivores*), *de l'anus* (*gastricoles chylivores*).

Ces larves n'ont pas de pattes, mais elles sont munies de poils épineux à l'aide desquels elles s'accrochent aux intestins des animaux où elles restent attachées jusqu'au moment de leur dernière métamorphose. Alors seulement elles se laissent expulser du tube digestif.

Le *méloé de mai*, les *cantharides*, les *lytta*, insectes vésicants, déterminent de vives inflammations dans l'estomac des animaux qui les avalent en pâturant.

Les chevaux sont fréquemment assaillis par de petites mouches presque sans ailes qui se jettent sur leur corps; on les

nomme *hippobosques des chevaux*. Le *mélophage commun* attaque les bœufs et les moutons. Il y a encore les insectes appelés *anthrax*, à cause de la gangrène dont leur piqûre est constamment suivie. La morsure de la *scolopendre* provoque une inflammation très-douloureuse.

Les *tiques* et les *ricins* avec leurs variétés, ennemis du chien, du cheval, du bœuf, ce qui leur en a fait donner le nom, s'attachent à la peau de ces animaux, et leur sucent le sang.

Je dois encore signaler les *puces* et les *poux;* ces derniers varient suivant la partie de l'animal à laquelle ils s'attachent. Les oiseaux de basse-cour en sont souvent criblés.

Les abeilles ont à redouter les *trichodes* (*clairons des ruches*), ennemis des larves, la *chrysomela cerealis* qui détruit les édifices de cire; les *frelons* qui dévorent le miel, la *galleria alvearia* qui attaque le couvain, et le *philanthe apivore* qui tue les abeilles lorsqu'elles sont sur les fleurs.

ÉPIZOOTIE.

Le mot d'*épizootie* est consacré pour caractériser la forme que peut revêtir chaque maladie qui frappe en même temps un grand nombre d'animaux dans une ferme, dans un village, dans un canton, dans une province. L'épizootie est pour les animaux ce qu'est l'épidémie pour l'homme.

La maladie épizootique la plus commune actuellement, celle qui, depuis plusieurs années, exerce ses ravages sur tous les points de la Belgique, c'est la *pneumonie*.

Cette affection a donné lieu aux opinions les plus contradictoires exprimées par les écrivains, qui la regardent, les uns comme contagieuse, les autres, comme héréditaire. Quelques auteurs prescrivent la saignée; il en est qui la repoussent.

Au milieu de ce chaos, il a paru des brochures où au lieu de donner les moyens de reconnaître la pneumonie épizootique, d'en indiquer les causes, et de baser le traitement sur l'appréciation des lésions cadavériques, on a entassé cent opinions diverses, comme si la question n'était pas assez embrouillée. Qu'y ont gagné la science et l'agriculture?

Pneumonie (*inflammation des vésicules pulmonaires ou du tissu cellulaire intervésiculaire*). Tout ce qui trouble les fonctions de la peau et des poumons peut déterminer la pneumonie. L'influence des causes générales frappant un grand nombre d'individus soumis au même régime, explique le caractère épizootique que revêt souvent la pneumonie chez l'espèce bovine. Ces causes générales agissent avec d'autant plus de certitude qu'elles rencontrent chez les sujets qui sont atteints, une prédisposition dont l'essence échappe aux investigations des gens de l'art.

D'un autre côté, les accouplements prématurés, le défaut de soins, l'inobservation des premiers préceptes de l'hygiène, amènent la dégénérescence des bêtes bovines, incapables dès lors de résister aux agents extérieurs qui tendent sans cesse à en troubler les fonctions.

Pour expliquer la fréquence de la pneumonie, faut-il autre chose que cette absurde pratique de laisser la nuit aux pâturages des animaux qui dans le jour ont été exposés aux rayons brûlants du soleil, et qui ont pour litière un gazon trempé de rosée?

L'insalubrité des étables, où les animaux entassés respirent des gaz délétères, contribue aussi à l'invasion de cette maladie.

Il importe d'éloigner toutes les causes qui peuvent arrêter ou suspendre la transpiration cutanée, qui privent l'organe pulmonaire des principes nécessaires à sa fonction (la respiration) ou lui fournissent des éléments impropres à l'acte

respiratoire et à l'hématose (conversion du sang veineux en sang artériel ou nutritif).

La pneumonie s'annonce par de légers frissons, par des alternatives de chaleur et de froid aux oreilles et aux cornes; le pouls est fréquent et large; les mouvements inspiratoires sont accélérés; le poil perd son luisant; le mufle est sec; les naseaux se dilatent; les flancs sont retroussés; l'air expiré est chaud; l'animal ne se couche pas; la rumination cesse; la sécrétion laiteuse diminue par degré. Ces symptômes peuvent faire soupçonner l'inflammation du tissu pulmonaire; la toux, la dyspnée dans bien des cas la font reconnaître; mais la percussion et l'auscultation servent d'une manière certaine au diagnostic de cette maladie.

La toux n'est pas un symptôme constant de la pneumonie, comme le prétendent tous les nosographes vétérinaires, car il n'est pas rare de voir des bœufs chez lesquels on rencontre l'hépatisation rouge ou grise des poumons sans qu'on ait entendu la toux, ou du moins sans que sa force et sa fréquence aient été en rapport avec l'intensité de l'inflammation et les désordres pathologiques observés après la mort.

L'expectoration ne peut pas, dans la médecine vétérinaire comme dans la médecine humaine, fournir d'indices révélateurs.

La difficulté de respirer (dyspnée) n'est pas un symptôme certain de la pneumonie, car si dans bien des cas la dyspnée se trouve en rapport avec l'étendue de l'inflammation, on observe des sujets dont la respiration est très-gênée, et qui sont atteints d'une pneumonie restreinte, tandis que d'autres respirent sans beaucoup de gêne avec une grande partie du poumon enflammé.

La percussion ne fournit aucun renseignement précis dans le début d'un grand nombre de pneumonies, lorsqu'il n'y a

qu'*engouement* (pneumonie au premier degré). Mais si on percute le point de la poitrine correspondant à la partie du poumon où la sérosité sanguinolente remplit les cavités des vésicules, *hépatisation rouge* (pneumonie au deuxième degré), on sentira une résistance sous la percussion, qui produira un son mat comme si l'on frappait sur un morceau de viande.

En percutant différents points de la poitrine, on peut, par la comparaison des divers sons obtenus, parvenir à déterminer non-seulement la partie, mais encore l'étendue du poumon malade. C'est par la pratique de la percussion exercée tour à tour sur des individus sains et sur des sujets malades, que l'on acquiert ce tact et cette habileté si nécessaires au diagnostic des maladies des organes renfermés dans la poitrine.

Les moyens d'investigation servant à faire reconnaître les maladies de l'organe pulmonaire, sont fournis par les différents bruits que produit l'air en entrant et en sortant des vésicules du poumon.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de décrire ce bruit, ce murmure respiratoire que l'on entend en plaçant l'oreille contre une poitrine saine, mais il suffit de l'avoir entendu une fois pour ne plus l'oublier.

Lorsque les vésicules pulmonaires enflammées sécrètent de la mucosité, celle-ci produit avec l'air, pendant chaque inspiration, des bulles dont la rupture dégage un bruit semblable à celui qu'on entend pendant l'ébullition d'un corps gras. Ce bruit s'appelle en pathologie *râle crépitant,* et il indique le premier phénomène d'auscultation de la pneumonie.

On juge de l'étendue de l'inflammation par l'espace où s'entend le râle crépitant, et on acquiert la preuve de la décroissance du mal par la diminution de l'espace où ce bruit se manifeste. La sérosité est résorbée, le râle cesse, et il est remplacé par le murmure respiratoire (respiration normale).

Le râle crépitant est donc l'indice révélateur de la pneumonie au premier degré; lorsqu'il n'étouffe pas complétement le murmure respiratoire, il indique l'engouement; s'il empêche d'entendre le bruit de la respiration, la pneumonie est plus grave, elle tend à passer au deuxième degré (hépatisation rouge); alors le râle crépitant cesse de se faire entendre; le murmure respiratoire est remplacé par la *respiration tubaire,* ainsi nommée à cause de l'analogie de ce bruit avec celui que produirait quelqu'un qui soufflerait dans un tube à côté de l'oreille de l'observateur.

La disparition de la respiration tubaire et la réapparition du râle crépitant, indiquent le passage de la pneumonie du second au premier degré.

La persistance du râle crépitant dans quelques points du poumon après la cessation de la maladie et le retour apparent de la santé, doivent faire craindre une rechute ou une désorganisation du poumon, conséquence inévitable d'une phlegmasie pulmonaire non guérie.

L'auscultation fournit les mêmes signes pour la pneumonie au troisième degré (hépatisation grise) que pour la pneumonie au deuxième degré; c'est en effet ce qui doit arriver, car ce qui distingue le troisième degré du second, c'est que dans le troisième degré les vésicules enflammées sécrètent du pus, au lieu de mucosités sanguinolentes qu'elles fournissent dans l'autre cas.

Cette affection attaque les animaux sans distinction d'âge ni de sexe, mais elle fait surtout des victimes lorsqu'elle règne épizootiquement, parce qu'alors elle est sous l'influence de causes générales qui ne sont pas bien connues.

Quant à l'opinion émise par certaines personnes qui regardent la pneumonie comme se transmettant par contagion, je ne la crois pas fondée. Dans le doute, pourtant, on doit par

prudence isoler les animaux malades. Si je recommande de ne pas livrer à la consommation la viande provenant de ces animaux, ce n'est pas que l'homme ait à redouter la pneumonie, mais cette viande offre moins de substances réparatrices. C'est donc une garantie que l'administration doit aux populations placées sous son égide.

La marche de cette affection n'a rien de régulier, mais pour ce qui concerne sa terminaison, à cause des nombreuses victimes qu'elle décime, on peut à juste titre regarder la pneumonie épizootique comme le fléau de nos bêtes bovines. Les résultats ne sont si souvent funestes que par suite de la fausse sécurité des propriétaires qui ne font rien pour guérir des animaux qu'ils ne croient pas malades, parce qu'ils ne les entendent pas tousser. La toux, comme je l'ai dit plus haut, manque quelquefois, et dans plusieurs cas elle ne se manifeste que lorsque l'inflammation a envahi une grande étendue de l'organe pulmonaire. Alors la maladie a acquis plus de gravité, et souvent la lésion déjoue les ressources de l'art.

Il faut surveiller le bétail pour s'assurer de la régularité de la respiration par le mouvement des flancs. Le moindre trouble, durant l'épidémie, doit engager à recourir à la saignée et à diminuer les aliments.

La diète, la saignée et les révulsifs : tels sont les principaux agents avec lesquels on peut combattre cette redoutable affection.

De tout temps, la saignée a été la base du traitement de la pneumonie; on ne varie que sur la quantité de sang à tirer et sur le nombre des saignées à pratiquer. Ceux qui considèrent la saignée comme nuisible sont tombés dans une grave erreur qui dénote une connaissance imparfaite de la physiologie. En effet, si on diminue par la saignée la masse de sang, on diminue aussi la quantité de ce fluide stimulant qui doit en

un temps donné traverser le poumon. De là résulte ralentissement dans la fonction, ce qui est toujours favorable à la guérison de la maladie.

Cependant après plusieurs larges saignées pratiquées coup sur coup, lorsque le pouls est tombé, que la chaleur de la peau a disparu, et que l'animal est faible, on doit cesser les émissions sanguines, et recourir aux révulsifs tels que sétons, vésicatoires, etc.

Cette maladie exige les lumières du médecin vétérinaire que le cultivateur devra se hâter de consulter ; car le succès dépend de la promptitude des secours.

Mon œuvre est terminée ; j'ai passé en revue tous les animaux domestiques qui représentent la première ressource de l'agriculture, la principale richesse des nations civilisées ; mais en traçant la barre finale au bas de ce volume qui, depuis tant d'années, absorbe tous mes soins, ce n'est pas un adieu que j'adresse à mes souscripteurs, c'est un *au revoir ;* il sera entendu, j'aime à le croire, de toutes les personnes qui s'occupent du ménage des champs : car je vais représenter leurs intérêts, et seconder leurs travaux dans un journal, suite et conséquence du *Livre des Campagnes sur les animaux domestiques.*

Je compte donc pour ma nouvelle publication : *la Sentinelle des Campagnes*, sur la continuation des sympathies qui m'ont environné jusqu'à ce jour, et que je m'efforcerai de mériter en propageant des vérités utiles.

FIN.

Digitized by Google

ERRATA

Page 171, au lieu de *Meckembourg,* lisez Mecklembourg.

Page 174, lisez à l'article des *chevaux hollandais* au lieu de : le Hart Darven : — On appelle HARDDRAVERS (*forts trotteurs*) des produits célèbres par la rapidité de leur trot.

Page 567, au lieu de *Roger* Burns, lisez Robert Burns.

Digitized by Google